ŒUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE

13

ESSAI SUR LES MŒURS

III

ANNALES DE L'EMPIRE

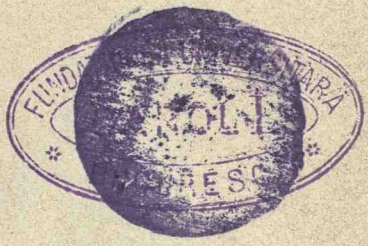

PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET Cie
ANCIENNE MAISON J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT



79030

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
VOLTAIRE

NOUVELLE ÉDITION

AVEC

NOTICES, PRÉFACES, VARIANTES, TABLE ANALYTIQUE

LES NOTES DE TOUS LES COMMENTATEURS ET DES NOTES NOUVELLES

Conforme pour le texte à l'édition de BEUCHOT

ENRICHIE DES DÉCOUVERTES LES PLUS RÉCENTES

ET MISE AU COURANT

DES TRAVAUX QUI ONT PARU JUSQU'A CE JOUR

PRÉCÉDÉE DE LA

VIE DE VOLTAIRE

PAR CONDORCET

ET D'AUTRES ÉTUDES BIOGRAPHIQUES

Ornée d'un portrait en pied d'après la statue du foyer de la Comédie-Française

---

ESSAI SUR LES MŒURS

III

ANNALES DE L'EMPIRE

111103

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1878

9 9 B

Bibliote ... rsitară
B U ... T I
Cota ... 79030
Inventar . C111103

Rc20/01

B.C.U. Bucuresti
C111103

ESSAI

SUR

LES MŒURS ET L'ESPRIT

DES NATIONS

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE,

DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

CHAPITRE CLXXVI.

DU MINISTÈRE DU CARDINAL DE RICHELIEU.

Le surintendant La Vieuville, qui avait prêté la main au cardinal de Richelieu pour monter au ministère, en fut écrasé le premier au bout de six mois, et le serment sur l'hostie ne le sauva pas. On l'accusa secrètement des malversations dont on peut toujours charger un surintendant.

La Vieuville devait sa grandeur au chancelier de Sillery, et l'avait fait disgracier. Il est ruiné à son tour par Richelieu, qui lui devait sa place. Ces vicissitudes, si communes dans toutes les cours, l'étaient encore plus dans celle de Louis XIII que dans aucune autre. Ce ministre est mis en prison au château d'Amboise. Il avait commencé la négociation du mariage entre la sœur de Louis XIII, Henriette, et Charles, prince de Galles, qui fut bientôt après roi de la Grande-Bretagne : le cardinal finit le traité malgré les cours de Rome et de Madrid.

Il favorise sous main les protestants d'Allemagne, et il n'en est pas moins dans le dessein d'accabler ceux de France.

Avant son ministère, on négociait vainement avec tous les

princes d'Italie pour empêcher la maison d'Autriche, si puissante alors, de demeurer maîtresse de la Valteline.

Cette petite province, alors catholique, appartenait aux ligues grises qui sont réformées. Les Espagnols voulaient joindre ces vallées au Milanais. Le duc de Savoie et Venise, de concert avec la France, s'opposaient à tout agrandissement de la maison d'Autriche en Italie. Le pape Urbain VIII avait enfin obtenu qu'on séquestrât cette province entre ses mains, et ne désespérait pas de la garder.

Marquemont, ambassadeur de France à Rome, écrit à Richelieu une longue dépêche, dans laquelle il étale toutes les difficultés de cette affaire. Celui-ci répond par cette fameuse lettre : « Le roi a changé de conseil, et le ministère de maxime : on enverra une armée dans la Valteline, qui rendra le pape moins incertain et les Espagnols plus traitables. » Aussitôt le marquis de Cœuvres entre dans la Valteline avec une armée. On ne respecte point les drapeaux du pape, et on affranchit ce pays de l'invasion autrichienne. C'est là le premier événement qui rend à la France sa considération chez les étrangers.

(1625) L'argent manquait sous les précédents ministères, et l'on en trouve assez pour prêter aux Hollandais trois millions deux cent mille livres afin qu'ils soient en état de soutenir la guerre contre la branche d'Autriche espagnole, leur ancienne souveraine. On fournit de l'argent à ce fameux chef Mansfeld, qui soutenait presque seul alors la cause de la maison palatine, et des protestants contre la maison impériale.

Il fallait bien s'attendre, en armant ainsi les protestants étrangers, que le ministère espagnol exciterait ceux de France, et qu'il leur rendrait (comme disait Mirabel, ambassadeur d'Espagne) l'argent donné aux Hollandais. Les huguenots, en effet, animés et payés par l'Espagne, recommencent la guerre civile en France. C'est depuis Charles-Quint et François Ier que dure cette politique entre les princes catholiques d'armer les protestants chez autrui, et de les poursuivre chez soi. Cette conduite prouve assez manifestement que le zèle de la religion n'a jamais été, dans les cours, que le masque de la religion et de la perfidie.

Pendant cette nouvelle guerre contre le duc de Rohan et son parti, le cardinal négocie encore avec les puissances qu'il a outragées; et ni l'empereur Ferdinand II, ni Philippe IV, roi d'Espagne, n'attaquent la France.

La Rochelle commençait à devenir une puissance ; elle avait alors presque autant de vaisseaux que le roi. Elle voulait imiter

la Hollande, et aurait pu y parvenir si elle avait trouvé, parmi les peuples de sa religion, des alliés qui la secourussent. Mais le cardinal de Richelieu sut d'abord armer contre elle ces mêmes Hollandais qui, par les intérêts de leur secte, devaient prendre parti pour elle, et jusqu'aux Anglais, qui, par l'intérêt d'État, semblaient encore plus la devoir défendre. Ce qu'on avait donné d'argent aux Provinces-Unies, et ce qu'on devait leur donner encore, les engagea à fournir une flotte contre ceux qu'elles appelaient leurs frères ; de sorte que le roi catholique secourait les calvinistes de son argent, et les Hollandais calvinistes combattaient pour la religion catholique, tandis que le cardinal de Richelieu (1625) chassait les troupes du pape de la Valteline en faveur des Grisons huguenots.

C'est un sujet de surprise que Soubise, à la tête de la flotte rochelloise, osât attaquer la flotte hollandaise auprès de l'île de Ré, et qu'il remportât l'avantage sur ceux qui passaient alors pour les meilleurs marins du monde (1625). Ce succès, en d'autres temps, aurait fait de la Rochelle une république affermie et puissante.

Louis XIII alors avait un amiral et point de flotte. Le cardinal, en commençant son ministère, avait trouvé dans le royaume tout à réparer ou à faire, et il n'avait pu, dans l'espace d'une année, établir une marine. A peine dix ou douze petits vaisseaux de guerre pouvaient être armés. Le duc de Montmorency, alors amiral, celui-là même qui finit depuis sa vie si tragiquement, fut obligé de monter sur le vaisseau amiral des Provinces-Unies ; et ce ne fut qu'avec des vaisseaux hollandais et anglais qu'il battit la flotte de la Rochelle.

Cette victoire même montrait qu'il fallait se rendre puissant sur mer et sur terre, quand on avait le parti calviniste à soumettre en France, et la puissance autrichienne à miner dans l'Europe. Le ministre accorda donc la paix aux huguenots pour avoir le temps de s'affermir (1626).

Le cardinal de Richelieu avait dans la cour de plus grands ennemis à combattre. Aucun prince du sang ne l'aimait ; Gaston, frère de Louis XIII, le détestait ; Marie de Médicis commençait à voir son ouvrage d'un œil jaloux : presque tous les grands cabalaient.

Il ôte la place d'amiral au duc de Montmorency, pour se la donner bientôt à lui-même sous un autre nom, et par là il se fait un ennemi irréconciliable. (1626) Deux fils de Henri IV, César de Vendôme et le grand-prieur, veulent se soutenir contre lui, et

il les fait enfermer à Vincennes. Le maréchal Ornano et Taleyrand-Chalais animent contre lui Gaston : il les fait accuser de vouloir attenter contre le roi même. Il enveloppe dans l'accusation le comte de Soissons, prince du sang, Gaston, frère du roi, et jusqu'à la reine régnante, dont il avait osé être amoureux, et dont il avait été rebuté avec mépris. On voit par là combien il savait soumettre l'insolence de ses passions passagères à l'intérêt permanent de sa politique.

On dépose tantôt que le dessein des conjurés a été de tuer le roi, tantôt qu'on a formé le dessein de le déclarer impuissant, de l'enfermer dans un cloître, et de donner sa femme à Gaston, son frère. Ces deux accusations se contredisaient, et ni l'une ni l'autre n'étaient vraisemblables. Le véritable crime était de s'être uni contre le ministre, et d'avoir parlé même d'attenter à sa vie. Des commissaires jugent Chalais à mort (1626) ; il est exécuté à Nantes. Le maréchal Ornano meurt à Vincennes ; le comte de Soissons fuit en Italie ; la duchesse de Chevreuse, courtisée auparavant par le cardinal, et maintenant accusée d'avoir cabalé contre lui, prête d'être arrêtée, poursuivie par ses gardes, échappe à peine, et passe en Angleterre[1]. Le frère du roi est maltraité et observé. Anne d'Autriche est mandée au conseil : on lui défend de parler à aucun homme chez elle qu'en présence du roi son mari, et on la force de signer qu'elle est coupable.

Les soupçons, la crainte, la désolation, étaient dans la famille royale et dans toute la cour. Louis XIII n'était pas l'homme de son royaume le moins malheureux. Réduit à craindre sa femme et son frère ; embarrassé devant sa mère, qu'il avait autrefois si maltraitée, et qui en laissait toujours échapper quelque souvenir ; plus embarrassé encore devant le cardinal, dont il commençait à sentir le joug : la crise des affaires étrangères était encore pour lui un nouveau sujet de peine ; le cardinal de Richelieu le liait à lui par la crainte et par les intrigues domestiques, par la nécessité de réprimer les complots de la cour, et de ne pas perdre son crédit chez les nations.

Trois ministres également puissants faisaient alors presque tout le destin de l'Europe : Olivarès en Espagne, Buckingham en Angleterre, Richelieu en France : tous trois se haïssaient réciproquement, et tous trois négociaient toujours à la fois les uns contre les autres. Le cardinal de Richelieu se brouillait avec le duc de

1. Elle traversa la rivière de Somme à la nage pour aller gagner Calais. (*Note de Voltaire.*)

Buckingham dans le temps même que l'Angleterre lui fournissait des vaisseaux contre la Rochelle, et il se liguait avec le comte-duc Olivarès, lorsqu'il venait d'enlever la Valteline au roi d'Espagne.

De ces trois ministres, le duc de Buckingham passait pour être le moins ministre : il brillait comme un favori et un grand seigneur, libre, franc, audacieux, non comme un homme d'État; ne gouvernant pas le roi Charles Ier par l'intrigue, mais par l'ascendant qu'il avait eu sur le père, et qu'il avait conservé sur le fils. C'était l'homme le plus beau de son temps, le plus fier, et le plus généreux. Il pensait que ni les femmes ne devaient résister aux charmes de sa figure, ni les hommes à la supériorité de son caractère. Enivré de ce double amour-propre, il avait conduit le roi Charles, encore prince de Galles, en Espagne pour lui faire épouser une infante, et pour briller dans cette cour. C'est là que, joignant la galanterie espagnole à l'audace de ses entreprises, il attaqua la femme du premier ministre Olivarès, et fit manquer, par cette indiscrétion, le mariage du prince. Étant depuis venu en France, en 1625, pour conduire la princesse Henriette qu'il avait obtenue pour Charles Ier, il fut encore sur le point de faire échouer l'affaire par une indiscrétion plus hardie. Cet Anglais fit à la reine Anne d'Autriche une déclaration, et ne se cacha pas de l'aimer, ne pouvant espérer dans cette aventure que le vain honneur d'avoir osé s'expliquer. La reine, élevée dans les idées d'une galanterie permise alors en Espagne, ne regarda les témérités du duc de Buckingham que comme un hommage à sa beauté, qui ne pouvait offenser sa vertu[1].

L'éclat du duc de Buckingham déplut à la cour de France, sans lui donner de ridicule, parce que l'audace et la grandeur n'en sont pas susceptibles. Il mena Henriette à Londres, et y rapporta dans son cœur sa passion pour la reine, augmentée par la vanité de l'avoir déclarée. Cette même vanité le porta à tenter un second voyage à la cour de France : le prétexte était de faire un traité contre le duc Olivarès, comme le cardinal en avait fait un avec Olivarès contre lui. La véritable raison, qu'il laissait assez voir, était de se rapprocher de la reine : non-seulement on lui en refusa la permission, mais le roi chassa d'auprès de sa femme plusieurs domestiques accusés d'avoir favorisé la témérité du duc de Buckingham. Cet Anglais fit déclarer la guerre à la France,

1. Voyez la première partie des *Mémoires de La Rochefoucauld*, publiée pour la première fois par M. Renouard, 1817, in-12 et in-18.

uniquement parce qu'on lui refusa la permission d'y venir parler de son amour. Une telle aventure semblait être du temps des Amadis. Les affaires du monde sont tellement mêlées, sont tellement enchaînées, que les amours romanesques du duc de Buckingham produisirent une guerre de religion et la prise de la Rochelle (1627).

Un chef de parti profite de toutes les circonstances. Le duc de Rohan, aussi profond dans ses desseins que Buckingham était vain dans les siens, obtient du dépit de l'Anglais l'armement d'une flotte de cent vaisseaux de transport. La Rochelle et tout le parti étaient tranquilles ; il les anime, et engage les Rochellois à recevoir la flotte anglaise, non pas dans la ville même, mais dans l'île de Ré. Le duc de Buckingham descend dans l'île avec environ sept mille hommes. Il n'y avait qu'un petit fort à prendre pour se rendre maître de l'île, et pour séparer à jamais la Rochelle de la France. Le parti calviniste devenait alors indomptable. Le royaume était divisé, et tous les projets du cardinal de Richelieu auraient été évanouis si le duc de Buckingham avait été aussi grand homme de guerre, ou du moins aussi heureux qu'il était audacieux.

(Juillet 1627) Le marquis, depuis maréchal de Thoiras, sauva la gloire de la France en conservant l'île de Ré, avec peu de troupes, contre les Anglais très-supérieurs. Louis XIII a le temps d'envoyer une armée devant la Rochelle. Son frère Gaston la commande d'abord. Le roi y vient bientôt avec le cardinal. Buckingham est forcé de ramener en Angleterre ses troupes diminuées de moitié, sans même avoir jeté du secours dans la Rochelle, et n'ayant paru que pour en hâter la ruine. Le duc de Rohan était absent de cette ville, qu'il avait armée et exposée. Il soutenait la guerre dans le Languedoc contre le prince de Condé et le duc de Montmorency.

Tous trois combattaient pour eux-mêmes : le duc de Rohan, pour être toujours chef de parti ; le prince de Condé, à la tête des troupes royales, pour regagner à la cour son crédit perdu ; le duc de Montmorency, à la tête des troupes levées par lui-même et de sa seule autorité, pour devenir le maître dans le Languedoc, dont il était gouverneur, et pour rendre sa fortune indépendante, à l'exemple de Lesdiguières. La Rochelle n'a donc qu'elle seule pour se soutenir. Les citoyens, animés par la religion et par la liberté, ces deux puissants motifs des peuples, élurent un maire nommé Guiton, encore plus déterminé qu'eux. Celui-ci, avant d'accepter une place qui lui donnait la magistra-

ture et le commandement des armes, prend un poignard, et, le tenant à la main : « Je n'accepte, dit-il, l'emploi de votre maire qu'à condition d'enfoncer ce poignard dans le cœur du premier qui parlera de se rendre; et qu'on s'en serve contre moi si jamais je songe à capituler. »

Pendant que la Rochelle se prépare ainsi à une résistance invincible, le cardinal de Richelieu emploie toutes les ressources pour la soumettre; vaisseaux bâtis à la hâte, troupes de renfort, artillerie, enfin jusqu'au secours de l'Espagne ; et, profitant avec célérité de la haine du duc Olivarès contre le duc de Buckingham, faisant valoir les intérêts de la religion, promettant tout, et obtenant des vaisseaux du roi d'Espagne, alors l'ennemi naturel de la France, pour ôter aux Rochellois l'espérance d'un nouveau secours d'Angleterre. Le comte-duc envoie Frédéric de Tolède avec quarante vaisseaux devant le port de la Rochelle.

L'amiral espagnol arrive (1628). Croirait-on que le cérémonial rendit ce secours inutile, et que Louis XIII, pour n'avoir pas voulu accorder à l'amiral de se couvrir en sa présence, vit la flotte espagnole retourner dans ses ports (1629)? Soit que cette petitesse décidât d'une affaire si importante, comme il n'arrive que trop souvent, soit qu'alors de nouveaux différends au sujet de la succession de Mantoue aigrissent la cour espagnole, sa flotte parut et s'en retourna ; et peut-être le ministre espagnol ne l'avait envoyée que pour montrer ses forces au ministre de France.

Le duc de Buckingham prépare un nouvel armement pour sauver la ville. Il pouvait en très-peu de temps rendre tous les efforts du roi de France inutiles. La cour a toujours été persuadée que le cardinal de Richelieu, pour parer ce coup, se servit de l'amour même de Buckingham pour Anne d'Autriche, et qu'on exigea de la reine qu'elle écrivît au duc. Elle le pria, dit-on, de différer au moins l'embarquement, et on assure que la faiblesse de Buckingham l'emporta sur son honneur et sur sa gloire.

Cette anecdote singulière a acquis tant de crédit qu'on ne peut s'empêcher de la rapporter : elle ne dément ni le caractère de Buckingham, ni l'esprit de la cour; et en effet on ne peut comprendre comment le duc de Buckingham se borne à faire partir seulement quelques vaisseaux, qui se montrent inutilement, et qui reviennent dans les ports d'Angleterre. Les intérêts publics sont si souvent sacrifiés à des intrigues secrètes qu'on ne doit point du tout s'étonner que le faible Charles Ier, en feignant alors de protéger la Rochelle, la trahît pour complaire à la passion romanesque et passagère de son favori. Le général Ludlow, qui

examina les papiers du roi, lorsque le parlement s'en fut rendu maître, assure qu'il a vu la lettre signée *Charles rex*, par laquelle ce monarque ordonnait au chevalier Pennington, commandant de l'escadre, de suivre en tout les ordres du roi de France quand il serait devant la Rochelle, et de couler à fond les vaisseaux anglais dont les capitaines ne voudraient pas obéir. Si quelque chose pouvait justifier la cruauté avec laquelle les Anglais traitèrent depuis leur roi, ce serait une telle lettre.

Il n'est pas moins singulier que le cardinal ait seul commandé au siége, tandis que le roi était retourné à Paris. Il avait des patentes de général. Ce fut son coup d'essai : il montra que la résolution et le génie suppléent à tout ; aussi exact à mettre la discipline dans les troupes qu'appliqué dans Paris à établir l'ordre, et l'un et l'autre étant également difficiles. On ne pouvait réduire la Rochelle tant que son port serait ouvert aux flottes anglaises ; il fallait le fermer et dompter la mer. Pompe Targon, ingénieur italien, avait, dans la précédente guerre civile, imaginé de construire une estacade, dans le temps que Louis XIII voulait assiéger cette ville et que la paix fut conclue. Le cardinal de Richelieu suit cette vue : la mer renverse l'ouvrage ; il n'en est pas moins ferme à le faire recommencer. Il commanda une digue dans la mer d'environ quatre mille sept cents pieds de long ; les vents la détruisent. Il ne se rebuta pas, et ayant à la main son Quinte-Curce et la description de la digue d'Alexandre devant Tyr, il recommence encore la digue. Deux Français, Métézeau et Tiriot, mettent la digue en état de résister aux vents et aux vagues.

(Mars 1628) Louis XIII vient au siége, et y reste depuis le mois de mars 1628 jusqu'à sa reddition. Souvent présent aux attaques, et donnant l'exemple aux officiers, il presse le grand ouvrage de la digue, mais il est toujours à craindre que bientôt une nouvelle flotte anglaise ne vienne la renverser. La fortune seconde en tout cette entreprise. Le duc de Buckingham, s'étant encore brouillé avec Richelieu, était prêt enfin de partir et de conduire une flotte redoutable devant la Rochelle, (septembre 1628) lorsqu'un Anglais fanatique, nommé Felton, l'assassina d'un coup de couteau, sans que jamais on ait pu découvrir ses instigateurs.

Cependant la Rochelle, sans secours, sans vivres, tenait par son seul courage. La mère et la sœur du duc de Rohan, souffrant comme les autres la plus dure disette, encourageaient les citoyens. Des malheureux prêts à expirer de faim déploraient leur état devant le maire Guiton, qui répondait : « Quand il ne restera plus qu'un seul homme, il faudra qu'il ferme les portes. »

L'espérance renaît dans la ville, à la vue de la flotte préparée par Buckingham, qui paraît enfin sous le commandement de l'amiral Lindsey. Elle ne peut percer la digue. Quarante pièces de canon, établies sur un fort de bois, dans la mer, écartaient les vaisseaux. Louis se montrait sur ce fort exposé à toute l'artillerie de la flotte ennemie, dont tous les efforts furent inutiles.

La famine vainquit enfin le courage des Rochellois, et, après une année entière d'un siége où ils se soutinrent par eux-mêmes, ils furent obligés de se rendre (28 octobre 1628), malgré le poignard du maire, qui restait toujours sur la table de l'hôtel de ville pour percer quiconque parlerait de capituler. On peut remarquer que ni Louis XIII comme roi, ni le cardinal de Richelieu comme ministre, ni les maréchaux de France en qualité d'officiers de la couronne, ne signèrent la capitulation. Deux maréchaux de camp signèrent. La Rochelle ne perdit que ses priviléges ; il n'en coûta la vie à personne. La religion catholique fut rétablie dans la ville et dans le pays, et on laissa aux habitants leur calvinisme, la seule chose qui leur restât.

Le cardinal de Richelieu ne voulait pas laisser son ouvrage imparfait. On marchait vers les autres provinces où les réformés avaient tant de places de sûreté, et où leur nombre les rendait encore puissants. Il fallait abattre et désarmer tout le parti, avant de pouvoir déployer en sûreté toutes ses forces contre la maison d'Autriche, en Allemagne, en Italie, en Flandre, et vers l'Espagne. Il importait que l'État fût uni et tranquille, pour troubler et diviser les autres États.

Déjà l'intérêt de donner à Mantoue un duc dépendant de la France et non de l'Espagne, après la mort du dernier souverain, appelait les armes de la France en Italie. Gustave-Adolphe voulait descendre déjà en Allemagne, et il fallait l'appuyer.

Dans ces circonstances épineuses, le duc de Rohan, ferme sur les ruines de son parti, traite avec le roi d'Espagne, qui lui promet des secours, après en avoir donné contre lui un an auparavant. Philippe IV, roi catholique, ayant consulté son conseil de conscience, promet trois cent mille ducats par an au chef des calvinistes de France ; mais cet argent vient à peine. Les troupes du roi désolent le Languedoc. Privas est abandonné au pillage, et tout y est tué. Le duc de Rohan, ne pouvant soutenir la guerre, trouve encore le secret de faire une paix générale pour tout le parti, aussi bonne qu'on le pouvait. Le même homme, qui venait de traiter avec le roi d'Espagne en qualité de chef de parti, traite de même avec le roi de France son maître, dans le temps qu'il

est condamné par le parlement comme rebelle ; et, après avoir reçu de l'argent de l'Espagne pour entretenir ses troupes, il exige et reçoit cent mille écus de Louis XIII (1628) pour achever de les payer et pour les congédier.

Les villes calvinistes sont traitées comme la Rochelle ; on leur ôte leurs fortifications et tous les droits qui pouvaient être dangereux ; on leur laisse la liberté de conscience, leurs temples, leurs lois municipales, les chambres de l'édit, qui ne pouvaient pas nuire. Tout est apaisé. Le grand parti calviniste, au lieu d'établir une domination, est désarmé et abattu sans ressource. La Suisse, la Hollande, n'étaient pas si puissantes que ce parti quand elles s'érigèrent en souverainetés indépendantes. Genève, qui était peu de chose, se donna la liberté et la conserva. Les calvinistes de France succombèrent : la raison en est que leur parti même était dispersé dans leurs provinces, que la moitié des peuples et les parlements étaient catholiques, que la puissance royale tombait sur leurs pays tout ouverts, qu'on les attaquait avec des troupes supérieures et disciplinées, et qu'ils eurent affaire au cardinal de Richelieu.

Jamais Louis XIII, qu'on ne connaît point assez, ne mérita tant de gloire par lui-même : car, tandis qu'après la prise de la Rochelle les armées forçaient les huguenots à l'obéissance, il soutenait ses alliés en Italie ; il marchait au secours du duc de Mantoue (mars 1629) au travers des Alpes, au milieu d'un hiver rigoureux, forçait trois barricades au pas de Suze, s'emparait de Suze, obligeait le duc de Savoie à s'unir à lui, et chassait les Espagnols de Casal. Le roi avait de la bravoure, mais n'avait nul courage d'esprit.

Cependant le cardinal de Richelieu négociait avec tous les souverains, et contre la plus grande partie des souverains. Il envoyait un capucin à la diète de Ratisbonne pour tromper les Allemands, et pour lier les mains à l'empereur dans les affaires d'Italie. En même temps Charnacé était chargé d'encourager le roi de Suède, Gustave-Adolphe, à descendre en Allemagne : entreprise à laquelle Gustave était déjà très-disposé. Richelieu songeait à ébranler l'Europe, tandis que la cabale de Gaston et des deux reines tentait en vain de le perdre à la cour. Sa faveur causait encore plus de troubles dans le cabinet que ses intrigues n'en excitaient dans les autres États. Il ne faut pas croire que ces troubles de la cour fussent le fruit d'une profonde politique et de desseins bien concertés, qui unissent contre lui un parti habilement formé pour le faire tomber, et pour lui donner un suc-

cesseur capable de le remplacer. L'humeur, qui domine souvent les hommes, même dans les plus grandes affaires, produisit en grande partie ces divisions si funestes. La reine mère, quoiqu'elle eût toujours sa place au conseil, quoiqu'elle eût été régente des provinces en deçà de la Loire pendant l'expédition de son fils à la Rochelle, était toujours aigrie contre le cardinal de Richelieu, qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Les Mémoires composés pour la défense de cette princesse rapportent que le cardinal étant venu la voir, et Sa Majesté lui demandant des nouvelles de sa santé, il lui répondit, enflammé de colère et les lèvres tremblantes (1629) : « Je me porte mieux que ceux qui sont ici ne voudraient. » La reine fut indignée ; le cardinal s'emporta : il demanda pardon ; la reine s'adoucit, et deux jours après ils s'aigrirent encore : la politique, qui surmonte les passions dans le cabinet, n'en étant pas toujours maîtresse dans la conversation.

(21 novembre 1629) Marie de Médicis ôte alors au cardinal la place de surintendant de sa maison. Le premier fruit de cette querelle fut la patente de premier ministre que le roi écrivit de sa main en faveur du cardinal, lui adressant la parole, exaltant sa valeur et sa magnanimité, et laissant en blanc les appointements de la place pour les faire remplir par le cardinal même. Il était déjà grand-amiral de France, sous le nom de surintendant de la navigation ; et ayant ôté aux calvinistes leurs places de sûreté, il s'assurait pour lui-même de Saumur, d'Angers, de Honfleur, du Havre-de-Grâce, d'Oléron, de l'île de Ré, qui devenaient ses places de sûreté contre ses ennemis : il avait des gardes ; son faste effaçait la dignité du trône ; tout l'extérieur royal l'accompagnait, et toute l'autorité résidait en lui.

Les affaires de l'Europe le rendaient plus que jamais nécessaire à son maître et à l'État. L'empereur Ferdinand II, depuis la bataille de Prague, s'était rendu despotique en Allemagne, et devenait alors puissant en Italie. Ses troupes assiégeaient Mantoue. La Savoie hésitait entre la France et la maison d'Autriche. Le marquis de Spinola occupait le Montferrat avec une armée espagnole. Le cardinal veut lui-même combattre Spinola ; il se fait nommer généralissime de l'armée qui marche en Italie, et le roi ordonne dans ses provisions qu'on lui obéisse comme à sa *propre personne*. Ce premier ministre faisant les fonctions de connétable, ayant sous lui deux maréchaux de France, marche en Savoie. Il négocie dans la route, mais en roi, et veut que le duc de Savoie vienne le trouver à Lyon (1630) ; il ne peut l'obtenir. L'armée française s'empare de Pignerol et de Chambéry en deux jours. Le

roi prend enfin lui-même le chemin de la Savoie ; il amène avec lui les deux reines, son frère, et toute une cour ennemie du cardinal, mais qui n'est que témoin de ses triomphes. Le cardinal revient trouver le roi à Grenoble ; ils marchent ensemble en Savoie. Une maladie contagieuse attaqua dans ce temps Louis XIII, et l'obligea de retourner à Lyon. C'est pendant ce temps-là que le duc de Montmorency remporte, avec peu de troupes, une victoire signalée, au combat de Végliane, sur les Impériaux, les Espagnols, et les Savoisiens : il blesse et prend lui-même le général Doria. Cette action le combla de gloire. Le roi lui écrivit (juillet 1630) : « Je me sens obligé envers vous autant qu'un roi le puisse être. » Cette obligation n'empêcha pas que Montmorency ne mourût deux ans après sur un échafaud.

Il ne fallait pas moins qu'une telle victoire pour soutenir la gloire et les intérêts de la France, tandis que les Impériaux prenaient et saccageaient Mantoue, poursuivaient le duc protégé par Louis XIII, et battaient les Vénitiens ses alliés. Le cardinal, dont les plus grands ennemis étaient à la cour, laissait le duc de Montmorency combattre les ennemis de la France, et observait les siens auprès du roi. Ce monarque était alors mourant à Lyon. Les confidents de la reine régnante, trop empressés, proposaient déjà à Gaston d'épouser la femme de son frère, qui devait être bientôt veuve. Le cardinal se préparait à se retirer dans Avignon. Le roi guérit ; et tous ceux qui avaient fondé des espérances sur sa mort furent confondus. Le cardinal le suivit à Paris ; il y trouva beaucoup plus d'intrigues qu'il n'y en avait en Italie entre l'Empire, l'Espagne, Venise, la Savoie, Rome, et la France.

Mirabel, l'ambassadeur espagnol, était ligué contre lui avec les deux reines. Les deux frères Marillac, l'un maréchal de France, l'autre garde des sceaux, qui lui devaient leur fortune, se flattaient de le perdre et de succéder à son crédit. Le maréchal de Bassompierre, sans prétendre à rien, était dans leur confidence ; le premier valet de chambre, Béringhen, instruisait la cabale de ce qui se passait chez le roi. La reine mère ôte une seconde fois au cardinal la charge de surintendant de sa maison, qu'elle avait été forcée de lui rendre : emploi qui, dans l'esprit du cardinal, était au-dessous de sa fortune et de sa fierté, mais que par une autre fierté il ne voulait pas perdre. Sa nièce, depuis duchesse d'Aiguillon, est renvoyée, et Marie de Médicis, à force de plaintes et de prières redoublées, obtient de son fils qu'il dépouillera le cardinal du ministère.

Il n'y a dans ces intrigues que ce qu'on voit tous les jours dans

les maisons des particuliers qui ont un grand nombre de domestiques : ce sont des petitesses communes ; mais ici elles entraînaient le destin de la France et de l'Europe. Les négociations avec les princes d'Italie, avec le roi de Suède Gustave-Adolphe, avec les Provinces-Unies et le prince d'Orange, contre l'empereur et l'Espagne, étaient dans les mains de Richelieu, et n'en pouvaient guère sortir sans danger pour l'État. (10 novembre 1630) Cependant la faiblesse du roi, appuyée en secret dans son cœur par ce dépit que lui inspirait la supériorité du cardinal, abandonne ce ministre nécessaire ; il promet sa disgrâce aux empressements opiniâtres et aux larmes de sa mère. Le cardinal entra par une fausse porte dans la chambre où l'on concluait sa ruine : le roi sort sans lui parler ; il se croit perdu, et prépare sa retraite au Havre-de-Grâce, comme il l'avait déjà préparée pour Avignon, quelques mois auparavant. Sa ruine paraissait d'autant plus sûre que le roi, le jour même, donne pouvoir au maréchal de Marillac, ennemi déclaré du cardinal, de faire la guerre et la paix dans le Piémont. Alors le cardinal presse son départ : ses mulets avaient déjà porté ses trésors à trente-cinq lieues, sans passer par aucune ville, précaution prise contre la haine publique. Ses amis lui conseillent de tenter enfin auprès du roi un nouvel effort.

Le cardinal va trouver le roi à Versailles (11 novembre 1630), alors petite maison de chasse achetée par Louis XIII vingt mille écus, devenue depuis sous Louis XIV un des plus grands palais de l'Europe et un abîme de dépenses[1]. Le roi, qui avait sacrifié son ministre par faiblesse, se remet par faiblesse entre ses mains, et il lui abandonne ceux qui l'avaient perdu. Ce jour, qui est encore à présent appelé *la journée des dupes*, fut celui du pouvoir absolu du cardinal. Dès le lendemain le garde des sceaux est arrêté, et conduit prisonnier à Châteaudun, où il mourut de douleur. Le jour même le cardinal dépêche un huissier du cabinet, de la part du roi, aux maréchaux de La Force et Schomberg, pour faire arrêter le maréchal de Marillac au milieu de l'armée qu'il allait commander seul. L'huissier arrive une heure après que ce maréchal de Marillac avait reçu la nouvelle de la disgrâce de Richelieu. Le maréchal est prisonnier, dans le temps qu'il se croyait maître de l'État avec son frère. Richelieu résolut de faire mourir ce général ignominieusement par la main du bourreau ; et, ne pouvant l'accuser de trahison, il s'avisa de lui imputer d'être concussionnaire. Le procès dura près de deux années : il faut en

1. Voyez *Siècle de Louis XIV*, chapitre XXIX.

rapporter ici les suites, pour ne point rompre le fil de cette affaire, et pour faire voir ce que peut la vengeance armée du pouvoir suprême, et colorée des apparences de la justice.

Le cardinal ne se contenta pas de priver le maréchal du droit d'être jugé par les deux chambres du parlement assemblé, droit qu'on avait déjà violé tant de fois : ce ne fut pas assez de lui donner dans Verdun des commissaires dont il espérait de la sévérité ; ces premiers juges ayant, malgré les promesses et les menaces, conclu que l'accusé serait reçu à se justifier, le ministre fit casser l'arrêt : il lui donna d'autres juges, parmi lesquels on comptait les plus violents ennemis de Marillac, et surtout ce Paul Hay du Châtelet, connu par une satire atroce contre les deux frères. Jamais on n'avait méprisé davantage les formes de la justice et les bienséances. Le cardinal leur insulta au point de transférer l'accusé, et de continuer le procès à Ruel, dans sa propre maison de campagne.

Il est expressément défendu par les lois du royaume de détenir un prisonnier dans une maison particulière ; mais il n'y avait point de lois pour la vengeance et pour l'autorité. Celles de l'Église ne furent pas moins violées dans ce procès que celles de l'État et celles de la bienséance. Le nouveau garde des sceaux, Châteauneuf, qui venait de succéder au frère de l'accusé, présida au tribunal, où la décence devait l'empêcher de paraître ; et, quoiqu'il fût sous-diacre et revêtu de bénéfices, il instruisit un procès criminel : le cardinal lui fit venir une dispense de Rome, qui lui permettait de juger à mort. Ainsi un prêtre verse le sang avec le glaive de la justice, et il tient ce glaive en France de la main d'un autre prêtre qui demeure au fond de l'Italie.

Ce procès fait bien voir que la vie des infortunés dépend du désir de plaire aux hommes puissants. Il fallut rechercher toutes les actions du maréchal : on déterra quelques abus dans l'exercice de son commandement ; quelques anciens profits illicites et ordinaires, faits autrefois par lui ou par ses domestiques, dans la construction de la citadelle de Verdun : « Chose étrange ! disait-il à ses juges, qu'un homme de mon rang soit persécuté avec tant de rigueur et d'injustice ; il ne s'agit dans tout mon procès que de foin, de paille, de pierre, et de chaux. »

Cependant ce général, chargé de blessures et de quarante années de service, fut condamné à la mort (1632) sous le même roi qui avait donné des récompenses à trente sujets rebelles.

Pendant les premières instructions de ce procès étrange, le cardinal fait donner ordre à Beringhen de sortir du royaume ; il

met en prison tous ceux qui ont voulu lui nuire ou qu'il soupçonne. Toutes ces cruautés, et en même temps toutes ces petitesses de la vengeance ne semblaient pas faites pour une grande âme occupée de la destinée de l'Europe.

Il concluait alors avec Gustave-Adolphe le traité qui devait ébranler le trône de l'empereur Ferdinand II. Il n'en coûtait à la France que trois cent mille livres de ce temps-là une fois payées, et neuf cent mille par an pour diviser l'Allemagne, et pour accabler deux empereurs de suite, jusqu'à la paix de Vestphalie ; et déjà Gustave-Adolphe commençait le cours de ses victoires, qui donnaient à la France tout le temps d'établir en liberté sa propre grandeur. La cour de France devait être alors paisible par les embarras des autres nations ; mais le ministre, en manquant de modération, excita la haine publique, et rendit ses ennemis implacables. Le duc d'Orléans, Gaston, frère du roi, fuit de la cour, se retire dans son apanage d'Orléans, et de là en Lorraine (1632), et proteste qu'il ne rentrera point dans le royaume tant que le cardinal, son persécuteur et celui de sa mère, y régnera. Richelieu fait déclarer, par un arrêt du conseil, tous les amis de Gaston criminels de lèse-majesté. Cet arrêt est envoyé au parlement : les voix y furent partagées. Le roi, indigné de ce partage, manda au Louvre le parlement, qui vint à pied, et qui parla à genoux : sa procédure fut déchirée en sa présence, et trois principaux membres de ce corps furent exilés.

Le cardinal de Richelieu ne se bornait pas à soutenir ainsi son autorité liée désormais à celle du roi ; ayant forcé l'héritier présomptif de la couronne à sortir de la cour, il ne balança plus à faire arrêter la reine, Marie de Médicis. C'était une entreprise délicate depuis que le roi se repentait d'avoir attenté sur sa mère, et de l'avoir sacrifiée à un favori. Le cardinal fit valoir l'intérêt de l'État pour étouffer la voix du sang, et fit jouer les ressorts de la religion pour calmer les scrupules. C'est dans cette occasion surtout qu'il employa le capucin Joseph du Tremblai, homme en son genre aussi singulier que Richelieu même, enthousiaste et artificieux, tantôt fanatique, tantôt fourbe, voulant à la fois établir une croisade contre le Turc, fonder les religieuses du Calvaire, faire des vers, négocier dans toutes les cours, et s'élever à la pourpre et au ministère. Cet homme, admis dans un de ces conseils secrets de conscience inventés pour faire le mal en conscience, remontra au roi qu'il pouvait et qu'il devait sans scrupule mettre sa mère hors d'état de s'opposer à son ministre. La cour était alors à Compiègne. Le roi en part, et y laisse sa mère entourée de

gardes qui la retiennent (février 1631). Ses amis, ses créatures, ses domestiques, son médecin même, sont conduits à la Bastille et dans d'autres prisons. La Bastille fut toujours remplie sous ce ministère. Le maréchal de Bassompierre, soupçonné seulement de n'être pas dans les intérêts du cardinal, y fut renfermé pendant le reste de la vie du ministre.

(Juillet 1631) Depuis ce moment Marie ne revit plus ni son fils, ni Paris qu'elle avait embelli. Cette ville lui devait le palais du Luxembourg, ces aqueducs dignes de Rome, et la promenade publique qui porte encore le nom de *la Reine*. Toujours immolée à des favoris, elle passa le reste de ses jours dans un exil volontaire, mais douloureux. La veuve de Henri le Grand, la mère d'un roi de France, la belle-mère de trois souverains, manqua quelquefois du nécessaire. Le fond de toutes ces querelles était qu'il fallait que Louis XIII fût gouverné, et qu'il aimait mieux l'être par son ministre que par sa mère.

Cette reine, qui avait si longtemps dominé en France, alla d'abord à Bruxelles, et, de cet asile, elle crie à son fils ; elle demande justice aux tribunaux du royaume contre son ennemi. Elle est suppliante auprès du parlement de Paris, dont elle avait tant de fois rejeté les remontrances, et qu'elle avait renvoyé au soin de juger des procès tandis qu'elle fut régente : tant la manière de penser change avec la fortune! On voit encore aujourd'hui sa requête : « Supplie Marie, reine de France et de Navarre, disant que depuis le 23 février elle aurait été arrêtée prisonnière au château de Compiègne, sans être ni accusée ni soupçonnée, etc. » Toutes ses plaintes réitérées contre le cardinal furent affaiblies par cela même qu'elles étaient trop fortes, et que ceux qui les dictaient, mêlant leurs ressentiments à sa douleur, joignaient trop d'accusations fausses aux véritables ; enfin, en déplorant ses malheurs, elle ne fit que les augmenter.

(1631) Pour réponse aux requêtes de la reine envoyées contre le ministre, il se fait créer duc et pair, et nommer gouverneur de Bretagne. Tout lui réussissait dans le royaume, en Italie, en Allemagne, dans les Pays-Bas. Jules Mazarin, ministre du pape dans l'affaire de Mantoue, était devenu le ministre de la France par la dextérité heureuse de ses négociations ; et, en servant le cardinal de Richelieu, il jetait sans le prévoir les fondements de la fortune qui le destinait à devenir le successeur de ce ministre. Un traité avantageux venait d'être conclu avec la Savoie : elle cédait pour jamais Pignerol à la France.

Vers les Pays-Bas, le prince d'Orange, secouru de l'argent de

la France, faisait des conquêtes sur les Espagnols, et le cardinal avait des intelligences jusque dans Bruxelles.

En Allemagne, le bonheur extraordinaire des armes de Gustave-Adolphe rehaussait encore les services du cardinal en France. Enfin toutes les prospérités de son ministère tenaient tous ses ennemis dans l'impuissance de lui nuire, et laissaient un libre cours à ses vengeances, que le bien de l'État semblait autoriser. Il établit une chambre de justice, où tous les partisans de la mère et du frère du roi sont condamnés. La liste des proscrits est prodigieuse : on voit chaque jour des poteaux chargés de l'effigie des hommes ou des femmes qui avaient ou suivi ou conseillé Gaston et la reine ; on rechercha jusqu'à des médecins et des tireurs d'horoscopes qui avaient dit que le roi n'avait pas longtemps à vivre ; et deux furent envoyés aux galères. Enfin les biens, le douaire de la reine mère, furent confisqués. « Je ne veux point vous attribuer, écrivit-elle à son fils (1631), la saisie de mon bien, ni l'inventaire qui en a été fait, comme si j'étais morte ; il n'est pas croyable que vous ôtiez les aliments à celle qui vous a donné la vie. »

Tout le royaume murmurait, mais presque personne n'osait élever la voix : la crainte retenait ceux qui pouvaient prendre le parti de la reine mère et du duc d'Orléans. Il n'y eut guère alors que le maréchal duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, qui crut pouvoir braver la fortune du cardinal. Il se flatta d'être chef de parti ; mais son grand courage ne suffisait pas pour ce dangereux rôle : il n'était point maître de sa province, comme Lesdiguières avait su l'être du Dauphiné. Ses profusions l'avaient mis hors d'état d'acheter un assez grand nombre de serviteurs ; son goût pour les plaisirs ne pouvait le laisser tout entier aux affaires : enfin, pour être chef d'un parti, il fallait un parti, et il n'en avait pas.

Gaston le flattait du titre de vengeur de la famille royale. On comptait sur un secours considérable du duc de Lorraine, Charles IV, dont Gaston avait épousé la sœur ; mais ce duc ne pouvait se défendre lui-même contre Louis XIII, qui s'emparait alors d'une partie de ses États. La cour d'Espagne faisait espérer à Gaston, dans les Pays-Bas et vers Trèves, une armée qu'il conduirait en France ; et il put à peine rassembler deux ou trois mille cavaliers allemands, qu'il ne put payer, et qui ne vécurent que de rapines. Dès qu'il paraîtrait en France avec ce secours, tous les peuples devaient se joindre à lui ; et il n'y eut pas une ville qui remuât en sa faveur dans toute sa route, des frontières de la

BIBLIOTECA CENTRALĂ UNIVERSITARĂ

Franche-Comté aux provinces de la Loire et jusqu'en Languedoc. Il espérait que le duc d'Épernon, qui avait autrefois traversé tout le royaume pour délivrer la reine sa mère, et qui avait soutenu la guerre et fait la paix en sa faveur, se déclarerait aujourd'hui pour la même reine, et pour un de ses fils, héritier présomptif du royaume, contre un ministre dont l'orgueil avait souvent mortifié l'orgueil du duc d'Épernon. Cette ressource, qui était grande, manqua encore. Le duc d'Épernon s'était presque ruiné pour secourir la reine mère, et se plaignait d'avoir été négligé par elle après l'avoir si bien servie. Il haïssait le cardinal plus que personne, mais il commençait à le craindre.

Le prince de Condé, qui avait fait la guerre au maréchal d'Ancre, était bien loin de se déclarer contre Richelieu : il cédait au génie de ce ministre, et, uniquement occupé du soin de sa fortune, il briguait le commandement des troupes au delà de la Loire contre Montmorency son beau-frère. Le comte de Soissons n'avait encore qu'une haine impuissante contre le cardinal, et n'osait éclater.

Gaston, abandonné parce qu'il n'était pas assez fort, traversa le royaume, plutôt comme un fugitif suivi de bandits étrangers que comme un prince qui venait combattre un roi. Il arrive enfin dans le Languedoc. Le duc de Montmorency y a rassemblé, à ses dépens et à force de promesses, six à sept mille hommes que l'on compte pour une armée. La division, qui se met toujours dans les partis, affaiblit les forces de Gaston dès qu'elles purent agir. Le duc d'Elbeuf, favori de Monsieur, voulait partager le commandement avec le duc de Montmorency, qui avait tout fait, et qui se trouvait dans son gouvernement.

(1er septembre 1632) La journée de Castelnaudary commença par des reproches entre Gaston et Montmorency. Cette journée fut à peine un combat; ce fut une rencontre, une escarmouche, où le duc se porta, avec quelques seigneurs du parti, contre un petit détachement de l'armée royale, commandée par le maréchal de Schomberg; soit impétuosité naturelle, soit dépit et désespoir, soit encore débauche de vin, qui n'était alors que trop commune, il franchit un large fossé suivi seulement de cinq ou six personnes; c'était la manière de combattre de l'ancienne chevalerie, et non pas celle d'un général. Ayant pénétré dans les rangs ennemis, il y tomba percé de coups, et fut pris à la vue de Gaston et de sa petite armée, qui ne fit aucun mouvement pour le secourir.

Gaston n'était pas le seul fils de Henri IV présent à cette journée; le comte de Moret, bâtard de ce monarque et de Mlle du Breuil,

se hasarda plus que le fils légitime ; il ne voulut point abandonner le duc de Montmorency, et fut tué à ses côtés. C'est ce même comte de Moret qu'on a fait revivre depuis, et qu'on a prétendu avoir été longtemps ermite : vaine fable mêlée à ces tristes événements.

Le moment de la prise de Montmorency fut celui du découragement de Gaston, et de la dispersion d'une armée que Montmorency seul lui avait donnée.

Alors ce prince ne put que se soumettre. La cour lui envoie le conseiller d'État Bullion, contrôleur général des finances, qui lui promit la grâce du duc de Montmorency. Cependant le roi ne stipula point cette grâce dans le traité qu'il fit avec son frère, ou plutôt dans l'amnistie qu'on lui accorda ; ce n'est pas agir avec grandeur que de tromper les malheureux et les faibles ; mais le cardinal voulait, par tous les moyens, l'avilissement de Monsieur et la mort de Montmorency. Gaston même promit, par un article du traité, *d'aimer le cardinal de Richelieu.*

On n'ignore point la triste fin du maréchal duc de Montmorency. Son supplice fut juste, si celui de Marillac ne l'avait pas été ; mais la mort d'un homme de si grande espérance, qui avait gagné des batailles, et que son extrême valeur, sa générosité, ses grâces, avaient rendu cher à toute la France, rendit le cardinal plus odieux que n'avait fait la mort de Marillac. On a écrit que, lorsqu'il fut conduit en prison, on lui trouva un bracelet au bras, avec le portrait de la reine Anne d'Autriche : cette particularité a toujours passé pour constante à la cour ; elle est conforme à l'esprit du temps. Mme de Motteville, confidente de cette reine, avoue dans ses Mémoires que le duc de Montmorency avait, comme Buckingham, fait vanité d'être touché de ses charmes ; c'était le *galantear* des Espagnols, quelque chose d'approchant des sigisbés d'Italie, un reste de chevalerie, mais qui ne devait pas adoucir la sévérité de Louis XIII. Montmorency, avant d'aller à la mort (30 octobre 1632), légua un fameux tableau du Carrache au cardinal. Ce n'était pas là l'esprit du temps, mais un sentiment étranger inspiré aux approches de la mort, regardé par les uns comme un christianisme héroïque, et par les autres comme une faiblesse.

(15 novembre 1632) Monsieur n'étant revenu en France que pour faire périr sur l'échafaud son ami et son défenseur, réduit à n'être qu'exilé de la cour par grâce, et craignant pour sa liberté, sort encore du royaume, et va chez les Espagnols rejoindre sa mère à Bruxelles.

Sous un autre ministère, une reine, un héritier présomptif de la France, retirés chez les ennemis de l'État, tous les ordres du royaume mécontents, cent familles qui avaient du sang à venger, eussent pu déchirer le royaume dans les nouvelles circonstances où se trouvait l'Europe. Gustave-Adolphe, le fléau de la maison d'Autriche, fut tué alors (16 novembre 1632), au milieu de sa victoire de Lutzen, auprès de Leipsick ; et l'empereur, délivré de cet ennemi, pouvait avec l'Espagne accabler la France. Mais, ce qui n'était presque jamais arrivé, les Suédois se soutinrent dans un pays étranger après la mort de leur chef. L'Allemagne fut aussi troublée, aussi sanglante qu'auparavant, et l'Espagne devint tous les jours plus faible. Toute cabale devait donc être écrasée sous le pouvoir du cardinal. Cependant il n'y eut pas un jour sans intrigues et sans factions. Lui-même y donnait lieu par des faiblesses secrètes qui se mêlent toujours sourdement aux grandes affaires, et qui, malgré tous les déguisements qui les cachent, décèlent les petitesses de la grandeur.

On prétend que la duchesse de Chevreuse, toujours intrigante et belle encore, engageait le cardinal ministre, par ses artifices, dans la passion qu'elle voulait lui inspirer, et qu'elle le sacrifiait au garde des sceaux Châteauneuf. Le commandeur de Jars et d'autres entraient dans la confidence. La reine Anne, femme de Louis XIII, n'avait d'autre consolation, dans la perte de son crédit, que d'aider la duchesse de Chevreuse à rabaisser par le ridicule celui qu'elle ne pouvait perdre. La duchesse feignait du goût pour le cardinal, et formait des intrigues, dans l'attente de sa mort, que de fréquentes maladies faisaient voir aussi prochaine qu'on la souhaitait. Un terme injurieux dont on se servait, dans cette cabale, pour désigner le cardinal fut ce qui l'offensa davantage [1].

Le garde des sceaux fut mis en prison sans forme de procès, parce qu'il n'y avait point de procès à lui faire. Le commandeur de Jars et d'autres, qu'on accusa de conserver quelques intelligences avec le frère et la mère du roi, furent condamnés par des commissaires à perdre la tête. Le commandeur eut sa grâce sur l'échafaud, mais les autres furent exécutés.

(1633) On ne poursuivait pas seulement les sujets qu'on pouvait accuser d'être dans les intérêts de Gaston ; le duc de Lorraine, Charles IV, en fut la victime. Louis XIII s'empara de Nancy, et promit de lui rendre sa capitale quand ce prince lui mettrait entre les mains sa sœur Marguerite de Lorraine, qui avait secrè-

1. La reine Anne et la duchesse l'appelaient *cul pourri*. (*Note de Voltaire.*)

tement épousé Monsieur. Ce mariage était une nouvelle source de disputes et de querelles dans l'État et dans l'Église. Ces disputes même pouvaient un jour entraîner une grande révolution. Il s'agissait de la succession à la couronne ; et depuis la question de la loi salique, on n'en avait point débattu de plus importante.

Le roi voulait que le mariage de son frère avec Marguerite de Lorraine fût déclaré nul. Gaston n'avait qu'une fille de son premier mariage avec l'héritière de Montpensier. Si l'héritier présomptif du royaume persistait dans son nouveau mariage, s'il en naissait un prince, le roi prétendait que ce prince fût déclaré bâtard et incapable d'hériter.

C'était évidemment insulter les usages de la religion ; mais la religion n'ayant pu être instituée que pour le bien des États, il est certain que quand ces usages sont nuisibles ou dangereux, il faut les abolir.

Le mariage de Monsieur avait été célébré en présence de témoins, autorisé par le père et par toute la famille de son épouse, consommé, reconnu juridiquement par les parties, confirmé solennellement par l'archevêque de Malines. Toute la cour de Rome, toutes les universités étrangères, regardaient ce mariage comme valide et indissoluble ; la faculté même de Louvain déclara depuis qu'il n'était pas au pouvoir du pape de le casser, et que c'était un sacrement ineffaçable.

Le bien de l'État exigeait qu'il ne fût point permis aux princes du sang de disposer d'eux sans la volonté du roi ; ce même bien de l'État pouvait, dans la suite, exiger qu'on reconnût pour roi légitime de France le fruit de ce mariage déclaré illégitime ; mais ce danger était éloigné, l'intérêt présent parlait, et il importait qu'il fût décidé, malgré l'Église, qu'un sacrement tel que le mariage doit être annulé quand il n'a pas été précédé de l'aveu de celui qui tient lieu du père de famille.

(Septembre 1634) Un édit du conseil fit ce que Rome et les conciles n'eussent pas fait, et le roi vint avec le cardinal faire vérifier cet édit au parlement de Paris. Le cardinal parla dans ce lit de justice en qualité de premier ministre et de pair de France. Vous saurez quelle était l'éloquence de ces temps-là, par deux ou trois traits de la harangue du cardinal ; il dit « que convertir une âme c'était plus que créer le monde ; que le roi n'osait toucher à la reine sa mère non plus qu'à l'arche ; et qu'il n'arrive jamais plus de deux ou trois rechutes aux grandes maladies, si les parties nobles ne sont gâtées ». Presque toute la harangue est dans ce style, et encore était-elle une des moins mauvaises qu'on pro-

nonçât alors. Ce faux goût, qui régna si longtemps, n'ôtait rien au génie du ministre, et l'esprit du gouvernement a toujours été compatible avec la fausse éloquence et le faux bel esprit. Le mariage de Monsieur fut solennellement cassé ; et même l'assemblée générale du clergé, en 1635, se conformant à l'édit, déclara nuls les mariages des princes du sang contractés sans la volonté du roi. Rome ne vérifia pas cette loi de l'État et de l'Église de France.

L'état de la maison royale devenait problématique en Europe. Si l'héritier présomptif du royaume persistait dans un mariage réprouvé en France, les enfants nés de ce mariage étaient bâtards en France, et auraient besoin d'une guerre civile pour hériter : s'il prenait une autre femme, les enfants nés de ce nouveau mariage étaient bâtards à Rome, et ils faisaient une guerre civile contre les enfants du premier lit. Ces extrémités furent prévenues par la fermeté de Monsieur : il n'en eut qu'en cette occasion, et le roi consentit enfin, au bout de quelques années, à reconnaître la femme de son frère ; mais l'édit qui casse tous les mariages des princes du sang contractés sans l'aveu du roi est demeuré dans toute sa force.

Cette opiniâtreté du cardinal à poursuivre le frère du roi jusque dans l'intérieur de sa maison, à lui ôter sa femme, à dépouiller le duc de Lorraine, son beau-frère, à tenir la reine mère dans l'exil et dans l'indigence, soulève enfin les partisans de ces princes, et il y eut un complot de l'assassiner : on accusa juridiquement le P. Chanteloube de l'Oratoire, aumônier de Marie de Médicis, d'avoir suborné des meurtriers, dont l'un fut roué à Metz. Ces attentats furent très-rares : on avait conspiré bien plus souvent contre la vie de Henri IV ; mais les plus grandes inimitiés produisent moins de crimes que le fanatisme.

Le cardinal, mieux gardé que Henri IV, n'avait rien à craindre ; il triomphait de tous ses ennemis. La cour de la reine Marie et de Monsieur, errante et désolée, était encore plongée dans les dissensions qui suivent la faction et le malheur.

Le cardinal de Richelieu avait de plus puissants ennemis à combattre. Il résolut, malgré tous les troubles secrets qui agitaient l'intérieur du royaume, d'établir la force et la gloire de la France au dehors, et de remplir le grand projet de Henri IV, en faisant une guerre ouverte à toute la maison d'Autriche, en Allemagne, en Italie, en Espagne. Cette guerre le rendait nécessaire à un maître qui ne l'aimait pas, et auprès duquel on était souvent prêt de le perdre. Sa gloire était intéressée dans cette entreprise ;

le temps paraissait venu d'accabler la puissance d'Autriche dans son déclin. La Picardie et la Champagne étaient les bornes de la France : on pouvait les reculer, tandis que les Suédois étaient encore dans l'empire. Les Provinces-Unies étaient prêtes d'attaquer le roi d'Espagne dans la Flandre, pour peu que la France les secondât. Ce sont là les seuls motifs de la guerre contre l'empereur, qui ne finit que par les traités de Vestphalie, et de celle contre le roi d'Espagne, qui dura longtemps après jusqu'au traité des Pyrénées : toutes les autres raisons ne furent que des prétextes.

(6 décembre 1634) La cour de France jusqu'alors, sous le nom d'alliée des Suédois et de médiatrice dans l'empire, avait cherché à profiter des troubles de l'Allemagne. Les Suédois avaient perdu une grande bataille à Nordlingen ; leur défaite même servit à la France, car elle les mit dans sa dépendance. Le chancelier Oxenstiern vint rendre hommage, dans Compiègne, à la fortune du cardinal, qui dès lors fut le maître des affaires en Allemagne, au lieu qu'Oxenstiern l'était auparavant. Il fait en même temps un traité avec les États-Généraux pour partager d'avance avec eux les Pays-Bas espagnols, qu'il comptait subjuguer aisément.

Louis XIII envoya déclarer la guerre à Bruxelles par un héraut d'armes. Ce héraut devait présenter un cartel au cardinal infant, fils de Philippe III, gouverneur des Pays-Bas. On peut observer que ce prince cardinal, suivant l'usage du temps, commandait des armées. Il avait été l'un des chefs qui gagnèrent la bataille de Nordlingen contre les Suédois. On vit dans ce siècle les cardinaux de Richelieu, de La Valette, et de Sourdis, endosser la cuirasse, et marcher à la tête des troupes : tous ces usages ont changé. La déclaration de guerre par un héraut d'armes ne se renouvela plus depuis ce temps-là : on se contenta de publier la guerre chez soi, sans l'aller signifier à ses ennemis.

Le cardinal de Richelieu attira encore le duc de Savoie et le duc de Parme dans cette ligue : il s'assura surtout du duc Bernard de Veimar, en lui donnant quatre millions de livres par an, et lui promettant le landgraviat d'Alsace. Aucun des événements ne répondit aux arrangements qu'avait pris la politique. Cette Alsace, que Veimar devait posséder, tomba longtemps après dans les mains de la France ; et Louis XIII, qui devait partager en une campagne les Pays-Bas espagnols avec les Hollandais, perdit son armée, et fut près de voir toute la Picardie en proie aux Espagnols (1636). Ils avaient pris Corbie. Le comte de Galas, général de l'empereur, et le duc de Lorraine, étaient déjà auprès de Dijon. Les armes de la France furent d'abord malheureuses de tous les

côtés. Il fallut faire de grands efforts pour résister à ceux qu'on croyait si facilement abattre.

Enfin le cardinal fut en peu de temps sur le point d'être perdu par cette guerre même qu'il avait suscitée pour sa grandeur et pour celle de la France. Le mauvais succès des affaires publiques diminua quelque temps sa puissance à la cour. Gaston, dont la vie était un reflux perpétuel de querelles et de raccommodements avec le roi son frère, était revenu en France ; et le cardinal fut obligé de laisser à ce prince et au comte de Soissons le commandement de l'armée qui reprit Corbie (1636). Il se vit alors exposé au ressentiment des deux princes. C'était, comme on l'a déjà dit, le temps des conspirations ainsi que des duels. Les mêmes personnes qui depuis excitèrent, avec le cardinal de Retz, les premiers troubles de la Fronde, et qui firent les barricades, embrassaient dès lors toutes les occasions d'exercer cet esprit de faction qui les dévorait. Gaston et le comte de Soissons consentirent à tout ce que ces conspirateurs pourraient attenter contre le cardinal. Il fut résolu de l'assassiner chez le roi même ; mais le duc d'Orléans, qui ne faisait jamais rien qu'à demi, effrayé de l'attentat, ne donna point le signal dont les conjurés étaient convenus. Ce grand crime ne fut qu'un projet inutile.

Les Impériaux furent chassés de la Bourgogne ; les Espagnols, de la Picardie ; le duc de Veimar réussit en Alsace, et s'empara de presque tout ce landgraviat que la France lui avait garanti. Enfin, après plus d'avantages que de malheurs, la fortune, qui sauva la vie du cardinal de tant de conspirations, sauva aussi sa gloire, qui dépendait des succès.

(1637) Cet amour de la gloire lui faisait rechercher l'empire des lettres et du bel esprit jusque dans la crise des affaires publiques et des siennes, et parmi les attentats contre sa personne. Il érigeait dans ce temps-là même l'Académie française, et donnait dans son palais des pièces de théâtre auxquelles il travaillait quelquefois. Il reprenait sa hauteur et sa fierté sévère dès que le péril était passé. Car ce fut encore dans ce temps qu'il fomenta les premiers troubles d'Angleterre, et qu'il écrivit au comte d'Estrades ce billet, avant-coureur des malheurs de Charles Ier : « Le roi d'Angleterre, avant qu'il soit un an, verra qu'il ne faut pas me mépriser. »

(1638) Lorsque le siége de Fontarabie fut levé par le prince de Condé, son armée battue, et le duc de La Valette accusé de n'avoir pas secouru le prince de Condé, il fit condamner La Valette fugitif par des commissaires auxquels le roi présida lui-

même. C'était l'ancien usage du gouvernement de la pairie, quand les rois n'étaient encore regardés que comme les chefs des pairs; mais sous un gouvernement purement monarchique, la présence, la voix du souverain dirigeait trop l'opinion des juges.

(1638) Cette guerre, excitée par le cardinal, ne réussit que quand le duc de Veimar eut enfin gagné une bataille complète, dans laquelle il fit quatre généraux de l'empereur prisonniers, qu'il s'établit dans Fribourg et dans Brisach, et qu'enfin la branche d'Autriche espagnole eut perdu le Portugal par la seule conspiration heureuse de ces temps-là, et qu'elle perdit encore la Catalogne par une révolte ouverte, sur la fin de 1640. Mais avant que la fortune eût disposé de tous ces événements extraordinaires en faveur de la France, le pays était exposé à la ruine; les troupes commençaient à être mal payées. Grotius, ambassadeur de Suède à Paris, dit que les finances étaient mal administrées. Il avait bien raison, car le cardinal fut obligé, quelque temps après la perte de Corbie, de créer vingt-quatre nouveaux conseillers du parlement et un président. Certainement on n'avait pas besoin de nouveaux juges; et il était honteux de n'en faire que pour tirer quelque argent de la vente des charges. Le parlement se plaignit. Le cardinal, pour toute réponse, fit mettre en prison cinq magistrats qui s'étaient plaints en hommes libres. Tout ce qui lui résistait dans la cour, dans le parlement, dans les armées, était disgracié, exilé, ou emprisonné.

C'est une chose peu digne d'attention qu'il ne se trouva que vingt personnes qui achetassent ces places de juges; mais ce qui fait connaître l'esprit des hommes, et surtout des Français, c'est que ces nouveaux membres furent longtemps l'objet de l'aversion et du mépris de tout le corps; c'est que, dans la guerre de la Fronde, ils furent obligés de payer chacun quinze mille livres pour obtenir les bonnes grâces de leurs confrères, par cette contribution à la guerre contre le gouvernement; c'est, comme vous le verrez[1], qu'ils en eurent le sobriquet de *Quinze-Vingts;* c'est qu'enfin, de nos jours, quand on a voulu supprimer des conseillers inutiles, le parlement, qui avait éclaté contre l'introduction des membres surnuméraires, a éclaté contre la suppression. C'est ainsi que les mêmes choses sont bien ou mal reçues selon les temps, et qu'on se plaint souvent autant de la guérison que de la blessure.

1. Chapitre IV du *Siècle de Louis XIV.* Lorsqu'en 1761 Voltaire se servait des mots *Comme vous le verrez,* il avait réimprimé le *Siècle de Louis XIV* à la suite de l'*Essai.*

Louis XIII avait toujours besoin d'un confident, qu'on appelle un *favori*, qui pût amuser son humeur triste, et recevoir les confidences de ses amertumes. Le duc de Saint-Simon occupait ce poste; mais, n'ayant pas assez ménagé le cardinal, il fut éloigné de la cour et relégué à Blayes.

Le roi s'attachait quelquefois à des femmes : il aimait Mlle de La Fayette, fille d'honneur de la reine régnante, comme un homme faible, scrupuleux, et peu voluptueux, peut aimer. Le jésuite Caussin, confesseur du roi, favorisait cette liaison, qui pouvait servir à faire rappeler la reine mère. Mlle de La Fayette, en se laissant aimer du roi, était dans les intérêts des deux reines, contre le cardinal ; mais le ministre l'emporta sur la maîtresse et sur le confesseur, comme il l'avait emporté sur les deux reines. Mlle de La Fayette, intimidée, fut obligée de se jeter dans un couvent (1637), et bientôt après le confesseur Caussin fut arrêté et relégué en basse Bretagne.

Ce même jésuite Caussin avait conseillé à Louis XIII de mettre le royaume sous la protection de la Vierge, pour sanctifier l'amour du roi et de Mlle de La Fayette, qui n'était regardé que comme une liaison du cœur à laquelle les sens avaient très-peu de part. Le conseil fut suivi, et le cardinal de Richelieu remplit cette idée l'année suivante, tandis que Caussin célébrait en mauvais vers, à Quimper-Corentin, l'attachement particulier de la Vierge pour le royaume de France. Il est vrai que la maison d'Autriche avait aussi Marie pour protectrice; de sorte que, sans les armes des Suédois et du duc de Veimar, protestants, la sainte Vierge eût été apparemment fort indécise.

La duchesse de Savoie, Christine, fille de Henri IV, veuve de Louis Amédée, et régente de la Savoie, avait aussi un confesseur jésuite qui cabalait dans cette cour, et qui irritait sa pénitente contre le cardinal de Richelieu. Le ministre préféra la vengeance et l'intérêt de l'État au droit des gens; il ne balança pas à faire saisir ce jésuite dans les États de la duchesse.

Remarquez ici que vous ne verrez jamais dans l'histoire aucun trouble, aucune intrigue de cour, dans lesquels les confesseurs des rois ne soient entrés ; et que souvent ils ont été disgraciés. Un prince est assez faible pour consulter son confesseur sur les affaires d'État (et c'est là le plus grand inconvénient de la confession auriculaire) : le confesseur, qui est presque toujours d'une faction, tâche de faire regarder à son pénitent cette faction comme la volonté de Dieu; le ministre en est bientôt instruit : le confesseur est puni, et on en prend un autre qui emploie le même artifice.

(1637) Les intrigues de cour, les cabales, continuent toujours. La reine Anne d'Espagne, que nous nommons Anne d'Autriche, pour avoir écrit à la duchesse de Chevreuse, ennemie du cardinal et fugitive, est traitée comme une sujette criminelle. Ses papiers sont saisis, et elle subit un interrogatoire devant le chancelier Séguier. Il n'y avait point d'exemple en France d'un pareil procès criminel.

Tous ces traits rapprochés forment le tableau qui peint ce ministère. Le même homme semblait destiné à dominer sur toute la famille de Henri IV : à persécuter sa veuve dans les pays étrangers ; à maltraiter Gaston, son fils ; à soulever des partis contre la reine d'Angleterre, sa fille ; à se rendre maître de la duchesse de Savoie, son autre fille ; enfin à humilier Louis XIII en le rendant puissant, et à faire trembler son épouse.

Tout le temps de son ministère se passa ainsi à exciter la haine et à se venger ; et l'on vit presque chaque année des rébellions et des châtiments. La révolte du comte de Soissons fut la plus dangereuse : elle était appuyée par le duc de Bouillon, fils du maréchal, qui le reçut dans Sedan ; par le duc de Guise, petit-fils du Balafré, qui, avec le courage de ses ancêtres, voulait en faire revivre la fortune ; enfin par l'argent du roi d'Espagne, et par ses troupes des Pays-Bas. Ce n'était pas une tentative hasardée comme celle de Gaston.

Le comte de Soissons et le duc de Bouillon avaient une bonne armée ; ils savaient la conduire, et, pour plus grande sûreté, tandis que cette armée devait s'avancer, on devait assassiner le cardinal, et faire soulever Paris. Le cardinal de Retz, encore très-jeune, faisait dans ce complot son apprentissage de conspirations. (1641) La bataille de la Marfée, que le comte de Soissons gagna, près de Sedan, contre les troupes du roi, devait encourager les conjurés ; mais la mort de ce prince, tué dans la bataille, tira encore le cardinal de ce nouveau danger. Il fut, cette fois seule, dans l'impuissance de punir. Il ne savait pas la conspiration contre sa vie, et l'armée révoltée était victorieuse. Il fallut négocier avec le duc de Bouillon, possesseur de Sedan. Le seul duc de Guise, le même qui depuis se rendit maître de Naples, fut condamné par contumace au parlement de Paris.

Le duc de Bouillon, reçu en grâce à la cour, et raccommodé en apparence avec le cardinal, jura d'être fidèle, et dans le même temps il tramait une nouvelle conspiration. Comme tout ce qui approchait du roi haïssait le ministre, et qu'il fallait toujours au roi un favori, Richelieu lui avait donné lui-même le

jeune d'Effiat Cinq-Mars, afin d'avoir sa propre créature auprès du monarque. Ce jeune homme, devenu bientôt grand-écuyer, prétendit entrer dans le conseil ; et le cardinal, qui ne le voulut pas souffrir, eut aussitôt en lui un ennemi irréconciliable. Ce qui enhardit le plus Cinq-Mars à conspirer, ce fut le roi lui-même. Souvent mécontent de son ministre, offensé de son faste, de sa hauteur, de son mérite même, il confiait ses chagrins à son favori, qu'il appelait *cher ami*, et parlait de Richelieu avec tant d'aigreur qu'il enhardit Cinq-Mars à lui proposer plus d'une fois de l'assassiner ; et c'est ce qui est prouvé par une lettre de Louis XIII lui-même au chancelier Séguier. Mais ce même roi fut ensuite si mécontent de son favori qu'il le bannit souvent de sa présence ; de sorte que bientôt Cinq-Mars haït également Louis XIII et Richelieu. Il avait eu déjà des intelligences avec le comte de Soissons : il les continuait avec le duc de Bouillon, et enfin Monsieur, qui, après ses entreprises malheureuses, se tenait tranquille dans son apanage de Blois, ennuyé de cette oisiveté, et pressé par ses confidents, entra dans le complot. Il ne s'en faisait point qui n'eût pour base la mort du cardinal ; et ce projet, tant de fois tenté, ne fut exécuté jamais.

(1642) Louis XIII et Richelieu, tous deux attaqués déjà d'une maladie plus dangereuse que les conspirations, et qui les conduisit bientôt au tombeau, marchaient en Roussillon pour achever d'ôter cette province à la maison d'Autriche. Le duc de Bouillon, à qui l'on n'aurait pas dû donner une armée à commander lorsqu'il sortait d'une bataille contre les troupes du roi, en commandait pourtant une en Piémont contre les Espagnols ; et c'est dans ce temps-là même qu'il conspirait avec Monsieur et avec Cinq-Mars. Les conjurés faisaient un traité avec le comte-duc Olivarès pour introduire une armée espagnole en France, et pour y mettre tout en confusion dans une régence qu'on croyait prochaine, et dont chacun espérait profiter. Cinq-Mars alors, ayant suivi le roi à Narbonne, était mieux que jamais dans ses bonnes grâces ; et Richelieu, malade à Tarascon, avait perdu toute sa faveur, et ne conservait que l'avantage d'être nécessaire.

(1642) Le bonheur du cardinal voulut encore que le complot fût découvert, et qu'une copie du traité lui tombât entre les mains. Il en coûta la vie à Cinq-Mars. C'était une anecdote transmise par les courtisans de ce temps-là, que le roi, qui avait si souvent appelé le grand-écuyer *cher ami*, tira sa montre de sa poche à l'heure destinée pour l'exécution, et dit : « Je crois que *cher ami* fait à présent une vilaine mine. » Le duc de Bouillon fut

arrêté au milieu de son armée à Casal. Il sauva sa vie, parce qu'on avait plus besoin de sa principauté de Sedan que de son sang. Celui qui avait deux fois trahi l'État conserva sa dignité de prince, et eut en échange de Sedan des terres d'un plus grand revenu. De Thou, à qui on ne reprochait que d'avoir su la conspiration, et qui l'avait désapprouvée, fut condamné à mort pour ne l'avoir pas révélée. En vain il représenta qu'il n'aurait pu prouver sa déposition, et que s'il avait accusé le frère du roi d'un crime d'État dont il n'avait point de preuves, il aurait bien plus mérité la mort. Une justification si évidente ne fut point reçue du cardinal, son ennemi personnel. Les juges le condamnèrent suivant une loi de Louis XI, dont le seul nom suffit pour faire voir que la loi était cruelle[1]. La reine elle-même était dans le secret de la conspiration; mais, n'étant point accusée, elle échappa aux mortifications qu'elle aurait essuyées. Pour Gaston, duc d'Orléans, il accusa ses complices à son ordinaire, s'humilia, consentit à rester à Blois, sans gardes, sans honneurs; et sa destinée fut toujours de traîner ses amis à la prison ou à l'échafaud.

Le cardinal déploya dans sa vengeance, autorisée de la justice, toute sa rigueur hautaine. On le vit traîner le grand-écuyer à sa suite, de Tarascon à Lyon, sur le Rhône, dans un bateau attaché au sien, frappé lui-même à mort, et triomphant de celui qui allait mourir par le dernier supplice. De là le cardinal se fit porter à Paris, sur les épaules de ses gardes, dans une chambre ornée, où il pouvait tenir deux hommes à côté de son lit : ses gardes se relayaient, on abattait des pans de muraille pour le faire entrer plus commodément dans les villes : c'est ainsi qu'il alla mourir à Paris (4 décembre 1642), à cinquante-huit ans, et qu'il laissa le roi satisfait de l'avoir perdu et embarrassé d'être le maître.

On dit que ce ministre régna encore après sa mort, parce qu'on remplit quelques places vacantes de ceux qu'il avait nommés; mais les brevets étaient expédiés avant sa mort, et ce qui prouve sans réplique qu'il avait trop régné et qu'il ne régnait plus, c'est

1. Le fils de Barnevelt fut condamné en Hollande sur une semblable accusation; le Florentin Nera l'avait été de même à Florence en 1497; cependant le jurisconsulte milanais Gigas s'était élevé contre cette excessive sévérité : *Qui tales condemnant*, dit-il, *non sunt judices, sed carnifices*. Huygens de Zuilichem, père du célèbre Huygens, fit sur la mort de M. de Thou ce distique latin :

O legum subtile nefas! quibus inter amicos
Nolle fidem frustra prodere, proditio est.

Le duc de Bouillon était neveu du stathouder, allié de la France, et qui de plus avait servi le cardinal auprès de Louis XIII. (K.)

que tous ceux qu'il avait fait enfermer à la Bastille en sortirent, comme des victimes déliées qu'il ne fallut plus immoler à sa vengeance. Il légua au roi trois millions de notre monnaie d'aujourd'hui, à cinquante livres le marc, somme qu'il tenait toujours en réserve. La dépense de sa maison, depuis qu'il était premier ministre, montait à mille écus par jour. Tout chez lui était splendeur et faste, tandis que chez le roi tout était simplicité et négligence ; ses gardes entraient jusqu'à la porte de la chambre, quand il allait chez son maître ; il précédait partout les princes du sang. Il ne lui manquait que la couronne, et même, lorsqu'il était mourant, et qu'il se flattait encore de survivre au roi, il prenait des mesures pour être régent du royaume. La veuve de Henri IV l'avait précédé de cinq mois (3 juillet 1642), et Louis XIII le suivit cinq mois après.

(Mai 1643) Il était difficile de dire lequel des trois fut le plus malheureux. La reine mère, longtemps errante, mourut à Cologne dans la pauvreté. Le fils, maître d'un beau royaume, ne goûta jamais ni les plaisirs de la grandeur, s'il en est, ni ceux de l'humanité : toujours sous le joug, et toujours voulant le secouer; malade, triste, sombre, insupportable à lui-même ; n'ayant pas un serviteur dont il fût aimé ; se défiant de sa femme ; haï de son frère ; quitté par ses maîtresses, sans avoir connu l'amour ; trahi par ses favoris, abandonné sur le trône ; presque seul au milieu d'une cour qui n'attendait que sa mort, qui la prédisait sans cesse, qui le regardait comme incapable d'avoir des enfants ; le sort du moindre citoyen paisible dans sa famille était bien préférable au sien.

Le cardinal de Richelieu fut peut-être le plus malheureux des trois, parce qu'il était le plus haï, et qu'avec une mauvaise santé il avait à soutenir, de ses mains teintes de sang, un fardeau immense dont il fut souvent prêt d'être écrasé.

Dans ce temps de conspirations et de supplices le royaume fleurit pourtant, et, malgré tant d'afflictions, le siècle de la politesse et des arts s'annonçait. Louis XIII n'y contribua en rien, mais le cardinal de Richelieu servit beaucoup à ce changement. La philosophie ne put, il est vrai, effacer la rouille scolastique ; mais Corneille commença, en 1636, par la tragédie du *Cid*, le siècle qu'on appelle celui de Louis XIV. Le Poussin égala Raphaël d'Urbin dans quelques parties de la peinture. La sculpture fut bientôt perfectionnée par Girardon, et le mausolée même du cardinal de Richelieu en est une preuve. Les Français commencèrent à se rendre recommandables, surtout par les grâces et les politesses de l'esprit : c'était l'aurore du bon goût.

La nation n'était pas encore ce qu'elle devint depuis ; ni le commerce n'était bien cultivé, ni la police générale établie. L'intérieur du royaume était encore à régler; nulle belle ville, excepté Paris, qui manquait encore de bien des choses nécessaires, comme on peut le voir ci-après dans le *Siècle de Louis XIV*[1]. Tout était aussi différent dans la manière de vivre que dans les habillements, de tout ce qu'on voit aujourd'hui. Si les hommes de nos jours voyaient les hommes de ce temps-là, ils ne croiraient pas voir leurs pères. Les petites bottines, le pourpoint, le manteau, le grand collet de point, les moustaches, et une petite barbe en pointe, les rendraient aussi méconnaissables pour nous que leurs passions pour les complots, leur fureur des duels, leurs festins au cabaret, leur ignorance générale malgré leur esprit naturel.

La nation n'était pas aussi riche qu'elle l'est devenue en espèces monnayées et en argent travaillé : aussi le ministère, qui tirait ce qu'il pouvait du peuple, n'avait guère, par année, que la moitié du revenu de Louis XIV. On était encore moins riche en industrie. Les manufactures grossières de draps de Rouen et d'Elbeuf étaient les plus belles qu'on connût en France : point de tapisseries, point de cristaux, point de glaces. L'art de l'horlogerie était faible, et consistait à mettre une corde à la fusée d'une montre : on n'avait point encore appliqué le pendule aux horloges. Le commerce maritime, dans les Échelles du Levant, était dix fois moins considérable qu'aujourd'hui ; celui de l'Amérique se bornait à quelques pelleteries du Canada : nul vaisseau n'allait aux Indes orientales, tandis que la Hollande y avait des royaumes, et l'Angleterre de grands établissements.

Ainsi la France possédait bien moins d'argent que sous Louis XIV. Le gouvernement empruntait à un plus haut prix ; les moindres intérêts qu'il donnait pour la constitution des rentes étaient de sept et demi pour cent à la mort du cardinal de Richelieu. On peut tirer de là une preuve invincible, parmi tant d'autres, que le testament qu'on lui attribue ne peut être de lui. Le faussaire ignorant et absurde qui a pris son nom dit, au chapitre Ier de la seconde partie, que la jouissance fait le remboursement entier de ces rentes en sept années et demie : il a pris le denier sept et demi pour la septième et demie partie de cent ; et il n'a pas vu que le remboursement d'un capital supposé sans intérêt, et sept années et demie, ne donne pas sept et demi par année, mais près de quatorze. Tout ce qu'il dit dans ce chapitre est d'un

1. Chapitre XXIX ; voyez aussi la note de la page 25.

homme qui n'entend pas mieux les premiers éléments de l'arithmétique que ceux des affaires. J'entre ici dans ce petit détail, seulement pour faire voir combien les noms en imposent aux hommes : tant que cette œuvre de ténèbres a passé pour être du cardinal de Richelieu, on l'a louée comme un chef-d'œuvre ; mais quand on a reconnu la foule des anachronismes, des erreurs sur les pays voisins, des fausses évaluations, et l'ignorance absurde avec laquelle il est dit que la France avait plus de ports sur la Méditerranée que la monarchie espagnole ; quand on a vu enfin que dans un prétendu Testament politique du cardinal de Richelieu, il n'était pas dit un seul mot de la manière dont il fallait se conduire dans la guerre qu'on avait à soutenir : alors on a méprisé ce chef-d'œuvre qu'on avait admiré sans examen.

CHAPITRE CLXXVII.

DU GOUVERNEMENT ET DES MŒURS DE L'ESPAGNE DEPUIS PHILIPPE II JUSQU'A CHARLES II.

On voit, depuis la mort de Philippe II, les monarques espagnols affermir leur pouvoir absolu dans leurs États, et perdre insensiblement leur crédit dans l'Europe. Le commencement de la décadence se fit sentir dès les premières années du règne de Philippe III : la faiblesse de son caractère se répandit sur toutes les parties de son gouvernement. Il était difficile d'étendre toujours des soins vigilants sur l'Amérique, sur les vastes possessions en Asie, sur celles d'Afrique, sur l'Italie, et les Pays-Bas ; mais son père avait vaincu ces difficultés, et les trésors du Mexique, du Pérou, du Brésil, des Indes orientales, devaient surmonter tous les obstacles. La négligence fut si grande, l'administration des deniers publics si infidèle, que, dans la guerre qui continuait toujours contre les Provinces-Unies, on n'eut pas de quoi payer les troupes espagnoles ; elles se mutinèrent, elles passèrent, au nombre de trois mille hommes, sous les drapeaux du prince Maurice. (1604) Un simple stathouder, avec un esprit d'ordre, payait mieux ses troupes que le souverain de tant de royaumes. Philippe III aurait pu couvrir les mers de vaisseaux, et les petites

provinces de Hollande et de Zélande en avaient plus que lui : leur flotte lui enlevait les principales îles Moluques (1606), et surtout Amboine, qui produit les plus précieuses épiceries, dont les Hollandais sont restés en possession. Enfin ces sept petites provinces rendaient sur terre les forces de cette vaste monarchie inutiles, et sur mer elles étaient plus puissantes.

(1609) Philippe III, en paix avec la France, avec l'Angleterre, n'ayant la guerre qu'avec cette république naissante, est obligé de conclure avec elle une trêve de douze années, de lui laisser tout ce qui était en sa possession, de lui assurer la liberté du commerce dans les Grandes-Indes, et de rendre enfin à la maison de Nassau ses biens situés dans les terres de la monarchie. Henri IV eut la gloire de conclure cette trêve par ses ambassadeurs. C'est d'ordinaire le parti le plus faible qui désire une trêve, et cependant le prince Maurice ne la voulait pas. Il fut plus difficile de l'y faire consentir que d'y résoudre le roi d'Espagne.

(1609) L'expulsion des Maures fit bien plus de tort à la monarchie. Philippe III ne pouvait venir à bout d'un petit nombre de Hollandais, et il put malheureusement chasser six à sept cent mille Maures de ses États. Ces restes des anciens vainqueurs de l'Espagne étaient la plupart désarmés, occupés du commerce et de la culture des terres, bien moins formidables en Espagne que les protestants ne l'étaient en France, et beaucoup plus utiles, parce qu'ils étaient laborieux dans le pays de la paresse. On les forçait à paraître chrétiens ; l'Inquisition les poursuivait sans relâche. Cette persécution produisit quelques révoltes, mais faibles et bientôt apaisées (1609). Henri IV voulut prendre ces peuples sous sa protection ; mais ses intelligences avec eux furent découvertes par la trahison d'un commis du bureau des affaires étrangères. Cet incident hâta leur dispersion. On avait déjà pris la résolution de les chasser ; ils proposèrent en vain d'acheter de deux millions de ducats d'or la permission de respirer l'air de l'Espagne. Le conseil fut inflexible : vingt mille de ces proscrits se réfugièrent dans des montagnes ; mais n'ayant pour armes que des frondes et des pierres, ils y furent bientôt forcés. On fut occupé, deux années entières, à transporter des citoyens hors du royaume, et à dépeupler l'État. Philippe se priva ainsi des plus laborieux de ses sujets, au lieu d'imiter les Turcs, qui savent contenir les Grecs, et qui sont bien éloignés de les forcer à s'établir ailleurs.

La plus grande partie des Maures espagnols se réfugièrent en Afrique, leur ancienne patrie ; quelques-uns passèrent en France, sous la régence de Marie de Médicis : ceux qui ne voulurent pas

renoncer à leur religion s'embarquèrent en France pour Tunis. Quelques familles, qui firent profession du christianisme, s'établirent en Provence, en Languedoc; il en vint à Paris même, et leur race n'y a pas été inconnue; mais enfin ces fugitifs se sont incorporés à la nation, qui a profité de la faute de l'Espagne, et qui ensuite l'a imitée dans l'émigration des réformés. C'est ainsi que tous les peuples se mêlent, et que toutes les nations sont absorbées les unes dans les autres, tantôt par les persécutions, tantôt par les conquêtes.

Cette grande émigration, jointe à celle qui arriva sous Isabelle, et aux colonies que l'avarice transplantait dans le nouveau monde, épuisait insensiblement l'Espagne d'habitants, et bientôt la monarchie ne fut plus qu'un vaste corps sans substance. La superstition, ce vice des âmes faibles, avilit encore le règne de Philippe III; sa cour ne fut qu'un chaos d'intrigues, comme celle de Louis XIII. Ces deux rois ne pouvaient vivre sans favoris, ni régner sans premiers ministres. Le duc de Lerme, depuis cardinal, gouverna longtemps le roi et le royaume : la confusion où tout était le chassa de sa place. Son fils lui succéda, et l'Espagne ne s'en trouva pas mieux.

(1621) Le désordre augmenta sous Philippe IV, fils de Philippe III. Son favori, le comte-duc Olivarès, lui fit prendre le nom de grand à son avénement : s'il l'avait été, il n'eût point eu de premier ministre. L'Europe et ses sujets lui refusèrent ce titre, et quand il eut perdu depuis le Roussillon par la faiblesse de ses armes, le Portugal par sa négligence, la Catalogne par l'abus de son pouvoir, la voix publique lui donna pour devise un fossé, avec ces mots : « Plus on lui ôte, plus il est grand. »

Ce beau royaume était alors peu puissant au dehors, et misérable au dedans. On n'y connaissait nulle police. Le commerce intérieur était ruiné par les droits qu'on continuait de lever d'une province à une autre. Chacune de ces provinces ayant été autrefois un petit royaume, les anciennes douanes subsistaient : ce qui avait été autrefois une loi regardée comme nécessaire devenait un abus onéreux. On ne sut point faire de toutes ces parties du royaume un tout régulier. Le même abus a été introduit en France; mais il était porté en Espagne à un tel excès qu'il n'était pas permis de transporter de l'argent de province à province. Nulle industrie ne secondait, dans ces climats heureux, les présents de la nature : ni les soies de Valence, ni les belles laines de l'Andalousie et de la Castille, n'étaient préparées par les mains espagnoles. Les toiles fines étaient un luxe très-peu connu. Les manufactures

flamandes, reste des monuments de la maison de Bourgogne, fournissaient à Madrid ce que l'on connaissait alors de magnificence. Les étoffes d'or et d'argent étaient défendues dans cette monarchie, comme elles le seraient dans une république indigente qui craindrait de s'appauvrir. En effet, malgré les mines du nouveau monde, l'Espagne était si pauvre que le ministère de Philippe IV se trouva réduit à la nécessité de la monnaie de cuivre, à laquelle on donna un prix presque aussi fort qu'à l'argent : il fallut que le maître du Mexique et du Pérou fît de la fausse monnaie pour payer les charges de l'État. On n'osait, si on en croit le sage Gourville, imposer des taxes personnelles, parce que ni les bourgeois ni les gens de la campagne, n'ayant presque point de meubles, n'auraient jamais pu être contraints à payer. Jamais ce que dit Charles-Quint ne se trouva si vrai : « En France tout abonde, tout manque en Espagne. »

Le règne de Philippe IV ne fut qu'un enchaînement de pertes et de disgrâces, et le comte-duc Olivarès fut aussi malheureux dans son administration que le cardinal de Richelieu fut heureux dans la sienne.

(1625) Les Hollandais, qui commencèrent la guerre à l'expiration de la trêve de douze années, enlèvent le Brésil à l'Espagne ; il leur en est resté Surinam. Ils prennent Mastricht, qui leur est enfin demeuré. Les armées de Philippe sont chassées de la Valteline et du Piémont par les Français, sans déclaration de guerre ; et enfin, lorsque la guerre est déclarée en 1635, Philippe IV est malheureux de tous côtés. L'Artois est envahi (1639) ; la Catalogne entière, jalouse de ses priviléges auxquels il attentait, se révolte, et se donne à la France (1640) ; le Portugal secoue le joug (1641) ; une conspiration aussi bien exécutée que bien conduite mit sur le trône la maison de Bragance. Le premier ministre, Olivarès, eut la confusion d'avoir contribué lui-même à cette grande révolution en envoyant de l'argent au duc de Bragance, pour ne point laisser de prétexte au refus de ce prince de venir à Madrid. Cet argent même servit à payer les conjurés.

La révolution n'était pas difficile. Olivarès avait eu l'imprudence de retirer une garnison espagnole de la forteresse de Lisbonne. Peu de troupes gardaient le royaume. Les peuples étaient irrités d'un nouvel impôt ; et enfin le premier ministre, qui croyait tromper le duc de Bragance, lui avait donné le commandement des armées (11 décembre 1640). La duchesse de Mantoue, vice-reine, fut chassée sans que personne prît sa défense. Un secrétaire d'État espagnol et un de ses commis furent les seules

victimes immolées à la vengeance publique. Toutes les villes du Portugal imitèrent l'exemple de Lisbonne presque dans le même jour. Jean de Bragance fut partout proclamé roi sans le moindre tumulte : un fils ne succède pas plus paisiblement à son père. Des vaisseaux partirent de Lisbonne pour toutes les villes de l'Asie et de l'Afrique, pour toutes les îles qui appartenaient à la couronne de Portugal : il n'y en eut aucune qui hésitât à chasser les gouverneurs espagnols. Tout ce qui restait du Brésil, ce qui n'avait point été pris par les Hollandais sur les Espagnols, retourna aux Portugais, et enfin les Hollandais, unis avec le nouveau roi don Juan de Bragance, lui rendirent ce qu'ils avaient pris à l'Espagne dans le Brésil.

Les îles Açores, Mozambique, Goa, Macao, furent animées du même esprit que Lisbonne. Il semblait que la conspiration eût été tramée dans toutes ces villes. On vit partout combien une domination étrangère est odieuse, et en même temps combien peu le ministère espagnol avait pris de mesures pour conserver tant d'États.

On vit aussi comme on flatte les rois dans leurs malheurs, comme on leur déguise des vérités tristes. La manière dont Olivarès annonça à Philippe IV la perte du Portugal est célèbre. « Je viens vous annoncer, dit-il, une heureuse nouvelle : Votre Majesté a gagné tous les biens du duc de Bragance : il s'est avisé de se faire proclamer roi, et la confiscation de ses terres vous est acquise par son crime. » La confiscation n'eut pas lieu. Le Portugal devint un royaume considérable, surtout lorsque les richesses du Brésil commencèrent à lui procurer un commerce qui eût été très-avantageux si l'amour du travail avait pu animer l'industrie de la nation portugaise.

Le comte-duc Olivarès, longtemps le maître de la monarchie espagnole, et l'émule du cardinal de Richelieu, fut enfin disgracié pour avoir été malheureux. Ces deux ministres avaient été longtemps également rois, l'un en France, l'autre en Espagne, tous deux ayant pour ennemis la maison royale, les grands, et le peuple ; tous deux très-différents dans leurs caractères, dans leurs vertus, et dans leurs vices ; le comte-duc aussi réservé, aussi tranquille, et aussi doux, que le cardinal était vif, hautain et sanguinaire. Ce qui conserva Richelieu dans le ministère, et ce qui lui donna presque toujours l'ascendant sur Olivarès, ce fut son activité. Le ministre espagnol perdit tout par sa négligence ; il mourut de la mort des ministres déplacés : on dit que le chagrin les tue ; ce n'est pas seulement le chagrin de la solitude après le

tumulte, mais celui de sentir qu'ils sont haïs et qu'ils ne peuvent se venger. Le cardinal de Richelieu avait abrégé ses jours d'une autre manière, par les inquiétudes qui le dévorèrent dans la plénitude de sa puissance.

Avec toutes les pertes que fit la branche d'Autriche espagnole, il lui resta encore plus d'États que le royaume d'Espagne n'en possède aujourd'hui. Le Milanais, la Flandre, la Franche-Comté, le Roussillon, Naples et Sicile, appartenaient à cette monarchie; et, quelque mauvais que fût son gouvernement, elle fit encore beaucoup de peine à la France jusqu'à la paix des Pyrénées.

La dépopulation de l'Espagne a été si grande que le célèbre Ustariz, homme d'État, qui écrivait en 1723 pour le bien de son pays, n'y compte qu'environ sept millions d'habitants, un peu moins des deux cinquièmes de ceux de la France; et en se plaignant de la diminution des citoyens, il se plaint aussi que le nombre des moines soit toujours resté le même. Il avoue que les revenus du maître des mines d'or et d'argent ne se montaient pas à quatre-vingts millions de nos livres d'aujourd'hui.

Les Espagnols, depuis le temps de Philippe II jusqu'à Philippe IV, se signalèrent dans les arts de génie. Leur théâtre, tout imparfait qu'il était, l'emportait sur celui des autres nations; il servit de modèle à celui d'Angleterre, et lorsque ensuite la tragédie commença à paraître en France avec quelque éclat, elle emprunta beaucoup de la scène espagnole. L'histoire, les romans agréables, les fictions ingénieuses, la morale, furent traités en Espagne avec un succès qui passa beaucoup celui du théâtre; mais la saine philosophie y fut toujours ignorée. L'Inquisition et la superstition y perpétuèrent les erreurs scolastiques; les mathématiques y furent peu cultivées, et les Espagnols, dans leurs guerres, employèrent presque toujours des ingénieurs italiens. Ils eurent quelques peintres du second rang, et jamais d'école de peinture. L'architecture n'y fit point de grands progrès : l'Escurial fut bâti sur les dessins d'un Français. Les arts mécaniques y étaient tous très-grossiers. La magnificence des grands seigneurs consistait dans de grands amas de vaisselle d'argent, et dans un nombreux domestique. Il régnait chez les grands une générosité d'ostentation qui en imposait aux étrangers, et qui n'était en usage que dans l'Espagne : c'était de partager l'argent qu'on gagnait au jeu avec tous les assistants, de quelque condition qu'ils fussent. Montrésor rapporte que quand le duc de Lerme reçut Gaston, frère de Louis XIII, et sa suite dans les Pays-Bas, il étala une magni-

ficence bien plus singulière. Ce premier ministre, chez qui Gaston resta plusieurs jours, faisait mettre après chaque repas deux mille louis d'or sur une grande table de jeu. Les suivants de Monsieur, et ce prince lui-même, jouaient avec cet argent.

Les fêtes des combats de taureaux étaient très-fréquentes, comme elles le sont encore aujourd'hui ; et c'était le spectacle le plus magnifique et le plus galant, comme le plus dangereux. Cependant rien de ce qui rend la vie commode n'était connu. Cette disette de l'utile et de l'agréable augmenta depuis l'expulsion des Maures. De là vient qu'on voyage en Espagne comme dans les déserts de l'Arabie, et que dans les villes on trouve peu de ressource. La société ne fut pas plus perfectionnée que les arts de la main. Les femmes, presque aussi renfermées qu'en Afrique, comparant cet esclavage avec la liberté de la France, en étaient plus malheureuses. Cette contrainte avait perfectionné un art ignoré parmi nous, celui de parler avec les doigts : un amant ne s'expliquait pas autrement sous les fenêtres de sa maîtresse, qui ouvrait en ce moment-là ces petites grilles de bois nommées jalousies, tenant lieu de vitres, pour lui répondre dans la même langue. Tout le monde jouait de la guitare, et la tristesse n'en était pas moins répandue sur la face de l'Espagne. Les pratiques de dévotion tenaient lieu d'occupation à des citoyens désœuvrés.

On disait alors que la fierté, la dévotion, l'amour, et l'oisiveté, composaient le caractère de la nation ; mais aussi il n'y eut aucune de ces révolutions sanglantes, de ces conspirations, de ces châtiments cruels, qu'on voyait dans les autres cours de l'Europe. Ni le duc de Lerme, ni le comte Olivarès, ne répandirent le sang de leurs ennemis sur les échafauds ; les rois n'y furent point assassinés comme en France, et ne périrent point par la main du bourreau, comme en Angleterre. Enfin sans les horreurs de l'Inquisition on n'aurait eu alors rien à reprocher à l'Espagne.

Après la mort de Philippe IV, arrivée en 1666, l'Espagne fut très-malheureuse. Marie d'Autriche, sa veuve, sœur de l'empereur Léopold, fut régente dans la minorité de don Carlos, ou Charles II du nom, son fils. Sa régence ne fut pas si orageuse que celle d'Anne d'Autriche en France ; mais elles eurent ces tristes conformités que la reine d'Espagne s'attira la haine des Espagnols pour avoir donné le ministère à un prêtre étranger, comme la reine de France révolta l'esprit des Français pour les avoir mis sous le joug d'un cardinal italien ; les grands de l'État s'élevèrent dans

l'une et dans l'autre monarchie contre ces deux ministres, et l'intérieur des deux royaumes fut également mal administré.

Le premier ministre qui gouverna quelque temps l'Espagne, dans la minorité de don Carlos, ou Charles II, était le jésuite Évrard Nitard, Allemand, confesseur de la reine, et grand-inquisiteur. L'incompatibilité que la religion semble avoir mise entre les vœux monastiques et les intrigues du ministère excita d'abord les murmures contre le jésuite.

Son caractère augmenta l'indignation publique. Nitard, capable de dominer sur sa pénitente, ne l'était pas de gouverner un État, n'ayant rien d'un ministre et d'un prêtre que la hauteur et l'ambition, et pas même la dissimulation : il avait osé dire un jour au duc de Lerme, même avant de gouverner : « C'est vous qui me devez du respect; j'ai tous les jours votre Dieu dans mes mains, et votre reine à mes pieds. » Avec cette fierté si contraire à la vraie grandeur, il laissait le trésor sans argent, les places de toute la monarchie en ruine, les ports sans vaisseaux, les armées sans discipline, destituées de chefs qui sussent commander : c'est là surtout ce qui contribua aux premiers succès de Louis XIV, quand il attaqua son beau-frère et sa belle-mère en 1667, et qu'il leur ravit la moitié de la Flandre et toute la Franche-Comté.

On se souleva contre le jésuite, comme en France on s'était soulevé contre Mazarin. Nitard trouva surtout dans don Juan d'Autriche, bâtard de Philippe IV, un ennemi aussi implacable que le grand Condé le fut du cardinal. Si Condé fut mis en prison, don Juan fut exilé. Ces troubles produisirent deux factions qui partagèrent l'Espagne; cependant il n'y eut point de guerre civile. Elle était sur le point d'éclater, lorsque la reine la prévint en chassant, malgré elle, le P. Nitard, ainsi que la reine Anne d'Autriche fut obligée de renvoyer Mazarin, son ministre; mais Mazarin revint plus puissant que jamais; le P. Nitard, renvoyé en 1669, ne put revenir en Espagne. La raison en est que la régente d'Espagne eut un autre confesseur qui s'opposait au retour du premier, et la régente de France n'eut point de ministre qui lui tînt lieu de Mazarin.

Nitard alla à Rome, où il sollicita le chapeau de cardinal, qu'on ne donne point à des ministres déplacés. Il y vécut peu accueilli de ses confrères, qui marquent toujours quelque ressentiment à quiconque s'est élevé au-dessus d'eux. Mais enfin il obtint par ses intrigues, et par la faveur de la reine d'Espagne, cette dignité de cardinal, que tous les ecclésiastiques ambitionnent; alors ses confrères les jésuites devinrent ses courtisans.

Le règne de don Carlos, Charles II, fut aussi faible que celui de Philippe III et de Philippe IV, comme vous le verrez dans le *Siècle de Louis XIV* [1].

CHAPITRE CLXXVIII.

DES ALLEMANDS SOUS RODOLPHE II, MATHIAS, ET FERDINAND II. DES MALHEURS DE FRÉDÉRIC, ÉLECTEUR PALATIN. DES CONQUÊTES DE GUSTAVE-ADOLPHE. PAIX DE VESTPHALIE, ETC.

Pendant que la France reprenait une nouvelle vie sous Henri IV, que l'Angleterre florissait sous Élisabeth, et que l'Espagne était la puissance prépondérante de l'Europe sous Philippe II, l'Allemagne et le Nord ne jouaient pas un si grand rôle.

Si on regarde l'Allemagne comme le siége de l'empire, cet empire n'était qu'un vain nom ; et on peut observer que, depuis l'abdication de Charles-Quint jusqu'au règne de Léopold, elle n'a eu aucun crédit en Italie. Les couronnements à Rome et à Milan furent supprimés comme des cérémonies inutiles : on les regardait auparavant comme essentielles ; mais depuis que Ferdinand Ier, frère et successeur de l'empereur Charles-Quint, négligea le voyage de Rome, on s'accoutuma à s'en passer. Les prétentions des empereurs sur Rome, celles des papes de donner l'empire, tombèrent insensiblement dans l'oubli : tout s'est réduit à une lettre de félicitations que le souverain pontife écrit à l'empereur élu. L'Allemagne resta avec le titre d'empire, mais faible, parce qu'elle fut toujours divisée. Ce fut une république de princes, à laquelle présidait l'empereur ; et ces princes, ayant tous des prétentions les uns contre les autres, entretinrent presque toujours une guerre civile, tantôt sourde, tantôt éclatante, nourrie par leurs intérêts opposés, et par les trois religions de l'Allemagne, plus opposées encore que les intérêts des princes. Il était impossible que ce vaste État, partagé en tant de principautés désunies, sans commerce alors et sans richesses, influât beaucoup sur le système de l'Europe. Il n'était point fort au dehors, mais il l'était au dedans, parce que la nation fut toujours laborieuse et belli-

1. Chapitre XVII.

queuse. Si la constitution germanique avait succombé, si les Turcs avaient envahi une partie de l'Allemagne, et que l'autre eût appelé des maîtres étrangers, les politiques n'auraient pas manqué de prouver que l'Allemagne, déjà déchirée par elle-même, ne pouvait subsister; ils auraient démontré que la forme singulière de son gouvernement, la multitude de ses princes, la pluralité des religions, ne pouvaient que préparer une ruine et un esclavage inévitables. Les causes de la décadence de l'ancien empire romain n'étaient pas, à beaucoup près, si palpables; cependant le corps de l'Allemagne est resté inébranlable, en portant dans son sein tout ce qui semblait devoir le détruire; il est difficile d'attribuer cette permanence d'une constitution si compliquée à une autre cause qu'au génie de la nation.

L'Allemagne avait perdu Metz, Toul, et Verdun, en 1552, sous l'empereur Charles-Quint; mais ce territoire, qui était l'ancienne France, pouvait être regardé plutôt comme une excrescence du corps germanique que comme une partie naturelle de cet État. Ferdinand Ier ni ses successeurs ne firent aucune tentative pour recouvrer ces villes. Les empereurs de la maison d'Autriche, devenus rois de Hongrie, eurent toujours les Turcs à craindre, et ne furent pas en état d'inquiéter la France, quelque faible qu'elle fût depuis François II jusqu'à Henri IV. Des princes d'Allemagne purent venir la piller, et le corps de l'Allemagne ne put se réunir pour l'accabler.

Ferdinand Ier voulut en vain réunir les trois religions qui partageaient l'empire, et les princes qui se faisaient quelquefois la guerre. L'ancienne maxime, *diviser pour régner*, ne lui convenait pas. Il fallait que l'Allemagne fût réunie pour qu'il fût puissant; mais loin d'être unie, elle fut démembrée. Ce fut précisément de son temps que les chevaliers teutoniques donnèrent aux Polonais la Livonie, réputée province impériale, dont les Russes sont à présent en possession. Les évêchés de la Saxe et du Brandebourg, tous sécularisés, ne furent pas un démembrement de l'État, mais un grand changement qui rendit ces princes plus puissants, et l'empereur plus faible.

Maximilien II fut encore moins souverain que Ferdinand Ier. Si l'empire avait conservé quelque vigueur, il aurait maintenu ses droits sur les Pays-Bas qui étaient réellement une province impériale. L'empereur et la diète étaient les juges naturels; ces peuples, qu'on appela rebelles si longtemps, devaient être mis par les lois au ban de l'empire : cependant Maximilien II laissa le prince d'Orange, Guillaume le Taciturne, faire la guerre dans

les Pays-Bas, à la tête des troupes allemandes, sans se mêler de la querelle. En vain cet empereur se fit élire roi de Pologne, en 1575, après le départ du roi de France Henri III, départ regardé comme une abdication : Battori, vaivode de Transylvanie, vassal de l'empereur, l'emporta sur son souverain, et la protection de la Porte ottomane, sous laquelle était ce Battori, fut plus puissante que la cour de Vienne.

Rodolphe II, successeur de son père Maximilien II, tint les rênes de l'empire d'une main encore plus faible. Il était à la fois empereur, roi de Bohême et de Hongrie ; et il n'influa en rien ni sur la Bohême, ni sur la Hongrie, ni sur l'Allemagne, et encore moins sur l'Italie. Les temps de Rodolphe semblent prouver qu'il n'est point de règle générale en politique.

Ce prince passait pour être beaucoup plus incapable de gouverner que le roi de France Henri III. La conduite du roi de France lui coûta la vie, et perdit presque le royaume ; la conduite de Rodolphe, beaucoup plus faible, ne causa aucun trouble en Allemagne. La raison en est qu'en France tous les seigneurs voulurent s'établir sur les ruines du trône, et que les seigneurs allemands étaient déjà tout établis.

Il y a des temps où il faut qu'un prince soit guerrier. Rodolphe, qui ne le fut pas, vit toute la Hongrie envahie par les Turcs. L'Allemagne était alors si mal administrée qu'on fut obligé de faire une quête publique pour avoir de quoi s'opposer aux conquérants ottomans. Des troncs furent établis aux portes de toutes les églises : c'est la première guerre qu'on ait faite avec des aumônes ; elle fut regardée comme sainte, et n'en fut pas plus heureuse ; sans les troubles du sérail, il est vraisemblable que la Hongrie restait pour jamais sous le pouvoir de Constantinople.

On vit précisément en Allemagne, sous cet empereur, ce qu'on venait de voir en France sous Henri III, une ligue catholique contre une ligue protestante, sans que le souverain pût arrêter les efforts ni de l'une ni de l'autre. La religion, qui avait été si longtemps la cause de tant de troubles dans l'empire, n'en était plus que le prétexte. Il s'agissait de la succession aux duchés de Clèves et de Juliers. C'était encore une suite du gouvernement féodal ; on ne pouvait guère décider que par les armes à qui ces fiefs appartenaient. Les maisons de Saxe, de Brandebourg, de Neubourg, les disputaient. L'archiduc Léopold, cousin de l'empereur, s'était mis en possession de Clèves, en attendant que l'affaire fût jugée. Cette querelle fut, comme nous l'avons vu,

l'unique cause de la mort de Henri IV. Il allait marcher au secours de la ligue protestante. Ce prince victorieux, suivi de troupes aguerries, des plus grands généraux et des meilleurs ministres de l'Europe, était près de profiter de la faiblesse de Rodolphe et de Philippe III.

La mort de Henri IV, qui fit avorter cette grande entreprise, ne rendit pas Rodolphe plus heureux. Il avait cédé la Hongrie, l'Autriche, la Moravie, à son frère Mathias, lorsque le roi de France se préparait à marcher contre lui ; et lorsqu'il fut délivré d'un ennemi si redoutable, il fut encore obligé de céder la Bohême à ce même Mathias ; et en conservant le titre d'empereur, il vécut en homme privé.

Tout se fit sans lui sous son empire : il ne s'était pas même mêlé de la singulière affaire de Gerhard de Truchsès, électeur de Cologne, qui voulut garder son archevêché et sa femme, et qui fut chassé de son électorat par les armes de ses chanoines et de son compétiteur. Cette inaction singulière venait d'un principe plus singulier encore dans un empereur. La philosophie qu'il cultivait lui avait appris tout ce qu'on pouvait savoir alors, excepté à remplir ses devoirs de souverain. Il aimait beaucoup mieux s'instruire avec le fameux Tycho-Brahé que tenir les États de Hongrie et de Bohême.

Les fameuses tables astronomiques de Tycho-Brahé et de Kepler portent le nom de cet empereur ; elles sont connues sous le nom de Tables Rodolphines, comme celles qui furent composées au XIIe siècle, en Espagne, par deux Arabes, portèrent le nom du roi Alfonse. Les Allemands se distinguaient principalement dans ce siècle par les commencements de la véritable physique. Ils ne réussirent jamais dans les arts de goût comme les Italiens ; à peine même s'y adonnèrent-ils. Ce n'est jamais qu'aux esprits patients et laborieux qu'appartient le don de l'invention dans les sciences naturelles. Ce génie se remarquait depuis longtemps en Allemagne, et s'étendait à leurs voisins du Nord. Tycho-Brahé était Danois. Ce fut une chose bien extraordinaire, surtout dans ce temps-là, de voir un gentilhomme danois dépenser cent mille écus de son bien à bâtir, avec le secours de Frédéric II, roi de Danemark, non-seulement un observatoire, mais une petite ville habitée par plusieurs savants : elle fut nommée Uranibourg, *la ville du ciel*. Tycho-Brahé avait, à la vérité, la faiblesse commune d'être persuadé de l'astrologie judiciaire ; mais il n'en était ni moins bon astronome, ni moins habile mécanicien. Sa destinée fut celle des grands hommes : il fut persé-

cuté dans sa patrie après la mort du roi son protecteur; mais il en trouva un autre dans l'empereur Rodolphe, qui le dédommagea de toutes ses pertes et de toutes les injustices des cours.

Copernic avait trouvé le vrai système du monde, avant que Tycho-Brahé inventât le sien, qui n'est qu'ingénieux. Le trait de lumière qui éclaire aujourd'hui le monde partit de la petite ville de Thorn, dans la Prusse polonaise, dès le milieu du XVIe siècle.

Kepler, né dans le duché de Virtemberg, devina, au commencement du XVIIe siècle, les lois mathématiques du cours des astres, et fut regardé comme un législateur en astronomie. Le chancelier Bacon proposait alors de nouvelles sciences; mais Copernic et Kepler en inventaient. L'antiquité n'avait point fait de plus grands efforts, et la Grèce n'avait pas été illustrée par de plus belles découvertes; mais les autres arts fleurirent à la fois en Grèce, au lieu qu'en Allemagne la physique seule fut cultivée par un petit nombre de sages inconnus à la multitude : cette multitude était grossière; il y avait de vastes provinces où les hommes pensaient à peine, et on ne savait que se haïr pour la religion.

Enfin la ligue catholique et la protestante plongèrent l'Allemagne dans une guerre civile de trente années, qui la réduisit dans un état plus déplorable que n'avait été celui de la France avant le règne paisible et heureux de Henri IV.

En l'an 1619, époque de la mort de l'empereur Mathias, successeur de Rodolphe, l'empire allait échapper à la maison d'Autriche; mais Ferdinand, archiduc de Gratz, réunit enfin les suffrages en sa faveur. Maximilien de Bavière, qui lui disputait l'empire, le lui céda; il fit plus, il soutint le trône impérial aux dépens de son sang et de ses trésors, et affermit la grandeur d'une maison qui depuis écrasa la sienne. Deux branches de la maison de Bavière réunies auraient pu changer le sort de l'Allemagne : ces deux branches sont celles des électeurs palatins et des ducs de Bavière. Deux grands obstacles s'opposaient à leur intelligence : la rivalité, et la différence des religions. L'électeur palatin, Frédéric, était réformé; le duc de Bavière, catholique. Cet électeur palatin fut un des plus malheureux princes de son temps, et la cause des longs malheurs de l'Allemagne.

Jamais les idées de liberté n'avaient prévalu dans l'Europe que dans ces temps-là. La Hongrie, la Bohême et l'Autriche même étaient aussi jalouses que les Anglais de leurs priviléges. Cet esprit dominait en Allemagne depuis les derniers temps de

Charles-Quint. L'exemple des sept Provinces-Unies était sans cesse présent à des peuples qui prétendaient avoir les mêmes droits, et qui croyaient avoir plus de force que la Hollande.

Quand l'empereur Mathias fit élire, en 1618, son cousin Ferdinand de Gratz, roi désigné de Hongrie et de Bohême ; quand il lui fit céder l'Autriche par les autres archiducs, la Hongrie, la Bohême, l'Autriche, se plaignirent également qu'on n'eût pas assez d'égard au droit des États. La religion entra dans les griefs des Bohémiens, et alors la fureur fut extrême. Les protestants voulurent rétablir des temples que les catholiques avaient fait abattre. Le conseil d'État de Mathias et de Ferdinand se déclara contre les protestants ; ceux-ci entrèrent dans la chambre du conseil, et précipitèrent de la salle dans la rue trois principaux magistrats. Cet emportement ne caractérise que la violence du peuple, violence toujours plus grande que les tyrannies dont il se plaint ; mais ce qu'il y eut de plus étrange, c'est que les révoltés prétendirent, par un manifeste, qu'ils n'avaient fait que suivre les lois, et qu'ils avaient le droit de jeter par les fenêtres des conseillers qui les opprimaient[1]. L'Autriche prit le parti de la Bohême, et ce fut parmi ces troubles que Ferdinand de Gratz fut élu empereur.

Sa nouvelle dignité n'en imposa point aux protestants de Bohême, qui étaient alors très-redoutables : ils se crurent en droit de destituer le roi qu'ils avaient élu, et ils offrirent leur couronne à l'électeur palatin, gendre du roi d'Angleterre Jacques Ier. Il accepta ce trône (19 novembre 1620), sans avoir assez de force pour s'y maintenir. Son parent, Maximilien de Bavière, avec les troupes impériales et les siennes, lui fit perdre à la bataille de Prague et sa couronne et son palatinat.

Cette journée fut le commencement d'un carnage de trente années. La victoire de Prague décida pour quelque temps l'ancienne querelle des princes de l'empire et de l'empereur : elle rendit Ferdinand II despotique (1621). Il mit l'électeur palatin au ban de l'empire, par un simple arrêt de son conseil aulique, et proscrivit tous les princes et tous les seigneurs de son parti, au mépris des capitulations impériales, qui ne pouvaient être un frein que pour les faibles.

L'électeur palatin fuyait en Silésie, en Danemark, en Hollande, en Angleterre, en France ; il fut au nombre des princes malheu-

1. Ce mouvement révolutionnaire est connu sous le nom de *défénestration de Prague*.

reux à qui la fortune manqua toujours, privé de toutes les ressources sur lesquelles il devait compter. Il ne fut point secouru par son beau-père, le roi d'Angleterre, qui se refusa aux cris de sa nation, aux sollicitations de son gendre et aux intérêts du parti protestant, dont il pouvait être le chef ; il ne fut point aidé par Louis XIII, malgré l'intérêt visible qu'avait ce prince à empêcher les princes d'Allemagne d'être opprimés. Louis XIII n'était point alors gouverné par le cardinal de Richelieu. Il ne resta bientôt à la maison palatine et à l'union protestante d'Allemagne d'autres secours que deux guerriers qui avaient chacun une petite armée vagabonde, comme les *Condottieri* d'Italie : l'un était un prince de Brunsvick, qui n'avait pour tout État que l'administration ou l'usurpation de l'évêché d'Halberstadt ; il s'intitulait *ami de Dieu, et ennemi des prêtres*, et méritait ce dernier titre, puisqu'il ne subsistait que du pillage des églises ; l'autre, soutien de ce parti alors ruiné, était un aventurier, bâtard de la maison de *Mansfeld*, aussi digne du titre d'*ennemi des prêtres* que le prince de Brunsvick. Ces deux secours pouvaient bien servir à désoler une partie de l'Allemagne, mais non pas à rétablir le Palatin et l'équilibre des princes.

(1623) L'empereur, affermi alors en Allemagne, assemble une diète à Ratisbonne, dans laquelle il déclare que « l'électeur palatin s'étant rendu criminel de lèse-majesté, ses États, ses biens, ses dignités, sont dévolus au domaine impérial : mais que, ne voulant pas diminuer le nombre des électeurs, il veut, commande et ordonne, que Maximilien de Bavière soit investi de l'électorat palatin ». Il donna en effet cette investiture du haut du trône, et son vice-chancelier prononça que l'empeeur conférait cette dignité de *sa pleine puissance*.

La ligue protestante, près d'être écrasée, fit de nouveaux efforts pour prévenir sa ruine entière. Elle mit à sa tête le roi de Danemark, Christiern IV. L'Angleterre fournit quelque argent ; mais ni l'argent des Anglais, ni les troupes de Danemark, ni Brunsvick, ni Mansfeld, ne prévalurent contre l'empereur, et ne servirent qu'à dévaster l'Allemagne. Ferdinand II triomphait de tout par les mains de ses deux généraux, le duc de Valstein et le comte Tilly. Le roi de Danemark était toujours battu à la tête de ses armées, et Ferdinand, sans sortir de sa maison, était victorieux et tout-puissant.

Il mettait au ban de l'empire le duc de Meckelbourg, l'un des chefs de l'union protestante, et donnait ce duché à Valstein, son général. Il proscrivait de même le duc Charles de Mantoue pour

s'être mis en possession, sans ses ordres, de son pays qui lui appartenait par les droits du sang. Les troupes impériales surprirent et saccagèrent Mantoue ; elles répandirent la terreur en Italie. Il commençait à resserrer cette ancienne chaîne qui avait lié l'Italie à l'Empire, et qui était relâchée depuis si longtemps. Cent cinquante mille soldats, qui vivaient à discrétion dans l'Allemagne, rendaient sa puissance absolue. Cette puissance s'exerçait alors sur un peuple bien malheureux ; on en peut juger par la monnaie, dont la valeur numéraire était alors quatre fois au-dessus de la valeur ancienne, et qui était encore altérée. Le duc de Valstein disait publiquement que le temps était venu de réduire les électeurs à la condition des ducs et pairs de France, et les évêques à la qualité de chapelains de l'empereur. C'est ce même Valstein qui voulut depuis se rendre indépendant, et qui ne voulait asservir ses supérieurs que pour s'élever sur eux.

L'usage que Ferdinand II faisait de son bonheur et de sa puissance fut ce qui détruisit l'un et l'autre. Il voulut se mêler en maître des affaires de la Suède et de la Pologne, et prendre parti contre le jeune Gustave-Adolphe, qui soutenait alors ses prétentions contre le roi de Pologne Sigismond, son parent. Ainsi ce fut lui-même qui, en forçant ce prince à venir en Allemagne, prépara sa propre ruine. Il hâta encore son malheur en réduisant les princes protestants au désespoir.

Ferdinand II se crut, avec raison, assez puissant pour casser la paix de Passau, faite par Charles-Quint, pour ordonner de sa seule autorité à tous les princes, à tous les seigneurs, de rendre les évêchés et les bénéfices dont ils s'étaient emparés (1629). Cet édit est encore plus fort que celui de la révocation de l'édit de Nantes, qui a fait tant de bruit sous Louis XIV. Ces deux entreprises semblables ont eu des succès bien différents. Gustave-Adolphe, appelé alors par les princes protestants que le roi de Danemark n'osait plus secourir, vint les venger en se vengeant lui-même.

L'empereur voulait rétablir l'Église pour en être le maître, et le cardinal de Richelieu se déclara contre lui. Rome même le traversa. La crainte de sa puissance était plus forte que l'intérêt de la religion. Il n'était pas plus extraordinaire que le ministre du roi très-chrétien, et la cour de Rome même, soutinssent le parti protestant contre un empereur redoutable qu'il ne l'avait été de voir François Ier et Henri II ligués avec les Turcs contre Charles-Quint. C'est la plus forte démonstration que la religion se tait quand l'intérêt parle.

On aime à attribuer toutes les grandes choses à un seul homme quand il en a fait quelques-unes. C'est un préjugé fort commun en France, que le cardinal de Richelieu attira les armes de Gustave-Adolphe en Allemagne, et prépara seul cette révolution; mais il est évident qu'il ne fit autre chose que profiter des conjonctures. Ferdinand II avait en effet déclaré la guerre à Gustave ; il voulait lui enlever la Livonie, dont ce jeune conquérant s'était emparé ; il soutenait contre lui Sigismond, son compétiteur au royaume de Suède ; il lui refusait le titre de roi. L'intérêt, la vengeance, et la fierté, appelaient Gustave en Allemagne ; et quand même, lorsqu'il fut en Poméranie, le ministère de France ne l'eût pas assisté de quelque argent, il n'en aurait pas moins tenté la fortune des armes dans une guerre déjà commencée.

(1631) Il était vainqueur en Poméranie quand la France fit son traité avec lui. Trois cent mille francs une fois payés, et neuf cent mille par an qu'on lui donna, n'étaient ni un objet important, ni un grand effort de politique, ni un secours suffisant. Gustave-Adolphe fit tout par lui-même. Arrivé en Allemagne avec moins de quinze mille hommes, il en eut bientôt près de quarante mille, en recrutant dans le pays qui les nourrissait, en faisant servir l'Allemagne même à ses conquêtes en Allemagne. Il force l'électeur de Brandebourg à lui assurer la forteresse de Spandau et tous les passages ; il force l'électeur de Saxe à lui donner ses propres troupes à commander.

L'armée impériale, commandée par Tilly, est entièrement défaite aux portes de Leipsick (17 septembre 1631). Tout se soumet à lui des bords de l'Elbe à ceux du Rhin. Il rétablit tout d'un coup le duc de Meckelbourg dans ses États, à un bout de l'Allemagne ; et il est déjà à l'autre bout, dans le Palatinat, après avoir pris Mayence.

L'empereur, immobile dans Vienne, tombé en moins d'une campagne de ce haut degré de grandeur qui avait paru si redoutable, est réduit à demander au pape Urbain VIII de l'argent et des troupes : on lui refusa l'un et l'autre. Il veut engager la cour de Rome à publier une croisade contre Gustave ; le saint-père promet un jubilé au lieu de croisade. Gustave traverse en victorieux toute l'Allemagne ; il amène dans Munich l'électeur palatin, qui eut du moins la consolation d'entrer dans le palais de celui qui l'avait dépossédé. Cet électeur allait être rétabli dans son palatinat, et même dans le royaume de Bohême, par les mains du conquérant, lorsqu'à la seconde bataille auprès de Leipsick, dans les plaines de Lutzen, Gustave fut tué au milieu

de sa victoire (16 novembre 1632). Cette mort fut fatale au palatin, qui, étant alors malade, et croyant être sans ressource, termina sa malheureuse vie.

Si l'on demande comment autrefois des essaims venus du Nord conquirent l'empire romain, qu'on voie ce que Gustave a fait en deux ans contre des peuples plus belliqueux que n'était alors cet empire, et l'on ne sera point étonné.

C'est un événement bien digne d'attention, que ni la mort de Gustave, ni la minorité de sa fille Christine, reine de Suède, ni la sanglante défaite des Suédois à Nordlingen, ne nuisit point à la conquête. Ce fut alors que le ministère de France joua en effet le rôle principal : il fit la loi aux Suédois et aux princes protestants d'Allemagne, en les soutenant; et ce fut ce qui valut depuis l'Alsace au roi de France, aux dépens de la maison d'Autriche.

Gustave-Adolphe avait laissé après lui de très-grands généraux qu'il avait formés : c'est ce qui est arrivé à presque tous les conquérants. Ils furent secondés par un héros de la maison de Saxe, Bernard de Veimar, descendant de l'ancienne branche électorale dépossédée par Charles-Quint, et respirant encore la haine contre la maison d'Autriche. Ce prince n'avait pour tout bien qu'une petite armée qu'il avait levée dans ces temps de trouble, formée et aguerrie par lui, et dont la solde était au bout de leurs épées. La France payait cette armée, et payait alors les Suédois. L'empereur, qui ne sortait point de son cabinet, n'avait plus de grand général à leur opposer; il s'était défait lui-même du seul homme qui pouvait rétablir ses armes et son trône : il craignit que ce fameux duc de Valstein, auquel il avait donné un pouvoir sans bornes sur ses armées, ne se servît contre lui de ce pouvoir dangereux; (3 février 1634) il fit assassiner ce général, qui voulait être indépendant.

C'est ainsi que Ferdinand Ier s'était défait, par un assassinat, du cardinal Martinusius, trop puissant en Hongrie, et que Henri III avait fait périr le cardinal et le duc de Guise.

Si Ferdinand II avait commandé lui-même ses armées, comme il le devait dans ces conjonctures critiques, il n'eût point eu besoin de recourir à cette vengeance des faibles, qu'il crut nécessaire, et qui ne le rendit pas plus heureux.

Jamais l'Allemagne ne fut plus humiliée que dans ce temps : un chancelier suédois y dominait et y tenait sous sa main tous les princes protestants. Ce chancelier, Oxenstiern, animé d'abord de l'esprit de Gustave-Adolphe, son maître, ne voulait point que les Français partageassent le fruit des conquêtes de Gustave;

mais, après la bataille de Nordlingen, il fut obligé de prier le ministre français de daigner s'emparer de l'Alsace sous le titre de protecteur. Le cardinal de Richelieu promit l'Alsace à Bernard de Veimar, et fit ce qu'il put pour l'assurer à la France. Jusque-là ce ministre avait temporisé et agi sous main ; mais alors il éclata. Il déclara la guerre aux deux branches de la maison d'Autriche, affaiblies toutes les deux en Espagne et dans l'empire. C'est là le fort de cette guerre de trente années. La France, la Suède, la Hollande, la Savoie, attaquaient à la fois la maison d'Autriche, et le vrai système de Henri IV était suivi.

(15 février 1637) Ferdinand II mourut dans ces tristes circonstances, à l'âge de cinquante-neuf ans, après dix-huit ans d'un règne toujours troublé par des guerres intestines et étrangères, n'ayant jamais combattu que de son cabinet. Il fut très-malheureux, puisque dans ses succès il se crut obligé d'être sanguinaire, et qu'il fallut soutenir ensuite de grands revers. L'Allemagne était plus malheureuse que lui, ravagée tour à tour par elle-même, par les Suédois et par les Français, éprouvant la famine, la disette, et plongée dans la barbarie, suite inévitable d'une guerre si longue et si malheureuse.

Ferdinand II a été loué comme un grand empereur, et l'Allemagne ne fut jamais plus à plaindre que sous son gouvernement; elle avait été heureuse sous ce Rodolphe II qu'on méprise.

Ferdinand II laissa l'empire à son fils Ferdinand III, déjà élu roi des Romains ; mais il ne lui laissa qu'un empire déchiré, dont la France et la Suède partagèrent les dépouilles.

Sous le règne de Ferdinand III, la puissance autrichienne déclina toujours. Les Suédois, établis dans l'Allemagne, n'en sortirent plus : la France, jointe à eux, soutenait toujours le parti protestant de son argent et de ses armes ; et, quoiqu'elle fût elle-même embarrassée dans une guerre d'abord malheureuse contre l'Espagne, quoique le ministère eût souvent des conspirations ou des guerres civiles à étouffer, cependant elle triompha de l'empire, comme un homme blessé terrasse avec du secours un ennemi plus blessé que lui.

Le duc Bernard de Veimar, descendant de l'infortuné duc de Saxe, dépossédé par Charles-Quint, vengea sur l'Autriche les malheurs de sa race. Il avait été l'un des généraux de Gustave, et il n'y eut pas un seul de ces généraux qui, depuis sa mort, ne soutînt la gloire de la Suède. Le duc de Veimar fut le plus fatal de tous à l'empereur. Il avait commencé, à la vérité, par perdre la grande bataille de Nordlingen; mais, ayant depuis rassemblé

avec l'argent de la France une armée qui ne reconnaissait que lui, il gagna quatre batailles, en moins de quatre mois, contre les Impériaux. Il comptait se faire une souveraineté le long du Rhin. La France même lui garantissait, par son traité, la possession de l'Alsace.

(1639) Ce nouveau conquérant mourut à trente-cinq ans, et légua son armée à ses frères, comme on lègue son patrimoine; mais la France, qui avait plus d'argent que les frères du duc de Veimar, acheta l'armée, et continua les conquêtes pour elle. Le maréchal de Guébriant, le vicomte de Turenne, et le duc d'Enghien, depuis le grand Condé, achevèrent ce que le duc de Veimar avait commencé. Les généraux suédois Bannier et Torstenson pressaient l'Autriche d'un côté, tandis que Turenne et Condé l'attaquaient de l'autre.

Ferdinand III, fatigué de tant de secousses, fut obligé de conclure enfin la paix de Vestphalie. Les Suédois et les Français furent, par ce fameux traité, les législateurs de l'Allemagne dans la politique et dans la religion. La querelle des empereurs et des princes de l'empire, qui durait depuis sept cents ans, fut enfin terminée. L'Allemagne fut une grande aristocratie, composée d'un roi, des électeurs, des princes, et des villes impériales. Il fallut que l'Allemagne, épuisée, payât encore cinq millions de rixdales aux Suédois, qui l'avaient dévastée et pacifiée. Les rois de Suède devinrent princes de l'empire, en se faisant céder la plus belle partie de la Poméranie, Stetin, Vismar, Rugen, Verden, Brême, et des territoires considérables. Le roi de France devint landgrave d'Alsace, sans être prince de l'empire.

La maison palatine fut enfin rétablie dans ses droits, excepté dans le haut Palatinat, qui demeura à la branche de Bavière. Les prétentions des moindres gentilshommes furent discutées devant les plénipotentiaires, comme dans une cour suprême de justice. Il y eut cent quarante restitutions d'ordonnées, et qui furent faites. Les trois religions, la romaine, la luthérienne, et la calviniste, furent également autorisées. La chambre impériale fut composée de vingt-quatre membres protestants, et de vingt-six catholiques, et l'empereur fut obligé de recevoir six protestants jusque dans son conseil aulique à Vienne.

L'Allemagne, sans cette paix, serait devenue ce qu'elle était sous les descendants de Charlemagne, un pays presque sauvage. Les villes étaient ruinées de la Silésie jusqu'au Rhin, les campagnes en friche, les villages déserts; la ville de Magdebourg, réduite en cendres par le général impérial Tilly, n'était point rebâtie; le

commerce d'Augsbourg et de Nuremberg avait péri. Il ne restait guère de manufactures que celles de fer et d'acier ; l'argent était d'une rareté extrême ; toutes les commodités de la vie ignorées ; les mœurs se ressentaient de la dureté que trente ans de guerre avaient mise dans tous les esprits. Il a fallu un siècle entier pour donner à l'Allemagne tout ce qui lui manquait. Les réfugiés de France ont commencé à y porter cette réforme, et c'est de tous les pays celui qui a retiré le plus d'avantages de la révocation de l'édit de Nantes. Tout le reste s'est fait de soi-même et avec le temps. Les arts se communiquent toujours de proche en proche ; et enfin l'Allemagne est devenue aussi florissante que l'était l'Italie au XVIe siècle, lorsque tant de princes entretenaient à l'envi dans leurs cours la magnificence et la politesse [1].

CHAPITRE CLXXIX.

DE L'ANGLETERRE JUSQU'A L'ANNÉE 1641.

Si l'Espagne s'affaiblit après Philippe II, si la France tomba dans la décadence et dans le trouble après Henri IV jusqu'aux grands succès du cardinal de Richelieu, l'Angleterre déchut longtemps depuis le règne d'Élisabeth. Son successeur, Jacques Ier, devait avoir plus d'influence qu'elle dans l'Europe, puisqu'il joignait à la couronne d'Angleterre celle d'Écosse ; et cependant son règne fut bien moins glorieux.

Il est à remarquer que les lois de la succession au trône n'avaient pas en Angleterre cette sanction et cette force incontestable qu'elles ont en France et en Espagne. (1603) On compte pour un des droits de Jacques le testament d'Élisabeth qui l'appelait à la couronne ; et Jacques avait craint de n'être pas nommé dans le testament d'une reine respectée, dont les dernières volontés auraient pu diriger la nation.

Malgré ce qu'il devait au testament d'Élisabeth, il ne porta

1. Pour plus de détails sur le règne de Rodolphe II, Mathias, Ferdinand II et Ferdinand III, voyez les *Annales de l'Empire*. Voyez aussi cet ouvrage pour bien connaître les bases du traité de Westphalie.

point le deuil de la meurtrière de sa mère. Dès qu'il fut reconnu roi, il crut l'être de droit divin ; il se faisait traiter, par cette raison, de *sacrée majesté*. Ce fut là le premier fondement du mécontentement de la nation, et des malheurs inouïs de son fils et de sa postérité.

Dans le temps paisible des premières années de son règne, il se forma la plus horrible conspiration qui soit jamais entrée dans l'esprit humain ; tous les autres complots qu'ont produits la vengeance, la politique, la barbarie des guerres civiles, le fanatisme même, n'approchent pas de l'atrocité de la conjuration des poudres. Les catholiques romains d'Angleterre s'étaient attendus à des condescendances que le roi n'eut point pour eux ; quelques-uns, possédés plus que les autres de cette fureur de parti, et de cette mélancolie sombre qui détermine aux grands crimes, résolurent de faire régner leur religion en Angleterre, en exterminant d'un seul coup le roi, la famille royale, et tous les pairs du royaume. (Février 1605) Un Piercy, de la maison de Northumberland, un Catesby, et plusieurs autres, conçurent l'idée de mettre trente-six tonneaux de poudre sous la chambre où le roi devait haranguer son parlement. Jamais crime ne fut d'une exécution plus facile, et jamais succès ne parut plus assuré. Personne ne pouvait soupçonner une entreprise si inouïe ; aucun empêchement n'y pouvait mettre obstacle. Les trente-six barils de poudre, achetés en Hollande, en divers temps, étaient déjà placés sous les solives de la chambre, dans une cave de charbon louée depuis plusieurs mois par Piercy. On n'attendait que le jour de l'assemblée : il n'y aurait eu à craindre que le remords de quelque conjuré ; mais les jésuites Garnet et Oldcorn, auxquels ils s'étaient confessés, avaient écarté les remords. Piercy, qui allait sans pitié faire périr la noblesse et le roi, eut pitié d'un de ses amis, nommé Monteagle, pair du royaume ; et ce seul mouvement d'humanité fit avorter l'entreprise. Il écrivit par une main étrangère à ce pair : « Si vous aimez votre vie, n'assistez point à l'ouverture du parlement ; Dieu et les hommes concourent à punir la perversité du temps : le danger sera passé en aussi peu de temps que vous en mettrez à brûler cette lettre. »

Piercy, dans sa sécurité, ne croyait pas possible qu'on devinât que le parlement entier devait périr par un amas de poudre. Cependant la lettre ayant été lue dans le conseil du roi, et personne n'ayant pu conjecturer la nature du complot, dont il n'y avait pas le moindre indice, le roi, réfléchissant sur le peu de temps que le danger devait durer, imagina précisément quel était

le dessein des conjurés. On va par son ordre, la nuit même qui précédait le jour de l'assemblée, visiter les caves sous la salle : on trouve un homme à la porte, avec une mèche, et un cheval qui l'attendait : on trouve les trente-six tonneaux.

Piercy et les chefs, au premier avis de la découverte, eurent encore le temps de rassembler cent cavaliers catholiques, et vendirent chèrement leurs vies. Huit conjurés seulement furent pris et exécutés ; les deux jésuites périrent du même supplice. Le roi soutint publiquement qu'ils avaient été légitimement condamnés; leur ordre les soutint innocents, et en fit des martyrs. Tel était l'esprit du temps dans tous les pays où les querelles de la religion aveuglaient et pervertissaient les hommes.

Cependant la conspiration des poudres fut le seul grand exemple d'atrocité que les Anglais donnèrent au monde sous le règne de Jacques Ier. Loin d'être persécuteur, il embrassait ouvertement le tolérantisme ; il censura vivement les presbytériens, qui enseignaient alors que l'enfer est nécessairement le partage de tout catholique romain.

Son règne fut une paix de vingt-deux années : le commerce florissait ; la nation vivait dans l'abondance. Ce règne fut pourtant méprisé au dehors et au dedans. Il le fut au dehors, parce qu'étant à la tête du parti protestant en Europe, il ne le soutint pas contre le parti catholique, dans la grande crise de la guerre de Bohême, et que Jacques abandonna son gendre, l'électeur palatin ; négociant quand il fallait combattre, trompé à la fois par la cour de Vienne et par celle de Madrid, envoyant toujours de célèbres ambassades, et n'ayant jamais d'alliés.

Son peu de crédit chez les nations étrangères contribua beaucoup à le priver de celui qu'il devait avoir chez lui. Son autorité en Angleterre éprouva un grand déchet par le creuset où il la mit lui-même, en voulant lui donner trop de poids et trop d'éclat, ne cessant de dire à son parlement que Dieu l'avait fait maître absolu, que tous leurs priviléges n'étaient que des concessions de la bonté des rois. Par là il excita les parlements à examiner les bornes de l'autorité royale, et l'étendue des droits de la nation. On chercha dès lors à poser des limites qu'on ne connaissait pas bien encore.

L'éloquence du roi ne servit qu'à lui attirer des critiques sévères : on ne rendit pas à son érudition toute la justice qu'il croyait mériter. Henri IV ne l'appelait jamais que *Maître Jacques*, et ses sujets ne lui donnaient pas des titres plus flatteurs. Aussi il disait à son parlement : « Je vous ai joué de la flûte, et vous n'avez point dansé ; je vous ai chanté des lamentations, et vous n'avez

point été attendris. » Mettant ainsi ses droits en compromis par de vains discours mal reçus, il n'obtint presque jamais l'argent qu'il demandait. Ses libéralités et son indigence l'obligèrent, comme plusieurs autres princes, de vendre des dignités et des titres que la vanité paye toujours chèrement. Il créa deux cents chevaliers baronnets héréditaires ; ce faible honneur fut payé deux mille livres sterling par chacun d'eux. Toute la prérogative de ces baronnets consistait à passer devant les chevaliers : ni les uns ni les autres n'entraient dans la chambre des pairs ; et le reste de la nation fit peu de cas de cette distinction nouvelle.

Ce qui aliéna surtout les Anglais de lui, ce fut son abandonnement à ses favoris. Louis XIII, Philippe III, et Jacques, avaient en même temps le même faible ; et tandis que Louis XIII était absolument gouverné par Cadenet, créé duc de Luines, Philippe III par Sandoval, fait duc de Lerme, Jacques l'était par un Écossais nommé *Carr*, qu'il fit comte de Sommerset, et depuis il quitta ce favori pour Georges Villiers, comme une femme abandonne un amant pour un autre.

Ce Georges Villiers est ce même Buckingham, fameux alors dans l'Europe par les agréments de sa figure, par ses galanteries, et par ses prétentions. Il fut le premier gentilhomme qui fut duc en Angleterre sans être parent ou allié des rois. C'était un de ces caprices de l'esprit humain, qu'un roi théologien, écrivant sur la controverse, se livrât sans réserve à un héros de roman. Buckingham mit dans la tête du prince de Galles, qui fut depuis l'infortuné Charles Ier, d'aller déguisé, et sans aucune suite, faire l'amour, dans Madrid, à l'infante d'Espagne, dont on ménageait alors le mariage avec ce jeune prince, s'offrant à lui servir d'écuyer dans ce voyage de chevalerie errante. Jacques, que l'on appelait *le Salomon d'Angleterre*, donna les mains à cette bizarre aventure, dans laquelle il hasardait la sûreté de son fils. Plus il fut obligé de ménager alors la branche d'Autriche, moins il put servir la cause protestante et celle du Palatin son gendre.

Pour rendre l'aventure complète, le duc de Buckingham, amoureux de la duchesse d'Olivarès, outragea de paroles le duc son mari, premier ministre, rompit le mariage avec l'infante, et ramena le prince de Galles en Angleterre aussi précipitamment qu'il en était parti. Il négocia aussitôt le mariage de Charles avec Henriette, fille de Henri IV et sœur de Louis XIII ; et, quoiqu'il se laissât emporter en France à de plus grandes témérités qu'en Espagne, il réussit : mais Jacques ne regagna jamais dans sa nation le crédit qu'il avait perdu. Ces prérogatives de la majesté

royale, qu'il mêlait dans tous ses discours, et qu'il ne soutint point par ses actions, firent naître une faction qui renversa le trône, et en disposa plus d'une fois après l'avoir souillé de sang. Cette faction fut celle des puritains, qui a subsisté longtemps sous le nom de *whigs;* et le parti opposé, qui fut celui de l'Église anglicane et de l'autorité royale, a pris le nom de *torys*. Ces animosités inspirèrent dès lors à la nation un esprit de dureté, de violence, et de tristesse, qui étouffa le germe des sciences et des arts à peine développé.

Quelques génies, du temps d'Élisabeth, avaient défriché le champ de la littérature, toujours inculte jusqu'alors en Angleterre. Shakespeare, et après lui Ben-Johnson, paraissaient dégrossir le théâtre barbare de la nation. Spencer avait ressuscité la poésie épique. François Bacon, plus estimable dans ses travaux littéraires que dans sa place de chancelier, ouvrait une carrière toute nouvelle à la philosophie. Les esprits se polissaient, s'éclairaient. Les disputes du clergé, et les animosités entre le parti royal et le parlement, ramenèrent la barbarie.

Les limites du pouvoir royal, des priviléges parlementaires et des libertés de la nation, étaient difficiles à discerner, tant en Angleterre qu'en Écosse. Celles des droits de l'épiscopat anglican et écossais ne l'étaient pas moins. Henri VIII avait renversé toutes les barrières; Élisabeth en trouva quelques-unes nouvellement posées, qu'elle abaissa et qu'elle releva avec dextérité. Jacques Ier disputa : il ne les abattit point, mais il prétendit qu'il fallait les abattre toutes; et la nation, avertie par lui, se préparait à les défendre. (1625 et suiv.) Charles Ier, bientôt après son avénement, voulut faire ce que son père avait trop proposé, et qu'il n'avait point fait.

L'Angleterre était en possession, comme l'Allemagne, la Pologne, la Suède, le Danemark, d'accorder à ses souverains les subsides comme un don libre et volontaire. Charles Ier voulut secourir l'électeur palatin, son beau-frère, et les protestants, contre l'empereur. Jacques, son père, avait enfin entamé ce dessein, la dernière année de sa vie, lorsqu'il n'en était plus temps. Il fallait de l'argent pour envoyer des troupes dans le bas Palatinat; il en fallait pour les autres dépenses : ce n'est qu'avec ce métal qu'on est puissant, depuis qu'il est devenu le signe représentatif de toutes choses. Le roi en demandait comme une dette; le parlement n'en voulait accorder que comme un don gratuit, et, avant de l'accorder, il voulait que le roi réformât des abus. Si l'on attendait dans chaque royaume que tous les abus fussent

réformés pour avoir de quoi lever des troupes, on ne ferait jamais la guerre. Charles Ier était déterminé par sa sœur, la princesse palatine, à cet arrangement ; c'était elle qui avait forcé le prince son mari à recevoir la couronne de Bohême, qui ensuite avait, pendant cinq ans entiers, sollicité le roi son père à la secourir, et qui enfin obtenait, par les inspirations du duc de Buckingham, un secours si longtemps différé. Le parlement ne donna qu'un très-léger subside. Il y avait quelques exemples en Angleterre de rois qui, ne voulant point assembler de parlement, et ayant besoin d'argent, en avaient extorqué des particuliers par voie d'emprunt. Le prêt était forcé : celui qui prêtait perdait d'ordinaire son argent, et celui qui ne prêtait pas était mis en prison. Ces moyens tyranniques avaient été mis en usage dans des occasions où un roi affermi et armé pouvait exercer impunément quelques vexations. Charles Ier se servit de cette voie, qu'il adoucit ; il emprunta quelques deniers, avec lesquels il eut une flotte et des soldats, qui revinrent sans avoir rien fait.

(1626) Il fallut assembler un parlement nouveau. La chambre des communes, au lieu de secourir le roi, poursuivit son favori, le duc de Buckingham, dont la puissance et la fierté révoltaient la nation. Charles, loin de souffrir l'outrage qu'on lui faisait dans la personne de son ministre, fit mettre en prison deux membres de la chambre des plus ardents à l'accuser. Cet acte de despotisme, qui violait les lois, ne fut pas soutenu, et la faiblesse avec laquelle il relâcha les deux prisonniers enhardit contre lui les esprits, que la détention de ces deux membres avait irrités. Il mit en prison pour le même sujet un pair du royaume, et le relâcha de même. Ce n'était pas le moyen d'obtenir des subsides ; aussi n'en eut-il point. Les emprunts forcés continuèrent. On logea des gens de guerre chez les bourgeois qui ne voulurent pas prêter, et cette conduite acheva d'aliéner tous les cœurs. Le duc de Buckingham augmenta le mécontentement général par son expédition infructueuse à la Rochelle (1627). Un nouveau parlement fut convoqué, mais c'était assembler des citoyens irrités ; ils ne songeaient qu'à rétablir les droits de la nation et du parlement : ils votèrent que la fameuse loi *Habeas corpus*, la gardienne de la liberté, ne devait jamais recevoir d'atteinte ; qu'aucune levée de deniers ne devait être faite que par acte du parlement, et que c'était violer la liberté et la propriété de loger les gens de guerre chez les bourgeois. Le roi s'opiniâtrant toujours à soutenir son autorité, et à demander de l'argent, affaiblissait l'une, et n'obtenait point l'autre. On voulait toujours faire le procès au duc de

Buckingham. (1628) Un fanatique nommé Felton, comme on l'a déjà dit, rendu furieux par cette animosité générale, assassina le premier ministre dans sa propre maison et au milieu de ses courtisans. Ce coup fit voir quelle fureur commençait dès lors à saisir la nation.

Il y avait un petit droit sur l'importation et l'exportation des marchandises, qu'on nommait *droit de tonnage et de pontage*. Le feu roi en avait toujours joui par acte du parlement, et Charles croyait n'avoir pas besoin d'un second acte. Trois marchands de Londres ayant refusé de payer cette petite taxe, les officiers de la douane saisirent leurs marchandises. Un de ces trois marchands était membre de la chambre basse. Cette chambre, ayant à soutenir à la fois ses libertés et celles du peuple, poursuivit les commis du roi. Le roi, irrité, cassa le parlement, et fit emprisonner quatre membres de la chambre. Ce sont là les faibles et premiers principes qui bouleversèrent tout l'État, et qui ensanglantèrent le trône.

A ces sources du malheur public se joignit le torrent des dissensions ecclésiastiques en Écosse. Charles voulut remplir les projets de son père dans la religion comme dans l'État. L'épiscopat n'avait point été aboli en Écosse au temps de la réformation, avant Marie Stuart; mais ces évêques protestants étaient subjugués par les presbytériens. Une république de prêtres égaux entre eux gouvernait le peuple écossais. C'était le seul pays de la terre où les honneurs et les richesses ne rendaient pas les évêques puissants. La séance au parlement, les droits honorifiques, les revenus de leur siége, leur étaient conservés; mais ils étaient pasteurs sans troupeau, et pairs sans crédit. Le parlement écossais, tout presbytérien, ne laissait subsister les évêques que pour les avilir. Les anciennes abbayes étaient entre les mains de séculiers, qui entraient au parlement en vertu de ce titre d'abbé. Peu à peu le nombre de ces abbés titulaires diminua. Jacques Ier rétablit l'épiscopat dans tous ses droits. Le roi d'Angleterre n'était pas reconnu chef de l'Église en Écosse; mais, étant né dans le pays, et prodiguant l'argent anglais, les pensions et les charges à plusieurs membres, il était plus maître à Édimbourg qu'à Londres. Le rétablissement de l'épiscopat n'empêcha pas l'assemblée presbytérienne de subsister. Ces deux corps se choquèrent toujours, et la république synodale l'emporta toujours sur la monarchie épiscopale. Jacques, qui regardait les évêques comme attachés au trône, et les calvinistes presbytériens comme ennemis du trône, crut qu'il réunirait le peuple écossais aux évêques en faisant recevoir une liturgie nouvelle, qui était précisément la liturgie an-

glicane. Il mourut avant d'accomplir ce dessein, que Charles son fils voulut exécuter.

La liturgie consistait dans quelques formules de prières, dans quelques cérémonies, dans un surplis que les célébrants devaient porter à l'église. A peine l'évêque d'Édimbourg eut fait lecture dans l'église des canons qui établissaient ces usages indifférents que le peuple s'éleva contre lui en fureur, et lui jeta des pierres. La sédition passa de ville en ville. Les presbytériens firent une ligue, comme s'il s'était agi du renversement de toutes les lois divines et humaines. D'un côté cette passion si naturelle aux grands de soutenir leurs entreprises, et de l'autre la fureur populaire, excitèrent une guerre civile en Écosse.

On ne sut pas alors ce qui la fomentait, et ce qui prépara la fin tragique de Charles : c'était le cardinal de Richelieu. Ce ministre-roi, voulant empêcher Marie de Médicis de trouver un asile en Angleterre chez sa fille, et engager Charles dans les intérêts de la France, essuya du monarque anglais, plus fier que politique, des refus qui l'aigrirent (1637). On lit, dans une lettre du cardinal au comte d'Estrades, alors envoyé en Angleterre, ces propres mots bien remarquables, que nous avons déjà rapportés : « Le roi et la reine d'Angleterre se repentiront, avant qu'il soit un an, d'avoir négligé mes offres ; on connaîtra bientôt qu'on ne doit pas me mépriser. »

Il avait parmi ses secrétaires un prêtre irlandais, qu'il envoya à Londres et à Édimbourg semer la discorde avec de l'argent parmi les puritains ; et la lettre au comte d'Estrades est encore un monument de cette manœuvre. Si l'on ouvrait toutes les archives, on y verrait toujours la religion immolée à l'intérêt et à la vengeance.

Les Écossais armèrent. Charles eut recours au clergé anglican, et même aux catholiques d'Angleterre, qui tous haïssaient également les puritains. Ils ne lui fournirent de l'argent que parce que c'était une guerre de religion ; et il eut même jusqu'à vingt mille hommes pour quelques mois. Ces vingt mille hommes ne lui servirent guère qu'à négocier ; et quand la plus grande partie de cette armée fut dissipée, faute de paye, les négociations devinrent plus difficiles (1638 et suiv.). Il fallut donc se résoudre encore à la guerre. On trouve peu d'exemples dans l'histoire d'une grandeur d'âme pareille à celle des seigneurs qui composaient le conseil secret du roi : ils lui sacrifièrent tous une grande partie de leurs biens. Le célèbre Laud, archevêque de Cantorbéry, le marquis Hamilton surtout, se signalèrent dans cette générosité,

et le fameux comte de Strafford donna seul vingt mille livres sterling ; mais ces libéralités n'étant pas à beaucoup près suffisantes, le roi fut encore obligé de convoquer un parlement.

La chambre des communes ne regardait pas les Écossais comme des ennemis, mais comme des frères qui lui enseignaient à défendre ses priviléges. Le roi ne recueillit d'elle que des plaintes amères contre tous les moyens dont il se servait pour avoir des secours qu'elle lui refusait. Tous les droits que le roi s'était arrogés furent déclarés abusifs : impôt de tonnage et pontage, impôt de marine, vente de priviléges exclusifs à des marchands, logement de soldats par billets chez les bourgeois, enfin tout ce qui gênait la liberté publique. On se plaignit surtout d'une cour de justice nommée la *Chambre étoilée*, dont les arrêts avaient condamné trop sévèrement plusieurs citoyens. Charles cassa ce nouveau parlement, et aggrava ainsi les griefs de la nation.

Il semblait que Charles prît à tâche de révolter tous les esprits : car, au lieu de ménager la ville de Londres dans des circonstances si délicates, il lui fit intenter un procès devant la *Chambre étoilée* pour quelques terres en Irlande, et la fit condamner à une amende considérable. Il continua à exiger toutes les taxes contre lesquelles le parlement s'était récrié. Un roi despotique qui en aurait usé ainsi aurait révolté ses sujets ; à plus forte raison un roi d'une monarchie limitée. Mal secouru par les Anglais, secrètement inquiété par les intrigues du cardinal de Richelieu, il ne put empêcher l'armée des puritains écossais de pénétrer jusqu'à Newcastle. Ayant ainsi préparé ses malheurs, il convoqua enfin le parlement, qui acheva sa ruine (1640).

Cette assemblée commença, comme toutes les autres, par lui demander la réparation des griefs, abolition de la *Chambre étoilée*, suppression des impôts arbitraires, et particulièrement de celui de la marine ; enfin elle voulut que le parlement fût convoqué tous les trois ans. Charles, ne pouvant plus résister, accorda tout. Il crut regagner son autorité en pliant, et il se trompa. Il comptait que son parlement l'aiderait à se venger des Écossais, qui avaient fait une irruption en Angleterre, et ce même parlement leur fit présent de trois cent mille livres sterling pour les récompenser de la guerre civile. Il se flattait d'abaisser en Angleterre le parti des puritains, et presque toute la chambre des communes était puritaine. Il aimait tendrement le comte de Strafford, dévoué si généreusement à son service, et la chambre des communes, pour ce dévouement même, accusa Strafford de haute trahison. On lui imputa quelques malversations inévitables dans ces temps

de troubles, mais commises toutes pour le service du roi, et surtout effacées par la grandeur d'âme avec laquelle il l'avait secouru. Les pairs le condamnèrent; il fallait le consentement du roi pour l'exécution. Le peuple, féroce, demandait ce sang à grands cris. (1641) Strafford poussa la vertu jusqu'à supplier lui-même le roi de consentir à sa mort, et le roi poussa la faiblesse jusqu'à signer cet acte fatal, qui apprit aux Anglais à répandre un sang plus précieux. On ne voit point dans les grands hommes de Plutarque une telle magnanimité dans un citoyen, ni une telle faiblesse dans un monarque.

CHAPITRE CLXXX.

DES MALHEURS ET DE LA MORT DE CHARLES Ier.

L'Angleterre, l'Écosse, et l'Irlande, étaient alors partagées en factions violentes, ainsi que l'était la France; mais celles de la France n'étaient que des cabales de princes et de seigneurs contre un premier ministre qui les écrasait, et les partis qui divisaient le royaume de Charles Ier étaient des convulsions générales dans tous les esprits, une ardeur violente et réfléchie de changer la constitution de l'État, un dessein mal conçu chez les royalistes d'établir le pouvoir despotique, la fureur de la liberté dans la nation, la soif de l'autorité dans la chambre des communes, le désir vague dans les évêques d'écraser le parti calviniste-puritain; le projet formé chez les puritains d'humilier les évêques; et enfin le plan suivi et caché de ceux qu'on appelait *indépendants*, qui consistait à se servir des fautes de tous les autres pour devenir leurs maîtres.

(Octobre 1641) Au milieu de tous ces troubles, les catholiques d'Irlande crurent avoir trouvé enfin le temps de secouer le joug de l'Angleterre. La religion et la liberté, ces deux sources des plus grandes actions, les précipitèrent dans une entreprise horrible dont il n'y a d'exemples que dans la Saint-Barthélemy. Ils complotèrent d'assassiner tous les protestants de leur île, et en effet ils en égorgèrent plus de quarante mille. Ce massacre n'a pas dans l'histoire des crimes la même célébrité que la Saint-Barthé-

lemy ; il fut pourtant aussi général et aussi distingué par toutes les horreurs qui peuvent signaler un tel fanatisme. Mais cette dernière conspiration de la moitié d'un peuple contre l'autre, pour cause de religion, se faisait dans une île alors peu connue des autres nations ; elle ne fut point autorisée par des personnages aussi considérables qu'une Catherine de Médicis, un roi de France, un duc de Guise : les victimes immolées n'étaient pas aussi illustres, quoique aussi nombreuses. La scène ne fut pas moins souillée de sang ; mais le théâtre n'attirait pas les yeux de l'Europe. Tout retentit encore des fureurs de la Saint-Barthélemy, et les massacres d'Irlande sont presque oubliés.

Si on comptait les meurtres que le fanatisme a commis depuis les querelles d'Athanase et d'Arius jusqu'à nos jours, on verrait que ces querelles ont plus servi que les combats à dépeupler la terre : car dans les batailles on ne détruit que l'espèce mâle, toujours plus nombreuse que la femelle ; mais dans les massacres faits pour la religion, les femmes sont immolées commes les hommes.

Pendant qu'une partie du peuple irlandais égorgeait l'autre, le roi Charles Ier était en Écosse, à peine pacifiée, et la chambre des communes gouvernait l'Angleterre. Ces catholiques irlandais, pour se justifier de ce massacre, prétendirent avoir reçu une commission du roi même pour prendre les armes, et Charles, qui demandait du secours contre eux à l'Écosse et à l'Angleterre, se vit accusé du crime même qu'il voulait punir. Le parlement d'Écosse le renvoie avec raison au parlement de Londres, parce que l'Irlande appartient en effet à l'Angleterre, et non pas à l'Écosse. Il retourne donc à Londres. La chambre basse, croyant ou feignant de croire qu'il a part en effet à la rébellion des Irlandais, n'envoie que peu d'argent et peu de troupes dans cette île, pour ne pas dégarnir le royaume, et fait au roi la remontrance la plus terrible.

Elle lui signifie « qu'il faut désormais qu'il n'ait pour conseil que ceux que le parlement lui nommera ; et en cas de refus elle le menace de prendre des mesures ». Trois membres de la chambre allèrent lui présenter à genoux cette requête qui lui déclarait la guerre. Olivier Cromwell était déjà dans ce temps-là admis dans la chambre basse, et il dit que, « si ce projet de remontrance ne passait pas dans la chambre, il vendrait le peu qu'il avait de bien, et se retirerait de l'Angleterre ».

Ce discours prouve qu'il était alors fanatique de la liberté, que son ambition développée foula depuis aux pieds.

(1641) Charles n'osait pas alors dissoudre le parlement : on ne lui eût pas obéi. Il avait pour lui plusieurs officiers de l'armée assemblée auparavant contre l'Écosse, assidus auprès de sa personne. Il était soutenu par les évêques et les seigneurs catholiques épars dans Londres ; eux qui avaient voulu, dans la conspiration des poudres, exterminer la famille royale, se livraient alors à ses intérêts : tout le reste était contre le roi. Déjà le peuple de Londres, excité par les puritains de la chambre basse, remplissait la ville de séditions ; il criait à la porte de la chambre des pairs : « Point d'évêques! point d'évêques! » Douze prélats intimidés résolurent de s'absenter, et protestèrent contre tout ce qui se ferait pendant leur absence. La chambre des pairs les envoya à la Tour ; et, bientôt après, les autres évêques se retirèrent du parlement.

Dans ce déclin de la puissance du roi, un de ses favoris, le lord Digby, lui donna le fatal conseil de la soutenir par un coup d'autorité. Le roi oublia que c'était précisément le temps où il ne fallait pas la compromettre. Il alla lui-même dans la chambre des communes pour y faire arrêter cinq sénateurs les plus opposés à ses intérêts, et qu'il accusait de haute trahison. Ces cinq membres s'étaient évadés ; toute la chambre se récria sur la violation de ses privilèges. Le roi, comme un homme égaré qui ne sait plus à quoi se prendre, va de la chambre des communes à l'hôtel de ville lui demander du secours ; le conseil de la ville ne lui répond que par des plaintes contre lui-même. Il se retire à Windsor ; et là, ne pouvant plus soutenir la démarche qu'on lui avait conseillée, il écrit à la chambre basse « qu'il se désiste de ses procédures contre ses membres, et qu'il prendra autant de soin des priviléges du parlement que de sa propre vie ». Sa violence l'avait rendu odieux, et le pardon qu'il en demandait le rendait méprisable.

La chambre basse commençait alors à gouverner l'État. Les pairs sont en parlement *pour eux-mêmes;* c'est l'ancien droit des barons et des seigneurs de fief ; les communes sont en parlement pour les villes et les bourgs dont elles sont députées. Le peuple avait bien plus de confiance dans ses députés, qui le représentent, que dans les pairs. Ceux-ci, pour regagner le crédit qu'ils perdaient insensiblement, entraient dans les sentiments de la nation, et soutenaient l'autorité d'un parlement dont ils étaient originairement la partie principale.

Pendant cette anarchie, les rebelles d'Irlande triomphent, et, teints du sang de leurs compatriotes, ils s'autorisent encore du

nom du roi, et surtout de celui de la reine sa femme, parce qu'elle était catholique. Les deux chambres du parlement proposent d'armer les milices du royaume, bien entendu qu'elles ne mettront à leur tête que des officiers dépendants du parlement. On ne pouvait rien faire, selon la loi, au sujet des milices sans le consentement du roi. Le parlement s'attendait bien qu'il ne souscrirait pas à un établissement fait contre lui-même. Ce prince se retire, ou plutôt fuit vers le nord d'Angleterre. Sa femme, Henriette de France, fille de Henri IV, qui avait presque toutes les qualités du roi son père, l'activité et l'intrépidité, l'insinuation et même la galanterie, secourut en héroïne un époux à qui d'ailleurs elle était infidèle. Elle vend ses meubles et ses pierreries, emprunte de l'argent en Angleterre, en Hollande, donne tout à son mari, passe en Hollande elle-même pour solliciter des secours par le moyen de la princesse Marie, sa fille, femme du prince d'Orange. Elle négocie dans les cours du Nord; elle cherche partout de l'appui, excepté dans sa patrie, où le cardinal de Richelieu, son ennemi, et le roi son frère, étaient mourants.

La guerre civile n'était point encore déclarée. Le parlement avait de son autorité mis un gouverneur, nommé le chevalier Hotham, dans Hull, petite ville maritime de la province d'York. Il y avait depuis longtemps des magasins d'armes et de munitions. Le roi s'y transporte, et veut y entrer. Hotham fait fermer les portes, et, conservant encore du respect pour la personne du roi, il se met à genoux sur les remparts, en lui demandant pardon de lui désobéir. On lui résista depuis moins respectueusement. Les manifestes du roi et du parlement inondent l'Angleterre. Les seigneurs attachés au roi se rendent auprès de lui. Il fait venir de Londres le grand sceau du royaume, sans lequel on avait cru qu'il n'y a point de loi; mais les lois que le parlement faisait contre lui n'en étaient pas moins promulguées. Il arbora son étendard royal à Nottingham; mais cet étendard ne fut d'abord entouré que de quelques milices sans armes. Enfin, avec les secours que lui fournit la reine sa femme, avec les présents de l'université d'Oxford qui lui donna toute son argenterie, et avec tout ce que ses amis lui fournirent, il eut une armée d'environ quatorze mille hommes.

Le parlement, qui disposait de l'argent de la nation, en avait une plus considérable. Charles protesta d'abord, en présence de la sienne, qu'il « maintiendrait les lois du royaume, et les priviléges mêmes du parlement armé contre lui, et qu'il vivrait et

mourrait dans la véritable religion protestante ». C'est ainsi que les princes, en fait de religion, obéissent plus aux peuples que les peuples ne leur obéissent. Quand une fois ce qu'on appelle le *dogme* est enraciné dans une nation, il faut que le souverain dise qu'il mourra pour ce dogme. Il est plus aisé de tenir ce discours que d'éclairer le peuple[1].

Les armées du roi furent presque toujours commandées par le prince Robert[2], frère de l'infortuné Frédéric, électeur palatin, prince d'un grand courage, renommé d'ailleurs pour ses connaissances dans la physique, dans laquelle il fit des découvertes.

(1642) Les combats de Worcester et d'Edge-hill furent d'abord favorables à la cause du roi. Il s'avança jusque auprès de Londres. La reine sa femme lui amena de Hollande des soldats, de l'artillerie, des armes, des munitions. Elle repartit sur-le-champ pour aller chercher de nouveaux secours, qu'elle amena quelques mois après. On reconnaissait dans cette activité courageuse la fille de Henri IV. Les parlementaires ne furent point découragés ; ils sentaient leurs ressources : tout vaincus qu'ils étaient, ils agissaient comme des maîtres contre lesquels le roi était révolté.

Ils condamnaient à la mort, pour crime de haute trahison, les sujets qui voulaient rendre au roi des villes ; et le roi ne voulut point alors user de représailles contre ses prisonniers. Cela seul peut justifier, aux yeux de la postérité, celui qui fut si criminel aux yeux de son peuple. Les politiques le justifient moins d'avoir trop négocié, tandis qu'il devait, selon eux, profiter d'un premier succès, et n'employer que ce courage actif et intrépide qui seul peut finir de pareils débats.

(1643) Charles et le prince Robert, quoique battus à Newbury,

1. Le dernier parti serait le plus noble et le plus sûr. Les princes ont cru faire un grand trait de politique en se parant d'un zèle religieux ; et ils n'ont fait par là que se mettre dans la dépendance des fanatiques de leur secte, et assurer aux partis politiques, soulevés contre eux, l'appui du fanatisme de toutes les autres ; or cet appui seul a pu donner à ces partis la force de résister à l'autorité royale, ou de la détruire.

Il n'est pas même nécessaire, pour la sûreté et l'indépendance d'un prince, qu'il s'occupe directement du soin d'éclairer ses sujets ; il suffit qu'il cesse de protéger, et surtout de payer ceux dont le métier est de le tromper.

Dans l'état actuel de l'Europe, toute révolution prompte est impossible, à moins que le fanatisme religieux n'en soit un des mobiles. Ainsi tous les soins que prend un prince pour protéger la religion, et empêcher le peuple de secouer le joug des prêtres, n'ont d'autre effet que de conserver aux factieux de ses États le seul moyen de renverser son trône, qu'ils puissent employer avec succès. (K.)

2. Ou plutôt Rupert. (G. A.)

eurent pourtant l'avantage de la campagne. Le parlement n'en fut que plus opiniâtre. On voyait, ce qui est très-rare, une compagnie plus ferme et plus inébranlable dans ses vues qu'un roi à la tête de son armée.

Les puritains, qui dominaient dans les deux chambres, levèrent enfin le masque ; ils s'unirent solennellement avec l'Écosse, et signèrent (1648[1]) le fameux *convenant*, par lequel ils s'engagèrent à détruire l'épiscopat. Il était visible, par ce *convenant*, que l'Écosse et l'Angleterre puritaines voulaient s'ériger en république : c'était l'esprit du calvinisme. Il tenta longtemps en France cette grande entreprise ; il l'exécuta en Hollande, mais en France et en Angleterre on ne pouvait arriver à ce but si cher aux peuples qu'à travers des flots de sang.

Tandis que le presbytérianisme armait ainsi l'Angleterre et l'Écosse, le catholicisme servait encore de prétexte aux rebelles d'Irlande, qui, teints du sang de quarante mille compatriotes, continuaient à se défendre contre les troupes envoyées par le parlement de Londres. Les guerres de religion, sous Louis XIII, étaient toutes récentes, et l'invasion des Suédois en Allemagne, sous prétexte de religion, durait encore dans toute sa force. C'était une chose bien déplorable que les chrétiens eussent cherché, durant tant de siècles, dans le dogme, dans le culte, dans la discipline, dans la hiérarchie, de quoi ensanglanter presque sans relâche la partie de l'Europe où ils sont établis.

La fureur de la guerre civile était nourrie par cette austérité sombre et atroce que les puritains affectaient. Le parlement prit ce temps pour faire brûler par le bourreau un petit livre du roi Jacques Ier, dans lequel ce monarque savant soutenait qu'il était permis de se divertir le dimanche après le service divin. On croyait par là servir la religion et outrager le roi régnant. Quelque temps après, ce même parlement s'avisa d'indiquer un jour de jeûne par semaine, et d'ordonner qu'on payât la valeur du repas qu'on se retranchait, pour subvenir à la guerre civile. L'empereur Rodolphe avait cru se soutenir contre les Turcs par des aumônes[2]. Le parti parlementaire essaya dans Londres de vaincre par des jeûnes.

De tant de troubles qui ont si souvent bouleversé l'Angleterre avant qu'elle ait pris la forme stable et heureuse qu'elle a de nos

1. Voici une date qui ne s'explique guère à cette place. Il faut lire 17 août 1643. (G. A.)

2. Voyez chapitre CLXXVIII.

jours, les troubles de ces années, jusqu'à la mort du roi, furent les seuls où l'excès du ridicule se mêla aux excès de la fureur. Ce ridicule, que les réformateurs avaient tant reproché à la communion romaine, devint le partage des presbytériens. Les évêques se conduisirent en lâches; ils devaient mourir pour défendre une cause qu'ils croyaient juste; mais les presbytériens se conduisirent en insensés : leurs habillements, leurs discours, leurs basses allusions aux passages de l'Évangile, leurs contorsions, leurs sermons, leurs prédictions, tout en eux aurait mérité, dans des temps plus tranquilles, d'être joué à la foire de Londres, si cette farce n'avait pas été trop dégoûtante. Mais malheureusement l'absurdité de ces fanatiques se joignait à la fureur : les mêmes hommes dont les enfants se seraient moqués imprimaient la terreur en se baignant dans le sang; et ils étaient à la fois les plus fous de tous les hommes et les plus redoutables.

Il ne faut pas croire que dans aucune des factions, ni en Angleterre, ni en Irlande, ni en Écosse, ni auprès du roi, ni parmi ses ennemis, il y eût beaucoup de ces esprits déliés qui, dégagés des préjugés de leur parti, se servent des erreurs et du fanatisme des autres pour les gouverner : ce n'était pas là le génie de ces nations. Presque tout le monde était de bonne foi dans le parti qu'il avait embrassé. Ceux qui en changeaient pour des mécontentements particuliers changeaient presque tous avec hauteur. Les indépendants étaient les seuls qui cachassent leurs desseins : premièrement, parce qu'étant à peine comptés pour chrétiens, ils auraient trop révolté les autres sectes; en second lieu, parce qu'ils avaient des idées fanatiques de l'égalité primitive des hommes, et que ce système d'égalité choquait trop l'ambition des autres.

Une des grandes preuves de cette atrocité inflexible répandue alors dans les esprits, c'est le supplice de l'archevêque de Cantorbéry, Guillaume Laud, qui, après avoir été quatre ans en prison, fut enfin condamné par le parlement. Le seul crime bien constaté qu'on lui reprocha était de s'être servi de quelques cérémonies de l'Église romaine en consacrant une église de Londres. La sentence porta qu'il serait pendu, et qu'on lui arracherait le cœur pour lui en battre les joues, supplice ordinaire des traîtres : on lui fit grâce en lui coupant la tête.

Charles, voyant les parlements d'Angleterre et d'Écosse réunis contre lui, pressé entre les armées de ces deux royaumes, crut devoir faire au moins une trêve avec les catholiques rebelles d'Irlande, afin d'engager à sa cause une partie des troupes anglaises

qui servaient dans cette île. Cette politique lui réussit. Il eut à son service non-seulement beaucoup d'Anglais de l'armée d'Irlande, mais encore un grand nombre d'Irlandais, qui vinrent grossir son armée. Alors le parlement l'accusa hautement d'avoir été l'auteur de la rébellion d'Irlande et du massacre. Malheureusement ces troupes nouvelles, sur lesquelles il devait tant compter, furent entièrement défaites par le lord Fairfax, l'un des généraux parlementaires (1644) ; et il ne resta au roi que la douleur d'avoir donné à ses ennemis le prétexte de l'accuser d'être complice des Irlandais.

Il marchait d'infortune en infortune. Le prince Robert, ayant soutenu longtemps l'honneur des armes royales, est battu auprès d'York, et son armée est dissipée par Manchester et Fairfax (1644). Charles se retire dans Oxford, où il est bientôt assiégé. La reine fuit en France. Le danger du roi excite, à la vérité, ses amis à faire de nouveaux efforts. Le siége d'Oxford fut levé. Il rassembla des troupes ; il eut quelques succès. Cette apparence de fortune ne dura pas. Le parlement était toujours en état de lui opposer une armée plus forte que la sienne. Les généraux Essex, Manchester, et Waller, attaquèrent Charles à Newbury, sur le chemin d'Oxford. Cromwell était colonel dans leur armée ; il s'était déjà fait connaître par des actions d'une valeur extraordinaire. On a écrit qu'à cette bataille de Newbury (27 octobre 1644), le corps que Manchester commandait ayant plié, et Manchester lui-même étant entraîné dans la fuite, Cromwell courut à lui, tout blessé, et lui dit : « Vous vous trompez, milord ; ce n'est pas de ce côté que sont les ennemis » ; qu'il le ramena au combat, et qu'enfin on ne dut qu'à Cromwell le succès de cette journée. Ce qui est certain, c'est que Cromwell, qui commençait à avoir autant de crédit dans la chambre des communes qu'il avait de réputation dans l'armée, accusa son général de n'avoir pas fait son devoir.

Le penchant des Anglais pour des choses inouïes fit éclater alors une étrange nouveauté, qui développa le caractère de Cromwell, et qui fut à la fois l'origine de sa grandeur, de la chute du parlement et de l'épiscopat, du meurtre du roi, et de la destruction de la monarchie. La secte des *indépendants* commençait à faire quelque bruit. Les presbytériens les plus emportés s'étaient jetés dans ce parti : ils ressemblaient aux quakers, en ce qu'ils ne voulaient d'autres prêtres qu'eux-mêmes, ni d'autre explication de l'Évangile que celle de leurs propres lumières ; ils différaient d'eux en ce qu'ils étaient aussi turbulents que les quakers étaient pacifiques. Leur projet chimérique était l'égalité

entre tous les hommes; mais ils allaient à cette égalité par la violence. Olivier Cromwell les regarda comme des instruments propres à favoriser ses desseins.

La ville de Londres, partagée entre plusieurs factions, se plaignait alors du fardeau de la guerre civile que le parlement appesantissait sur elle. Cromwell fit proposer à la chambre des communes, par quelques indépendants, de réformer l'armée, et de s'engager, eux et les pairs, à renoncer à tous les emplois civils et militaires. Tous ces emplois étaient entre les mains des membres des deux chambres. Trois pairs étaient généraux des armées parlementaires. La plupart des colonels et des majors, des trésoriers, des munitionnaires, des commissaires de toute espèce, étaient de la chambre des communes. Pouvait-on se flatter d'engager par la force de la parole tant d'hommes puissants à sacrifier leurs dignités et leurs revenus? C'est pourtant ce qui arriva dans une seule séance. La chambre des communes surtout fut éblouie de l'idée de régner sur les esprits du peuple par un désintéressement sans exemple. On appela cet acte *l'acte du renoncement à soi-même*. Les pairs hésitèrent; mais la chambre des communes les entraîna. Les lords Essex, Denbigh, Fairfax, Manchester, se déposèrent eux-mêmes du généralat (1645); et le chevalier Fairfax, fils du général, n'étant point de la chambre des communes, fut nommé seul commandant de l'armée.

C'était ce que voulait Cromwell; il avait un empire absolu sur le chevalier Fairfax. Il en avait un si grand dans la chambre qu'on lui conserva un régiment, quoiqu'il fût membre du parlement; et même il fut ordonné au général de lui confier le commandement de la cavalerie qu'on envoyait alors à Oxford. Le même homme qui avait eu l'adresse d'ôter à tous les sénateurs tous les emplois militaires eut celle de faire conserver dans leurs postes les officiers du parti des indépendants, et dès lors on s'aperçut bien que l'armée devait gouverner le parlement. Le nouveau général Fairfax, aidé de Cromwell, réforma toute l'armée, incorpora des régiments dans d'autres, changea tous les corps, établit une discipline nouvelle : ce qui, dans tout autre temps, eût excité une révolte, se fit alors sans résistance.

Cette armée, animée d'un nouvel esprit, marcha droit au roi, près d'Oxford; et alors se donna la bataille décisive de Naseby, non loin d'Oxford. Cromwell, général de la cavalerie, après avoir mis en déroute celle du roi, revint défaire son infanterie, et eut presque seul l'honneur de cette célèbre journée (14 juin 1645). L'armée royale, après un grand carnage, fut, ou prisonnière, ou

dispersée. Toutes les villes se rendirent à Fairfax et à Cromwell. Le jeune prince de Galles, qui fut depuis Charles II, partageant de bonne heure les infortunes de son père, fut obligé de s'enfuir dans la petite île de Scilly. Le roi se retira enfin dans Oxford avec les débris de son armée, et demanda au parlement la paix, qu'on était bien loin de lui accorder. La chambre des communes insultait à sa disgrâce. Le général avait envoyé à cette chambre la cassette du roi, trouvée sur le champ de bataille, remplie de lettres de la reine sa femme. Quelques-unes de ces lettres n'étaient que des expressions de tendresse et de douleur. La chambre les lut avec ces railleries amères qui sont le partage de la férocité.

Le roi était dans Oxford, ville presque sans fortification, entre l'armée victorieuse des Anglais et celle des Écossais, payée par les Anglais. Il crut trouver sa sûreté dans l'armée écossaise, moins acharnée contre lui. Il se livra entre ses mains; mais la chambre des communes ayant donné à l'armée écossaise deux cent mille livres sterling d'arrérages, et lui en devant encore autant, le roi cessa dès lors d'être libre.

(16 février 1645) Les Écossais le livrèrent au commissaire du parlement anglais, qui d'abord ne sut comment il devait traiter son roi prisonnier. La guerre paraissait finie : l'armée d'Écosse, payée, retournait en son pays ; le parlement n'avait plus à craindre que sa propre armée qui l'avait rendu victorieux. Cromwell et ses indépendants y étaient les maîtres. Ce parlement, ou plutôt la chambre des communes, toute-puissante encore à Londres, et sentant que l'armée allait l'être, voulut se débarrasser de cette armée devenue si dangereuse à ses maîtres : elle vota d'en faire marcher une partie en Irlande, et de licencier l'autre. On peut bien croire que Cromwell ne le souffrit pas. C'était là le moment de la crise : il forma un conseil d'officiers, et un autre de simples soldats nommés *agitateurs*, qui d'abord firent des remontrances, et qui bientôt donnèrent des lois. Le roi était entre les mains de quelques commissaires du parlement, dans un château nommé Holmby. Des soldats du conseil des agitateurs allèrent l'enlever au parlement dans ce château, et le conduisirent à Newmarket.

Après ce coup d'autorité, l'armée marcha vers Londres. Cromwell, voulant mettre dans ses violences des formes usitées, fit accuser par l'armée onze membres du parlement, ennemis ouverts du parti indépendant. Ces membres n'osèrent plus, dès ce moment, rentrer dans la chambre. La ville de Londres ouvrit enfin les yeux, mais trop tard et trop inutilement, sur tant de malheurs; elle voyait un parlement oppresseur opprimé par l'ar-

mée, son roi captif entre les mains des soldats, ses citoyens exposés. Le conseil de ville assemble ses milices, on entoure à la hâte Londres de retranchements; mais l'armée étant arrivée aux portes, Londres les ouvrit, et se tut. Le parlement remit la Tour au général Fairfax (1647), remercia l'armée d'avoir désobéi, et lui donna de l'argent.

Il restait toujours à savoir ce qu'on ferait du roi prisonnier, que les indépendants avaient transféré à la maison royale de Hampton-court. Cromwell d'un côté, les presbytériens de l'autre, traitaient secrètement avec lui. Les Écossais lui proposaient de l'enlever. Charles, craignant également tous les partis, trouva le moyen de s'enfuir de Hampton-court et de passer dans l'île de Wight, où il crut trouver un asile, et où il ne trouva qu'une nouvelle prison.

Dans cette anarchie d'un parlement factieux et méprisé, d'une ville divisée, d'une armée audacieuse, d'un roi fugitif et prisonnier, le même esprit qui animait depuis longtemps les indépendants saisit tout à coup plusieurs soldats de l'armée; ils se nommèrent les *aplanisseurs*[1], nom qui signifiait qu'ils voulaient tout mettre au niveau, et ne reconnaître aucun maître au-dessus d'eux, ni dans l'armée, ni dans l'État, ni dans l'Église. Ils ne faisaient que ce qu'avait fait la chambre des communes : ils imitaient leurs officiers, et leur droit paraissait aussi bon que celui des autres; leur nombre était considérable. Cromwell, voyant qu'ils étaient d'autant plus dangereux qu'ils se servaient de ses principes, et qu'ils allaient lui ravir le fruit de tant de politique et de tant de travaux, prit tout d'un coup le parti de les exterminer au péril de sa vie. Un jour qu'ils s'assemblaient il marche à eux, à la tête de son régiment des *Frères rouges*, avec lesquels il avait toujours été victorieux, leur demande au nom de Dieu ce qu'ils veulent, et les charge avec tant d'impétuosité, qu'ils résistèrent à peine. Il en fit pendre plusieurs, et dissipa ainsi une faction dont le crime était de l'avoir imité.

Cette action augmenta encore son pouvoir dans l'armée, dans le parlement, et dans Londres. Le chevalier Fairfax était toujours général, mais avec bien moins de crédit que lui. Le roi, prisonnier dans l'île de Wight, ne cessait de faire des propositions de paix, comme s'il eût fait encore la guerre, et comme si on eût voulu l'écouter. Le duc d'York, un de ses fils, qui fut depuis Jacques II, âgé alors de quinze ans, prisonnier au palais de Saint-

1. Ou mieux les *niveleurs*. (G. A.)

James, se sauva plus heureusement de sa prison que son père ne s'était sauvé de Hampton-court : il se retira en Hollande, et quelques partisans du roi ayant dans ce temps-là même gagné une partie de la flotte anglaise, cette flotte fit voile au port de la Brille, où ce jeune prince était retiré. Le prince de Galles, son frère, et lui, montèrent sur cette flotte pour aller au secours de leur père, et ce secours hâta sa perte.

Les Écossais, honteux de passer dans l'Europe pour avoir vendu leur maître, assemblaient de loin quelques troupes en sa faveur. Plusieurs jeunes seigneurs les secondaient en Angleterre. Cromwell marche à eux à grandes journées, avec une partie de l'armée. Il les défait entièrement à Preston, (1648) et prend prisonnier le duc Hamilton, général des Écossais. La ville de Colchester, dans le comté d'Essex, ayant pris le parti du roi, se rendit à discrétion au général Fairfax ; et ce général fit exécuter à ses yeux, comme des traîtres, plusieurs seigneurs qui avaient soulevé la ville en faveur de leur prince.

Pendant que Fairfax et Cromwell achevaient ainsi de tout soumettre, le parlement, qui craignait encore plus Cromwell et les indépendants qu'il n'avait craint le roi, commençait à traiter avec lui, et cherchait tous les moyens possibles de se délivrer d'une armée dont il dépendait plus que jamais. Cette armée, qui revenait triomphante, demande enfin qu'on mette le roi en justice, comme la cause de tous les maux, que ses principaux partisans soient punis, qu'on ordonne à ses enfants de se soumettre, sous peine d'être déclarés traîtres. Le parlement ne répond rien ; Cromwell se fait présenter des requêtes par tous les régiments de son armée pour qu'on fasse le procès au roi. Le général Fairfax, assez aveuglé pour ne pas voir qu'il agissait pour Cromwell, fait transférer le monarque prisonnier de l'île de Wight au château de Hurst, et de là à Windsor, sans daigner seulement en rendre compte au parlement. Il mène l'armée à Londres, saisit tous les postes, oblige la ville de payer quarante mille livres sterling.

Le lendemain la chambre des communes veut s'assembler : elle trouve des soldats à la porte, qui chassent la plupart de ces membres presbytériens, les anciens auteurs de tous les troubles dont ils étaient alors les victimes ; on ne laisse entrer que les indépendants et les presbytériens rigides, ennemis toujours implacables de la royauté. Les membres exclus protestent ; on déclare leur protestation séditieuse. Ce qui restait de la chambre des communes n'était plus qu'une troupe de bourgeois esclaves de l'armée ; les officiers, membres de cette chambre, y dominaient ;

la ville était asservie à l'armée, et ce même conseil de ville, qui naguère avait pris le parti du roi, dirigé alors par les vainqueurs, demanda par une requête qu'on lui fît son procès.

La chambre des communes établit un comité de trente-huit personnes, pour dresser contre le roi des accusations juridiques : on érige une cour de justice nouvelle, composée de Fairfax, de Cromwell, d'Ireton, gendre de Cromwell, de Waller, et de cent quarante-sept autres juges. Quelques pairs qui s'assemblaient encore dans la chambre haute seulement pour la forme, tous les autres s'étant retirés, furent sommés de joindre leur assistance juridique à cette chambre illégale ; aucun d'eux n'y voulut consentir. Leur refus n'empêcha point la nouvelle cour de justice de continuer ses procédures.

Alors la chambre basse déclara enfin que le pouvoir souverain réside originairement dans le peuple, et que les représentants du peuple avaient l'autorité légitime : c'était une question que l'armée jugeait par l'organe de quelques citoyens ; c'était renverser toute la constitution de l'Angleterre. La nation est, à la vérité, représentée légalement par la chambre des communes ; mais elle l'est aussi par un roi et par les pairs. On s'est toujours plaint, dans les autres États, quand on a vu des particuliers jugés par des commissaires : et c'étaient ici des commissaires nommés par la moindre partie du parlement, qui jugeaient leur souverain. Il n'est pas douteux que la chambre des communes ne crût en avoir le droit ; elle était composée d'indépendants, qui pensaient tous que la nature n'avait mis aucune différence entre le roi et eux, et que la seule qui subsistait était celle de la victoire. Les Mémoires de Ludlow, colonel alors dans l'armée, et l'un des juges, font voir combien leur fierté était flattée en secret de condamner en maîtres celui qui avait été le leur. Ce même Ludlow, presbytérien rigide, ne laisse pas douter que le fanatisme n'eût part à cette catastrophe. Il développe tout l'esprit du temps, en citant ce passage de l'Ancien Testament : « Le pays ne peut être purifié de sang que par le sang de celui qui l'a répandu. »

(Janvier 1648) Enfin Fairfax, Cromwell, les indépendants, les presbytériens, croyaient la mort du roi nécessaire à leur dessein d'établir une république. Cromwell ne se flattait certainement pas alors de succéder au roi ; il n'était que lieutenant général dans une armée pleine de factions. Il espérait, avec grande raison, dans cette armée et dans la république, le crédit attaché à ses grandes actions militaires et à son ascendant sur les esprits ; mais s'il avait formé dès lors le dessein de se faire reconnaître pour

le souverain de trois royaumes, il n'aurait pas mérité de l'être. L'esprit humain, dans tous les genres, ne marche que par degrés, et ces degrés amenèrent nécessairement l'élévation de Cromwell, qui ne la dut qu'à sa valeur et à la fortune.

Charles Ier, roi d'Écosse, d'Angleterre et d'Irlande, fut exécuté par la main du bourreau, dans la place de Whitehall (10 février[1] 1649); son corps fut transporté à la chapelle de Windsor, mais on n'a jamais pu le retrouver. Plus d'un roi d'Angleterre avait été déposé anciennement par des arrêts du parlement; des femmes de rois avaient péri par le dernier supplice; des commissaires anglais avaient jugé à mort la reine d'Écosse, Marie Stuart, sur laquelle ils n'avaient d'autre droit que celui des brigands sur ceux qui tombent entre leurs mains; mais on n'avait vu encore aucun peuple faire périr son propre roi sur un échafaud, avec l'appareil de la justice. Il faut remonter jusqu'à trois cents ans avant notre ère pour trouver dans la personne d'Agis, roi de Lacédémone, l'exemple d'une pareille catastrophe[2].

1. L'*Art de vérifier les dates* dit le 9 février; mais ses auteurs, ainsi que Voltaire, suivent ici l'ancien calendrier (qui n'a été abandonné des Anglais qu'en 1752) et le 9 février de l'ancien calendrier correspond au 30 janvier 1649. (B.)

2. On a conservé les actes de cette procédure. Un tribunal légitime qui condamnerait un garnement à un mois de Bicêtre sur une pareille instruction, commettrait un acte de tyrannie, et si on ajoute que ni suivant le droit particulier d'Angleterre, ni (en supposant alors les Anglais absolument libres) suivant aucun principe de droit public qu'un homme de bon sens puisse admettre, ce tribunal ne pouvait être regardé comme légitime, on aura une idée juste de ce jugement extraordinaire.

Charles répondit avec une modération et une fermeté qui honorent sa mémoire, et qui contrastent avec la dureté et la mauvaise foi de ses juges.

On prétend que des voleurs de grands chemins se sont avisés quelquefois de condamner en cérémonie, avant de les assassiner, des juges qui étaient tombés entre leurs mains. Rien ne ressemble mieux à la conduite de Cromwell et de ses amis. Il a fallu toute l'atrocité du fanatisme pour que cette sentence ne soulevât point tous les partis, et que l'indignation générale n'en rendît pas l'exécution impossible; et le fanatisme seul en a pu faire l'apologie. (K.)

CHAPITRE CLXXXI.

DE CROMWELL.

Après le meurtre de Charles Ier, la chambre des communes défendit, sous peine de mort, de reconnaître pour roi ni son fils ni aucun autre. Elle abolit la chambre haute, où il ne siégeait plus que seize pairs du royaume, et resta ainsi souveraine en apparence de l'Angleterre et de l'Irlande.

Cette chambre, qui devait être composée de cinq cent treize membres, ne l'était alors que d'environ quatre-vingts. Elle fit un nouveau grand sceau, sur lequel étaient gravés ces mots : *Le parlement de la république d'Angleterre.* On avait déjà abattu la statue du roi, élevée dans la Bourse de Londres, et on avait mis en sa place cette inscription : *Charles le dernier roi et le premier tyran*[1].

Cette même chambre condamna à mort plusieurs seigneurs qui avaient été faits prisonniers en combattant pour le roi. Il n'était pas étonnant qu'on violât les lois de la guerre, après avoir violé celles des nations ; et pour les enfreindre plus pleinement encore, le duc Hamilton, Écossais, fut du nombre des condamnés. Cette nouvelle barbarie servit beaucoup à déterminer les Écossais à reconnaître pour leur roi Charles II ; mais, en même temps, l'amour de la liberté était si profondément gravé dans tous les cœurs qu'ils bornèrent le pouvoir royal autant que le parlement d'Angleterre l'avait limité dans les premiers troubles. L'Irlande reconnaissait le nouveau roi sans conditions. Cromwell alors se fit nommer gouverneur d'Irlande (1649) ; il partit avec l'élite de son armée, et fut suivi de sa fortune ordinaire.

Cependant Charles II était rappelé en Écosse par le parlement, mais aux mêmes conditions que ce parlement écossais avait faites au roi son père. On voulait qu'il fût presbytérien, comme les Parisiens avaient voulu que Henri IV, son grand-père, fût catholique. On restreignait en tout l'autorité royale ; Charles la voulait pleine et entière. L'exemple de son père n'affaiblissait point en lui des idées qui semblent nées dans le cœur des monarques. Le premier fruit de sa nomination au trône d'Écosse était déjà une guerre civile. Le marquis de Montrose, homme célèbre dans ces

1. Ou plutôt : *Exiit tyrannus, regum ultimus.* (G. A.)

temps-là par son attachement à la famille royale et par sa valeur, avait amené d'Allemagne et du Danemark quelques soldats dans le nord d'Écosse ; et, suivi des montagnards, il prétendait joindre aux droits du roi celui de conquête. Il fut défait, pris, et condamné par le parlement d'Écosse à être pendu à une potence haute de trente pieds, à être ensuite écartelé, et ses membres à être attachés aux portes des quatre principales villes, pour avoir contrevenu à ce qu'on appelait la *loi nouvelle*, ou *convenant presbytérien*. Ce brave homme dit à ses juges qu'il n'était fâché que de n'avoir pas assez de membres pour être attachés à toutes les portes des villes de l'Europe, comme des monuments de sa fidélité pour son roi. Il mit même cette pensée en assez beaux vers, en allant au supplice. C'était un des plus agréables esprits qui cultivassent alors les lettres, et l'âme la plus héroïque qui fût dans les trois royaumes. Le clergé presbytérien le conduisit à la mort en l'insultant et en prononçant sa damnation.

(1650) Charles II, n'ayant pas d'autre ressource, vint de Hollande se remettre à la discrétion de ceux qui venaient de faire pendre son général et son appui, et entra dans Édimbourg par la porte où les membres de Montrose étaient exposés.

La nouvelle république d'Angleterre se prépara dès ce moment à faire la guerre à l'Écosse, ne voulant pas que dans la moitié de l'île il y eût un roi qui prétendît l'être de l'autre. Cette nouvelle république soutenait la révolution avec autant de conduite qu'elle l'avait faite avec fureur. C'était une chose inouïe, de voir un petit nombre de citoyens obscurs, sans aucun chef à leur tête, tenir tous les pairs du royaume dans l'éloignement et dans le silence, dépouiller tous les évêques, contenir les peuples, entretenir en Irlande environ seize mille combattants et autant en Angleterre, maintenir une grande flotte bien pourvue, et payer exactement toutes les dépenses, sans qu'aucun des membres de la chambre s'enrichît aux dépens de la nation. Pour subvenir à tant de frais, on employait avec une économie sévère les revenus autrefois attachés à la couronne, et les terres des évêques et des chapitres qu'on vendit pour dix années. Enfin la nation payait une taxe de cent vingt mille livres sterling par mois, taxe dix fois plus forte que cet impôt de la marine que Charles Ier s'était arrogé, et qui avait été la première cause de tant de désastres.

Ce parlement d'Angleterre n'était pas gouverné par Cromwell, qui alors était en Irlande avec son gendre Ireton ; mais il était dirigé par la faction des indépendants, dans laquelle il conservait toujours un grand crédit. La chambre résolut de faire marcher

une armée contre l'Écosse, et d'y faire servir Cromwell sous le général Fairfax. Cromwell reçut ordre de quitter l'Irlande, qu'il avait presque soumise. Le général Fairfax ne voulut point marcher contre l'Écosse : il n'était point indépendant, mais presbytérien. Il prétendait qu'il ne lui était pas permis d'aller attaquer ses frères, qui n'attaquaient point l'Angleterre. Quelques représentations qu'on lui fit, il demeura inflexible, et se démit du généralat pour passer le reste de ses jours en paix. Cette résolution n'était point extraordinaire dans un temps et dans un pays où chacun se conduisait suivant ses principes.

(Juin 1650) C'est là l'époque de la grande fortune de Cromwell. Il est nommé général à la place de Fairfax. Il se rend en Écosse avec une armée accoutumée à vaincre depuis près de dix ans. D'abord il bat les Écossais à Dunbar, et se rend maître de la ville d'Édimbourg. De là il suit Charles II, qui s'était avancé jusqu'à Worcester, en Angleterre, dans l'espérance que les Anglais de son parti viendraient l'y joindre ; mais ce prince n'avait avec lui que de nouvelles troupes sans discipline. (13 septembre 1650) Cromwell l'attaqua sur les bords de la Saverne, et remporta presque sans résistance la victoire la plus complète qui eût jamais signalé sa fortune. Environ sept mille prisonniers furent menés à Londres, et vendus pour aller travailler aux plantations anglaises en Amérique. C'est, je crois, la première fois qu'on a vendu des hommes comme des esclaves, chez les chrétiens, depuis l'abolition de la servitude. L'armée victorieuse se rend maîtresse de l'Écosse entière. Cromwell poursuit le roi partout.

L'imagination, qui a produit tant de romans, n'a guère inventé d'aventures plus singulières, ni des dangers plus pressants, ni des extrémités plus cruelles, que tout ce que Charles II essuya en fuyant la poursuite du meurtrier de son père. Il fallut qu'il marchât presque seul par les routes les moins fréquentées, exténué de fatigue et de faim, jusque dans le comté de Strafford. Là, au milieu d'un bois, poursuivi par les soldats de Cromwell, il se cacha dans le creux d'un chêne, où il fut obligé de passer un jour et une nuit. Ce chêne se voyait encore au commencement de ce siècle. Les astronomes l'ont placé dans les constellations du pôle austral, et ont ainsi éternisé la mémoire de tant de malheurs. (Novembre 1650) Ce prince, errant de village en village, déguisé, tantôt en postillon, tantôt en bûcheron, se sauva enfin dans une petite barque, et arriva en Normandie, après six semaines d'aventures incroyables. Remarquons ici que son petit-neveu, Charles-Édouard, a éprouvé de nos jours des aventures pareilles, et

encore plus inouïes[1]. On ne peut trop remettre ces terribles exemples devant les yeux des hommes vulgaires qui voudraient intéresser le monde entier à leurs malheurs, quand ils ont été traversés dans leurs petites prétentions, ou dans leurs vains plaisirs.

Cromwell cependant revint à Londres en triomphe. La plupart des députés du parlement, leur orateur à leur tête, le conseil de ville, précédé du maire, allèrent au-devant de lui à quelques milles de Londres. Son premier soin, dès qu'il fut dans la ville, fut de porter le parlement à un abus de la victoire dont les Anglais devaient être flattés. La chambre réunit l'Écosse à l'Angleterre comme un pays de conquête, et abolit la royauté chez les vaincus, comme elle l'avait exterminée chez les vainqueurs.

Jamais l'Angleterre n'avait été plus puissante que depuis qu'elle était république. Ce parlement tout républicain forma le projet singulier de joindre les sept Provinces-Unies à l'Angleterre, comme il venait d'y joindre l'Écosse (1651). Le stathouder, Guillaume II, gendre de Charles Ier, venait de mourir, après avoir voulu se rendre souverain en Hollande, comme Charles en Angleterre, et n'ayant pas mieux réussi que lui. Il laissait un fils au berceau, et le parlement espérait que les Hollandais se passeraient de stathouder, comme l'Angleterre se passait de monarque, et que la nouvelle république de l'Angleterre, de l'Écosse, et de la Hollande, pourrait tenir la balance de l'Europe ; mais les partisans de la maison d'Orange s'étant opposés à ce projet, qui tenait beaucoup de l'enthousiasme de ces temps-là, ce même enthousiasme porta le parlement anglais à déclarer la guerre à la Hollande. On se battit sur mer avec des succès balancés. Les plus sages du parlement, redoutant le grand crédit de Cromwell, ne continuaient cette guerre que pour avoir un prétexte d'augmenter la flotte aux dépens de l'armée, et de détruire ainsi peu à peu la puissance dangereuse du général.

Cromwell les pénétra comme ils l'avaient pénétré : ce fut alors qu'il développa tout son caractère. « Je suis, dit-il au major général Vernon, poussé à un dénoûment qui me fait dresser les cheveux à la tête. » Il se rendit au parlement (30 avril 1653), suivi d'officiers et de soldats choisis qui s'emparèrent de la porte. Dès qu'il eut pris sa place : « Je crois, dit-il, que ce parlement est assez mûr pour être dissous. » Quelques membres lui ayant repro-

1. On trouvera dans le *Précis du Siècle de Louis XV* tous les détails de l'expédition de Charles-Édouard.

ché son ingratitude, il se met au milieu de la chambre : « Le Seigneur, dit-il, n'a plus besoin de vous ; il a choisi d'autres instruments pour accomplir son ouvrage. » Après ce discours fanatique, il les charge d'injures, dit à l'un qu'il est un ivrogne, à l'autre qu'il mène une vie scandaleuse, que l'Évangile les condamne, et qu'ils aient à se dissoudre sur-le-champ. Ses officiers et ses soldats entrent dans la chambre. « Qu'on emporte la masse du parlement, dit-il ; qu'on nous défasse de cette marotte. » Son major général, Harrisson, va droit à l'orateur, et le fait descendre de la chaire avec violence. « Vous m'avez forcé, s'écria Cromwell, à en user ainsi ; car j'ai prié le Seigneur, toute la nuit, qu'il me fît plutôt mourir que de commettre une telle action. » Ayant dit ces paroles, il fit sortir tous les membres du parlement l'un après l'autre, ferma la porte lui-même, et emporta la clef dans sa poche.

Ce qui est bien plus étrange, c'est que, le parlement étant détruit avec cette violence, et nulle autorité législative n'étant reconnue, il n'y eut point de confusion. Cromwell assembla le conseil des officiers. Ce furent eux qui changèrent véritablement la constitution de l'État ; et il n'arrivait en Angleterre que ce qu'on a vu dans tous les pays de la terre, où le fort a donné la loi au faible. Cromwell fit nommer par ce conseil cent quarante-quatre députés du peuple, qu'on prit pour la plupart dans les boutiques et dans les ateliers des artisans. Le plus accrédité de ce nouveau parlement d'Angleterre était un marchand de cuir, nommé Barebone : c'est ce qui fit qu'on appela cette assemblée *le parlement des Barebones*[1]. Cromwell, en qualité de général, écrivit une lettre circulaire à tous ces députés, et les somma de venir gouverner l'Angleterre, l'Écosse, et l'Irlande. Au bout de cinq mois, ce prétendu parlement, aussi méprisé qu'incapable, fut obligé de se casser lui-même, et de remettre à son tour le pouvoir souverain au conseil de guerre. Les officiers seuls déclarèrent alors Cromwell protecteur des trois royaumes (22 décembre 1653). On envoya chercher le maire de Londres et les aldermans. Cromwell fut installé à Whitehall, dans le palais des rois, où il prit dès lors son logement. On lui donna le titre d'*altesse*, et la ville de Londres l'invita à un festin, avec les mêmes honneurs qu'on rendait aux monarques. C'est ainsi qu'un citoyen obscur du pays de Galles parvint à se faire roi, sous un autre nom, par sa valeur secondée de son hypocrisie.

1. Cela signifie *os décharnés*. (*Note de Voltaire.*)

Il était âgé alors de près de cinquante ans, et en avait passé quarante sans aucun emploi ni civil ni militaire. A peine était-il connu en 1642, lorsque la chambre des communes, dont il était membre, lui donna une commission de major de cavalerie. C'est de là qu'il parvint à gouverner la chambre et l'armée, et que, vainqueur de Charles Ier et de Charles II, il monta en effet sur leur trône, et régna, sans être roi, avec plus de pouvoir et plus de bonheur qu'aucun roi. Il choisit d'abord, parmi les seuls officiers compagnons de ses victoires, quatorze conseillers, à chacun desquels il assigna mille livres sterling de pension. Les troupes étaient toujours payées un mois d'avance, les magasins fournis de tout; le trésor public, dont il disposait, était rempli de trois cent mille livres sterling : il en avait cent cinquante mille en Irlande. Les Hollandais lui demandèrent la paix, et il en dicta les conditions [1], qui furent qu'on lui payerait trois cent mille livres sterling, que les vaisseaux des Provinces-Unies baisseraient pavillon devant les vaisseaux anglais, et que le jeune prince d'Orange ne serait jamais rétabli dans les charges de ses ancêtres. C'est ce même prince qui détrôna depuis Jacques II, dont Cromwell avait détrôné le père.

Toutes les nations courtisèrent à l'envi le protecteur. La France rechercha son alliance contre l'Espagne, et lui livra la ville de Dunkerque [2]. Ses flottes prirent sur les Espagnols la Jamaïque, qui est restée à l'Angleterre. L'Irlande fut entièrement soumise, et traitée comme un pays de conquête. On donna aux vainqueurs les terres des vaincus, et ceux qui étaient le plus attachés à leur patrie périrent par la main des bourreaux.

Cromwell, gouvernant en roi, assemblait des parlements; mais il s'en rendait le maître, et les cassait à sa volonté. Il découvrit toutes les conspirations contre lui, et prévint tous les soulèvements. Il n'y eut aucun pair du royaume dans ces parlements qu'il convoquait : tous vivaient obscurément dans leurs terres. Il eut l'adresse d'engager un de ces parlements à lui offrir le titre de roi (1656), afin de le refuser et de mieux conserver la puissance réelle. Il menait dans le palais des rois une vie sombre et retirée, sans aucun faste, sans aucun excès. Le général Ludlow, son lieutenant en Irlande, rapporte que, quand le protecteur y envoya son fils, Henri Cromwell, il l'envoya avec un seul domestique. Ses mœurs furent toujours austères; il était sobre, tempé-

1. En 1653. Voyez chapitre CLXXXVII.
2. Voyez le *Siècle de Louis XIV* (chapitre VI). (*Note de Voltaire.*)

rant, économe sans être avide du bien d'autrui, laborieux, et exact dans toutes les affaires. Sa dextérité ménageait toutes les sectes, ne persécutant ni les catholiques ni les anglicans, qui alors à peine osaient paraître ; il avait des chapelains de tous les partis ; enthousiaste avec les fanatiques, maintenant les presbytériens qu'il avait trompés et accablés, et qu'il ne craignait plus ; ne donnant sa confiance qu'aux indépendants, qui ne pouvaient subsister que par lui, et se moquant d'eux quelquefois avec les théistes. Ce n'est pas qu'il vît de bon œil la religion du théisme, qui, étant sans fanatisme, ne peut guère servir qu'à des philosophes, et jamais à des conquérants.

Il y avait peu de ces philosophes, et il se délassait quelquefois avec eux aux dépens des insensés qui lui avaient frayé le chemin du trône, l'Évangile à la main. C'est par cette conduite qu'il conserva jusqu'à sa mort son autorité cimentée de sang, et maintenue par la force et par l'artifice.

La nature, malgré sa sobriété, avait fixé la fin de sa vie à cinquante-cinq ans. (13 septembre 1658) Il mourut d'une fièvre ordinaire, causée probablement par l'inquiétude attachée à la tyrannie : car dans les derniers temps il craignait toujours d'être assassiné ; il ne couchait jamais deux nuits de suite dans la même chambre. Il mourut après avoir nommé Richard Cromwell son successeur. A peine eut-il expiré qu'un de ses chapelains, presbytérien, nommé Herry[1], dit aux assistants : « Ne vous alarmez pas ; s'il a protégé le peuple de Dieu tant qu'il a été parmi nous, il le protégera bien davantage à présent qu'il est monté au ciel, où il sera assis à la droite de Jésus-Christ. » Le fanatisme était si puissant, et Cromwell si respecté, que personne ne rit d'un pareil discours.

Quelques intérêts divers qui partageassent tous les esprits, Richard Cromwell fut déclaré paisiblement protecteur dans Londres. Le conseil ordonna des funérailles plus magnifiques que pour aucun roi d'Angleterre. On choisit pour modèle les solennités pratiquées à la mort du roi d'Espagne Philippe II. Il est à remarquer qu'on avait représenté Philippe II en purgatoire pendant deux mois, dans un appartement tendu de noir, éclairé de peu de flambeaux, et qu'ensuite on l'avait représenté dans le ciel, le corps sur un lit brillant d'or, dans une salle tendue de même, éclairée de cinq cents flambeaux, dont la lumière, renvoyée par des plaques d'argent, égalait l'éclat du soleil. Tout cela

1. Ou plutôt Sterry. (G. A.)

fut pratiqué pour Olivier Cromwell : on le vit sur son lit de parade, la couronne en tête et un sceptre d'or à la main. Le peuple ne fit nulle attention ni à cette imitation d'une pompe catholique, ni à la profusion. Le cadavre, embaumé, que Charles II fit exhumer depuis, et porter au gibet, fut enterré dans le tombeau des rois.

CHAPITRE CLXXXII.

DE L'ANGLETERRE SOUS CHARLES II.

Le second protecteur, Richard Cromwell, n'ayant pas les qualités du premier, ne pouvait en avoir la fortune. Son sceptre n'était point soutenu par l'épée; et, n'ayant ni l'intrépidité ni l'hypocrisie d'Olivier, il ne sut ni se faire craindre de l'armée, ni en imposer aux partis et aux sectes qui divisaient l'Angleterre. Le conseil guerrier d'Olivier Cromwell brava d'abord Richard. Ce nouveau protecteur prétendit s'affermir en convoquant un parlement, dont une chambre, composée d'officiers, représentait les pairs d'Angleterre, et dont l'autre, formée de députés anglais, écossais, et irlandais, représentait les trois royaumes ; mais les chefs de l'armée le forcèrent de dissoudre ce parlement. Ils rétablirent eux-mêmes l'ancien parlement qui avait fait couper la tête à Charles Ier, et qu'ensuite Olivier Cromwell avait dissous avec tant de hauteur. Ce parlement était tout républicain, aussi bien que l'armée. On ne voulait point de roi ; mais on ne voulait pas non plus de protecteur. Ce parlement, qu'on appela le *croupion (rump)*, semblait idolâtre de la liberté ; et, malgré son enthousiasme fanatique, il se flattait de gouverner, haïssant également les noms de roi, de protecteur, d'évêques, et de pairs, ne parlant jamais qu'au nom du peuple. (12 mai 1659) Les officiers demandèrent à la fois au parlement établi par eux que tous les partisans de la maison royale fussent à jamais privés de leurs emplois, et que Richard Cromwell fût privé du protectorat. Ils le traitaient honorablement, demandant pour lui vingt mille livres sterling de rente, et huit mille pour sa mère ; mais le parlement ne donna à Richard Cromwell que deux mille livres une fois payées, et lui ordonna de sortir dans six jours de la

maison des rois ; il obéit sans murmure, et vécut en particulier paisible.

On n'entendait point alors parler des pairs ni des évêques. Charles II paraissait abandonné de tout le monde, aussi bien que Richard Cromwell, et on croyait dans toutes les cours de l'Europe que la république anglaise subsisterait. Le célèbre Monk, officier général sous Cromwell, fut celui qui rétablit le trône : il commandait en Écosse l'armée qui avait subjugué le pays. Le parlement de Londres ayant voulu casser quelques officiers de cette armée, ce général se résolut à marcher en Angleterre pour tenter la fortune. Les trois royaumes alors n'étaient qu'une anarchie. Une partie de l'armée de Monk, restée en Écosse, ne pouvait la tenir dans la sujétion. L'autre partie, qui suivait Monk en Angleterre, avait en tête celle de la république. Le parlement redoutait ces deux armées, et voulait en être le maître. Il y avait là de quoi renouveler toutes les horreurs des guerres civiles.

Monk, ne se sentant pas assez puissant pour succéder aux deux protecteurs, forma le dessein de rétablir la famille royale ; et au lieu de répandre du sang, il embrouilla tellement les affaires par ses négociations qu'il augmenta l'anarchie, et mit la nation au point de désirer un roi. A peine y eut-il du sang répandu. Lambert, un des généraux de Cromwell, et des plus ardents républicains, voulut en vain renouveler la guerre ; il fut prévenu avant qu'il eût rassemblé un assez grand nombre des anciennes troupes de Cromwell, et fut battu et pris par celles de Monk. On assembla un nouveau parlement. Les pairs, si longtemps oisifs et oubliés, revinrent enfin dans la chambre haute. Les deux chambres reconnurent Charles II pour roi, et il fut proclamé dans Londres.

(8 mai 1660) Charles II, rappelé ainsi en Angleterre, sans y avoir contribué que de son consentement, et sans qu'on lui eût fait aucune condition, partit de Bréda, où il était retiré. Il fut reçu aux acclamations de toute l'Angleterre ; il ne paraissait pas qu'il y eût eu de guerre civile. Le parlement exhuma le corps d'Olivier Cromwell, d'Ireton son gendre, d'un nommé Bradshaw, président de la chambre qui avait jugé Charles Ier. On les traîna au gibet sur la claie. De tous les juges de Charles Ier, qui vivaient encore, il n'y en eut que dix qu'on exécuta. Aucun d'eux ne témoigna le moindre repentir ; aucun ne reconnut le roi régnant : tous remercièrent Dieu *de mourir martyrs pour la plus juste et la plus noble des causes.* Non-seulement ils étaient de la faction intraitable des indépendants, mais de la secte des anabaptistes qui

attendaient fermement le second avénement de Jésus-Christ, et la cinquième monarchie [1].

Il n'y avait plus que neuf évêques en Angleterre, le roi en compléta bientôt le nombre. L'ordre ancien fut rétabli : on vit les plaisirs et la magnificence d'une cour succéder à la triste férocité qui avait régné si longtemps. Charles II introduisit la galanterie et ses fêtes dans le palais de Whitehall, souillé du sang de son père. Les indépendants ne parurent plus; les puritains furent contenus. L'esprit de la nation parut d'abord si changé que la guerre civile précédente fut tournée en ridicule. Ces sectes sombres et sévères, qui avaient mis tant d'enthousiasme dans les esprits, furent l'objet de la raillerie des courtisans et de toute la jeunesse.

Le théisme, dont le roi faisait une profession assez ouverte, fut la religion dominante au milieu de tant de religions. Ce théisme a fait depuis des progrès prodigieux dans le reste du monde. Le comte de Shaftesbury, le petit-fils du ministre, l'un des plus grands soutiens de cette religion, dit formellement, dans ses *Caractéristiques*, qu'on ne saurait trop respecter ce grand nom de *théiste*. Une foule d'illustres écrivains en ont fait profession ouverte. La plupart des sociniens se sont enfin rangés à ce parti. On reproche à cette secte si étendue de n'écouter que la raison, et d'avoir secoué le joug de la foi : il n'est pas possible à un chrétien d'excuser leur indocilité ; mais la fidélité de ce grand tableau que nous traçons de la vie humaine ne permet pas qu'en condamnant leur erreur on ne rende justice à leur conduite. Il faut avouer que, de toutes les sectes, c'est la seule qui n'ait point troublé la société par des disputes ; la seule qui, en se trompant, ait toujours été sans fanatisme : il est impossible même qu'elle ne soit pas paisible. Ceux qui la professent sont unis avec tous les hommes dans le principe commun à tous les siècles et à tous les pays, dans l'adoration d'un seul Dieu ; ils diffèrent des autres hommes en ce qu'ils n'ont ni dogmes ni temples, ne croyant qu'un Dieu juste, tolérant tout le reste, et découvrant rarement

1. Charles II eût montré une meilleure politique en ne permettant aucune recherche contre ces misérables, et en ne leur laissant pas l'honneur de mourir avec un courage qui diminuait l'horreur de leur crime. Il eût été plus noble de vaincre Cromwell, que de faire traîner son cadavre sur la claie. On a prétendu que Charles II avait même payé des assassins pour faire périr quelques-uns des meurtriers qui s'étaient retirés dans les pays étrangers. Cette conduite augmenta la haine du parti qui avait détrôné son père, parti dont les restes troublèrent son règne, et contribuèrent à l'expulsion de sa famille. (K.)

leur sentiment. Ils disent que cette religion pure est aussi ancienne que le monde; qu'elle était celle du peuple hébreu avant que Moïse lui donnât un culte particulier. Ils se fondent sur ce que les lettrés de la Chine l'ont toujours professée ; mais ces lettrés de la Chine ont un culte public, et les théistes d'Europe n'ont qu'un culte secret, chacun adorant Dieu en particulier, et ne faisant aucun scrupule d'assister aux cérémonies publiques : du moins il n'y a eu jusqu'ici qu'un très-petit nombre de ceux qu'on nomme *unitaires* qui se soient assemblés ; mais ceux-là se disent chrétiens primitifs plutôt que théistes.

La Société royale de Londres, déjà formée, mais qui ne s'établit par des lettres-patentes qu'en 1660, commença à adoucir les mœurs en éclairant les esprits. Les belles-lettres renaquirent et se perfectionnèrent de jour en jour. On n'avait guère connu, du temps de Cromwell, d'autre science et d'autre littérature que celle d'appliquer des passages de l'Ancien et du Nouveau Testament aux dissensions publiques et aux révolutions les plus atroces. On s'appliqua alors à connaître la nature, et à suivre la route que le chancelier Bacon avait montrée. La science des mathématiques fut portée bientôt à un point que les Archimède n'auraient pu même deviner. Un grand homme [1] a connu enfin les lois primitives, jusqu'alors cachées, de la constitution générale de l'univers; et, tandis que toutes les autres nations se repaissaient de fables, les Anglais trouvèrent les plus sublimes vérités. Tout ce que les recherches de plusieurs siècles avaient appris en physique n'approchait pas de la seule découverte de la nature de la lumière. Les progrès furent rapides et immenses en vingt ans : c'est là un mérite, une gloire, qui ne passeront jamais. Le fruit du génie et de l'étude reste, et les effets de l'ambition, du fanatisme, et des passions, s'anéantissent avec les temps qui les ont produits. L'esprit de la nation acquit sous le règne de Charles II une réputation immortelle, quoique le gouvernement n'en eût point.

L'esprit français qui régnait à la cour la rendit aimable et brillante; mais en l'assujettissant à des mœurs nouvelles, elle l'asservit aux intérêts de Louis XIV, et le gouvernement anglais, vendu longtemps à celui de France, fit quelquefois regretter le temps où l'usurpateur Cromwell rendait sa nation respectable.

Le parlement d'Angleterre et celui d'Écosse, rétablis, s'empressèrent d'accorder au roi, dans chacun de ces deux royaumes, tout ce qu'ils pouvaient lui donner, comme une espèce de répa-

1. Newton.

ration du meurtre de son père. Le parlement d'Angleterre surtout, qui seul pouvait le rendre puissant, lui assigna un revenu de douze cent mille livres sterling, pour lui et pour toutes les parties de l'administration, indépendamment des fonds destinés pour la flotte; jamais Élisabeth n'en avait eu tant. Cependant Charles II, prodigue, fut toujours indigent. La nation ne lui pardonna pas de vendre pour moins de deux cent quarante mille livres sterling Dunkerque, acquise par les négociations et les armes de Cromwell.

La guerre qu'il eut d'abord contre les Hollandais fut très-onéreuse, puisqu'elle coûta sept millions et demi de livres sterling au peuple; et elle fut honteuse, puisque l'amiral Ruyter entra jusque dans le port de Chatham, et y brûla les vaisseaux anglais.

Des accidents funestes se mêlèrent à ces désastres : (1665) une peste ravagea Londres au commencement de ce règne, (1666) et la ville presque entière fut détruite par un incendie. Ce malheur, arrivé après la contagion, et au fort d'une guerre malheureuse contre la Hollande, paraissait irréparable; cependant, à l'étonnement de l'Europe, Londres fut rebâtie en trois années, beaucoup plus belle, plus régulière, plus commode, qu'elle n'était auparavant. Un seul impôt sur le charbon et l'ardeur des citoyens suffirent à ce travail immense. Ce fut un grand exemple de ce que peuvent les hommes, et qui rend croyable ce qu'on rapporte des anciennes villes de l'Asie et de l'Égypte, construites avec tant de célérité.

Ni ces accidents, ni ces travaux, ni la guerre de 1672 contre la Hollande, ni les cabales dont la cour et le parlement furent remplis, ne dérobèrent rien aux plaisirs et à la gaieté que Charles II avait amenés en Angleterre, comme les productions du climat de la France, où il avait demeuré plusieurs années. Une maîtresse française, l'esprit français, et surtout l'argent de la France, dominaient à la cour.

Malgré tant de changements dans les esprits, ni l'amour de la liberté et de la faction ne changea dans le peuple, ni la passion du pouvoir absolu dans le roi et dans le duc d'York son frère. On vit enfin, au milieu des plaisirs, la confusion, la division, la haine des partis et des sectes, désoler encore les trois royaumes. Il n'y eut plus, à la vérité, de grandes guerres civiles comme du temps de Cromwell, mais une suite de complots, de conspirations, de meurtres juridiques ordonnés en vertu des lois interprétées par la haine, et enfin plusieurs assassinats, auxquels la nation n'était

point encore accoutumée, funestèrent[1] quelque temps le règne de Charles II. Il semblait, par son caractère doux et aimable, formé pour rendre sa nation heureuse, comme il faisait les délices de ceux qui l'approchaient. Cependant le sang coulait sur les échafauds sous ce bon prince comme sous les autres. La religion seule fut la cause de tant de désastres, quoique Charles fût très-philosophe.

Il n'avait point d'enfant; et son frère, héritier présomptif de la couronne, avait embrassé ce qu'on appelle en Angleterre la *secte papiste*, objet de l'exécration de presque tout le parlement et de la nation. Dès qu'on sut cette défection, la crainte d'avoir un jour un papiste pour roi aliéna presque tous les esprits. Quelques malheureux de la lie du peuple, apostés par la faction opposée à la cour, dénoncèrent une conspiration bien plus étrange encore que celle des poudres. Ils affirmèrent par serment que les papistes devaient tuer le roi, et donner la couronne à son frère; que le pape Clément X, dans une congrégation qu'on appelle de *la propagande*, avait déclaré, en 1675, que le royaume d'Angleterre appartenait aux papes par un droit imprescriptible; qu'il en donnait la lieutenance au jésuite Oliva, général de l'ordre; que ce jésuite remettait son autorité au duc d'York, vassal du pape; qu'on devait lever une armée en Angleterre pour détrôner Charles II; que le jésuite La Chaise, confesseur de Louis XIV, avait envoyé dix mille louis d'or à Londres pour commencer les opérations; que le jésuite Conyers avait acheté un poignard une livre sterling pour assassiner le roi, et qu'on en avait offert dix mille à un médecin pour l'empoisonner. Ils produisaient les noms et les commissions de tous les officiers que le général des jésuites avait nommés pour commander l'armée papiste.

Jamais accusation ne fut plus absurde. Le fameux Irlandais qui voyait à cinquante pieds sous terre; la femme qui accoucha tous les huit jours d'un lapin dans Londres; celui qui promit à la ville assemblée d'entrer dans une bouteille de deux pintes; et, parmi nous, l'affaire de notre bulle *Unigenitus*, nos convulsions, et nos accusations contre les philosophes, n'ont pas été plus ridicules. Mais quand les esprits sont échauffés, plus une opinion est impertinente, plus elle a de crédit.

1. Les éditions de 1761, 1769, 1775, portent *noircirent* : les éditions de Kehl sont les premières où l'on lise *funestèrent;* c'est sans doute une des corrections manuscrites de l'auteur, qui avait déjà employé le verbe *funester* en 1770 dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, au mot ANA (*Bévue sur le maréchal d'Ancre*), et qui en 1768, s'était servi du verbe *enfunester*. Voyez le chapitre XXXVI du *Pyrrhonisme de l'Histoire*. (*Mélanges*, année 1763.) (B.)

Toute la nation fut alarmée. La cour ne put empêcher le parlement de procéder avec la sévérité la plus prompte. Il se mêla une vérité à tous ces mensonges incroyables, et dès lors tous ces mensonges parurent vrais. Les délateurs prétendaient que le général des jésuites avait nommé pour son secrétaire d'État en Angleterre un nommé Coleman, attaché au duc d'York : on saisit les papiers de ce Coleman, on trouva des lettres de lui au P. La Chaise, conçues en ces termes :

« Nous poursuivons une grande entreprise ; il s'agit de convertir trois royaumes, et peut-être de détruire à jamais l'hérésie ; nous avons un prince zélé, etc... Il faut envoyer beaucoup d'argent au roi : l'argent est la logique qui persuade tout à notre cour. »

Il est évident, par ces lettres, que le parti catholique voulait avoir le dessus ; qu'il attendait beaucoup du duc d'York ; que le roi lui-même favoriserait les catholiques, pourvu qu'on lui donnât de l'argent ; qu'enfin les jésuites faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour servir le pape en Angleterre. Tout le reste était manifestement faux ; les contradictions des délateurs étaient si grossières qu'en tout autre temps on n'aurait pu s'empêcher d'en rire.

Mais les lettres de Coleman, et l'assassinat d'un de ses juges, firent tout croire des papistes. Plusieurs accusés périrent sur l'échafaud : cinq jésuites furent pendus et écartelés. Si on s'était contenté de les juger comme perturbateurs du repos public, entretenant des correspondances illicites, et voulant abolir la religion établie par la loi, leur condamnation eût été dans toutes les règles ; mais il ne fallait pas les pendre en qualité de capitaines et d'aumôniers de l'armée papale qui devait subjuguer trois royaumes. Le zèle contre le papisme fut porté si loin que la chambre des communes vota presque unanimement l'exclusion du duc d'York, et le déclara incapable d'être jamais roi d'Angleterre. Ce prince ne confirma que trop, quelques années après, la sentence de la chambre des communes.

L'Angleterre, ainsi que tout le Nord, la moitié de l'Allemagne, les sept Provinces-Unies, et les trois quarts de la Suisse, s'étaient contentés jusque-là de regarder la religion catholique romaine comme une idolâtrie ; mais cette flétrissure n'avait encore passé nulle part en loi de l'État. Le parlement d'Angleterre ajouta à l'ancien serment du test l'obligation d'abhorrer le papisme comme une idolâtrie.

Quelles révolutions dans l'esprit humain ! Les premiers chrétiens accusèrent le sénat de Rome d'adorer des statues qu'il

n'adorait certainement pas. Le christianisme subsista trois cents ans sans images ; douze empereurs chrétiens traitèrent d'idolâtres ceux qui priaient devant des figures de saints. Ce culte fut reçu ensuite dans l'Occident et dans l'Orient, abhorré après dans la moitié de l'Europe. Enfin Rome chrétienne, qui fonde sa gloire sur la destruction de l'idolâtrie, est mise au rang des païens par les lois d'une nation puissante, respectée aujourd'hui dans l'Europe.

L'enthousiasme de la nation ne se borna pas à des démonstrations de haine et d'horreur contre le papisme : les accusations, les supplices, continuèrent.

Ce qu'il y eut de plus déplorable, ce fut la mort du lord Stafford, vieillard zélé pour l'État, attaché au roi, mais retiré des affaires, et achevant sa carrière honorable dans l'exercice paisible de toutes les vertus. Il passait pour papiste, et ne l'était pas. Les délateurs l'accusèrent d'avoir voulu engager l'un d'eux à tuer le roi. L'accusateur ne lui avait jamais parlé, et cependant il fut cru ; l'innocence du lord Stafford parut en vain dans tout son jour ; il fut condamné, et le roi n'osa lui donner sa grâce : faiblesse infâme, dont son père avait été coupable[1], et qui perdit son père. Cet exemple prouve que la tyrannie d'un corps est toujours plus impitoyable que celle d'un roi : *il y a mille moyens d'apaiser un prince ; il n'y en a point d'adoucir la férocité d'un corps entraîné par les préjugés.* Chaque membre, enivré de cette fureur commune, la reçoit et la redouble dans les autres membres, et se porte à l'inhumanité sans crainte, parce que personne ne répond pour le corps entier.

Pendant que les papistes et les anglicans donnaient à Londres cette sanglante scène, les presbytériens d'Écosse en donnèrent une non moins absurde et plus abominable. Ils assassinèrent l'archevêque de Saint-André, primat d'Écosse : car il y avait encore des évêques dans ce pays, et l'archevêque de Saint-André avait conservé ses prérogatives. Les presbytériens assemblèrent le peuple après cette belle action, et la comparèrent hautement dans leurs sermons à celles de Jahel, d'Aod, et de Judith, auxquelles elle ressemblait en effet. Ils menèrent leurs auditeurs, au sortir du sermon, tambour battant, à Glascow, dont ils s'emparèrent. Ils jurèrent de ne plus obéir au roi comme chef suprême de l'Église anglicane, de ne reconnaître jamais son frère pour roi, de n'obéir qu'au Seigneur, et d'immoler au Seigneur tous les prélats qui s'opposeraient aux saints.

1. Envers le comte de Strafford en 1641 ; voyez la fin du chapitre CLXXIX.

(1679) Le roi fut obligé d'envoyer contre les saints le duc de Monmouth, son fils naturel, avec une petite armée. Les presbytériens marchèrent contre lui au nombre de huit mille hommes, commandés par des ministres du saint Évangile. Cette armée s'appelait l'*armée du Seigneur*. Il y avait un vieux ministre qui monta sur un petit tertre, et qui se fit soutenir les mains comme Moïse, pour obtenir une victoire sûre. L'armée du Seigneur fut mise en déroute dès les premiers coups de canon. On fit douze cents prisonniers. Le duc de Monmouth les traita avec humanité; il ne fit pendre que deux prêtres, et donna la liberté à tous les prisonniers qui voulurent jurer de ne plus troubler la patrie au nom de Dieu : neuf cents firent le serment ; trois cents jurèrent qu'il valait mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, et qu'ils aimaient mieux mourir que de ne pas tuer les anglicans et les papistes. On les transporta en Amérique, et leur vaisseau ayant fait naufrage, ils reçurent au fond de la mer la couronne du martyre.

Cet esprit de vertige dura encore quelque temps en Angleterre, en Écosse, en Irlande ; mais enfin le roi apaisa tout, moins par sa prudence peut-être que par son caractère aimable dont la douceur et les grâces prévalurent, et changèrent insensiblement la férocité atrabilaire de tant de factieux en des mœurs plus sociables.

Charles II paraît être le premier roi d'Angleterre qui ait acheté par des pensions secrètes les suffrages des membres du parlement; du moins, dans un pays où il n'y a presque rien de secret, cette méthode n'avait jamais été publique ; on n'avait point de preuve que les rois ses prédécesseurs eussent pris ce parti, qui abrége les difficultés, et qui prévient les contradictions.

Le second parlement, convoqué en 1679, procéda contre dix-huit membres des communes du parlement précédent, qui avait duré dix-huit années. On leur reprocha d'avoir reçu des pensions ; mais comme il n'y avait point de loi qui défendît de recevoir des gratifications de son souverain, on ne put les poursuivre.

Cependant Charles II, voyant que la chambre des communes, qui avait détrôné et fait mourir son père, voulait déshériter son frère de son vivant, et craignant pour lui-même les suites d'une telle entreprise, cassa le parlement, et régna sans en assembler désormais.

(1681) Tout fut tranquille dès le moment que l'autorité royale et parlementaire ne se choquèrent plus. Le roi fut réduit enfin à vivre avec économie de son revenu, et d'une pension de cent mille livres sterling que lui faisait Louis XIV. Il entretenait seulement

quatre mille hommes de troupes, et on lui reprochait cette garde comme s'il eût eu sur pied une puissante armée. Les rois n'avaient communément, avant lui, que cent hommes pour leur garde ordinaire.

On ne connut alors en Angleterre que deux partis politiques : celui des torys, qui embrassaient une soumission entière aux rois, et celui des whigs, qui soutenaient les droits des peuples, et qui limitaient ceux du pouvoir souverain. Ce dernier parti l'a presque toujours emporté sur l'autre.

Mais ce qui a fait la puissance de l'Angleterre, c'est que tous les partis ont également concouru, depuis le temps d'Élisabeth, à favoriser le commerce. Le même parlement qui fit couper la tête à son roi, fut occupé d'établissements maritimes comme si on eût été dans les temps les plus paisibles. Le sang de Charles Ier était encore fumant, quand ce parlement, quoique presque tout composé de fanatiques, fit en 1650 le fameux acte de la navigation, qu'on attribue au seul Cromwell, et auquel il n'eut d'autre part que celle d'en être fâché, parce que cet acte, très-préjudiciable aux Hollandais, fut une des causes de la guerre entre l'Angleterre et les sept Provinces, et que cette guerre, en portant toutes les grandes dépenses du côté de la marine, tendait à diminuer l'armée de terre, dont Cromwell était général. Cet acte de la navigation a toujours subsisté dans toute sa force. L'avantage de cet acte consiste à ne permettre qu'aucun vaisseau étranger puisse apporter en Angleterre des marchandises qui ne sont pas du pays auquel appartient le vaisseau [1].

1. On voulut par cet acte punir les Hollandais des gains qu'ils faisaient en fournissant à l'Angleterre les marchandises étrangères. L'économie qu'ils savaient mettre dans les frais de transport leur permettait de les donner à un prix plus bas que les négociants nationaux ou les commerçants du pays même dont les denrées étaient tirées : ainsi cet acte n'eut d'autre effet que de faire payer aux Anglais les marchandises étrangères un peu plus cher, et d'augmenter le prix des transports par mer. La jalousie des marchands anglais fit porter cette loi, que l'on a regardée depuis comme le fruit d'une profonde politique. M. de Voltaire, qui n'avait point fait son étude principale des principes du commerce, se conforme ici à l'opinion commune ; mais, en partageant cette opinion, il n'en assigne pas moins, dans l'article suivant, les véritables causes de la richesse de l'Angleterre.

Quant à la prime proposée pour encourager l'exportation des grains, elle a deux inconvénients : l'un, d'être un impôt levé sur la nation ; l'autre, d'élever un peu le prix moyen du blé pour l'Angleterre, comparé aux autres nations ; mais ces deux inconvénients sont peu sensibles. Cette loi n'a d'ailleurs aucun avantage qu'une liberté absolue n'eût procuré plus sûrement et plus complétement encore. Il est possible cependant que la faiblesse du gouvernement anglais contre toute insurrection populaire rende les emmagasinements peu sûrs. Alors la loi pourrait être un véritable encouragement pour la culture ; mais elle serait alors un remède

Il y eut dès le temps de la reine Élisabeth une compagnie des Indes, antérieure même à celle de Hollande, et on en forma encore une nouvelle du temps du roi Guillaume. Depuis 1597 jusqu'en 1612, les Anglais furent seuls en possession de la pêche de la baleine ; mais leurs plus grandes richesses vinrent toujours de leurs troupeaux. D'abord ils ne surent que vendre les laines ; mais depuis Élisabeth ils manufacturèrent les plus beaux draps de l'Europe. L'agriculture, longtemps négligée, leur a tenu lieu enfin des mines du Potose. La culture des terres a été surtout encouragée, lorsqu'on a commencé, en 1689, à donner des récompenses à l'exportation des grains. Le gouvernement a toujours accordé depuis ce temps-là cinq schellings pour chaque mesure de froment portée à l'étranger, lorsque cette mesure, qui contient vingt-quatre boisseaux de Paris, ne vaut à Londres que deux livres huit sous sterling. La vente de tous les autres grains a été encouragée à proportion ; et dans les derniers temps il a été prouvé dans le parlement que l'exportation des grains avait valu en quatre années cent soixante-dix millions trois cent trente mille livres de France.

L'Angleterre n'avait pas encore toutes ces grandes ressources du temps de Charles II : elle était encore tributaire de l'industrie de la France, qui tirait d'elle plus de huit millions chaque année par la balance du commerce. Les manufactures de toiles, de glaces, de cuivre, d'airain, d'acier, de papier, de chapeaux même, manquaient aux Anglais : c'est la révocation de l'édit de Nantes qui leur a donné presque toute cette nouvelle industrie.

On peut juger par ce seul trait si les flatteurs de Louis XIV ont eu raison de le louer d'avoir privé la France de citoyens utiles. Aussi, en 1687, la nation anglaise, sentant de quel avantage lui seraient les ouvriers français réfugiés chez elle, leur a donné quinze cent mille francs d'aumônes, et a nourri treize mille de ces nouveaux citoyens dans la ville de Londres, aux dépens du public, pendant une année entière.

Cette application au commerce, dans une nation guerrière, l'a mise enfin en état de soudoyer une partie de l'Europe contre la France. Elle a de nos jours multiplié son crédit, sans augmenter ses fonds, au point que les dettes de l'État aux particuliers ont monté à cent de nos millions de rente. C'est précisément la situation où s'est trouvé le royaume de France, dans lequel l'État,

qu'on oppose à un vice regardé comme incurable ; et, quelque bon que puisse être ce remède, il vaudrait mieux n'en avoir pas besoin. (K.)

sous le nom du roi, doit à peu près la même somme par année aux rentiers et à ceux qui ont acheté des charges. Cette manœuvre, inconnue à tant d'autres nations, et surtout à celles de l'Asie, a été le triste fruit de nos guerres, et le dernier effort de l'industrie politique, industrie non moins dangereuse que la guerre même. Ces dettes de la France et de l'Angleterre sont depuis augmentées prodigieusement.

CHAPITRE CLXXXIII.

DE L'ITALIE, ET PRINCIPALEMENT DE ROME, A LA FIN DU XVIe SIÈCLE. DU CONCILE DE TRENTE. DE LA RÉFORME DU CALENDRIER, ETC.

Autant la France et l'Allemagne furent bouleversées à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle, languissantes, sans commerce, privées des arts et de toute police, abandonnées à l'anarchie; autant les peuples d'Italie commencèrent en général à jouir du repos, et cultivèrent à l'envi les arts de goût, qui ailleurs étaient ignorés, ou grossièrement exercés. Naples et Sicile furent sans révolutions; on n'y eut même aucune inquiétude. Quand le pape Paul IV, poussé par ses neveux, voulut ôter ces deux royaumes à Philippe II, par les armes de Henri II, roi de France, il prétendait les transférer au duc d'Anjou, qui fut depuis Henri III, moyennant vingt mille ducats de tribut annuel au lieu de six mille, et surtout à condition que ses neveux y auraient des principautés considérables et indépendantes.

Ce royaume était alors le seul au monde qui fût tributaire. On prétendait que la cour de Rome voulait qu'il cessât de l'être, et qu'il fût enfin réuni au saint-siége; ce qui aurait pu rendre les papes assez puissants pour tenir en maîtres la balance de l'Italie. Mais il était impossible que ni Paul IV, ni toute l'Italie ensemble, ôtassent Naples à Philippe II, pour l'ôter ensuite au roi de France, et dépouiller les deux plus puissants monarques de la chrétienté. L'entreprise de Paul IV ne fut qu'une témérité malheureuse. Le fameux duc d'Albe, alors vice-roi de Naples, insulta aux démarches de ce pontife, en faisant fondre les cloches et tout le bronze de Bénévent, qui appartenait au saint-siége, pour en faire des canons. Cette guerre fut presque aussitôt finie que commencée. Le duc

d'Albe se flattait de prendre Rome, comme elle avait été prise sous Charles-Quint, et du temps des Othon, et d'Arnoud, et de tant d'autres ; mais il alla, au bout de quelques mois, baiser les pieds du pontife ; on rendit les cloches à Bénévent, et tout fut fini.

(1560) Ce fut un spectacle affreux, après la mort de Paul IV, que la condamnation de ses deux neveux, le prince de Palliano, et le cardinal Caraffa : le sacré collége vit avec horreur ce cardinal, condamné par les ordres de Pie IV, mourir par la corde, comme était mort le cardinal Soli [1] sous Léon X. Mais une action de cruauté ne fit pas un règne cruel, et la nation romaine ne fut pas tyrannisée : elle se plaignit seulement que le pape vendît les charges du palais, abus qui augmenta dans la suite.

(1563) Le concile de Trente fut terminé sous Pie IV d'une manière paisible [2]. Il ne produisit aucun effet nouveau ni parmi les catholiques, qui croyaient tous les articles de foi enseignés par ce concile, ni parmi les protestants, qui ne les croyaient pas : il ne changea rien aux usages des nations catholiques qui adoptaient quelques règles de discipline différentes de celles du concile.

La France surtout conserva ce qu'on appelle les libertés de son Église, qui sont en effet les libertés de sa nation. Vingt-quatre articles, qui choquent les droits de la juridiction civile, ne furent jamais adoptés en France : les principaux de ces articles donnaient aux seuls évêques l'administration de tous les hôpitaux, attribuaient au seul pape le jugement des causes criminelles de tous les évêques, soumettaient les laïques en plusieurs cas à la juridiction épiscopale. Voilà pourquoi la France rejeta toujours le concile dans la discipline qu'il établit. Les rois d'Espagne le reçurent dans tous leurs États avec le plus grand respect et les plus grandes modifications, mais secrètes et sans éclat : Venise imita l'Espagne. Les catholiques d'Allemagne demandèrent encore l'usage de la coupe et le mariage des prêtres. Pie IV accorda la communion sous les deux espèces, par des brefs, à l'empereur Maximilien II et à l'archevêque de Mayence ; mais il fut inflexible sur le célibat des prêtres. L'*Histoire des papes* en donne pour raison que Pie IV, étant délivré du concile, n'en avait plus rien à craindre : « De là vient, ajoute l'auteur, que ce pape, qui violait les lois divines et humaines, faisait le scrupuleux sur le célibat. » Il est

1. Soli s'étant racheté, ainsi que Voltaire l'a dit au chapitre CXXVII, ce fut le cardinal Petrucci qu'on pendit dans sa prison. (B.)

2. La relation des disputes et des actes de ce concile se trouve au chap. CLXXII. (*Note de Voltaire.*)

très-faux que Pie IV violât les lois divines et humaines, et il est très-évident qu'en conservant l'ancienne discipline du célibat sacerdotal depuis si longtemps établie dans l'Occident, il se conformait à une opinion devenue une loi de l'Église.

Tous les autres usages de la discipline ecclésiastique particulière à l'Allemagne subsistèrent. Les questions préjudiciables à la puissance séculière ne réveillèrent plus ces guerres qu'elles avaient autrefois fait naître. Il y eut toujours des difficultés, des épines, entre la cour de Rome et les cours catholiques ; mais le sang ne coula point pour ces petits démêlés. L'interdit de Venise sous Paul V a été depuis la seule querelle éclatante. Les guerres de religion en Allemagne et en France occupaient alors assez, et la cour de Rome ménageait d'ordinaire les souverains catholiques, de peur qu'ils ne devinssent protestants. Malheur seulement aux princes faibles, quand ils avaient en tête un prince puissant comme Philippe, qui était le maître au conclave !

Il manqua à l'Italie la police générale : ce fut là son véritable fléau. Elle fut infestée longtemps de brigands au milieu des arts et dans le sein de la paix, comme la Grèce l'avait été dans les temps sauvages. Des frontières du Milanais au fond du royaume de Naples, des troupes de bandits, courant sans cesse d'une province à une autre, achetaient la protection des petits princes, ou les forçaient à les tolérer. On ne put les exterminer dans l'État du saint-siége jusqu'au règne de Sixte-Quint ; et après lui ils reparurent quelquefois. Ce fatal exemple encourageait les particuliers à l'assassinat : l'usage du stylet n'était que trop commun dans les villes, tandis que les bandits couraient les campagnes ; les écoliers de Padoue s'étaient accoutumés à assommer les passants sous les arcades qui bordent les rues.

Malgré ces désordres trop communs, l'Italie était le pays le plus florissant de l'Europe, s'il n'était pas le plus puissant. On n'entendait plus parler de ces guerres étrangères qui l'avaient désolée depuis le règne du roi de France Charles VIII, ni de ces guerres intestines de principauté contre principauté, et de ville contre ville ; on ne voyait plus de ces conspirations autrefois si fréquentes. Naples, Venise, Rome, Florence, attiraient les étrangers par leur magnificence et par la culture de tous les arts. Les plaisirs de l'esprit n'étaient encore bien connus que dans ce climat. La religion s'y montrait aux peuples sous un appareil imposant, nécessaire aux imaginations sensibles. Ce n'était qu'en Italie qu'on avait élevé des temples dignes de l'antiquité ; et Saint-Pierre de Rome les surpassait tous. Si les pratiques superstitieuses, de

fausses traditions, des miracles supposés, subsistaient encore, les sages les méprisaient, et savaient que les abus ont été de tous les temps l'amusement de la populace.

Peut-être les écrivains ultramontains, qui ont tant déclamé contre ces usages, n'ont pas assez distingué entre le peuple et ceux qui le conduisent. Il n'aurait pas fallu mépriser le sénat de Rome parce que les malades guéris par la nature tapissaient de leurs offrandes les temples d'Esculape, parce que mille tableaux votifs de voyageurs échappés aux naufrages ornaient ou défiguraient les autels de Neptune, et que dans Egnatia l'encens brûlait et fumait de lui-même sur une pierre sacrée. Plus d'un protestant, après avoir goûté les délices du séjour de Naples, s'est répandu en invectives contre les trois miracles qui se font à jour nommé dans cette ville, quand le sang de saint Janvier, de saint Jean-Baptiste, et de saint Étienne, conservé dans des bouteilles, se liquéfie étant approché de leurs têtes. Ils accusent ceux qui président à ces églises d'imputer à la Divinité des prodiges inutiles. Le savant et sage Addison dit qu'il n'a jamais vu *a more bungling trick*, un tour plus grossier. Tous ces auteurs pouvaient observer que ces institutions ne nuisent point aux mœurs, qui doivent être le principal objet de la police civile et ecclésiastique; que probablement les imaginations ardentes des climats chauds ont besoin de signes visibles qui les mettent continuellement sous la main de la Divinité; et qu'enfin ces signes ne pouvaient être abolis que quand ils seraient méprisés du même peuple qui les révère [1].

1. Ces superstitions ne nous paraissent pas aussi indifférentes qu'à M. de Voltaire. Comme le miracle réussit ou manque au gré du charlatan qui est chargé de le faire, et que le peuple entre en fureur lorsqu'il ne réussit pas, le clergé de Naples a le pouvoir d'exciter à son gré des séditions parmi une populace nombreuse, dénuée de toute morale, que le sang n'effraye pas, et qui n'a rien à perdre; en sorte que la cérémonie de la liquéfaction met absolument le gouvernement de Naples dans la dépendance des prêtres. Toute réforme, toute loi qui déplaît aux prêtres devient impossible à établir. Il faudrait éclairer le peuple; mais si un ministre était soupçonné d'en avoir l'idée, le miracle manquerait, et il se verrait exposé à toute la fureur du peuple.

Un seigneur napolitain avait imaginé de faire le miracle chez lui; ce moyen était un des plus sûrs pour le faire tomber; mais le gouvernement eut peur des prêtres, et on lui défendit de continuer. Son secret se trouve décrit dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* de Paris, 1757 (page 383); mais il n'est pas sûr que ce soit exactement le même que celui des prêtres.

Espérons qu'un archevêque de Naples aura quelque jour assez de véritable piété et de courage pour avouer que ses prédécesseurs et son clergé ont abusé de la crédulité du peuple, pour révéler toute la fraude, et en exposer le secret au grand jour.

Il est bon de savoir que, si le miracle est retardé, il arrive souvent que le peu-

A Pie IV succéda ce dominicain Ghisleri, Pie V, si haï dans Rome même pour y avoir fait exercer avec trop de cruauté le ministère de l'Inquisition, publiquement combattu ailleurs par les tribunaux séculiers. La fameuse bulle *In cœna Domini*, émanée sous Paul III, et publiée par Pie V, dans laquelle on brave tous les droits des souverains, révolta plusieurs cours, et fit élever contre elle les voix de plusieurs universités.

L'extinction de l'ordre des *humiliés* fut un des principaux événements de son pontificat. Les religieux de cet ordre, établis principalement au Milanais, vivaient dans le scandale. Saint Charles Borromée, archevêque de Milan, voulut les réformer : quatre d'entre eux conspirèrent contre sa vie ; l'un des quatre lui tira un coup d'arquebuse dans son palais, pendant qu'il faisait sa prière (1571). Ce saint homme, qui ne fut que légèrement blessé, demanda au pape la grâce des coupables ; mais le pape punit leur attentat par le dernier supplice, et abolit l'ordre entier. Ce pontife envoya quelques troupes en France au secours du roi Charles IX contre les huguenots de son royaume. Elles se trouvèrent à la bataille de Moncontour. Le gouvernement de France était alors parvenu à cet excès de subvertissement que deux mille soldats du pape étaient un secours utile.

Mais ce qui consacra la mémoire de Pie V, ce fut son empressement à défendre la chrétienté contre les Turcs, et l'ardeur dont il pressa l'armement de la flotte qui gagna la bataille de Lépante. Son plus bel éloge vint de Constantinople même, où l'on fit des réjouissances publiques de sa mort.

Grégoire XIII, Buoncompagno, successeur de Pie V, rendit son nom immortel par la réforme du calendrier qui porte son nom ; et en cela il imita Jules César. Ce besoin où les nations furent toujours de réformer l'année montre bien la lenteur des arts les plus nécessaires. Les hommes avaient su ravager le monde d'un bout à l'autre, avant d'avoir su connaître les temps et régler

ple s'en prend aux étrangers qui se trouvent dans l'église, et qu'il soupçonne d'être des hérétiques. Alors ils sont obligés de se retirer, et quelquefois le peuple les poursuit à coups de pierres. Il n'y a pas quinze ans que M. le prince de S. et M. le comte de C. essuyèrent ce traitement, sans se l'être attiré par aucune indiscrétion. (K.) — En 1797 on venait de faire la paix avec les Français ; la liquéfaction du sang de saint Janvier n'eut pas lieu à Naples, d'où le peuple concluait que le saint désapprouvait qu'on eût traité avec les Français. L'année d'après on était en guerre, et l'on annonça que le sang bouillonnerait plus fort que de coutume. En 1799 la ville de Naples était au pouvoir des Français ; le général en chef Championnet exigea que le miracle se fît, et il eut lieu plus tôt qu'on ne l'attendait. Voyez le *Moniteur*, n° 139 de l'an v, 256 de l'an vi, 259 de l'an vii. (B.)

leurs jours. Les anciens Romains n'avaient d'abord connu que dix mois lunaires et une année de trois cent quatre jours ; ensuite leur année fut de trois cent cinquante-cinq. Tous les remèdes à cette fausse computation furent autant d'erreurs. Les pontifes, depuis Numa Pompilius, furent les astronomes de la nation, ainsi qu'ils l'avaient été chez les Babyloniens, chez les Égyptiens, chez les Perses, chez presque tous les peuples de l'Asie. La science des temps les rendait plus vénérables au peuple, rien ne conciliant plus l'autorité que la connaissance des choses utiles inconnues au vulgaire.

Comme chez les Romains le suprême pontificat était toujours entre les mains d'un sénateur, Jules César, en qualité de pontife, réforma le calendrier autant qu'il le put ; il se servit de Sosigènes, mathématicien, Grec d'Alexandrie. Alexandre avait transporté dans cette ville les siences et le commerce ; c'était la plus célèbre école de mathématiques, et c'était là que les Égyptiens, et même les Hébreux, avaient enfin puisé quelques connaissances réelles. Les Égyptiens avaient su auparavant élever des masses énormes de pierre ; mais les Grecs leur enseignèrent tous les beaux-arts, ou plutôt les exercèrent chez eux sans pouvoir former d'élèves égyptiens. En effet on ne compte, chez ce peuple d'esclaves efféminés, aucun homme distingué dans les arts de la Grèce.

Les pontifes chrétiens réglèrent l'année, ainsi que les pontifes de l'ancienne Rome, parce que c'était à eux d'indiquer les célébrations des fêtes. Le premier concile de Nicée, en 325, voyant le dérangement que le temps apportait au calendrier de César, consulta, comme lui, les Grecs d'Alexandrie : ces Grecs répondirent que l'équinoxe du printemps arrivait alors le 21 mars ; et les pères réglèrent le temps de la fête de Pâques suivant ce principe.

Deux légers mécomptes dans le calcul de Jules César, et dans celui des astronomes consultés par le concile, augmentèrent dans la suite des siècles. Le premier de ces mécomptes vient du fameux nombre d'or de l'Athénien Méton ; il donne dix-neuf années à la révolution par laquelle la lune revient au même point du ciel : il ne s'en manque qu'une heure et demie ; méprise insensible dans un siècle, et considérable après plusieurs siècles. Il en était de même de la révolution apparente du soleil, et des points qui fixent les équinoxes et les solstices. L'équinoxe du printemps, au siècle du concile de Nicée, arrivait le 21 mars ; mais au temps du concile de Trente, l'équinoxe avait avancé de dix jours, et tombait à l'onze de ce mois. La cause de cette précession des équinoxes, inconnue à toute l'antiquité, n'a été découverte que de

nos jours : cette cause est un mouvement particulier à l'axe de la terre, mouvement dont la période s'achève en vingt-cinq mille neuf cents années, et qui fait passer successivement les équinoxes et les solstices par tous les points du zodiaque. Ce mouvement est l'effet de la gravitation, dont le seul Newton a connu et calculé les phénomènes, qui semblaient hors de la portée de l'esprit humain[1].

Il ne s'agissait pas, du temps de Grégoire XIII, de songer à deviner la cause de cette précession des équinoxes, mais de mettre ordre à la confusion qui commençait à troubler sensiblement l'année civile. Grégoire fit consulter tous les célèbres astronomes de l'Europe. Un médecin, nommé Lilio, né à Rome, eut l'honneur de fournir la matière la plus simple et la plus facile de rétablir l'ordre de l'année, telle qu'on la voit dans le nouveau calendrier : il ne fallait que retrancher dix jours à l'année 1582, où l'on était pour lors, et prévenir le dérangement dans les siècles à venir par une précaution aisée. Ce Lilio a été depuis ignoré, et le calendrier porte le nom du pape Grégoire, ainsi que le nom de Sosigènes fut couvert par celui de César. Il n'en était pas ainsi chez les anciens Grecs ; la gloire de l'invention demeurait aux artistes.

Grégoire XIII eut celle de presser la conclusion de cette réforme nécessaire ; il eut plus de peine à la faire recevoir par les nations qu'à la faire rédiger par les mathématiciens. La France résista quelques mois ; et enfin, sur un édit de Henri III, enregistré au parlement de Paris (3 novembre 1582), on s'accoutuma à compter comme il le fallait ; mais l'empereur Maximilien II ne put persuader à la diète d'Augsbourg que l'équinoxe était avancé de dix jours. On craignit que la cour de Rome, en instruisant les hommes, ne prît le droit de les maîtriser. Ainsi l'ancien calendrier subsista encore quelque temps chez les catholiques même de l'Allemagne. Les protestants de toutes les communions s'obstinèrent à ne pas recevoir des mains du pape une vérité qu'il aurait fallu recevoir des Turcs, s'ils l'avaient proposée.

(1575) Les derniers jours du pontificat de Grégoire XIII furent célèbres par cette ambassade d'obédience qu'il reçut du Japon. Rome faisait des conquêtes spirituelles à l'extrémité de la terre, tandis qu'elle faisait tant de pertes en Europe. Trois rois ou

1. Voltaire confond ici l'anticipation de l'année julienne sur l'année tropique avec la précession des équinoxes (voyez *Éléments de chronologie historique*, par *M. Schoell*, tome Ier, page 53).

princes du Japon, alors divisé en plusieur souverainetés, envoyèrent chacun un de leurs plus proches parents saluer le roi d'Espagne, Philippe II, comme le plus puissant de tous les rois chrétiens, et le pape, comme père de tous les rois. Les lettres de ces trois princes au pape commençaient toutes par un acte d'adoration envers lui. La première, du roi de Bungo, était écrite « A l'adorable qui tient sur terre la place du roi du ciel »; elle finit par ces mots : « Je m'adresse avec crainte et respect à Votre Sainteté, que j'adore, et dont je baise les pieds très-saints. » Les deux autres disent à peu près la même chose. L'Espagne se flattait alors que le Japon deviendrait une de ses provinces, et le saint-siége voyait déjà le tiers de cet empire soumis à sa juridiction ecclésiastique.

Le peuple romain eût été très-heureux sous le gouvernement de Grégoire XIII si la tranquillité publique de ses États n'avait pas été quelquefois troublée par les bandits. Il abolit quelques impôts onéreux, et ne démembra point l'État en faveur de son bâtard, comme avaient fait quelques-uns de ses prédécesseurs[1].

CHAPITRE CLXXXIV.

DE SIXTE-QUINT.

Le règne de Sixte-Quint a plus de célébrité que ceux de Grégoire XIII et de Pie V, quoique ces deux pontifes aient fait de grandes choses : l'un s'étant signalé par la bataille de Lépante, dont il fut le premier mobile, et l'autre par la réforme des temps. Il arrive quelquefois que le caractère d'un homme et la singularité de son élévation arrêtent sur lui les yeux de la postérité plus que les actions mémorables des autres. La disproportion qu'on croit

1. Grégoire XIII approuva le massacre de la Saint-Barthélemy, l'annonça dans un consistoire comme un événement consolant pour la religion, et voulut en consacrer et en éterniser le souvenir par un tableau qu'il fit placer dans son palais. Cette seule action suffit pour rendre sa mémoire à jamais exécrable.

Il fit aussi frapper une médaille sur ce sujet horrible. Elle porte le nom et le portrait de ce pape, et, au revers, des figures allégoriques avec ces mots : *Ugonotorum strages*, 1572. J'ai une de ces médailles entre mes mains. (K.)

voir entre la naissance de Sixte-Quint, fils d'un pauvre vigneron, et l'élévation à la dignité suprême, augmente sa réputation : cependant nous avons vu que jamais une naissance obscure et basse ne fut regardée comme un obstacle au pontificat, dans une religion et dans une cour où toutes les places sont réputées le prix du mérite[1], quoiqu'elles soient aussi celui de la brigue. Pie V n'était guère d'une famille plus relevée ; Adrien VI fut le fils d'un artisan ; Nicolas V était né dans l'obscurité ; le père du fameux Jean XXII, qui ajouta un troisième cercle à la tiare, et qui porta trois couronnes, sans posséder aucune terre, raccommodait des souliers à Cahors ; c'était le métier du père d'Urbain IV. Adrien IV, l'un des plus grands papes, fils d'un mendiant, avait été mendiant lui-même. L'histoire de l'Église est pleine de ces exemples, qui encouragent la simple vertu, et qui confondent la vanité humaine. Ceux qui ont voulu relever la naissance de Sixte-Quint n'ont pas songé qu'en cela ils rabaissaient sa personne ; ils lui ôtaient le mérite d'avoir vaincu les premières difficultés. Il y a plus loin d'un gardeur de porcs, tel qu'il le fut dans son enfance, aux simples places qu'il eut dans son ordre, que de ces places au trône de l'Église. On a composé sa vie à Rome sur des journaux qui n'apprennent que des dates, et sur des panégyriques qui n'apprennent rien. Le cordelier qui a écrit la vie de Sixte-Quint commence par dire « qu'il a l'honneur de parler du plus haut, du meilleur, du plus grand des pontifes, des princes, et des sages, du glorieux et de l'immortel Sixte ». Il s'ôte lui-même tout crédit par ce début.

L'esprit de Sixte-Quint et de son règne est la partie essentielle de son histoire : ce qui le distingue des autres papes, c'est qu'il ne fit rien comme les autres. Agir toujours avec hauteur, et même avec violence, quand il est un simple moine ; dompter tout d'un coup la fougue de son caractère dès qu'il est cardinal ; se donner quinze ans pour incapable d'affaires, et surtout de régner, afin de déterminer un jour en sa faveur les suffrages de tous ceux qui compteraient régner sous son nom ; reprendre toute sa hauteur au moment même qu'il est sur le trône ; mettre dans son pontificat une sévérité inouïe, et de la grandeur dans toutes ses entreprises ; embellir Rome, et laisser le trésor pontifical très-riche ; licencier d'abord les soldats, les gardes mêmes de ses prédécesseurs, et dissiper les bandits par la seule force des lois, sans avoir de troupes ; se faire craindre de tout le monde par sa place et par

1. Voyez la fin du chapitre XLVII.

son caractère; c'est là ce qui mit son nom parmi les noms illustres, du vivant même de Henri et d'Élisabeth. Les autres souverains risquaient alors leur trône, quand ils tentaient quelque entreprise sans le secours de ces nombreuses armées qu'ils ont entretenues depuis : il n'en était pas ainsi des souverains de Rome qui, réunissant le sacerdoce et l'empire, n'avaient pas même besoin d'une garde.

Sixte-Quint se fit une grande réputation en embellissant et en poliçant Rome, comme Henri IV embellissait et poliçait Paris; mais ce fut là le moindre mérite de Henri, et c'était le premier de Sixte. Aussi ce pape fit en ce genre de bien plus grandes choses que le roi de France : il commandait à un peuple bien plus paisible, et alors infiniment plus industrieux, et il avait dans les ruines et dans les exemples de l'ancienne Rome, et encore dans les travaux de ses prédécesseurs, tout l'encouragement à ses grands desseins.

Du temps des Césars romains, quatorze aqueducs immenses, soutenus sur des arcades, voituraient des fleuves entiers à Rome l'espace de plusieurs milles, et y entretenaient continuellement cent cinquante fontaines jaillissantes, et cent dix-huit grands bains publics, outre l'eau nécessaire à ces mers artificielles sur lesquelles on représentait des batailles navales. Cent mille statues ornaient les places publiques, les carrefours, les temples, les maisons. On voyait quatre-vingt-dix colosses élevés sur des portiques; quarante-huit obélisques de marbre de granit, taillés dans la haute Égypte, étonnaient l'imagination, qui concevait à peine comment on avait pu transporter du tropique aux bords du Tibre ces masses prodigieuses. Il restait aux papes de restaurer quelques aqueducs, de relever quelques obélisques ensevelis sous des décombres, de déterrer quelques statues.

Sixte-Quint rétablit la fontaine Mazia, dont la source est à vingt milles de Rome, auprès de l'ancienne Préneste, et il la fit conduire par un aqueduc de treize mille pas : il fallut élever des arcades dans un chemin de sept milles de longueur; un tel ouvrage, qui eût été peu de chose pour l'empire romain, était beaucoup pour Rome pauvre et resserrée.

Cinq obélisques furent relevés par ses soins. Le nom de l'architecte Fontana, qui les rétablit, est encore célèbre à Rome; celui des artistes qui les taillèrent, qui les transportèrent de si loin, n'est pas connu. On lit dans quelques voyageurs, et dans cent auteurs qui les ont copiés, que quand il fallut élever sur son piédestal l'obélisque du Vatican, les cordes employées à cet usage

se trouvèrent trop longues, et que, malgré la défense sous peine de mort de parler pendant cette opération, un homme du peuple s'écria : *Mouillez les cordes.* Ces contes, qui rendent l'histoire ridicule, sont le fruit de l'ignorance ; les cabestans dont on se servait ne pouvaient avoir besoin de ce ridicule secours.

L'ouvrage qui donna quelque supériorité à Rome moderne sur l'ancienne fut la coupole de Saint-Pierre de Rome. Il ne restait dans le monde que trois monuments antiques de ce genre, une partie du dôme du temple de Minerve dans Athènes, celui du Panthéon à Rome, et celui de la grande mosquée de Constantinople, autrefois Sainte-Sophie, ouvrage de Justinien. Mais ces coupoles, assez élevées dans l'intérieur, étaient trop écrasées au dehors. Le Brunelleschi, qui rétablit l'architecture en Italie au XIVe siècle, remédia à ce défaut par un coup de l'art, en établissant deux coupoles l'une sur l'autre, dans la cathédrale de Florence ; mais ces coupoles tenaient encore un peu du gothique, et n'étaient pas dans les nobles proportions. Michel-Ange Buonarotti, peintre, sculpteur, et architecte, également célèbre dans ces trois genres, donna, dès le temps de Jules II, le dessin des deux dômes de Saint-Pierre ; et Sixte-Quint fit construire en vingt-deux mois cet ouvrage dont rien n'approche.

La bibliothèque, commencée par Nicolas V, fut tellement augmentée alors que Sixte-Quint peut passer pour en être le vrai fondateur. Le vaisseau qui la contient est encore un beau monument. Il n'y avait point alors dans l'Europe de bibliothèque ni si ample, ni si curieuse ; mais la ville de Paris l'a emporté depuis sur Rome en ce point, et si l'architecture de la Bibliothèque royale de Paris n'est pas comparable à celle du Vatican, les livres y sont en beaucoup plus grand nombre, bien mieux arrangés, et prêtés aux particuliers avec une tout autre facilité.

Le malheur de Sixte-Quint et de ses États fut que toutes ces grandes fondations appauvrirent son peuple, au lieu que Henri IV soulagea le sien. L'un et l'autre, à leur mort, laissèrent à peu près la même somme en argent comptant : car quoique Henri IV eût quarante millions en réserve dont il pouvait disposer, il n'y en avait qu'environ vingt dans les caves de la Bastille ; et les cinq millions d'écus d'or que Sixte mit dans le château Saint-Ange revenaient à peu près à vingt millions de nos livres d'alors. Cet argent ne pouvait être ravi à la circulation dans un État presque sans commerce et sans manufactures, tel que celui de Rome, sans appauvrir les habitants. Sixte, pour amasser ce trésor, et pour subvenir à ces dépenses, fut obligé de donner encore plus d'éten-

due à la vénalité des emplois que n'avaient fait ses prédécesseurs. Sixte IV, Jules II, Léon X, avaient commencé; Sixte aggrava beaucoup ce fardeau : il créa des rentes à huit, à neuf, à dix pour cent, pour le payement desquelles les impôts furent augmentés. Le peuple oublia qu'il embellissait Rome ; il sentit seulement qu'il l'appauvrissait, et ce pontife fut plus haï qu'admiré.

Il faut toujours regarder les papes sous deux aspects : comme souverains d'un État, et comme chefs de l'Église. Sixte-Quint, en qualité de premier pontife, voulut renouveler les temps de Grégoire VII. Il déclara Henri IV, alors roi de Navarre, incapable de succéder à la couronne de France. Il priva la reine Élisabeth de ses royaumes par une bulle, et si la flotte invincible de Philippe II eût abordé en Angleterre, la bulle eût pu être mise à exécution. La manière dont il se conduisit avec Henri III, après l'assassinat du duc de Guise et du cardinal son frère, ne fut pas si emportée. Il se contenta de le déclarer excommunié s'il ne faisait pénitence de ces deux meurtres. C'était imiter saint Ambroise ; c'était agir comme Alexandre III, qui exigea une pénitence publique du meurtre de Becket, canonisé sous le nom de Thomas de Cantorbéry. Il était avéré que le roi de France Henri III venait d'assassiner dans sa propre maison deux princes, dangereux à la vérité, mais auxquels on n'avait point fait le procès, et qu'il eût été très-difficile de convaincre de crime en justice réglée. Ils étaient les chefs d'une ligue funeste, mais que le roi lui-même avait signée. Toutes les circonstances de ce double assassinat étaient horribles, et, sans entrer ici dans les justifications prises de la politique et du malheur des temps, la sûreté du genre humain semblait demander un frein à de pareilles violences. Sixte-Quint perdit le fruit de sa démarche austère et inflexible, en ne soutenant que les droits de la tiare et du sacré collége, et non ceux de l'humanité; en ne blâmant pas le meurtre du duc de Guise autant que celui du cardinal ; en n'insistant que sur la prétendue immunité de l'Église, sur le droit que les papes réclamaient de juger les cardinaux ; en commandant au roi de France de relâcher le cardinal de Bourbon et l'archevêque de Lyon, qu'il retenait en prison par les raisons d'État les plus fortes ; enfin en lui ordonnant de venir dans l'espace de soixante jours expier son crime dans Rome. Il est très-vrai que Sixte-Quint, chef des chrétiens, pouvait dire à un prince chrétien : « Purgez-vous devant Dieu d'un double homicide » ; mais il ne pouvait pas lui dire : « C'est à moi seul de juger vos sujets ecclésiastiques ; c'est à moi de vous juger dans ma cour. »

Ce pape parut encore moins conserver la grandeur et l'impartialité de son ministère quand, après le parricide du moine Jacques Clément, il prononça devant les cardinaux ces propres paroles, fidèlement rapportées par le secrétaire du consistoire : « Cette mort, dit-il, qui donne tant d'étonnement et d'admiration, sera crue à peine de la postérité. Un très-puissant roi, entouré d'une forte armée qui a réduit Paris à lui demander miséricorde, est tué d'un seul coup de couteau par un pauvre religieux. Certes, ce grand exemple a été donné afin que chacun connaisse la force des jugements de Dieu. » Ce discours du pape parut horrible, en ce qu'il semblait regarder le crime d'un scélérat insensé comme une inspiration de la Providence.

Sixte était en droit de refuser les vains honneurs d'un service funèbre à Henri III, qu'il regardait comme exclu de la participation aux prières. Aussi dit-il dans le même consistoire : « Je les dois au roi de France, mais je ne les dois pas à Henri de Valois impénitent. »

Tout cède à l'intérêt : ce même pape, qui avait privé si fièrement Élisabeth et le roi de Navarre de leurs royaumes, qui avait signifié au roi Henri III qu'il fallait venir répondre à Rome dans soixante jours, ou être excommunié, refusa pourtant à la fin de prendre le parti de la Ligue et de l'Espagne contre Henri IV, alors hérétique. Il sentait que si Philippe II réussissait, ce prince, maître à la fois de la France, du Milanais, et de Naples, le serait bientôt du saint-siége et de toute l'Italie. Sixte-Quint fit donc ce que tout homme sage eût fait à sa place : il aima mieux s'exposer à tous les ressentiments de Philippe II que de se ruiner lui-même en prêtant la main à la ruine de Henri IV. Il mourut dans ces inquiétudes (26 auguste 1590), n'osant secourir Henri IV, et craignant Philippe II. Le peuple romain, qui gémissait sous le fardeau des taxes, et qui haïssait un gouvernement triste et dur, éclata à la mort de Sixte ; on eut beaucoup de peine à l'empêcher de troubler la pompe funèbre, de déchirer en pièces celui qu'il avait adoré à genoux. Presque tous ses trésors furent dissipés un an après sa mort, ainsi que ceux de Henri IV : destinée ordinaire qui fait voir assez la vanité des desseins des hommes.

CHAPITRE CLXXXV.

DES SUCCESSEURS DE SIXTE-QUINT.

On voit combien l'éducation, la patrie, tous les préjugés, gouvernent les hommes. Grégoire XIV, né Milanais et sujet du roi d'Espagne, fut gouverné par la faction espagnole, à laquelle Sixte, né sujet de Rome, avait résisté. Il immola tout à Philippe II. Une armée d'Italiens fut levée pour aller ravager la France aux dépens de ce même trésor que Sixte-Quint avait amassé pour défendre l'Italie ; et cette armée ayant été battue et dissipée, il ne resta à Grégoire XIV que la honte de s'être appauvri pour Philippe II, et d'être dominé par lui.

Clément VIII, Aldobrandin, fils d'un banquier florentin, se conduisit avec plus d'esprit et d'adresse : il connut très-bien que l'intérêt du saint-siége était de tenir, autant qu'il pouvait, la balance entre la France et la maison d'Autriche. Ce pape accrut le domaine ecclésiastique du duché de Ferrare : c'était encore un effet de ces lois féodales si épineuses et si contestées, et c'était une suite évidente de la faiblesse de l'empire. La comtesse Mathilde, dont nous avons tant parlé, avait donné aux papes Ferrare, Modène et Reggio, avec bien d'autres terres. Les empereurs réclamèrent toujours contre la donation de ces domaines, qui étaient des fiefs de la couronne de Lombardie. Ils devinrent, malgré l'empire, fiefs du saint-siége, comme Naples, qui relevait du pape après avoir relevé des empereurs. Ce n'est que de nos jours que Modène et Reggio ont été enfin solennellement déclarés fiefs impériaux. Mais depuis Grégoire VII, ils étaient, ainsi que Ferrare, dépendants de Rome ; et la maison de Modène, autrefois propriétaire de ces terres, ne les possédait plus qu'à titre de vicaire du saint-siége. En vain la cour de Vienne et les diètes impériales prétendaient toujours la suzeraineté. (1597) Clément VIII enleva Ferrare à la maison d'Este, et ce qui pouvait produire une guerre violente ne produisit que des protestations. Depuis ce temps, Ferrare fut presque déserte[1].

Ce pape fit la cérémonie de donner l'absolution et la discipline à Henri IV, en la personne des cardinaux du Perron et

1. Voyez l'article FERRARE dans le *Dictionnaire philosophique*. (*Note de Voltaire.*)

d'Ossat; mais on voit combien la cour de Rome craignait toujours Philippe II, par les ménagements et les artifices dont usa Clément VIII pour parvenir à réconcilier Henri IV avec l'Église. (1595) Ce prince avait abjuré solennellement la religion réformée; et cependant les deux tiers des cardinaux persistèrent dans un consistoire à lui refuser l'absolution. Les ambassadeurs du roi eurent beaucoup de peine à empêcher que le pape se servît de cette formule : « Nous réhabilitons Henri dans sa royauté[1]. » Le ministère de Rome voulait bien reconnaître Henri pour roi de France, et opposer ce prince à la maison d'Autriche; mais en même temps Rome soutenait, autant qu'elle pouvait, son ancienne prétention de disposer des royaumes.

Sous Borghèse, Paul V, renaquit l'ancienne querelle de la juridiction séculière et de l'ecclésiastique, qui avait fait verser autrefois tant de sang. (1605) Le sénat de Venise avait défendu les nouvelles donations faites aux églises sans son concours, et surtout l'aliénation des biens-fonds en faveur des moines. Il se crut aussi en droit de faire arrêter et de juger un chanoine de Vicence, et un abbé de Nervèse, convaincus de rapines et de meurtres.

Le pape écrivit à la république que les décrets et l'emprisonnement des deux ecclésiastiques blessaient l'honneur de Dieu; il exigea que les ordonnances du sénat fussent remises à son nonce, et qu'on lui rendît aussi les deux coupables, qui ne devaient être justiciables que de la cour romaine.

Paul V, qui peu de temps auparavant avait fait plier la république de Gênes dans une occasion pareille, crut que Venise aurait la même condescendance. Le sénat envoya un ambassadeur extraordinaire pour soutenir ses droits. Paul répondit à l'ambassadeur que ni les droits ni les raisons de Venise ne valaient rien, et qu'il fallait obéir. Le sénat n'obéit point. Le doge et les sénateurs furent excommuniés (17 avril 1606), et tout l'État de Venise mis en interdit, c'est-à-dire qu'il fut défendu au clergé, sous peine de damnation éternelle, de dire la messe, de faire le service, d'administrer aucun sacrement, et de prêter son ministère à la sépulture des morts. C'était ainsi que Grégoire VII et ses successeurs en avaient usé envers plusieurs empereurs, bien sûrs alors que les peuples aimeraient mieux abandonner leurs empereurs que leurs églises, et comptant toujours sur des princes prêts à envahir les domaines des excommuniés. Mais les temps étaient

1. Voyez le *Cri des nations*. (*Mélanges*, année 1769.)

changés : Paul V, par cette violence, hasardait qu'on lui désobéît, que Venise fît fermer toutes les églises, et renonçât à la religion catholique : elle pouvait aisément embrasser la grecque, ou la luthérienne, ou la calviniste, et parlait, en effet, alors de se séparer de la communion du pape. Le changement ne se fût pas fait sans troubles ; le roi d'Espagne aurait pu en profiter. Le sénat se contenta de défendre la publication du monitoire dans toute l'étendue de ses terres. Le grand-vicaire de l'évêque de Padoue, à qui cette défense fut signifiée, répondit au podestat qu'il ferait ce que Dieu lui inspirerait ; mais le podestat ayant répliqué que Dieu avait inspiré au conseil des dix de faire pendre quiconque désobéirait, l'interdit ne fut publié nulle part, et la cour de Rome fut assez heureuse pour que tous les Vénitiens continuassent à vivre en catholiques malgré elle.

Il n'y eut que quelques ordres religieux qui obéirent. Les jésuites ne voulurent pas donner l'exemple les premiers. Leurs députés se rendirent à l'assemblée générale des capucins ; ils leur dirent que, « dans cette grande affaire, l'univers avait les yeux sur les capucins, et qu'on attendait leur démarche pour savoir quel parti on devait prendre ». Les capucins, qui se crurent en spectacle à l'univers, ne balancèrent pas à fermer leurs églises. Les jésuites et les théatins fermèrent alors les leurs. Le sénat les fit tous embarquer pour Rome, et les jésuites furent bannis à perpétuité.

Parmi tant de moines qui, depuis leur fondation, avaient trahi leur patrie pour les intérêts des papes, il s'en trouva un à Venise qui fut citoyen, et qui acquit une gloire durable en défendant ses souverains contre les prétentions romaines : ce fut le célèbre Sarpi, si connu sous le nom de Fra-Paolo [1]. Il était théologien de la république : ce titre de théologien ne l'empêcha pas d'être un excellent jurisconsulte. Il soutint la cause de Venise avec toute la force de la raison, et avec une modération et une finesse qui rendaient cette raison victorieuse. Deux sujets du pape et un prêtre de Venise subornèrent deux assassins pour tuer Fra-Paolo. Ils le percèrent de trois coups de stylet, et s'enfuirent dans une barque à dix rames, qui leur était préparée. Un assassinat si bien concerté, la fuite des meurtriers assurée avec tant de précautions et de frais, marquaient évidemment qu'ils avaient obéi aux ordres de quelques hommes puissants. On accusa les jésuites ; on soupçonna le pape ; le crime fut désavoué par la cour romaine et par

1. Né le 14 août 1552.

les jésuites. Fra-Paolo, qui réchappa de ses blessures, garda longtemps un des stylets dont il avait été frappé, et mit au-dessous cette inscription : *Stilo della chiesa romana.*

Le roi d'Espagne excitait le pape contre les Vénitiens, et le roi Henri IV se déclarait pour eux. Les Vénitiens armèrent à Vérone, à Padoue, à Bergame, à Brescia ; ils levèrent quatre mille soldats en France. Le pape, de son côté, ordonna la levée de quatre mille Corses, et de quelques Suisses catholiques. Le cardinal Borghèse devait commander cette petite armée. Les Turcs remercièrent Dieu solennellement de la discorde qui divisait le pape et Venise. Le roi Henri IV eut la gloire, comme je l'ai déjà dit[1], d'être l'arbitre du différend, et d'exclure Philippe III de la médiation. Paul V essuya la mortification de ne pouvoir même obtenir que l'accommodement se fît à Rome. Le cardinal de Joyeuse, envoyé par le roi de France à Venise, révoqua, au nom du pape, l'excommunication et l'interdit (1609). Le pape, abandonné par l'Espagne, ne montra plus que de la modération, et les jésuites restèrent bannis de la république pendant plus de cinquante ans : ils n'y ont été rappelés qu'en 1657, à la prière du pape Alexandre VII ; mais ils n'ont jamais pu y rétablir leur crédit.

Paul V, depuis ce temps, ne voulut plus faire aucune décision qui pût compromettre son autorité : on le pressa en vain de faire un article de foi de l'immaculée conception de la sainte Vierge ; il se contenta de défendre d'enseigner le contraire en public, pour ne pas choquer les dominicains, qui prétendent qu'elle a été conçue comme les autres dans le péché originel. Les dominicains étaient alors très-puissants en Espagne et en Italie.

Il s'appliqua à embellir Rome, à rassembler les plus beaux ouvrages de sculpture et de peinture. Rome lui doit ses plus belles fontaines, surtout celle qui fait jaillir l'eau d'un vase antique tiré des thermes de Vespasien, et celle qu'on appelle *l'Acqua Paola*, ancien ouvrage d'Auguste, que Paul V rétablit ; il y fit conduire l'eau par un aqueduc de trente-cinq mille pas, à l'exemple de Sixte-Quint : c'était à qui laisserait dans Rome les plus nobles monuments. Il acheva le palais de Monte-Cavallo. Le palais Borghèse est un des plus considérables. Rome, embellie sous chaque pape, devenait la plus belle ville du monde. Urbain VIII[2] construisit ce grand autel de Saint-Pierre, dont les colonnes et les

1. Chapitre CLXXIV.

2. Voltaire ne juge pas même nécessaire de mentionner Grégoire XV après Paul V. (G. A.)

ornements paraîtraient partout ailleurs des ouvrages immenses, et qui n'ont là qu'une juste proportion : c'est le chef-d'œuvre du Florentin Bernini, digne de mêler ses ouvrages avec ceux de son compatriote Michel-Ange.

Cet Urbain VIII, dont le nom était Barberini, aimait tous les arts ; il réussissait dans la poésie latine. Les Romains, dans une profonde paix, jouissaient de toutes les douceurs que les talents répandent dans la société, et de la gloire qui leur est attachée. (1644) Urbain réunit à l'État ecclésiastique le duché d'Urbino, Pesaro, Sinigaglia, après l'extinction de la maison de La Rovère, qui tenait ces principautés en fief du saint-siége. La domination des pontifes romains devint donc toujours plus puissante depuis Alexandre VI. Rien ne troubla plus la tranquillité publique : à peine s'aperçut-on de la petite guerre qu'Urbain VIII, ou plutôt ses deux neveux, firent à Édouard, duc de Parme, pour l'argent que ce duc devait à la chambre apostolique sur son duché de Castro. Ce fut une guerre peu sanglante et passagère, telle qu'on qu'on la devait attendre de ces nouveaux Romains, dont les mœurs doivent être nécessairement conformes à l'esprit de leur gouvernement. Le cardinal Barberin, auteur de ces troubles, marchait à la tête de sa petite armée avec des indulgences. La plus forte bataille qui se donna fut entre quatre ou cinq cents hommes de chaque parti. La forteresse de Piégaia se rendit à discrétion dès qu'elle vit approcher l'artillerie ; cette artillerie consistait en deux couleuvrines. Cependant il fallut pour étouffer ces troubles, qui ne méritent point de place dans l'histoire, plus de négociations que s'il s'était agi de l'ancienne Rome et de Carthage. On ne rapporte cet événement que pour faire connaître le génie de Rome moderne, qui finit tout par la négociation comme l'ancienne Rome finissait tout par des victoires.

Les cérémonies de la religion, celles des préséances, les arts, les antiquités, les édifices, les jardins, la musique, les assemblées, occupèrent le loisir des Romains, tandis que la guerre de trente ans ruina l'Allemagne, que le sang des peuples et du roi coulait en Angleterre, et que bientôt après la guerre civile de la Fronde désola la France.

Mais si Rome était heureuse par sa tranquillité, et illustre par ses monuments, le peuple était dans la misère. L'argent qui servit à élever tant de chefs-d'œuvre d'architecture retournait aux autres nations par le désavantage du commerce.

Les papes étaient obligés d'acheter des étrangers le blé dont manquent les Romains, et qu'on revendait en détail dans la

ville. Cette coutume dure encore aujourd'hui ; il y a des États que le luxe enrichit, il y en a d'autres qu'il appauvrit. La splendeur de quelques cardinaux et des parents des papes servait à faire mieux remarquer l'indigence des autres citoyens, qui pourtant, à la vue de tant de beaux édifices, semblaient s'enorgueillir, dans leur pauvreté, d'être habitants de Rome.

Les voyageurs qui allaient admirer cette ville étaient étonnés de ne voir, d'Orviette à Terracine, dans l'espace de plus de cent milles, qu'un terrain dépeuplé d'hommes et de bestiaux. La campagne de Rome, il est vrai, est un pays inhabitable, infecté par des marais croupissants, que les anciens Romains avaient desséchés. Rome, d'ailleurs, est dans un terrain ingrat, sur le bord d'un fleuve qui est à peine navigable. Sa situation entre sept montagnes était plutôt celle d'un repaire que d'une ville. Ses premières guerres furent les pillages d'un peuple qui ne pouvait guère vivre que de rapines ; et lorsque le dictateur Camille eut pris Véies, à quelques lieues de Rome, dans l'Ombrie, tout le peuple romain voulut quitter son territoire stérile et ses sept montagnes pour se transplanter au pays de Véies. On ne rendit depuis les environs de Rome fertiles qu'avec l'argent des nations vaincues, et par le travail d'une foule d'esclaves ; mais ce terrain fut plus couvert de palais que de moissons. Il a repris enfin son premier état de campagne déserte.

Le saint-siége possédait ailleurs de riches contrées, comme celle de Bologne. L'évêque de Salisbury, Burnet, attribue la misère du peuple, dans les meilleurs cantons de ce pays, aux taxes et à la forme du gouvernement. Il a prétendu, avec presque tous les écrivains, qu'un prince électif, qui règne peu d'années, n'a ni le pouvoir ni la volonté de faire de ces établissements utiles qui ne peuvent devenir avantageux qu'avec le temps. Il a été plus aisé de relever les obélisques, et de construire des palais et des temples, que de rendre la nation commerçante et opulente. Quoique Rome fut la capitale des peuples catholiques, elle était cependant moins peuplée que Venise et Naples, et fort au-dessous de Paris et de Londres ; elle n'approchait pas d'Amsterdam pour l'opulence, et pour les arts nécessaires qui la produisent. On ne comptait, à la fin du XVIIe siècle, qu'environ cent vingt mille habitants dans Rome, par le dénombrement imprimé des familles ; et ce calcul se trouvait encore vérifié par les registres des naissances. Il naissait, année commune, trois mille six cents enfants ; ce nombre de naissances, multiplié par trente-quatre, donne toujours à peu près la somme des habitants, et cette somme

est ici de cent vingt-deux mille quatre cents. Paul Jove, dans son Histoire de Léon X, rapporte que, du temps de Clément VII, Rome ne possédait que trente-deux mille habitants. Quelle différence de ces temps avec ceux des Trajan et des Antonin! Environ huit mille juifs, établis à Rome, n'étaient pas compris dans ce dénombrement : ces juifs ont toujours vécu paisiblement à Rome, ainsi qu'à Livourne. On n'a jamais exercé contre eux en Italie les cruautés qu'ils ont souffertes en Espagne et en Portugal. L'Italie était le pays de l'Europe où la religion inspirait alors le plus de douceur.

Rome fut le seul centre des arts et de la politesse jusqu'au siècle de Louis XIV, et c'est ce qui détermina la reine Christine à y fixer son séjour; mais bientôt l'Italie fut égalée dans plus d'un genre par la France, et surpassée de beaucoup dans quelques-uns. Les Anglais eurent sur elle autant de supériorité par les sciences que par le commerce. Rome conserva la gloire de ses antiquités et des travaux qui la distinguèrent depuis Jules II.

CHAPITRE CLXXXVI.

SUITE DE L'ITALIE AU XVIIe SIÈCLE.

La Toscane était, comme l'État du pape, depuis le XVIe siècle, un pays tranquille et heureux. Florence, rivale de Rome, attirait chez elle la même foule d'étrangers qui venaient admirer les chefs-d'œuvre antiques et modernes dont elle était remplie. On y voyait cent soixante statues publiques. Les deux seules qui décoraient Paris, celle de Henri IV et le cheval qui porte la statue de Louis XIII, avaient été fondues à Florence, et c'étaient des présents des grands-ducs.

Le commerce avait rendu la Toscane si florissante et ses souverains si riches que le grand-duc Cosme II fut en état d'envoyer vingt mille hommes au secours du duc de Mantoue, contre le duc de Savoie, en 1613, sans mettre aucun impôt sur ses sujets, exemple rare chez les nations plus puissantes.

La ville de Venise jouissait d'un avantage plus singulier, c'est que depuis le XIIIe siècle sa tranquillité intérieure ne fut pas

altérée un seul moment ; nul trouble, nulle sédition, nul danger dans la ville. Si on allait à Rome et à Florence pour y voir les grands monuments des beaux-arts, les étrangers s'empressaient d'aller goûter dans Venise la liberté et les plaisirs ; et on y admirait encore, ainsi qu'à Rome, d'excellents morceaux de peinture. Les arts de l'esprit y étaient cultivés ; les spectacles y attiraient les étrangers. Rome était la ville des cérémonies, et Venise la ville des divertissements : elle avait fait la paix avec les Turcs, après la bataille de Lépante, et son commerce, quoique déchu, était encore considérable dans le Levant : elle possédait Candie, et plusieurs îles, l'Istrie, la Dalmatie, une partie de l'Albanie, et tout ce qu'elle conserve de nos jours en Italie.

(1618) Au milieu de ses prospérités, elle fut sur le point d'être détruite par une conspiration qui n'avait point d'exemple depuis la fondation de la république. L'abbé de Saint-Réal, qui a écrit cet événement célèbre avec le style de Salluste[1], y a mêlé quelques embellissements de roman ; mais le fond en est très-vrai. Venise avait eu une petite guerre avec la maison d'Autriche sur les côtes de l'Istrie. Le roi d'Espagne, Philippe III, possesseur du Milanais, était toujours l'ennemi secret des Vénitiens. Le duc d'Ossone, vice-roi de Naples, don Pèdre de Tolède, gouverneur de Milan, et le marquis de Bedmar, ambassadeur d'Espagne à Venise, depuis cardinal de la Cueva, s'unirent tous trois pour anéantir la république : les mesures étaient si extraordinaires, et le projet si hors de vraisemblance, que le sénat, tout vigilant et tout éclairé qu'il était, ne pouvait en concevoir de soupçon. Venise était gardée par sa situation, et par les lagunes qui l'environnent. La fange de ces lagunes, que les eaux portent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ne laisse jamais le même chemin ouvert aux vaisseaux ; il faut chaque jour indiquer une route nouvelle. Venise avait une flotte formidable sur les côtes de l'Istrie, où elle faisait la guerre à l'archiduc d'Autriche Ferdinand, qui fut depuis l'empereur Ferdinand II. Il paraissait impossible d'entrer dans Venise : cependant le marquis de Bedmar rassemble des étrangers dans la ville, attirés les uns par les autres jusqu'au nombre de cinq cents. Les principaux conjurés les engagent sous différents prétextes, et s'assurent de leur service avec l'argent que l'ambassadeur fournit. On doit mettre le feu à la ville en plusieurs endroits à la fois ; des troupes du Milanais doivent arriver par la terre ferme ; des matelots gagnés doivent montrer le che-

1. *Conjuration contre Venise.*

min à des barques chargées de soldats que le duc d'Ossone a envoyées à quelques lieues de Venise ; le capitaine Jacques Pierre, un des conjurés, officier de marine au service de la république, et qui commandait douze vaisseaux pour elle, se charge de faire brûler ces vaisseaux, et d'empêcher, par ce coup extraordinaire, le reste de la flotte de venir à temps au secours de la ville. Tous les conjurés étant des étrangers de nations différentes, il n'est pas surprenant que le complot ait été découvert. Le procurateur Nani, historien célèbre de la république, dit que le sénat fut instruit de tout par plusieurs personnes : il ne parle point de ce prétendu remords que sentit un des conjurés, nommé Jaffier, quand Renaud, leur chef, les harangua pour la dernière fois, et qu'il leur fit, dit-on, une peinture si vive des horreurs de leur entreprise que ce Jaffier, au lieu d'être encouragé, se livra au repentir. Toutes ces harangues sont de l'imagination des écrivains : on doit s'en défier en lisant l'histoire ; il n'est ni dans la nature des choses, ni dans aucune vraisemblance, qu'un chef de conjurés leur fasse une description pathétique des horreurs qu'ils vont commettre, et qu'il effraye les imaginations qu'il doit enhardir. Tout ce que le sénat put trouver de conjurés fut noyé incontinent dans les canaux de Venise. On respecta dans Bedmar le caractère d'ambassadeur, qu'on pouvait ne pas ménager ; et le sénat le fit sortir secrètement de la ville, pour le dérober à la fureur du peuple.

Venise, échappée à ce danger, fut dans un état florissant jusqu'à la prise de Candie. Cette république soutint seule la guerre contre l'empire turc pendant près de trente ans, depuis 1641 jusqu'à 1669. Le siége de Candie, le plus long et le plus mémorable dont l'histoire fasse mention, dura près de vingt ans ; tantôt tourné en blocus, tantôt ralenti et abandonné, puis recommencé à plusieurs reprises, fait enfin dans les formes, deux ans et demi sans relâche, jusqu'à ce que ce monceau de cendres fût rendu aux Turcs avec l'île presque tout entière, en 1669[1].

Avec quelle lenteur, avec quelle difficulté le genre humain se civilise, et la société se perfectionne ! On voyait auprès de Venise, aux portes de cette Italie où tous les arts étaient en honneur, des peuples aussi peu policés que l'étaient alors ceux du Nord. L'Istrie, la Croatie, la Dalmatie, étaient presque barbares ; c'était pourtant cette même Dalmatie si fertile et si agréable sous l'empire romain ; c'était cette terre délicieuse que Dioclétien avait

1. Voyez plus loin, chapitre CXCI.

choisie pour sa retraite, dans un temps où ni la ville de Venise ni ce nom n'existaient pas encore. Voilà quelle est la vicissitude des choses humaines. Les Morlaques, surtout, passaient pour les peuples les plus farouches de la terre. C'est ainsi que la Sardaigne, la Corse, ne se ressentaient ni des mœurs ni de la culture de l'esprit, qui faisaient la gloire des autres Italiens : il en était comme de l'ancienne Grèce, qui voyait auprès de ses limites des nations encore sauvages.

Les chevaliers de Malte se soutenaient dans cette île, que Charles-Quint leur donna après que Soliman les eut chassés de Rhodes en 1523. Le grand-maître Villiers L'Isle-Adam, ses chevaliers, et les Rhodiens attachés à eux, furent d'abord errants de ville en ville, à Mèssine, à Gallipoli, à Rome, à Viterbe. L'Isle-Adam alla jusqu'à Madrid implorer Charles-Quint ; il passa en France, en Angleterre, tâchant de relever partout les débris de son ordre qu'on croyait entièrement ruiné. Charles-Quint fit présent de Malte aux chevaliers en 1525, aussi bien que de Tripoli ; mais Tripoli leur fut bientôt enlevé par les amiraux de Soliman. Malte n'était qu'un rocher presque stérile : le travail y avait forcé autrefois la terre à être féconde, quand ce pays était possédé par les Carthaginois : car les nouveaux possesseurs y trouvèrent des débris de colonnes, de grands édifices de marbre, avec des inscriptions en langue punique. Ces restes de grandeur étaient des témoignages que le pays avait été florissant. Les Romains ne dédaignèrent pas de le prendre sur les Carthaginois ; les Arabes s'en emparèrent au IXe siècle, et le Normand Roger, comte de Sicile, l'annexa à la Sicile vers la fin du XIIe siècle. Quand Villiers L'Isle-Adam eut transporté le siége de son ordre dans cette île, le même Soliman, indigné de voir tous les jours ses vaisseaux exposés aux courses des ennemis qu'il avait cru détruire, voulut prendre Malte comme il avait pris Rhodes. Il envoya trente mille soldats devant cette petite place, qui n'était défendue que par sept cents chevaliers. (1565) Le grand-maître, Jean de La Valette, âgé de soixante et onze ans, soutint quatre mois le siége.

Les Turcs montèrent à l'assaut en plusieurs endroits différents ; on les repoussait avec une machine d'une nouvelle invention : c'étaient de grands cercles de bois, couverts de laine enduite d'eau-de-vie, d'huile, de salpêtre et de poudre à canon, et on jetait ces cercles enflammés sur les assaillants. Enfin, environ six mille hommes de secours étant arrivés de Sicile, les Turcs levèrent le siége. Le principal bourg de Malte, qui avait soutenu le plus

d'assauts, fut nommé *la cité victorieuse*, nom qu'il conserve encore aujourd'hui. Le grand-maître de La Valette fit bâtir une cité nouvelle, qui porte le nom de La Valette, et qui rendit Malte imprenable. Cette petite île a toujours, depuis ce temps, bravé toute la puissance ottomane ; mais l'ordre n'a jamais été assez riche pour tenter de grandes conquêtes, ni pour équiper des flottes nombreuses. Ce monastère de guerriers ne subsiste guère que des bénéfices qu'il possède dans les États catholiques, et il a fait bien moins de mal aux Turcs que les corsaires algériens n'en ont fait aux chrétiens.

CHAPITRE CLXXXVII.

DE LA HOLLANDE AU XVIIe SIÈCLE.

La Hollande mérite d'autant plus d'attention que c'est un État d'une espèce toute nouvelle, devenu puissant sans posséder presque de terrain, riche en n'ayant pas de son fonds de quoi nourrir la vingtième partie de ses habitants, et considérable en Europe par ses travaux au bout de l'Asie. (1609) Vous voyez cette république reconnue libre et souveraine par le roi d'Espagne, son ancien maître, après avoir acheté sa liberté par quarante ans de guerre. Le travail et la sobriété furent les premiers gardiens de cette liberté. On raconte que le marquis de Spinola et le président Richardot, allant à la Haye, en 1608, pour négocier chez les Hollandais mêmes cette première trêve, ils virent sur leur chemin sortir d'un petit bateau huit ou dix personnes qui s'assirent sur l'herbe, et firent un repas de pain, de fromage et de bière, chacun portant soi-même ce qui lui était nécessaire. Les ambassadeurs espagnols demandèrent à un paysan qui étaient ces voyageurs. Le paysan répondit : « Ce sont les députés des états, nos souverains seigneurs et maîtres. » Les ambassadeurs espagnols s'écrièrent : « Voilà des gens qu'on ne pourra jamais vaincre, et avec lesquels il faut faire la paix. » C'est à peu près ce qui était arrivé autrefois à des ambassadeurs de Lacédémone, et à ceux du roi de Perse. Les mêmes mœurs peuvent avoir ramené la même aventure. En général les particuliers de ces provinces étaient pauvres alors, et l'État riche ; au lieu que depuis, les citoyens

sont devenus riches, et l'État pauvre. C'est qu'alors les premiers fruits du commerce avaient été consacrés à la défense publique.

Ce peuple ne possédait encore ni le cap de Bonne-Espérance, dont il ne s'empara qu'en 1653 sur les Portugais, ni Cochin et ses dépendances, ni Malaca. Il ne trafiquait point encore directement à la Chine. Le commerce du Japon, dont les Hollandais sont aujourd'hui les maîtres, leur fut interdit jusqu'en 1609 par les Portugais, ou plutôt par l'Espagne, maîtresse encore du Portugal. Mais ils avaient déjà conquis les Moluques; ils commençaient à s'établir à Java, et la compagnie des Indes, depuis 1602 jusqu'en 1609, avait déjà gagné plus de deux fois son capital. Des ambassadeurs de Siam avaient déjà fait à ce peuple de commerçants, en 1608, le même honneur qu'ils firent depuis à Louis XIV. Des ambassadeurs du Japon vinrent, en 1609, conclure un traité à la Haye, sans que les états célébrassent cette ambassade par des médailles. L'empereur de Maroc et de Fez leur envoya demander un secours d'hommes et de vaisseaux. Ils augmentaient, depuis quarante ans, leur fortune et leur gloire par le commerce et par la guerre.

La douceur de ce gouvernement, et la tolérance de toutes les manières d'adorer Dieu, dangereuse peut-être ailleurs[1], mais là nécessaire, peuplèrent la Hollande d'une foule d'étrangers, et surtout de Wallons que l'Inquisition persécutait dans leur patrie, et qui d'esclaves devinrent citoyens.

La religion réformée, dominante dans la Hollande, servit encore à sa puissance. Ce pays, alors si pauvre, n'aurait pu ni suffire à la magnificence des prélats, ni nourrir des ordres religieux; et cette terre, où il fallait des hommes, ne pouvait admettre ceux qui s'engagent par serment à laisser périr, autant qu'il est en eux, l'espèce humaine. On avait l'exemple de l'Angleterre, qui était d'un tiers plus peuplée depuis que les ministres des autels jouissaient de la douceur du mariage, et que les espérances des familles n'étaient point ensevelies dans le célibat du cloître.

1. Lorsque Voltaire s'exprimait ainsi, c'était en 1756, après des persécutions qui lui avaient fait chercher une retraite sur les bords du lac de Genève. Sa position l'obligeait à des ménagements dans un ouvrage où il mettait son nom. Mais dans le moment même où il accordait que la tolérance est *dangereuse peut-être*, il la réclamait sans restriction dans les chapitres XXVII et XXVIII de ses *Mélanges*, dont on a fait depuis, et qui forment la section IX de l'article AME dans le *Dictionnaire philosophique*. Six ou sept ans plus tard, c'était aussi sans restriction qu'il disait : *La tolérance n'a jamais excité de guerre civile; l'intolérance a couvert la terre de carnage.* Voyez le chapitre IV du *Traité de la Tolérance* (dans les *Mélanges*, année 1763). (B.)

Amsterdam, malgré les incommodités de son port, devint le magasin du monde. Toute la Hollande s'enrichit et s'embellit par des travaux immenses. Les eaux de la mer furent contenues par de doubles digues. Des canaux creusés dans toutes les villes furent revêtus de pierres ; les rues devinrent de larges quais ornés de grands arbres. Les barques chargées de marchandises abordèrent aux portes des particuliers, et les étrangers ne se lassent point d'admirer ce mélange singulier, formé par les faîtes des maisons, les cimes des arbres, et les banderoles des vaisseaux, qui donnent à la fois, dans un même lieu, le spectacle de la mer, de la ville, et de la campagne.

Mais le mal est tellement mêlé avec le bien, les hommes s'éloignent si souvent de leurs principes, que cette république fut près de détruire elle-même la liberté pour laquelle elle avait combattu, et que l'intolérance fit couler le sang chez un peuple dont le bonheur et les lois étaient fondés sur la tolérance. Deux docteurs calvinistes firent ce que tant de docteurs avaient fait ailleurs. (1609 et suiv.) Gomar et Armin[1] disputèrent dans Leyde avec fureur sur ce qu'ils n'entendaient pas, et ils divisèrent les Provinces-Unies. La querelle fut semblable, en plusieurs points, à celles des thomistes et des scotistes, des jansénistes et des molinistes, sur la prédestination, sur la grâce, sur la liberté, sur des questions obscures et frivoles, dans lesquelles on ne sait pas même définir les choses dont on dispute. Le loisir dont on jouit pendant la trêve donna la malheureuse facilité à un peuple ignorant de s'entêter de ces querelles ; et enfin, d'une controverse scolastique il se forma deux partis dans l'État. Le prince d'Orange Maurice était à la tête des gomaristes ; le pensionnaire Barnevelt favorisait les arminiens[2]. Du Maurier dit avoir appris de l'ambassadeur son père que, Maurice ayant fait proposer au pensionnaire Barnevelt de concourir à donner au prince un pouvoir souverain, ce zélé républicain n'en fit voir aux états que le danger et l'injustice, et que dès lors la ruine de Barnevelt fut résolue. Ce qui est avéré, c'est que le stathouder prétendait accroître son autorité par les gomaristes, et Barnevelt la restreindre par les arminiens ; c'est que plusieurs villes levèrent des soldats qu'on appelait *Attendants*, parce qu'ils attendaient les

1. Ou mieux Gomarus et Arminius. Ils étaient tous deux professeurs.

2. Les arminiens s'appelèrent aussi *remontrants*, à cause d'une remontrance présentée par eux aux états généraux, et les gomaristes furent dits *contre-remontrants*, parce qu'ils s'étaient opposés à la remontrance. (G. A.)

ordres du magistrat, et qu'ils ne prenaient point l'ordre du stathouder ; c'est qu'il y eut des séditions sanglantes dans quelques villes (1618), et que le prince Maurice poursuivit sans relâche le parti contraire à sa puissance. Il fit enfin assembler un concile calviniste à Dordrecht, composé de toutes les Églises réformées de l'Europe, excepté de celle de France, qui n'avait pas la permission de son roi d'y envoyer des députés. Les pères de ce synode, qui avaient tant crié contre la dureté des pères de plusieurs conciles, et contre leur autorité, condamnèrent les arminiens, comme ils avaient été eux-mêmes condamnés par le concile de Trente. Plus de cent ministres arminiens furent bannis des sept Provinces. Le prince Maurice tira du corps de la noblesse et des magistrats vingt-six commissaires pour juger le grand pensionnaire Barnevelt, le célèbre Grotius, et quelques autres du parti. On les avait retenus six mois en prison avant de leur faire leur procès.

L'un des grands motifs de la révolte des sept Provinces et des princes d'Orange contre l'Espagne fut d'abord que le duc d'Albe faisait languir longtemps des prisonniers sans les juger, et qu'enfin il les faisait condamner par des commissaires. Les mêmes griefs dont on s'était plaint sous la monarchie espagnole renaquirent dans le sein de la liberté. Barnevelt eut la tête tranchée dans la Haye (1619), plus injustement encore que les comtes d'Egmont et de Horn à Bruxelles. C'était un vieillard de soixante et douze ans, qui avait servi quarante ans sa république dans toutes les affaires politiques avec autant de succès que Maurice et ses frères en avaient eu par les armes. La sentence portait *qu'il avait contristé au possible l'Église de Dieu.* Grotius, depuis ambassadeur de Suède en France, et plus illustre par ses ouvrages[1] que par son ambassade, fut condamné à une prison perpétuelle dont sa femme eut la hardiesse et le bonheur de le tirer[2]. Cette violence fit naître des conspirations qui attirèrent de nouveaux supplices. Un fils de Barnevelt résolut de venger le sang de son père sur celui de Maurice (1623). Le complot fut découvert. Ses complices, à la tête desquels était un ministre arminien, périrent tous par la main du bourreau. Ce fils de Barnevelt eut le bonheur d'échapper tandis qu'on saisissait les conjurés ; mais son jeune frère eut la tête tranchée, uniquement pour avoir su la conspiration. De Thou mourut en France précisément pour la même cause[3]. La condamnation du

1. Son ouvrage le plus célèbre est le *de Jure belli et pacis.*
2. En le faisant fuir.
3. Voyez plus haut, page 29, chapitre CLXXVI.

eune Hollandais était bien plus cruelle; c'était le comble de l'injustice de le faire mourir parce qu'il n'avait pas été le délateur de son frère. Si ces temps d'atrocité eussent continué, les Hollandais libres eussent été plus malheureux que leurs ancêtres esclaves du duc d'Albe. Ces persécutions gomariennes ressemblaient à ces premières persécutions que les protestants avaient si souvent reprochées aux catholiques, et que toutes les sectes avaient exercées les unes envers les autres.

Amsterdam, quoique remplie de gomaristes, favorisa toujours les arminiens, et embrassa le parti de la tolérance. L'ambition et la cruauté du prince Maurice laissèrent une profonde plaie dans le cœur des Hollandais, et le souvenir de la mort de Barnevelt ne contribua pas peu dans la suite à faire exclure du stathoudérat le jeune prince d'Orange Guillaume III, qui fut depuis roi d'Angleterre. Il était encore au berceau lorsque le pensionnaire de Witt stipula, dans le traité de paix des États-Généraux avec Cromwell, en 1653, qu'il n'y aurait plus de stathouder en Hollande[1]. Cromwell poursuivait encore, dans cet enfant, le roi Charles Ier, son grand-père, et le pensionnaire de Witt vengeait le sang d'un pensionnaire. Cette manœuvre de Witt fut enfin la cause funeste de sa mort et de celle de son frère ; mais voilà à peu près toutes les catastrophes sanglantes causées en Hollande par le combat de la liberté et de l'ambition.

La compagnie des Indes, indépendante de ces factions, n'en bâtit pas moins Batavia, dès l'année 1618, malgré les rois du pays, et malgré les Anglais, qui vinrent attaquer ce nouvel établissement. La Hollande, marécageuse et stérile en plus d'un canton, se faisait, sous le cinquième degré de latitude septentrionale, un royaume dans la contrée la plus fertile de la terre, où les campagnes sont couvertes de riz, de poivre, de cannelle, et où la vigne porte deux fois l'année. Elle s'empara depuis de Bantam dans la même île, et en chassa les Anglais. Cette seule compagnie eut huit grands gouvernements dans les Indes, en y comptant le cap de Bonne-Espérance, quoique à la pointe de l'Afrique, poste important qu'elle enleva aux Portugais en 1653.

Dans le même temps que les Hollandais s'établissaient ainsi aux extrémités de l'Orient, ils commencèrent à étendre leurs conquêtes du côté de l'Occident en Amérique, après l'expiration de la trêve de douze années avec l'Espagne. La compagnie d'Occident se rendit maîtresse de presque tout le Brésil, depuis 1623 jus-

1. Chapitre CLXXXI.

qu'en 1636. On vit avec étonnement, par les registres de cette compagnie, qu'elle avait, dans ce court espace de temps, équipé huit cents vaisseaux, tant pour la guerre que pour le commerce, et qu'elle en avait enlevé cinq cent quarante-cinq aux Espagnols. Cette compagnie l'emportait alors sur celle des Indes orientales ; mais enfin lorsque le Portugal eut secoué le joug des rois d'Espagne, il défendit mieux qu'eux ses possessions, et regagna le Brésil, où il a trouvé des trésors nouveaux.

La plus fructueuse des expéditions hollandaises fut celle de l'amiral Pierre Hein, qui enleva tous les galions d'Espagne revenant de la Havane[1], et rapporta, dans ce seul voyage, vingt millions de nos livres à sa patrie. Les trésors du nouveau monde, conquis par les Espagnols, servaient à fortifier contre eux leurs anciens sujets, devenus leurs ennemis redoutables. La république, pendant quatre-vingts ans, si vous en exceptez une trêve de douze années, soutint cette guerre dans les Pays-Bas, dans les Grandes-Indes et dans le nouveau monde ; et elle fut assez puissante pour conclure une paix avantageuse à Munster, en 1647, indépendamment de la France, son alliée et longtemps sa protectrice, sans laquelle elle avait promis de ne pas traiter[2].

Bientôt après, en 1652, et dans les années suivantes, elle ne craint point de rompre avec son alliée l'Angleterre ; elle a autant de vaisseaux qu'elle ; son amiral Tromp ne cède au fameux amiral Blake qu'en mourant dans une bataille. Elle secourt ensuite le roi de Danemark, assiégé dans Copenhague par le roi de Suède Charles X. Sa flotte, commandée par l'amiral Obdam, bat la flotte suédoise, et délivre Copenhague. Toujours rivale du commerce des Anglais, elle leur fait la guerre sous Charles II comme sous Cromwell, et avec de bien plus grands succès. Elle devient l'arbitre des couronnes en 1668. Louis XIV est obligé par elle de faire la paix avec l'Espagne. Cette même république, auparavant si attachée à la France, est depuis ce temps-là jusqu'à la fin du XVIIe siècle l'appui de l'Espagne contre la France même. Elle est longtemps une des parties principales dans les affaires de l'Europe. Elle se relève de ses chutes, et enfin, quoique affaiblie, elle subsiste par le seul commerce, qui a servi à sa fondation sans avoir fait en Europe aucune conquête que celle de Mastricht et d'un très-petit et mauvais pays, qui ne sert qu'à défendre ses frontières ; on ne

1. En 1628. On appela ce succès *la prise de la flotte d'argent*.

2. Les Hollandais signèrent la paix après avoir attendu un an les résolutions de Mazarin, qui n'avait dessein que de poursuivre la guerre. (G. A.)

l'a point vue s'agrandir depuis la paix de Munster : en cela plus semblable à l'ancienne république de Tyr, puissante par le seul commerce, qu'à celle de Carthage, qui eut tant de possessions en Afrique, et à celle de Venise, qui s'était trop étendue dans la terre ferme.

CHAPITRE CLXXXVIII.

DU DANEMARK, DE LA SUÈDE, ET DE LA POLOGNE, AU XVIIe SIÈCLE.

Vous ne voyez point le Danemark entrer dans le système de l'Europe au XVIe siècle. Il n'y a rien de mémorable qui attire les yeux des autres nations depuis la déposition solennelle du tyran Christiern II. Ce royaume, composé du Danemark et de la Norvége, fut longtemps gouverné à peu près comme la Pologne. Ce fut une aristocratie à laquelle présidait un roi électif. C'est l'ancien gouvernement de presque toute l'Europe. Mais, dans l'année 1660, les états assemblés défèrent au roi Frédéric III le droit héréditaire et la souveraineté absolue. Le Danemark devient le seul royaume de la terre où les peuples aient établi le pouvoir arbitraire par un acte solennel. La Norvége, qui a six cents lieues de long, ne rendait pas cet État puissant. Un terrain de rochers stériles ne peut être beaucoup peuplé. Les îles qui composent le Danemark sont plus fertiles ; mais on n'en avait pas encore tiré les mêmes avantages qu'aujourd'hui. On ne s'attendait pas encore que les Danois auraient un jour une compagnie des Indes, et un établissement à Tranquebar ; que le roi pourrait entretenir aisément trente vaisseaux de guerre et une armée de vingt-cinq mille hommes. Les gouvernements sont comme les hommes : ils se forment tard. L'esprit de commerce, d'industrie, d'économie, s'est communiqué de proche en proche. Je ne parlerai point ici des guerres que le Danemark a si souvent soutenues contre la Suède; elles n'ont presque point laissé de grandes traces, et vous aimez mieux considérer les mœurs et la forme des gouvernements que d'entrer dans le détail des meurtres qui n'ont point produit d'événements dignes de la postérité.

Les rois, en Suède, n'étaient pas plus despotiques qu'en Danemark aux XVIe et XVIIe siècles. Les quatre états, composés de

mille gentilshommes, de cent ecclésiastiques, de cent cinquante bourgeois, et d'environ deux cent cinquante paysans, faisaient les lois du royaume. On n'y connaissait, non plus qu'en Danemark et dans le Nord, aucun de ces titres de comte, de marquis, de baron, si fréquents dans le reste de l'Europe. Ce fut le roi Éric, fils de Gustave Vasa, qui les introduisit vers l'an 1561. Cet Éric cependant était bien loin de régner avec un pouvoir absolu, et il laissa au monde un nouvel exemple des malheurs qui peuvent suivre le désir d'être despotique, et l'incapacité de l'être. (1569) Le fils du restaurateur de la Suède fut accusé de plusieurs crimes par devant les états assemblés, et déposé par une sentence unanime, comme le roi Christiern II l'avait été en Danemark : on le condamna à une prison perpétuelle, et on donna la couronne à Jean son frère.

Comme votre principal dessein, dans cette foule d'événements, est de porter la vue sur ceux qui tiennent aux mœurs et à l'esprit du temps, il faut savoir que ce roi Jean, qui était catholique, craignant que les partisans de son frère ne le tirassent de sa prison et ne le remissent sur le trône, lui envoya publiquement du poison, comme le sultan envoie un cordeau, et le fit enterrer avec solennité, le visage découvert, afin que personne ne doutât de sa mort, et qu'on ne pût se servir de son nom pour troubler le nouveau règne.

(1580) Le jésuite Possevin, que le pape Grégoire XIII envoya dans la Suède et dans tout le Nord, en qualité de nonce, imposa au roi Jean, pour pénitence de cet empoisonnement, de ne faire qu'un repas tous les mercredis; pénitence ridicule, mais qui montre au moins que le crime doit être expié. Ceux du roi Éric avaient été punis plus rigoureusement.

Ni le roi Jean, ni le nonce Possevin, ne purent réussir à faire dominer la religion catholique. Le roi Jean, qui ne s'accommodait pas de la luthérienne, tenta de faire recevoir la grecque; mais il n'y réussit pas davantage. Ce roi avait quelque teinture des lettres, et il était presque le seul dans son royaume qui se mêlât de controverse. Il y avait une université à Upsal, mais elle était réduite à deux ou trois professeurs sans étudiants. La nation ne connaissait que les armes, sans avoir pourtant fait encore de progrès dans l'art militaire. On n'avait commencé à se servir d'artillerie que du temps de Gustave Vasa; les autres arts étaient si inconnus que, quand ce roi Jean tomba malade, en 1592, il mourut sans qu'on pût lui trouver un médecin, tout au contraire des autres rois, qui quelquefois en sont trop environnés. Il n'y avait encore ni médecin ni chirurgien en Suède. Quelques épiciers

vendaient seulement des drogues médicinales qu'on prenait au hasard. On en usait ainsi dans presque tout le Nord. Les hommes, bien loin d'y être exposés à l'abus des arts, n'avaient pas su encore se procurer les arts nécessaires.

Cependant la Suède pouvait alors devenir très-puissante. Sigismond, fils du roi Jean, avait été élu roi de Pologne, (1587) cinq ans avant la mort de son père. La Suède s'empara alors de la Finlande et de l'Estonie. (1600) Sigismond, roi de Suède et de Pologne, pouvait conquérir toute la Moscovie, qui n'était alors ni bien gouvernée ni bien armée ; mais Sigismond étant catholique, et la Suède luthérienne, il ne conquit rien, et perdit la couronne de Suède. Les mêmes états qui avaient déposé son oncle Éric le déposèrent aussi (1604), et déclarèrent roi un autre de ses oncles, qui fut Charles IX, père du grand Gustave-Adolphe. Tout cela ne se passa pas sans les troubles, les guerres et les conspirations qui accompagnent de tels changements. Charles IX n'était regardé que comme un usurpateur par les princes alliés de Sigismond ; mais en Suède il était roi légitime.

(1611) Gustave-Adolphe, son fils, lui succéda sans aucun obstacle, n'ayant pas encore dix-huit ans accomplis, qui est l'âge de la majorité des rois de Suède et de Danemark, ainsi que des princes de l'empire. Les Suédois ne possédaient point alors la Scanie, la plus belle de leurs provinces : elle avait été cédée au Danemark dès le XIVe siècle ; de sorte que le territoire de Suède était presque toujours le théâtre de toutes les guerres entre les Suédois et les Danois. La première chose que fit Gustave-Adolphe, ce fut d'entrer dans cette province de Scanie ; mais il ne put jamais la reprendre. Ses premières guerres furent infructueuses : il fut obligé de faire la paix avec le Danemark (1613). Il avait tant de penchant pour la guerre qu'il alla attaquer les Moscovites au delà de la Newa, dès qu'il fut délivré des Danois. Ensuite il se jeta sur la Livonie, qui appartenait alors aux Polonais, et, attaquant partout Sigismond, son cousin, il pénétra jusqu'en Lithuanie. L'empereur Ferdinand II était allié de Sigismond, et craignait Gustave-Adolphe. Il envoya quelques troupes contre lui. On peut juger de là que le ministère de France n'eut pas grande peine à faire venir Gustave en Allemagne. Il fit avec Sigismond et la Pologne une trêve pendant laquelle il garda ses conquêtes. Vous savez comme il ébranla le trône de Ferdinand II, et comme il mourut à la fleur de son âge, au milieu de ses victoires[1].

1. Voyez chapitre CLXXVI.

(1632) Christine, sa fille, non moins célèbre que lui, ayant régné aussi glorieusement que son père avait combattu, et ayant présidé aux traités de Vestphalie qui pacifièrent l'Allemagne, étonna l'Europe par l'abdication de sa couronne, à l'âge de vingt-sept ans. Puffendorf dit qu'elle fut obligée de se démettre ; mais en même temps il avoue que, lorsque cette reine communiqua pour la première fois sa résolution au sénat, en 1651, des sénateurs en larmes la conjurèrent de ne pas abandonner le royaume; qu'elle n'en fut pas moins ferme dans le mépris de son trône, et qu'enfin, ayant assemblé les états (21 mai 1654), elle quitta la Suède, malgré les prières de tous ses sujets. Elle n'avait jamais paru incapable de porter le poids de la couronne ; mais elle aimait les beaux-arts. Si elle avait été reine en Italie, où elle se retira, elle n'eût point abdiqué. C'est le plus grand exemple de la supériorité réelle des arts, de la politesse, et de la société perfectionnée, sur la grandeur qui n'est que grandeur.

Charles X, son cousin, duc de Deux-Ponts, fut choisi par les états pour son successeur. Ce prince ne connaissait que la guerre. Il marcha en Pologne, et la conquit avec la même rapidité que nous avons vu Charles XII, son petit-fils, la subjuguer, et il la perdit de même. Les Danois, alors défenseurs de la Pologne, parce qu'ils étaient toujours ennemis de la Suède, tombèrent sur elle (1658); mais Charles X, quoique chassé de la Pologne, marcha sur la mer, glacée, d'île en île jusqu'à Copenhague. Cet événement prodigieux fit enfin conclure une paix qui rendit à la Suède la Scanie, perdue depuis trois siècles.

Son fils, Charles XI, fut le premier roi absolu, et son petit-fils, Charles XII, fut le dernier[1]. Je n'observerai ici qu'une seule chose, qui montre combien l'esprit du gouvernement a changé dans le Nord, et combien il a fallu de temps pour le changer. Ce n'est qu'après la mort de Charles XII que la Suède, toujours guerrière, s'est enfin tournée à l'agriculture et au commerce, autant qu'un terrain ingrat et la médiocrité de ses richesses peuvent le permettre. Les Suédois ont eu enfin une compagnie des Indes, et leur fer, dont ils ne se servaient autrefois que pour combattre, a été porté avec avantage sur leurs vaisseaux, du port de Gothembourg aux provinces méridionales du Mogol et de la Chine.

Voici une nouvelle vicissitude et un nouveau contraste dans le Nord. Cette Suède, despotiquement gouvernée, est devenue de nos jours le royaume de la terre le plus libre, et celui où les rois

1. Comparez à cet abrégé les premières pages de l'*Histoire de Charles XII*.

sont le plus dépendants. Le Danemark, au contraire, où le roi n'était qu'un doge, où la noblesse était souveraine, et le peuple esclave, devint, dès l'an 1661, un royaume entièrement monarchique. Le clergé et les bourgeois aimèrent mieux un souverain absolu que cent nobles qui voulaient commander ; ils forcèrent ces nobles à être sujets comme eux, et à déférer au roi, Frédéric III, une autorité sans bornes. Ce monarque fut le seul dans l'univers qui, par un consentement formel de tous les ordres de l'État, fut reconnu pour souverain absolu des hommes et des lois, *pouvant les faire, les abroger, et les négliger, à sa volonté.* On lui donna juridiquement ces armes terribles, contre lesquelles il n'y a point de bouclier. Ses successeurs en ont rarement abusé. Ils ont senti que leur grandeur consistait à rendre heureux leurs peuples. La Suède et le Danemark sont parvenus à cultiver le commerce par des routes diamétralement opposées : la Suède, en se rendant libre, et le Danemark, en cessant de l'être[1].

CHAPITRE CLXXXIX.

DE LA POLOGNE AU XVIIe SIÈCLE, ET DES SOCINIENS OU UNITAIRES.

La Pologne était le seul pays qui, joignant le nom de république à celui de monarchie, se donnât toujours un roi étranger, comme les Vénitiens choisissent un général de terre. C'est encore le seul royaume qui n'ait point eu l'esprit de conquête, occupé seulement de défendre ses frontières contre les Turcs et contre les Moscovites.

Les factions catholique et protestante, qui avaient troublé tant d'États, pénétrèrent enfin chez cette nation. Les protestants furent assez considérables pour se faire accorder la liberté de conscience en 1587, et leur parti était déjà si fort que le nonce du pape, Annibal de Capoue, n'employa qu'eux pour tâcher de donner la couronne à l'archiduc Maximilien, frère de l'empereur Rodolphe II. En effet les protestants polonais élurent ce prince autrichien, tandis que la faction opposée choisissait le Suédois Sigis-

1. Ce chapitre a été écrit avant la révolution de 1772.

mond, petit-fils de Gustave Vasa, dont nous avons parlé. Sigismond devait être roi de Suède, si les droits du sang avaient été consultés ; mais vous avez vu que les états de la Suède disposaient du trône. Il était si loin de régner en Suède que Gustave-Adolphe, son cousin, fut sur le point de le détrôner en Pologne, et ne renonça à cette entreprise que pour aller tenter de détrôner l'empereur.

C'est une chose étonnante que les Suédois aient souvent parcouru la Pologne en vainqueurs, et que les Turcs, bien plus puissants, n'aient jamais pénétré beaucoup au delà de ses frontières. Le sultan Osman attaqua les Polonais avec deux cent mille hommes, au temps de Sigismond, du côté de la Moldavie : les Cosaques, seuls peuples alors attachés à la république et sous sa protection, rendirent, par une résistance opiniâtre, l'irruption des Turcs inutile. Que peut-on conclure du mauvais succès d'un tel armement, sinon que les capitaines d'Osman ne savaient pas faire la guerre?

(1632) Sigismond mourut la même année que Gustave-Adolphe. Son fils Ladislas, qui lui succéda, vit commencer la fatale défection de ces Cosaques qui, ayant été longtemps le rempart de la république, se sont enfin donnés aux Russes et aux Turcs. Ces peuples, qu'il faut distinguer des Cosaques du Tanaïs, habitent les deux rives du Borysthène : leur vie est entièrement semblable à celle des anciens Scythes et des Tartares des bords du Pont-Euxin. Au nord et à l'orient de l'Europe, toute cette partie du monde était encore agreste : c'est l'image de ces prétendus siècles héroïques où les hommes, se bornant au nécessaire, pillaient ce nécessaire chez leurs voisins. Les seigneurs polonais des palatinats qui touchent à l'Ukraine voulurent traiter quelques Cosaques comme leurs vassaux, c'est-à-dire comme des serfs. Toute la nation, qui n'avait de bien que sa liberté, se souleva unanimement, et désola longtemps les terres de la Pologne. Ces Cosaques étaient de la religion grecque, et ce fut encore une raison de plus pour les rendre irréconciliables avec les Polonais. Les uns se donnèrent aux Russes, les autres aux Turcs, toujours à condition de vivre dans leur libre anarchie. Ils ont conservé le peu qu'ils ont de la religion des Grecs, et ils ont enfin perdu presque entièrement leur liberté sous l'empire de la Russie, qui, après avoir été policée de nos jours, a voulu les policer aussi.

Le roi Ladislas mourut sans laisser d'enfants de sa femme, Marie-Louise de Gonzague, la même qui avait aimé le grand écuyer Cinq-Mars. Ladislas avait deux frères, tous deux dans les ordres : l'un, jésuite et cardinal, nommé Jean-Casimir ; l'autre évêque de Breslau et de Kiovie. Le cardinal et l'évêque dispu-

tèrent le trône. (1648) Casimir fut élu. Il renvoya son chapeau, prit la couronne de Pologne, et épousa la veuve de son frère; mais après avoir vu, pendant vingt années, son royaume toujours troublé par des factions, dévasté tantôt par le roi de Suède Charles X, tantôt par les Moscovites et par les Cosaques, il suivit l'exemple de la reine Christine : il abdiqua comme elle (1668), mais avec moins de gloire, et alla mourir à Paris abbé de Saint-Germain des Prés.

La Pologne ne fut pas plus heureuse sous son successeur Michel Coribut. Tout ce qu'elle a perdu en divers temps composerait un royaume immense. Les Suédois lui avaient enlevé la Livonie, que les Russes possèdent encore aujourd'hui. Ces mêmes Russes, après leur avoir pris autrefois les provinces de Pleskou et de Smolensko, s'emparèrent encore de presque toute la Kiovie et de l'Ukraine. Les Turcs prirent, sous le règne de Michel, la Podolie et la Volhinie (1672). La Pologne ne put se conserver qu'en se rendant tributaire de la Porte ottomane. Le grand-maréchal de la couronne Jean Sobieski lava cette honte, à la vérité, dans le sang des Turcs à la bataille de Chokzim : (1674) cette célèbre bataille délivra la Pologne du tribut, et valut à Sobieski la couronne; mais apparemment cette victoire si célèbre ne fut pas aussi sanglante et aussi décisive qu'on le dit, puisque les Turcs gardèrent alors la Podolie et une partie de l'Ukraine, avec l'importante forteresse de Kaminieck qu'ils avaient prise.

Il est vrai que Sobieski, devenu roi, rendit depuis son nom immortel par la délivrance de Vienne; mais il ne put jamais reprendre Kaminieck, et les Turcs ne l'ont rendu qu'après sa mort, à la paix de Carlowitz, en 1699. La Pologne, dans toutes ces secousses, ne changea jamais ni de gouvernement, ni de lois, ni de mœurs, ne devint ni plus riche ni plus pauvre; mais sa discipline militaire ne s'étant point perfectionnée, et le czar Pierre ayant enfin, par le moyen des étrangers, introduit chez lui cette discipline si avantageuse, il est arrivé que les Russes, autrefois méprisés de la Pologne, l'ont forcée en 1733 à recevoir le roi qu'ils ont voulu lui donner, et que dix mille Russes ont imposé des lois à la noblesse polonaise assemblée.

L'impératrice-reine Marie-Thérèse, l'impératrice de Russie Catherine II, et Frédéric, roi de Prusse, ont imposé des lois plus dures à cette république, au moment que nous écrivons[1].

1. Cet alinéa est une des additions posthumes. Il a trait au premier partage de la Pologne en 1772. (B.)

Quant à la religion, elle causa peu de troubles dans cette partie du monde. Les unitaires eurent quelque temps des églises dans la Pologne, dans la Lithuanie, au commencement du XVIIe siècle. Ces unitaires, qu'on appelle tantôt *sociniens*, tantôt *ariens*, prétendaient soutenir la cause de Dieu même, en le regardant comme un être unique, incommunicable, qui n'avait un fils que par adoption. Ce n'était pas entièrement le dogme des anciens *eusèbéiens*. Ils prétendaient ramener sur la terre la pureté des premiers âges du christianisme, renonçant à la magistrature et à la profession des armes. Des citoyens qui se faisaient un scrupule de combattre ne semblaient pas propres pour un pays où l'on était sans cesse en armes contre les Turcs. Cependant cette religion fut assez florissante en Pologne jusqu'à l'année 1658. On la proscrivit dans ce temps-là parce que ces sectaires, qui avaient renoncé à la guerre, n'avaient pas renoncé à l'intrigue. Ils étaient liés avec Ragotski, prince de Transylvanie, alors ennemi de la république. Cependant ils sont encore en grand nombre en Pologne, quoiqu'ils y aient perdu la liberté de faire une profession ouverte de leurs sentiments.

Le déclamateur Maimbourg prétend qu'ils se réfugièrent en Hollande, où « il n'y a, dit-il, que la religion catholique qu'on ne tolère pas ». Le déclamateur Maimbourg se trompe sur cet article comme sur bien d'autres. Les catholiques sont si tolérés dans les Provinces-Unies qu'ils y composent le tiers de la nation, et jamais les unitaires ou les sociniens n'y ont eu d'assemblée publique. Cette religion s'est étendue sourdement en Hollande, en Transylvanie, en Silésie, en Pologne, mais surtout en Angleterre. On peut compter, parmi les révolutions de l'esprit humain, que cette religion, qui a dominé dans l'Église à diverses fois pendant trois cent cinquante années depuis Constantin, se soit reproduite dans l'Europe depuis deux siècles, et soit répandue dans tant de provinces sans avoir aujourd'hui de temple en aucun endroit du monde. Il semble qu'on ait craint d'admettre parmi les communions du christianisme une secte qui avait autrefois triomphé si longtemps de toutes les autres communions.

C'est encore une contradiction de l'esprit humain. Qu'importe, en effet, que les chrétiens reconnaissent dans Jésus-Christ un Dieu portion indivisible de Dieu, et pourtant séparée, ou qu'ils révèrent dans lui la première créature de Dieu? Ces deux systèmes sont également incompréhensibles; mais les lois de la morale, l'amour de Dieu et celui du prochain, sont également à la portée de tout le monde, également nécessaires.

CHAPITRE CXC.

DE LA RUSSIE AUX XVIe ET XVIIe SIÈCLES.

Nous ne donnions point alors le nom de Russie à la Moscovie, et nous n'avions qu'une idée vague de ce pays ; la ville de Moscou, plus connue en Europe que le reste de ce vaste empire, lui faisait donner le nom de Moscovie. Le souverain prend le titre d'empereur de toutes les Russies, parce qu'en effet il y a plusieurs provinces de ce nom qui lui appartiennent, ou sur lesquelles il a des prétentions [1].

La Moscovie ou Russie se gouvernait au XVIe siècle à peu près comme la Pologne. Les boyards, ainsi que les nobles polonais, comptaient pour toute leur richesse les habitants de leurs terres : les cultivateurs étaient leurs esclaves. Le czar était quelquefois choisi par ces boyards ; mais aussi ce czar nommait souvent son successeur, ce qui n'est jamais arrivé en Pologne. L'artillerie était très-peu en usage au XVIe siècle dans toute cette partie du monde; la discipline militaire inconnue : chaque boyard amenait ses paysans au rendez-vous des troupes, et les armait de flèches, de sabres, de bâtons ferrés en forme de piques, et de quelques fusils. Jamais d'opérations régulières en campagne, nuls magasins, point d'hôpitaux : tout se faisait par incursion, et, quand il n'y avait plus rien à piller, le boyard, ainsi que le staroste polonais, et le mirza tartare, ramenait sa troupe.

Labourer ses champs, conduire ses troupeaux, et combattre, voilà la vie des Russes jusqu'au temps de Pierre le Grand ; et c'est la vie des trois quarts des habitants de la terre.

Les Russes conquirent aisément, au milieu du XVIe siècle, les royaumes de Casan et d'Astracan sur les Tartares affaiblis et plus mal disciplinés qu'eux encore ; mais jusqu'à Pierre le Grand ils ne purent se soutenir contre la Suède du côté de la Finlande ; des troupes régulières devaient nécessairement l'emporter sur eux. Depuis Jean Basilowitz, ou Basilides, qui conquit Astracan et Casan, une partie de la Livonie, Pleskou, Novogorod, jusqu'au czar Pierre, il n'y a rien eu de considérable.

Ce Basilides eut une étrange ressemblance avec Pierre Ier :

1. Voyez l'*Histoire de Pierre le Grand*, chapitre Ier. (*Note de Voltaire.*)

c'est que tous deux firent mourir leur fils. Jean Basilides, soupçonnant son fils d'une conspiration pendant le siége de Pleskou, le tua d'un coup de pique; et Pierre ayant fait condamner le sien à la mort, ce jeune prince ne survécut pas à sa condamnation et à sa grâce.

L'histoire ne fournit guère d'événement plus extraordinaire que celui des faux Demetrius (Dmitri), qui agita si longtemps la Russie après la mort de Jean Basilides (1584)[1]. Ce czar laissa deux fils, l'un nommé Fédor ou Théodor, l'autre Demetri ou Demetrius. Fédor régna ; Demetri fut confiné dans un village nommé Uglis avec la czarine sa mère. Jusque-là les mœurs de cette cour n'avaient point encore adopté la politique des sultans et des anciens empereurs grecs, de sacrifier les princes du sang à la sûreté du trône. Un premier ministre, nommé Boris-Gudenou[2], dont Fédor avait épousé la sœur, persuada au czar Fédor qu'on ne pouvait bien régner qu'en imitant les Turcs, et en assassinant son frère. Ce premier ministre, Boris, envoya un officier dans le village où était élevé le jeune Demetri, avec ordre de le tuer. L'officier de retour dit qu'il avait exécuté sa commission, et demanda la récompense qu'on lui avait promise. Boris, pour toute récompense, fit tuer le meurtrier, afin de supprimer les preuves du crime. On prétend que Boris, quelque temps après, empoisonna le czar Fédor ; et quoiqu'il en fût soupçonné, il n'en monta pas moins sur le trône.

(1597) Il parut alors dans la Lithuanie un jeune homme qui prétendait être le prince Demetri échappé à l'assassin. Plusieurs personnes, qui l'avaient vu auprès de sa mère, le reconnaissaient à des marques certaines. Il ressemblait parfaitement au prince ; il montrait la croix d'or, enrichie de pierreries, qu'on avait attachée au cou de Demetri, à son baptême. Un palatin de Sandomir le reconnut d'abord pour le fils de Jean Basilides, et pour le véritable czar. Une diète de Pologne examina solennellement les preuves de sa naissance, et, les ayant trouvées incontestables, lui fournit une armée pour chasser l'usurpateur Boris, et pour reprendre la couronne de ses ancêtres.

Cependant on traitait en Russie Demetri d'imposteur, et même de magicien. Les Russes ne pouvaient croire que Demetri, pré-

1. Toute l'histoire des Démétrius qui va suivre est une des plus jolies pages de Voltaire.

2. Ou mieux encore, Godonow. (G. A.) — Dans l'*Histoire de Russie*, etc., chapitre III de la première partie, Voltaire a écrit Boris-Godonou ; l'*Art de vérifier les dates* écrit Godonouf. (B.)

senté par des Polonais catholiques, et ayant deux jésuites pour conseil, pût être leur véritable roi. Les boyards le regardaient tellement comme un imposteur que, le czar Boris étant mort, ils mirent sans difficulté sur le trône le fils de Boris, âgé de quinze ans.

(1605) Cependant Demetri s'avançait en Russie avec l'armée polonaise. Ceux qui étaient mécontents du gouvernement moscovite se déclarèrent en sa faveur. Un général russe, étant en présence de l'armée de Demetri, s'écria : « Il est le seul légitime héritier de l'empire », et passa de son côté avec les troupes qu'il commandait. La révolution fut bientôt pleine et entière ; Demetri ne fut plus un magicien. Le peuple de Moscou courut au château, et traîna en prison le fils de Boris et sa mère. Demetri fut proclamé czar sans aucune contradiction. On publia que le jeune Boris et sa mère s'étaient tués en prison ; il est plus vraisemblable que Demetri les fit mourir.

La veuve de Jean Basilides, mère du vrai ou faux Demetri, était depuis longtemps reléguée dans le nord de la Russie ; le nouveau czar l'envoya chercher dans une espèce de carrosse aussi magnifique qu'on en pouvait avoir alors. Il alla plusieurs milles au-devant d'elle ; tous deux se reconnurent avec des transports et des larmes, en présence d'une foule innombrable ; personne alors dans l'empire ne douta que Demetri ne fût le véritable empereur. (1606) Il épousa la fille du palatin de Sandomir, son premier protecteur ; et ce fut ce qui le perdit.

Le peuple vit avec horreur une impératrice catholique, une cour composée d'étrangers, et surtout une église qu'on bâtissait pour des jésuites. Demetri dès lors ne passa plus pour un Russe.

Un boyard, nommé Zuski, se mit à la tête de plusieurs conjurés, au milieu des fêtes qu'on donnait pour le mariage du czar : il entre dans le palais, le sabre dans une main et une croix dans l'autre. On égorge la garde polonaise : Demetri est chargé de chaînes. Les conjurés amènent devant lui la czarine, veuve de Jean Basilides, qui l'avait reconnu si solennellement pour son fils. Le clergé l'obligea de jurer sur la croix, et de déclarer enfin si Demetri était son fils ou non. Alors, soit que la crainte de la mort forçât cette princesse à un faux serment et l'emportât sur la nature, soit qu'en effet elle rendît gloire à la vérité, elle déclara en pleurant que le czar n'était point son fils ; que le véritable Demetri avait été, en effet, assassiné dans son enfance, et qu'elle n'avait reconnu le nouveau czar qu'à l'exemple de tout le peuple, et pour venger le sang de son fils sur la famille des assassins. On prétendit alors que Demetri était un homme du peuple,

nommé Griska Utropoya, qui avait été quelque temps moine dans un couvent de Russie. On lui avait reproché auparavant de n'être pas du rite grec, et de n'avoir rien des mœurs de son pays ; et alors on lui reprocha d'être à la fois un paysan russe et un moine grec. Quel qu'il fût, le chef des conjurés Zuski le tua de sa main (1606), et se mit à sa place.

Ce nouveau czar, monté en un moment sur le trône, renvoya dans leur pays le peu de Polonais échappés au carnage. Comme il n'avait d'autre droit au trône ni d'autre mérite que d'avoir assassiné Demetri, les autres boyards, qui de ses égaux devenaient ses sujets, prétendirent bientôt que le czar assassiné n'était point un imposteur, qu'il était le véritable Demetri, et que son meurtrier n'était pas digne de la couronne. Ce nom de Demetri devint cher aux Russes. Le chancelier de celui qu'on venait de tuer s'avisa de dire qu'il n'était pas mort, qu'il guérirait bientôt de ses blessures, et qu'il reparaîtrait à la tête de ses fidèles sujets.

Ce chancelier parcourut la Moscovie, menant avec lui, dans une litière, un jeune homme auquel il donnait le nom de Demetri, et qu'il traitait en souverain. A ce nom seul les peuples se soulevèrent, il se donna des batailles au nom de ce Demetri qu'on ne voyait pas ; mais le parti du chancelier ayant été battu, ce second Demetri disparut bientôt. Les imaginations étaient si frappées de ce nom qu'un troisième Demetri se présenta en Pologne. Celui-là fut plus heureux que les autres ; il fut soutenu par le roi de Pologne Sigismond, et vint assiéger le tyran Zuski dans Moscou même. Zuski, enfermé dans Moscou, tenait encore en sa puissance la veuve du premier Demetri, et le palatin de Sandomir, père de cette veuve. Le troisième redemanda la princesse comme sa femme. Zuski rendit la fille et le père, espérant peut-être adoucir le roi de Pologne, ou se flattant que la palatine ne reconnaîtrait pas son mari dans un imposteur ; mais cet imposteur était victorieux. La veuve du premier Demetri ne manqua pas de reconnaître ce troisième pour son véritable époux, et si le premier trouva une mère, le troisième trouva aussi aisément une épouse. Le beau-père jura que c'était là son gendre, et les peuples ne doutèrent plus. Les boyards, partagés entre l'usurpateur Zuski et l'imposteur, ne reconnurent ni l'un ni l'autre. Ils déposèrent Zuski, et le mirent dans un couvent. C'était encore une superstition des Russes, comme de l'ancienne Église grecque, qu'un prince qu'on avait fait moine ne pouvait plus régner : ce même usage s'était insensiblement établi autrefois dans l'Église latine. Zuski ne reparut plus, et Demetri fut assassiné dans un festin par des Tartares.

(1610) Les boyards alors offrirent leur couronne au prince Ladislas, fils de Sigismond, roi de Pologne. Ladislas se préparait à venir la recevoir, lorsqu'il parut encore un quatrième Demetri pour la lui disputer. Celui-ci publia que Dieu l'avait toujours conservé, quoiqu'il eût été assassiné à Uglis par le tyran Boris, à Moscou par l'usurpateur Zuski, et ensuite par des Tartares. Il trouva des partisans qui crurent ces trois miracles. La ville de Pleskou le reconnut pour czar ; il y établit sa cour quelques années, pendant que les Russes, se repentant d'avoir appelé les Polonais, les chassaient de tous côtés, et que Sigismond renonçait à voir son fils Ladislas sur le trône des czars. Au milieu de ces troubles, on mit sur le trône le fils du patriarche Fédor Romanow : ce patriarche était parent, par les femmes, du czar Jean Basilides. Son fils, Michel Fédérowitz, c'est-à-dire fils de Fédor, fut élu à l'âge de dix-sept ans par le crédit du père. Toute la Russie reconnut ce Michel, et la ville de Pleskou lui livra le quatrième Demetri, qui finit par être pendu.

Il en restait un cinquième : c'était le fils du premier, qui avait régné en effet, de celui-là même qui avait épousé la fille du palatin de Sandomir. Sa mère l'enleva de Moscou lorsqu'elle alla trouver le troisième Demetri, et qu'elle feignit de le reconnaître pour son véritable mari. (1633) Elle se retira ensuite chez les Cosaques avec cet enfant, qu'on regardait comme le petit-fils de Jean Basilides, et qui, en effet, pouvait bien l'être. Mais dès que Michel Fédérowitz fut sur le trône, il força les Cosaques à lui livrer la mère et l'enfant, et les fit noyer l'un et l'autre.

On ne s'attendait pas à un sixième Demetri. Cependant, sous l'empire de Michel Fédérowitz en Russie, et sous le règne de Ladislas en Pologne, on vit encore un nouveau prétendant de ce nom à la cour de Russie. Quelques jeunes gens, en se baignant avec un Cosaque de leur âge, aperçurent sur son dos des caractères russes, imprimés avec une aiguille ; on y lisait : *Demetri, fils du czar Demetri.* Celui-ci passa pour ce même fils de la palatine de Sandomir, que le czar Fédérowitz avait fait noyer dans un étang glacé. Dieu avait opéré un miracle pour le sauver ; il fut traité en fils du czar à la cour de Ladislas, et on prétendait bien se servir de lui pour exciter de nouveaux troubles en Russie. La mort de Ladislas, son protecteur, lui ôta toute espérance : il se retira en Suède, et de là dans le Holstein ; mais malheureusement pour lui le duc de Holstein ayant envoyé en Moscovie une ambassade pour établir un commerce de soie de Perse, et son ambassadeur n'ayant réussi qu'à faire des dettes à Moscou, le duc de

Holstein obtint quittance de la dette en livrant ce dernier Demetri, qui fut mis en quartiers.

Toutes ces aventures, qui tiennent du fabuleux, et qui sont pourtant très-vraies, n'arrivent point chez les peuples policés qui ont une forme de gouvernement régulière. Le czar Alexis, fils de Michel Fédérowitz, et petit-fils du patriarche Fédor Romanow, couronné en 1645, n'est guère connu dans l'Europe que pour avoir été le père de Pierre le Grand. La Russie, jusqu'au czar Pierre, resta presque inconnue aux peuples méridionaux de l'Europe, ensevelie sous un despotisme malheureux du prince sur les boyards, et des boyards sur les cultivateurs. Les abus dont se plaignent aujourd'hui les nations policées auraient été des lois divines pour les Russes. Il y a quelques règlements parmi nous qui excitent les murmures des commerçants et des manufacturiers; mais dans ces pays du Nord il était très-rare d'avoir un lit : on couchait sur des planches, que les moins pauvres couvraient d'un gros drap acheté aux foires éloignées, ou bien d'une peau d'animal, soit domestique, soit sauvage. Lorsque le comte de Carlisle, ambassadeur de Charles II d'Angleterre à Moscou, traversa tout l'empire russe d'Archangel en Pologne, en 1663, il trouva partout cet usage, et la pauvreté générale que cet usage suppose, tandis que l'or et les pierreries brillaient à la cour, au milieu d'une pompe grossière.

Un Tartare de la Crimée, un Cosaque du Tanaïs, réduit à la vie sauvage du citoyen russe, était bien plus heureux que ce citoyen, puisqu'il était libre d'aller où il voulait, et qu'il était défendu au Russe de sortir de son pays. Vous connaissez, par l'histoire de Charles XII, et par celle de Pierre Ier, qui s'y trouve renfermée[1], quelle différence immense un demi-siècle a produite dans cet empire. Trente siècles n'auraient pu faire ce qu'a fait Pierre en voyageant quelques années.

1. Voltaire parlait ainsi en 1756 : c'est depuis (en 1759 et 1763) qu'il a donné son *Histoire de la Russie sous Pierre Ier*.

CHAPITRE CXCI.

DE L'EMPIRE OTTOMAN AU XVIIe SIÈCLE. SIÉGE DE CANDIE. FAUX MESSIE.

Après la mort de Sélim II (1585), les Ottomans conservèrent leur supériorité dans l'Europe et dans l'Asie. Ils étendirent encore leurs frontières sous le règne d'Amurat III. Ses généraux prirent, d'un côté, Raab en Hongrie, et de l'autre, Tibris en Perse. Les janissaires, redoutables aux ennemis, l'étaient toujours à leurs maîtres ; mais Amurat III leur fit voir qu'il était digne de leur commander. (1593) Ils vinrent un jour lui demander la tête du tefterdar, c'est-à-dire du grand-trésorier. Ils étaient répandus en tumulte à la porte intérieure du sérail, et menaçaient le sultan même. Il leur fait ouvrir la porte : suivi de tous les officiers du sérail, il fond sur eux le sabre à la main, il en tue plusieurs ; le reste se dissipe et obéit. Cette milice si fière souffre qu'on exécute à ses yeux les principaux auteurs de l'émeute ; mais quelle milice que des soldats que leur maître était obligé de combattre ! On pouvait quelquefois la réprimer ; mais on ne pouvait ni l'accoutumer au joug, ni la discipliner, ni l'abolir, et elle disposa souvent de l'empire.

Mahomet III, fils d'Amurat, méritait plus qu'aucun sultan que ses janissaires usassent contre lui du droit qu'ils s'arrogeaient de juger leurs maîtres. Il commença son règne, à ce qu'on dit, par faire étrangler dix-neuf de ses frères, et par faire noyer douze femmes de son père, qu'on croyait enceintes. On murmura à peine ; il n'y a que les faibles de punis : ce barbare gouverna avec splendeur. Il protégea la Transylvanie contre l'empereur Rodolphe II, qui abandonnait le soin de ses États et de l'empire ; il dévasta la Hongrie ; il prit Agria en personne (1596), à la vue de l'archiduc Mathias ; et son règne affreux ne laissa pas de maintenir la grandeur ottomane.

Pendant le règne d'Achmet Ier, son fils, depuis 1603 jusqu'en 1631, tout dégénère. Sha-Abbas le Grand, roi de Perse, est toujours vainqueur des Turcs. (1603) Il reprend sur eux Tauris, ancien théâtre de la guerre entre les Turcs et les Persans ; il les chasse de toutes leurs conquêtes, et par là il délivre Rodolphe, Mathias et Ferdinand II d'inquiétude. Il combat pour les chré-

tiens sans le savoir. Achmet conclut, en 1615, une paix honteuse avec l'empereur Mathias; il lui rend Agria, Canise, Pest, Albe-Royale conquise par ses ancêtres. Tel est le contre-poids de la fortune. C'est ainsi que vous avez vu Ussum Cassan, Ismaël Sophi, arrêter les progrès des Turcs contre l'Allemagne et contre Venise; et, dans les temps antérieurs, Tamerlan sauver Constantinople.

Ce qui se passe après la mort d'Achmet nous prouve bien que le gouvernement turc n'était pas cette monarchie absolue que nos historiens nous ont représentée comme la loi du despotisme établie sans contradiction. Ce pouvoir était entre les mains du sultan comme un glaive à deux tranchants qui blessait son maître quand il était manié d'une main faible. L'empire était souvent, comme le dit le comte Marsigli[1], une démocratie militaire, pire encore que le pouvoir arbitraire. L'ordre de succession n'était point établi. Les janissaires et le divan ne choisirent point pour leur empereur le fils d'Achmet qui s'appelait Osman, mais Mustapha, frère d'Achmet (1617). Ils se dégoûtèrent au bout de deux mois de Mustapha, qu'on disait incapable de régner; ils le mirent en prison, et proclamèrent le jeune Osman, son neveu, âgé de douze ans : ils régnèrent en effet sous son nom.

Mustapha, du fond de sa prison, avait encore un parti. Sa faction persuada aux janissaires que le jeune Osman avait dessein de diminuer leur nombre pour affaiblir leur pouvoir. On déposa Osman sur ce prétexte; on l'enferma aux Sept-Tours, et le grand-vizir Daout alla lui-même égorger son empereur (1622). Mustapha fut tiré de la prison pour la seconde fois, reconnu sultan, et au bout d'un an déposé encore par les mêmes janissaires qui l'avaient deux fois élu. Jamais prince, depuis Vitellius, ne fut traité avec plus d'ignominie. Il fut promené dans les rues de Constantinople monté sur un âne, exposé aux outrages de la populace, puis conduit aux Sept-Tours, et étranglé dans sa prison.

Tout change sous Amurat IV, surnommé *Gasi*, l'Intrépide. Il se fait respecter des janissaires en les occupant contre les Persans, en les conduisant lui-même. (12 décembre 1628) Il enlève Erzerom à la Perse. Dix ans après, il prend d'assaut Bagdad, cette ancienne Séleucie, capitale de la Mésopotamie, que nous appelons Diarbekir, et qui est demeurée aux Turcs, ainsi qu'Erzerom. Les Persans n'ont cru depuis pouvoir mettre leurs frontières en sûreté qu'en dévastant trente lieues de leur propre pays par delà Bagdad,

1. Voyez chapitre XCIII.

et en faisant une solitude stérile de la plus fertile contrée de la Perse. Les autres peuples défendent leurs frontières par des citadelles; les Persans ont défendu les leurs par des déserts.

Dans le même temps qu'il prenait Bagdad, il envoyait quarante mille hommes au secours du Grand Mogol, Sha-Gean, contre son fils Aurengzeb. Si ce torrent qui débordait en Asie fût tombé sur l'Allemagne, occupée alors par les Suédois et les Français, et déchirée par elle-même, l'Allemagne était en risque de perdre la gloire de n'avoir jamais été entièrement subjuguée.

Les Turcs avouent que ce conquérant n'avait de mérite que la valeur, qu'il était cruel, et que la débauche augmentait encore sa cruauté. Un excès de vin termina ses jours et déshonora sa mémoire (1639).

Ibrahim, son fils, eut les mêmes vices, avec plus de faiblesse, et nul courage. Cependant c'est sous ce règne que les Turcs conquirent l'île de Candie, et qu'il ne leur resta plus à prendre que la capitale et quelques forteresses qui se défendirent vingt-quatre années. Cette île de Crète, si célèbre dans l'antiquité par ses lois, par ses arts, et même par ses fables, avait déjà été conquise par les mahométans arabes au commencement du IXe siècle. Ils y avaient bâti Candie, qui depuis ce temps donna son nom à l'île entière. Les empereurs grecs les en avaient chassés au bout de quatre-vingts ans; mais, lorsque du temps des croisades les princes latins, ligués pour secourir Constantinople, envahirent l'empire grec au lieu de le défendre, Venise fut assez riche pour acheter l'île de Candie, et assez heureuse pour la conserver.

Une aventure singulière, et qui tient du roman, attira les armes ottomanes sur Candie. Six galères de Malte s'emparèrent d'un grand vaisseau turc, et vinrent avec leur prise mouiller dans un petit port de l'île nommée Calismène. On prétendit que le vaisseau turc portait un fils du Grand Seigneur. Ce qui le fit croire, c'est que le kislar-aga, chef des eunuques noirs, avec plusieurs officiers du sérail, était dans le navire, et que cet enfant était élevé par lui avec des soins et des respects. Cet eunuque ayant été tué dans le combat, les officiers assurèrent que l'enfant appartenait à Ibrahim, et que sa mère l'envoyait en Égypte. Il fut longtemps traité à Malte comme fils du sultan, dans l'espérance d'une rançon proportionnée à sa naissance. Le sultan dédaigna de proposer la rançon, soit qu'il ne voulût point traiter avec les chevaliers de Malte, soit que le prisonnier ne fût point en effet son fils. Ce prétendu prince, négligé enfin par les Maltais, se fit dominicain : on l'a connu longtemps sous le nom du père Ottoman,

et les dominicains se sont toujours vantés d'avoir le fils d'un sultan dans leur ordre.

La Porte ne pouvant se venger sur Malte, qui de son rocher inaccessible brave la puissance turque, fit tomber sa colère sur les Vénitiens ; elle leur reprochait d'avoir, malgré les traités de paix, reçu dans leur port la prise faite par les galères de Malte. La flotte turque aborda en Candie : (1645) on prit la Canée, et en peu de temps presque toute l'île.

Ibrahim n'eut aucune part à cet événement. On a fait quelquefois les plus grandes choses sous les princes les plus faibles. Les janissaires furent absolument les maîtres, du temps d'Ibrahim : s'ils firent des conquêtes, ce ne fut pas pour lui, mais pour eux et pour l'empire. Enfin il fut déposé sur une décision du muphti, et sur un arrêt du divan. (1648) L'empire turc fut alors une véritable démocratie : car après avoir enfermé le sultan dans l'appartement de ses femmes, on ne proclama point d'empereur ; l'administration continua au nom du sultan qui ne régnait plus.

(1649) Nos historiens prétendent qu'Ibrahim fut enfin étranglé par quatre muets, dans la fausse supposition que les muets sont employés à l'exécution des ordres sanguinaires qui se donnent dans le sérail ; mais ils n'ont jamais été que sur le pied des bouffons et des nains ; on ne les emploie à rien de sérieux. Il ne faut regarder que comme un roman la relation de la mort de ce prince étranglé par quatre muets ; les annales turques ne disent point comment il mourut : ce fut un secret du sérail. Toutes les faussetés qu'on nous a débitées sur le gouvernement des Turcs, dont nous sommes si voisins, doivent bien redoubler notre défiance sur l'histoire ancienne. Comment peut-on espérer de nous faire connaître les Scythes, les Gomérites et les Celtes, quand on nous instruit si mal de ce qui se passe autour de nous ? Tout nous confirme que nous devons nous en tenir aux événements publics dans l'histoire des nations, et qu'on perd son temps à vouloir approfondir les détails secrets, quand ils ne nous ont pas été transmis par des témoins oculaires et accrédités.

Par une fatalité singulière, ce temps funeste à Ibrahim l'était à tous les rois. Le trône de l'empire d'Allemagne était ébranlé par la fameuse guerre de trente ans. La guerre civile désolait la France, et forçait la mère de Louis XIV à fuir de sa capitale avec ses enfants. Charles Ier, à Londres, était condamné à mort par ses sujets. Philippe IV, roi d'Espagne, après avoir perdu presque toutes ses possessions en Asie, avait perdu encore le Portugal. Le

commencement du XVIIe siècle était le temps des usurpateurs presque d'un bout du monde à l'autre. Cromwell subjuguait l'Angleterre, l'Écosse, et l'Irlande. Un rebelle, nommé Listching, forçait le dernier empereur de la race chinoise à s'étrangler avec sa femme et ses enfants, et ouvrait l'empire de la Chine aux conquérants tartares. Aurengzeb, dans le Mogol, se révoltait contre son père ; il le fit languir en prison, et jouit paisiblement du fruit de ses crimes. Le plus grand des tyrans, Mulei-Ismaël, exerçait dans l'empire de Maroc de plus horribles cruautés. Ces deux usurpateurs, Aurengzeb et Mulei-Ismaël, furent de tous les rois de la terre ceux qui vécurent le plus heureusement et le plus longtemps. La vie de l'un et de l'autre a passé cent années. Cromwell, aussi méchant qu'eux, vécut moins, mais régna et mourut tranquille. Si on parcourt l'histoire du monde, on voit les faiblesses punies, mais les grands crimes heureux, et l'univers est une vaste scène de brigandage abandonnée à la fortune.

Cependant la guerre de Candie était semblable à celle de Troie. Quelquefois les Turcs menaçaient la ville ; quelquefois ils étaient assiégés eux-mêmes dans la Canée, dont ils avaient fait leur place d'armes. Jamais les Vénitiens ne montrèrent plus de résolution et de courage ; ils battirent souvent les flottes turques. Le trésor de Saint-Marc fut épuisé à lever des soldats. Les troubles du sérail, les irruptions des Turcs en Hongrie, firent languir l'entreprise sur Candie quelques années, mais jamais elle ne fut interrompue. Enfin, en 1667, Achmet Cuprogli, ou Kieuperli[1], grand-vizir de Mahomet IV, et fils d'un grand-vizir, assiégea régulièrement Candie, défendue par le capitaine général Francesco Morosini, et par du Pui-Montbrun-Saint-André, officier français, à qui le sénat donna le commandement des troupes de terre.

Cette ville ne devait jamais être prise, pour peu que les princes chrétiens eussent imité Louis XIV, qui, en 1669, envoya six à sept mille hommes au secours de la ville, sous le commandement du duc de Beaufort et du duc de Navailles. Le port de Candie fut toujours libre, il ne fallait qu'y transporter assez de soldats pour résister aux janissaires. La république ne fut pas assez puissante pour lever des troupes suffisantes. Le duc de Beaufort, le même qui avait joué du temps de la Fronde un personnage plus étrange qu'illustre, alla attaquer et renverser les Turcs dans leurs tran-

1. Koproli ou Kiuperli ; c'est ainsi que nous appelons Kœprilu, le Richelieu des Turcs. (G. A.) — Dans l'*Histoire de Charles XII*, liv. V, il est nommé Couprougli.

chées, suivi de la noblesse de France ; mais un magasin de poudre et de grenades ayant sauté dans ces tranchées, tout le fruit de cette action fut perdu. Les Français, croyant marcher sur un terrain miné, se retirèrent en désordre poursuivis par les Turcs, et le duc de Beaufort fut tué dans cette action avec beaucoup d'officiers français.

Louis XIV, allié de l'empire ottoman, secourut ainsi ouvertement Venise, et ensuite l'Allemagne contre cet empire, sans que les Turcs parussent en avoir beaucoup de ressentiment. On ne sait point pourquoi ce monarque rappela bientôt après ses troupes de Candie. Le duc de Navailles, qui les commandait après la mort du duc de Beaufort, était persuadé que la place ne pouvait plus tenir contre les Turcs. Le capitaine général, Francesco Morosini, qui soutint si longtemps ce fameux siége, pouvait abandonner des ruines sans capituler, et se retirer par la mer dont il fut toujours le maître ; mais en capitulant il conservait encore quelques places dans l'île à la république, et la capitulation était un traité de paix. Le vizir Achmet Cuprogli mettait toute sa gloire et celle de l'empire ottoman à prendre Candie.

(Sept. 1669) Ce vizir et Morosini firent donc la paix, dont le prix fut la ville de Candie réduite en cendres, et où il ne resta qu'une vingtaine de chrétiens malades. Jamais les chrétiens ne firent avec les Turcs de capitulation plus honorable ni de mieux observée par les vainqueurs. Il fut permis à Morosini de faire embarquer tout le canon amené à Candie pendant la guerre. Le vizir prêta des chaloupes pour conduire des citoyens qui ne pouvaient trouver place sur les vaisseaux vénitiens. Il donna cinq cents sequins au bourgeois qui lui présenta les clefs, et deux cents à chacun de ceux qui l'accompagnaient. Les Turcs et les Vénitiens se visitèrent comme des peuples amis jusqu'au jour de l'embarquement.

Le vainqueur de Candie, Cuprogli, était un des meilleurs généraux de l'Europe, un des plus grands ministres, et en même temps juste et humain. Il acquit une gloire immortelle dans cette longue guerre, où, de l'aveu des Turcs, il périt deux cent mille de leurs soldats.

Les Morosini (car il y en avait quatre de ce nom dans la ville assiégée), les Cornaro, les Gustiniani, les Benzoni, le marquis de Montbrun-Saint-André, le marquis de Frontenac, rendirent leurs noms célèbres dans l'Europe. Ce n'est pas sans raison qu'on a comparé cette guerre à celle de Troie. Le grand-vizir avait un Grec auprès de lui qui mérita le surnom d'Ulysse ; il s'appelait

Payanotos, ou Payanoti. Le prince Cantemir prétend que ce Grec détermina le conseil de Candie à capituler, par un stratagème digne d'Ulysse. Quelques vaisseaux français, chargés de provisions pour Candie, étaient en route. Payanotos fit arborer le pavillon français à plusieurs vaisseaux turcs qui, ayant pris le large pendant la nuit, entrèrent le jour à la rade occupée par la flotte ottomane, et furent reçus avec des cris d'allégresse. Payanotos, qui négocia avec le conseil de guerre de Candie, leur persuada que le roi de France abandonnait les intérêts de la république en faveur des Turcs dont il était allié ; et cette feinte hâta la capitulation. Le capitaine général Morosini fut accusé en plein sénat d'avoir trahi Venise. Il fut défendu avec autant de véhémence qu'on en mit à l'accuser. C'est encore une ressemblance avec les anciennes républiques grecques, et surtout avec la romaine. Morosini se justifia depuis en faisant sur les Turcs la conquête du Péloponèse, qu'on nomme aujourd'hui Morée, conquête dont Venise a joui trop peu de temps. Ce grand homme mourut doge, et laissa après lui une réputation qui durera autant que Venise.

Pendant la guerre de Candie il arriva chez les Turcs un événement qui fut l'objet de l'attention de l'Europe et de l'Asie. Il s'était répandu un bruit général, fondé sur la vaine curiosité, que l'année 1666 devait être l'époque d'une grande révolution sur la terre. Le nombre mystique de 666 qui se trouve dans l'*Apocalypse* était la source de cette opinion. Jamais l'attente de l'antechrist ne fut si universelle. Les Juifs, de leur côté, prétendirent que leur messie devait naître cette année.

Un Juif de Smyrne, nommé Sabatei-Sevi, homme assez savant, fils d'un riche courtier de la factorerie anglaise, profita de cette opinion générale, et s'annonça pour le messie. Il était éloquent et d'une figure avantageuse, affectant de la modestie, recommandant la justice, parlant en oracle, disant partout que les temps étaient accomplis. Il voyagea d'abord en Grèce et en Italie. Il enleva une fille à Livourne, et la mena à Jérusalem, où il commença à prêcher ses frères.

C'est chez les Juifs une tradition constante que leur Shilo, leur Messiah, leur vengeur et leur roi, ne doit venir qu'avec Élie. Ils se persuadent qu'ils ont eu un Éliah qui doit reparaître au renouvellement de la terre. Cet Éliah, que nous nommons Élie, a été pris par quelques savants pour le soleil, à cause de la conformité du mot ἥλιος, qui signifie le soleil chez les Grecs, et parce qu'Élie, ayant été transporté hors de la terre dans un char de feu, attelé de quatre chevaux ailés, a beaucoup de ressemblance avec

le char du Soleil et ses quatre chevaux inventés par les poëtes. Mais sans nous arrêter à ces recherches, et sans examiner si les livres hébreux ont été écrits après Alexandre, et après que les facteurs juifs eurent appris quelque chose de la mythologie grecque dans Alexandrie, c'est assez de remarquer que les Juifs attendent Élie de temps immémorial. Aujourd'hui même encore, quand ces malheureux circoncisent un enfant avec cérémonie, ils mettent dans la salle un fauteuil pour Élie, en cas qu'il veuille les honorer de sa présence. Élie doit amener le grand sabbat, le grand messie, et la révolution universelle. Cette idée a même passé chez les chrétiens. Élie doit venir annoncer la fin de ce monde et un nouvel ordre de choses. Presque tous les fanatiques attendent un Élie. Les prophètes des Cévennes, qui allèrent à Londres ressusciter des morts en 1707, avaient vu Élie, ils lui avaient parlé; il devait se montrer au peuple. Aujourd'hui même ce ramas de convulsionnaires qui a infecté Paris pendant quelques années, annonçait Élie à la populace des faubourgs. Le magistrat de la police fit, en 1724, enfermer à Bicêtre deux Élies qui se battaient à qui serait reconnu pour le véritable. Il fallait donc absolument que Sabatei-Sevi fût annoncé chez ses frères par un Élie, sans quoi sa mission aurait été traitée de chimérique.

Il trouva un rabbin, nommé Nathan, qui crut qu'il y aurait assez à gagner à jouer ce second rôle. Sabatei déclara aux Juifs de l'Asie Mineure et de Syrie que Nathan était Élie, et Nathan assura que Sabatei était le messie, le Shilo, l'attente du peuple saint.

Ils firent de grandes œuvres tous deux à Jérusalem, et y réformèrent la synagogue. Nathan expliquait les prophètes, et faisait voir clairement qu'au bout de l'année le sultan devait être détrôné, et que Jérusalem devait devenir la maîtresse du monde. Tous les Juifs de la Syrie furent persuadés. Les synagogues retentissaient des anciennes prédictions. On se fondait sur ces paroles d'Isaïe[1] : « Levez-vous, Jérusalem, levez-vous dans votre force et dans votre gloire; il n'y aura plus d'incirconcis ni d'impurs au milieu de vous. » Tous les rabbins avaient à la bouche ce passage[2] : « Ils feront venir vos frères de tous les climats à la montagne sainte de Jérusalem, sur des chars, sur des litières, sur des mulets, sur des charrettes. » Enfin cent passages que les femmes et les enfants répétaient nourrissaient leur espérance. Il n'y avait point de Juif

1. Isaïe, LII 1.
2. *Ibid.*, LXVI, 20.

qui ne se préparât à loger quelqu'un des dix anciennes tribus dispersées. La persuasion fut si forte que les Juifs abandonnaient partout leur commerce, et se tenaient prêts pour le voyage de Jérusalem.

Nathan choisit à Damas douze hommes pour présider aux douze tribus. Sabatei-Sevi alla se montrer à ses frères de Smyrne, et Nathan lui écrivait : « Roi des rois, seigneur des seigneurs, quand serons-nous dignes d'être à l'ombre de votre âne? Je me prosterne pour être foulé sous la plante de vos pieds. » Sabatei déposa dans Smyrne quelques docteurs de la loi qui ne le reconnaissaient pas, et en établit de plus dociles. Un de ses plus violents ennemis, nommé Samuel Pennia, se convertit à lui publiquement, et l'annonça comme le fils de Dieu. Sabatei s'étant un jour présenté devant le cadi de Smyrne avec une foule de ses suivants, tous assurèrent qu'ils voyaient une colonne de feu entre lui et le cadi. Quelques autres miracles de cette espèce mirent le sceau à la certitude de sa mission. Plusieurs Juifs même s'empressaient de porter à ses pieds leur or et leurs pierreries.

Le bacha de Smyrne voulut le faire arrêter. Sabatei partit pour Constantinople avec les plus zélés de ses disciples. Le grand-vizir Achmet Cuprogli, qui partait alors pour le siége de Candie, l'envoya prendre dans le vaisseau qui le portait à Constantinople, et le fit mettre en prison. Tous les Juifs obtenaient aisément l'entrée de la prison pour de l'argent, comme c'est l'usage en Turquie; ils vinrent se prosterner à ses pieds et baiser ses fers. Il les prêchait, les exhortait, les bénissait, et ne se plaignait jamais. Les Juifs de Constantinople, persuadés que la venue d'un messie abolissait toutes les dettes, ne payaient plus leurs créanciers. Les marchands anglais de Galata s'avisèrent d'aller trouver Sabatei dans sa prison; ils lui dirent qu'en qualité de roi des Juifs il devait ordonner à ses sujets de payer leurs dettes. Sabatei écrivit ces mots à ceux dont on se plaignait : « A vous qui attendez le salut d'Israël, etc..., satisfaites à vos dettes légitimes ; si vous le refusez, vous n'entrerez point avec nous dans notre joie et dans notre empire. »

La prison de Sabatei était toujours remplie d'adorateurs. Les Juifs commençaient à exciter quelques tumultes dans Constantinople. Le peuple était alors très-mécontent de Mahomet IV. On craignait que la prédiction des Juifs ne causât des troubles. Il semblait qu'un gouvernement aussi sévère que celui des Turcs dût faire mourir celui qui se disait *roi d'Israël;* cependant on se contenta de le transférer au château des Dardanelles. Les Juifs

alors s'écrièrent qu'il n'était pas au pouvoir des hommes de le faire mourir.

Sa réputation s'étant étendue dans tous les pays de l'Europe, il reçut aux Dardanelles les députations des Juifs de Pologne, d'Allemagne, de Livourne, de Venise, d'Amsterdam ; ils payaient chèrement la permission de lui baiser les pieds, et c'est probablement ce qui lui conserva la vie. Les partages de la Terre Sainte se faisaient tranquillement dans le château des Dardanelles. Enfin le bruit de ses miracles fut si grand que le sultan Mahomet eut la curiosité de voir cet homme, et de l'interroger lui-même. On amena le roi des Juifs au sérail. Le sultan lui demanda en turc *s'il était le messie.* Sabatei répondit modestement *qu'il l'était;* mais comme il s'exprimait incorrectement en turc : « Tu parles bien mal, lui dit Mahomet, pour un messie qui devrait avoir le don des langues. Fais-tu des miracles? — Quelquefois, répondit l'autre. — Eh bien, dit le sultan, qu'on le dépouille tout nu ; il servira de but aux flèches de mes icoglans ; et s'il est invulnérable, nous le reconnaîtrons pour le messie. » Sabatei se jeta à genoux, et avoua que c'était un miracle qui était au-dessus de ses forces. On lui proposa alors d'être empalé ou de se faire musulman, et d'aller publiquement à la mosquée. Il ne balança pas, et il embrassa la religion turque dans le moment. Il prêcha alors qu'il n'avait été envoyé que pour substituer la religion turque à la juive, selon les anciennes prophéties. Cependant les Juifs des pays éloignés crurent encore longtemps en lui ; et cette scène, qui ne fut point sanglante, augmenta partout leur confusion et leur opprobre.

Quelque temps après que les Juifs eurent essuyé cette honte dans l'empire ottoman, les chrétiens de l'Église latine eurent une autre mortification. Ils avaient toujours jusqu'alors conservé la garde du Saint-Sépulcre à Jérusalem, avec les secours d'argent que fournissaient plusieurs princes de leur communion, et surtout le roi d'Espagne ; mais ce même Payanotos, qui avait conclu le traité de la reddition de Candie, obtint du grand-vizir Achmet Cuprogli (1674) que l'Église grecque aurait désormais la garde de tous les lieux saints de Jérusalem. Les religieux du rite latin formèrent une opposition juridique. L'affaire fut plaidée d'abord devant le cadi de Jérusalem, et ensuite au grand divan de Constantinople. On décida que l'Église grecque ayant compté Jérusalem dans son district avant le temps des croisades, sa prétention était juste. Cette peine que prenaient les Turcs d'examiner les droits de leurs sujets chrétiens, cette permission qu'ils leur donnaient d'exercer leur religion dans le lieu même qui en fut le

berceau, est un exemple bien frappant d'un gouvernement tolérant sur la religion, quoiqu'il fût sanguinaire sur le reste. Quand les Grecs voulurent, en vertu de l'arrêt du divan, se mettre en possession, les mêmes Latins résistèrent, et il y eut du sang répandu. Le gouvernement ne punit personne de mort : nouvelle preuve de l'humanité du vizir Achmet Cuprogli, dont les exemples ont été rarement imités. Un de ses prédécesseurs, en 1638, avait fait étrangler Cyrille, fameux patriarche grec de Constantinople, sur les accusations réitérées de son Église. Le caractère de ceux qui gouvernent fait en tout lieu les temps de douceur ou de cruauté.

CHAPITRE CXCII.

PROGRÈS DES TURCS. SIÉGE DE VIENNE.

Le torrent de la puissance ottomane ne se répandait pas seulement en Candie et dans les îles de la république vénitienne ; il pénétrait souvent en Pologne et en Hongrie. Le même Mahomet IV, dont le grand-vizir avait pris Candie, marcha en personne contre les Polonais, sous prétexte de protéger les Cosaques, maltraités par eux. Il enleva aux Polonais l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie, la ville de Kaminieck, et ne leur donna la paix (1672) qu'en leur imposant ce tribut annuel de vingt mille écus, dont Jean Sobieski les délivra bientôt.

Les Turcs avaient laissé respirer la Hongrie pendant la guerre de trente ans qui bouleversa l'Allemagne. Ils possédaient, depuis 1541, les deux bords du Danube à peu de chose près, jusqu'à Bude inclusivement. Les conquêtes d'Amurat IV en Perse l'avaient empêché de porter ses armes vers l'Allemagne. La Transylvanie entière appartenait à des princes que les empereurs Ferdinand II et Ferdinand III étaient obligés de ménager, et qui étaient tributaires des Turcs. Ce qui restait de la Hongrie jouissait de la liberté. Il n'en fut pas de même du temps de l'empereur Léopold : la haute Hongrie et la Transylvanie furent le théâtre des révolutions, des guerres, des dévastations.

De tous les peuples qui ont passé sous nos yeux dans cette histoire, il n'y en a point eu de plus malheureux que les Hongrois.

Leur pays dépeuplé, partagé entre la faction catholique et la protestante, et entre plusieurs partis, fut à la fois occupé par les armées turques et allemandes. On dit que Ragotski, prince de la Transylvanie, fut la première cause de tous ces malheurs. Il était tributaire de la Porte ; le refus de payer le tribut attira sur lui les armes ottomanes. L'empereur Léopold envoya contre les Turcs ce Montécuculli, qui depuis fut l'émule de Turenne. (1663) Louis XIV fit marcher six mille hommes au secours de l'empereur d'Allemagne, son ennemi naturel. Ils eurent part à la célèbre bataille de Saint-Gothard (1664), où Montécuculli battit les Turcs. Mais, malgré cette victoire, l'empire ottoman fit une paix avantageuse, par laquelle il garda Bude, Neuhausel même, et la Transylvanie.

Les Hongrois, délivrés des Turcs, voulurent alors défendre leur liberté contre Léopold ; et cet empereur ne connut que les droits de sa couronne. De nouveaux troubles éclatèrent. Le jeune Émerik Tékéli, seigneur hongrois, qui avait à venger le sang de ses amis et de ses parents, répandu par la cour de Vienne, souleva la partie de la Hongrie qui obéissait à l'empereur Léopold. Il se donna à l'empereur Mahomet IV, qui le déclara roi de la haute Hongrie. La Porte ottomane donnait alors quatre couronnes à des princes chrétiens : celles de la haute Hongrie, de la Transylvanie, de la Valachie, et de la Moldavie.

Il s'en fallut peu que le sang des seigneurs hongrois du parti de Tékéli, répandu à Vienne par la main des bourreaux, ne coûtât Vienne et l'Autriche à Léopold et à sa maison. Le grand-vizir Kara Mustapha, successeur d'Achmet Cuprogli, fut chargé par Mahomet IV d'attaquer l'empereur d'Allemagne, sous prétexte de venger Tékéli. Le sultan Mahomet vint assembler son armée dans les plaines d'Andrinople. Jamais les Turcs n'en levèrent une plus nombreuse ; elle était de plus de cent quarante mille hommes de troupes régulières. Les Tartares de Crimée étaient au nombre de trente mille ; les volontaires, ceux qui servent l'artillerie, qui ont soin des bagages et des vivres, les ouvriers en tout genre, les domestiques, composaient avec l'armée environ trois cent mille hommes. Il fallut épuiser toute la Hongrie pour fournir des provisions à cette multitude. Rien ne mit obstacle à la marche de Kara Mustapha. Il avança sans résistance jusqu'aux portes de Vienne (16 juillet 1683), et en forma aussitôt le siége.

Le comte de Staremberg, gouverneur de la ville, avait une garnison dont le fonds était de seize mille hommes, mais qui n'en composait pas en effet plus de huit mille. On arma les bourgeois qui étaient restés dans Vienne ; on arma jusqu'à l'université. Les

professeurs, les écoliers, montèrent la garde, et ils eurent un médecin pour major. La retraite de l'empereur Léopold augmentait encore la terreur. Il avait quitté Vienne dès le septième juillet, avec l'impératrice sa belle-mère, l'impératrice sa femme, et toute sa famille. Vienne, mal fortifiée, ne devait pas tenir longtemps. Les annales turques prétendent que Kara Mustapha avait dessein de se former, dans Vienne et dans la Hongrie, un empire indépendant du sultan. Il s'était figuré que la résidence des empereurs d'Allemagne devait contenir des trésors immenses. En effet, de Constantinople jusqu'aux bornes de l'Asie, c'est l'usage que les souverains aient toujours un trésor qui fait leur ressource en temps de guerre. On ne connaît chez eux ni les levées extraordinaires dont les traitants avancent l'argent, ni les créations et les ventes de charges, ni les rentes foncières et viagères sur l'État ; le fantôme du crédit public, les artifices d'une banque au nom d'un souverain, sont ignorés : les potentats ne savent qu'accumuler l'or, l'argent, et les pierreries ; c'est ainsi qu'on en use depuis le temps de Cyrus. Le vizir pensait qu'il en était de même chez l'empereur d'Allemagne, et, dans cette idée, il ne poussa pas le siége assez vivement, de peur que, la ville étant prise d'assaut, le pillage ne le privât de ses trésors imaginaires. Il ne fit jamais donner d'assaut général, quoiqu'il y eût de très-grandes brèches au corps de la place, et que la ville fût sans ressources. Cet aveuglement du grand-vizir, son luxe, et sa mollesse, sauvèrent Vienne qui devait périr. Il laissa au roi de Pologne Jean Sobieski le temps de venir au secours; au duc de Lorraine Charles V, et aux princes de l'empire, celui d'assembler une armée. Les janissaires murmuraient; le découragement succéda à leur indignation; ils s'écriaient : « Venez, infidèles ; la seule vue de vos chapeaux nous fera fuir. »

En effet, dès que le roi de Pologne et le duc de Lorraine descendirent de la montagne de Calemberg, les Turcs prirent la fuite presque sans combattre. Kara Mustapha, qui avait compté trouver tant de trésors dans Vienne, laissa tous les siens au pouvoir de Sobieski, et bientôt après il fut étranglé (12 septembre 1683). Tékéli, que ce vizir avait fait roi, soupçonné bientôt après par la Porte ottomane de négocier avec l'empereur d'Allemagne, fut arrêté par le nouveau vizir, et envoyé, les fers aux pieds et aux mains, à Constantinople (1685). Les Turcs perdirent presque toute la Hongrie.

(1687) Le règne de Mahomet IV ne fut plus fameux que par des disgrâces. Morosini prit tout le Péloponèse, qui valait mieux

que Candie. Les bombes de l'armée vénitienne détruisirent, dans cette conquête, plus d'un ancien monument que les Turcs avaient épargnés, et entre autres le fameux temple d'Athènes dédié *aux dieux inconnus*. Les janissaires, qui attribuaient tant de malheurs à l'indolence du sultan, résolurent de le déposer. Le caïmacan, gouverneur de Constantinople, Mustapha Cuprogli, le shérif de la mosquée de Sainte-Sophie, et le nakif, garde de l'étendard de Mahomet, vinrent signifier au sultan qu'il fallait quitter le trône, et que telle était la volonté de la nation. Le sultan leur parla longtemps pour se justifier. Le nakif lui répliqua qu'il était venu pour lui commander, de la part du peuple, d'abdiquer l'empire, et de le laisser à son frère Soliman. Mahomet IV répondit : « La volonté de Dieu soit faite ; puisque sa colère doit tomber sur ma tête, allez dire à mon frère que Dieu déclare sa volonté par la bouche du peuple. »

La plupart de nos historiens prétendent que Mahomet IV fut égorgé par les janissaires ; mais les annales turques font foi qu'il vécut encore cinq ans renfermé dans le sérail. Le même Mustapha Cuprogli, qui avait déposé Mahomet IV, fut grand-vizir sous Soliman III. Il reprit une partie de la Hongrie, et rétablit la réputation de l'empire turc ; mais depuis ce temps les limites de cet empire ne passèrent jamais Belgrade ou Témesvar. Les sultans conservèrent Candie ; mais ils ne sont rentrés dans le Péloponèse qu'en 1715. Les célèbres batailles que le prince Eugène a données contre les Turcs ont fait voir qu'on pouvait les vaincre, mais non pas qu'on pût faire sur eux beaucoup de conquêtes.

Ce gouvernement, qu'on nous peint si despotique, si arbitraire, paraît ne l'avoir jamais été que sous Mahomet II, Soliman, et Sélim II, qui firent tout plier sous leur volonté. Mais sous presque tous les autres padishas ou empereurs, et surtout dans nos derniers temps, vous retrouvez dans Constantinople le gouvernement d'Alger et de Tunis ; vous voyez en 1703 le padisha, Mustapha II[1], juridiquement déposé par la milice et par les citoyens de Constantinople. On ne choisit point un de ses enfants pour lui succéder, mais son frère Achmet III. Ce même empereur Achmet est condamné en 1730, par les janissaires et par le peuple, à résigner le trône à son neveu Mahmoud, et il obéit sans résistance, après avoir inutilement sacrifié son grand-vizir et ses principaux officiers au ressentiment de la nation. Voilà ces souverains si absolus ! On s'imagine qu'un homme est par les lois le maître

1. Voyez aussi chapitre CXCI, page 137.

arbitraire d'une grande partie de la terre, parce qu'il peut faire impunément quelques crimes dans sa maison, et ordonner le meurtre de quelques esclaves; mais il ne peut persécuter sa nation, et il est plus souvent opprimé qu'oppresseur.

Les mœurs des Turcs offrent un grand contraste : ils sont à la fois féroces et charitables, intéressés et ne commettant presque jamais de larcin; leur oisiveté ne les porte ni au jeu, ni à l'intempérance; très-peu usent du privilége d'épouser plusieurs femmes, et de jouir de plusieurs esclaves; et il n'y a pas de grande ville en Europe où il y ait moins de femmes publiques qu'à Constantinople. Invinciblement attachés à leur religion, ils haïssent, ils méprisent les chrétiens : ils les regardent comme des idolâtres, et cependant ils les souffrent, ils les protégent dans tout leur empire et dans la capitale : on permet aux chrétiens de faire leurs processions dans le vaste quartier qu'ils ont à Constantinople, et on voit quatre janissaires précéder ces processions dans les rues.

Les Turcs sont fiers, et ne connaissent point la noblesse : ils sont braves, et n'ont point l'usage du duel; c'est une vertu qui leur est commune avec tous les peuples de l'Asie, et cette vertu vient de la coutume de n'être armés que quand ils vont à la guerre. C'était aussi l'usage des Grecs et des Romains; et l'usage contraire ne s'introduit chez les chrétiens que dans les temps de barbarie et de chevalerie, où l'on se fit un devoir et un honneur de marcher à pied avec des éperons aux talons, et de se mettre à table ou de prier Dieu avec une longue épée au côté. La noblesse chrétienne se distingua par cette coutume, bientôt suivie, comme on l'a déjà dit, par le plus vil peuple, et mise au rang de ces ridicules dont on ne s'aperçoit point parce qu'on les voit tous les jours.

CHAPITRE CXCIII.

DE LA PERSE, DE SES MŒURS, DE SA DERNIÈRE RÉVOLUTION, ET DE THAMAS KOULI-KAN, OU SHA-NADIR.

La Perse était alors plus civilisée que la Turquie; les arts y étaient plus en honneur, les mœurs plus douces, la police géné-

rale bien mieux observée. Ce n'est pas seulement un effet du climat; les Arabes y avaient cultivé les arts cinq siècles entiers. Ce furent ces Arabes qui bâtirent Ispahan, Chiras, Casbin, Cachan, et plusieurs autres grandes villes : les Turcs, au contraire, n'en ont bâti aucune, et en ont laissé plusieurs tomber en ruine. Les Tartares subjuguèrent deux fois la Perse après le règne des califes arabes, mais ils n'y abolirent point les arts ; et quand la famille des Sophis régna, elle y porta les mœurs douces de l'Arménie, où cette famille avait habité longtemps. Les ouvrages de la main passaient pour être mieux travaillés, plus finis en Perse qu'en Turquie. Les sciences y avaient de bien plus grands encouragements ; point de ville dans laquelle il n'y eût plusieurs colléges fondés où l'on enseignait les belles-lettres. La langue persane, plus douce et plus harmonieuse que la turque, a été féconde en poésies agréables. Les anciens Grecs, qui ont été les premiers précepteurs de l'Europe, sont encore ceux des Persans. Ainsi leur philosophie était, au XVIe et au XVIIe siècle, à peu près au même état que la nôtre. Ils tenaient l'astrologie de leur propre pays, et ils s'y attachaient plus qu'aucun peuple de la terre, comme nous l'avons déjà indiqué[1]. La coutume de marquer de blanc les jours heureux, et de noir les jours funestes, s'est conservée chez eux avec scrupule. Elle était très-familière aux Romains, qui l'avaient prise des nations asiatiques. Les paysans de nos provinces ont moins de foi aux jours propres à semer et à planter indiqués dans leurs almanachs que les courtisans d'Ispahan n'en avaient aux heures favorables ou dangereuses pour les affaires. Les Persans étaient, comme plusieurs de nos nations, pleins d'esprit et d'erreurs. Quelques voyageurs ont assuré que ce pays n'était pas aussi peuplé qu'il pourrait l'être. Il est très-vraisemblable que du temps des mages il était plus peuplé et plus fertile. L'agriculture était alors un point de religion : c'est de toutes les professions celle qui a le plus besoin d'une nombreuse famille, et qui, en conservant la santé et la force, met le plus aisément l'homme en état de former et d'entretenir plusieurs enfants.

Cependant Ispahan, avant les dernières révolutions, était aussi grand et aussi peuplé que Londres. On comptait dans Tauris plus de cinq cent mille habitants. On comparait Cachan à Lyon. Il est impossible qu'une ville soit bien peuplée si les campagnes ne le sont pas, à moins que cette ville ne subsiste uniquement du commerce étranger. On n'a que des idées bien vagues sur la popula-

1. Chapitre CLVIII.

tion de la Turquie, de la Perse, et de tous les États de l'Asie, excepté de la Chine ; mais il est indubitable que tout pays policé qui met sur pied de grandes armées, et qui a beaucoup de manufactures, possède le nombre d'hommes nécessaire.

La cour de Perse étalait plus de magnificence que la Porte ottomane. On croit lire une relation du temps de Xerxès quand on voit dans nos voyageurs ces chevaux couverts de riches brocarts, leurs harnais brillants d'or et de pierreries, et ces quatre mille vases d'or dont parle Chardin, lesquels servaient pour la table du roi de Perse. Les choses communes, et surtout les comestibles, étaient à trois fois meilleur marché à Ispahan et à Constantinople que parmi nous. Ce bas prix est la démonstration de l'abondance, quand il n'est pas une suite de la rareté des métaux. Les voyageurs, comme Chardin, qui ont bien connu la Perse, ne nous disent pas au moins que toutes les terres appartiennent au roi. Ils avouent qu'il y a, comme partout ailleurs, des domaines royaux, des terres données au clergé, et des fonds que les particuliers possèdent de droit, lesquels leur sont transmis de père en fils.

Tout ce qu'on nous dit de la Perse nous persuade qu'il n'y avait point de pays monarchique où l'on jouît plus des droits de l'humanité. On s'y était procuré, plus qu'en aucun pays de l'Orient, des ressources contre l'ennui, qui est partout le poison de la vie. On se rassemblait dans des salles immenses, qu'on appelait les maisons à café, où les uns prenaient de cette liqueur, qui n'est en usage parmi nous que depuis la fin du XVIIe siècle ; les autres jouaient, ou lisaient, ou écoutaient des faiseurs de contes, tandis qu'à un bout de la salle un ecclésiastique prêchait pour quelque argent, et qu'à un autre bout ces espèces d'hommes, qui se sont fait un art de l'amusement des autres, déployaient tous leurs talents. Tout cela annonce un peuple sociable, et tout nous dit qu'il méritait d'être heureux. Il le fut, à ce qu'on prétend, sous le règne de Sha-Abbas, qu'on a appelé *le Grand*. Ce prétendu grand homme était très-cruel ; mais il y a des exemples que des hommes féroces ont aimé l'ordre et le bien public. La cruauté ne s'exerce que sur des particuliers exposés sans cesse à la vue du tyran, et ce tyran est quelquefois par ses lois le bienfaiteur de la patrie.

Sha-Abbas, descendant d'Ismaël-Sophi, se rendit despotique en détruisant une milice telle à peu près que celle des janissaires, et que les gardes prétoriennes. C'est ainsi que le czar Pierre a détruit la milice des strélits pour établir sa puissance. Nous voyons

dans toute la terre les troupes divisées en plusieurs petits corps affermir le trône, et les troupes réunies en un grand corps disposer du trône et le renverser. Sha-Abbas transporta des peuples d'un pays dans un autre; c'est ce que les Turcs n'ont jamais fait. Ces colonies réussissent rarement. De trente mille familles chrétiennes que Sha-Abbas transporta de l'Arménie et de la Géorgie dans le Mazanderan, vers la mer Caspienne, il n'en est resté que quatre à cinq cents; mais il construisit des édifices publics, il rebâtit des villes, il fit d'utiles fondations; il reprit sur les Turcs tout ce que Soliman et Sélim avaient conquis sur la Perse; il chassa les Portugais d'Ormus, et toutes ces grandes actions lui méritèrent le nom de *Grand;* il mourut en 1629. Son fils, Sha-Sophi, plus cruel que Sha-Abbas, mais moins guerrier, moins politique, abruti par la débauche, eut un règne malheureux. Le Grand Mogol Sha-Gean enleva Candahar à la Perse, et le sultan Amurat IV prit d'assaut Bagdad en 1638.

Depuis ce temps vous voyez la monarchie persane décliner sensiblement, jusqu'à ce qu'enfin la mollesse de la dynastie des Sophis a causé sa ruine entière. Les eunuques gouvernaient le sérail et l'empire sous Muza-Sophi, et sous Hussein, le dernier de cette race.

C'est le comble de l'avilissement dans la nature humaine, et l'opprobre de l'Orient, de dépouiller les hommes de leur virilité; et c'est le dernier attentat du despotisme de confier le gouvernement à ces malheureux. Partout où leur pouvoir a été excessif, la décadence et la ruine sont arrivées. La faiblesse de Sha-Hussein faisait tellement languir l'empire, et la confusion le troublait si violemment par les factions des eunuques noirs et des eunuques blancs, que si Myri-Veis[1] et ses aguans n'avaient pas détruit cette dynastie, elle l'eût été par elle-même. C'est le sort de la Perse que toutes ses dynasties commencent par la force et finissent par la faiblesse. Presque toutes ces familles ont eu le sort de Serdan-pull, que nous nommons Sardanapale.

Ces aguans, qui ont bouleversé la Perse au commencement du siècle où nous sommes, étaient une ancienne colonie de Tartares habitant les montagnes de Candahar, entre l'Inde et la Perse. Presque toutes les révolutions qui ont changé le sort de ce pays-là sont arrivées par des Tartares. Les Persans avaient recon-

1. C'est le même personnage que Voltaire appelle *Miriwits* dans son deuxième *Discours sur l'homme* (tome IX, page 390). Voyez aussi le chapitre XVI de la seconde partie de l'*Histoire de Russie sous Pierre le Grand.*

quis Candahar sur le Mogol, vers l'an 1650, sous Sha-Abbas II, et ce fut pour leur malheur. Le ministère de Sha-Hussein, petit-fils de Sha-Abbas II, traita mal les aguans. Myri-Veis, qui n'était qu'un particulier, mais un particulier courageux et entreprenant, se mit à leur tête.

C'est encore ici une de ces révolutions où le caractère des peuples qui la firent eut plus de part que le caractère de leurs chefs : car Myri-Veis ayant été assassiné et remplacé par un autre barbare, nommé Maghmud, son propre neveu, qui n'était âgé que de dix-huit ans, il n'y avait pas d'apparence que ce jeune homme pût faire beaucoup par lui-même, et qu'il conduisît ces troupes indisciplinées de montagnards féroces, comme nos généraux conduisent des armées réglées. Le gouvernement de Hussein était méprisé, et, la province de Candahar ayant commencé les troubles, les provinces du Caucase, du côté de la Géorgie, se révoltèrent aussi. Enfin Maghmud assiégea Ispahan en 1722. Sha-Hussein lui remit cette capitale, abdiqua le royaume à ses pieds, et le reconnut pour son maître ; trop heureux que Maghmud daignât épouser sa fille.

Tous les tableaux des cruautés et des malheurs des hommes, que nous examinons depuis le temps de Charlemagne, n'ont rien de plus horrible que les suites de la révolution d'Ispahan. Maghmud crut ne pouvoir s'affermir qu'en faisant égorger les familles des principaux citoyens. La Perse entière a été trente années ce qu'avait été l'Allemagne avant la paix de Vestphalie, ce que fut la France du temps de Charles VI, l'Angleterre dans les guerres de la *rose rouge* et de la *rose blanche ;* mais la Perse est tombée d'un état plus florissant dans un plus grand abîme de malheurs.

La religion eut encore part à ces désolations. Les aguans tenaient pour Omar, comme les Persans pour Ali ; et ce Maghmud, chef des aguans, mêlait les plus lâches superstitions aux plus détestables cruautés : il mourut en démence, en 1725, après avoir désolé la Perse. Un nouvel usurpateur de la nation des aguans lui succéda ; il s'appelait Asraf. La désolation de la Perse redoublait de tous côtés. Les Turcs l'inondaient du côté de la Géorgie, l'ancienne Colchide. Les Russes fondaient sur ses provinces, du nord à l'occident de la mer Caspienne, vers les portes de Delbent dans le Shirvan, qui était autrefois l'Ibérie et l'Albanie. On ne nous dit point ce que devint parmi tant de troubles le roi détrôné Sha-Hussein. Ce prince n'est connu que pour avoir servi d'époque au malheur de son pays.

Un des fils de cet empereur, nommé Thamas, échappé au

massacre de la famille impériale, avait encore des sujets fidèles qui se rassemblèrent autour de sa personne vers Tauris. Les guerres civiles et les temps de malheur produisent toujours des hommes extraordinaires qui eussent été ignorés dans des temps paisibles. Le fils d'un berger devint le protecteur du prince Thamas, et le soutien du trône dont il fut ensuite l'usurpateur. Cet homme, qui s'est placé au rang des plus grands conquérants, s'appelait Nadir. Il gardait les moutons de son père dans les plaines du Corassan, partie de l'ancienne Hyrcanie et de la Bactriane. Il ne faut pas se figurer ces bergers comme les nôtres : la vie pastorale qui s'est conservée dans plus d'une contrée de l'Asie n'est pas sans opulence ; les tentes de ces riches bergers valent beaucoup mieux que les maisons de nos cultivateurs. Nadir vendit plusieurs grands troupeaux de son père, et se mit à la tête d'une troupe de bandits, chose encore fort commune dans ces pays où les peuples ont gardé les mœurs des temps antiques. Il se donna avec sa troupe au prince Thamas, et à force d'ambition, de courage, et d'activité, il fut à la tête d'une armée. Il se fit appeler alors Thamas Kouli-kan, *le kan esclave de Thamas;* mais l'esclave était le maître sous un prince aussi faible et aussi efféminé que son père Hussein. (1729) Il reprit Ispahan et toute la Perse, poursuivit le nouveau roi Asraf jusqu'à Candahar, le vainquit, le prit prisonnier, et lui fit couper la tête après lui avoir arraché les yeux.

Kouli-kan ayant ainsi rétabli le prince Thamas sur le trône de ses aïeux, et l'ayant mis en état d'être ingrat, voulut l'empêcher de l'être. Il l'enferma dans la capitale du Corassan, et, agissant toujours au nom de ce prince prisonnier, il alla faire la guerre aux Turcs, sachant bien qu'il ne pouvait affermir sa puissance que par la même voie qu'il l'avait acquise. Il battit les Turcs à Érivan, reprit tout ce pays, et assura ses conquêtes en faisant la paix avec les Russes. (1736) Ce fut alors qu'il se fit déclarer roi de Perse, sous le nom de Sha-Nadir. Il n'oublia pas l'ancienne coutume de crever les yeux à ceux qui peuvent avoir droit au trône. Cette cruauté fut exercée sur son souverain Thamas. Les mêmes armées qui avaient servi à désoler la Perse servirent aussi à la rendre redoutable à ses voisins. Kouli-kan mit les Turcs plusieurs fois en fuite. Il fit enfin avec eux une paix honorable, par laquelle ils rendirent tout ce qu'ils avaient jamais pris aux Persans, excepté Bagdad et son territoire.

Kouli-kan, chargé de crimes et de gloire, alla ensuite conquérir l'Inde, comme nous le verrons au chapitre du Mogol. De

retour dans sa patrie, il trouva un parti formé en faveur des princes de la maison royale qui existait encore ; et, au milieu de ces nouveaux troubles, il fut assassiné par son propre neveu, ainsi que l'avait été Myri-Veis, le premier auteur de la révolution. La Perse alors est devenue encore le théâtre des guerres civiles. Tant de dévastations y ont détruit le commerce et les arts, en détruisant une partie du peuple ; mais quand le terrain est fertile et la nation industrieuse, tout se répare à la longue.

CHAPITRE CXCIV.

DU MOGOL.

Cette prodigieuse variété de mœurs, de coutumes, de lois, de révolutions, qui ont toutes le même principe, l'intérêt, forme le tableau de l'univers. Nous n'avons vu ni en Perse ni en Turquie de fils révolté contre son père. Vous voyez dans l'Inde les deux fils du Grand Mogol Gean-Guir lui faire la guerre l'un après l'autre, au commencement du XVIIe siècle. L'un de ces deux princes, nommé Sha-Gean [1], s'empare de l'empire, en 1627, après la mort de son père, Gean-Guir [2], au préjudice d'un petit-fils à qui Gean-Guir avait laissé le trône. L'ordre de succession n'était point dans l'Asie une loi reconnue comme dans les nations de l'Europe. Ces peuples avaient une source de malheurs de plus que nous.

Sha-Gean, qui s'était révolté contre son père, vit aussi dans la suite ses enfants soulevés contre lui. Il est difficile de comprendre comment des souverains, qui ne pouvaient empêcher leurs propres enfants de lever contre eux des armées, étaient aussi absolus qu'on veut nous le faire croire. Il paraît que l'Inde était gouvernée à peu près comme l'étaient les royaumes de l'Europe du temps des grands fiefs. Les gouverneurs des provinces de l'Indoustan étaient les maîtres dans leurs gouvernements, et on donnait des vice-royautés aux enfants des empereurs. C'était manifestement un sujet éternel de guerres civiles : aussi, dès que la santé de

1. Ou mieux Chah-Djehan.
2. Ou mieux Djehanguir. (G. A.)

l'empereur Sha-Gean devint languissante, ses quatre enfants, qui avaient chacun le commandement d'une province, armèrent pour lui succéder. Ils s'accordaient pour détrôner leur père, et se faisaient la guerre entre eux : c'était précisément l'aventure de Louis le Débonnaire ou le Faible. Aurengzeb, le plus scélérat des quatre frères, fut le plus heureux.

La même hypocrisie que nous avons vue dans Cromwell se retrouve dans ce prince indien ; la même dissimulation et la même cruauté avec un cœur plus dénaturé. Il se ligua d'abord avec un de ses frères, et se rendit maître de la personne de son père Sha-Gean, qu'il tint toujours en prison ; ensuite il assassina ce même frère, dont il s'était servi comme d'un instrument dangereux qu'il fallait exterminer ; il poursuit ses deux autres frères, dont il triomphe, et qu'il fait enfin étrangler l'un après l'autre.

Cependant le père d'Aurengzeb vivait encore. Son fils le retenait dans la prison la plus dure ; et le nom du vieil empereur était souvent le prétexte des conspirations contre le tyran. Il envoya enfin un médecin à son père, attaqué d'une indisposition légère, et le vieillard mourut (1666) : Aurengzeb passa dans toute l'Asie pour l'avoir empoisonné. Nul homme n'a mieux montré que le bonheur n'est pas le prix de la vertu. Cet homme, souillé du sang de ses frères, et coupable de la mort de son père, réussit dans toutes ses entreprises : il ne mourut qu'en 1707, âgé d'environ cent trois ans. Jamais prince n'eut une carrière si longue et si fortunée. Il ajouta à l'empire des Mogols les royaumes de Visapour et de Golconde, tout le pays de Carnate, et presque toute cette grande presqu'île que bordent les côtes de Coromandel et de Malabar. Cet homme, qui eût péri par le dernier supplice s'il eût pu être jugé par les lois ordinaires des nations, a été sans contredit le plus puissant prince de l'univers. La magnificence des rois de Perse, tout éblouissante qu'elle nous a paru, n'était que l'effort d'une cour médiocre qui étale quelque faste, en comparaison des richesses d'Aurengzeb.

De tous temps les princes asiatiques ont accumulé des trésors ; ils ont été riches de tout ce qu'ils entassaient, au lieu que dans l'Europe les princes sont riches de l'argent qui circule dans leurs États. Le trésor de Tamerlan subsistait encore, et tous ses successeurs l'avaient augmenté. Aurengzeb y ajouta des richesses étonnantes : un seul de ses trônes a été estimé par Tavernier cent soixante millions de son temps, qui en font plus de trois cents du nôtre. Douze colonnes d'or, qui soutenaient le dais de ce trône, étaient entourées de grosses perles ; le dais était de perles et de

diamants, surmonté d'un paon qui étalait une queue de pierreries ; tout le reste était proportionné à cette étrange magnificence. Le jour le plus solennel de l'année était celui où l'on pesait l'empereur dans des balances d'or, en présence du peuple ; et, ce jour-là, il recevait pour plus de cinquante millions de présents[1].

Si jamais le climat a influé sur les hommes, c'est assurément dans l'Inde : les empereurs y étalaient le même luxe, vivaient dans la même mollesse que les rois indiens dont parle Quinte-Curce ; et les vainqueurs tartares prirent insensiblement ces mêmes mœurs, et devinrent Indiens.

Tout cet excès d'opulence et de luxe n'a servi qu'au malheur de l'Indoustan. Il est arrivé, en 1739, au petit-fils d'Aurengzeb, Mahamad-Sha, la même chose qu'à Crésus. On avait dit à ce roi de Lydie : « Vous avez beaucoup d'or, mais celui qui se servira du fer mieux que vous vous enlèvera tout cet or. »

Thamas Kouli-kan, élevé au trône de Perse après avoir détrôné son maître, vaincu les aguans, et pris Candahar, est venu jusqu'à la capitale des Indes, sans autre raison que l'envie d'arracher au Mogol tous ces trésors que les Mogols avaient pris aux Indiens. Il n'y a guère d'exemple ni d'une plus grande armée que celle du Grand Mogol Mahamad, levée contre Thamas Kouli-kan, ni d'une plus grande faiblesse. Il opposa douze cent mille hommes, dix mille pièces de canon, et deux mille éléphants armés en guerre, au vainqueur de la Perse, qui n'avait pas avec lui soixante mille combattants. Darius n'avait pas armé tant de forces contre Alexandre.

On ajoute encore que cette multitude d'Indiens était couverte par des retranchements de six lieues d'étendue, du côté que Thamas Kouli-kan pouvait attaquer ; c'était bien sentir sa faiblesse. Cette armée innombrable devait entourer les ennemis, leur couper la communication, et les faire périr par la disette dans un pays qui leur était étranger. Ce fut, au contraire, la petite armée persane qui assiégea la grande, lui coupa les vivres, et la détruisit en détail. Le Grand Mogol Mahamad semblait n'être venu que pour étaler sa vaine grandeur, et pour la soumettre à des brigands aguerris. Il vint s'humilier devant Thamas Kouli-kan, qui lui parla en maître, et le traita en sujet. Le vainqueur entra dans Delhi, ville qu'on nous représente plus grande et plus peuplée que

1. Les voyageurs européens Tavernier, Thévenot, Bernier, Dellon, Tryer, de Graaf, Manucci, nous ont laissé des relations intéressantes sur la politique et la magnificence de cet empereur.

Paris et Londres. Il traînait à sa suite ce riche et misérable empereur. Il l'enferma d'abord dans une tour, et se fit proclamer lui-même empereur des Indes.

Quelques officiers mogols essayèrent de profiter d'une nuit où les Persans s'étaient livrés à la débauche, pour prendre les armes contre leurs vainqueurs. Thamas Kouli-kan livra la ville au pillage; presque tout fut mis à feu et à sang. Il emporta beaucoup plus de trésors de Delhi que les Espagnols n'en prirent à la conquête du Mexique. Ces richesses, amassées par un brigandage de quatre siècles, ont été apportées en Perse par un autre brigandage, et n'ont pas empêché les Persans d'être longtemps le plus malheureux peuple de la terre : elles y sont dispersées ou ensevelies pendant les guerres civiles jusqu'au temps où quelque tyran les rassemblera.

Kouli-kan, en partant des Indes pour retourner en Perse, eut la vanité de laisser le nom d'empereur à ce Mahamad-Sha qu'il avait détrôné ; mais il laissa le gouvernement à un vice-roi qui avait élevé le Grand Mogol, et qui s'était rendu indépendant de lui. Il détacha trois royaumes de ce vaste empire, Cachemire, Caboul, et Multan, pour les incorporer à la Perse, et imposa à l'Indoustan un tribut de quelques millions.

L'Indoustan fut gouverné alors par un vice-roi, et par un conseil que Thamas Kouli-kan avait établi. Le petit-fils d'Aurengzeb garda le titre de roi des rois et de souverain du monde, et ne fut plus qu'un fantôme. Tout est rentré ensuite dans l'ordre ordinaire quand Kouli-kan a été assassiné en Perse au milieu de ses triomphes : le Mogol n'a plus payé de tribut; les provinces enlevées par le vainqueur persan sont retournées à l'empire.

Il ne faut pas croire que ce Mahamad, roi des rois, ait été despotique avant son malheur ; Aurengzeb l'avait été à force de soins, de victoires, et de cruautés. Le despotisme est un état violent qui semble ne pouvoir durer. Il est impossible que, dans un empire où des vice-rois soudoient des armées de vingt mille hommes, ces vice-rois obéissent longtemps et aveuglément. Les terres que l'empereur donne à ces vice-rois deviennent dès là même indépendantes de lui. Gardons-nous donc bien de croire que dans l'Inde le fruit de tous les travaux des hommes appartienne à un seul. Plusieurs castes indiennes ont conservé leurs anciennes possessions. Les autres terres ont été données aux grands de l'empire, aux raïas, aux nababs, aux omras. Ces terres sont cultivées, comme ailleurs, par des fermiers qui s'y enrichissent, et par des colons qui travaillent pour leurs maîtres. Le

petit peuple est pauvre dans le riche pays de l'Inde, ainsi que dans presque tous les pays du monde ; mais il n'est point serf et attaché à la glèbe, ainsi qu'il l'a été dans notre Europe, et qu'il l'est encore en Pologne, en Bohême, et dans plusieurs pays de l'Allemagne. Le paysan, dans toute l'Asie, peut sortir de son pays quand il en est mécontent, et en chercher un meilleur, s'il en trouve.

Ce qu'on peut résumer de l'Inde en général, c'est qu'elle est gouvernée comme un pays de conquête par trente tyrans qui reconnaissent un empereur amolli comme eux dans les délices, et qui dévorent la substance du peuple. Il n'y a point là de ces grands tribunaux permanents, dépositaires des lois, qui protégent le faible contre le fort.

C'est un problème qui paraît d'abord difficile à résoudre, que l'or et l'argent venus de l'Amérique en Europe aillent s'engloutir continuellement dans l'Indoustan pour n'en plus sortir, et que cependant le peuple y soit si pauvre qu'il y travaille presque pour rien ; mais la raison en est que cet argent ne va pas au peuple : il va aux marchands, qui payent des droits immenses aux gouverneurs ; ces gouverneurs en rendent beaucoup au Grand Mogol, et enfouissent le reste. La peine des hommes est moins payée que partout ailleurs dans ce pays le plus riche de la terre, parce que dans tout pays le prix des journaliers ne passe guère leur subsistance et leur vêtement. L'extrême fertilité de la terre des Indes, et la chaleur du climat, font que cette subsistance et ce vêtement ne coûtent presque rien. L'ouvrier qui cherche des diamants dans les mines gagne de quoi acheter un peu de riz et une chemise de coton. Partout la pauvreté sert à peu de frais la richesse.

Je ne répéterai point ce que j'ai dit des Indiens [1] : leurs superstitions sont les mêmes que du temps d'Alexandre ; les bramins y enseignent la même religion ; les femmes se jettent encore dans des bûchers allumés sur le corps de leurs maris : nos voyageurs, nos négociants, en ont vu plusieurs exemples. Les disciples se sont fait aussi quelquefois un point d'honneur de ne pas survivre à leurs maîtres. Tavernier rapporte qu'il fut témoin dans Agra même, l'une des capitales de l'Inde, que, le grand bramin étant mort, un négociant, qui avait étudié sous lui, vint à la loge des Hollandais, arrêta ses comptes, leur dit qu'il était résolu d'aller trouver son maître dans l'autre monde, et se laissa mourir de faim, quelque effort qu'on fît pour lui persuader de vivre.

1. Voyez *Introduction*, tome XI, page 49, et l'*Essai sur les Mœurs*, chapitres III et IV, tome XI, pages 181-196.

Une chose digne d'observation, c'est que les arts ne sortent presque jamais des familles où ils sont cultivés ; les filles des artisans ne prennent des maris que du métier de leurs pères : c'est une coutume très-ancienne en Asie, et qui avait passé autrefois en loi dans l'Égypte.

La loi de l'Asie et de l'Afrique, qui a toujours permis la pluralité des femmes, n'est pas une loi dont le peuple, toujours pauvre, puisse faire usage. Les riches ont toujours compté les femmes au nombre de leurs biens, et ils ont pris des eunuques pour les garder : c'est un usage immémorial, établi dans l'Inde comme dans toute l'Asie. Lorsque les Juifs voulurent avoir un roi, il y a plus de trois mille ans, Samuel, leur magistrat et leur prêtre, qui s'opposait à l'établissement de la royauté, remontra aux Juifs que ce roi leur imposerait des tributs pour avoir de quoi donner à ses eunuques. Il fallait que les hommes fussent dès longtemps bien pliés à l'esclavage, pour qu'une telle coutume ne parût point extraordinaire.

Lorsqu'on finissait ce chapitre, une nouvelle révolution a bouleversé l'Indoustan. Les princes tributaires, les vice-rois, ont tous secoué le joug. Les peuples de l'intérieur ont détrôné le souverain. L'Inde est devenue, comme la Perse, le théâtre des guerres civiles. Ces désastres font voir que le gouvernement était très-mauvais, et en même temps que ce prétendu despotisme n'existait pas. L'empereur n'était pas assez puissant pour se faire obéir d'un raïa.

Nos voyageurs ont cru que le pouvoir arbitraire résidait essentiellement dans la personne des Grands Mogols, parce qu'Aurengzeb avait tout asservi. Ils n'ont pas considéré que cette puissance, uniquement fondée sur le droit des armes, ne dure qu'autant qu'on est à la tête d'une armée, et que ce despotisme, qui détruit tout, se détruit enfin de lui-même. Il n'est pas une forme de gouvernement, mais une subversion de tout gouvernement; il admet le caprice pour toute règle ; il ne s'appuie point sur des lois qui assurent sa durée, et ce colosse tombe par terre dès qu'il n'a plus le bras levé, il se forme de ses débris plusieurs petites tyrannies, et l'État ne reprend une forme constante que quand les lois règnent.

CHAPITRE CXCV.

DE LA CHINE AU XVIIe SIÈCLE ET AU COMMENCEMENT DU XVIIIe.

Il vous est fort inutile, sans doute, de savoir que, dans la dynastie chinoise qui régnait après la dynastie des Tartares de Gengis-kan, l'empereur Quancum succéda à Kincum, et Kicum à Quancum. Il est bon que ces noms se trouvent dans les tables chronologiques; mais, vous attachant toujours aux événements et aux mœurs, vous franchissez tous ces espaces vides pour venir aux temps marqués par de grandes choses. Cette même mollesse qui a perdu la Perse et l'Inde fit à la Chine, dans le siècle passé, une révolution plus complète que celle de Gengis-kan et de ses petits-fils. L'empire chinois était, au commencement du XVIIe siècle, bien plus heureux que l'Inde, la Perse, et la Turquie. L'esprit humain ne peut certainement imaginer un gouvernement meilleur que celui où tout se décide par de grands tribunaux, subordonnés les uns aux autres, dont les membres ne sont reçus qu'après plusieurs examens sévères. Tout se règle à la Chine par ces tribunaux. Six cours souveraines sont à la tête de toutes les cours de l'empire. La première veille sur tous les mandarins des provinces; la seconde dirige les finances; la troisième a l'intendance des rites, des sciences, et des arts; la quatrième a l'intendance de la guerre; la cinquième préside aux juridictions chargées des affaires criminelles; la sixième a soin des ouvrages publics. Le résultat de toutes les affaires décidées à ces tribunaux est porté à un tribunal suprême. Sous ces tribunaux, il y en a quarante-quatre subalternes qui résident à Pékin. Chaque mandarin, dans sa province, dans sa ville, est assisté d'un tribunal. Il est impossible que, dans une telle administration, l'empereur exerce un pouvoir arbitraire. Les lois générales émanent de lui; mais, par la constitution du gouvernement, il ne peut rien faire sans avoir consulté des hommes élevés dans les lois, et élus par les suffrages. Que l'on se prosterne devant l'empereur comme devant un dieu, que le moindre manque de respect à sa personne soit puni selon la loi comme un sacrilége, cela ne prouve certainement pas un gouvernement despotique et arbitraire. Le gouvernement despotique serait celui où le prince pourrait, sans contrevenir à la loi, ôter à un citoyen les biens

ou la vie, sans forme et sans autre raison que sa volonté. Or s'il y eut jamais un État dans lequel la vie, l'honneur, et le bien des hommes, aient été protégés par les lois, c'est l'empire de la Chine. Plus il y a de grands corps dépositaires de ces lois, moins l'administration est arbitraire; et si quelquefois le souverain abuse de son pouvoir contre le petit nombre d'hommes qui s'expose à être connu de lui, il ne peut en abuser contre la multitude, qui lui est inconnue, et qui vit sous la protection des lois.

La culture des terres, poussée à un point de perfection dont on n'a pas encore approché en Europe, fait assez voir que le peuple n'était pas accablé de ces impôts qui gênent le cultivateur : le grand nombre d'hommes occupés de donner des plaisirs aux autres montre que les villes étaient florissantes autant que les campagnes étaient fertiles. Il n'y avait point de cité dans l'empire où les festins ne fussent accompagnés de spectacles. On n'allait point au théâtre, on faisait venir les théâtres dans sa maison ; l'art de la tragédie, de la comédie, était commun, sans être perfectionné : car les Chinois n'ont perfectionné aucun des arts de l'esprit ; mais ils jouissaient avec profusion de ce qu'ils connaissaient, et enfin ils étaient heureux autant que la nature humaine le comporte.

Ce bonheur fut suivi, vers l'an 1630, de la plus terrible catastrophe et de la désolation la plus générale. La famille des conquérants tartares, descendants de Gengis-kan, avait fait ce que tous les conquérants ont tâché de faire : elle avait affaibli la nation des vainqueurs, afin de ne pas craindre, sur le trône des vaincus, la même révolution qu'elle y avait faite. Cette dynastie des Iven ayant été enfin dépossédée par la dynastie Ming, les Tartares qui habitèrent au nord de la grande muraille ne furent plus regardés que comme des espèces de sauvages dont il n'y avait rien ni à espérer ni à craindre. Au-delà de la grande muraille est le royaume de Leaotong, incorporé par la famille de Gengis-kan à l'empire de la Chine, et devenu entièrement chinois. Au nord-est de Leaotong étaient quelques hordes de Tartares mantchoux, que le vice-roi de Leaotong traita durement. Ils firent des représentations hardies, telles qu'on nous dit que les Scythes en firent de tout temps depuis l'invasion de Cyrus : car le génie des peuples est toujours le même, jusqu'à ce qu'une longue oppression les fasse dégénérer. Le gouverneur, pour toute réponse, fit brûler leurs cabanes, enleva leurs troupeaux, et voulut transplanter les habitants. (1622) Alors ces Tartares, qui étaient libres, se choisirent un chef pour faire la guerre. Ce chef, nommé Taïtsou, se

fit bientôt roi : il battit les Chinois, entra victorieux dans le Leao-tong, et prit d'assaut la capitale.

Cette guerre se fit comme toutes celles des temps les plus reculés. Les armes à feu étaient inconnues dans cette partie du monde. Les anciennes armes, comme la flèche, la lance, la massue, le cimeterre, étaient en usage; on se servait peu de boucliers et de casques, encore moins de brassards et de bottines de métal. Les fortifications consistaient en un fossé, un mur, des tours ; on sapait le mur, ou on montait à l'escalade. La seule force du corps devait donner la victoire ; et les Tartares, accoutumés à dormir en plein champ, devaient avoir l'avantage sur un peuple élevé dans une vie moins dure.

Taïtsou, ce premier chef des hordes tartares, étant mort en 1626, dans le commencement de ses conquêtes, son fils, Taïtsong, prit tout d'un coup le titre d'empereur des Tartares, et s'égala à l'empereur de la Chine[1]. On dit qu'il savait lire et écrire, et il paraît qu'il reconnaissait un seul Dieu, comme les lettrés chinois; il l'appelait Tien, comme eux. Il s'exprime ainsi dans une de ses lettres circulaires aux magistrats des provinces chinoises : « Le Tien élève qui lui plaît ; il m'a peut-être choisi pour devenir votre maître. » En effet, depuis l'année 1628, le Tien lui fit remporter victoire sur victoire. C'était un homme très-habile ; il policait son peuple féroce pour le rendre obéissant, et établissait des lois au milieu de la guerre. Il était toujours à la tête de ses troupes, et l'empereur de la Chine, dont le nom est devenu obscur, et qui s'appelait Hoaitsong, restait dans son palais avec ses femmes et ses eunuques : aussi fut-il le dernier empereur du sang chinois. Il n'avait pas su empêcher que Taïtsong et ses Tartares lui prissent ses provinces du nord ; il n'empêcha pas davantage qu'un mandarin rebelle, nommé Li-tsé-tching, lui prît celles du midi. Tandis que les Tartares ravageaient l'orient et le septentrion de la Chine, ce Li-tsé-tching s'emparait de presque tout le reste. On prétend qu'il avait six cent mille hommes de cavalerie et quatre cent mille d'infanterie. Il vint avec l'élite de ses troupes aux portes de Pékin, et l'empereur ne sortit jamais de son palais ; il ignorait une partie de ce qui se passait. Li-tsé-tching le rebelle (on l'appelle ainsi parce qu'il ne réussit pas) renvoya à l'empereur deux de ses principaux eunuques faits prisonniers, avec une lettre fort courte, par laquelle il l'exhortait à abdiquer l'empire.

1. D'après les tables chinoises le commencement de la dynastie Tai-Thsing date de 1616. (G. A.)

C'est ici qu'on voit bien ce que c'est que l'orgueil asiatique, et combien il s'accorde avec la mollesse. L'empereur ordonna qu'on coupât la tête aux deux eunuques, pour lui avoir apporté une lettre dans laquelle on lui manquait de respect. On eut beaucoup de peine à lui faire entendre que les têtes des princes du sang, et d'une foule de mandarins que Li-tsé-tching avait entre ses mains, répondraient de celles de ses deux eunuques.

Pendant que l'empereur délibérait sur la réponse, Li-tsé-tching était déjà entré dans Pékin. L'impératrice eut le temps de faire sauver quelques-uns de ses enfants mâles; après quoi elle s'enferma dans sa chambre, et se pendit. L'empereur y accourut; et, ayant fort approuvé cet exemple de fidélité, il exhorta quarante autres femmes qu'il avait à l'imiter. Le P. de Mailla, jésuite, qui a écrit cette histoire dans Pékin même, au siècle passé, prétend que toutes ces femmes obéirent sans réplique; mais il se peut qu'il y en eût quelques-unes qu'il fallut aider. L'empereur, qu'il nous dépeint comme un très-bon prince, aperçut, après cette exécution, sa fille unique, âgée de quinze ans, que l'impératrice n'avait pas jugé à propos d'exposer à sortir du palais; il l'exhorta à se pendre comme sa mère et ses belles-mères; mais la princesse n'en voulant rien faire, ce bon prince, ainsi que le dit Mailla, lui donna un grand coup de sabre, et la laissa pour morte. On s'attend qu'un tel père, un tel époux se tuera sur le corps de ses femmes et de sa fille; mais il alla dans un pavillon hors de la ville pour attendre des nouvelles; et enfin, ayant appris que tout était désespéré, et que Li-tsé-tching était dans son palais, il s'étrangla, et mit fin à un empire et à une vie qu'il n'avait pas osé défendre. Cet étrange événement arriva l'année 1641. C'est sous ce dernier empereur de la race chinoise que les jésuites avaient enfin pénétré dans la cour de Pékin. Le P. Adam Schall, natif de Cologne, avait tellement réussi auprès de cet empereur par ses connaissances en physique et en mathématiques, qu'il était devenu mandarin. C'était lui qui, le premier, avait fondu du canon de bronze à la Chine; mais le peu qu'il y en avait à Pékin, et qu'on ne savait pas employer, ne sauva pas l'empire. Le mandarin Schall quitta Pékin avant la révolution.

Après la mort de l'empereur, les Tartares et les rebelles se disputèrent la Chine. Les Tartares étaient unis et aguerris; les Chinois étaient divisés et indisciplinés. Il fallut petit à petit céder tout aux Tartares. Leur nation avait pris un caractère de supériorité qui ne dépendait pas de la conduite de leur chef. Il en était

comme des Arabes de Mahomet, qui furent pendant plus de trois cents ans si redoutables par eux-mêmes.

La mort de l'empereur Taïtsong, que les Tartares perdirent en ce temps-là, ne les empêcha pas de poursuivre leurs conquêtes. Ils élurent un de ses neveux encore enfant; c'est Chun-tchi, père du célèbre Kanghi[1], sous lequel la religion chrétienne a fait des progrès à la Chine. Ces peuples, qui avaient d'abord pris les armes pour défendre leur liberté, ne connaissaient pas le droit héréditaire. Nous voyons que tous les peuples ont commencé par élire des chefs pour la guerre; ensuite ces chefs sont devenus absolus, excepté chez quelques nations d'Europe. Le droit héréditaire s'établit et devient sacré avec le temps.

Une minorité ruine presque toujours des conquérants, et ce fut pendant cette minorité de Chun-tchi que les Tartares achevèrent de subjuguer la Chine. L'usurpateur Li-tsé-tching fut tué par un autre usurpateur chinois qui prétendait venger le dernier empereur. On reconnut dans plusieurs provinces des enfants vrais ou faux du dernier prince détrôné et étranglé, comme on avait produit des Demetri en Russie. Des mandarins chinois tâchèrent d'usurper des provinces, et les grands usurpateurs tartares vinrent enfin à bout de tous les petits. Il y eut un général chinois qui arrêta quelque temps leurs progrès, parce qu'il avait quelques canons, soit qu'il les eût des Portugais de Macao, soit que le jésuite Schall les eût fait fondre. Il est très-remarquable que les Tartares, dépourvus d'artillerie, l'emportèrent à la fin sur ceux qui en avaient: c'était le contraire de ce qui était arrivé dans le nouveau monde, et une preuve de la supériorité des peuples du Nord sur ceux du Midi.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que les Tartares conquirent pied à pied tout ce vaste empire de la Chine sous deux minorités; car leur jeune empereur Chun-tchi étant mort, en 1661, à l'âge de vingt-quatre ans, avant que leur domination fût entièrement affermie, ils élurent son fils, Kang-ki, au même âge de huit ans auquel ils avaient élu son père, et ce Kang-ki a rétabli l'empire de la Chine, ayant été assez sage et assez heureux pour se faire également obéir des Chinois et des Tartares. Les missionnaires qu'il fit mandarins l'ont loué comme un prince parfait. Quelques voyageurs, et surtout Le Gentil, qui n'ont point été mandarins, disent qu'il était d'une avarice sordide, et plein de caprices; mais ces détails personnels n'entrent point dans

1. On lit *Cam-hi*, tome XI, page 55.

cette peinture générale du monde ; il suffit que l'empire ait été heureux sous ce prince ; c'est par là qu'il faut regarder et juger les rois.

Pendant le cours de cette révolution, qui dura plus de trente ans, une des plus grandes mortifications que les Chinois éprouvèrent fut que leurs vainqueurs les obligeaient à se couper les cheveux à la manière tartare. Il y en eut qui aimèrent mieux mourir que de renoncer à leur chevelure. Nous avons vu les Moscovites exciter quelques séditions quand le czar Pierre Ier les a obligés à se couper leur barbe, tant la coutume a de force sur le vulgaire.

Le temps n'a pas encore confondu la nation conquérante avec le peuple vaincu, comme il est arrivé dans nos Gaules, dans l'Angleterre, et ailleurs. Mais les Tartares ayant adopté les lois, les usages, et la religion des Chinois, les deux nations n'en composeront bientôt qu'une seule.

Sous le règne de ce Kang-ki les missionnaires d'Europe jouirent d'une grande considération ; plusieurs furent logés dans le palais impérial ; ils bâtirent des églises ; ils eurent des maisons opulentes. Ils avaient réussi en Amérique en enseignant à des sauvages les arts nécessaires ; ils réussirent à la Chine en enseignant les arts les plus relevés à une nation spirituelle. Mais bientôt la jalousie corrompit les fruits de leur sagesse ; et cet esprit d'inquiétude et de contention, attaché en Europe aux connaissances et aux talents, renversa les plus grands desseins.

On fut étonné à la Chine de voir des sages qui n'étaient pas d'accord sur ce qu'ils venaient enseigner, qui se persécutaient et s'anathématisaient réciproquement, qui s'intentaient des procès criminels à Rome[1], et qui faisaient décider dans des congrégations de cardinaux si l'empereur de la Chine entendait aussi bien sa langue que des missionnaires venus d'Italie et de France.

Ces querelles allèrent si loin que l'on craignit, dans la Chine, ou qu'on feignit de craindre les mêmes troubles qu'on avait essuyés au Japon[2]. Le successeur de Kang-ki défendit l'exercice de la religion chrétienne, tandis qu'on permettait la musulmane et les différentes sortes de bonzes. Mais cette même cour, sentant le besoin des mathématiques autant que le prétendu danger d'une religion nouvelle, conserva les mathématiciens, en leur imposant

1. Voyez le chapitre XXXIX des *Disputes sur les cérémonies chinoises, etc.*, à la fin du *Siècle de Louis XIV.* (*Note de Voltaire.*)

2. Voyez le chapitre suivant concernant le Japon. (*Id.*)

silence sur le reste, et en chassant les missionnaires. Cet empereur, nommé Yongtching, leur dit ces propres paroles, qu'ils ont eu la bonne foi de rapporter dans leurs lettres intitulées *curieuses et édifiantes :*

« Que diriez-vous si j'envoyais une troupe de bonzes et de lamas dans votre pays? comment les recevriez-vous? Si vous avez su tromper mon père, n'espérez pas me tromper de même. Vous voulez que les Chinois embrassent votre loi. Votre culte n'en tolère point d'autre, je le sais : en ce cas que deviendrons-nous? les sujets de vos princes. Les disciples que vous faites ne connaissent que vous. Dans un temps de troubles ils n'écouteraient d'autre voix que la vôtre. Je sais bien qu'à présent il n'y a rien à craindre ; mais quand les vaisseaux viendront par milliers, il pourrait y avoir du désordre. »

Les mêmes jésuites qui rendent compte de ces paroles avouent avec tous les autres que cet empereur était un des plus sages et des plus généreux princes qui aient jamais régné; toujours occupé du soin de soulager les pauvres et de les faire travailler, exact observateur des lois, réprimant l'ambition et le manége des bonzes, entretenant la paix et l'abondance, encourageant tous les arts utiles, et surtout la culture des terres. De son temps les édifices publics, les grands chemins, les canaux qui joignent tous les fleuves de ce grand empire, furent entretenus avec une magnificence et une économie qui n'a rien d'égal que chez les Romains.

Ce qui mérite bien notre attention, c'est le tremblement de terre que la Chine essuya en 1699, sous l'empereur Kang-hi. Ce phénomène fut plus funeste que celui qui de nos jours a détruit Lima et Lisbonne ; il fit périr, dit-on, environ quatre cent mille hommes. Ces secousses ont dû être fréquentes dans notre globe : la quantité de volcans qui vomissent la fumée et la flamme font penser que la première écorce de la terre porte sur des gouffres, et qu'elle est remplie de matière inflammable. Il est vraisemblable que notre habitation a éprouvé autant de révolutions en physique que la rapacité et l'ambition en ont causé parmi les peuples.

CHAPITRE CXCVI.

DU JAPON AU XVIIe SIÈCLE, ET DE L'EXTINCTION DE LA RELIGION CHRÉTIENNE EN CE PAYS.

Dans la foule des révolutions que nous avons vues d'un bout de l'univers à l'autre, il paraît un enchaînement fatal des causes qui entraînent les hommes, comme les vents poussent les sables et les flots. Ce qui s'est passé au Japon en est une nouvelle preuve. Un prince portugais, sans puissance, sans richesses, imagine, au XVe siècle, d'envoyer quelques vaisseaux sur les côtes d'Afrique. Bientôt après les Portugais découvrent l'empire du Japon. L'Espagne, devenue pour un temps souveraine du Portugal, fait au Japon un commerce immense. La religion chrétienne y est portée à la faveur de ce commerce, et, à la faveur de cette tolérance de toutes les sectes admises si généralement dans l'Asie, elle s'y introduit, elle s'y établit. Trois princes japonais chrétiens viennent à Rome baiser les pieds du pape Grégoire XIII. Le christianisme allait devenir au Japon la religion dominante, et bientôt l'unique, lorsque sa puissance même servit à le détruire. Nous avons déjà remarqué[1] que les missionnaires y avaient beaucoup d'ennemis; mais aussi ils s'y étaient fait un parti très-puissant. Les bonzes craignirent pour leurs anciennes possessions, et l'empereur enfin craignit pour l'État. Les Espagnols s'étaient rendus maîtres des Philippines, voisines du Japon : on savait ce qu'ils avaient fait en Amérique; il n'est pas étonnant que les Japonais fussent alarmés.

L'empereur du Japon, dès l'an 1586, proscrivit la religion chrétienne; l'exercice en fut défendn aux Japonais sous peine de mort : mais comme on permettait toujours le commerce aux Portugais et aux Espagnols, leurs missionnaires faisaient dans le peuple autant de prosélytes qu'on en condamnait aux supplices. Le gouvernement défendit aux marchands étrangers d'introduire des prêtres chrétiens dans le pays; malgré cette défense, le gouverneur des îles Philippines envoya des cordeliers en ambassade à l'empereur japonais. Ces ambassadeurs commencèrent par faire construire une chapelle publique dans la ville capitale, nommée

1. Chapitre CXLII.

Méaco ; ils furent chassés, et la persécution redoubla. Il y eut longtemps des alternatives de cruauté et d'indulgence. Il est évident que la raison d'État fut la seule cause des persécutions, et qu'on ne se déclara contre la religion chrétienne que par la crainte de la voir servir d'instrument aux entreprises des Espagnols ; car jamais on ne persécuta au Japon la religion de Confucius, quoique apportée par un peuple dont les Japonais sont jaloux, et auquel ils ont souvent fait la guerre.

Le savant et judicieux observateur Kempfer, qui a si longtemps été sur les lieux, nous dit que, l'an 1674, on fit le dénombrement des habitants de Méaco. Il y avait douze religions dans cette capitale, qui vivaient toutes en paix ; et ces douze sectes composaient plus de quatre cent mille habitants, sans compter la cour nombreuse du daïri, souverain pontife. Il paraît que si les Portugais et les Espagnols s'étaient contentés de la liberté de conscience, ils auraient été aussi paisibles dans le Japon que ces douze religions. Ils y faisaient encore en 1636 le commerce le plus avantageux ; Kempfer dit qu'ils en rapportèrent à Macao deux mille trois cent cinquante caisses d'argent.

Les Hollandais, qui trafiquaient au Japon depuis 1600, étaient jaloux du commerce des Espagnols. Ils prirent en 1637, vers le cap de Bonne-Espérance, un vaisseau espagnol qui faisait voile du Japon à Lisbonne : ils y trouvèrent des lettres d'un officier portugais, nommé Moro, espèce de consul de la nation : ces lettres renfermaient le plan d'une conspiration des chrétiens du Japon contre l'empereur ; on spécifiait le nombre des vaisseaux et des soldats qu'on attendait de l'Europe et des établissements d'Asie, pour faire réussir le projet. Les lettres furent envoyées à la cour du Japon : Moro reconnut son crime, et fut brûlé publiquement.

Alors le gouvernement aima mieux renoncer à tout commerce avec les étrangers que se voir exposé à de telles entreprises. L'empereur Jemitz, dans une assemblée de tous les grands, porta ce fameux édit, que désormais aucun Japonais ne pourrait sortir du pays, sous peine de mort ; qu'aucun étranger ne serait reçu dans l'empire ; que tous les Espagnols ou Portugais seraient renvoyés, que tous les chrétiens du pays seraient mis en prison, et qu'on donnerait environ mille écus à quiconque découvrirait un prêtre chrétien. Ce parti extrême de se séparer tout d'un coup du reste du monde, et de renoncer à tous les avantages du commerce, ne permet pas de douter que la conspiration n'ait été véritable ; mais ce qui rend la preuve complète, c'est qu'en effet les chrétiens du pays, avec quelques Portugais à leur tête, s'assemblèrent en armes

au nombre de plus de trente mille. Ils furent battus en 1638, et se retirèrent dans une forteresse sur le bord de la mer, dans le voisinage du port de Nangazaki.

Cependant toutes les nations étrangères étaient alors chassées du Japon ; les Chinois mêmes étaient compris dans cette loi générale, parce que quelques missionnaires d'Europe s'étaient vantés au Japon d'être sur le point de convertir la Chine au christianisme. Les Hollandais eux-mêmes, qui avaient découvert la conspiration, étaient chassés comme les autres : on avait déjà démoli le comptoir qu'ils avaient à Firando ; leurs vaisseaux étaient déjà partis : il en restait un, que le gouvernement somma de tirer son canon contre la forteresse où les chrétiens étaient réfugiés. Le capitaine hollandais Kokbeker rendit ce funeste service : les chrétiens furent bientôt forcés, et périrent dans d'affreux supplices. Encore une fois, quand on se représente un capitaine portugais, nommé Moro, et un capitaine hollandais, nommé Kokbeker, suscitant dans le Japon de si étranges événements, on reste convaincu de l'esprit remuant des Européans, et de cette fatalité qui dispose des nations.

Le service odieux qu'avaient rendu les Hollandais au Japon ne leur attira pas la grâce qu'ils espéraient d'y commercer et de s'y établir librement ; mais ils obtinrent la permission d'aborder dans une petite île nommée Désima, près du port de Nangazaki : c'est là qu'il leur est permis d'apporter une quantité déterminée de marchandises.

Il fallut d'abord marcher sur la croix[1], renoncer à toutes les marques du christianisme, et jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais, pour obtenir d'être reçus dans cette petite île, qui leur sert de prison : dès qu'ils y arrivent on s'empare de leurs vaisseaux et de leurs marchandises, auxquelles on met le prix. Ils viennent chaque année subir cette prison pour gagner de l'argent : ceux qui sont rois à Batavia et dans les Moluques se laissent ainsi traiter en esclaves : on les conduit, il est vrai, de la petite île où ils sont retenus jusqu'à la cour de l'empereur ; et ils sont partout reçus avec civilité et avec honneur, mais gardés à vue et observés ; leurs conducteurs et leurs gardes font un serment par écrit, signé de leur sang, qu'ils observeront toutes les démarches des Hollandais, et qu'ils en rendront un compte fidèle.

1. Voyez une note du chapitre premier des *Fragments sur l'Inde*, dans les *Mélanges*, année 1773.

On a imprimé dans plusieurs livres qu'ils abjuraient le christianisme au Japon : cette opinion a sa source dans l'aventure d'un Hollandais qui, s'étant échappé et vivant parmi les naturels du pays, fut bientôt reconnu ; il dit, pour sauver sa vie, qu'il n'était pas chrétien, mais Hollandais. Le gouvernement japonais a défendu depuis ce temps qu'on bâtît des vaisseaux qui pussent aller en haute mer. Ils ne veulent avoir que de longues barques à voiles et à rames pour le commerce de leurs îles. La fréquentation des étrangers est devenue chez eux le plus grand des crimes ; il semble qu'ils les craignent encore après le danger qu'ils ont couru. Cette terreur ne s'accorde ni avec le courage de la nation, ni avec la grandeur de l'empire ; mais l'horreur du passé a plus agi en eux que la crainte de l'avenir. Toute la conduite des Japonais a été celle d'un peuple généreux, facile, fier, et extrême dans ses résolutions : ils reçurent d'abord les étrangers avec cordialité ; et quand ils se sont crus outragés et trahis par eux, ils ont rompu avec eux sans retour.

Lorsque le ministre Colbert, d'éternelle mémoire, établit le premier une compagnie des Indes en France, il voulut essayer d'introduire le commerce des Français au Japon, comptant se servir des seuls protestants, qui pouvaient jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais ; mais les Hollandais s'opposèrent à ce dessein, et les Japonais, contents de recevoir tous les ans chez eux une nation qu'ils font prisonnière, ne voulurent pas en recevoir deux.

Je ne parlerai point ici du royaume de Siam, qu'on nous représentait beaucoup plus vaste et plus opulent qu'il n'est ; on verra dans le *Siècle de Louis XIV* (chapitre XIV) le peu qu'il est nécessaire d'en savoir. La Corée, la Cochinchine, le Tunquin, le Laos, Ava, Pégu, sont des pays dont on a peu de connaissance ; et dans ce prodigieux nombre d'îles répandues aux extrémités de l'Asie, il n'y a guère que celle de Java, où les Hollandais ont établi le centre de leur domination et de leur commerce, qui puisse entrer dans le plan de cette histoire générale. Il en est ainsi de tous les peuples qui occupent le milieu de l'Afrique, et d'une infinité de peuplades dans le nouveau monde. Je remarquerai seulement qu'avant le XVIe siècle plus de la moitié du globe ignorait l'usage du pain et du vin ; une grande partie de l'Amérique et de l'Afrique orientale l'ignore encore, et il faut y porter ces nourritures pour y célébrer les mystères de notre religion.

Les anthropophages sont beaucoup plus rares qu'on ne le dit,

et depuis cinquante ans aucun de nos voyageurs n'en a vu [1]. Il y a beaucoup d'espèces d'hommes manifestement différentes les unes des autres. Plusieurs nations vivent encore dans l'état de la pure nature ; et, tandis que nous faisons le tour du monde pour découvrir si leurs terres n'ont rien qui puisse assouvir notre cupidité, ces peuples ne s'informent pas s'il existe d'autres hommes qu'eux, et passent leurs jours dans une heureuse indolence qui serait un malheur pour nous.

Il reste beaucoup à découvrir pour notre vaine curiosité ; mais si l'on s'en tient à l'utile, on n'a que trop découvert.

CHAPITRE CXCVII.

RÉSUMÉ DE TOUTE CETTE HISTOIRE JUSQU'AU TEMPS OU COMMENCE LE BEAU SIÈCLE DE LOUIS XIV.

J'ai parcouru ce vaste théâtre des révolutions depuis Charlemagne, et même en remontant souvent beaucoup plus haut, jusqu'au temps de Louis XIV. Quel sera le fruit de ce travail? quel profit tirera-t-on de l'histoire? On y a vu les faits et les mœurs ; voyons quel avantage nous produira la connaissance des uns et des autres.

Un lecteur sage s'apercevra aisément qu'il ne doit croire que les grands événements qui ont quelque vraisemblance, et regarder en pitié toutes les fables dont le fanatisme, l'esprit romanesque, et la crédulité, ont chargé dans tous les temps la scène du monde.

1. Depuis le temps où M. de Voltaire a écrit cette histoire, les voyageurs ont trouvé des anthropophages dans plusieurs îles de la mer du Sud. Il paraît résulter de leurs observations que cet usage s'abolit peu à peu chez ces peuples, à mesure que le temps amène quelques progrès dans leur civilisation. Les peuples qui mangent quelques-uns de leurs ennemis dans une espèce de fête barbare sont encore en assez grand nombre; mais il est très-rare d'en trouver qui tuent leurs ennemis pour les manger. Ce sont deux degrés de barbarie bien distincts, dont le premier a précédé l'autre, qui paraît n'être qu'un reste de l'ancien usage. Au reste, on n'a trouvé chez aucun de ces peuples l'usage de faire brûler vivants les hommes qui ne sont pas de l'avis des autres, ni celui de faire mourir les prisonniers dans les supplices : ces coutumes paraissent appartenir exclusivement aux théologiens de l'Europe et aux sauvages de l'Amérique septentrionale. (K.)

Constantin triomphe de l'empereur Maxence ; mais certainement un *Labarum* ne lui apparut point dans les nuées, en Picardie, avec une inscription grecque.

Clovis, souillé d'assassinats, se fait chrétien, et commet des assassinats nouveaux ; mais ni une colombe ne lui apporte une ampoule pour son baptême, ni un ange ne descend du ciel pour lui donner un étendard.

Un moine de Clervaux peut prêcher une croisade[1] ; mais il faut être imbécile pour écrire que Dieu fit des miracles par la main de ce moine, afin d'assurer le succès de cette croisade, qui fut aussi malheureuse que follement entreprise et mal conduite.

Le roi Louis VIII peut mourir de phthisie ; mais il n'y a qu'un fanatique ignorant qui puisse dire que les embrassements d'une jeune fille l'auraient guéri, et qu'il mourut martyr de sa chasteté [2].

Chez toutes les nations l'histoire est défigurée par la fable, jusqu'à ce qu'enfin la philosophie vienne éclairer les hommes ; et lorsque enfin la philosophie arrive au milieu de ces ténèbres, elle trouve les esprits si aveuglés par des siècles d'erreurs qu'elle peut à peine les détromper ; elle trouve des cérémonies, des faits, des monuments, établis pour constater des mensonges.

Comment, par exemple, un philosophe aurait-il pu persuader à la populace, dans le temple de Jupiter Stator, que Jupiter n'était point descendu du ciel pour arrêter la fuite des Romains? Quel philosophe eût pu nier, dans le temple de Castor et de Pollux, que ces deux jumeaux avaient combattu à la tête des troupes? ne lui aurait-on pas montré l'empreinte des pieds de ces dieux conservée sur le marbre? Les prêtres de Jupiter et de Pollux n'auraient-ils pas dit à ce philosophe : Criminel incrédule, vous êtes obligé d'avouer, en voyant la colonne *rostrale*, que nous avons gagné une bataille navale dont cette colonne est le monument : avouez donc que les dieux sont descendus sur terre pour nous défendre, et ne blasphémez point nos miracles en présence des monuments qui les attestent. C'est ainsi que raisonnent dans tous les temps la fourberie et l'imbécillité.

Une princesse idiote bâtit une chapelle aux onze mille vierges; le desservant de la chapelle ne doute pas que les onze mille vierges n'aient existé, et il fait lapider le sage qui en doute.

Les monuments ne prouvent les faits que quand ces faits vrai-

1. Saint Bernard. Voyez chapitre LV.
2. Voyez chapitre LVI.

semblables nous sont transmis par des contemporains éclairés[1].

Les chroniques du temps de Philippe-Auguste et l'abbaye de la Victoire sont des preuves de la bataille de Bovines ; mais quand vous verrez à Rome le groupe du Laocoon, croirez-vous pour cela la fable du cheval de Troie? et quand vous verrez les hideuses statues d'un saint Denis sur le chemin de Paris, ces monuments de barbarie vous prouveront-ils que saint Denis, ayant eu le cou coupé, marcha une lieue entière portant sa tête entre ses bras, et la baisant de temps en temps?

La plupart des monuments, quand ils sont érigés longtemps après l'action, ne prouvent que des erreurs consacrées ; il faut même quelquefois se défier des médailles frappées dans le temps d'un événement. Nous avons vu les Anglais, trompés par une fausse nouvelle, graver sur l'exergue d'une médaille : *A l'amiral Vernon, vainqueur de Carthagène;* et à peine cette médaille fut-elle frappée qu'on apprit que l'amiral Vernon avait levé le siége. Si une nation dans laquelle il y a tant de philosophes a pu hasarder de tromper ainsi la postérité, que devons-nous penser des peuples et des temples abandonnés à la grossière ignorance ?

Croyons les événements attestés par les registres publics, par le consentement des auteurs contemporains, vivant dans une capitale, éclairés les uns par les autres, et écrivant sous les yeux des principaux de la nation. Mais pour tous ces petits faits obscurs et romanesques, écrits par des hommes obscurs dans le fond de quelque province ignorante et barbare ; pour ces contes chargés de circonstances absurdes ; pour ces prodiges qui déshonorent l'histoire au lieu de l'embellir, renvoyons-les à Voragine[2], au jésuite Caussin, à Maimbourg, et à leurs semblables.

Il est aisé de remarquer combien les mœurs ont changé dans presque toute la terre depuis les inondations des barbares jusqu'à nos jours. Les arts, qui adoucissent les esprits en les éclairant, commencèrent un peu à renaître dès le XIIe siècle ; mais les plus lâches et les plus absurdes superstitions, étouffant ce germe, abrutissaient presque tous les esprits ; et ces superstitions, se

1. Voltaire redit cela dans le *Dictionnaire philosophique,* section III du mot HISTOIRE. (B.)

2. Voragine est l'auteur de la *Légende dorée. (Note de Voltaire.)* — L'ouvrage de Jacques de Voragine est intitulé *Legenda sanctorum, sive Historia longobardica.* La première édition avec date est de 1475. « Le succès qu'il obtint lui fit, dit Ginguené, donner le nom de *Legenda aurea,* que nous traduisons en français par *Légende dorée;* mais nous en rabaissons le prix par cette traduction infidèle; nous mettons la couleur au lieu de la matière; il faudrait dire *Légende d'or.* » (B.)

répandant chez tous les peuples de l'Europe ignorants et féroces, mêlaient partout le ridicule à la barbarie.

Les Arabes polirent l'Asie, l'Afrique, et une partie de l'Espagne, jusqu'au temps où ils furent subjugués par les Turcs, et enfin chassés par les Espagnols; alors l'ignorance couvrit toutes ces belles parties de la terre ; des mœurs dures et sombres rendirent le genre humain farouche de Bagdad jusqu'à Rome.

Les papes ne furent élus, pendant plusieurs siècles, que les armes à la main ; et les peuples, les princes même, étaient si imbéciles, qu'un anti-pape reconnu par eux était dès ce moment vicaire de Dieu, et un homme infaillible. Cet homme infaillible était-il déposé, on révérait le caractère de la Divinité dans son successeur ; et ces dieux sur terre, tantôt assassins, tantôt assassinés, empoisonneurs et empoisonnés tour à tour, enrichissant leurs bâtards, et donnant des décrets contre la fornication, anathématisant les tournois, et faisant la guerre, excommuniant, déposant les rois, et vendant la rémission des péchés aux peuples, étaient à la fois le scandale, l'horreur, et la divinité de l'Europe catholique.

Vous avez vu[1], aux XIIe et XIIIe siècles, les moines devenir princes, ainsi que les évêques ; ces évêques et ces moines, partout à la tête du gouvernement féodal. Ils établirent des coutumes ridicules, aussi grossières que leurs mœurs : le droit exclusif d'entrer dans une église avec un faucon sur le poing, le droit de faire battre les eaux des étangs par les cultivateurs pour empêcher les grenouilles d'interrompre le baron, le moine, ou le prélat; le droit de passer la première nuit avec les nouvelles mariées dans leurs domaines ; le droit de rançonner les marchands forains, car alors il n'y avait point d'autres marchands.

Vous avez vu parmi ces barbaries ridicules les barbaries sanglantes des guerres de religion.

La querelle des pontifes avec les empereurs et les rois, commencée dès le temps de Louis le Faible, n'a cessé entièrement en Allemagne qu'après Charles-Quint ; en Angleterre, que par la constance d'Élisabeth ; en France, que par la soumission forcée de Henri IV à l'Église romaine.

Une autre source qui a fait couler tant de sang a été la fureur dogmatique ; elle a bouleversé plus d'un État, depuis les massacres des Albigeois au XIIIe siècle, jusqu'à la petite guerre des Cévennes au commencement du XVIIIe. Le sang a coulé dans les campagnes

1. Chapitre XXXIII.

et sur les échafauds, pour des arguments de théologie, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, pendant cinq cents années, presque sans interruption ; et ce fléau n'a duré si longtemps que parce qu'on a toujours négligé la morale pour le dogme.

Il faut donc, encore une fois, avouer qu'en général toute cette histoire est un ramas de crimes, de folies, et de malheurs, parmi lesquels nous avons vu quelques vertus, quelques temps heureux, comme on découvre des habitations répandues çà et là dans des déserts sauvages.

L'homme peut-être qui, dans les temps grossiers qu'on nomme du moyen âge, mérita le plus du genre humain, fut le pape Alexandre III. Ce fut lui qui, dans un concile, au XIIe siècle, abolit autant qu'il le put la servitude. C'est ce même pape qui triompha dans Venise, par sa sagesse, de la violence de l'empereur Frédéric Barberousse, et qui força Henri II, roi d'Angleterre, de demander pardon à Dieu et aux hommes du meurtre de Thomas Becket. Il ressuscita les droits des peuples, et réprima le crime dans les rois. Nous avons remarqué[1] qu'avant ce temps toute l'Europe, excepté un petit nombre de villes, était partagée entre deux sortes d'hommes, les seigneurs des terres, soit séculiers, soit ecclésiastiques, et les esclaves. Les hommes de loi qui assistaient les chevaliers, les baillis, les maîtres d'hôtel des fiefs dans leurs jugements, n'étaient réellement que des serfs d'origine. Si les hommes sont rentrés dans leurs droits, c'est principalement au pape Alexandre III qu'ils en sont redevables ; c'est à lui que tant de villes doivent leur splendeur : cependant nous avons vu que cette liberté ne s'est pas étendue partout. Elle n'a jamais pénétré en Pologne : le cultivateur y est encore serf, attaché à la glèbe, ainsi qu'en Bohême, en Souabe, et dans plusieurs autres pays de l'Allemagne ; on voit même encore en France, dans quelques provinces éloignées de la capitale, des restes de cet esclavage. Il y a quelques chapitres, quelques moines, à qui les biens des paysans appartiennent[2].

Il n'y a chez les Asiatiques qu'une servitude domestique, et chez les chrétiens qu'une servitude civile. Le paysan polonais est serf dans la terre, et non esclave dans la maison de son seigneur. Nous n'achetons des esclaves domestiques que chez les nègres. On nous reproche ce commerce : un peuple qui trafique de ses enfants est encore plus condamnable que l'acheteur; ce négoce

1. Chapitre LXXXIII.
2. Voyez la note sur le chapitre LXXXIII.

démontre notre supériorité ; celui qui se donne un maître était né pour en avoir[1].

Plusieurs princes, en délivrant les sujets des seigneurs, ont voulu réduire en une espèce de servitude les seigneurs mêmes ; et c'est ce qui a causé tant de guerres civiles.

On croirait, sur la foi de quelques dissertateurs qui accommodent tout à leurs idées, que les républiques furent plus vertueuses, plus heureuses que les monarchies ; mais, sans compter les guerres opiniâtres que se firent si longtemps les Vénitiens et les Génois à qui vendrait ses marchandises chez les mahométans, quels troubles Venise, Gênes, Florence, Pise, n'éprouvèrent-elles pas? combien de fois Gênes, Florence, et Pise, ont-elles changé de maîtres? Si Venise n'en a jamais eu, elle ne doit cet avantage qu'à ses profonds marais appelés *lagunes*.

On peut demander comment, au milieu de tant de secousses, de guerres intestines, de conspirations, de crimes, et de folies, il y a eu tant d'hommes qui aient cultivé les arts utiles et les arts agréables en Italie, et ensuite dans les autres États chrétiens. C'est ce que nous ne voyons point sous la domination des Turcs.

Il faut que notre partie de l'Europe ait eu dans ses mœurs et dans son génie un caractère qui ne se trouve ni dans la Thrace, où les Turcs ont établi le siége de leur empire, ni dans la Tartarie, dont ils sortirent autrefois. Trois choses influent sans cesse sur l'esprit des hommes : le climat, le gouvernement, et la religion ; c'est la seule manière d'expliquer l'énigme de ce monde.

On a pu remarquer, dans le cours de tant de révolutions, qu'il s'est formé des peuples presque sauvages, tant en Europe qu'en Asie, dans les contrées autrefois les plus policées. Telle île de l'Archipel qui florissait autrefois est réduite aujourd'hui au sort des bourgades de l'Amérique. Les pays où étaient les villes d'Artaxartes, de Tigranocertes, de Colchos, ne valent pas à beaucoup près nos colonies. Il y a dans quelques îles, dans quelques forêts,

1. Cette expression doit s'entendre dans le même sens qu'Aristote disait qu'il y a des esclaves par nature. Mais celui qui profite de la faiblesse ou de la lâcheté d'un autre homme pour le réduire en servitude n'en est pas moins coupable. Si l'on peut dire que certains hommes méritent d'être esclaves, c'est comme l'on dit quelquefois qu'un avare mérite d'être volé.

Certainement le roitelet nègre qui vend ses sujets, celui qui fait la guerre pour avoir des prisonniers à vendre, le père qui vend ses enfants, commettent un crime exécrable ; mais ces crimes sont l'ouvrage des Européans, qui ont inspiré aux noirs le désir de les commettre, et qui les payent pour les avoir commis. Les Nègres ne sont que les complices et les instruments des Européans ; ceux-ci sont les vrais coupables. (K.)

et sur quelques montagnes, au milieu de notre Europe, des portions de peuples qui n'ont nul avantage sur ceux du Canada ou des noirs de l'Afrique. Les Turcs sont plus policés ; mais nous ne connaissons presque aucune ville bâtie par eux : ils ont laissé dépérir les plus beaux établissements de l'antiquité ; ils règnent sur des ruines.

Il n'est rien dans l'Asie qui ressemble à la noblesse d'Europe : on ne trouve nulle part en Orient un ordre de citoyens distingués des autres par des titres héréditaires, par des exemptions et des droits attachés uniquement à la naissance. Les Tartares paraissent les seuls qui aient dans les races de leurs mirzas quelque faible image de cette institution : on ne voit ni en Turquie, ni en Perse, ni aux Indes, ni à la Chine, rien qui donne l'idée de ces corps de nobles qui forment une partie essentielle de chaque monarchie européane. Il faut aller jusqu'au Malabar pour retrouver une apparence de cette constitution, encore est-elle très-différente : c'est une tribu entière qui est toute destinée aux armes, qui ne s'allie jamais aux autres tribus ou castes, qui ne daigne même avoir avec elles aucun commerce.

L'auteur de l'*Esprit des Lois* dit qu'il n'y a point de républiques en Asie[1]. Cependant cent hordes de Tartares, et des peuplades d'Arabes, forment des républiques errantes. Il y eut autrefois des républiques très-florissantes et supérieures à celles de la Grèce, comme Tyr et Sidon. On n'en trouve plus de pareilles depuis leur chute. Les grands empires ont tout englouti. Le même auteur croit en voir une raison dans les vastes plaines de l'Asie. Il prétend que la liberté trouve plus d'asiles dans les montagnes ; mais il y a bien autant de pays montueux en Asie qu'en Europe. La Pologne, qui est une république, est un pays de plaines. Venise et la Hollande ne sont point hérissées de montagnes. Les Suisses sont libres, à la vérité, dans une partie des Alpes ; mais leurs voisins sont assujettis de tout temps dans l'autre partie. Il est bien délicat de chercher les raisons physiques des gouvernements ; mais surtout il ne faut pas chercher la raison de ce qui n'est point.

La plus grande différence entre nous et les Orientaux est la manière dont nous traitons les femmes. Aucune n'a régné dans l'Orient, si ce n'est une princesse de Mingrélie dont nous parle

1. Montesquieu, dans la 131e de ses *Lettres persanes*, dit que *la plupart des Asiatiques n'ont pas l'idée de cette sorte de gouvernement. L'Asie et l'Afrique ont toujours été accablées sous le despotisme, si vous en exceptez quelques villes de l'Asie Mineure, et la république de Carthage.* Dans l'*Esprit des Lois*, livre XI, chapitre VIII, il parle des colonies grecques de l'Asie Mineure. (B.)

Chardin, par laquelle il dit qu'il fut volé. Les femmes, qui ne peuvent régner en France, y sont régentes ; elles ont droit à tous les autres trônes, excepté à celui de l'empire et de la Pologne.

Une autre différence qui naît de nos usages avec les femmes, c'est cette coutume de mettre auprès d'elles des hommes dépouillés de leur virilité ; usage immémorial de l'Asie et de l'Afrique, quelquefois introduit en Europe chez les empereurs romains. Nous n'avons pas aujourd'hui dans notre Europe chrétienne trois cents eunuques pour les chapelles et pour les théâtres ; les sérails des Orientaux en sont remplis.

Tout diffère entre eux et nous : religion, police, gouvernement, mœurs, nourriture, vêtements, manière d'écrire, de s'exprimer, de penser. La plus grande ressemblance que nous ayons avec eux est cet esprit de guerre, de meurtre, et de destruction, qui a toujours dépeuplé la terre. Il faut avouer pourtant que cette fureur entre bien moins dans le caractère des peuples de l'Inde et de la Chine que dans le nôtre. Nous ne voyons surtout aucune guerre commencée par les Indiens ni par les Chinois contre les habitants du Nord : ils valent en cela mieux que nous ; mais leur vertu même, ou plutôt leur douceur les a perdus ; ils ont été subjugués.

Au milieu de ces saccagements et de ces destructions que nous observons dans l'espace de neuf cents années, nous voyons un amour de l'ordre qui anime en secret le genre humain, et qui a prévenu sa ruine totale. C'est un des ressorts de la nature, qui reprend toujours sa force : c'est lui qui a formé le code des nations ; c'est par lui qu'on révère la loi et les ministres de la loi dans le Tunquin et dans l'île Formose, comme à Rome. Les enfants respectent leurs pères en tout pays, et le fils, en tout pays, quoi qu'on en dise, hérite de son père : car si en Turquie le fils n'a point l'héritage d'un timariot, ni dans l'Inde celui de la terre d'un omra, c'est que ces fonds n'appartenaient point au père. Ce qui est un bénéfice à vie n'est en aucun lieu du monde un héritage ; mais dans la Perse, dans l'Inde, dans toute l'Asie, tout citoyen, et l'étranger même, de quelque religion qu'il soit, excepté au Japon, peut acheter une terre qui n'est point domaine de l'État, et la laisser à sa famille. J'apprends par des personnes dignes de foi qu'un Français vient d'acheter une belle terre auprès de Damas, et qu'un Anglais vient d'en acheter une dans le Bengale[1].

1. Ceci était écrit longtemps avant que les Anglais eussent conquis le Bengale. (*Note de Voltaire.*)

C'est dans notre Europe qu'il y a encore quelques peuples dont la loi ne permet pas qu'un étranger achète un champ et un tombeau dans leur territoire. Le barbare droit d'aubaine, par lequel un étranger voit passer le bien de son père au fisc royal, subsiste encore dans tous les royaumes chrétiens, à moins qu'on n'y ait dérogé par des conventions particulières [1].

Nous pensons encore que dans tout l'Orient les femmes sont esclaves, parce qu'elles sont attachées à une vie domestique. Si elles étaient esclaves, elles seraient donc dans la mendicité à la mort de leurs maris; c'est ce qui n'arrive point : elles ont partout une portion réglée par la loi, et elles obtiennent cette portion en cas de divorce. D'un bout du monde à l'autre vous trouvez des lois établies pour le maintien des familles.

Il y a partout un frein imposé au pouvoir arbitraire, par la loi, par les usages, ou par les mœurs. Le sultan turc ne peut ni toucher à la monnaie, ni casser les janissaires, ni se mêler de l'intérieur des sérails de ses sujets. L'empereur chinois ne promulgue pas un édit sans la sanction d'un tribunal. On essuie dans tous les États de rudes violences. Les grands-vizirs et les itimadoulets exercent le meurtre et la rapine; mais ils n'y sont pas plus autorisés par les lois que les Arabes et les Tartares vagabonds ne le sont à piller les caravanes.

La religion enseigne la même morale à tous les peuples sans aucune exception : les cérémonies asiatiques sont bizarres, les croyances absurdes, mais les préceptes justes. Le derviche, le faquir, le bonze, le talapoin, disent partout : Soyez équitables et bienfaisants. On reproche au bas peuple de la Chine beaucoup d'infidélités dans le négoce : ce qui l'encourage peut-être dans ce vice, c'est qu'il achète de ses bonzes pour la plus vile monnaie

1. On proposa d'abolir en France le droit d'aubaine par une loi générale. Le chancelier d'Aguesseau s'y refusa, parce que c'était, disait-il, la loi la plus ancienne de la monarchie. Ce droit a été aboli depuis par des traités particuliers avec les puissances chez qui il était réciproque. Il subsiste encore avec l'Angleterre, parce que les Anglais ne l'ont pas aboli chez eux, et que tous les inconvénients de ce droit étant pour la nation qui l'exerce, l'Angleterre n'a aucun intérêt de le détruire en France. (K.) — Le droit d'aubaine, aboli en 1790 par l'Assemblée constituante, rétabli en 1803 par le Code civil, a été de nouveau aboli par la loi du 14 juillet 1819, dont voici le texte :

ART. 1er. Les articles 726 et 912 du Code civil sont abrogés : en conséquence les étrangers auront le droit de succéder, de disposer, et de recevoir, de la même manière que les Français, dans toute l'étendue du royaume.

2. Dans le cas de partage d'une même succession entre des cohéritiers étrangers et français, ceux-ci prélèveront sur les biens situés en France une portion égale à la valeur des biens situés en pays étranger dont ils seraient exclus, à quelque titre que ce soit, en vertu des lois et coutumes locales.

l'expiation dont il croit avoir besoin. La morale qu'on lui inspire est bonne; l'indulgence qu'on lui vend, pernicieuse.

En vain quelques voyageurs et quelques missionnaires nous ont représenté les prêtres d'Orient comme des prédicateurs de l'iniquité; c'est calomnier la nature humaine : il n'est pas possible qu'il y ait jamais une société religieuse instituée pour inviter au crime.

Si dans presque tous les pays du monde on a immolé autrefois des victimes humaines, ces cas ont été rares. C'est une barbarie abolie dans l'ancien monde; elle était encore en usage dans le nouveau. Mais cette superstition détestable n'est point un précepte religieux qui influe sur la société. Qu'on immole des captifs dans un temple chez les Mexicains, ou qu'on les étrangle chez les Romains dans une prison, après les avoir traînés derrière un char au Capitole, cela est fort égal, c'est la suite de la guerre; et quand la religion se joint à la guerre, ce mélange est le plus horrible des fléaux. Je dis seulement que jamais on n'a vu aucune société religieuse, aucun rite institué dans la vue d'encourager les hommes aux vices. On s'est servi dans toute la terre de la religion pour faire le mal, mais elle est partout instituée pour porter au bien; et si le dogme apporte le fanatisme et la guerre, la morale inspire partout la concorde.

On ne se trompe pas moins quand on croit que la religion des musulmans ne s'est établie que par les armes. Les mahométans ont eu leurs missionnaires aux Indes et à la Chine, et la secte d'Omar combat la secte d'Ali par la parole jusque sur les côtes de Coromandel et de Malabar.

Il résulte de ce tableau que tout ce qui tient intimement à la nature humaine se ressemble d'un bout de l'univers à l'autre; que tout ce qui peut dépendre de la coutume est différent, et que c'est un hasard s'il se ressemble. L'empire de la coutume est bien plus vaste que celui de la nature; il s'étend sur les mœurs, sur tous les usages; il répand la variété sur la scène de l'univers : la nature y répand l'unité; elle établit partout un petit nombre de principes invariables : ainsi le fonds est partout le même, et la culture produit des fruits divers.

Puisque la nature a mis dans le cœur des hommes l'intérêt, l'orgueil, et toutes les passions, il n'est pas étonnant que nous ayons vu, dans une période d'environ dix siècles, une suite presque continue de crimes et de désastres. Si nous remontons aux temps précédents, ils ne sont pas meilleurs. La coutume a fait que le mal a été opéré partout d'une manière différente.

Il est aisé de juger par le tableau que nous avons fait de l'Europe, depuis le temps de Charlemagne jusqu'à nos jours, que cette partie du monde est incomparablement plus peuplée, plus civilisée, plus riche, plus éclairée, qu'elle ne l'était alors, et que même elle est beaucoup supérieure à ce qu'était l'empire romain, si vous en exceptez l'Italie.

C'est une idée digne seulement des plaisanteries des *Lettres persanes*, ou de ces nouveaux paradoxes, non moins frivoles, quoique débités d'un ton plus sérieux[1], de prétendre que l'Europe soit dépeuplée depuis le temps des anciens Romains.

Que l'on considère, depuis Pétersbourg jusqu'à Madrid, ce nombre prodigieux de villes superbes, bâties dans des lieux qui étaient des déserts il y a six cents ans; qu'on fasse attention à ces forêts immenses qui couvraient la terre des bords du Danube à la mer Baltique, et jusqu'au milieu de la France; il est bien évident que quand il y a beaucoup de terres défrichées, il y a beaucoup d'hommes. L'agriculture, quoi qu'on en dise, et le commerce, ont été beaucoup plus en honneur qu'ils ne l'étaient auparavant.

Une des raisons qui ont contribué en général à la population de l'Europe, c'est que dans les guerres innombrables que toutes ces provinces ont essuyées, on n'a point transporté les nations vaincues.

Charlemagne dépeupla, à la vérité, les bords du Véser; mais c'est un petit canton qui s'est rétabli avec le temps. Les Turcs ont transporté beaucoup de familles hongroises et dalmatiennes; aussi ces pays ne sont-ils pas assez peuplés; et la Pologne ne manque d'habitants que parce que le peuple y est encore esclave.

Dans quel état florissant serait donc l'Europe, sans les guerres continuelles qui la troublent pour de très-légers intérêts, et souvent pour de petits caprices! Quel degré de perfection n'aurait pas reçu la culture des terres, et combien les arts qui manufacturent ces productions n'auraient-ils pas répandu encore plus de secours et d'aisance dans la vie civile, si on n'avait pas enterré dans les cloîtres ce nombre étonnant d'hommes et de femmes inutiles! Une humanité nouvelle qu'on a introduite dans le fléau de la guerre, et qui en adoucit les horreurs, a contribué encore à sauver les peuples de la destruction qui semble les menacer à chaque instant. C'est un mal, à la vérité très-déplorable, que cette multitude de soldats entretenus continuellement par tous les

1. Ceux de Jean-Jacques Rousseau.

princes; mais aussi, comme on l'a déjà remarqué, ce mal produit un bien : les peuples ne se mêlent point de la guerre que font leurs maîtres; les citoyens des villes assiégées passent souvent d'une domination à une autre, sans qu'il en ait coûté la vie à un seul habitant; ils sont seulement le prix de celui qui a eu le plus de soldats, de canons, et d'argent[1].

Les guerres civiles ont très-longtemps désolé l'Allemagne, l'Angleterre, la France; mais ces malheurs ont été bientôt réparés, et l'état florissant de ces pays prouve que l'industrie des hommes a été beaucoup plus loin encore que leur fureur. Il n'en est pas ainsi de la Perse, par exemple, qui depuis quarante ans est en proie aux dévastations; mais si elle se réunit sous un prince sage, elle reprendra sa consistance en moins de temps qu'elle ne l'a perdue.

Quand une nation connaît les arts, quand elle n'est point subjuguée et transportée par les étrangers, elle sort aisément de ses ruines, et se rétablit toujours.

1. Ces réflexions ne sont plus de mise aujourd'hui. (G. A.)

FIN DE L'ESSAI SUR LES MŒURS.

ANNALES

DE L'EMPIRE

AVERTISSEMENT

DE BEUCHOT.

Voltaire, fuyant de Prusse pour revenir en France, se rend à Gotha, après être resté vingt-trois jours à Leipzig[1], où il était arrivé le 27 mars 1753. La duchesse de Saxe-Gotha, avec qui il était en correspondance, et à qui même il avait confié une copie de la première version de l'*Essai sur les Mœurs*, lui demanda[2] un abrégé de l'Histoire d'Allemagne. Voltaire, dans sa soixantième année, mit sur-le-champ la main à l'œuvre, et avant la fin du mois d'avril commença les *Annales de l'Empire*, dans la bibliothèque ducale de Gotha[3]; c'était avant l'aventure de Francfort. Le séjour de Voltaire à Gotha fut trop court[4] pour qu'il pût achever son ouvrage; mais il s'en occupa pendant sa détention de Francfort, le continua pendant ses séjours à Mayence, à Schwettingen, à l'île Jard, près de Strasbourg[5]. Jean-Michel Lorenz (né en 1723, mort en 1801), déjà très-versé dans les études historiques, eut la complaisance de corriger[6] l'ouvrage de Voltaire, qui fut confié aux presses de J.-F. Schœpflin jeune, imprimeur à Colmar.

Voltaire avait *cousu dans cette Histoire de l'Empire quelques petits lambeaux de l'universelle*[7], c'est-à-dire de sa première version de l'*Essai sur les Mœurs*, qu'il appelait alors *Histoire universelle*. Une copie informe de cette *Histoire universelle* ayant été, comme je l'ai dit[8], imprimée vers le même temps, ce fut une grande contrariété pour Voltaire.

L'auteur écrivait à son ami d'Argental, le 15 janvier 1754 : « Je compte vous envoyer bientôt le premier tome des *Annales de l'Empire*. » Il paraît cependant que ce premier tome avait vu le jour en décembre 1753. Il porte

1. *Mon Séjour auprès de Voltaire*, par Colini, pages 62 et 64.
2. Lettre de Voltaire à d'Argental, du 24 novembre 1753.
3. *Mon Séjour*, page 65.
4. Voltaire en partit le 25 mai, après y être resté trente jours : voyez *ibid.*, pages 65, 66.
5. *Ibid.*, pages 77, 98, 112.
6. *Ibid.*, pages 112, 113.
7. Lettre à d'Argental, du 21 décembre 1753; voyez aussi la lettre à la fin du présent volume.
8. Voyez l'avertissement de Beuchot, tome XI.

la date de 1753, et l'adresse de J.-H. Decker à Bâle; et contient: 1° la dédicace A. S. A. S. Mᵉ La D. de S. G. (à son altesse sérénissime madame la duchesse de Saxe-Gotha); 2° *Lettre de M. de V.* (Voltaire) *à M. de* **, *professeur en histoire*, que les éditeurs de Kehl avaient déjà reportée dans les *Mélanges*, et qu'on y trouvera dans la présente édition à l'année 1753; 3° l'*Avertissement* (de l'auteur); 4° la *Chronologie des empereurs et des papes*, depuis Charlemagne et Zacharie jusqu'à Charles VI et Clément X; 5° les *vers techniques;* 6° les *Annales*, jusques et compris l'année 1347.

S'il fallait s'en rapporter aveuglément à Colini, l'impression de l'ouvrage n'était pas achevée en juin 1754[1]; il fallut attendre la préface[2], et l'épître dédicatoire ne fut envoyée que le 2 juillet[3]. Mais le témoignage de Voltaire me semble préférable, et il est très-positif. « J'enverrai incessamment, écrivait-il à d'Argental le 21 mars 1754, le second tome des *Annales;* je n'attends que quelques cartons. » La lettre d'envoi des deux volumes au président Hénault est du 12 mai 1754.

Le second volume, avec un faux-titre, mais sans titre ni date, contient: 1° avec une pagination particulière, *Doutes sur quelques points de l'Histoire de l'Empire,* que j'ai reportés dans les *Mélanges*, à l'année 1753, date que leur a donnée l'auteur. Je remarquerai que cette date même désignait la place des *Doutes* en tête du volume, et non à la fin, comme on les trouve dans beaucoup d'exemplaires. Cependant il paraît, par la lettre de Voltaire à Hénault, dont j'ai parlé, que les exemplaires donnés par l'auteur contenaient la pièce à la fin. Ces *Doutes* ne portent que sur des faits relatifs aux années antérieures à 1347, c'est-à-dire au contenu du premier volume; et puisqu'ils n'ont été joints qu'au second tome, ne peut-on pas en inférer que malgré leur date de 1753, ils ont cependant été imprimés après l'émission du premier volume, dont la publication, en 1753, devient alors incontestable? 2° les *Annales,* depuis 1348; 3° la liste des *Rois de Bohême* et des *Électeurs;* 4° une *Lettre de l'auteur* A. S. A. S. Mᵉ la D. D. S. G. (à son altesse sérénissime madame la duchesse de Saxe-Gotha).

Il existe une réimpression de ces deux volumes (le premier sous la date de 1753, le second aussi sans date), faite en général page pour page, mais contenant, à la page 363 du second volume, un *errata*. Il est à remarquer que cet *errata* signale des fautes qui n'existent pas dans cette édition, que je crois la seconde, et qui sont dans celle que je crois la première.

Une édition de 1754, en deux volumes in-12, ne peut avoir été faite que du consentement de l'auteur. Trois de ses corrections, arrivées trop tard pour être faites dans le texte, sont le sujet d'un errata: deux portaient sur des passages du morceau relatif aux *Coutumes du temps de Charlemagne*[4], que Voltaire a depuis transporté dans l'*Essai sur les Mœurs*.

Il est à croire qu'il se fit vers le même temps d'autres éditions de cet

1. *Mon Séjour*, page 130.
2. *Ibid.*, page 135.
3. *Ibid.*, page 139.
4. Voyez la note 1 de la page 234 du présent volume.

ouvrage [1]; car dans un *Avis,* ou prospectus pour la *première édition du recueil complet des œuvres de M. de Voltaire,* les frères Cramer disaient, à la fin de 1755 ou au commencement de 1756 : « Les *Annales de l'Empire* ne se réimprimeront point actuellement; il y en a un si grand nombre d'éditions répandues partout que ce serait multiplier les êtres sans nécessité ; d'ailleurs il y a mille choses dans ces *Annales* qui sont insérées et plus détaillées dans l'*Essai sur l'Histoire générale.* Un jour peut-être M. de Voltaire reverra cet ouvrage, et le fera ajouter à ce recueil. »

Ce ne fut qu'en 1772 que les *Annales de l'Empire* furent admises dans l'édition des Cramer. Elles sont contenues dans les quinzième, seizième et dix-septième parties (ou volumes) des *Nouveaux Mélanges.* L'auteur avait revu son ouvrage, et y avait fait des changements dont il m'a suffi d'indiquer quelques-uns.

Luchet raconte [2] que « les journalistes de Gottingue... rendirent un compte sévère de cet ouvrage, composé avec un peu de précipitation. Ils relevèrent beaucoup d'erreurs avec la supériorité de gens qui possèdent à fond l'histoire de leur pays sur quelqu'un qui l'étudiait ».

Ce n'est pas la seule fois que les rédacteurs de ce journal allemand ont maltraité Voltaire. Le *Siècle de Louis XIV* a été aussi l'objet de critiques assez vives de leur part, auxquelles Voltaire répondit par son *Avis à l'auteur du journal de Gottingue* [3]. Je ne crois pas qu'il ait répondu à la critique des *Annales de l'Empire.*

Est-ce quelques observations des journalistes de Gottingue que Luchet reproduit dans son *Histoire littéraire de Voltaire* [4]? Je ne sais. Mais que les critiques de Luchet soient de son chef ou de celui des journalistes de Gottingue, elles n'en sont presque toutes ni plus justes, ni moins ridicules.

Luchet dit : « Erreur importante. L'empereur Charles IV ayant été lui-même roi de Bohême, la bulle d'or accordait à ce royaume, préférablement à toutes les autres principautés de l'empire germanique, le privilége d'oser appeler de ses tribunaux à la chambre impériale. » Ce n'est pas là un privilége, ce me semble, mais une servitude ou dépendance. Aussi Voltaire dit-il, dès sa première édition, ce qu'on lit page 336 du présent volume : « Il est... à remarquer combien la Bohême est favorisée dans cette bulle; l'empereur était roi de Bohême. C'est le seul pays où les causes des procès ne doivent pas ressortir à la chambre impériale. Ce droit de *non appellando* a été étendu depuis à beaucoup de princes. »

Luchet reproche à Voltaire d'avoir dit que Pie V donna trop de dignités à Jacques Buoncompagno, son bâtard, et d'avoir, dans la liste des papes,

1. Lambert doit en avoir fait faire une à Paris; on peut, du moins, ce me semble, interpréter ainsi ce que Voltaire écrivait à d'Argental, le 7 février 1754 : « J'ai écrit à Lambert; je lui ai recommandé des cartons que je lui ai envoyés pour ces *Annales.* »

2. *Histoire littéraire de Voltaire,* tome IV, page 34, de l'édition de Cassel, page 33 de l'édition de Paris.

3. Voyez cette pièce dans les *Mélanges,* année 1753.

4. Page 28 de l'édition de Cassel, page 26 de l'édition de Paris.

omis Grégoire XIII. Or, c'est de ce dernier que Jacques Buoncompagno était bâtard. Il est donc évident qu'il y avait omission de quelques lignes par le copiste ou par l'imprimeur. Voltaire pouvait-il oublier le pape sous le pontificat duquel eut lieu la Saint-Barthélemy? Aussi les lignes omises furent-elles rétablies dès l'édition de 1754, et sont dans toutes les éditions qui ont paru depuis.

Luchet conclut que les *Annales de l'Empire* sont au-dessous des autres ouvrages de Voltaire, et il en donne pour raison le défaut d'ensemble, de chaleur, d'intérêt. Ce n'est pas tout à fait l'opinion de Palissot, qui s'exprime en ces termes : « Ce qui n'eût été, en d'autres mains, qu'un ouvrage sec et aride, prend quelquefois une couleur brillante sous le pinceau de Voltaire. »

J'ai eu, pour ce volume des *Annales,* de grands secours dans le travail fait par M. Clogenson, qui m'a généreusement offert de prendre toutes celles de ses notes qui seraient à ma convenance. On verra que j'ai largement usé de la permission.

Voltaire avait donné, en tête du premier volume, la chronologie des empereurs et des papes, et à la fin du second celle des rois de Bohême et celle des autres électeurs. Si l'auteur a séparé des listes qu'il était tout naturel de rapprocher, cela vient probablement de la précipitation de son travail, et à l'exemple de M. Clogenson j'ai mis ensemble ces listes, mais c'est en tête de l'ouvrage que je les ai placées. Les listes données par Voltaire viennent jusqu'au milieu du XVIIIe siècle. L'empire d'Allemagne ayant cessé d'exister au commencement du XIXe, j'ai continué ces listes jusqu'à l'extinction des électorats. Cette idée m'a été suggérée par ce qu'avait fait M. Clogenson, qui, à la fin des *Annales de l'Empire,* a donné la liste des quatre empereurs d'Allemagne, depuis 1753; j'y ai ajouté la liste des papes.

J'ai cru inutile de signaler, et encore moins de rapporter en note, tous les morceaux de l'*Essai sur les Mœurs* qui ont fait ou font encore double emploi dans des passages des *Annales de l'Empire.*

Ce 10 septembre, anniversaire de la mort de Mme du Châtelet.

B.

A MADAME LA DUCHESSE

DE SAXE-GOTHA[1]

MADAME,

Je n'ai fait qu'obéir aux ordres de votre Altesse Sérénissime en écrivant cet abrégé de l'histoire de l'empire. Il aurait un grand avantage si j'étais resté plus longtemps dans votre cour. J'aurais mieux peint la vertu, surtout cette vertu humaine et sociable à qui l'esprit et les grâces donnent un nouveau prix; mais elle est peu du ressort de l'histoire. L'ambition, qu'on masque du grand nom de l'intérêt des États, et qui ne fait que le malheur des États; les passions féroces, qui ont conduit presque toujours la politique, laissent peu de place à ces vertus douces qu'on ne cultive guère que dans la tranquillité. Partout où il y a des troubles, il y a des crimes; et l'histoire n'est que le tableau des troubles du monde.

Il est important pour toutes les nations de l'Europe de s'instruire des révolutions de l'empire. Les histoires de France, d'Angleterre, d'Espagne, de Pologne, se renferment dans leurs bornes. L'empire est un théâtre plus vaste, ses prééminences, ses droits sur Rome et sur l'Italie, tant de rois, tant de souverains qu'il a créés, tant de dignités qu'il a conférées dans d'autres États, ces assemblées presque continuelles de tant de princes, tout cela forme une scène auguste, même dans les siècles les moins policés. Mais le détail en est immense; et il reste aux hommes occupés

1. Louise-Dorothée de Saxe-Meinungen, née le 10 auguste 1710, mariée à Frédéric III, duc de Saxe-Gotha, en 1729, morte le 11 novembre 1767. (CL.) — L'édition de Kehl est la première qui nomme la duchesse de Saxe-Gotha. Dans les premières éditions, cette dédicace est adressée A. S. A. S. M^e^ la D. de S. G. (B.)

trop peu de temps pour lire ce prodigieux amas de faits qui se précipitent les uns sur les autres, et ces recueils de lois presque toujours contredites à force d'être expliquées. La justesse de votre esprit vous a fait désirer des annales qui ne fussent ni sèches ni prolixes, et qui donnassent une idée générale de l'empire dans une langue que parlent toutes les nations, et qui est embellie dans votre bouche. On aurait pu sans doute obéir aux ordres de votre Altesse Sérénissime avec plus de succès, mais non avec plus de zèle et plus de respect.

AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR.

(1753)

Ces courtes annales renferment tous les événements principaux depuis le renouvellement de l'empire d'Occident. On y voit cinq ou six royaumes vassaux de cet empire; cette longue querelle des papes avec les empereurs; celle de Rome avec les uns et les autres, et cette lutte opiniâtre du droit féodal contre le pouvoir suprême; on y voit comment Rome, si souvent prête d'être subjuguée, a échappé à un joug étranger, et comment le gouvernement qui subsiste en Allemagne s'est établi. C'est à la fois l'histoire de l'empire et du sacerdoce, de l'Allemagne et de l'Italie. C'est en Allemagne que s'est formée cette religion qui a ôté tant d'États à l'Église romaine. Ce même pays est devenu le rempart de la chrétienté contre les Ottomans. Ainsi, ce qu'on appelle l'empire est, depuis Charlemagne, le plus grand théâtre de l'Europe. On a mis au commencement du volume le catalogue des empereurs avec l'année de leur naissance, de leur avénement et de leur mort, les noms de leurs femmes et de leurs enfants. Vis-à-vis est la liste des papes, presque tous caractérisés par leurs actions principales; on y trouve l'année de leur exaltation : de sorte que le lecteur peut consulter d'un coup d'œil ce tableau, sans aller chercher des fragments de cette liste à la tête du règne de chaque empereur.

On a placé à la fin du volume [1] une autre liste à colonnes contenant tous les électeurs. Le catalogue des rois de l'Europe et des empereurs ottomans, qu'on trouve si facilement partout ailleurs,

1. Dans les premières éditions, qui étaient en deux volumes, il y a : *On a placé au devant du second volume,* etc. Cependant ce n'est qu'à la *fin* du second volume que, dans ces premières éditions, se trouve *l'autre liste.* Ces listes sont, dans la présente édition, à la suite l'une de l'autre, et en tête de l'ouvrage.

eût trop grossi cet ouvrage, qu'on a voulu rendre court autant que plein.

Pour le rendre plus utile aux jeunes gens, et pour les aider à retenir tant de noms et de dates qui échappent presque toujours à la mémoire, on a resserré dans une centaine de vers techniques l'ordre de succession de tous les empereurs depuis Charlemagne, les dates de leur couronnement et de leur mort, et leurs principales actions, autant que la brièveté et le genre de ces vers l'ont pu permettre. Quiconque aura appris ces cent vers aura toujours dans l'esprit, sans hésiter, tout le fond de l'Histoire de l'empire. Les dates et les noms rappellent aisément dans la mémoire les événements qu'on a lus; c'est la méthode la plus sûre et la plus facile.

CATALOGUE

DES EMPEREURS, DES PAPES, DES ROIS DE BOHÊME, ET DES ÉLECTEURS.

EMPEREURS.

1.

CHARLEMAGNE, né, dit-on, le 10 avril 742, empereur en 800, mort en 814. SES FEMMES : Hildegarde, fille de Childebrand, comte de Souabe; Irmengarde, qu'on croit la même que Désidérate, fille de Didier, roi des Lombards; Fastrade, de Franconie, Luitgarde, de Souabe. CONCUBINES OU FEMMES DU SECOND RANG : Ilmetrude, Galienne, Matalgarde, Gersinde, Regina, Adélaïde, et plusieurs autres. SES ENFANTS : Charles, roi d'Allemagne, mort en 771; Pepin, roi d'Italie, mort en 810, père de Bernard, roi d'Italie, tige de la maison de Vermandois, dépossédé, aveuglé, et mort en 818; Louis le Pieux, le Débonnaire ou le Faible, empereur; Rotrude, fiancée à Constantin V, empereur d'Orient; Berthe, mariée à un chancelier de Charlemagne; Giselde, Tétrarde, Hiltrude, encloîtrées par Louis le Débonnaire. Il eut des femmes du second rang : Drogon, évêque de Metz; Hugo ou Hugues l'abbé, Thierri l'abbé, Pepin le Bossu, Rothilde, Gertrude. Les romanciers ajoutent la belle Emma, dont ils disent que le secrétaire Éginard, et même Charlemagne, furent amoureux.

PAPES.

ZACHARIE, exalté en 741; c'est lui qu'on prétend avoir décidé *que celui-là seul était roi qui en avait le pouvoir.* Il anathématisa ceux qui démontraient qu'il y a des antipodes : l'ignorance de cet homme infaillible était au point qu'il affirmait que, pour qu'il y eût des antipodes, il fallait nécessairement deux soleils et deux lunes.

ÉTIENNE II ou III, 752; le premier qui se fit porter sur les épaules des hommes.

PAUL Ier, 757; de son temps, la grande querelle des images divisait l'Église.

ÉTIENNE III ou IV, 768; il disputa le siége à Constantin, qui était séculier, et à Philippe. Il y eut beaucoup de sang répandu. Ce n'était pas le premier schisme; on en a vu plus de quarante : il faut remarquer ici que cet Étienne IV déposa, dégrada Constantin son prédécesseur, et lui fit crever les yeux.

ADRIEN Ier, 772; ses légats eurent la première place au second concile de Nicée.

LÉON III, 795; il nomma Charlemagne empereur le jour de Noël, en 800. Il ne voulut point ajouter *filioque* au symbole. On prétend que ce fut lui qui introduisit l'usage de baiser les pieds des papes. La cour romaine dit qu'il donna l'empire à Charlemagne; la vérité dit qu'il fut l'organe du peuple, gagné par l'or, et intimidé par le fer.

2.

LOUIS LE FAIBLE, né en 778, empereur en 814, mort en 840, le 20 juin. Ses femmes : Irmengarde, fille d'un comte de Habsbanie; Judith, fille d'un comte de Souabe. Ses enfants : Lothaire, empereur; Pepin, roi d'Aquitaine, mort en 838; Giselle, femme d'un comte de Bourgogne; Louis, roi de Germanie, mort en 876; Adélaïde, femme d'un comte de Bourgogne; Alpaïde, femme d'un comte de Paris; Charles le Chauve, roi de France et empereur.

3.

LOTHAIRE Ier, né en 796, empereur en 840, mort en 855. Sa femme : Hermengarde, fille d'un comte de Thionville. Ses enfants : Louis second, empereur; Lothaire, roi de Lorraine, mort en 868; Charles, roi de Bourgogne; Hermengarde, femme d'un duc sur la Moselle.

4.

LOUIS II, né en 825, empereur en 855, mort en 875, le 13 auguste. Sa femme : Ingelberthe [1], fille de Louis, roi de Germanie. Sa fille : Hermengarde, mariée à Bozon, roi de Bourgogne.

5.

CHARLES LE CHAUVE, né en 823, empereur en 875, mort en 877, le 6 octobre. Ses femmes : Hirmentrude, fille d'Odon, duc d'Orléans; Richilde, fille d'un comte de Bouvines. Ses enfants : Louis le Bègue; Charles, tué en 866;

ÉTIENNE IV ou V, 816.

PASCAL Ier, 817; accusé d'avoir fait assassiner le primicier Théodore, et obligé de se purger par serment devant les commissaires de l'empereur Louis. Il forgea ou laissa forger le faux acte par lequel l'empereur Louis le Débonnaire lui donnait la Sicile, et à tous ses successeurs.

EUGÈNE II, 824, surnommé *le Père des pauvres*.

VALENTIN, 827.

GRÉGOIRE IV, 828, qui trompa Louis le Faible dans un champ entre Bâle et Colmar, qu'on appela depuis *le Champ du mensonge*, et qu'on va voir par curiosité.

SERGIUS II, 844, qui se fit sacrer sans attendre la permission de l'empereur, pour établir la grandeur de l'Église romaine.

LÉON IV, 847; il sauva Rome des mahométans par son courage et sa vigilance.

BENOIT III, 855, à l'aide des Francs, malgré le peuple romain. Sous lui le denier de Saint-Pierre s'établit en Angleterre.

NICOLAS Ier, 858; de son temps commence le grand schisme entre Constantinople et Rome.

ADRIEN II, 867; il fit le premier porter la croix devant lui. Le patriarche Photius l'excommunia par représailles.

JEAN VIII, 872; il reconnut le patriarche Photius. On dit qu'il fut assassiné à coups de marteau. Cela n'est pas plus vrai que l'histoire de la papesse Jeanne. On lui attribua le rôle de cette papesse, parce que les Romains disaient qu'il n'avait pas montré plus de courage qu'une femme contre Photius.

1. Voyez la note dans l'ouvrage, année 997.

Carloman, aveuglé en 873; Judith, femme en premières noces d'Éthelred, roi d'Angleterre, et en secondes noces de Baudouin Ier, comte de Flandre.

6.

LOUIS LE BÈGUE, né en 843, le 1er novembre, empereur en 878, mort en 879, le 10 avril. SES FEMMES : Ansgarde, Adélaïde. SES ENFANTS : Louis, Carloman, et Charles le Simple, roi de France; Égiselle, mariée à Rollon ou Raoul, premier duc de Normandie.

7.

CHARLES LE GROS, empereur en 880, dépossédé en 887, mort en 888, le 13 janvier, SANS ENFANTS.

8.

ARNOLPHE ou ARNOUD, né en 863, empereur en 887, mort en 899. Il eut de SA MAÎTRESSE Élengarde, Louis l'Enfant ou Louis IV, empereur; Zventibold, roi de Lorraine; Rapolde, tige des comtes d'Andeck et de Tyrol.

9.

LOUIS IV ou LOUIS L'ENFANT, né en 893, empereur vers 900, mort en 912, sans postérité.

10.

CONRAD Ier, empereur en 911 ou 912, mort en 918, le 23 décembre. SA FEMME : Cunégonde de Bavière, dont il eut Arnolphe le Mauvais, tige de la maison de Bavière [1].

11.

HENRI L'OISELEUR, duc de Saxe, né en 876, empereur en 919, mort en 936. SES FEMMES : Hatbourge, fille d'un comte de Mersbourg ; Mechtilde, fille d'un comte de Ringelheim. SES ENFANTS : Tancard, tué à Mersbourg en 939; l'em-

MARIN Ier, ou MARTIN II, suivant un usage qui a prévalu, 882.

ADRIEN III, 884.

ÉTIENNE VI, 884; il défendit les épreuves par le feu et par l'eau.

FORMOSE, 891.

ÉTIENNE VII, 896; fils d'un prêtre; il fit déterrer le corps de son prédécesseur Formose, lui trancha la tête, et le jeta dans le Tibre : il fut ensuite mis en prison et étranglé.

JEAN IX, 897; de son temps, les mahométans vinrent dans la Calabre.

BENOIT IV, 900.

LÉON V, 904.

SERGIUS III, 905; homme cruel, amant de Marozie, fille de la première Théodora, dont il eut le pape Jean XI.

ANASTASE III, 911.

LANDON, 913.

JEAN X, 914; amant de la jeune Théodora, qui lui procura le saint-siége, et dont il eut Crescence [2], premier consul de ce nom. Il mourut étranglé dans son lit.

LÉON VI, 928.

ÉTIENNE VIII, 929; qu'on croit encore fils de Marozie, enfermé au château qu'on nomme aujourd'hui Saint-Ange.

JEAN XI, 931; fils du pape Sergius et

1. Arnolphe ou Arnoul le Mauvais était fils de Léopold, l'un des marquis de Bavière, et qu'on croit avoir été duc de ce pays, et de Cunégonde qui, après la mort de son mari, épousa Conrad Ier. Cet empereur est mort sans postérité; Arnoul n'a été que son beau-fils. (B.)

2. Crescentius.

pereur Othon le Grand; Gerberge, mariée à Giselberg, duc de Lorraine; Aduide, mariée à Hugues, comte de Paris; Henri, duc de Bavière; Brunon, évêque de Cologne.

12.

OTHON Ier, ou LE GRAND, né le 22 novembre 916, empereur en 936, mort en 973, le 7 mai. SES FEMMES : Édithe, fille d'Édouard, roi d'Angleterre; Adélaïde, fille de Rodolphe II, roi de Bourgogne. SES ENFANTS : Lutholf, duc de Souabe; Luitgarde, femme d'un duc de Lorraine et de Franconie; Othon Second, dit le Roux, empereur; Mathilde, abbesse de Quedlimbourg; Adélaïde, mariée à un marquis de Montferrat; Richilde, à un comte d'Enninguen; Guillaume, archevêque de Mayence.

13.

OTHON II, ou LE ROUX, né en 955, empereur en 973, mort en 983. SA FEMME : Théophanie, belle-fille de l'empereur Nicéphore. SES ENFANTS : Othon, depuis empereur; Sophie, abbesse de Gannecheim; Mathilde, femme d'un comte palatin; Vithilde, fille naturelle, femme d'un comte de Hollande.

14.

OTHON III, né en 973, empereur en 983, mort en 1002 : on prétend qu'il épousa Marie d'Aragon. Mort sans postérité.

15.

HENRI II, surnommé *le Saint, le Chaste,* et *le Boiteux,* duc de Bavière, petit-fils d'Othon le Grand, empereur en 1002, mort en 1024. SA FEMME : Cunégonde, fille de Sigefroi, comte de Luxembourg. Sans postérité.

de Marozie, sous qui sa mère gouverna despotiquement.

LÉON VII, 936.

ÉTIENNE IX, 939; Allemand de naissance, sabré au visage par les Romains.

MARIN II, ou MARTIN III, 943.

AGAPET II, 946.

JEAN XII, 956, fils de Marozie et du patrice Albéric; patrice lui-même. Fait pape à l'âge de dix-huit ans. Il s'opposa à l'empereur Othon Ier. Il fut assassiné en allant chez sa maîtresse.

LÉON VIII, 963, nommé par un petit concile à Rome par les ordres d'Othon.

BENOIT V, 964; chassé immédiatement après par l'empereur Othon Ier, et mort en exil à Hambourg.

JEAN XIII, 955, chassé de Rome, et puis rétabli.

BENOIT VI, 972, étranglé par le consul Crescence, fils du pape Jean X.

BONIFACE VII, 974; il voulut rendre Rome aux empereurs d'Orient.

DOMNUS, 974.

BENOIT VII, 975.

JEAN XIV, 984; du temps de Boniface VII, mort en prison au château Saint-Ange.

BONIFACE VII, rétabli; assassiné à coups de poignard.

JEAN XV ou XVI, 986, chassé de Rome par le consul Crescence, et rétabli.

GRÉGOIRE V, 996, à la nomination de l'empereur Othon III.

SILVESTRE II, 999; c'est le fameux Gerbert Auvergnac, archevêque de Reims, prodige d'érudition pour son temps.

JEAN XVII, 1003.

JEAN XVIII, 1004.

SERGIUS IV, 1009, regardé comme un ornement de l'Église.

BENOIT VIII, 1012; il repoussa les Sarrasins.

16.

CONRAD II, le Salique, de la maison de Franconie, empereur en 1024, mort en 1039, le 4 juin. SA FEMME : Giselle, de Souabe. SES ENFANTS : Henri, depuis empereur; Béatrix, abbesse de Gandersheim; Judith, mariée, à ce qu'on prétend, à Azon d'Este en Italie.

17.

HENRI III, dit *le Noir*, né le 28 octobre 1017, empereur en 1039, mort en 1056. SES FEMMES : Cunégonde, fille de Canut, roi d'Angleterre; Agnès, fille de Guillaume, duc d'Aquitaine. SES ENFANTS DE LA SECONDE FEMME : Mathilde, mariée à Rodolphe, duc de Souabe; l'empereur Henri IV; Conrad, duc de Bavière; Sophie, mariée à Salomon, roi de Hongrie, et depuis à Vladislas, roi de Pologne; Itha, femme de Léopold, marquis d'Autriche; Adélaïde, abbesse de Gandersheim.

18.

HENRI IV, né le 11 novembre en 1050, empereur en 1056, mort en 1106. SES FEMMES : Berthe, fille d'Othon de Savoie, qu'on appelait marquis d'Italie; Adélaïde de Russie, veuve d'un margrave de Brandebourg. SES ENFANTS DE BERTHE : Conrad, duc de Lorraine; l'empereur Henri V; Agnès, femme de Frédéric de Souabe; Berthe, mariée à un duc de Carinthie; Adélaïde, à Boleslas III, roi de Pologne; Sophie à Godefroi, duc de Brabant.

19.

HENRI V, né en 1081, empereur en 1106, mort en 1125, le 23 mai. SA FEMME : Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre. SA FILLE : Christine, femme de Ladislas, duc de Silésie.

JEAN XIX ou XX, 1024; chassé et rétabli.

BENOIT IX, 1033, qui acheta le pontificat, lui troisième, et qui revendit sa part[1].

GRÉGOIRE VI, 1045, déposé.

CLÉMENT II, évêque de Bamberg, en 1046, nommé par l'empereur Henri III.

DAMASE II, 1048, nommé encore par l'empereur.

LÉON IX, 1048, pape vertueux.

VICTOR II, 1055, grand réformateur, inspiré et gouverné par Hildebrand, depuis Grégoire VII.

ÉTIENNE X, 1057, frère de Godefroi, duc de Lorraine.

NICOLAS II, exalté à main armée en 1058, chassa son compétiteur Benoît. Il soumit le premier la Pouille et la Calabre au saint-siége.

ALEXANDRE II, élu par le parti d'Hildebrand, sans consentement de la cour impériale, en 1061; de son temps est l'étonnante aventure de l'épreuve de *Petrus Igneus*, vraie, ou fausse, ou exagérée.

GRÉGOIRE VII, 1073; c'est le fameux Hildebrand, qui le premier rendit l'Église romaine redoutable; il fut la victime de son zèle.

VICTOR III, 1086; Grégoire VII l'avait recommandé à sa mort.

URBAIN II, de Châtillon-sur-Marne, 1087; il publia les croisades imaginées par Grégoire VII.

PASCAL II, 1099; il marcha sur les traces de Grégoire VII.

GÉLASE II, 1118, traîné immédiatement après en prison par la faction opposée.

CALIXTE II, 1119, finit le grand procès des investitures.

HONORIUS II, 1124.

1. Voyez, dans l'ouvrage, l'année 1045.

20.

LOTHAIRE II, duc de Saxe, empereur en 1125, mort en 1137. SA FEMME : Richeze, fille de Henri le Gros, duc de Saxe.

21.

CONRAD III, né en 1092, empereur en 1138, mort en 1152, le 15 février. SA FEMME : Gertrude, fille d'un comte de Sultzbach. SES ENFANTS : Henri, mort en bas âge; Frédéric, comte de Rothembourg.

22.

FRÉDÉRIC Ier, surnommé *Barberousse*, duc de Souabe, né en 1121, empereur en 1152, mort en 1190. SES FEMMES : Adélaïde, fille du marquis de Vohenbourg, répudiée; Béatrix, fille de Renaud, comte de Bourgogne. SES ENFANTS : Henri, depuis empereur; Frédéric, duc de Souabe; Conrad, duc de Spolette; Philippe, depuis empereur; Othon, comte de Bourgogne; Sophie, mariée au marquis de Montferrat; Béatrix, abbesse de Quedlimbourg.

23.

HENRI VI, né en 1165, empereur en 1190, mort en 1197. SA FEMME : Constance, fille de Roger, roi de Sicile. SES ENFANTS : Frédéric, depuis empereur; Marie, femme de Conrad, marquis de Mâhren.

24.

PHILIPPE, duc de Souabe, fils puîné de Frédéric Barberousse, tuteur de Frédéric II, né en 1181, empereur en 1198, mort en 1208, le 21 juin. SA FEMME : Irène, fille d'Isaac, empereur de Constantinople. SES ENFANTS : Béatrix, épouse de Ferdinand III, roi de Castille; Cunégonde, épouse de Venceslas III, roi de Bohême; Marie, épouse de Henri, duc de Brabant; Béatrix, morte immédiatement après son mariage avec Othon IV, duc de Brunsvick, depuis empereur.

25.

OTHON IV, duc de Brunsvick, empereur en 1198, mort en 1218. SA SE-

INNOCENT II, 1130; presque toutes les élections étaient doubles dans ce siècle; tout était schisme dans l'Église; tout s'obtenait par brigue, par simonie, ou par violence; et les papes n'étaient point maîtres dans Rome.

CÉLESTIN II, 1143.

LUCIUS II, 1144, tué d'un coup de pierre, en combattant contre les Romains.

EUGÈNE III, 1145, maltraité par les Romains, et réfugié en France.

ANASTASE IV, 1153.

ADRIEN IV, 1154, Anglais, fils d'un mendiant, mendiant lui-même, et devenu grand homme.

ALEXANDRE III, 1159, qui humilia l'empereur Frédéric Barberousse et le roi d'Angleterre Henri II.

LUCIUS III, 1181, chassé encore, et poursuivi par les Romains, qui, en reconnaissant l'évêque, ne voulaient pas reconnaître le prince.

URBAIN III, 1185.

GRÉGOIRE VIII, 1187; passe pour savant, éloquent, et honnête homme.

CLÉMENT III, 1188, voulut réformer le clergé.

CÉLESTIN III, 1191, qui défendit qu'on enterrât l'empereur Henri VI.

INNOCENT III, 1198, qui jeta un interdit sur la France; sous lui, la croisade contre les Albigeois.

CONDE FEMME : Marie, fille de Henri le Vertueux, duc de Brabant. Mort sans postérité.

26.

FRÉDÉRIC II, duc de Souabe, roi des Deux-Siciles, né le 26 décembre 1193[1], empereur en 1212, mort en 1250, le 13 décembre[2]. SES FEMMES : Constance, fille d'Alfonse II, roi d'Aragon; Violente, fille de Jean de Brienne, roi de Jérusalem; Isabelle, fille de Jean, roi d'Angleterre. SES ENFANTS : Henri, roi des Romains, mort en prison en 1236; Conrad, depuis empereur, père de Conradin, en qui finit la maison de Souabe; Henri, gouverneur de Sicile; Marguerite, épouse d'Alberg le Dépravé, landgrave de Thuringe, et marquis de Misnie. DE SES MAÎTRESSES, il eut : Enzio, roi de Sardaigne; Manfredo, roi de Sicile; Frédéric, prince d'Antioche.

27.

CONRAD IV, empereur en 1250, mort en 1254. SA FEMME : Élisabeth, fille d'Othon, comte palatin. SON FILS : Conradin, duc de Souabe, héritier du royaume de Sicile, à qui Charles d'Anjou fit couper la tête à l'âge de dix-sept ans, le 26 octobre 1268.

(Alphonse X, roi d'Espagne, et Richard, duc de Cornouailles, fils de Jean sans Terre, tous deux élus en 1257; mais ils ne sont pas comptés parmi les empereurs.)

28.

RODOLPHE, comte de Habsbourg en Suisse, tige de la maison d'Autriche, né en 1218; empereur en 1273, mort en 1291. SES FEMMES : Anne-Gertrude de Hohemberg; Agnès, fille d'Othon, comte de Bourgogne. SES ENFANTS : Albert, duc d'Autriche, depuis empereur; Rodolphe, qu'on a cru duc de Souabe; Hermann, qui se noya dans le Rhin à l'âge de dix-huit ans; Frédéric, mort sans lignée; Charles, mort en bas âge; Rodolphe, mort aussi dans l'enfance; Mechtilde, mariée à Louis le Sévère, duc de Bavière; Agnès, qui épousa Albert II, duc de Saxe; Hedvige, femme d'Othon, marquis de Brandebourg; Gutha, mariée à Venceslas, roi de Bohême, fils d'Ot-

HONORIUS III, 1216, commença à s'élever contre Frédéric II.

GRÉGOIRE IX, 1227, chassé encore par les Romains, excommunia, et crut déposer Frédéric II.

CÉLESTIN IV, 1241.

INNOCENT IV, 1243, excommunia encore Frédéric II, et crut le déposer au concile de Lyon.

ALEXANDRE IV, 1254, qui protégea les moines mendiants contre l'Université de Paris.

URBAIN IV, 1261; il fut d'abord savetier à Troyes en Champagne; il appela le premier Charles d'Anjou à Naples.

CLÉMENT IV, 1264; on prétend qu'il conseilla l'assassinat de Conradin et du duc d'Autriche par la main d'un bourreau.

GRÉGOIRE X, 1271; il donna des règles sévères pour la tenue des conclaves.

INNOCENT V, 1276.

ADRIEN V, 1276.

JEAN XXI, 1276; on dit qu'il était assez bon médecin.

NICOLAS III, 1277, de la maison des Ursins; on dit qu'avant de mourir il conseilla les vêpres siciliennes.

MARIN III, ou MARTIN IV, 1281; dès qu'il fut pape, il se fit élire sénateur de Rome pour y avoir plus d'autorité.

HONORIUS IV, 1285, de la maison de Savelli; prit le parti des Français en Sicile.

1. L'*Art de vérifier les dates* cite positivement l'année 1194.
2. Voyez la note à l'année 1250.

tocare; Clémence, épouse de Charles Martel, roi de Hongrie, petit-fils de Charles Ier, roi de Naples et de Sicile; Marguerite, femme de Théodoric, comte de Clèves; Catherine, mariée à Othon, duc de la Bavière inférieure, fils de Henri, frère de Louis le Sévère; Euphémie, religieuse.

29.

ADOLPHE DE NASSAU, empereur en 1292, mort en 1298, le 2 juillet. Sa femme : Imagine, fille de Jerlach, comte de Limbourg. Ses enfants : Henri, mort jeune; Robert de Nassau; Jerlach de Nassau; Valdrame, Adolphe; Adélaïde, Imagine, Mathilde, Philippe.

30.

ALBERT Ier, d'Autriche, empereur en 1298, mort en 1308. Sa femme : Élisabeth, fille de Ménard, duc de Carinthie et comte de Tyrol. Ses enfants : Frédéric le Beau, depuis empereur; Albert le Sage, duc d'Autriche.

31.

HENRI VII, de la maison de Luxembourg, empereur en 1308, mort en 1313. Ses femmes : Marguerite, fille d'un duc de Brabant; Catherine, fille d'Albert d'Autriche, fiancée seulement avant sa mort. Son fils : Jean, roi de Bohême.

32.

LOUIS V, de Bavière, empereur en 1314, mort en 1347. Ses femmes : Béatrix de Glogau; Marguerite, comtesse de Hollande. Ses enfants : Louis l'Ancien, margrave de Brandebourg; Étienne le Bouclé, duc de Bavière; Mechtilde, femme de Frédéric le Sévère, marquis de Misnie; Élisabeth, mariée à Jean, duc de la basse Bavière; Guillaume, comte de Hollande par sa mère, devenu furieux; Albert, comte de Hollande; Louis le Romain, marquis de Brandebourg; Othon, marquis de Brandebourg.

33.

CHARLES IV, de la maison de Luxembourg, né en 1316, empereur en 1347, mort en 1378. Ses femmes : Blanche

NICOLAS IV, 1288; sous lui, les chrétiens entièrement chassés de la Syrie.

CÉLESTIN V, 1292; Benoît Caïétan lui persuada d'abdiquer.

BONIFACE VIII (Benoît Caïétan), 1294; il enferma son prédécesseur, excommunia Philippe le Bel, s'intitula maître de tous les rois, fit porter deux épées devant lui, mit deux couronnes sur sa tête, et institua le jubilé.

CLÉMENT V (Bertrand de Gott), Bordelais, 1305, poursuivit les templiers. Il est dit qu'on vendait à sa cour tous les bénéfices.

JEAN XXII, 1316, fils d'un savetier de Cahors, nommé d'Euse, qui passa pour avoir vendu encore plus de bénéfices que son prédécesseur, et qui eut un grand crédit dans l'Europe, sans pouvoir en avoir dans Rome. Il résida toujours vers le Rhône. Il écrivit sur la pierre philosophale, mais il l'avait véritablement en argent comptant. Ce fut lui qui ajouta une troisième couronne à la tiare. On l'accusa d'hérésie; ce fut lui qui taxa la rémission des péchés : cette taxe fut imprimée depuis.

BENOIT XII (Jacques Fournie) 1334, réside à Avignon.

CLÉMENT VI (Pierre-Roger), 1342, réside à Avignon qu'il acheta de la reine Jeanne.

INNOCENT VI (Étienne Aubert), 1325, réside à Avignon.

URBAIN V (Guillaume Grimoard),

de Valois; Anne Palatine; Anne de Silésie; Élisabeth de Poméranie. Ses enfants : Venceslas, depuis empereur; Sigismond, depuis empereur; Jean, marquis de Brandebourg.

34.

VENCESLAS, né en 1361, empereur en 1378, déposé en 1400, mort en 1419. Ses femmes : Jeanne et Sophie, de la maison de Bavière. Sans postérité.

35.

ROBERT, comte palatin du Rhin, empereur en 1400, mort en 1410. Sa femme : Élisabeth, fille d'un burgrave de Nuremberg. Ses enfants : Robert, mort avant lui; Louis le Barbu et l'Aveugle, électeur; Frédéric, comte de Hamberg; Élisabeth, mariée à un duc d'Autriche; Agnès, à un comte de Clèves; Marguerite, à un duc de Lorraine; Jean, comte palatin Zimmeren.

36.

JOSSE, marquis de Brandebourg et de Moravie, empereur en 1410, mort trois mois après.

37.

SIGISMOND, frère de Venceslas, né en 1368, empereur en 1411, mort en 1437. Ses femmes : Marie, héritière de Hongrie et de Bohême; Barba, comtesse de Silló. Sa fille : Élisabeth, fille de Marie, héritière de Hongrie et de Bohême, mariée à l'empereur Albert II, d'Autriche.

38.

ALBERT II, d'Autriche, né en 1399[1], empereur en 1438, mort en 1439. Sa femme : Élisabeth, fille de Sigismond, héritière de Bohême et de Hongrie. Ses enfants : George, mort jeune; Anne, mariée à un duc de Saxe; Élisabeth, à un prince de Pologne; Ladislas, posthume, roi de Bohême et de Hongrie.

39.

FRÉDÉRIC d'Autriche, né en 1415, empereur en 1440, mort en 1493. Sa femme : Éléonore, fille du roi de Portugal. Ses enfants : Maximilien, depuis empereur; Cunégonde, mariée à un duc de Bavière.

1362, réside à Avignon. Il fit un voyage à Rome, mais il n'osa s'y établir.

GRÉGOIRE XI (Roger de Momon), 1370, remit le saint-siége à Rome, où il fut reçu comme seigneur de la ville.

Grand schisme qui commence en 1378, entre Prignano, URBAIN VI, et Robert de Genève, CLÉMENT VII. Ce schisme continue de compétiteur en compétiteur jusqu'à 1417. Jamais on ne vit plus de troubles et plus de crimes dans l'Église chrétienne.

MARTIN V (Colonna), 1417, élu par le concile de Constance. Il pacifia Rome, et recouvra beaucoup de domaines du saint-siége.

EUGÈNE IV (Gondelmère), 1431. On l'a cru fils de Grégoire XII. L'un des papes du grand schisme : il triompha du concile de Bâle, qui le déposa vainement.

NICOLAS V (Sarzane), 1447; c'est lui qui fit le concordat avec l'empire.

CALIXTE III (Borgia), 1455; il envoya le premier des galères contre les Ottomans.

Pie II (Æneas-Silvius Piccolomini),

1. Le 10 auguste 1397, selon la *Biographie universelle*.

40.

MAXIMILIEN Ier, d'Autriche, né en 1459, roi des Romains en 1486, empereur en 1493, mort en 1519, le 12 janvier. Ses femmes : Marie, héritière de Bourgogne et des Pays-Bas ; Blanche-Marie Sforce. Ses enfants : Philippe le Beau, d'Autriche, roi d'Espagne par sa femme ; François, mort au berceau ; Marguerite, promise à Charles VIII, roi de France, gouvernante des Pays-Bas, mariée à Jean, fils de Ferdinand, roi d'Espagne, et depuis à Philibert, duc de Savoie : il n'eut point d'enfants de Blanche Sforce, mais il eut six bâtards de ses maîtresses.

41.

CHARLES-QUINT, né le 24 février 1500, roi d'Espagne en 1516, empereur en 1519; abdique le 2 juin[1] 1556; mort le 21 septembre 1558. Sa femme : Isabelle, fille d'Emmanuel, roi de Portugal. Ses enfants : Philippe II, roi d'Espagne, de Naples et Sicile, duc de Milan, souverain des Pays-Bas ; Jeanne, mariée à Jean, infant du Portugal; Marie, épouse de l'empereur Maximilien II, son cousin germain. Ses bâtards reconnus sont : don Juan d'Autriche, célèbre dans la guerre, et Marguerite d'Autriche, mariée à Alexandre, duc de Florence,

1. Voyez la note dans le volume, année 1556.

1458 ; il écrivit dans le temps du concile de Bâle contre le pouvoir du saint-siége, et se rétracta étant pape.

PAUL II (Barbo), Vénitien, 1464; il augmenta le nombre et les honneurs des cardinaux, institua des jeux publics et des frères minimes.

SIXTE IV (de La Rovère), 1471; il encouragea la conjuration des Pazzi contre les Médicis ; il fit réparer le pont Antonin, et mit un impôt sur les courtisanes.

INNOCENT VIII (Cibo), 1484, marié avant d'être prêtre, et ayant beaucoup d'enfants.

ALEXANDRE VI (Borgia), 1492; on connaît assez sa maîtresse Vanosia, sa fille Lucrèce, son fils le duc de Valentinois, et les voies dont il se servit pour l'agrandissement de ce fils, dont le saint-siége profita. On l'a mal à propos comparé à Néron : il est vrai qu'il en eut la cruauté ; mais il ne fut point parricide, et il eut une politique aussi adroite que la conduite de Néron fut insensée.

PIE III (Piccolomini), 1503 ; on trompa, pour l'élire, le cardinal d'Amboise, premier ministre de France, qui se croyait assuré de la tiare.

JULES II (de La Rovère) 1503; il augmenta l'État ecclésiastique ; guerrier auquel il ne manqua qu'une grande armée.

LÉON X (Médicis), 1513; amateur des arts, magnifique, voluptueux. Sous lui, la religion chrétienne est partagée en plusieurs sectes.

ADRIEN VI (Florent Boyens d'Utrecht), 1521 ; précepteur de Charles-Quint ; haï des Romains comme étranger. A sa mort, on écrivit sur la porte de son médecin : *Au libérateur de la patrie.*

CLÉMENT VII (Médicis), 1523 ; de son temps Rome est saccagée, et l'Angleterre se détache de l'Église romaine. On lui reprocha d'être bâtard, et d'avoir acheté le pontificat ; ces deux reproches étaient très-fondés.

PAUL III (Farnèse), 1534 ; il donna Parme et Plaisance, et ce fut un sujet de troubles ; il croyait à l'astrologie ju-

et ensuite à Octave, duc de Parme. On a soupçonné ces deux enfants d'être nés d'une princesse qui tenait de près à Charles-Quint.

42.

FERDINAND Ier, frère de Charles-Quint, né le 10 mars 1503, roi des Romains en 1531, empereur en 1556, mort le 25 juillet 1564. SA FEMME : Anne, sœur de Louis, roi de Hongrie et de Bohême; IL EN EUT QUINZE ENFANTS : Maximilien, depuis empereur; Élisabeth, mariée à Sigismond-Auguste, roi de Pologne; Anne, au duc de Bavière Albert V[1]; Marie, à Guillaume, duc de Juliers; Magdeleine, religieuse; Catherine, qui épousa en premières noces François, duc de Mantoue, et en secondes, Sigismond-Auguste, roi de Pologne, après la mort de sa sœur; Éléonore, mariée à Guillaume, duc de Mantoue; Marguerite, religieuse; Barbe, épouse d'Alfonse II, duc de Ferrare; Hélène, religieuse; Jeanne, épouse de François, duc de Florence; Ferdinand, duc de Tyrol; Charles, duc de Stirie; Jeanne et Ursule, mortes dans l'enfance.

43.

MAXIMILIEN II, d'Autriche, né le premier auguste 1527, empereur en 1564, mort le 12 octobre 1576. SA FEMME : Marie, fille de Charles-Quint; IL EN EUT QUINZE ENFANTS : Rodolphe, depuis empereur; l'archiduc Ernest; Mathias, depuis empereur; l'archiduc Maximilien; Albert, mari de l'infante Claire-Eugénie; Venceslas, mort à dix-sept ans; Anne, épouse de Philippe II, roi d'Espagne; Élisabeth, épouse de Charles IX, roi de France; Marguerite, religieuse, et six enfants morts au berceau.

44.

RODOLPHE II, né le 18 juillet 1552,

diciaire plus que tous les princes de son temps.

JULES III (Ghiocchi), 1550; c'est lui qui fit cardinal son porte-singe, qu'on appela le cardinal Simia : il passait pour fort voluptueux.

MARCEL II (Cervin), 1555, ne siége que vingt-un jours.

PAUL IV (Caraffa), 1555; élu à près de quatre-vingts ans; ses neveux gouvernèrent. L'Inquisition fut violente à Rome, et le peuple, après sa mort, brûla les prisons de ce tribunal.

PIE IV (Medechino), 1559. Il fit étrangler le cardinal Caraffa, neveu de Paul IV, et le népotisme, sous lui, domina comme sous son prédécesseur.

PIE V (Ghisleri), dominicain, 1566; il fit brûler Jules Zoannetti, P. Carnesecchi et Palearius; il eut de grands démêlés avec la reine Élisabeth.

GRÉGOIRE XIII (Buoncompagno), 1572; la première année de son pontificat est fameuse par le massacre de la Saint-Barthélemy : on en fit à Rome des feux de joie. Il donna à Jacques Buoncompagno, son bâtard, beaucoup de biens et de dignités; mais il ne démembra pas l'État ecclésiastique en sa faveur.

SIXTE V, fils d'un pauvre vigneron

1. Voyez, dans le volume, une note à l'année 1564.

empereur en 1576, mort en 1612, le 20 janvier; SANS FEMMES : mais il eut cinq enfants naturels.

45.

MATHIAS, frère de Rodolphe, né en 1557, le 24 février, empereur en 1612, mort en 1619, le 20 mars. SA FEMME : Anne, fille de Ferdinand du Tyrol; sans postérité.

46.

FERDINAND II, fils de Charles, archiduc de Stirie et de Carinthie, et petit-fils de l'empereur Ferdinand Ier, né en 1578, le 9 juillet, empereur en 1619, mort en 1637, le 15 février. SES FEMMES : Marie-Anne, fille de Guillaume, duc de Bavière; Éléonore, fille de Vincent, duc de Mantoue. SES ENFANTS D'ANNE : Jean-Charles, mort à quatorze ans; Ferdinand, depuis empereur; Marie-Anne, épouse de Maximilien, duc de Bavière; Cécile-Renée, mariée à Vladislas, roi de Pologne; Léopold-Guillaume, qui eut plusieurs évêchés; Christine, morte jeune.

47.

FERDINAND III, né en 1608, le 13 juillet[2], empereur en 1637, mort en 1657. SES FEMMES : Marie-Anne, fille de Philippe III, roi d'Espagne; Marie-Léopoldine, fille de Léopold, archiduc du Tyrol; Éléonore, fille de Charles II, duc de Mantoue. SES ENFANTS : Ferdinand, roi des Romains, mort à vingt et un ans; Marie-Anne, épouse de Philippe IV, roi d'Espagne; Philippe-Augustin, et Maximilien-Thomas, morts dans l'enfance; Léopold, depuis empereur; Marie, morte au berceau; Charles-

nommé Peretti, 1585, acheva l'église de Saint-Pierre, embellit Rome, laissa cinq millions d'écus dans le château Saint-Ange en cinq années de gouvernement.

URBAIN VII (Castagna), 1590.

GRÉGOIRE XIV (Sfondrate), 1590; envoya du secours à la Ligue en France.

INNOCENT IX (Santiquatro), 1591.

CLÉMENT VIII (Aldobrandin), 1592; il donna l'absolution et la discipline au roi de France Henri IV sur le dos des cardinaux du Perron et d'Ossat; il s'empara du duché de Ferrare.

PAUL V[1] (Borghèse), 1605; il excommunia Venise, et s'en repentit. Il éleva le palais Borghèse, et embellit Rome.

GRÉGOIRE XV (Ludovisio), 1621; il aida à pacifier les troubles de la Valteline.

URBAIN VIII (Barberino), Florentin, 1623; il passa pour un bon poëte latin; tant qu'il régna, ses neveux gouvernèrent, et firent la guerre au duc de Parme.

INNOCENT X (Pamphili), 1644; son pontificat fut longtemps gouverné par dona Olimpia, sa belle-sœur.

ALEXANDRE VII (Chigi), 1655; il fit de nouveaux embellissements à Rome.

1. Entre Clément VIII et Paul V, on compte Léon XI, quoiqu'il n'ait été pape que vingt sept jours.

2. Le 20 juillet, suivant l'*Art de vérifier les dates*.

Joseph, évêque de Passau; Thérèse-Marie, morte jeune; Éléonore-Marie, qui, étant veuve de Michel, roi de Pologne, épousa Charles, duc de Lorraine; Marie-Anne, femme de l'électeur palatin; Ferdinand-Joseph, mort dans l'enfance.

48.

LÉOPOLD, né en 1640, le 9 juin, empereur en 1658, mort en 1705, le 5 mai. Ses femmes : Marguerite-Thérèse, fille de Philippe IV, roi d'Espagne; Claude-Félicité, fille de Ferdinand-Charles, duc de Tyrol; Éléonore-Magdeleine, fille de Philippe-Guillaume, comte palatin, duc de Neubourg. Ses enfants de Marguerite-Thérèse : Ferdinand-Venceslas, mort au berceau; Marie-Antoinette, épouse de Maximilien-Marie, électeur de Bavière; trois autres filles mortes dans l'enfance. Enfants d'Éléonore-Magdeleine de Neubourg : Joseph, depuis empereur; Marie-Élisabeth, gouvernante des Pays-Bas; Léopold-Joseph, mort dans l'enfance; Marie-Anne, épouse de Jean V, roi de Portugal; Marie-Thérèse, morte à douze ans; Charles, depuis empereur; et trois filles mortes jeunes.

CLÉMENT IX (Rospigliosi), 1667; il voulut rétablir à Rome l'ordre dans les finances.

CLÉMENT X (Altieri), 1670; de son temps commença la querelle de la régale en France.

INNOCENT XI (Odescalchi), 1676; il fut toujours l'ennemi de Louis XIV, et prit le parti de l'empereur Léopold.

ALEXANDRE VIII (Ottoboni), 1689.

INNOCENT XII (Pignatelli), 1691; il conseilla au roi d'Espagne Charles II son testament en faveur de la maison de France.

CLÉMENT XI (Albano), 1700; il reconnut malgré lui Charles VI, roi d'Espagne; c'est lui qui fulmina, selon l'expression italienne, cette fameuse bulle *Unigenitus*, qui a couvert le saint-siége d'opprobre et de ridicule, selon l'opinion d'une grande partie de l'Europe.

49.

JOSEPH Ier, né en 1678, le 26 juillet, roi des Romains en 1690, à l'âge de douze ans, empereur en 1705, mort en 1711, le 17 avril. Sa femme : Amélie, fille du duc Jean-Frédéric de Hanovre. Ses enfants : Marie-Joséphine, mariée à Frédéric-Auguste, roi de Pologne, électeur de Saxe; Léopold-Joseph, mort au berceau; Marie-Amélie, mariée au prince électoral de Bavière.

50.

CHARLES VI, né en 1685, le 1er octobre, empereur en 1711, mort en 1740. Sa femme : Élisabeth-Christine, fille de Louis-Rodolphe, duc de Brunsvick. Ses enfants : Léopold, mort dans l'enfance; Marie-Thérèse, qui épousa François de Lorraine, le 12 février 1736; Marie-Anne, mariée à Charles de Lorraine; Marie-Amélie, morte dans l'enfance. Charles VI fut le dernier prince de la maison d'Autriche [1].

1. Voyez la note ajoutée à la fin de l'ouvrage, note qui donne la suite des empereurs et des papes.

ROIS DE BOHÊME,

DEPUIS LA FIN DU XIIIe SIÈCLE.

OTTOCARE, fils du roi Venceslas le Borgne, tué en 1280, dans la bataille contre l'empereur Rodolphe.

VENCESLAS LE VIEUX est mis, après la mort de son père, sous la tutelle d'Othon de Brandebourg. Mort en 1305.

VENCESLAS LE JEUNE, mort de débauche, un an après la mort de son père.

HENRI, duc de Carinthie, comte de Tyrol, beau-frère de Venceslas le Jeune, dépouillé deux fois de son royaume : la première, par Rodolphe d'Autriche, fils d'Albert Ier; la seconde, par Jean de Luxembourg, fils de l'empereur Henri VII.

JEAN DE LUXEMBOURG, maître de la Bohême, de la Silésie, et de la Lusace, tué en France, à la bataille de Crécy, en 1346.

L'empereur CHARLES IV.

L'empereur VENCESLAS.

L'empereur SIGISMOND.

L'empereur ALBERT II D'AUTRICHE.

LADISLAS LE POSTHUME, fils de l'empereur Albert d'Autriche : mort en 1457, dans le temps que Magdeleine, fille du roi de France Charles VII, passait en Allemagne pour l'épouser.

GEORGE PODIBRADE, vaincu par Mathias de Hongrie : mort en 1471.

VLADISLAS DE POLOGNE, roi de Bohême et de Hongrie : mort en 1516.

LOUIS, fils de Vladislas, aussi roi de Bohême et de Hongrie, tué, à l'âge de vingt ans, en combattant contre les Turcs, en 1526.

L'empereur FERDINAND Ier, et, depuis lui, les empereurs de la maison d'Autriche.

ÉLECTEURS DE MAYENCE,

DEPUIS LA FIN DU XIIIe SIÈCLE.

VERNIER, comte de Falckenstein, celui qui soutint le plus ses prétentions sur la ville d'Erfort : mort en 1284.

HENRI KNODERER, moine franciscain, confesseur de l'empereur Rodolphe : mort en 1288.

GÉRARD, baron d'Eppenstein, qui combattit à la bataille où Adolphe de Nassau fut tué : mort en 1305.

PIERRE AICHSPALT, bourgeois de Trèves, médecin de Henri de Luxembourg, et qui guérit le pape Clément V d'une maladie jugée mortelle : mort en 1320.

MATHIAS, comte de Bucheck : mort en 1328.

BAUDOUIN, frère de l'empereur Henri de Luxembourg, eut Trèves et Mayence pendant trois ans : c'est un exemple unique.

HENRI, comte de Virnebourg, excommunié par Clément VI, se soutient par la guerre : mort en 1353.

GERLACH DE NASSAU : mort en 1371.

JEAN DE LUXEMBOURG, comte de Saint-Paul : mort en 1373.

ADOLPHE Ier DE NASSAU[1], à qui Charles IV donna la petite ville d'Hœcht : mort en 1390.

CONRAD DE VEINSBERG; il fit brûler les Vaudois : mort en 1396.

JEAN DE NASSAU; c'est celui qui déposa l'empereur Venceslas : mort en 1419.

CONRAD, comte de Rens, battu par le landgrave de Hesse : mort en 1431.

THÉODORE D'URBACK; il aurait dû contribuer à protéger l'imprimerie, inventée de son temps à Mayence : mort en 1459.

DITRICH, ou DIÉTHÈRE, ou DIÉTHÉRICH, comte d'Isembourg, et un ADOLPHE DE NASSAU, se disputent longtemps l'archevêché à main armée. Isembourg cède l'électorat à son compétiteur Nassau, en 1463.

1. Avant cet électeur, l'*Art de vérifier les dates* place Louis de Misnie, compétiteur d'Adolphe jusqu'en 1382.

ADOLPHE II DE NASSAU : mort en 1475.

DITRICH[1] remonte sur le siége électoral, bâtit le château de Mayence : mort en 1482.

ALBERT DE SAXE, mort en 1484.

BERTOLD DE HANNEBERG, principal auteur de la ligue de Souabe, grand réformateur des couvents de religieuses : mort en 1504. Gualtieri prétend faussement qu'il mourut d'une maladie peu convenable à un archevêque.

JACQUES DE LIEBENSTEIN, mort en 1508.

URIEL DE GEMMINGEN, mort en 1514.

ALBERT DE BRANDEBOURG, fils de l'électeur Jean, archevêque de Mayence, de Magdebourg, et d'Halberstadt à la fois, voulut bien encore être cardinal : mort en 1545.

SÉBASTIEN DE HAUENSTEIN, docteur ès lois ; de son temps, un prince de Brandebourg brûle Mayence : mort en 1555.

DANIEL BRENDEL DE HOMBOURG ; il laissa de lui une mémoire chère et respectée : mort en 1582.

VOLFGANG DE DALBERG ; il se priva de gibier, parce que la chasse faisait tort aux campagnes de ses sujets : mort en 1601.

JEAN ADAM DE BICKEN ; il assista en France à la dispute du cardinal du Perron et de Mornai : mort en 1604.

JEAN SCHVEIGHARD DE CRONEMBOURG, longtemps persécuté par le prince de Brunsvick, *l'ami de Dieu et l'ennemi des prêtres*, délivré par les armes de Tilly : mort en 1626.

GEORGE-FRÉDÉRIC DE GREIFFENCLAU, principal auteur du fameux édit de la restitution des bénéfices, qui causa la guerre de trente ans : mort en 1629.

ANSELME-CASIMIR VAMBOLD D'UMSTADT, chassé par les Suédois : mort en 1647.

JEAN-PHILIPPE DE SCHOENBORN ; remit la ville d'Erfort sous sa puissance par le secours des armes françaises et des diplômes de l'empereur Léopold : mort en 1673.

LOTHAIRE-FRÉDÉRIC DE METTERNICH, obligé de céder des terres à l'électeur palatin : mort en 1675.

DAMIEN-HARTARD VON DER LEYEN ; il fit bâtir le palais de Mayence : mort en 1678.

CHARLES-HENRI DE METTERNICH, mort en 1689.

ANSELME-FRANÇOIS D'INGELHEIM ; les Français s'emparèrent de sa ville : mort en 1695.

LOTHAIRE-FRANÇOIS DE SCHOENBORN, coadjuteur en 1694, estimé de tous ses contemporains : mort en 1729.

FRANÇOIS-LOUIS, comte palatin : mort en 1732.

PHILIPPE-CHARLES D'ELTZ, mort en 1743.

JEAN-FRÉDÉRIC-CHARLES, comte d'Ostein[2].

ÉLECTEURS DE COLOGNE,

DEPUIS LA FIN DU XIIIe SIÈCLE.

ENGELBERG, comte de Falckenstein, bon soldat et malheureux archevêque, pris en guerre par les habitants de Cologne : mort vers l'an 1274[3].

1. Nommé aussi DIÉTHÈRE ou THIERRI.

2. Élu en 1743, mort le 4 juin 1763 ; il eut pour successeurs :

ÉMERIC-JOSEPH, élu le 5 juillet 1763, mort le 11 juin 1774 ;

FRÉDÉRIC-CHARLES JOSEPH, baron d'Erthal, élu le 18 juillet 1774, dépossédé, en grande partie, de fait, par les conquêtes des armées de la République française, de droit, par le traité de Lunéville, en 1801 ; mort en 1803 ;

CHARLES-THÉODORE-ANTOINE-MARIE, baron de Dalberg, élu coadjuteur de Mayence en 1787, de Worms en 1787, de Constance en 1788. L'électeur de Mayence, ayant le titre d'archi-chancelier de l'empire, royaume d'Allemagne, fut le seul représenté à l'assemblée de 1802, et obtint, par le recès de 1803, le titre d'électeur, archi-chancelier et primat de l'empire. Son siége fut transféré à Ratisbonne. Lors de l'organisation de la Confédération du Rhin (voyez la note, à la fin des *Annales*), il en fut archi-chancelier. Les événements de 1814 l'ont dépossédé ; il est mort à Constance, en 1817. (B.)

3. Mort vers le milieu de 1275, selon l'*Art de vérifier les dates*, qui le nomme Engilbert II.

SIFROI, comte de Vesterbuch, non moins soldat et plus malheureux que son prédécesseur, prisonnier de guerre pendant sept ans : mort en 1298 [1].

VICKBOLD DE HOLT, autre guerrier, mais plus heureux : mort en 1305.

HENRI, comte de Vinnanbuch, dispute l'électorat contre deux compétiteurs, et l'emporte : mort en 1338.

VALRAME, comte de Juliers, prince pacifique : mort en 1352 [2].

GUILLAUME DE GENEPPE, qui amassa et laissa de grands trésors : mort en 1362.

JEAN DE VIRNENBOURG força le chapitre à l'élire, et dissipa tout l'argent de son prédécesseur : mort en 1363.

ADOLPHE, comte de La Marche, résigne l'archevêché en 1364, se fait comte de Clèves, et a des enfants.

ENGELBERG, comte de La Marche [3].

CONON DE FALCKENSTEIN, coadjuteur du précédent, et en même temps archevêque de Trèves, gouverne Cologne pendant trois ans, et est obligé de résigner Cologne en 1370. On apporta à Cologne, sous son gouvernement, le corps tout frais d'un des petits innocents qu'Hérode avait autrefois fait massacrer, comme on sait ; ce qui donna un nouveau relief aux reliques conservées dans la ville.

FRÉDÉRIC, comte de Sarverde, prince paisible : mort en 1414.

THÉODORE, comte de Mœurs, dispute l'archevêché à Guillaume de Ravensberg, évêque de Paderborn ; mais cet évêque de Paderborn s'étant marié, le comte de Mœurs eut les deux diocèses ; il eut encore Halberstadt : mort en 1457 [4].

ROBERT DE BAVIÈRE se servit de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, pour assujettir Cologne ; obligé ensuite de s'enfuir : mort en 1480.

HERMAN, landgrave de Hesse, qui gouverna quelques années, du temps de Robert de Bavière : mort en 1508.

PHILIPPE, comte d'Oberstein : mort en 1515.

HERMAN DE VEDA, ou NEUVID, après trente-deux ans d'épiscopat, embrassa la religion luthérienne : mort en 1552, dans la retraite.

ADOLPHE DE CHAUMBOURG, un des plus savants hommes de son temps, coadjuteur du précédent archevêque luthérien, et ensuite son successeur : mort en 1556.

ANTOINE, frère d'Adolphe, évêque de Liége et d'Utrecht : mort en 1558.

JEAN, comte de Mansfeld, né luthérien : mort en 1562.

FRÉDÉRIC DE VEDA abdique en 1558 [5], se réserve une pension de trois mille florins d'or qu'on ne lui paye point, et meurt de misère.

SALENTIN, comte d'Isembourg, après avoir gouverné dix ans, assemble le chapitre et la noblesse, leur reproche les soins qu'il s'est donnés pour eux, et l'ingratitude dont il a été payé, abdique l'archevêché, et se marie à une comtesse de La Marche.

GEBHARD TRUCHSÈS DE VALDBOURG, quitta son archevêché pour la belle Agnès de Mansfeld, que le P. Kolbs appelle sa *sacrilége épouse ;* ce père Kolbs n'est pas poli : mort en 1583 [6].

ERNEST DE BAVIÈRE, au lieu d'une femme eut les évêchés de Liége, Hildesheim, et Freisingen ; il fit longtemps la guerre, et agrandit Cologne : mort en 1612.

FERDINAND ; ses États furent désolés par le grand Gustave : mort en 1650.

MAXIMILIEN-HENRI ; il recueillit le cardinal Mazarin dans sa retraite : mort en 1688.

JOSEPH-CLÉMENT, qui l'emporta sur le cardinal de Furstemberg : mort en 1723.

AUGUSTE-CLÉMENT [7].

1. Le 7 avril 1297.
2. Mort dès le 14 auguste 1349.
3. Il se démit de son gouvernement en 1367, et mourut au mois d'auguste 1368.
4. Théodore (ou Thierri II) mourut le 13 février 1463, après un épiscopat de plus de quarante-huit ans.
5. Le 23 décembre 1567.
6. Il fut déposé cette année-là ; mais il ne mourut qu'en 1601.
7. Né à Bruxelles en 1700, mort le 6 février 1761 ; sa devise était la plus belle qu'un prince puisse adopter : *Non mihi sed populo.* Voici la liste de ses successeurs :

ÉLECTEURS DE TRÈVES,

DEPUIS LA FIN DU XIIIe SIÈCLE.

HENRI DE VESTIGEN, subjugue Coblentz : mort en 1286.

BOÉMOND DE VANSBERG, détruit des châteaux de barons voleurs : mort en 1299.

DITRICH DE NASSAU, cité à Rome pour répondre aux plaintes de son clergé, qui lui refusa la sépulture : mort en 1307.

BAUDOUIN DE LUXEMBOURG, qui prit le parti de Philippe de Valois contre Édouard III : mort en 1354.

BOÉMOND DE SARBRUCK, qui eut, dans sa vieillesse, de grands démêlés avec le Palatinat : mort en 1368.

CONRAD [1] DE FALCKENSTEIN ; il fit de grandes fondations, et résigna l'électorat à son neveu, malgré les chanoines, en 1388.

VERNIER DE KŒNIGSTEIN, neveu du précédent, réduisit Vésel avec de l'artillerie, et fit presque toujours la guerre : mort en 1418.

OTHON DE ZIEGENHEIM, battu par les hussites, et mort dans cette expédition, en 1430.

RABAN DE HELMSTADT, en guerre avec ses voisins, engagea tout ce qu'il possédait, et mourut insolvable en 1439.

JACQUES DE SIRCK. L'électorat de Trèves, ruiné, ne suffisait pas pour sa subsistance ; il eut l'évêché de Metz : mort en 1456.

JEAN DE BADE ; ce fut lui qui conclut le mariage de Maximilien et de Marie de Bourgogne : mort en 1501.

JACQUES DE BADE, arbitre entre Cologne et l'archevêque : mort en 1511.

RICHARD DE VOLFRAT, qui tint longtemps le parti de François Ier, dans la concurrence de ce roi et de Charles-Quint pour l'empire : mort en 1531.

JEAN DE METZENHAUSEN fit fleurir les arts, et cultiva les vertus de son état : mort en 1540.

JEAN-LOUIS DE HAGEN, ou de la Haye : mort en 1547.

JEAN D'ISEMBOURG ; sous lui Trèves souffrit beaucoup des armes luthériennes : mort en 1556.

JEAN DE LEYEN ; il assiégea Trèves : mort en 1567.

JACQUES D'ELTZ ; il soumit Trèves : mort en 1581.

JEAN DE SCHŒNBERG ; on trouve de son temps à Trèves la robe de Jésus-Christ, mais on ne sait pas précisément d'où cette robe est venue : mort en 1599.

LOTHAIRE DE METTERNICH ; il entra vivement dans la ligue catholique : mort en 1623.

PHILIPPE-CHRISTOPHE DE SOTEREN ; il fut pris par les Espagnols, et ce fut le prétexte pour lequel Louis XIII déclara la guerre à l'Espagne ; rétabli dans son siége par les victoires de Condé, de Turenne : mort à quatre-vingt-sept ans, en 1652.

CHARLES-GASPARD DE LEYEN, chassé de sa ville par les armes de la France, y rentra par la défaite du maréchal de Créqui : mort en 1676.

JEAN-HUGUES D'ORSBECK ; il vit Trèves presque détruite par les Français ; la guerre lui fut toujours funeste : mort en 1711.

CHARLES-JOSEPH DE LORRAINE, coadjuteur en 1710, eut encore beaucoup à souffrir de la guerre : mort en 1715.

FRANÇOIS-LOUIS, comte palatin, évêque de Breslau, Vorms, et grand-maître de l'ordre teutonique : mort en 1729.

FRANÇOIS-GEORGE DE SCHOENBORN [2].

MAXIMILIEN-FRÉDÉRIC, né en 1708, élu le 6 avril 1761, mort à Bonn, le 15 avril 1784 ;

MAXIMILIEN-FRANÇOIS-XAVIER JOSEPH de Lorraine, élu coadjuteur le 7 août 1780, succède à cet électorat le 15 avril 1784. Il était fils de l'empereur François et de Marie-Thérèse. Il est mort le 27 juillet 1801 ;

ANTOINE-VICTOR, archiduc d'Autriche, nommé évêque de Munster le 9 septembre 1801, électeur-archevêque de Cologne le 7 octobre 1801, donne sa démission en décembre 1802. (B.)

1. L'*Art de vérifier les dates* le nomme CONON II DE FALKENSTEIN.

2. Mort en 1756. — Il eut pour successeurs :

JEAN-PHILIPPE DE WALDERDORFF, né en 1701, coadjuteur le 11 juillet 1754, électeur le 18 janvier 1756, mort le 11 janvier 1768, à Coblentz ;

ÉLECTEURS PALATINS,

DEPUIS LA FIN DU XIIIe SIÈCLE.

LOUIS, mort en 1285[1]; son père, Othon, fut le premier comte palatin de sa maison.

RODOLPHE, fils de Louis et frère de l'empereur Louis de Bavière : mort en Angleterre en 1319.

ADOLPHE LE SIMPLE, mort en 1327.

RODOLPHE II, frère d'Adolphe le Simple, et fils de Rodolphe Ier, beau-père de l'empereur Charles IV : mort en 153.

ROBERT LE ROUX, mort en 1390.

ROBERT LE DUR, mort en 1398.

ROBERT L'EMPEREUR [2].

LOUIS LE BARBU et LE PIEUX, mort en 1436.

LOUIS LE VERTUEUX, mort en 1449.

FRÉDÉRIC LE BELLIQUEUX, tuteur de Philippe et électeur, quoique son pupille vécût : mort en 1476.

PHILIPPE, fils de Louis le Vertueux : mort en 1508.

LOUIS, fils de Philippe : mort en 1544.

FRÉDÉRIC LE SAGE, frère de Louis : mort en 1556.

OTHON-HENRI, petit-fils de Philippe : mort en 1559.

FRÉDÉRIC III, de la branche de Simmeren : mort en 1576.

LOUIS VI, fils de Frédéric : mort en 1583.

FRÉDÉRIC IV du nom, petit-fils de Louis : mort en 1610.

FRÉDÉRIC V du nom, fils de Frédéric IV, gendre du roi d'Angleterre, Jacques Ier, élu roi de Bohême, et dépossédé de ses États : mort en 1632.

CHARLES-LOUIS, rétabli dans le Palatinat : mort en 1680.

CHARLES, fils du précédent : mort en 1685, sans enfants.

PHILIPPE-GUILLAUME, de la branche de Neubourg, beau-père de l'empereur Léopold, du roi d'Espagne, du roi de Portugal, etc., mort en 1690.

JEAN-GUILLAUME, né en 1658 : fils de Charles-Philippe. Son pays fut ruiné dans la guerre de 1689; et à la paix de Risvick, les terres que la maison d'Orléans lui disputait furent adjugées à cet électeur, par la sentence arbitrale du pape : mort en 1716.

CHARLES-PHILIPPE, dernier électeur de la branche de Neubourg : mort en 1742.

CHARLES - PHILIPPE - THÉODORE DE SULTZBACH [3].

ÉLECTEURS DE SAXE,

DEPUIS LA FIN DU XIIIe SIÈCLE.

ALBERT II, arrière-petit-fils d'Albert l'Ours, de la maison d'Anhalt, succède à ses ancêtres en 1260, et gouverne la Saxe trente-sept ans : mort en 1297.

RODOLPHE Ier, fils de cet Albert : mort en 1356.

RODOLPHE II, fils de Rodolphe Ier : mort en 1370.

VENCESLAS, frère puîné de Rodolphe II : mort en 1388.

RODOLPHE III, fils de Venceslas : mort en 1419.

ALBERT III, frère de Rodolphe III, dernier des électeurs de la maison d'Anhalt, qui avait possédé la Saxe deux cent vingt-sept ans : mort en 1422.

CLÉMENT WENCESLAS, fils d'Auguste III (voyez, ci-après, la note 1, page 213, article des *Électeurs de Saxe*), roi de Pologne, archevêque-électeur de Trèves, le 10 février 1768, mort en 1812.

1. Le 1er janvier 1294, selon l'*Art de vérifier les dates*.

2. Mort le 18 mai 1410.

3. Hérite en 1777 (non sans contestation) de la Bavière (voyez, *Électeurs de Bavière*, page 214), meurt le 16 février 1799 ; a pour successeur MAXIMILIEN-JOSEPH, de la branche de Birckenfeld, duc des Deux-Ponts, devenu, en 1805, roi de Bavière, et mort en 1825. (B.)

FRÉDÉRIC Ier, de la maison de Misnie, surnommé *le Belliqueux* : mort en 1428.

FRÉDÉRIC L'AFFABLE : mort en 1464.

ERNEST-FRÉDÉRIC LE RELIGIEUX : mort en 1486.

FRÉDÉRIC LE SAGE : mort en 1525. C'est lui qu'on dit avoir refusé l'empire.

JEAN, surnommé *le Constant*, frère du Sage : mort en 1532.

JEAN-FRÉDÉRIC LE MAGNANIME : mort en 1554, dépossédé de son électorat par Charles-Quint. Les branches de Gotha et de Veimar descendent de lui.

MAURICE, cousin au cinquième degré de Jean-Frédéric, revêtu de l'électorat par Charles-Quint : mort en 1553.

AUGUSTE LE PIEUX, frère de Maurice : mort en 1586.

CHRISTIAN, fils d'Auguste le Pieux : mort en 1591.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, administrateur pendant dix ans : mort en 1602.

CHRISTIAN II, fils de Christian Ier : mort en 1611.

JEAN-GEORGE, frère de Christian : mort en 1656.

JEAN-GEORGE II, mort en 1680.

JEAN-GEORGE III, mort en 1691.

JEAN-GEORGE IV, mort en 1694.

AUGUSTE[1], roi de Pologne, à qui les succès de Charles XII ôtèrent le royaume que les malheurs du même Charles XII lui rendirent : mort en 1733.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE II, électeur et roi de Pologne[2].

ÉLECTEURS DE BRANDEBOURG,

APRÈS PLUSIEURS ÉLECTEURS DES MAISONS D'ASCANIE, DE BAVIÈRE, ET DE LUXEMBOURG.

FRÉDÉRIC DE HOHENZOLLERN, burgrave de Nuremberg, achète cent mille florins d'or, de l'empereur Sigismond, le marquisat de Brandebourg, rachetable par le même empereur : mort en 1440.

JEAN Ier, fils de Frédéric, abdique en faveur de son frère en 1464[3]. Il n'est pas compté dans les *Mémoires de Brandebourg*[4]; ainsi on peut ne pas le regarder comme électeur.

FRÉDÉRIC AUX DENTS DE FER, frère du précédent : mort en 1471.

ALBERT L'ACHILLE, frère des précédents. On prétend qu'il abdiqua en 1476, et qu'il mourut en 1486.

JEAN, surnommé *le Cicéron*, fils d'Albert l'Achille : mort en 1499.

JOACHIM Ier, Nestor, fils de Jean, mort en 1535.

JOACHIM II, Hector, fils de Joachim Ier : mort en 1571.

JEAN-GEORGE, fils de Joachim II : mort en 1598.

JOACHIM-FRÉDÉRIC, fils de Jean-George, administrateur de Magdebourg : mort en 1608.

JEAN-SIGISMOND, fils de Joachim-Frédéric; il partagea la succession de Clèves et de Juliers avec la maison de Neubourg : mort en 1619.

GEORGE-GUILLAUME, dont le pays fut dévasté dans la guerre de trente ans : mort en 1640.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, qui rétablit son pays : mort en 1688.

1. Son nom est Frédéric-Auguste Ier. Quand on ne l'appelle qu'Auguste, on le désigne quelquefois sous le titre de : Auguste II (le premier est Auguste le Pieux, mort en 1258). Frédéric-Auguste II est ainsi appelé Auguste III. Ces dénominations ont été causes de confusions. Voyez les chapitres III, V et VII du *Précis du Siècle de Louis XV*.

2. Il est mort en 1763. Ses successeurs sont :

FRÉDÉRIC-CHRISTIERN LÉOPOLD, né en 1722, électeur le 5 octobre 1763, mort le 17 décembre de la même année;

FRÉDÉRIC-AUGUSTE III, né en 1750, électeur le 17 décembre 1763, devenu roi de Saxe en 1807, mort en 1827. (B.)

3. L'année 1464 est la date de sa mort; son abdication, ou renonciation, est de 1440.

4. Ouvrage de Frédéric le Grand, publié en 1750.

FRÉDÉRIC, qui fit ériger en royaume la partie de la province de Prusse dont il était duc, et qui relevait auparavant de la Pologne : mort en 1713.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, roi de Prusse, qui repeupla la Prusse entièrement dévastée : mort en 1740.

FRÉDÉRIC III, roi de Prusse [1].

ÉLECTEURS DE BAVIÈRE.

MAXIMILIEN, créé en 1623, et devenu alors le premier des électeurs après le roi de Bohême : mort en 1651.

FERDINAND-MARIE, son fils : mort en 1679.

MAXIMILIEN-MARIE, qui servit beaucoup à délivrer Vienne des Turcs, se signala aux siéges de Buda et de Belgrade; mis au ban de l'empire par l'empereur Joseph, en 1706, rétabli à la paix de Bade : mort en 1726.

CHARLES-ALBERT, son fils, empereur [2] : mort en 1745.

CHARLES-MAXIMILIEN-JOSEPH [3], fils de Charles-Albert.

ÉLECTEURS DE HANOVRE.

ERNEST-AUGUSTE, duc de Brunsvick, de Hanovre, etc., créé en 1692 par l'empereur Léopold, à condition de fournir six mille hommes contre les Turcs, et trois mille contre la France : mort en 1698.

GEORGE-LOUIS, fils du précédent, admis dans le collége électoral à Ratisbonne, en 1708, avec le titre d'archi-trésorier de l'empire; roi d'Angleterre en 1714 : mort en 1727.

GEORGE, son fils, aussi roi d'Angleterre [4].

Cette liste des électeurs ne s'étend que jusqu'à l'époque où la nouvelle maison d'Autriche est montée sur le trône impérial [5].

1. Ou plutôt Frédéric II; voyez une note du chapitre VI du *Précis du siècle de Louis XV*, qui donne aussi la liste de ses successeurs.

2. Sous le nom de Charles VII; voyez la note, à la fin des *Annales*.

3. Ce prince, qu'on appelle seulement *Maximilien Joseph*, est mort le 31 décembre 1777. En lui s'éteignit la maison électorale de Bavière; le duché de Bavière passa à Charles-Philippe Théodore, électeur palatin; voyez page 212. (B.)

4. Mort en 1760. Connu, dans l'histoire, sous le nom de George II. Il eut pour successeur : George III, son petit-fils, roi d'Angleterre, mort le 29 juin 1820, et pendant le règne duquel les titres d'électorat ont cessé d'exister avec l'empire. (B.)

5. Elle a été continuée dans la présente édition jusqu'à l'extinction de l'empire d'Allemagne.

VERS TECHNIQUES

QUI CONTIENNENT

LA SUITE CHRONOLOGIQUE DES EMPEREURS,

ET LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DEPUIS CHARLEMAGNE.

NEUVIÈME SIÈCLE.

Charlemagne en huit cent renouvelle l'empire,
Fait couronner son fils ; en quatorze il expire.
Louis, en trente-trois par des prêtres jugé,
D'un sac de pénitent dans Soissons est chargé :
Rétabli, toujours faible, il expire en quarante.
Lothaire est moine à Prum, cinq ans après cinquante.
On perd après vingt ans le second des Louis :
Le Chauve lui succède, et meurt au Mont-Cenis.
Le Bègue, fils du Chauve, a l'empire une année.
Le Gros, soumis au pape, ô dure destinée !
En l'an quatre-vingt-sept dans Tribur déposé,
Cède au bâtard Arnoud son trône méprisé.
Arnoud, sacré dans Rome ainsi qu'en Lombardie,
Finit avec le siècle en quittant l'Italie.

DIXIÈME SIÈCLE.

Louis, le fils d'Arnoud, quatrième du nom,
Du sang de Charlemagne avorté rejeton,
Termine en neuf cent douze une inutile vie.
On élit en plein champ Conrad de Franconie.
On voit en neuf cent vingt le Saxon l'Oiseleur,
Henri, roi des Germains bien plutôt qu'empereur.
Othon, que ses succès font grand prince et grand homme,
Et l'an soixante-deux se rend maître de Rome.

Rome, au dixième siècle en proie à trois Othons,
Gémit dans le scandale et dans les factions.

ONZIÈME SIÈCLE.

Saint Henri de Bavière, en l'an trois après mille,
Puis Conrad le Salique, Henri Trois dit le Noir,
Henri Quatre, pieds nus, sans sceptre, sans pouvoir,
Demande au fier Grégoire un pardon inutile ;
Meurt en l'an mil cent six à Liége son asile,
Détrôné par son fils et par lui déterré.

DOUZIÈME SIÈCLE.

Le cinquième Henri, ce fils dénaturé,
Sur le trône soutient la cause de son père.
Le pape en vingt et deux soumet cet adversaire.
Lothaire le Saxon, en vingt-cinq couronné,
Baise les pieds du pape, à genoux prosterné,
Tient l'étrier sacré, conduit la sainte mule.
L'empereur Conrad Trois, par un autre scrupule,
Va combattre en Syrie, et s'en revient battu ;
Et l'empire romain pour son fils est perdu.
C'est en cinquante-deux que Barberousse règne ;
Il veut que l'Italie et le serve et le craigne ;
Détruit Milan, prend Rome, et cède au pape enfin ;
Il court dans les saints lieux combattre Saladin ;
Meurt en quatre-vingt-dix : sa tombe est ignorée.
Par Henri Six son fils Naple au meurtre est livrée :
Il fait périr le sang de ses illustres rois,
Et huit ans à l'empire il impose des lois.

TREIZIÈME SIÈCLE.

Philippe le régent se fait bientôt élire,
Mais en douze cent huit il meurt assassiné.
Othon Quatre à Bouvine est vaincu, détrôné :
C'est en douze cent quinze. Il fuit et perd l'empire.
De Frédéric Second les jours trop agités,
Par deux papes hardis longtemps persécutés,
Finissent au milieu de ce siècle treizième.
Après lui Conrad Quatre a la grandeur suprême.
C'est en soixante-huit que la main d'un bourreau
Dans Conradin son fils éteint un sang si beau.
Après les dix-huit ans qu'on nomme d'anarchie,

Dans l'an soixante et treize Habsbourg, plein de vertu,
Du bandeau des Césars a le front revêtu :
Il défait Ottocare, il venge la patrie,
Et de sa race auguste il fonde la grandeur.
Adolphe de Nassau devient son successeur :
En quatre-vingt-dix-huit une main ennemie
Finit dans un combat son empire et sa vie.

QUATORZIÈME SIÈCLE.

Albert, fils de Habsbourg, est cet heureux vainqueur.
Il meurt en trois cent huit, et par un parricide.
On dit qu'en trois cent treize une main plus perfide,
Au vin de Jésus-Christ mêlant des sucs mortels,
Fit périr Henri Sept aux pieds des saints autels.
Déposant, déposé, Louis Cinq de Bavière,
Fait contre Jean Vingt-deux l'anti-pape Corbière ;
Meurt en quarante-sept. Charles Quatre après lui
Fait cette bulle d'or qu'on observe aujourd'hui.
De l'an cinquante-six elle est l'époque heureuse :
De ce père si sage héritier insensé,
Venceslas est connu par une vie affreuse ;
Mais en quatorze cent il se voit déposé.

QUINZIÈME SIÈCLE.

Robert règne dix ans ; Josse moins d'une année.
Venceslas traîne encore sa vie infortunée.
Son frère Sigismond, moins guerrier que prudent,
Dans l'an quinze finit le schisme d'Occident.
Son gendre Albert Second, sage, puissant, et riche,
Fixe le trône enfin dans la maison d'Autriche.
Frédéric son parent en quarante est élu ;
Mort en quatre-vingt-treize, et jamais absolu.

SEIZIÈME SIÈCLE.

De Maximilien le riche mariage,
Et de Jeanne à la fin l'Espagne en héritage,
Font du grand Charles-Quint un empereur puissant ;
Vainqueur heureux des lis, de Rome, et du croissant,
Il meurt en cinquante-huit, las des grandeurs suprêmes.
Son frère Ferdinand porte trois diadèmes :
Et l'an soixante-quatre il les laisse à son fils.
Rodolphe en quitta deux.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Mathias fut assis
En douze après six cent au trône de l'empire.
Gustave, Richelieu, la fortune conspire
Contre le puissant roi second des Ferdinands,
Qui laisse en trente-sept ses États chancelants.
Munster donne la paix à Ferdinand Troisième.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Léopold, délivré du fer des Ottomans,
Expire en sept cent cinq, et Joseph, l'an onzième ;
Charles Six, en quarante : et le sang des Lorrains
S'unit au sang d'Autriche, au trône des Germains[1].

1. Dans une édition de 1753, en deux volumes, au lieu des deux derniers vers, il y avait

Charles Six en quarante. Un désastre nouveau
Du sang des nations arrosa son tombeau :
Et lorsque, dans ce temps, Charles Sept de Bavière
Finit dans l'infortune une noble carrière,
Dans l'an quarante-cinq, *le beau sang des Lorrains*
A réuni l'Autriche *au trône des Germains.*

Une autre édition de 1753 donne ainsi le dernier vers :

A réuni l'Autriche au beau sang des Germains.

Voici une autre version de ces vers, avec une continuation; le tout par le marquis de Ximénès (mort en 1817) :

Charles Six en quarante; et sa fille en héros
Voit ses dangers, les brave, et soumet ses rivaux.
Protégé des Français, Charles Sept de Bavière
Obtient pour son malheur un titre imaginaire ;
Meurt en quarante-cinq : *et le sang des Lorrains*
S'unit au sang d'Autriche, au trône des Germains.
François Premier, l'époux d'une chaste héroïne,
De ses nombreux États répare la ruine.
Il forme avec les lis un monstrueux accord,
Sans pouvoir dépouiller le Salomon du Nord,
Meurt en soixante-cinq. Son fils, plein de courage,
D'un tiers de la Pologne enfle son héritage ;
Meurt en quatre-vingt-dix. Léopold, plus prudent,
Ne peut de son destin surmonter l'ascendant ;
Il veille en philosophe au bonheur de la terre,
Et donne malgré lui le signal de la guerre,
Meurt en quatre-vingt-douze ; et son fils, plus heureux,
Accepte enfin la paix d'un vainqueur généreux *. (B.)

* Le *vainqueur généreux* est Napoléon Bonaparte, qui, étant premier consul, fit avec l'empereur François II la paix de Lunéville, en 1801. (B.)

ANNALES

DE L'EMPIRE

DEPUIS CHARLEMAGNE.

INTRODUCTION

De toutes les révolutions qui ont changé la face de la terre, celle qui transféra l'empire des Romains à Charlemagne pourrait paraître la seule juste, si le mot de *juste* peut être prononcé dans les choses où la force a tant de part, et si les Romains furent en droit de donner ce qu'ils ne possédaient pas.

Charlemagne fut en effet appelé à l'empire par la voix du peuple romain même, qu'il avait sauvé à la fois de la tyrannie des Lombards et de la négligence des empereurs d'Orient.

C'est la grande époque des nations occidentales. C'est à ces temps que commence un nouvel ordre de gouvernement. C'est le fondement de la puissance temporelle ecclésiastique : car aucun évêque, dans l'Orient, n'avait jamais été prince et n'avait eu aucun des droits qu'on nomme régaliens. Ce nouvel empire romain ne ressemble en rien à celui des premiers Césars.

On verra dans ces Annales ce que fut en effet cet empire, comment les pontifes romains acquirent leur puissance temporelle, qu'on leur a tant reprochée, pendant que tant d'évêques occidentaux, et surtout ceux d'Allemagne, se faisaient souverains ; et comment le peuple romain voulut longtemps conserver sa liberté entre les empereurs et les papes qui se sont disputé la domination de Rome.

Tout l'Occident, depuis le ve siècle, était ou désolé ou barbare. Tant de nations, subjuguées autrefois par les anciens

Romains, avaient du moins vécu, jusqu'à ce ve siècle, dans une sujétion heureuse. C'est un exemple unique dans tous les âges que des vainqueurs aient bâti pour des vaincus ces vastes thermes, ces amphithéâtres, aient construit ces grands chemins qu'aucune nation n'a osé depuis tenter même d'imiter. Il n'y avait qu'un peuple. La langue latine, du temps de Théodose, se parlait de Cadix à l'Euphrate. On commerçait de Rome à Trèves et à Alexandrie avec plus de facilité que beaucoup de provinces ne trafiquent aujourd'hui avec leurs voisins. Les tributs mêmes, quoique onéreux, l'étaient bien moins que quand il fallut payer depuis le luxe et la violence de tant de seigneurs particuliers. Que l'on compare seulement l'état de Paris, quand Julien le Philosophe le gouvernait, à l'état où il fut cent cinquante ans après. Qu'on voie ce qu'était Trèves, la plus grande ville des Gaules, appelée du temps de Théodose une seconde Rome, et ce qu'elle devint après l'inondation des barbares. Autun, sous Constantin, avait dans sa banlieue vingt-cinq mille chefs de famille. Arles était encore plus peuplée. Les barbares apportèrent avec eux la dévastation, la pauvreté, et l'ignorance. Les Francs étaient au nombre de ces peuples affamés et féroces qui couraient au pillage de l'empire. Ils subsistaient de brigandages, quoique la contrée où ils s'étaient établis fût très-belle et très-fertile. Ils ne savaient pas la cultiver. Ce pays est marqué dans l'ancienne carte conservée à Vienne. On y voit les Francs établis depuis l'embouchure du Mein jusqu'à la Frise, et dans une partie de la Vestphalie, *Franci ceu Chamavi*. Ce n'est que par les anciens Romains mêmes que les Français, quand ils surent lire, connurent un peu leur origine.

Les Francs étaient donc une partie de ces peuples nommés Saxons, qui habitaient la Vestphalie, et quand Charlemagne leur fit la guerre, trois cents ans après, il extermina les descendants de ses pères.

Ces tribus de Francs, dont les Saliens étaient les plus illustres, s'étaient peu à peu établis dans les Gaules, non pas en alliés du peuple romain, comme on l'a prétendu, mais après avoir pillé les colonies romaines, Trèves, Cologne, Mayence, Tongres, Tournai, Cambrai : battus à la vérité par le célèbre Aétius, un des derniers soutiens de la grandeur romaine, mais unis depuis avec lui par nécessité contre Attila, profitant ensuite de l'anarchie où ces irruptions des Huns, des Goths et des Vandales, des Lombards et des Bourguignons, réduisaient l'empire, et se servant contre les empereurs mêmes des droits et des titres de maîtres de la milice et de patrices, qu'ils obtenaient d'eux. Cet empire fut déchiré en

lambeaux ; chaque horde de ces fiers sauvages saisit sa proie. Une preuve incontestable que ces peuples furent longtemps barbares, c'est qu'ils détruisirent beaucoup de villes, et qu'ils n'en fondèrent aucune.

Toutes ces dominations furent peu de chose jusqu'à la fin du VIIIe siècle, devant la puissance des califes, qui menaçait toute la terre[1].

Plus l'empire de Mahomet florissait, plus Constantinople et Rome étaient avilies. Rome ne s'était jamais relevée du coup fatal que lui porta Constantin, en transférant le siége de l'empire. La gloire, l'amour de la patrie, n'animèrent plus les Romains. Il n'y eut plus de fortune à espérer pour les habitants de l'ancienne capitale. Le courage s'énerva ; les arts tombèrent ; on ne vit plus dans le séjour des Scipion et des Césars que des contestations

1. L'édition originale contenait ici cinq alinéa que voici, et dont plusieurs phrases sont textuellement dans l'*Essai sur les Mœurs*, chapitre VI (voyez tome XI, pages 213-214) :

« Les premiers successeurs de Mahomet avaient le droit du trône et de l'autel, du glaive et de l'enthousiasme. Leurs ordres étaient autant d'oracles, leurs soldats autant de fanatiques. Dès l'an 671 ils assiégèrent Constantinople, destinée à être un jour musulmane. Les divisions inévitables parmi les nouveaux chefs de tant de peuples et d'armées n'arrêtèrent point leurs conquêtes. Les mahométans ressemblèrent, en ce point, aux anciens Romains, qui subjuguèrent l'Asie Mineure et les Gaules parmi leurs guerres civiles.

« On les voit, en 711, passer d'Égypte en Espagne, soumise aisément tour à tour par les Carthaginois, par les Romains, par les Goths et Vandales ; et enfin par ces Arabes, qu'on nomme Mores. Ils y établissent le royaume de Cordoue. Le sultan d'Égypte secoue, à la vérité, le joug du grand calife de Bagdad, et Abdérame, gouverneur de l'Espagne conquise, ne connaît plus le sultan d'Égypte ; cependant tout plie encore sous les armes musulmanes.

« Cet Abdérame, petit-fils du calife Hesham, prend les royaumes de Castille, de Navarre, de Portugal, d'Aragon ; il s'établit dans le Languedoc, il s'empare de la Guienne et du Poitou, et sans Charles Martel, qui lui ôta la victoire et la vie, la France était une province mahométane.

« A mesure que les mahométans devinrent puissants, ils se polirent. Ces califes, toujours reconnus pour souverains de la religion, et en apparence de l'empire, par ceux qui ne reçoivent plus leurs ordres de si loin, tranquilles dans leur nouvelle Babylone, y font renaître les arts. Aaron Raschild, contemporain de Charlemagne, plus illustre que ses prédécesseurs, et qui sut se faire respecter jusqu'en Espagne et au fleuve de l'Inde, ranima toutes les sciences, cultiva les arts agréables et utiles, attira les gens de lettres, et fit succéder, dans ses vastes États, la politesse à la barbarie. Sous lui les Arabes, qui adoptaient déjà les chiffres indiens, les apportèrent en Europe. Nous ne connûmes faiblement, en Allemagne et en France, le cours des astres que par le moyen de ces mêmes Arabes ; le mot seul d'*Almanach* en est encore un témoignage. Enfin, dès le second second siècle de Mahomet, il fallut que les chrétiens d'Occident s'instruisissent chez les musulmans.

« Plus l'empire de Mahomet, etc. »

Ces changements doivent être de 1772 ; voyez l'*Avertissement*. (B.)

entre les juges séculiers et l'évêque. Prise, reprise, saccagée tant de fois par les barbares, elle obéissait encore aux empereurs; depuis Justinien, un vice-roi, sous le nom d'exarque, la gouvernait, mais ne daignait plus la regarder comme la capitale de l'Italie. Il demeurait à Ravenne, et de là il envoyait ses ordres au préfet de Rome. Il ne restait aux empereurs, en Italie, que le pays qui s'étend des bornes de la Toscane jusqu'aux extrémités de la Calabre. Les Lombards possédaient le Piémont, le Milanais, Mantoue, Gênes, Parme, Modène, la Toscane, Bologne. Ces États composaient le royaume de Lombardie. Ces Lombards étaient venus, à ce qu'on dit, de la Pannonie, et ils y avaient embrassé l'espèce de christianisme qui avait prévalu avant Constantin, et qui fut la religion dominante sous la plupart de ses successeurs: c'est ce qu'on nomme l'arianisme. Les barbares lombards avaient pénétré en Italie par le Tyrol. Leurs chefs se firent alors catholiques romains pour affermir leur domination à l'aide du clergé, ainsi que Clovis en usa dans la Gaule celtique. Rome, dont les murailles étaient abattues, et qui n'était défendue que par des troupes de l'exarque, était souvent menacée de tomber au pouvoir des Lombards. Elle était alors si pauvre que l'exarque n'en retirait pour toute imposition annuelle qu'un sou d'or par chaque homme domicilié; et ce tribut paraissait un fardeau pesant. Elle était au rang de ces terres stériles et éloignées qui sont à charge à leurs maîtres.

Le diurnal romain des VIIe et VIIIe siècles, monument précieux, dont une partie est imprimée, fait voir d'une manière authentique ce que le souverain pontife était alors. On l'appelait le *vicaire de Pierre, évêque de la ville de Rome;* quoiqu'il soit démontré que Simon Barjone (Pierre) ne vint jamais dans cette capitale. Dès que l'évêque était élu par les citoyens, le clergé en corps en donnait avis à l'exarque, et la formule était : « Nous vous supplions, vous chargé du ministère impérial, d'ordonner la consécration de notre père et pasteur. » Ils donnaient part aussi de la nouvelle élection au métropolitain de Ravenne, et ils lui écrivaient: « Saint-père, nous supplions Votre Béatitude d'obtenir du seigneur exarque l'ordination dont il s'agit. » Ils devaient aussi en écrire aux juges de Ravenne, qu'ils appelaient *Vos Éminences.*

Le nouveau pontife alors était obligé, avant d'être ordonné, de prononcer deux professions de foi; et, dans la seconde, il condamnait, parmi les hérétiques, le pape Honorius Ier, parce qu'à Constantinople cet évêque de Rome passait pour n'avoir reconnu qu'une volonté dans Jésus-Christ.

Il y a loin de là à la tiare ; mais il y a loin aussi du premier moine qui prêcha sur les bords du Rhin au bonnet électoral, et du premier chef des Saliens errants à un empereur romain : toute grandeur s'est formée peu à peu, et toute origine est petite.

Le pontife de Rome, dans l'avilissement de la ville, établissait insensiblement sa grandeur. Les Romains étaient pauvres, mais l'Église ne l'était pas. Constantin avait donné à la seule basilique de Latran plus de mille marcs d'or, et environ trente mille d'argent, et lui avait assigné quatorze mille sous de rente. Les papes, qui nourrissaient les pauvres, et qui envoyaient des missions dans tout l'Occident, ayant eu besoin de secours plus considérables, les avaient obtenus sans peine. Les empereurs et les rois lombards même leur avaient accordé des terres. Ils possédaient auprès de Rome des revenus et des châteaux qu'on appelait *les justices de saint Pierre*. Plusieurs citoyens s'étaient empressés à enrichir, par donation ou par testament, une église dont l'évêque était regardé comme le père de la patrie. Le crédit des papes était très-supérieur à leurs richesses : il était impossible de ne pas révérer une suite presque non interrompue de pontifes qui avaient consolé l'Église, étendu la religion, adouci les mœurs des Hérules, des Goths, des Vandales, des Lombards, et des Francs.

Quoique les pontifes romains n'étendissent, du temps des exarques, leur droit de métropolitain que sur les villes suburbicaires, c'est-à-dire sur les villes soumises au gouvernement du préfet de Rome, cependant on leur donnait souvent le nom de *pape universel*, à cause de la primauté et de la dignité de leur siége. Grégoire, surnommé *le Grand*, refusa ce titre, mais le mérita par ses vertus ; et ses successeurs étendirent leur crédit dans l'Occident. On ne doit donc pas s'étonner de voir au VIIIe siècle Boniface, archevêque de Mayence, le même qui sacra Pepin, s'exprimer ainsi dans la formule de son serment : « Je promets à saint Pierre et à son vicaire, le bienheureux Grégoire, etc. »

Enfin le temps vint où les papes conçurent le dessein de délivrer à la fois Rome, et des Lombards qui la menaçaient sans cesse, et des empereurs grecs qui la défendaient mal. Les papes virent donc alors que ce qui, dans d'autres temps, n'eût été qu'une révolte et une sédition impuissante et punissable, pouvait devenir une révolution excusable par la nécessité, et respectable par le succès. C'est cette révolution qui fut commencée sous le second Pepin, usurpateur du royaume de France, et consommée par Charlemagne, son fils, dans un temps où tout était en confusion, et où il fallait nécessairement que la face de l'Europe changeât.

Le royaume de France s'étendait alors des Pyrénées et des Alpes au Rhin, au Mein, et à la Sâle. La Bavière dépendait de ce vaste royaume : c'était le roi des Francs qui donnait ce duché quand il était assez fort pour le donner. Ce royaume des Francs, presque toujours partagé depuis Clovis, déchiré par des guerres intestines, n'était qu'une vaste province barbare de l'ancien empire romain, laquelle n'était regardée par les empereurs de Constantinople que comme un province rebelle, mais avec qui elle traitait comme avec un royaume puissant.

CHARLEMAGNE,

PREMIER EMPEREUR.

742. Naissance de Charlemagne, près d'Aix-la-Chapelle, le 10 avril. Il était fils de Pepin, maire du palais, duc des Francs, et petit-fils de Charles Martel. Tout ce qu'on connaît de sa mère, c'est qu'elle s'appelait Berthe. On ne sait pas même précisément le lieu de sa naissance. Il naquit pendant la tenue du concile de Germanie ; et, grâce à l'ignorance de ces siècles, on ne sait pas où ce fameux concile s'est tenu.

La moitié du pays qu'on nomme aujourd'hui Allemagne était idolâtre, des bords du Véser, et même du Mein et du Rhin, jusqu'à la mer Baltique ; l'autre, demi-chrétienne.

Il y avait déjà des évêques à Trèves, à Cologne, à Mayence, villes frontières fondées par les Romains et instruites par les papes. Mais ce pays s'appelait alors l'Austrasie, et était du royaume des Francs.

Un Anglais, nommé Villebrod, du temps du père de Charles Martel, était allé prêcher aux idolâtres de la Frise le peu de christianisme qu'il savait. Il y eut, vers la fin du VIIe siècle, un évêque titulaire de Vestphalie qui ressuscitait les petits enfants morts. Villebrod prit le vain titre d'évêque d'Utrecht. Il y bâtit une petite église que les Frisons païens détruisirent. Enfin, au commencement du VIIIe siècle, un autre Anglais, qu'on appela depuis Boniface, alla prêcher en Allemagne : on l'en regarde comme l'apôtre. Les Anglais étaient alors les précepteurs des Allemands, et c'était aux papes que tous ces peuples, ainsi que les Gaulois, devaient le peu de lettres et de christianisme qu'ils connaissaient.

743. Un synode à Lestine en Hainaut sert à faire connaître les mœurs du temps ; on y règle que ceux qui ont pris les biens de l'Église, pour soutenir la guerre, donneront un écu à l'Église par métairie : ce règlement regardait les officiers de Charles Martel et de Pepin son fils, qui jouirent jusqu'à leur mort des abbayes dont ils s'étaient emparés. Il était alors également ordinaire de donner aux moines et de leur ôter.

Boniface, cet apôtre de l'Allemagne, fonde l'abbaye de Fulde

dans le pays de Hesse. Ce ne fut d'abord qu'une église couverte de chaume, environnée de cabanes habitées par quelques moines qui défrichaient une terre ingrate ; c'est aujourd'hui une principauté : il faut être gentilhomme pour être moine ; l'abbé est souverain depuis longtemps, et évêque depuis 1753.

744. Carloman, oncle de Charlemagne, duc d'Austrasie, réduit les Bavarois, vassaux rebelles du roi de France, et bat les Saxons dont il veut faire aussi des vassaux. On voit par là évidemment qu'il y avait déjà de grands vassaux ; et il est constant que le royaume des Lombards en Italie était composé de fiefs, et même de fiefs héréditaires.

745. En ce temps Boniface était évêque de Mayence. La dignité de métropole, attachée jusque-là au siége de Vorms, passe à Mayence.

Carloman, frère de Pepin, abdique le duché de l'Austrasie ; c'était un puissant royaume qu'il gouvernait sous le nom de maire du palais, tandis que son frère Pepin dominait dans la France occidentale, et que Childéric, roi de toute la France, pouvait à peine commander aux domestiques de sa maison. Carloman renonce à sa souveraineté pour aller se faire moine au Mont-Cassin. Les historiens disent encore que Pepin l'aimait tendrement ; mais il est vraisemblable que Pepin aimait encore davantage à dominer seul. Le cloître était alors l'asile de ceux qui avaient des concurrents trop puissants dans le monde.

747-748. On renouvelle dans la plupart des villes de France l'usage des anciens Romains, connu sous le nom de *patronage* ou de *clientelle*. Les bourgeois se choisissent des patrons parmi les seigneurs, et cela seul prouve que les peuples n'étaient point partagés dans les Gaules, comme on l'a prétendu, en maîtres et en esclaves.

749. Pepin entreprend enfin ce que Charles Martel son père n'avait pu faire. Il veut ôter la couronne à la race de Mérovée. Il mit d'abord l'apôtre Boniface dans son parti, avec plusieurs évêques, et enfin le pape Zacharie.

750. Pepin fait déposer son roi Hilderic ou Childeric III ; il le fait moine à Saint-Bertin, et se met sur le trône des Francs.

Comme cette usurpation atroce irritait plusieurs seigneurs, il attire le clergé dans son parti ; il fonde le riche évêché de Vurtzbourg, dont le prélat se prétend duc de Franconie : il appelle aux états généraux, nommés *parliaments (parliamenta)*, les évêques et les abbés, qui auparavant n'y venaient que très-rarement, et quand on les consultait.

751. Pepin veut subjuguer les peuples nommés alors Saxons, qui s'étendaient depuis les environs du Mein jusqu'à la Chersonèse cimbrique, et qui avaient conquis l'Angleterre. Le pape Étienne III demande la protection de Pepin contre Astolphe[1], roi de Lombardie, qui voulait se rendre maître de Rome. L'empereur de Constantinople était trop éloigné et trop faible pour le secourir ; et le premier domestique du roi de France, devenu usurpateur, pouvait seul le protéger.

754. La première action connue de Charlemagne est d'aller, de la part de Pepin son père, au-devant du pape Étienne à Saint-Maurice en Valais, et de se prosterner devant lui. C'était un usage d'Orient : on s'y mettait souvent à genoux devant les évêques ; et ces évêques fléchissaient les genoux non-seulement devant les empereurs, mais devant les gouverneurs des provinces, quand ceux-ci venaient prendre possession.

Pour la coutume de baiser les pieds, elle n'était point encore introduite dans l'Occident. Dioclétien avait le premier exigé, dit-on, cette marque de respect, en quoi il ne fut que trop imité par Constantin. Les papes Adrien Ier et Léon III furent ceux qui attirèrent au pontificat cet honneur que Dioclétien avait arrogé à l'empire ; après quoi les rois et les empereurs se soumirent comme les autres à cette cérémonie, qu'ils ne regardèrent que comme un acte de piété indifférent, quoique ridicule, et que les papes voulurent faire passer comme un acte de sujétion.

Pepin se fait sacrer roi de France par le pape, au mois d'auguste, dans l'abbaye de Saint-Denis ; il l'avait déjà été par Boniface ; mais la main d'un pape rendait aux yeux des peuples son usurpation plus respectable. Éginhard, secrétaire de Charlemagne, dit en termes exprès « qu'Hilderic fut déposé par ordre du pape Étienne ». Pepin n'est pas le premier roi de l'Europe qui se soit fait sacrer avec de l'huile à la manière juive : les rois lombards avaient pris cette coutume des empereurs grecs ; les ducs de Bénévent même se faisaient sacrer : ces cérémonies imposaient à la populace. Pepin eut soin de faire sacrer en même temps ses deux fils, Charles et Carloman. Le pape, avant de le sacrer roi, l'absout de son parjure envers Hilderic son souverain ; et après le sacre il fulmina une excommunication contre quiconque voudrait un jour entreprendre d'ôter la couronne à la famille de Pepin.

1. Toutes les éditions portent *Luitprand*. Mais Luitprand était mort en 744, et le roi de Lombardie, en 751, était Astolphe, ainsi que l'a dit Voltaire, tome XI, page 245. (B.)

C'est ainsi que les princes et les prêtres se sont souvent joués de Dieu et des hommes. Ni Hugues Capet ni Conrad n'ont pas eu un grand respect pour cette excommunication. Le nouveau roi, pour prix de la complaisance du pape, passe les Alpes avec Tassillon, duc de Bavière, son vassal. Il assiége Astolphe dans Pavie, et s'en retourne la même année sans avoir bien fait ni la guerre ni la paix.

755. A peine Pepin a-t-il repassé les Alpes qu'Astolphe assiége Rome. Le pape Étienne conjure le nouveau roi de France de venir le délivrer. Rien ne marque mieux la simplicité de ces temps grossiers qu'une lettre que le pape fait écrire au roi de France par saint Pierre, comme si elle était descendue du ciel; simplicité pourtant qui n'excluait jamais ni les fraudes de la politique, ni les attentats de l'ambition.

Pepin délivre Rome, assiége encore Pavie, se rend maître de l'exarchat, et le donne, dit-on, au pape. C'est le premier titre de la puissance temporelle du saint-siége. Par là Pepin affaiblissait également les rois lombards et les empereurs d'Orient. Cette donation est bien douteuse, car les archevêques de Ravenne prirent alors le titre d'exarques. Il résulte que les évêques de Rome et de Ravenne voulaient s'agrandir. Il est très-probable que Pepin donna quelques terres aux papes, et qu'il favorisait en Italie ceux qui affermissaient en France sa domination. S'il est vrai qu'il ait fait ce présent aux papes, il est clair qu'il donna ce qui ne lui appartenait pas; mais aussi il avait pris ce qui ne lui appartenait pas. On ne trouve guère d'autre source des premiers droits : le temps les rend légitimes. Il faut avouer qu'en fait de donations comme de décrétales, la cour de Rome est un peu décriée; témoin la fameuse donation de Constantin, rapportée dans l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations* [1].

756. Boniface, archevêque de Mayence, fait une mission chez les Frisons idolâtres. Il y reçoit le martyre. Mais comme les historiens disent qu'il fut martyrisé dans son camp, et qu'il y eut beaucoup de Frisons tués, il est à croire que les missionnaires étaient des soldats. Tassillon, duc de Bavière, fait un hommage de son duché au roi de France, dans la forme des hommages qu'on a depuis appelés *liges*. Il y avait déjà de grands fiefs héréditaires, et la Bavière en était un.

Pepin défait encore les Saxons. Il paraît que toutes les guerres de ces peuples, contre les Francs, n'étaient guère que des incur-

1. Chapitre x, tome XI, page 239.

sions de barbares qui venaient tour à tour enlever des troupeaux et ravager des moissons. Point de place forte, point de politique, point de dessein formé; cette partie du monde était encore sauvage.

Pepin, après ses victoires, ne gagna que le payement d'un ancien tribut de trois cents chevaux, auquel on ajouta cinq cents vaches : ce n'était pas la peine d'égorger tant de milliers d'hommes.

758-759-760. Didier, successeur du roi Astolphe, reprend les villes données par Pepin à saint Pierre; mais Pepin était si redoutable que Didier les rendit, à ce qu'on prétend, sur ses seules menaces. Le vasselage héréditaire commençait si bien à s'introduire que les rois de France prétendaient être seigneurs suzerains du duché d'Aquitaine. Pepin force, les armes à la main, Gaïfre, duc d'Aquitaine, à lui prêter serment de fidélité en présence du duc de Bavière; de sorte qu'il eut deux grands souverains à ses genoux. On sent bien que ces hommages n'étaient que ceux de la faiblesse à la force.

762-763. Le duc de Bavière, qui se croit assez puissant et qui voit Pepin loin de lui, révoque son hommage. On est prêt de lui faire la guerre, et il renouvelle son serment de fidélité.

766-767. Érection de l'évêché de Saltzbourg. Le pape Paul Ier envoie au roi des livres, des chantres, et une horloge à roues. Constantin Copronyme lui envoie aussi un orgue et quelques musiciens. Ce ne serait pas un fait digne de l'histoire s'il ne faisait voir combien les arts étaient étrangers dans cette partie du monde. Les Francs ne connaissaient alors que la guerre, la chasse, et la table.

768. Les années précédentes sont stériles en événements, et par conséquent heureuses pour les peuples; car presque tous les grands traits de l'histoire sont des malheurs publics. Le duc d'Aquitaine révoque son hommage, à l'exemple du duc de Bavière. Pepin vole à lui, et réunit l'Aquitaine à la couronne.

Pepin, surnommé *le Bref,* meurt à Saintes[1], le 24 septembre, âgé de cinquante-quatre ans. Avant sa mort il fait son testament de bouche, et non par écrit, en présence des grands officiers de sa maison, de ses généraux, et des possesseurs à vie des grandes terres. Il partage tous ses États entre ses deux enfants, Charles et Carloman. Après la mort de Pepin, les seigneurs modifient ses volontés. On donne à Carl, que nous avons depuis appelé Char-

1. Il y tomba malade, mais il mourut à Saint-Denis.

lemagne, la Bourgogne, l'Aquitaine, la Provence, avec la Neustrie, qui s'étendait alors depuis la Meuse jusqu'à la Loire et à l'Océan. Carloman eut l'Austrasie depuis Reims jusqu'aux derniers confins de la Thuringe. Il est évident que le royaume de France comprenait alors près de la moitié de la Germanie.

770. Didier, roi des Lombards, offre en mariage sa fille Désidérate à Charles : il était déjà marié. Il épouse Désidérate ; ainsi il paraît qu'il eut deux femmes à la fois. La chose n'était pas rare : Grégoire de Tours dit que les rois Gontran, Caribert, Sigebert, Chilperic, avaient plusieurs femmes.

771. Son frère Carloman meurt soudainement à l'âge de vingt ans. Sa veuve s'enfuit en Italie avec deux princes ses enfants. Cette mort et cette fuite ne prouvent pas absolument que Charlemagne ait voulu régner seul, et ait eu de mauvais desseins contre ses neveux ; mais elles ne prouvent pas aussi qu'il méritât qu'on célébrât sa fête, comme on a fait en Allemagne.

772. Charles se fait couronner roi d'Austrasie, et réunit tout le vaste royaume des Francs sans rien laisser à ses neveux. La postérité, éblouie par l'éclat de sa gloire, semble avoir oublié cette injustice. Il répudie sa femme, fille de Didier, pour se venger de l'asile que le roi lombard donnait à la veuve de Carloman son frère.

Il va attaquer les Saxons, et trouve à leur tête un homme digne de le combattre : c'était Vitikind, le plus grand défenseur de la liberté germanique après Hermann que nous nommons Arminius.

Le roi de France l'attaque dans le pays qu'on nomme aujourd'hui le comté de la Lippe. Ces peuples étaient très-mal armés ; car dans les *Capitulaires* de Charlemagne on voit une défense rigoureuse de vendre des cuirasses et des casques aux Saxons. Les armes et la discipline des Francs devaient donc être victorieuses d'un courage féroce. Charles taille l'armée de Vitikind en pièces, il prend la capitale nommée Erresbourgh. Cette capitale était un assemblage de cabanes entourées d'un fossé. On égorgea les habitants ; mais comme on força le peu qui restait à recevoir le baptême, ce fut un grand gain pour ce malheureux pays de sauvages, à ce que les prêtres de ce temps ont assuré.

773. Tandis que le roi des Francs contient les Saxons sur le bord du Véser, l'Italie le rappelle. Les querelles des Lombards et du pape subsistaient toujours, et le roi, en secourant l'Église, pouvait envahir l'Italie, qui valait mieux que les pays de Brême, d'Hanovre, et de Brunsvick. Il marche donc contre son beau-père

Didier, qui était devant Rome. Il ne s'agissait pas de venger Rome, mais il s'agissait d'empêcher Didier de s'accommoder avec le pape pour rendre aux deux fils de Carloman le royaume qui leur appartenait. Il court attaquer son beau-père, et se sert de la piété pour appuyer son usurpation. Il est suivi de soixante et dix mille hommes de troupes réglées, chose inouïe dans ces temps-là. On assemblait, auparavant, des armées de cent et de deux cent mille hommes ; mais c'étaient des paysans qui allaient faire leurs moissons après une bataille perdue ou gagnée. Charlemagne les retenait plus longtemps sous le drapeau, et c'est ce qui contribua à ses victoires.

774. L'armée française assiége Pavie. Le roi va à Rome, renouvelle, à ce qu'on dit, la donation de Pepin, et l'augmente : il en met lui-même une copie sur le tombeau qu'on prétend renfermer les cendres de saint Pierre. Le pape Adrien le remercie par des vers qu'il fait pour lui.

La tradition de Rome est que Charles donna la Corse, la Sardaigne et la Sicile. Il ne donna sans doute aucun de ces pays qu'il ne possédait pas ; mais il existe une lettre d'Adrien à l'impératrice Irène, qui prouve que Charles donna des terres que cette lettre ne spécifie pas. « Charles, duc des Francs et patrice, nous a, dit-il, donné des provinces et restitué les villes que les perfides Lombards retenaient à l'Église, etc. »

On sent qu'Adrien ménage encore l'empire en ne donnant que le titre de duc et de patrice à Charles, et qu'il veut fortifier sa possession du nom de restitution.

Le roi retourne devant Pavie. Didier se rend à lui. Le roi le fait moine, et l'envoie en France dans l'abbaye de Corbie. Ainsi finit ce royaume des Lombards, qui avaient, en Italie, détruit la puissance romaine, et substitué leurs lois à celles des empereurs. Tout roi détrôné devient moine dans ces temps-là, ou est assassiné.

Charlemagne se fait couronner roi d'Italie, à Pavie, d'une couronne où il y avait un cercle de fer, qu'on garde encore dans la petite ville de Monza.

La justice était administrée toujours dans Rome au nom de l'empereur grec. Les papes mêmes recevaient de lui la confirmation de leur élection. On avait ôté à l'empereur le vrai pouvoir ; on lui laissait quelques apparences. Charlemagne prenait seulement, ainsi que Pepin, le titre de patrice.

Cependant on frappait alors de la monnaie à Rome au nom d'Adrien. Que peut-on en conclure, sinon que le pape, délivré des Lombards, et n'obéissant plus aux empereurs, était le maître dans

Rome? Il est indubitable que les pontifes romains se saisirent des droits régaliens dès qu'ils le purent, comme ont fait les évêques francs et germains ; toute autorité veut toujours croître : et par cette raison-là même on ne mit plus que le nom de Charlemagne sur les nouvelles monnaies de Rome, lorsqu'en 800 le pape et le peuple romain l'eurent nommé empereur. Quelques critiques prétendent que les monnaies frappées au nom d'Adrien Ier n'étaient que des médailles en l'honneur de cet évêque : cette remarque est d'une très-grande vraisemblance, puisque Adrien n'était pas certainement souverain de Rome.

775. Second effort des Saxons contre Charlemagne, pour leur liberté, qu'on appelle révolte. Ils sont encore vaincus dans la Vestphalie ; et après beaucoup de sang répandu, ils donnent des bœufs et des otages, n'ayant autre chose à donner.

776. Tentative du fils de Didier, nommé Adalgise, pour recouvrer le royaume de Lombardie. Le pape Adrien la qualifie *horrible conspiration*. Charles court la punir. Il revole d'Allemagne en Italie, fait couper la tête à un duc de Frioul assez courageux pour s'opposer aux invasions du conquérant, et trop faible pour ne pas succomber.

Pendant ce temps-là même les Saxons reviennent encore en Vestphalie ; il revient les battre. Ils se soumettent, et promettent encore de se faire chrétiens. Charles bâtit des forts dans leur pays avant d'y bâtir des églises.

777. Il donne des lois aux Saxons, et leur fait jurer qu'ils seront esclaves s'ils cessent d'être chrétiens et soumis. Dans une grande diète tenue à Paderborn sous des tentes, un émir musulman, qui commandait à Saragosse, vint conjurer Charles d'appuyer sa rébellion contre Abdérame, roi d'Espagne.

778. Charles marche de Paderborn en Espagne, prend le parti de cet émir, assiége Pampelune, et s'en rend maître. Il est à remarquer que les dépouilles des Sarrasins furent partagées entre le roi, les officiers, et les soldats, selon l'ancienne coutume de ne faire la guerre que pour du butin, et de le partager également entre tous ceux qui avaient une égale part au danger. Mais tout ce butin est perdu en repassant les Pyrénées. L'arrière-garde de Charlemagne est taillée en pièces à Roncevaux par les Arabes et par les Gascons. C'est là que périt, dit-on, Roland son neveu, si célèbre par son courage et par sa force incroyable.

Comme les Saxons avaient repris les armes pendant que Charles était en Italie, ils les reprennent tandis qu'il est en Espagne. Vitikind, retiré chez le duc de Danemark son beau-

père, revient ranimer ses compatriotes. Il les rassemble ; il trouve dans Brême, capitale du pays qui porte ce nom, un évêque, une église, et ses Saxons désespérés qu'on traîne à des autels nouveaux : il chasse l'évêque, qui a le temps de fuir et de s'embarquer. Charlemagne accourt, et bat encore Vitikind.

780. Vainqueur de tous côtés, il part pour Rome avec une de ses femmes, nommée Hildegarde, et deux enfants puînés, Pepin et Louis. Le pape Adrien baptise ces deux enfants, sacre Pepin roi de Lombardie, et Louis roi d'Aquitaine ; ainsi l'Aquitaine fut érigée en royaume pour quelque temps.

781-782. Le roi de France tient sa cour à Vorms, à Ratisbonne, à Cuierci[1]. Alcuin, archevêque d'York, vient l'y trouver. Le roi, qui à peine savait signer son nom, voulait faire fleurir les sciences, parce qu'il voulait être grand en tout. Pierre de Pise lui enseignait un peu de grammaire. Il n'était pas étonnant que des Italiens instruisissent des Gaulois et des Germains, mais il l'était qu'on eût toujours besoin des Anglais pour apprendre ce qui n'est pas même honoré aujourd'hui du nom de science.

On tient devant le roi des conférences qui peuvent être l'origine des académies, et surtout de celles d'Italie, dans lesquelles chaque académicien prend un nouveau nom. Charlemagne se nommait David ; Alcuin, Albinus ; et un jeune homme nommé Ilgebert, qui faisait des vers en langue romance, prenait hardiment le nom d'Homère.

783. Cependant Vitikind, qui n'apprenait point la grammaire, soulève encore les Saxons. Il bat les généraux de Charles sur le bord du Véser. Charles vient réparer cette défaite. Il est encore vainqueur des Saxons ; ils mettent bas les armes devant lui. Il leur ordonne de livrer Vitikind. Les Saxons lui répondent qu'il s'est sauvé en Danemark. *Ses complices sont encore ici*, répondit Charlemagne : et il en fit massacrer quatre mille cinq cents à ses yeux. C'est ainsi qu'il disposait la Saxe au christianisme[2]. Cette action ressemble à celle de Sylla ; les Romains n'ont pas du moins été assez lâches pour louer Sylla. Les barbares qui ont écrit les faits et gestes de Charlemagne[3] ont eu la bassesse de le louer, et même d'en faire un homme juste : ils ont servi de modèles à presque tous les compilateurs de l'Histoire de France.

1. Probablement Quierzi, près des rives de l'Oise, où nos rois de la seconde race avaient un palais.

2. La fin de cet alinéa fut ajoutée en 1772. (B.)

3. Notamment Jean Turpin, moine de Saint-Denis et archevêque au VIIIe siècle, à qui l'on attribue le roman historique *de Gestis Caroli magni*. (CL.)

784. Ce massacre fit le même effet que fit longtemps après la Saint-Barthélemy en France. Tous les Saxons reprennent les armes avec une fureur désespérée. Les Danois et les peuples voisins se joignent à eux.

785. Charles marche avec son fils, du même nom que lui, contre cette multitude. Il remporte une victoire nouvelle, et donne encore des lois inutiles. Il établit des marquis, c'est-à-dire des commandants des milices sur les frontières de ses royaumes.

786. Vitikind cède enfin. Il vient avec un duc de Frise se soumettre à Charlemagne dans Attigny sur l'Aisne. Alors le royaume de France s'étend jusqu'au Holstein. Le roi de France repasse en Italie, et rebâtit Florence. C'est une chose singulière que dès qu'il est à un bout de ses royaumes, il y a toujours des révoltes à l'autre bout : c'est une preuve que le roi n'avait pas, sur toutes les frontières, de puissants corps d'armée. Les anciens Saxons se joignent aux Bavarois : le roi repasse les Alpes.

787. L'impératrice Irène, qui gouvernait encore l'empire grec, alors le seul empire, avait formé une puissante ligue contre le roi des Francs. Elle était composée de ces mêmes Saxons et de ces Bavarois, des Huns, si fameux autrefois sous Attila, et qui occupaient, comme aujourd'hui, les bords du Danube et de la Drave ; une partie même de l'Italie y était entrée. Charles vainquit les Huns vers le Danube, et tout fut dissipé.

Depuis 788 *jusqu'à* 792. Pendant ces quatre années paisibles, il institue des écoles chez les évêques et dans les monastères. Le chant romain s'établit dans les églises de France. Il fait dans la diète d'Aix-la-Chapelle des lois qu'on nomme *Capitulaires*. Ces lois tenaient beaucoup de la barbarie dont on voulait sortir, et dans laquelle on fut longtemps plongé [1]. La plus barbare de toutes fut cette loi de Vestphalie, cet établissement de la cour vémique [2], dont il est bien étrange qu'il ne soit pas dit un seul mot dans l'*Esprit des lois* ni dans l'*Abrégé chronologique* du président Hénault. L'Inquisition, le conseil des dix, n'égalèrent pas la cruauté de ce tribunal secret établi par Charlemagne en 803 : il fut d'abord insti-

1. Dans l'édition originale, après le mot *plongé*, on lisait : « Voici quels étaient les usages, les mœurs, les lois, l'esprit, qui régnaient alors. » Après quoi, sous le titre de : *Coutumes du temps de Charlemagne*, venait, en plus de quinze pages, un morceau dont Voltaire, en y faisant des additions et des corrections, a depuis composé les chapitres XVII à XXII de l'*Essai sur les Mœurs*. La version actuelle des *Annales* est de 1772. (B.)

2. Voltaire parle de la cour vémique dans le *Commentaire sur le livre des délits et des peines*, paragraphe XIII (*Mélanges*, année 1766), et dans l'A B C, premier entretien (*Mélanges*, année 1768).

tué principalement pour retenir les Saxons dans le christianisme et dans l'obéissance ; bientôt après cette inquisition militaire s'étendit dans toute l'Allemagne. Les juges étaient nommés secrètement par l'empereur ; ensuite ils choisirent eux-mêmes leurs associés sous le serment d'un secret inviolable ; on ne les connaissait point ; des espions, liés aussi par le serment, faisaient les informations. Les juges prononçaient sans jamais confronter l'accusé et les témoins, souvent sans les interroger ; le plus jeune des juges faisait l'office de bourreau. Qui croirait que ce tribunal d'assassins ait duré jusqu'à la fin du règne de Frédéric III ! cependant rien n'est plus vrai ; et nous regardons Tibère comme un méchant homme ! et nous prodiguons des éloges à Charlemagne.

Si l'on veut savoir les coutumes du temps de Charlemagne dans le civil, le militaire, et l'ecclésiastique, on les trouve dans l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations* [1].

793. Charles, devenu voisin des Huns, devient par conséquent leur ennemi naturel. Il lève des troupes contre eux, et ceint l'épée à son fils Louis, qui n'avait que quatorze ans. Il le fait ce qu'on appelait alors *miles*, c'est-à-dire il lui fait apprendre la guerre ; mais ce n'est pas le créer chevalier, comme quelques auteurs l'ont cru. La chevalerie ne s'établit que longtemps après. Il défait encore les Huns sur le Danube et sur le Raab.

Charles assemble des évêques pour juger la doctrine d'Élipand, que les historiens disent archevêque de Tolède : il n'y avait point d'archevêque encore ; ce titre n'est que du xe siècle. Mais il faut savoir que les musulmans vainqueurs laissèrent leur religion aux vaincus ; qu'ils ne croyaient pas les chrétiens dignes d'être musulmans, et qu'ils se contentaient de leur imposer un léger tribut.

Cet évêque Élipand imaginait, avec un Félix d'Urgel, que Jésus-Christ, en tant qu'homme, était fils adoptif de Dieu, et en tant que Dieu, fils naturel : il est difficile de savoir par soi-même ce qui en est. Il faut s'en rapporter aux juges, et les juges le condamnèrent.

Pendant que Charles remporte des victoires, fait des lois, assemble des évêques, on conspire contre lui. Il avait un fils d'une de ses femmes ou concubines, qu'on nommait Pepin le Bossu, pour le distinguer de son autre fils Pepin, roi d'Italie. Les enfants qu'on nomme aujourd'hui bâtards, et qui n'héritent point, pouvaient hériter alors, et n'étaient point réputés bâtards. Le

1. Chapitres XVII à XXII, tome XI, pages 267 et suivantes.

Bossu, qui était l'aîné de tous, n'avait point d'apanage ; et voilà l'origine de la conspiration. Il est arrêté à Ratisbonne avec ses complices, jugé par un parlement, tondu, et mis dans le monastère de Prum, dans les Ardennes. On crève les yeux à quelques-uns de ses adhérents, et on coupe la tête à d'autres.

794. Les Saxons se révoltent encore, et sont encore facilement battus. Vitikind n'était plus à leur tête.

Célèbre concile de Francfort. On y condamne le second concile de Nicée, dans lequel l'impératrice Irène venait de rétablir le culte des images.

Charlemagne fait écrire les livres carolins contre ce culte des images. Rome ne pensait pas comme le royaume des Francs, et cette différence d'opinion ne brouilla point Charlemagne avec le pape, qui avait besoin de lui. Observez que les livres carolins et le concile de Francfort traitent les Pères du concile de Nicée d'impies, d'insolents, et d'impertinents ; les Gaulois, les Francs, les Germains, encore barbares, n'ayant ni peintres ni sculpteurs, ne pouvaient aimer le culte des images.

Observez encore que la religion de presque tous les chrétiens occidentaux différait beaucoup de celle des orientaux.

Claude, évêque de Turin, conserva surtout dans les montagnes et dans les vallées de son diocèse la croyance et les rites de son église : c'est l'origine des réformes prêchées et soutenues presque de siècle en siècle par ceux qu'on appela vaudois, albigeois, lollards, luthériens, calvinistes, dans la suite des temps.

795. Le duc de Frioul, vassal de Charles, est envoyé contre les Huns, et s'empare de leurs trésors, supposé qu'ils en eussent. Mort du pape Adrien, le 25 décembre. On prétend que Charlemagne lui fit une épitaphe en vers latins. Il n'est guère croyable que ce roi franc, qui ne savait pas écrire couramment, sût faire des vers latins.

796. Léon III succède à Adrien. Charles lui écrit : « Nous nous réjouissons de votre élection, et de ce qu'on nous rend l'obéissance et la fidélité qui nous est due. » Il parlait ainsi en patrice de Rome, comme son père avait parlé aux Francs en maire du palais.

797-798. Pepin, roi d'Italie, est envoyé par son père contre les Huns, preuve qu'on n'avait remporté que de faibles victoires. Il en remporte une nouvelle. La célèbre impératrice Irène est mise dans un cloître par son fils Constantin V[1]. Elle remonte sur le

1. L'*Art de vérifier les dates* le nomme, ainsi que Voltaire, *Constantin V* ; la *Biographie universelle*, et Lebeau, disent *Constantin VI* ; Moréri, *Constantin VII*.

trône, fait crever les yeux à son fils, il en meurt; elle pleure sa mort. C'est cette Irène, l'ennemie naturelle de Charlemagne, et qui avait voulu s'allier avec lui.

799. Dans ce temps-là, les Normands, c'est-à-dire les *hommes du Nord*, les habitants des côtes de la mer Baltique, étaient des pirates. Charles équipe une flotte contre eux, et en purge les mers.

Le nouveau pape Léon III irrite contre lui les Romains. Ses chanoines veulent lui crever les yeux, et lui couper la langue. On le met en sang, mais il guérit. Il vient à Paderborn demander justice à Charles, qui le renvoie à Rome avec une escorte. Charles le suit bientôt. Il envoie son fils Pepin se saisir du duché de Bénévent, qui relevait encore de l'empereur de Constantinople.

800. Il arrive à Rome. Il déclare le pape innocent des crimes qu'on lui imputait, et le pape le déclare empereur aux acclamations de tout le peuple. Charlemagne affecta de cacher sa joie sous la modestie, et de paraître étonné de sa gloire. Il agit en souverain de Rome, et renouvelle l'empire des Césars. Mais, pour rendre cet empire durable, il fallait rester à Rome. On demande quelle autorité il y fit exercer en son nom : celle d'un juge suprême qui laissait à l'Église tous ses priviléges, et au peuple tous ses droits. Les historiens ne nous marquent pas s'il entretenait un préfet, un gouverneur à Rome, s'il y avait des troupes, s'il donnait les emplois : ce silence pourrait presque faire soupçonner qu'il fut plutôt le protecteur que le souverain effectif de la ville dans laquelle il ne revint jamais.

801. Les historiens disent que dès qu'il fut empereur, Irène voulut l'épouser. Le mariage eût été entre les deux empires plutôt qu'entre Charlemagne et la vieille Irène.

802. Charlemagne exerce toute l'autorité des anciens empereurs partout ailleurs que dans Rome même. Nul pays, depuis Bénévent jusqu'à Bayonne, et de Bayonne jusqu'en Bavière, exempt de sa puissance législative. Le duc de Venise, Jean, ayant assassiné un évêque, est accusé devant Charles, et ne le récuse pas pour juge.

Nicéphore, successeur d'Irène, reconnaît Charles pour empereur, sans convenir expressément des limites des deux empires.

803-804. L'empereur s'applique à policer ses États autant qu'on le pouvait alors. Il dissipe encore des factions de Saxons, et transporte enfin une partie de ce peuple dans la Flandre, dans la Provence, en Italie, à Rome même.

805. Il dicte son testament, qui commence ainsi : « Charles,

empereur, César, roi très-invincible des Francs, etc. » Il donne à Louis tout le pays depuis l'Espagne jusqu'au Rhin. Il laisse à Pepin l'Italie et la Bavière ; à Charles, la France, depuis la Loire jusqu'à Ingolstadt, et toute l'Austrasie, depuis l'Escaut jusqu'aux confins du Brandebourg. Il y avait dans ces trois lots de quoi exciter des divisions éternelles. Charlemagne crut y pourvoir en ordonnant que s'il arrivait un différend sur les limites des royaumes, qui ne pût être décidé par témoins, le jugement *de la croix* en déciderait. Ce jugement *de la croix* consistait à faire tenir aux avocats les bras étendus, et le plus tôt las perdait sa cause. Le bon sens naturel d'un si grand conquérant ne pouvait prévaloir sur les coutumes de son siècle.

Charlemagne retint toujours l'empire et la souveraineté, et il était le roi des rois ses enfants. C'est à Thionville que se fit ce fameux testament avec l'approbation d'un parlement. Ce parlement était composé d'évêques, d'abbés, d'officiers du palais et de l'armée, qui n'étaient là que pour attester ce que voulait un maître absolu. Les diètes n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui, et cette vaste république de princes, de seigneurs, et de villes libres sous un chef, n'était pas établie.

806. Le fameux Aaron, calife de Bagdad, nouvelle Babylone, envoie des ambassadeurs et des présents à Charlemagne. Les nations donnèrent à cet Aaron un titre supérieur à celui de Charlemagne. L'empereur d'Occident était surnommé *le Grand*, mais le calife était surnommé *le Juste*.

Il n'est pas étonnant qu'Aaron-al-Raschild envoyât des ambassadeurs à l'empereur français : ils étaient tous deux ennemis de l'empereur d'Orient ; mais ce qui serait étonnant, c'est qu'un calife eût, comme disent nos historiens, proposé de céder Jérusalem à Charlemagne. C'eût été, dans le calife, une profanation de céder à des chrétiens une ville remplie de mosquées, et cette profanation lui aurait coûté le trône et la vie. De plus, l'enthousiasme n'appelait point alors les chrétiens d'Occident à Jérusalem.

Charles convoque un concile à Aix-la-Chapelle. Ce concile ajoute au symbole que *le Saint-Esprit procède du Père et du Fils.* Cette addition n'était point encore reçue à Rome ; elle le fut bientôt après ; ainsi plusieurs dogmes se sont établis peu à peu. C'est ainsi qu'on avait donné deux natures et une personne à Jésus ; ainsi on avait donné à Marie le titre de *theotocos*[1] ; ainsi le terme de transsubstantiation ne s'établit que vers le XIIe siècle.

1. Mère de Dieu.

Dans ce temps, les peuples appelés Normands, Danois, et Scandinaves, fortifiés d'anciens Saxons retirés chez eux, osaient menacer les côtes du nouvel empire : Charles traverse l'Elbe, et Godefroi, le chef de tous ces barbares, pour se mettre à couvert, tire un large fossé entre l'Océan et la mer Baltique, aux confins du Holstein, l'ancienne Chersonèse cimbrique. Il revêtit ce fossé d'une forte palissade. C'est ainsi que les Romains avaient tiré un retranchement entre l'Angleterre et l'Écosse, faibles imitations de la fameuse muraille de la Chine.

807-808-809. Traités avec les Danois. Lois pour les Saxons. Police dans l'empire. Petites flottes établies à l'embouchure des fleuves.

810. Pepin, ce fils de Charlemagne, à qui son père avait donné le royaume d'Italie, meurt de maladie au mois de juillet : il laisse un bâtard, nommé Bernard. L'empereur donne sans difficulté l'Italie à ce bâtard, comme à l'héritier naturel, selon l'usage de ce temps-là.

811. Flotte établie à Boulogne sur la Manche. Phare de Boulogne relevé. Vurtzbourg bâti. Mort du prince Charles, destiné à l'empire.

813. L'empereur associe à l'empire son fils, Louis, au mois de mars, à Aix-la-Chapelle. Il fait donner à tous les assistants leurs voix pour cette association. Il donne la ville d'Ulm à des moines qui traitent les habitants en esclaves. Il donne des terres à Éginhard, qu'on a dit l'amant de sa fille Emma. Les légendes sont pleines de fables dignes de l'archevêque Turpin sur cet Éginhard et cette prétendue fille de l'empereur ; mais, par malheur, jamais Charlemagne n'eut de fille qui s'appelât Emma.

814. Il meurt d'une pleurésie après sept jours de fièvre, le 28 janvier à trois heures du matin. Il n'avait point de médecin auprès de lui qui sût ce que c'était qu'une pleurésie. La médecine, ainsi que la plupart des arts, n'était connue alors que des Arabes et des Grecs de Constantinople. Cette année 814 est en effet l'année 813 ; car alors elle commençait à Pâques.

Ce monarque, par lequel commença le nouvel empire, est revendiqué par les Allemands parce qu'il naquit près d'Aix-la-Chapelle. Golstad[1] cite une constitution de Frédéric Barberousse dans laquelle est rapporté un édit de Charlemagne en faveur de cette ville : voici un passage de cet édit : « Vous saurez que, pas-

1. Voyez, dans les *Mélanges*, année 1753, le n° XII des *Doutes sur quelques points de l'histoire de l'empire.*

sant un jour auprès de cette cité, je trouvai les thermes et le palais que Granus, frère de Néron et d'Agrippa, avait autrefois bâtis. » Il faut croire que si Charlemagne ne savait pas bien signer son nom, son chancelier était bien savant.

Ce monarque, au fond, était, comme tous les autres conquérants, un usurpateur : son père n'avait été qu'un rebelle, et tous les historiens appellent rebelles ceux qui ne veulent pas plier sous le nouveau joug. Il usurpa la moitié de la France sur son frère Carloman, qui mourut trop subitement pour ne pas laisser des soupçons d'une mort violente ; il usurpa l'héritage de ses neveux et la subsistance de leur mère ; il usurpa le royaume de Lombardie sur son beau-père. On connaît ses bâtards, sa bigamie, ses divorces, ses concubines ; on sait qu'il fit assassiner des milliers de Saxons : et on en a fait un saint [1].

LOUIS LE DÉBONNAIRE, ou LE FAIBLE,

DEUXIÈME EMPEREUR.

814. Louis accourt de l'Aquitaine à Aix-la-Chapelle, et se met de plein droit en possession de l'empire. Il était né, en 778, de Charlemagne et d'une de ses femmes, nommée Hildegarde, fille d'un duc allemand. On dit qu'il avait de la beauté, de la force, de la santé, de l'adresse à tous les exercices, qu'il savait le latin et le grec ; mais il était faible, et il fut malheureux. Son empire avait pour bornes, au septentrion la mer Baltique et le Danemark ; l'Océan au couchant ; la Méditerranée et la mer Adriatique, et les Pyrénées, au midi ; à l'orient, la Vistule et la Taisse. Le duc de Bénévent était son feudataire, et lui payait sept mille écus d'or tous les ans pour son duché : c'était une somme très-considérable alors. Le territoire de Bénévent s'étendait beaucoup plus loin qu'aujourd'hui, et il faisait les bornes des deux empires.

815. La première chose que fit Louis fut de mettre au couvent toutes ses sœurs, et en prison tous leurs amants, ce qui ne le fit aimer ni dans sa famille ni dans l'État ; la seconde, d'augmenter les priviléges de toutes les églises ; et la troisième, d'irriter Ber-

1. Charlemagne fut canonisé par Gui de Crême, antipape sous le nom de Pascal III, vers 1165. (CL.)

nard, roi d'Italie, son neveu, qui vint lui prêter serment de fidélité, et dont il exila les amis.

816. Étienne IV est élu évêque de Rome et pape par le peuple romain, sans consulter l'empereur; mais il fait jurer obéissance et fidélité par le peuple à Louis, et apporte lui-même ce serment à Reims. Il y couronne l'empereur et sa femme Irmengarde. Il retourne à Rome au mois d'octobre, avec un décret que dorénavant les élections des papes se feraient en présence des ambassadeurs de l'empereur.

817. Louis associe à l'empire son fils aîné Lothaire : c'était bien se presser. Il fait son second fils, Pepin, roi d'Aquitaine, et érige la Bavière avec quelques pays voisins en royaume pour son dernier fils Louis. Tous trois sont mécontents : Lothaire, d'être empereur sans pouvoir; les deux autres, d'avoir de si petits États; et Bernard, roi d'Italie, neveu de l'empereur, plus mécontent qu'eux tous.

818. L'empereur Louis se croyait empereur de Rome, et Bernard, petit-fils de Charlemagne, ne voulait point de maître en Italie. Il est évident que Charlemagne, dans tant de partages, avait agi en père plus qu'en homme d'État, et qu'il avait préparé des guerres civiles à sa famille. L'empereur et Bernard lèvent des armées l'un contre l'autre. Ils se rencontrent à Châlons-sur-Saône. Bernard, plus ambitieux apparemment que guerrier, perd une partie de son armée sans combattre. Il se remet à la clémence de Louis son oncle. Ce prince fait crever les yeux à Bernard, son neveu, et à ses partisans. L'opération fut mal faite sur Bernard : il en mourut au bout de trois jours. Cet usage de crever les yeux aux princes était fort pratiqué par les empereurs grecs, ignoré chez les califes, et défendu par Charlemagne. Louis était faible et dur; et on l'a nommé *Débonnaire* [1].

819. L'empereur perd sa femme Irmengarde. Il ne sait s'il se fera moine ou s'il se remariera. Il épouse la fille d'un comte bavarois, nommée Judith; il apaise quelques troubles en Pannonie, et tient des diètes à Aix-la-Chapelle.

820. Ses généraux reprennent la Carniole et la Carinthie sur des barbares qui s'en étaient emparés.

821. Plusieurs ecclésiastiques donnent des remords à l'empereur Louis sur le supplice du roi Bernard son neveu, et sur la captivité monacale où il avait réduit trois de ses propres frères, nommés Drogon, Thierri, et Hugues, malgré la parole donnée à

1. Mauvaise traduction de *pius*, pieux.

Charlemagne d'avoir soin d'eux. Ces ecclésiastiques avaient raison. C'est une consolation pour le genre humain qu'il y ait partout des hommes qui puissent, au nom de la Divinité, inspirer des remords aux princes[1]; mais il faudrait s'en tenir là, et ne les poursuivre ni les avilir, parce qu'une guerre civile produit cent fois plus de crimes qu'un prince n'en peut commettre.

822. Les évêques et les abbés imposent une pénitence publique à l'empereur. Il paraît dans l'assemblée d'Attigny couvert d'un cilice. Il donne des évêchés et des abbayes à ses frères, qu'il avait faits moines malgré eux. Il demande pardon à Dieu de la mort de Bernard : cela pouvait se faire sans le cilice, et sans la pénitence publique, qui rendait l'empereur ridicule.

823. Ce qui était plus dangereux, c'est que Lothaire était associé à l'empire, qu'il se faisait couronner à Rome par le pape Pascal, que l'impératrice Judith, sa belle-mère, lui donnait un frère, et que les Romains n'aimaient ni n'estimaient l'empereur. Une des grandes fautes de Louis était de ne point établir le siége de son empire à Rome. Le pape Pascal faisait crever les yeux sans rémission à ceux qui prêchaient l'obéissance aux empereurs; ensuite il jurait devant Dieu qu'il n'avait point de part à ces exécutions, et l'empereur ne disait mot.

L'impératrice Judith accouche à Compiègne d'un fils qu'on nomme Charles. Lothaire était revenu alors de Rome : l'empereur Louis, son père, exige de lui un serment qu'il consentira à laisser donner quelque royaume à cet enfant : espèce de serment dont on devait prévoir la violation.

824. Le pape Pascal meurt; les Romains ne veulent pas l'enterrer. Lothaire, de retour à Rome, fait informer contre sa mémoire. Le procès n'est pas poursuivi. Lothaire, comme empereur souverain de Rome, fait des ordonnances pour protéger les papes; mais dans ces ordonnances mêmes il nomme le pape avant lui : inattention bien dangereuse.

Le pape Eugène II fait serment de fidélité aux deux empereurs, mais il y est dit que c'est de son plein gré. Le clergé et le peuple romain jurent de ne jamais souffrir qu'un pape soit élu sans le consentement de l'empereur. Ils jurent fidélité aux seigneurs Louis et Lothaire ; mais ils y ajoutent : *sauf la foi promise au seigneur pape.*

Il semble que dans tous les serments de ce temps-là il y ait toujours des clauses qui les annulent. Tout annonce la guerre éternelle de l'empire et du sacerdoce.

1. Voyez page 252.

L'Armorique ou la Bretagne ne voulait pas alors reconnaître l'empire. Ce peuple n'avait d'autre droit, comme tous les hommes, que celui d'être libre; mais en moins de quarante jours il fallut céder au plus fort.

825. Un Hériolt, duc des Danois, vient à la cour de Louis embrasser la religion chrétienne; mais c'est qu'il était chassé de ses États. L'empereur envoie Anschaire, moine de Corbie, prêcher le christianisme dans les déserts où Stockholm est actuellement bâtie. Il fonde l'évêché de Hambourg pour cet Anschaire; et c'est de Hambourg que doivent partir des missionnaires pour aller convertir le Nord.

La nouvelle Corbie fondée en Vestphalie pour le même usage. Son abbé, au lieu d'être missionnaire, est aujourd'hui prince de l'empire.

826. Pendant que Louis s'occupait à Aix-la-Chapelle des missions du Nord, les rois maures d'Espagne envoient des troupes en Aquitaine, et la guerre se fait vers les Pyrénées, entre les musulmans et les chrétiens; mais elle est bientôt terminée par un accord.

827. L'empereur Louis fait tenir des conciles à Mayence, à Paris, et à Toulouse. Il s'en trouve mal. Le concile de Paris lui écrit à lui et à son fils Lothaire : « Nous prions Vos Excellences de vous souvenir, à l'exemple de Constantin, que les évêques ont droit de vous juger, et que les évêques ne peuvent être jugés par les hommes. » Ils avaient tort de citer l'exemple de Constantin, qui fut toujours le maître absolu des évêques, et qui en châtia un grand nombre.

Louis donne à son jeune fils Charles, au berceau, ce qu'on appelait alors l'Allemagne, c'est-à-dire ce qui est situé entre le Mein, le Rhin, le Necker, et le Danube. Il y ajoute la Bourgogne transjurane; c'est le pays de Genève, de Suisse, et de Savoie.

Les trois autres enfants de Louis sont indignés de ce partage, et excitent d'abord les cris de tout l'empire.

828. Judith, mère de Charles, cet enfant nouveau roi d'Allemagne, gouvernait l'empereur son mari, et était gouvernée par un comte de Barcelone, son amant, nommé Bernard, qu'elle avait mis à la tête des affaires.

829. Tant de faiblesses forment des factions. Un abbé nommé Vala, parent de Louis, commence la conjuration contre l'empereur. Les trois enfants de Louis, Lothaire associé par lui à l'empire, Pepin à qui il a donné l'Aquitaine, Louis qui lui doit la Bavière, se déclarent tous contre leur père.

Un abbé de Saint-Denis, qui avait à la fois Saint-Médard de Soissons et Saint-Germain, promet de lever des troupes pour eux. Les évêques de Vienne, d'Amiens, et de Lyon, déclarent « rebelles à Dieu et à l'Église ceux qui ne se joindront pas à eux ». Ce n'était pas la première fois qu'on avait vu la guerre civile ordonnée au nom de Dieu ; mais c'était la première fois qu'un père avait vu trois enfants soulevés à la fois et dénaturés au nom de Dieu.

830. Chacun des enfants rebelles a une armée, et le père n'a que peu de troupes, avec lesquelles il fuit d'Aix-la-Chapelle à Boulogne, en Picardie. Il part le mercredi des Cendres, circonstance inutile par elle-même, devenue éternellement mémorable parce qu'on lui en fit un crime, comme si c'eût été un sacrilége.

D'abord un reste de respect pour l'autorité paternelle impériale, mêlé avec la révolte, fait qu'on écoute Louis le Faible dans une assemblée à Compiègne. Il y promet au roi Pepin, son fils, de se conduire par son conseil et par celui des prêtres, et de faire sa femme religieuse. En attendant qu'on prenne une résolution décisive, Pepin fait crever les yeux, selon la méthode ordinaire, à Bernard, cet amant de Judith, laquelle se croyait en sûreté, et au frère de cet amant.

Les amateurs des recherches de l'antiquité croient que Bernard conserva ses yeux, que son frère paya pour lui, et qu'il fut condamné à mort sous Charles le Chauve. La vraie science ne consiste pas à savoir ces choses, mais à savoir quels usages barbares régnaient alors, combien le gouvernement était faible, les nations malheureuses, le clergé puissant.

Lothaire arrive d'Italie. Il met l'empereur son père en prison entre les mains des moines. Un moine plus adroit que les autres, nommé Gombaud, sert adroitement l'empereur : il le fait délivrer. Lothaire demande enfin pardon à son père à Nimègue. Les trois frères sont divisés, et l'empereur, à la merci de ceux qui le gouvernent, laisse tout l'empire dans la confusion.

831. On assemble des diètes, et on lève de toutes parts des armées. L'empire devient une anarchie. Louis de Bavière entre dans le pays nommé Allemagne, et fait sa paix à main armée.

Pepin est fait prisonnier. Lothaire rentre en grâce, et dans chaque traité on médite une révolte nouvelle.

832. L'impératrice Judith profite d'un moment de bonheur pour faire dépouiller Pepin du royaume d'Aquitaine, et le donner à son fils Charles, c'est-à-dire à elle-même sous le nom de son fils. Si l'empereur Louis le Faible n'eût pas donné tant de royaumes, il eût gardé le sien.

Lothaire prend le prétexte du détrônement de Pepin, son frère, pour arriver d'Italie avec une armée, et avec cette armée il amène le pape Grégoire IV pour inspirer plus de respect et plus de trouble.

833. Quelques évêques attachés à l'empereur Louis, et surtout les évêques de Germanie, écrivent au pape : « Si tu es venu pour excommunier, tu t'en retourneras excommunié. » Mais le parti de Lothaire, des autres enfants rebelles, et du pape, prévaut. L'armée rebelle et papale s'avance auprès de Bâle contre l'armée impériale. Le pape écrit aux évêques : « Sachez que l'autorité de ma chaire est au-dessus de celle du trône de Louis. » Pour le prouver, il négocie avec cet empereur, et le trompe. Le champ où il négocia s'appela le *Champ du mensonge*. Il séduit les officiers et les soldats de l'empereur. Ce malheureux père se rend à Lothaire et à Louis de Bavière, ses enfants rebelles, à cette seule condition qu'on ne crèvera pas les yeux à sa femme et à son fils Charles, qui était avec lui.

Il faut remarquer que ce Champ du mensonge, où le pape usa de tant de perfidie envers l'empereur, est auprès de Rouffac dans la haute Alsace, à quelques lieues de Bâle : il a conservé le nom de *Champ du mensonge*[1]. Si nos campagnes avaient été désignées par les crimes qui s'y sont commis, la terre entière serait un monument de scélératesse.

Le rebelle Lothaire envoie sa belle-mère Judith prisonnière à Tortone, son père dans l'abbaye de Saint-Médard, et son frère Charles dans le monastère de Prum. Il assemble une diète à Compiègne, et de là à Soissons.

Un archevêque[2] de Reims nommé Ebbon, tiré de la condition servile, élevé malgré les lois à cette dignité par Louis même, dépose son souverain et son bienfaiteur. On fait comparaître le monarque devant ce prélat, entouré de trente évêques, de chanoines, de moines, dans l'église de Notre-Dame de Soissons. Lothaire, son fils, est présent à l'humiliation de son père. On fait étendre un cilice devant l'autel. L'archevêque ordonne à l'empereur d'ôter son baudrier, son épée, son habit, et de se prosterner sur ce cilice. Louis, le visage contre terre, demande lui-même la pénitence publique, qu'il ne méritait que trop en s'y soumet-

1. M. Graff, dans son *Histoire de la ville de Mulhausen*, prétend que la plaine située à un quart de lieue de la ville de Thann, plaine aride, connue sous le nom d'*Ochsenfeld*, le *champ des bœufs*, traversée par la route de Colmar à Belfort, est la même que le Champ du mensonge. (CL.)

2. Il n'y avait encore que des évêques; voyez page 235. (B.)

tant. L'archevêque le force de lire à haute voix la liste de ses crimes, parmi lesquels il est spécifié qu'il avait fait marcher ses troupes le mercredi des Cendres, et indiqué un parlement un jeudi-saint. On dresse un procès-verbal de toute cette action, monument encore subsistant d'insolence et de bassesse. Dans ce procès-verbal on ne daigne pas seulement nommer Louis du nom d'empereur.

Louis le Faible reste enfermé un an dans une cellule du couvent de Saint-Médard de Soissons, vêtu d'un sac de pénitent, sans domestiques. Si des prêtres appelés *évêques* (se disant successeurs de Jésus, qui n'institua jamais d'évêques) traitaient ainsi leur empereur, leur maître, le fils de Charlemagne, dans quel horrible esclavage n'avaient-ils pas plongé les citoyens! à quel excès la nature humaine n'était-elle pas dégradée! mais, et empereurs et peuples méritaient des fers si honteux, puisqu'ils s'y soumettaient.

Dans ce temps d'anarchie, les Normands, c'est-à-dire ce ramas de Norvégiens, de Suédois, de Danois, de Poméraniens, de Livoniens, infestaient les côtes de l'empire[1]. Ils brûlaient le nouvel évêché de Hambourg ; ils saccageaient la Frise ; ils faisaient prévoir les malheurs qu'ils devaient causer un jour, et on ne put les chasser qu'avec de l'argent : ce qui les invitait à revenir encore.

834. Louis, roi de Bavière, Pepin, roi d'Aquitaine, veulent délivrer leur père parce qu'ils sont mécontents de Lothaire leur frère. Lothaire est forcé d'y consentir. On réhabilite l'empereur dans Saint-Denis auprès de Paris ; mais il n'ose reprendre la couronne qu'après avoir été absous par les évêques.

835. Dès qu'il est absous, il peut lever des armées. Lothaire lui rend sa femme Judith et son fils Charles. Une assemblée à Thionville anathématise celle de Soissons. Il n'en coûte à l'archevêque Ebbon que la perte de son siége ; encore ne fut-il déposé que dans la sacristie. L'empereur l'avait été au pied de l'autel.

836. Toute cette année se passe en vaines négociations, et est marquée par des calamités publiques.

837. Louis le Faible est malade. Une comète paraît : « Ne manquez pas, dit l'empereur à son astrologue, de me dire ce que cette comète signifie. » L'astrologue répondit qu'elle annonçait la mort d'un grand prince. L'empereur ne douta pas que ce ne fût la sienne. Il se prépara à la mort, et guérit. Dans la même année la comète eut son effet sur le roi Pepin son fils : ce fut un nouveau sujet de trouble.

1. Voyez, tome XI, page 304; et ci-après, page 249.

838. L'empereur Louis n'a plus que deux enfants à craindre au lieu de trois. Louis de Bavière se révolte encore, et lui demande encore pardon.

839. Lothaire demande aussi pardon, afin d'avoir l'Aquitaine. L'empereur fait un nouveau partage de ses États. Il ôte tout aux enfants de Pepin dernier mort. Il ajoute à l'Italie, que possédait le rebelle Lothaire, la Bourgogne, Lyon, la Franche-Comté, une partie de la Lorraine, du Palatinat, Trèves, Cologne, l'Alsace, la Franconie, Nuremberg, la Thuringe, la Saxe, et la Frise. Il donne à son bien-aimé Charles, le fils de Judith, tout ce qui est entre la Loire, le Rhône, la Meuse, et l'Océan. Il trouve encore, par ce partage, le secret de mécontenter ses enfants et ses petits-enfants. Louis de Bavière arme contre lui.

840. L'empereur Louis meurt enfin de chagrin. Il fait, avant sa mort, des présents à ses enfants. Quelques partisans de Louis de Bavière, lui faisant un scrupule de ce qu'il ne donnait rien à ce fils dénaturé : « Je lui pardonne, dit-il ; mais qu'il sache qu'il me fait mourir. »

Son testament, vrai ou faux, confirme la donation de Pepin et de Charlemagne à l'Église de Rome, laquelle doit tout aux rois des Francs. On est étonné, en lisant la charte appelée *Carta divisionis,* qu'il ajoute à ces présents la Corse, la Sardaigne, et la Sicile. La Sardaigne et la Corse étaient disputées entre les musulmans et quelques aventuriers chrétiens. Ces aventuriers avaient recours aux papes qui leur donnaient des bulles et des aumônes. Ils consentaient à relever des papes ; mais alors, pour acquérir ce droit de mouvance, il fallait que les papes le demandassent aux empereurs. Reste à savoir si Louis le Faible leur céda en effet le domaine suprême de la Sardaigne et de la Corse. Pour la Sicile, elle appartenait aux empereurs d'Orient[1].

Louis expire le 20 juin 840.

LOTHAIRE,

TROISIÈME EMPEREUR.

841. Bientôt après la mort du fils de Charlemagne, son empire éprouva la destinée de celui d'Alexandre et de la grandeur

1. Voyez l'article DONATION, dans le *Dictionnaire philosophique.*

des califes. Fondé avec précipitation, il s'écroula de même ; et les guerres intestines le divisèrent.

Il n'est pas surprenant que des princes qui avaient détrôné leur père se voulussent exterminer l'un l'autre. C'était à qui dépouillerait son frère. L'empereur Lothaire voulait tout. Louis de Bavière et Charles, fils de Judith, s'unissent contre lui. Ils désolent l'empire, ils l'épuisent de soldats. Les deux rois livrent à Fontenai, dans l'Auxerrois, une bataille sanglante à leur frère. On a écrit qu'il y périt cent mille hommes. Lothaire fut vaincu. Il donne alors au monde l'exemple d'une politique toute contraire à celle de Charlemagne. Le vainqueur des Saxons et des Frisons les avait assujettis au christianisme, comme à un frein nécessaire : Lothaire, pour les attacher à son parti, leur donne une liberté entière de conscience ; et la moitié du pays redevient idolâtre.

842. Les deux frères, Louis de Bavière et Charles d'Aquitaine, s'unissent par ce fameux serment, qui est presque le seul monument que nous ayons de la langue romance.

Pro Deo amur... On parle encore cette langue chez les Grisons dans la vallée d'Engadina.

843-844. On s'assemble à Verdun pour un traité de partage entre les trois frères. On se bat et on négocie depuis le Rhin jusqu'aux Alpes. L'Italie, tranquille, attend que le sort des armes lui donne un maître.

845. Pendant que les trois frères déchirent le sein de l'empire, les Normands continuent à désoler ses frontières impunément. Les trois frères signent enfin le fameux traité de partage, terminé à Coblentz par cent vingt députés. Lothaire reste empereur ; il possède l'Italie, une partie de la Bourgogne, le cours du Rhin, de l'Escaut, et de la Meuse. Louis de Bavière a tout le reste de la Germanie. Charles, surnommé depuis *le Chauve*, est roi de France. L'empereur renonce à toute autorité sur ses deux frères. Ainsi il n'est plus qu'empereur d'Italie, sans être le maître de Rome. Tous les grands officiers et seigneurs des trois royaumes reconnaissent, par un acte authentique, le partage des trois frères, et l'hérédité assurée à leurs enfants.

Le pape Sergius II est élu par le peuple romain, et prend possession sans attendre la confirmation de l'empereur Lothaire. Ce prince n'est pas assez puissant pour se venger, mais il l'est assez pour envoyer son fils Louis confirmer à Rome l'élection du pape, afin de conserver son droit, et pour le couronner roi des Lombards ou d'Italie. Il fait encore régler à Rome, dans une assem-

blée d'évêques, que jamais les papes ne pourront être consacrés sans la confirmation des empereurs.

Cependant Louis en Germanie est obligé de combattre tantôt les Huns, tantôt les Normands, tantôt les Bohêmes. Ces Bohêmes, avec les Silésiens et les Moraves, étaient des idolâtres barbares qui couraient sur des chrétiens barbares avec des succès divers.

L'empereur Lothaire et Charles le Chauve ont encore plus à souffrir dans leurs États. Les provinces depuis les Alpes jusqu'au Rhin ne savent plus à qui elles doivent obéir.

Il s'élève un parti en faveur d'un fils de ce malheureux Pepin, roi d'Aquitaine, que Louis le Faible son père avait dépouillé. Plusieurs tyrans s'emparent de plusieurs villes. On donne partout de petits combats, dans lesquels il y a toujours des moines, des abbés, des évêques, tués les armes à la main. Hugues, l'un des bâtards de Charlemagne, forcé à être moine, et depuis abbé de Saint-Quentin, est tué devant Toulouse avec l'abbé de Ferrière. Deux évêques y sont prisonniers. Les Normands ravagent les côtes de France. Charles le Chauve ne s'oppose à eux qu'en s'obligeant à leur payer quatorze mille marcs d'argent, ce qui était encore les inviter à revenir[1].

847. L'empereur Lothaire, non moins malheureux, cède la Frise aux Normands, à condition d'hommage. Cette funeste coutume d'avoir ses ennemis pour vassaux prépare l'établissement de ces pirates dans la Normandie.

848. Pendant que les Normands ravagent les côtes de la France, les Sarrasins entraient en Italie. Ils s'étaient emparés de la Sicile. Ils s'avancent vers Rome par l'embouchure du Tibre. Ils pillent la riche église de Saint-Pierre hors des murs.

Le pape Léon IV, prenant dans ces dangers une autorité que les généraux de l'empereur Lothaire paraissaient abandonner, se montra digne, en défendant Rome, d'y commander en souverain. Il avait employé les richesses de l'Église à réparer les murailles, à élever des tours, à tendre des chaînes sur le Tibre. Il arma les milices à ses dépens, engagea les habitants de Naples et de Gaïète à venir défendre les côtes et le port d'Ostie, sans manquer à la sage précaution de prendre d'eux des otages; sachant bien que ceux qui sont assez puissants pour nous secourir le sont assez pour nous nuire. Il visita lui-même tous les postes, et reçut les Sarrasins à leur descente, non pas en équipage de guerrier, ainsi

1. Voyez page 246.

qu'en usa Goslin, évêque de Paris[1], dans une occasion encore plus pressante, mais comme un pontife qui exhortait un peuple chrétien, et comme un roi qui veillait à la sûreté de ses sujets. Il était né Romain[2] : on doit répéter ici les paroles qui se trouvent dans l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations :* « Le courage des premiers âges de la république revivait en lui dans un temps de lâcheté et de corruption; tel qu'un beau monument de l'ancienne Rome, qu'on trouve quelquefois dans les ruines de la nouvelle. »

Les Arabes sont défaits, et les prisonniers employés à bâtir la nouvelle enceinte autour de Saint-Pierre, et à agrandir la ville qu'ils venaient détruire.

Lothaire fait associer son fils Louis à son faible empire. Les musulmans sont chassés de Bénévent; mais ils restent dans le Garillan et dans la Calabre.

849. Nouvelles discordes entre les trois frères, entre les évêques et les seigneurs. Les peuples n'en sont que plus malheureux. Quelques évêques francs et germains déclarent l'empereur Lothaire déchu de l'empire. Ils n'en avaient le droit, ni comme évêques, ni comme Germains et Francs, puisque l'empereur n'était qu'empereur d'Italie. Ce ne fut qu'un attentat inutile : Lothaire fut plus heureux que son père.

850-851. Raccommodement des trois frères. Nouvelles incursions de tous les barbares voisins de la Germanie.

852. Au milieu de ces horreurs, le missionnaire Anschaire, évêque de Hambourg, persuade un Éric, chef ou duc ou roi du Danemark, de souffrir la religion chrétienne dans ses États. Il obtient la même permission en Suède. Les Suédois et les Danois n'en vont pas moins en course contre les chrétiens.

853-854. Dans ces désolations de la France et de la Germanie, dans la faiblesse de l'Italie menacée par les musulmans, dans le mauvais gouvernement de Louis d'Italie, fils de Lothaire, livré aux débauches à Pavie, et méprisé dans Rome, l'empereur de Constantinople négocie avec le pape pour recouvrer Rome; mais cet empereur était Michel, plus débauché encore, et plus méprisé

1. Voyez année 885.

2. Dans l'édition originale on lit : « Il était né Romain. Le courage, etc. » L'*Essai sur les Mœurs* n'était pas encore publié. Voltaire, y ayant employé une partie de ce qu'on vient de lire, renvoya ensuite des *Annales* à l'*Essai*. L'*Essai* cependant est, des deux ouvrages, le dernier publié; mais l'auteur avait, dans son manuscrit de l'*Essai*, pris beaucoup de choses pour les *Annales*. Le renvoi fut ajouté en 1772. (B.)

que Louis d'Italie, et tout cela ne contribue qu'à rendre le pape plus puissant.

855. L'empereur Lothaire, qui avait fait moine l'empereur Louis le Faible son père, se fait moine à son tour, par lassitude des troubles de son empire, par crainte de la mort, et par superstition. Il prend le froc dans l'abbaye de Prum, et meurt imbécile, le 28 septembre, après avoir vécu [1] en tyran, comme il est dit dans l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations*.

LOUIS II,

QUATRIÈME EMPEREUR.

856. Après la mort de ce troisième empereur d'Occident, il s'élève de nouveaux royaumes en Europe. Louis l'Italique, son fils aîné, reste à Pavie avec le vain titre d'empereur d'Occident. Le second fils, nommé Lothaire comme son père, a le royaume de Lotharinge, appelé ensuite Lorraine : ce royaume s'étendait depuis Genève jusqu'à Strasbourg et jusqu'à Utrecht. Le troisième, nommé Charles, eut la Savoie, le Dauphiné, une partie du Lyonnais, de la Provence, et du Languedoc. Cet État composa le royaume d'Arles, du nom de la capitale, ville autrefois opulente et embellie par les Romains, mais alors petite et pauvre, ainsi que toutes les villes en deçà des Alpes. Dans les temps florissants de la république et des Césars, les Romains avaient agrandi et décoré les villes qu'ils avaient soumises ; mais, rendues à elles-mêmes ou aux barbares, elles dépérirent toutes, attestant, par leurs ruines, la supériorité du génie des Romains.

Un barbare, nommé Salomon, se fit bientôt après roi de la Bretagne, dont une partie était encore païenne ; mais tous ces royaumes tombèrent presque aussi promptement qu'ils furent élevés.

857. Louis le Germanique commence par enlever l'Alsace au nouveau roi de Lorraine. Il donne des priviléges à Strasbourg, ville déjà puissante lorsqu'il n'y avait que des bourgades dans cette partie du monde au delà du Rhin. Les Normands désolent la France. Louis le Germanique prend ce temps pour venir acca-

1. Toutes les éditions de l'*Essai sur les Mœurs* portent : « Après avoir régné. » (B.) Voyez tome XI, page 301.

bler son frère, au lieu de le secourir contre les barbares. Il le défait vers Orléans. Les évêques de France ont beau l'excommunier, il veut s'emparer de la France. Des restes des Saxons et d'autres barbares, qui se jettent sur la Germanie, le contraignent de venir défendre ses propres États.

Depuis 858 *jusqu'à* 865. Louis II, fantôme d'empereur en Italie, ne prend point de part à tous ces troubles, laisse les papes s'affermir, et n'ose résider à Rome.

Charles le Chauve de France et Louis le Germanique font la paix, parce qu'ils ne peuvent se faire la guerre. L'événement de ce temps-là qui est le plus demeuré dans la mémoire des hommes concerne les amours du roi de Lorraine, Lothaire : ce prince voulut imiter Charlemagne, qui répudiait ses femmes et épousait ses maîtresses. Il fait divorce avec sa femme nommée Teutberge, fille d'un seigneur de Bourgogne. Il l'accuse d'adultère. Elle s'avoue coupable. Il épouse sa maîtresse nommée Valrade, qui lui avait été auparavant promise pour femme. Il obtient qu'on assemble un concile à Aix-la-Chapelle, dans lequel on approuve son divorce avec Teutberge[1]. Le décret de ce concile est confirmé dans un autre à Metz, en présence des légats du pape. Le pape Nicolas Ier casse les conciles de Metz et d'Aix-la-Chapelle, et exerce une autorité jusqu'alors inouïe. Il excommunie et dépose quelques évêques, qui ont pris le parti du roi de Lorraine. Et enfin ce roi fut obligé de quitter la femme qu'il aimait, et de reprendre celle qu'il n'aimait pas.

Il est à souhaiter sans doute qu'il y ait un tribunal sacré qui avertisse les souverains de leurs devoirs, et les fasse rougir de leurs violences[2] : mais il paraît que le secret du lit d'un monarque pouvait n'être pas soumis à un évêque étranger, et que les Orientaux ont toujours eu des usages plus conformes à la nature, et plus favorables au repos intérieur des familles, en regardant tous les fruits de l'amour comme légitimes, et en rendant ces amours impénétrables aux yeux du public.

Pendant ce temps les descendants de Charlemagne sont toujours aux prises les uns contre les autres, leurs royaumes toujours attaqués par les barbares.

Le jeune Pepin, arrière-petit-fils de Charlemagne, fils de ce Pepin, roi d'Aquitaine, déposé et mort sans États, ayant quelque temps traîné une vie errante et malheureuse, se joignit aux Nor-

1. Voyez tome XI, pages 324-325.
2. Voyez page 242.

mands, et renonça à la religion chrétienne ; il finit par être pris et enfermé dans un couvent où il mourut.

866. C'est principalement à cette année qu'on peut fixer le schisme qui dure encore entre les Églises grecque et romaine. La Germanie ni la France n'y prirent aucun intérêt. Les peuples étaient trop malheureux pour s'occuper de ces disputes qui sont si intéressantes dans le loisir de la paix.

Charles, roi d'Arles, meurt sans enfants. L'empereur Louis et Lothaire partagent ses États.

C'est la destinée de la maison de Charlemagne que les enfants s'arment contre leurs pères. Louis le Germanique avait deux enfants. Louis, le plus jeune, mécontent de son apanage, veut le détrôner : sa révolte n'aboutit qu'à demander grâce.

867-868. Louis, roi de Germanie, bat les Moraves et les Bohêmes par les mains de ses enfants. Ce ne sont pas là des victoires qui augmentent un État, et qui le fassent fleurir. Ce n'était que repousser des sauvages dans leurs montagnes et dans leurs forêts.

869. L'excommunié roi de Lorraine va voir le nouveau pape Adrien à Rome, dîne avec lui, lui promet de ne plus vivre avec sa maîtresse ; il meurt à Plaisance à son retour.

Charles le Chauve s'empare de la Lorraine, et même de l'Alsace, au mépris des droits d'un bâtard de Lothaire, à qui son père l'avait donnée. Louis le Germanique avait pris l'Alsace à Lothaire, mais il la rendit ; Charles le Chauve la prit, et ne la rendit point.

870. Louis de Germanie veut avoir la Lorraine. Louis d'Italie, empereur, veut l'avoir aussi, et met le pape Adrien dans ses intérêts. On n'a égard ni à l'empereur ni au pape. Louis de Germanie et Charles le Chauve partagent tous les États compris sous le nom de Lorraine en deux parts égales. L'Occident est pour le roi de France, l'Orient pour le roi de Germanie. Le pape Adrien menace d'excommunication. On commençait déjà à se servir de ces armes, mais elles furent méprisées. L'empereur d'Italie n'était pas assez puissant pour les rendre terribles.

871. Cet empereur d'Italie pouvait à peine prévaloir contre un duc de Bénévent, qui, étant à la fois vassal des empires d'Orient et d'Occident, ne l'était en effet ni de l'un ni de l'autre, et tenait entre eux la balance égale.

L'empereur Louis se hasarde d'aller à Bénévent, et le duc le fait mettre en prison. C'est précisément l'aventure de Louis XI avec le duc de Bourgogne.

872-873. Le pape Jean VIII, successeur d'Adrien II, voyant la

santé de l'empereur Louis II chancelante, promet en secret la couronne impériale à Charles le Chauve, roi de France, et lui vend cette promesse. C'est ce même Jean VIII qui ménagea tant le patriarche Photius, et qui souffrit qu'on nommât Photius avant lui, dans un concile à Constantinople.

Les Moraves, les Huns, les Danois, continuent d'inquiéter la Germanie, et ce vaste État ne peut encore avoir de bonnes lois.

874. La France n'était pas plus heureuse. Charles le Chauve avait un fils nommé Carloman, qu'il avait fait tonsurer dans son enfance, et qu'on avait ordonné diacre malgré lui. Il se réfugia enfin à Metz dans les États de Louis de Germanie, son oncle. Il lève des troupes ; mais ayant été pris, son père lui fit crever les yeux, suivant la nouvelle coutume.

875. L'empereur Louis II meurt à Milan. Le roi de France, Charles le Chauve, son frère, passe les Alpes, ferme les passages à son frère Louis de Germanie, court à Rome, répand de l'argent, se fait proclamer par le peuple roi des Romains, et couronner par le pape.

Si la loi salique avait été en vigueur dans la maison de Charlemagne, c'était à l'aîné de la maison, à Louis le Germanique, qu'appartenait l'empire ; mais quelques troupes, de la célérité, de la condescendance, et de l'argent, firent les droits de Charles le Chauve. Il avilit sa dignité pour en jouir. Le pape Jean VIII donna la couronne en souverain ; le Chauve la reçut en vassal, confessant qu'il tenait tout du pape, laissant aux successeurs de ce pontife le pouvoir de conférer l'empire, et promettant d'avoir toujours près de lui un vicaire du saint-siége pour juger toutes les grandes affaires ecclésiastiques. L'archevêque de Sens fut en cette qualité primat de Gaule et de Germanie, titre devenu inutile.

Certes les papes eurent raison de se croire en droit de donner l'empire, et même de le vendre, puisqu'on le leur demandait et qu'on l'achetait, et puisque Charlemagne lui-même avait reçu le titre d'empereur du pape Léon III ; mais aussi on avait raison de dire que Léon III, en déclarant Charlemagne empereur, l'avait déclaré son maître ; que ce prince avait pris les droits attachés à sa dignité ; que c'était à ses successeurs à confirmer les papes, et non à être choisis par eux. Le temps, l'occasion, l'usage, la prescription, la force, font tous les droits.

On a conservé et on garde peut-être encore à Rome un diplôme de Charles le Chauve, dans lequel il confirme les donations de Pepin ; mais Othon III déclara que toutes ces donations étaient aussi fausses que celles de Constantin.

CHARLES LE CHAUVE,

CINQUIÈME EMPEREUR.

Charles se fait couronner à Pavie, roi de Lombardie, par les évêques, les comtes, et les abbés de ce pays. « Nous vous élisons, est-il dit dans cet acte, d'un commun consentement, puisque vous avez été élevé au trône impérial par l'intercession des apôtres saint Pierre et saint Paul, et par leur vicaire Jean, souverain pontife, etc. »

876. Louis de Germanie se jette sur la France, pour se venger d'avoir été prévenu par son frère dans l'achat de l'empire. La mort le surprend dans sa vengeance.

La coutume, qui gouverne les hommes, était alors d'affaiblir ses États en les partageant entre ses enfants. Trois fils de Louis le Germanique partagent ses États : Carloman a la Bavière, la Carinthie, la Pannonie ; Louis, la Frise, la Saxe, la Thuringe, la Franconie ; Charles le Gros, depuis empereur, la moitié de la Lorraine, avec la Souabe et les pays circonvoisins, qu'on appelait alors l'Allemagne.

877. Ce partage rend l'empereur Charles le Chauve plus puissant. Il veut saisir la moitié de la Lorraine qui lui manque. Voici un grand exemple de l'extrême superstition qu'on joignait alors à la rapacité et à la fourberie. Louis de Germanie et de Lorraine envoie trente hommes au camp de Charles le Chauve pour lui prouver, au nom de Dieu, que sa partie de Lorraine lui appartient. Dix de ces trente confesseurs ramassent dix bagues et dix cailloux dans une chaudière d'eau bouillante sans s'échauder ; dix autres portent chacun un fer rouge l'espace de neuf pieds sans se brûler ; dix autres, liés avec des cordes, sont jetés dans de l'eau froide et tombent au fond, ce qui marquait la bonne cause : car l'eau repoussait en haut les parjures.

L'histoire est si pleine de ces épreuves qu'on ne peut guère les nier toutes. L'usage qui les rendait communes rendait aussi communs les secrets qui font la peau insensible pour quelque temps à l'action du feu, comme l'huile de vitriol et d'autres corrosifs. A l'égard du miracle d'aller au fond de l'eau quand on y est jeté, ce serait un plus grand miracle de surnager.

Louis ne s'en tint pas à cette cérémonie. Il battit auprès de Cologne l'empereur, son oncle. L'empereur, battu, repasse en Italie, poursuivi par les vainqueurs.

Rome alors était menacée par les musulmans, toujours cantonnés dans la Calabre. Carloman, ce roi de Bavière, ligué avec son frère le Lorrain, poursuit en Italie son oncle le Chauve, qui se trouve pressé à la fois par son neveu, par les mahométans, par les intrigues du pape, et qui meurt au mois d'octobre dans un village près du Mont-Cenis.

Les historiens disent qu'il fut empoisonné par son médecin, un Juif nommé Sédécias. Il est seulement constant que l'Europe chrétienne était alors si ignorante que les rois étaient obligés de prendre pour leurs médecins des Juifs ou des Arabes.

C'est à l'empire de Charles le Chauve que commence le grand gouvernement féodal, et la décadence de toutes choses. C'est sous lui que plusieurs possesseurs des grands offices militaires, des duchés, des marquisats, des comtés, veulent les rendre héréditaires : ils faisaient très-bien. L'empire romain avait été fondé par d'illustres brigands d'Italie ; des brigands du Nord en avaient élevé un autre sur ses débris. Pourquoi les sous-brigands ne se seraient-ils pas procuré des domaines? le genre humain en souffrait, mais il a toujours été traité ainsi.

LOUIS III, ou LE BÈGUE,

SIXIÈME EMPEREUR.

878. Le pape Jean VIII, qui se croit en droit de nommer un empereur, se soutient à peine dans Rome. Il promet l'empire à Louis le Bègue, roi de France, fils du Chauve. Il le promet à Carloman de Bavière. Il s'engage avec un Lambert, duc de Spolette, vassal de l'empire.

Ce Lambert de Spolette, joué par le pape, se joint à un marquis de Toscane, entre dans Rome, et se saisit du pape ; mais il est ensuite obligé de le relâcher. Un Boson, duc d'Arles, prétend aussi à l'empire.

Les mahométans étaient plus près de subjuguer Rome que tous ces compétiteurs. Le pape se soumet à leur payer un tribut annuel de vingt cinq mille marcs d'argent. L'anarchie est extrême dans la Germanie, dans la France, et dans l'Italie.

Louis le Bègue meurt à Compiègne, le 10 avril 879. On ne l'a mis au rang des empereurs que parce qu'il était fils d'un prince qui l'était.

CHARLES III, ou LE GROS,

SEPTIÈME EMPEREUR.

879. Il s'agit alors de faire un empereur et un roi de France. Louis le Bègue laissa deux enfants de quatorze à quinze ans. Il n'était pas alors décidé si un enfant pouvait être roi. Plusieurs nouveaux seigneurs de France offrent la couronne à Louis de Germanie. Il ne prit que la partie occidentale de la Lorraine, qu'avait eue Charles le Chauve en partage. Les deux enfants du Bègue, Louis et Carloman, sont reconnus rois de France, quoiqu'ils ne soient pas reconnus unanimement pour enfants légitimes; mais Boson se fait sacrer roi d'Arles, augmente son territoire, et demande l'empire. Charles le Gros, roi du pays qu'on nommait encore l'Allemagne, presse le pape de le couronner empereur. Le pape répond qu'il donnera la couronne impériale à celui qui viendra le secourir le premier contre les chrétiens et contre les mahométans.

880. Charles le Gros, roi d'Allemagne, Louis, roi de Bavière et de Lorraine, s'unissent avec le roi de France contre ce Boson, nouveau roi d'Arles, et lui font la guerre. Ils assiégent Vienne en Dauphiné; mais Charles le Gros va de Vienne à Rome.

881. Charles est couronné et sacré empereur par le pape Jean VIII, dans l'église de Saint-Pierre, le jour de Noël.

Le pape lui envoie une palme, selon l'usage; mais ce fut la seule que Charles remporta.

882. Son frère Louis, roi de Bavière, de la Pannonie, de ce qu'on nommait la France orientale, et des deux Lorraines, meurt le 20 janvier de la même année. Il ne laissait point d'enfants. L'empereur Charles le Gros était l'héritier naturel de ses États; mais les Normands se présentaient pour les partager. Ces fréquents troubles du Nord achevaient de rendre la puissance impériale très-problématique dans Rome, où l'ancienne liberté repoussait toujours des racines. On ne savait qui dominerait dans cette ancienne capitale de l'Europe : si ce serait ou un évêque, ou le peuple, ou un empereur étranger.

Les Normands pénètrent jusqu'à Metz; ils vont brûler Aix-la-Chapelle, et détruire tous les ouvrages de Charlemagne. Charles le Gros ne se délivre d'eux qu'en prenant toute l'argenterie des églises, et en leur donnant quatre mille cent soixante marcs

d'argent, avec lesquels ils allèrent préparer des armements nouveaux.

883. L'empire était devenu si faible que le pape Martin II[1], successeur de Jean VIII, commence par faire un décret solennel, par lequel on n'attendra plus les ordres de l'empereur pour l'élection des papes. L'empereur se plaint en vain de ce décret. Il avait ailleurs assez d'affaires.

Un duc Zvintilbold ou Zvintibold, à la tête des païens moraves, dévastait la Germanie. L'empereur s'accommoda avec lui comme avec les Normands. On ne sait pas s'il avait de l'argent à lui donner, mais il le reconnut prince et vassal de l'empire.

884. Une grande partie de l'Italie est toujours dévastée par le duc de Spolette et par les Sarrasins. Ceux-ci pillent la riche abbaye de Mont-Cassin, et enlèvent tous ses trésors ; mais un duc de Bénévent les avait déjà prévenus.

Charles le Gros marche en Italie pour arrêter tous ces désordres. A peine était-il arrivé que, les deux rois de France ses neveux étant morts, il repasse les Alpes pour leur succéder.

885. Voilà donc Charles le Gros qui réunit sur sa tête toutes les couronnes de Charlemagne ; mais elle ne fut pas assez forte pour les porter.

Un bâtard de Lothaire, nommé Hugues, abbé de Saint-Denis, s'était depuis longtemps mis en tête d'avoir la Lorraine pour son partage. Il se ligue avec un Normand auquel on avait cédé la Frise, et qui épousa sa sœur. Il appelle d'autres Normands.

L'empereur étouffa cette conspiration. Un comte de Saxe, nommé Henri, et un archevêque de Cologne, se chargèrent d'assassiner ce Normand, duc de Frise, dans une conférence. On se saisit de l'abbé Hugues, sous le même prétexte, en Lorraine, et l'usage de crever les yeux se renouvela pour lui.

Il eût mieux valu combattre les Normands avec de bonnes armées. Ceux-ci, voyant qu'on ne les attaquait que par des trahisons, pénètrent de la Hollande en Flandre ; ils passent la Somme et l'Oise sans résistance, prennent et brûlent Pontoise, et arrivent par eau et par terre à Paris. Cette ville, aujourd'hui immense, n'était ni forte, ni grande, ni peuplée. La tour du grand Châtelet n'était pas encore entièrement élevée quand les Normands parurent. Il fallut se hâter de l'achever avec du bois ; de sorte que le bas de la tour était de pierre, et le haut de charpente.

Les Parisiens, qui s'attendaient alors à l'irruption des barbares,

1. Appelé aussi Marin Ier ; voyez page 197.

n'abandonnèrent point la ville comme autrefois. Le comte de Paris, Odon ou Eudes, que sa valeur éleva depuis sur le trône de France, mit dans la ville un ordre qui anima les courages, et qui leur tint lieu de tours et de remparts. Sigefroi, chef des Normands, pressa le siége avec une fureur opiniâtre, mais non destituée d'art. Les Normands se servirent du bélier pour battre les murs. Ils firent brèche, et donnèrent trois assauts. Les Parisiens les soutinrent avec un courage inébranlable. Ils avaient à leur tête le comte Eudes, et leur évêque Goslin, qui fit à la fois les fonctions de prêtre et de guerrier dans cette petite ville : il bénissait le peuple, et combattait avec lui ; il mourut de ses fatigues au milieu du siége : le véritable martyr est celui qui meurt pour sa patrie.

Les Normands tinrent la petite ville de Paris bloquée un an et demi, après quoi ils allèrent piller la Bourgogne et les frontières de l'Allemagne, tandis que Charles le Gros assemblait des diètes.

887. Il ne manquait à Charles le Gros que d'être malheureux dans sa maison : méprisé dans l'empire, il passa pour l'être de sa femme l'impératrice Richarde. Elle fut accusée d'infidélité. Il la répudia, quoiqu'elle offrît de se justifier par le jugement de Dieu. Il l'envoya dans l'abbaye d'Andlaw, qu'elle avait fondée en Alsace.

On fit ensuite adopter à Charles, pour son fils (ce qui était alors absolument hors d'usage), le fils de Boson, ce roi d'Arles, son ennemi. On dit qu'alors son cerveau était affaibli. Il l'était sans doute, puisque, possédant autant d'États que Charlemagne, il se mit au point de tout perdre sans résistance. Il est détrôné dans une diète auprès de Mayence.

ARNOUD,

HUITIÈME EMPEREUR [1].

888. La déposition de Charles le Gros est un spectacle qui mérite une grande attention. Fut-il déposé par ceux qui l'avaient élu ? quelques seigneurs thuringiens, saxons, bavarois, pouvaient-

1. Dans toutes les éditions données jusqu'à ce jour, ce n'est qu'en tête de l'année 896 qu'on trouve le nom d'Arnoud. (B.) — Il est question d'Arnoud dans l'*Essai sur les Mœurs* : voyez tome XI, pages 304, 332-333.

ils, dans un village appelé Tribur, disposer de l'empire romain et du royaume de France? non ; mais ils pouvaient renoncer à reconnaître un chef indigne de l'être. Ils abandonnent donc le petit-fils de Charlemagne pour un bâtard de Carloman, fils de Louis le Germanique : ils déclarent ce bâtard, nommé Arnoud, roi de Germanie. Charles le Gros meurt sans secours, auprès de Constance, le 13 janvier 888.

Le sort de l'Italie, de la France, et de tant d'États, était alors incertain.

Le droit de la succession était partout très-peu reconnu. Charles le Gros lui-même avait été couronné roi de France au préjudice d'un fils posthume de Louis le Bègue ; et, au mépris des droits de ce même enfant, les seigneurs français élisent pour roi Eudes, comte de Paris.

Un Rodolphe, fils d'un autre comte de Paris, se fait roi de la Bourgogne transjurane.

Ce fils de Boson, roi d'Arles, adopté par Charles le Gros, devient roi d'Arles par les intrigues de sa mère.

L'empire n'était plus qu'un fantôme, mais on ne voulait pas moins saisir ce fantôme, que le nom de Charlemagne rendait encore vénérable. Ce prétendu empire, qui s'appelait romain, devait être donné à Rome. Un Gui, duc de Spolette, un Bérenger, duc de Frioul, se disputaient le nom et le rang des Césars. Gui de Spolette se fait couronner à Rome. Bérenger prend le vain titre de roi d'Italie ; et, par une singularité digne de la confusion de ces temps-là, il vient à Langres en Champagne se faire couronner roi d'Italie.

C'est dans ces troubles que tous les seigneurs se cantonnent, que chacun se fortifie dans son château, que la plupart des villes sont sans police, que des troupes de brigands courent d'un bout de l'Europe à l'autre, et que la chevalerie s'établit pour réprimer ces brigands, et pour défendre les dames, ou pour les enlever.

889. Plusieurs évêques de France, et surtout l'archevêque de Reims, offrent le royaume de France au bâtard Arnoud, parce qu'il descendait de Charlemagne, et qu'ils haïssaient Eudes, qui n'était du sang de Charlemagne que par les femmes.

Le roi de France Eudes va trouver Arnoud à Vorms, lui cède une partie de la Lorraine, dont Arnoud était déjà en possession, lui promet de le reconnaître empereur, et lui remet dans les mains le sceptre et la couronne de France, qu'il avait apportés avec lui. Arnoud les lui rend, et le reconnaît roi de France. Cette soumission prouve que les rois se regardaient encore comme

vassaux de l'empire romain. Elle prouve encore plus combien Eudes craignait le parti qu'Arnoud avait en France.

890-891. Le règne d'Arnoud, en Germanie, est marqué par des événements sinistres. Des restes de Saxons mêlés aux Slaves, nommés Abodrites, cantonnés vers la mer Baltique, entre l'Elbe et l'Oder, ravagent le nord de la Germanie ; les Bohêmes, les Moraves, d'autres Slaves, désolent le midi et battent les troupes d'Arnoud ; les Huns font des incursions, les Normands recommencent leurs ravages : tant d'invasions n'établissent pourtant aucune conquête. Ce sont des dévastations passagères, mais qui laissent la Germanie dans un état très-pauvre et très-malheureux.

A la fin, il défait en personne les Normands, auprès de Louvain, et l'Allemagne respire.

892. La décadence de l'empire de Charlemagne enhardit le faible empire d'Orient. Un patrice de Constantinople reprend le duché de Bénévent avec quelques troupes, et menace Rome ; mais comme les Grecs ont à se défendre des Sarrasins, le vainqueur de Bénévent ne peut aller jusqu'à l'ancienne capitale de l'empire.

On voit combien Eudes, roi de France, avait eu raison de mettre sa couronne aux pieds d'Arnoud. Il avait besoin de ménager tout le monde. Les seigneurs et les évêques de France rendent la couronne à Charles le Simple, ce fils posthume de Louis le Bègue, qu'on fit alors revenir d'Angleterre, où il était réfugié.

893. Comme dans ces divisions le roi Eudes avait imploré la protection d'Arnoud, Charles le Simple vint l'implorer à son tour à la diète de Vorms. Arnoud ne fait rien pour lui ; il le laisse disputer le royaume de France, et marche en Italie pour y disputer le nom d'empereur à Gui de Spolette, la Lombardie à Bérenger, et Rome au pape.

894. Il assiége Pavie, où était cet empereur de Spolette, qui fuit. Il s'assure de la Lombardie ; Bérenger se cache ; mais on voit dès lors combien il est difficile aux empereurs de se rendre maîtres de Rome. Arnoud, au lieu de marcher vers Rome, va tenir un concile auprès de Mayence.

895. Arnoud, après son concile, tenu pour s'attacher les évêques, tient une diète à Vorms, pour avoir de nouvelles troupes et de l'argent, et pour faire couronner son fils Zventilbold roi de Lorraine.

896. Alors il retourne vers Rome. Les Romains ne voulaient plus d'empereur ; mais ils ne savaient pas se défendre. Arnoud attaque la partie de la ville appelée Léonine, du nom du célèbre

pontife Léon IV, qui l'avait fait entourer de murailles. Il la force. Le reste de la ville, au delà du Tibre, se rend, et le pape Formose sacre Arnoud empereur dans l'église de Saint-Pierre. Les sénateurs (car il y avait encore un sénat) lui font le lendemain serment de fidélité dans l'église de Saint-Paul. C'est l'ancien serment équivoque : « Je jure que je serai fidèle à l'empereur, sauf ma fidélité pour le pape. »

896. Une femme d'un grand courage, nommée Agiltrude, mère de ce prétendu empereur Gui de Spolette, laquelle avait en vain armé Rome contre Arnoud, se défend encore contre lui. Arnoud l'assiége dans la ville de Fermo. Les auteurs prétendent que cette héroïne lui envoya un breuvage empoisonné, pour adoucir son esprit, et disent que l'empereur fut assez imbécile pour le prendre. Ce qui est incontestable, c'est qu'il leva le siége, qu'il était malade, qu'il repassa les Alpes avec une armée délabrée, qu'il laissa l'Italie dans une plus grande confusion que jamais, et qu'il retourna dans la Germanie, où il avait perdu toute son autorité pendant son absence.

897-898-899. La Germanie est alors dans la même anarchie que la France. Les seigneurs s'étaient cantonnés dans la Lorraine, dans l'Alsace, dans le pays appelé aujourd'hui la Saxe, dans la Bavière, dans la Franconie. Les évêques et les abbés s'emparent des droits régaliens : ils ont des avoués, c'est-à-dire des capitaines, qui leur prêtent serment, auxquels ils donnent des terres et qui tantôt combattent pour eux, et tantôt les pillent. Ces avoués étaient auparavant les avocats des monastères ; et les couvents étant devenus des principautés, les avoués devinrent des seigneurs.

Les évêques et les abbés d'Italie ne furent jamais sur le même pied : premièrement, parce que les seigneurs italiens étaient plus habiles, les villes plus puissantes et plus riches que les bourgades de Germanie et de France ; et enfin parce que l'Église de Rome, quoique très-mal conduite, ne souffrait pas que les autres Églises d'Italie fussent puissantes.

La chevalerie et l'esprit de chevalerie s'étendent dans tout l'Occident. On ne décide presque plus de procès que par des champions. Les prêtres bénissent leurs armes, et on leur fait toujours jurer avant le combat que leurs armes ne sont point enchantées, et qu'ils n'ont point fait de pacte avec le diable.

Arnoud, empereur sans pouvoir, meurt en Bavière en 899. Des auteurs le font mourir de poison, d'autres d'une maladie pédiculaire ; mais la maladie pédiculaire est une chimère, et le poison en est souvent une autre.

LOUIS IV,

NEUVIÈME EMPEREUR [1].

900. La confusion augmente. Bérenger règne en Lombardie, mais au milieu des factions. Ce fils de Boson, roi d'Arles par les intrigues de sa mère, est, par les mêmes intrigues, reconnu empereur à Rome. Les femmes alors disposaient de tout : elles faisaient des empereurs et des papes, mais qui n'en avaient que le nom.

Louis IV est reconnu roi de Germanie. Il y joint la Lorraine après la mort de Zventilbold, son frère, et n'en est guère plus puissant.

Depuis 901 *jusqu'à* 907. Les Huns et les Hongrois réunis viennent ravager la Bavière, la Souabe, et la Franconie, où il semblait qu'il n'y eût plus rien à prendre.

Un Moimir, qui s'était fait duc de Moravie et chrétien, va à Rome demander des évêques.

Un marquis de Toscane, Adelbert, célèbre par sa femme Théodora, est despotique dans Rome. Bérenger s'affermit dans la Lombardie, fait alliance avec les Huns afin d'empêcher le nouveau roi germain de venir en Italie; fait la guerre au prétendu empereur d'Arles, le prend prisonnier, et lui fait crever les yeux; entre dans Rome, et force le pape Jean IX à le couronner empereur. Le pape, après l'avoir sacré, s'enfuit à Ravenne, et sacre un autre empereur nommé Lambert, fils du duc de Spolette, errant et pauvre, qui prend le titre d'*invincible et toujours auguste*.

908-909-910-911. Cependant Louis IV, roi de Germanie, s'intitule aussi empereur; plusieurs auteurs lui donnent ce titre; mais Sigebert dit qu'à cause des maux qui de son temps désolèrent l'Italie il ne mérita pas la bénédiction impériale : la véritable raison est qu'il ne fut point assez puissant pour se faire reconnaître empereur. Il n'eut aucune part aux troubles qui agitèrent l'Italie de son temps.

912. Sous cet étrange empereur, l'Allemagne est dans la dernière désolation. Les Huns, payés par Bérenger pour venir rava-

1. Dans les éditions précédentes, le nom de Louis IV était en tête de l'année 912. J'ai cru pouvoir mettre le texte d'accord avec le catalogue qui est en tête de l'ouvrage. (B.) — Voyez aussi tome XI, page 333.

ger la Germanie, sont ensuite payés par Louis IV pour s'en retourner. Deux factions, celle d'un duc de Saxe et celle d'un duc de Franconie, s'élèvent, et font plus de mal que les Huns. On pille toutes les églises ; les Hongrois reviennent pour y avoir part. L'empereur Louis IV s'enfuit à Ratisbonne, où il meurt à l'âge de vingt ans[1]. C'est ainsi que finit la race de Charlemagne en Germanie.

CONRAD Ier,

DIXIÈME EMPEREUR.

Les seigneurs germains s'assemblent à Vorms pour élire un roi. Ces seigneurs étaient tous ceux qui, ayant le plus d'intérêt à choisir un prince selon leur goût, avaient assez de pouvoir et assez de crédit pour se mettre au rang des électeurs. On ne reconnaissait guère dans ce siècle le droit d'hérédité en Europe. Les élections, ou libres ou forcées, prévalaient presque partout ; témoin celles d'Arnoud en Germanie, de Gui de Spolette, et de Bérenger en Italie, de don Sanche en Aragon, d'Eudes, de Robert, de Raoul, de Hugues Capet en France, et des empereurs de Constantinople : car tant de vassaux, tant de princes, voulaient avoir le droit de choisir un chef, et l'espérance de pouvoir l'être.

On prétend qu'Othon, duc de la nouvelle Saxe, fut choisi par la diète, mais que, se voyant trop vieux, il proposa lui-même Conrad, duc de Franconie, son ennemi, parce qu'il le croyait digne du trône. Cette action n'est guère dans l'esprit de ces temps presque sauvages. On y voit de l'ambition, de la fourberie, du courage, comme dans tous les autres siècles ; mais, à commencer par Clovis, on ne voit pas une action de magnanimité.

Conrad ne fut jamais reconnu empereur ni en Italie ni en France. Les Germains seuls, accoutumés à voir des empereurs dans leurs rois depuis Charlemagne, lui donnèrent, dit-on, ce titre.

Depuis 913 *jusqu'à* 919. Le règne de Conrad ne change rien à l'état où il a trouvé l'Allemagne. Il a des guerres contre ses vassaux, et particulièrement contre le fils de ce duc de Saxe auquel on a dit qu'il devait la couronne.

Les Hongrois font toujours la guerre à l'Allemagne, et on n'est

1. Le 21 janvier. (B.) — A l'âge de dix-huit ans, puisqu'il était né en 893. (G. A.)

occupé qu'à les repousser. Les Français, pendant ce temps, s'emparent de la Lorraine. Si Charles le Simple avait fait cette conquête, il ne méritait pas le nom de Simple ; mais il avait des ministres et des généraux qui ne l'étaient pas. Il crée un duc de Lorraine.

Les évêques d'Allemagne s'affermissent dans la possession de leurs fiefs; Conrad meurt en 919[1] dans la petite ville de Veilbourg. On prétend qu'avant sa mort il désigna Henri duc de Saxe pour son successeur, au préjudice de son propre frère. Il n'est guère vraisemblable qu'il eût cru être en droit de se choisir un successeur, ni qu'il eût choisi son ennemi.

Le nom de ce prétendu empereur fut ignoré en Italie pendant son règne. La Lombardie était en proie aux divisions ; Rome, aux plus horribles scandales, et Naples et Sicile, aux dévastations des Sarrasins.

C'est dans ce temps que la prostituée Théodora plaçait à Rome sur le trône de l'Église Jean X, non moins prostitué qu'elle.

HENRI L'OISELEUR,

ONZIÈME EMPEREUR.

919-920. Il est important d'observer que dans ces temps d'anarchie plusieurs bourgades d'Allemagne commencèrent à jouir des droits de la liberté naturelle, à l'exemple des villes d'Italie. Les unes achetèrent ces droits de leurs seigneurs, les autres les avaient soutenus les armes à la main. Les députés de ces villes concoururent, dit-on, avec les évêques et les seigneurs, pour choisir un empereur, et sont, cette fois, au rang des électeurs. Ainsi Henri Ier dit l'Oiseleur, duc de Saxe, est élu par une assemblée qui ressemble aux trois états établis longtemps après en France. Rien n'est plus conforme à la nature que tous ceux qui ont intérêt d'être bien gouvernés concourent à établir le gouvernement.

Ce n'est pas qu'il y eût alors en Allemagne trois états distincts, trois ordres distinctement reconnus. Ces trois ordres, noblesse, clergé, communes, n'existent qu'en France : jamais dans aucun autre pays le clergé n'a fait une nation à part. Les évêques et les

1. Le 23 décembre 913, selon Voltaire, dans le *Catalogue des empereurs*, et selon l'*Art de vérifier les dates*, qui cite Quedlimbourg au lieu de Weilbourg. (Cl.)

abbés comme grands terriens, comme barons, comtes, princes, eurent de la puissance, et prévalurent souvent dans les élections des empereurs, jusqu'à ce qu'enfin les sept principaux officiers et chapelains de l'empire s'emparèrent du droit exclusif d'élire l'empereur. Il ne faut pas croire qu'il y ait aucune vérité fondamentale dans la science de l'histoire, comme il en est dans les mathématiques.

Depuis 921 *jusqu'à* 930. Un des droits des rois de Germanie, comme des rois de France, fut toujours de nommer à tous les évêchés vacants.

L'empereur Henri a une courte guerre avec le duc de Bavière, et la termine en lui cédant ce droit de nommer les évêques dans la Bavière.

Il y a dans ces années peu d'événements qui intéressent le sort de la Germanie. Le plus important est l'affaire de la Lorraine. Il était toujours indécis si elle resterait à l'Allemagne ou à la France.

Henri l'Oiseleur soumet toute la haute et basse Lorraine en 925, et l'enlève au duc Giselbert, à qui les rois de France l'avaient donnée. Il la rend ensuite à ce duc, pour le mettre dans la dépendance de la Germanie. Cette Lorraine n'était plus qu'un démembrement du royaume de Lotharinge. C'était le Brabant, c'était une partie du pays de Liége, disputée ensuite par l'évêque de Liége; c'étaient les terres entre Metz et la Franche-Comté, disputées aussi par l'évêque de Metz. Ce pays revint après à la France; il en fut ensuite séparé.

Henri fait des lois plus intéressantes que les événements et les révolutions dont se surcharge l'histoire. Il tire de l'anarchie féodale ce qu'on peut en tirer. Les vassaux, les arrière-vassaux, se soumettent à fournir des milices, et des grains pour les faire subsister. Il change en villes les bourgs dépeuplés que les Huns, les Bohêmes, les Moraves, les Normands, avaient dévastés. Il bâtit Brandebourg, Misnie[1], Slesvick. Il y établit des marquis pour garder les marches de l'Allemagne. Il rétablit les abbayes d'Herford et de Corbie[2], ruinées. Il construit quelques villes, comme Gotha, Herford[3], Goslar.

Les anciens Saxons, les Slaves-Abodrites, les Vandales leurs

1. Ou Meissen, capitale du margraviat de Misnie.

2. Ou Corwei, *Corbeia nova;* en Vestphalie, ainsi que l'abbaye d'Herford, *Hervordia.* (CL.)

3. Erfurth, ville située à quelques lieues de Gotha, et capitale de la Thuringe; voyez année 1164.

voisins, sont repoussés. Son prédécesseur Conrad s'était soumis à payer un tribut aux Hongrois, et Henri l'Oiseleur le payait encore. Il affranchit l'Allemagne de cette honte.

Depuis 930 *jusqu'à* 936. On dit que des députés des Hongrois étant venus demander leur tribut, Henri leur donna un chien galeux. C'était une punition des chevaliers allemands, quand ils avaient commis des crimes, de porter un chien l'espace d'une lieue. Cette grossièreté, digne de ces temps-là, n'ôte rien à la grandeur du courage. Il est vrai que les Hongrois viennent faire plus de dégât que le tribut n'eût coûté ; mais enfin ils sont repoussés et vaincus.

Alors il fait fortifier des villes pour tenir en bride les barbares. Il lève le neuvième homme dans quelques provinces, et les met en garnison dans ces villes. Il exerce la noblesse par des joutes et des espèces de tournois : il en fait un, à ce qu'on dit, où près de mille gentilshommes entrent en lice.

Ces tournois avaient été inventés en Italie par les rois lombards, et s'appelaient *battagliole*.

Ayant pourvu à la défense de l'Allemagne, il veut enfin passer en Italie, à l'exemple de ses prédécesseurs, pour avoir la couronne impériale.

Les troubles et les scandales de Rome étaient augmentés. Marozie, fille de Théodora, avait placé sur la chaire de saint Pierre le jeune Jean XI, né de son adultère avec Sergius III, et gouvernait l'Église sous le nom de son fils. Les vicaires de Jésus étaient alors les plus scandaleux et les plus impies de tous les hommes ; mais l'ignorance des peuples était si profonde, leur imbécillité si grande, leur superstition si enracinée, qu'on respectait toujours la place quand la personne était en horreur. Quelques tyrans qui accablassent l'Italie, les Allemands étaient ce que Rome haïssait le plus.

Henri l'Oiseleur, comptant sur ses forces, crut profiter de ces troubles ; mais il mourut en chemin dans la Thuringe, en 936. On ne l'a appelé empereur que parce qu'il avait eu envie de l'être, et l'usage de le nommer ainsi a prévalu.

OTHON Ier, SURNOMMÉ LE GRAND,

DOUZIÈME EMPEREUR.

936. Voici enfin un empereur véritable. Les ducs et les comtes, les évêques, les abbés, et tous les seigneurs puissants qui se trouvent à Aix-la-Chapelle, élisent Othon, fils de Henri l'Oiseleur. Il n'est pas dit que les députés des bourgs aient donné leurs voix. Il se peut faire que les grands seigneurs, devenus plus puissants sous Henri l'Oiseleur, leur eussent ravi ce droit naturel; il se peut encore que les communes, à l'élection de Henri l'Oiseleur, eussent donné leurs acclamations et non pas leurs suffrages; et c'est ce qui est plus vraisemblable.

L'archevêque de Mayence annonce au peuple cette élection, le sacre et lui met la couronne sur la tête. Ce qu'on peut remarquer, c'est que les prélats dînèrent à la table de l'empereur, et que les ducs de Franconie, de Souabe, de Bavière, et de Lorraine, servirent à table, le duc de Franconie, par exemple, en qualité de maître d'hôtel, et le duc de Souabe en qualité d'échanson. Cette cérémonie se fit dans une galerie de bois, au milieu des ruines d'Aix-la-Chapelle, brûlée par les Normands, et non encore rebâtie.

Les Huns et les Hongrois viennent encore troubler la fête. Ils s'avancent jusqu'en Vestphalie, mais on les repousse.

937. La Bohême était alors entièrement barbare, et à moitié chrétienne. Heureusement pour Othon, elle est troublée par des guerres civiles. Il en profite aussitôt. Il rend la Bohême tributaire de la Germanie, et y rétablit le christianisme.

938-939-940. Othon tâche de se rendre despotique, et les seigneurs des grands fiefs, de se rendre indépendants. Cette grande querelle, tantôt ouverte, tantôt cachée, subsiste dans les esprits depuis plus de huit cents années, ainsi que la querelle de Rome et de l'empire.

Cette lutte du pouvoir royal qui veut toujours croître, et de la liberté qui ne veut point céder, a longtemps agité toute l'Europe chrétienne. Elle subsista en Espagne tant que les chrétiens y eurent les Maures à combattre; après quoi l'autorité souveraine prit le dessus. C'est ce qui troubla la France jusqu'au milieu du règne de Louis XI; ce qui a enfin établi en Angleterre le gouvernement mixte auquel elle doit sa grandeur; ce qui a cimenté en

Pologne la liberté du noble et l'esclavage du peuple. Ce même esprit a troublé la Suède et le Danemark, a fondé les républiques de Suisse et de Hollande. La même cause a produit partout différents effets. Mais, dans les plus grands États, la nation a presque toujours été sacrifiée aux intérêts d'un seul homme ou de quelques hommes : la raison en est que la multitude, obligée de travailler pour gagner sa vie, n'a ni le temps ni le pouvoir d'être ambitieuse.

Le duc de Bavière refuse de faire hommage. Othon entre en Bavière avec une armée. Il réduit le duc à quelques terres allodiales. Il crée un des frères du duc comte palatin en Bavière, et un autre comte palatin vers le Rhin. Cette dignité de comte palatin est renouvelée des comtes du palais des empereurs romains, et des comtes du palais des rois francs.

Il donne la même dignité à un duc de Franconie. Ces palatins sont d'abord des juges suprêmes. Ils jugent en dernier ressort au nom de l'empereur. Ce ressort suprême de justice est, après une armée, le plus grand appui de la souveraineté.

Othon dispose à son gré des dignités et des terres. Le premier marquis de Brandebourg étant mort sans enfants, il donne le marquisat à un comte Gérard, qui n'était point parent du mort.

Plus Othon affecte le pouvoir absolu, plus les seigneurs des grands fiefs s'y opposent, et dès lors s'établit la coutume d'avoir recours à la France pour soutenir le gouvernement féodal en Germanie contre l'autorité des rois allemands.

Les ducs de Franconie, de Lorraine, le prince de Brunsvick, s'adressent à Louis d'Outremer, roi de France. Louis d'Outremer entre dans la Lorraine et dans l'Alsace, et se joint aux alliés. Othon prévient le roi de France ; il défait vers le Rhin, auprès de Brisach, les ducs de Franconie et de Lorraine, qui sont tués.

Il ôte le titre de palatin à la maison de Franconie. Il en pourvoit la maison de Bavière : il attache à ce titre des terres et des châteaux. C'est de là que se forme le palatinat du Rhin d'aujourd'hui [1]. C'était d'abord un juge, à présent c'est un prince électeur, un souverain. Le contraire est arrivé en France.

941. Comme les seigneurs des grands fiefs germains avaient appelé le roi de France à leur secours, les seigneurs de France appellent pareillement Othon. Il poursuit Louis d'Outremer dans toute la Champagne ; mais des conspirations le rappellent en Allemagne.

942-943-944. Le despotisme d'Othon aliénait tellement les

1. Il fut supprimé en 1801 par le traité de Lunéville.

esprits que son propre frère Henri, duc dans une partie de la Lorraine, s'était uni avec plusieurs seigneurs pour lui ôter le trône et la vie. Il repasse donc en Allemagne, étouffe la conspiration, et pardonne à son frère, qui apparemment était assez puissant pour se faire pardonner.

Il augmente les priviléges des évêques et des abbés pour les opposer aux seigneurs. Il donne à l'évêque de Trèves le titre de prince et tous les droits régaliens. Il donne le duché de Bavière à son frère Henri, qui avait conspiré contre lui, et l'ôte aux héritiers naturels. C'est la plus grande preuve de son autorité absolue.

945-946. En ce temps la race de Charlemagne, qui régnait encore en France, était dans le dernier avilissement. On avait cédé en 912 la Neustrie proprement dite aux Normands, et même la Bretagne, devenue alors arrière-fief de la France.

Hugues, duc de l'île de France, du sang de Charlemagne par les femmes, père de Hugues Capet, gendre en premières noces d'Édouard Ier, roi d'Angleterre, beau-frère d'Othon par un second mariage, était un des plus puissants seigneurs de l'Europe, et le roi de France alors un des plus petits. Ce Hugues avait rappelé Louis d'Outremer pour le couronner et pour l'asservir, et on l'appelait Hugues le Grand, parce qu'il s'était rendu puissant aux dépens de son maître.

Il s'était lié avec les Normands, qui avaient fait le malheureux Louis d'Outremer prisonnier. Ce roi, délivré de prison, restait presque sans villes et sans domaine. Il était aussi beau-frère d'Othon, dont il avait épousé la sœur. Il lui demande sa protection, en cédant tous ses droits sur la Lorraine.

Othon marche jusqu'auprès de Paris. Il assiége Rouen; mais étant abandonné par le comte de Flandre, il s'en retourne dans ses États après une expédition inutile.

947-948. Othon, n'ayant pu battre Hugues le Grand, le fait excommunier. Il convoque un concile à Trèves, où un légat du pape prononce la sentence, à la réquisition de l'aumônier d'Othon. Hugues n'en est pas moins le maître en France.

Il y avait, comme on a vu, un margrave à Slesvick dans la Chersonèse Cimbrique, pour arrêter les courses des Danois. Ils tuent le margrave. Othon y court en personne, reprend la ville, assure les frontières. Il fait la paix avec le Danemark, à condition qu'on y prêchera le christianisme.

949. De là Othon va tenir un concile auprès de Mayence à Ingelheim. Louis d'Outremer, qui n'avait point d'armée, avait

demandé au pape Agapet ce concile, faible ressource contre Hugues le Grand.

Des évêques germains, et Marin, le légat du pape, y parurent comme juges, Othon comme protecteur, et Louis, roi de France, en suppliant. Le roi Louis y demanda justice, et dit : « J'ai été reconnu roi par les suffrages de tous les seigneurs. Si on prétend que j'ai commis quelque crime qui mérite les traitements que je souffre, je suis prêt de m'en purger au jugement du concile, suivant l'ordre d'Othon, ou par un combat singulier. »

Ce triste discours prouve l'usage des duels, l'état déplorable du roi de France, la puissance d'Othon, et les élections des rois. Le droit du sang semblait n'être alors qu'une recommandation pour obtenir des suffrages. Hugues le Grand est cité à ce vain concile : on se doute bien qu'il n'y comparut point.

Ce qui n'est pas moins prouvé, c'est que l'empereur regardait tous les rois de l'Europe comme dépendants de sa couronne impériale : c'est l'ancienne prétention de sa chancellerie, et on faisait valoir cette chimère, quand il se trouvait quelque malheureux roi assez faible pour s'y soumettre.

950. Othon donne l'investiture de la Souabe, d'Augsbourg, de Constance, du Virtemberg, à son fils Ludolphe, *sauf les droits des évêques.*

951. Othon retourne en Bohême, bat le duc Bol, qu'on appelle Boleslas. Le mot de *slas* chez ces peuples désignait un chef. C'est de là qu'on leur donna d'abord le nom de *slaves*, et qu'ensuite on appela esclaves ceux qui furent conquis par eux. L'empereur confirme le vasselage de la Bohême, et y établit la religion chrétienne. Tout ce qui était au-delà était encore païen, excepté quelque marche de la Germanie. La religion chrétienne, exterminée en Syrie, où elle était née, et en Afrique, où elle s'était transplantée, s'établit encore dans le nord de l'Europe. Othon pensait dès lors à renouveler l'empire de Charlemagne : une femme lui en fraya les chemins.

Adélaïde, sœur d'un petit roi de la Bourgogne transjurane, veuve d'un roi ou d'un usurpateur du royaume d'Italie, opprimée par un autre usurpateur, Bérenger II, assiégée dans Canosse, appelle Othon à son secours. Il y marche, la délivre, et, étant veuf alors, il l'épouse. Il entre dans Pavie en triomphe avec Adélaïde. Mais il fallait du temps et des soins pour assujettir le reste du royaume, et surtout Rome, qui ne voulait point de lui.

952. Il laisse son armée à un prince nommé Conrad, qu'il a fait duc de Lorraine, et son gendre ; et, ce qui est assez commun

dans ces temps-là, il va tenir un concile à Augsbourg, au lieu de poursuivre ses conquêtes. Il y avait des évêques italiens à ce concile : il est vraisemblable qu'il ne le tint que pour disposer les esprits à le recevoir en Italie.

953. Son mariage avec Adélaïde, qui semblait devoir lui assurer l'Italie, semble bientôt la lui faire perdre.

Son fils Ludolphe, auquel il avait donné tant d'États, mais qui craignait qu'Adélaïde, sa belle-mère, ne lui donnât un maître; son gendre Conrad, à qui il avait donné la Lorraine, mais à qui il ôte le commandement d'Italie, conspirent contre lui; un archevêque de Mayence, un évêque d'Augsbourg, se joignent à son fils et à son gendre : il marche contre son fils; et au lieu de se faire empereur à Rome, il soutient une guerre civile en Allemagne.

954. Son fils dénaturé appelle les Hongrois à son secours, et on a bien de la peine à les repousser des bords du Rhin et des environs de Cologne, où ils s'avancent.

Othon avait un frère ecclésiastique nommé Brunon ; il le fait élire archevêque de Cologne, et lui donne la Lorraine.

955. Les armes d'Othon prévalent. Ses enfants et les conjurés viennent demander pardon ; l'archevêque de Mayence rentre dans le devoir. Le fils du roi en sort encore. Il vient enfin pieds nus se jeter aux genoux de son père.

Les Hongrois appelés par lui ne demandent point grâce comme lui : ils désolent l'Allemagne. Othon leur livre bataille dans Augsbourg, et les défait. Il paraît qu'il était assez fort pour les battre, non pas assez pour les poursuivre et les détruire, quoique son armée fût composée de légions à peu près selon le modèle des anciennes légions romaines.

Ce que craignait le fils d'Othon arrive. Adélaïde accouche d'un prince : c'est Othon II.

Depuis 956 *jusqu'à* 960. Les desseins sur Rome se mûrissent, mais les affaires d'Allemagne les empêchent encore d'éclore. Les Slaves et d'autres barbares inondent le nord de l'Allemagne, encore très-mal assurée, malgré tous les soins d'Othon. De petites guerres, vers le Luxembourg et le Hainaut, qui étaient de la Basse-Lorraine, ne laissent pas de l'occuper encore.

Ludolphe, ce fils d'Othon envoyé en Italie contre Bérenger, y meurt ou de maladie, ou de débauche, ou de poison.

Bérenger alors est maître absolu de l'ancien royaume de Lombardie, et non de Rome ; mais il avait nécessairement mille différends avec elle comme les anciens rois lombards.

Un petit-fils de Marozie, nommé Octavien Sporco, fut élu pape à l'âge de dix-huit ans par le crédit de sa famille. Il prit le nom de Jean XII en mémoire de Jean XI, son oncle. C'est le premier pape qui ait changé son nom à son avénement au pontificat. Il n'était point dans les ordres quand sa famille le fit pontife. C'était un jeune homme qui vivait en prince aimant les armes et les plaisirs.

On s'étonne que, sous tant de papes scandaleux, l'Église romaine ne perdît ni ses prérogatives ni ses prétentions; mais alors presque toutes les autres Églises étaient ainsi gouvernées; les évêques, ayant toujours à demander à Rome ou des ordres ou des grâces, n'abandonnaient pas leurs intérêts pour quelques scandales de plus; et leur intérêt était d'être toujours unis à l'Église romaine, parce que cette union les rendait plus respectables aux peuples, et plus considérables aux yeux des souverains. Le clergé d'Italie pouvait alors mépriser les papes; mais il révérait la papauté, d'autant plus qu'il y aspirait : enfin, dans l'opinion des hommes, la place était toujours sacrée, quoique souillée.

Les Italiens appellent enfin Othon à leur secours. Ils voulaient, comme dit Luitprand, contemporain, avoir deux maîtres pour n'en avoir réellement aucun. C'est là une des principales causes des longs malheurs de l'Italie.

961. Othon, avant de partir pour l'Italie, a soin de fait élire son fils Othon, né d'Adélaïde, roi de Germanie, à l'âge de sept ans : nouvelle preuve que le droit de succession n'existait pas. Il prend la précaution de le faire couronner à Aix-la-Chapelle par les archevêques de Cologne, de Mayence, et de Trèves, à la fois. L'archevêque de Cologne fait la première fonction : c'était Brunon, frère d'Othon.

Il passe les Alpes du Tyrol, entre encore dans Pavie, qui est toujours au premier occupant. Il reçoit à Monza la couronne de Lombardie[1].

962. Pendant que Bérenger fuit avec sa famille, Othon marche à Rome; on lui ouvre les portes. Il se fait couronner empereur par le jeune Jean XII, auquel il confirme quelques prétendues donations qu'on disait faites au pontificat par Pepin le Bref, par Charlemagne, et par Louis le Faible. Mais il se fait prêter serment de fidélité par le pape sur le corps de saint Pierre, qui n'a pas été plus enterré à Rome que Pepin, Charles, et Louis, n'ont

1. Voyez page 231.

donné des royaumes aux papes. Il ordonne qu'il y ait toujours des commissaires impériaux à Rome.

Cet instrument[1] écrit en lettres d'or, souscrit par sept évêques d'Allemagne, cinq comtes, deux abbés, et plusieurs prélats italiens, est gardé encore au château Saint-Ange. La date est du 13 février 962. On dit que Lothaire, roi de France, et Hugues Capet, depuis roi, assistèrent à ce couronnement. Les rois de France étaient en effet si faibles qu'ils pouvaient servir d'ornement au sacre d'un empereur; mais les noms de Lothaire et de Hugues Capet ne se trouvent pas dans les signatures de cet acte, si on en croit ceux qui en ont tant parlé sans l'avoir vu.

Tout ce qu'on fait alors à Rome concernant les Églises d'Allemagne, c'est d'ériger Magdebourg en archevêché, Mersebourg en évêché, pour convertir, dit-on, les Slaves, c'est-à-dire ces peuples scythes et sarmates qui habitaient la Moravie, une partie de Brandebourg, de la Silésie, etc.

A peine le pape s'était donné un maître qu'il s'en repentit. Il se ligue avec ce même Bérenger, réfugié chez les mahométans cantonnés sur les côtes de Provence. Il sollicite les Hongrois d'entrer en Allemagne ; c'est ce qu'il fallait faire auparavant.

963. L'empereur Othon, qui a achevé de soumettre la Lombardie, retourne à Rome. Il assemble un concile. Le pape Jean XII se cache. On l'accuse en plein concile, dans l'église de Saint-Pierre, d'avoir joui de plusieurs femmes, et surtout d'une nommée Étiennette, concubine de son père; d'avoir fait évêque de Lodi un enfant de dix ans, d'avoir vendu les ordinations et les bénéfices, d'avoir crevé les yeux à son parrain, d'avoir châtré un cardinal, et ensuite de l'avoir fait mourir, enfin de ne pas croire en Jésus-Christ, et d'avoir invoqué le diable : deux choses qui semblent se contredire.

Ce jeune pontife, qui avait alors vingt-sept ans, parut être déposé pour ses incestes et pour ses scandales, et le fut en effet pour avoir voulu, ainsi que tous les Romains, détruire la puissance allemande dans Rome.

On élit à sa place un nouveau pape nommé Léon VIII. Othon ne peut se rendre maître de la personne de Jean XII; ou, s'il le put, il fit une grande faute.

964. Le nouveau pape Léon VIII, si l'on en croit le discours d'Arnoud, évêque d'Orléans, n'était ni ecclésiastique, ni même chrétien.

1. Ce mot est la traduction littérale du mot latin *instrumentum*, qui signifie acte.

Jean XII, pape débauché, mais prince entreprenant, soulève les Romains du fond de sa retraite ; et tandis qu'Othon va faire le siége de Camerino, le pontife, aidé de sa maîtresse, rentre dans Rome. Il dépose son compétiteur, fait couper la main droite au cardinal Jean, qui avait écrit la déposition contre lui, oppose concile à concile, et fait statuer que « jamais l'inférieur ne pourra ôter le rang au supérieur » ; cela veut dire que jamais empereur ne pourra déposer un pape. Il se promet de chasser les Allemands d'Italie ; mais, au milieu de ce grand dessein, il est assassiné dans les bras d'une de ses maîtresses.

Il avait tellement animé les Romains et relevé leur courage qu'ils osèrent, même après sa mort, soutenir un siége, et ne se rendirent à Othon qu'à l'extrémité.

Othon, deux fois vainqueur de Rome, fait déclarer dans un concile « qu'à l'exemple du bienheureux Adrien, qui donna à Charlemagne le droit d'élire les papes et d'investir tous les évêques, on donne les mêmes droits à l'empereur Othon ». Ce titre, qui existe dans le recueil de Gratien[1], est suspect ; mais ce qui ne l'est pas, c'est le soin qu'eut l'empereur victorieux de se faire assurer tous ses droits.

Après tant de serments, il fallait que les empereurs résidassent à Rome pour les faire garder.

965. Il retourne en Allemagne. Il trouve toute la Lorraine soulevée contre son frère Brunon, archevêque de Cologne, qui gouvernait la Lorraine alors. Il est obligé d'abandonner Trèves, Metz, Toul, Verdun, à leurs évêques. La haute Lorraine passe dans la main d'un comte de Bar, et c'est ce seul pays qu'on appelle aujourd'hui toujours Lorraine. Brunon ne se réserve que les provinces du Rhin, de la Meuse, et de l'Escaut. Ce Brunon était, dit-on, un savant aussi détaché de la grandeur que l'empereur Othon son frère était ambitieux.

La maison de Luxembourg prend ce nom du château de Luxembourg, dont un abbé de Saint-Maximin de Trèves fait un échange avec elle.

Les Polonais commencent à devenir chrétiens.

966. A peine l'empereur Othon était-il en Allemagne que les Romains voulurent être libres. Ils chassent le pape Jean XIII attaché à l'empereur. Le préfet de Rome, les tribuns, le sénat, pensent faire revivre l'ancienne république. Mais ce qui dans un temps est une entreprise de héros devient dans d'autres une

1. *Concordantia discordantium canonum*, 1151.

révolte de séditieux. Othon revole en Italie, fait pendre une partie du sénat. Le préfet de Rome, qui avait voulu être un Brutus, fut fouetté dans les carrefours, promené nu sur un âne, et jeté dans un cachot où il mourut de misère. Ces exécutions ne rendent pas la domination allemande chère aux Italiens.

967. L'empereur fait venir son jeune fils Othon à Rome, et l'associe à l'empire.

968. Il négocie avec Nicéphore Phocas, empereur des Grecs, le mariage de son fils avec la fille de cet empereur. Le Grec le trompe. Othon lui prend la Pouille et la Calabre pour dot de la jeune princesse Théophanie qu'il n'a point.

969. C'est à cette année que presque tous les chronologistes placent l'aventure d'Othon, archevêque de Mayence, assiégé dans une tour au milieu du Rhin par une armée de souris qui passent le Rhin à la nage, et viennent le dévorer. Apparemment que ceux qui chargent encore l'histoire de ces inepties veulent seulement laisser subsister ces anciens monuments d'une superstition imbécile pour montrer de quelles ténèbres l'Europe est à peine sortie.

970. Jean Zimiscès, qui détrône l'empereur Nicéphore, envoie enfin la princesse Théophanie à Othon pour son fils; tous les auteurs ont écrit qu'Othon, avec cette princesse, eut la Pouille et la Calabre. Le savant et exact Giannone a prouvé que cette riche dot ne fut point donnée.

971. Othon retourne victorieux dans la Saxe, sa patrie.

972-973. Le duc de Bohême, vassal de l'empire, envahit la Moravie, qui devient une annexe de la Bohême.

On établit un évêque de Prague. C'est le duc de Bohême qui le nomme, et l'archevêque de Mayence qui le sacre.

Othon déclare l'archevêque de Mayence archi-chancelier de l'empire. Il fait de ce prélat un prince. Il en fait autant de plusieurs évêques d'Allemagne, et même de quelques moines. Par là il affaiblit l'autorité impériale chez lui, après l'avoir établie à Rome.

Ce n'est que sous Henri IV que l'archevêque de Cologne fut chancelier d'Italie.

C'est après la mort de Frédéric II que la dignité de chancelier des Gaules fut attachée à l'évêché de Trèves. Il ne s'agit que d'avoir des forces suffisantes pour exercer cette charge.

Du temps d'Othon Ier, les archevêques de Magdebourg fondaient leur puissance. Le titre de métropolitains du Nord, avec de grandes terres, en devait faire un jour de grands princes.

Othon meurt à Minleben le 7 mai 973, avec la gloire d'avoir

rétabli l'empire de Charlemagne en Italie; mais Charles fut le vengeur de Rome; Othon en fut le vainqueur et l'oppresseur, et son empire n'eut pas des fondements aussi vastes et aussi fermes que celui de Charlemagne.

OTHON II,

TREIZIÈME EMPEREUR.

974. Il est clair que les empereurs et les rois l'étaient alors par élection. Othon II, ayant été déjà élu empereur et roi de Germanie, se contente de se faire proclamer à Magdebourg par le clergé et la noblesse du pays : ce qui composait une médiocre assemblée.

Le despotisme du père, la crainte du pouvoir absolu perpétué dans une famille, mais surtout l'ambition du duc de Bavière Henri, cousin d'Othon, soulèvent le tiers de l'Allemagne.

Henri de Bavière se fait couronner empereur par l'évêque de Freisingen. La Pologne, le Danemark, entrent dans son parti, non comme membres de l'Allemagne et de l'empire, mais comme voisins qui ont intérêt à le troubler.

975. Le parti d'Othon II arme le premier, et c'est ce qui lui conserve l'empire. Ses troupes franchissent ces retranchements qui séparaient le Danemark de l'Allemagne, et qui ne servaient qu'à montrer que le Danemark était devenu faible.

On entre dans la Bohême, qui s'était déclarée pour Henri de Bavière. On marche au duc de Pologne. On prétend qu'il fit serment de fidélité à Othon, comme vassal.

Il est à remarquer que tous ces serments se faisaient à genoux, les mains jointes, et que c'est ainsi que les évêques prêtaient serment au roi.

976. Henri de Bavière, abandonné, est mis en prison à Quedlimbourg; de-là, envoyé en exil à Elrick, avec un évêque d'Augsbourg, son partisan.

977. Les limites de l'Allemagne et de la France étaient alors fort incertaines. Il n'était plus question de France orientale et occidentale. Les rois d'Allemagne étendaient leur supériorité territoriale jusqu'aux confins de la Champagne et de la Picardie. On doit entendre par supériorité territoriale, non le domaine direct, non la possession des terres, mais la supériorité des terres, droit

de paramont, droit de suzeraineté, droit de relief. On a ensuite, uniquement par ignorance des termes, appliqué cette expression de supériorité territoriale à la possession des domaines mêmes qui relèvent de l'empire, ce qui est au contraire une infériorité territoriale.

Les ducs de Lorraine, de Brabant, de Hainaut, avaient fait hommage de leurs terres aux derniers rois d'Allemagne. Lothaire, roi de France, fait revivre ses prétentions sur ces pays. L'autorité royale prenait alors un peu de vigueur en France, et Lothaire profitait de ces moments pour attaquer à la fois la haute et la basse Lorraine.

978. Othon assemble près de soixante mille hommes, désole toute la Champagne, et va jusqu'à Paris. On ne savait alors ni fortifier les frontières, ni faire la guerre dans le plat pays. Les expéditions militaires n'étaient que des ravages.

Othon est battu, à son retour, au passage de la rivière d'Aisne, Geoffroi, comte d'Anjou, surnommé *Grisegonelle*, le poursuit sans relâche dans la forêt des Ardennes, et lui propose, selon les règles de la chevalerie, de vider la querelle par un duel. L'empereur refusa le défi, soit qu'il crût sa dignité au-dessus d'un combat avec Grisegonelle, soit qu'étant cruel il ne fût point courageux.

979. L'empereur et le roi de France font la paix, et par cette paix, Charles, frère de Lothaire, reçoit la basse Lorraine de l'empereur, avec quelque partie de la haute. Il lui fait hommage à genoux; et c'est, dit-on, ce qui a coûté le royaume de France à sa race; du moins Hugues Capet se servit de ce prétexte pour le rendre odieux.

Pendant qu'Othon II s'affermissait en Allemagne, les Romains avaient voulu soustraire l'Italie au joug allemand. Un nommé Censius [1] s'était fait déclarer consul. Lui et son parti avaient fait un pape qui s'appelait Boniface VII. Un comte de Toscanelle, ennemi de sa faction, avait fait un autre pape, et Boniface VII était allé à Constantinople inviter les empereurs grecs, Basile et Constantin, à venir reprendre Rome. Les empereurs grecs n'étaient pas assez puissants. Le pape leur joignit les Arabes d'Afrique, aimant mieux rendre Rome mahométane qu'allemande. Les chrétiens grecs et les musulmans africains unissent leurs flottes, et s'emparent ainsi du pays de Naples.

Othon II passe en Italie, et marche à Rome.

1. Voltaire a dit *Crescence* ci-dessus, page 197; et *Crescentius*, tome XI, page 344.

981. Comme Rome était divisée, il y fut reçu. Il se loge dans le palais du pape; il invite à dîner plusieurs sénateurs et des partisans de Censius. Des soldats entrent pendant le repas, et massacrent les convives. C'était renouveler les temps des Marius, et c'était tout ce qui restait de l'ancienne Rome. Mais le fait est-il bien vrai? Godefroi de Viterbe le rapporte deux cents ans après.

982. Au sortir de ce repas sanglant, il faut aller combattre dans la Pouille les Grecs et les Sarrasins, qui venaient venger Rome et l'asservir. Il avait beaucoup de troupes italiennes dans son armée; elles ne savaient alors que trahir.

Les Allemands sont entièrement défaits. L'évêque d'Augsbourg et l'abbé de Fulde sont tués les armes à la main. L'empereur s'enfuit déguisé; il se fait recevoir comme un passager dans un vaisseau grec. Ce vaisseau passe près de Capoue. L'empereur se jette à la nage, gagne le bord et se réfugie dans Capoue.

983. On touchait au moment d'une grande révolution. Les Allemands étaient près de perdre l'Italie. Les Grecs et les musulmans allaient se disputer Rome; mais Capoue est toujours fatale aux vainqueurs des Romains. Les Grecs et les Arabes ne pouvaient être unis; leur armée était peu nombreuse; ils donnent le temps à Othon de rassembler les débris de la sienne, de faire déclarer empereur à Vérone son fils Othon qui n'avait pas dix ans.

Un Othon, duc de Bavière, avait été tué dans la bataille. On donne la Bavière à son fils. L'empereur repasse par Rome avec sa nouvelle armée.

Après avoir saccagé Bénévent infidèle, il fait élire pape son chancelier d'Italie. On croirait qu'il va marcher contre les Arabes et contre les Grecs; mais point. Il tient un concile. Tout cela fait voir évidemment que son armée était faible, que les vainqueurs l'étaient aussi, et les Romains davantage. Au lieu donc d'aller combattre, il fait confirmer l'érection de Hambourg et de Brême en archevêché. Il fait des règlements pour la Saxe, et il meurt dans Rome, le 7 décembre, sans gloire; mais il laisse son fils empereur. Les Grecs et les Sarrasins s'en retournent après avoir ruiné la Pouille et la Calabre, ayant aussi mal fait la guerre qu'Othon, et ayant soulevé contre eux tout le pays.

OTHON III,

QUATORZIÈME EMPEREUR.

983. Comment reconnaître en Allemagne un empereur et un roi de Germanie âgé de dix ans, qui n'avait été reconnu qu'à Vérone, et dont le père venait d'être vaincu par les Sarrasins? Ce même Henri de Bavière, qui avait disputé la couronne au père, sort de la prison de Mastricht, où il était renfermé; et, sous prétexte de servir de tuteur au jeune empereur Othon III, son petit-neveu, qu'on avait ramené en Allemagne, il se saisit de sa personne, et il le conduit à Magdebourg.

984. L'Allemagne se divise en deux factions. Henri de Bavière a dans son parti la Bohême et la Pologne; mais la plupart des seigneurs de grands fiefs et des évêques, espérant être plus maîtres sous un prince de dix ans, obligent Henri à mettre le jeune Othon en liberté et à le reconnaître, moyennant quoi on lui rend enfin la Bavière.

Othon III est donc solennellement proclamé à Veissemstadt. Il est servi à dîner par les grands officiers de l'empire. Henri de Bavière fait les fonctions de maître d'hôtel, le comte palatin de grand-échanson, le duc de Saxe de grand-écuyer, le duc de Franconie de grand-chambellan. Les ducs de Bohême et de Pologne y assistèrent comme grands vassaux.

L'éducation de l'empereur est confiée à l'archevêque de Mayence et à l'évêque d'Ildesheim.

Pendant ces troubles, le roi de France Lothaire essaye de reprendre la haute Lorraine. Il se rend maître de Verdun.

986. Après la mort de Lothaire, Verdun est rendu à l'Allemagne.

987. Louis V, dernier roi en France de la race de Charlemagne, étant mort après un an de règne, Charles, duc de Lorraine, son oncle et son héritier naturel, prétend en vain à la couronne de France. Hugues Capet prouve par l'adresse et par la force que le droit d'élire était alors en vigueur.

988. L'abbé de Verdun obtient à Cologne la permission de ne point porter l'épée, et de ne point commander en personne les soldats qu'il doit quand l'empereur lève des troupes.

Othon III confirme tous les priviléges des évêques et des abbés. Leur privilége et leur devoir étaient donc de porter l'épée, puisqu'il fallut une dispense particulière à cet abbé de Verdun.

989. Les Danois prennent ce temps pour entrer par l'Elbe et par le Véser. On commence alors à sentir en Allemagne qu'il faut négocier avec la Suède contre le Danemark, et l'évêque de Slesvick est chargé de cette négociation.

Les Suédois battent les Danois sur mer. Le nord de l'Allemagne respire.

990. Le reste de l'Allemagne, ainsi que la France, est en proie aux guerres particulières des seigneurs; et ces guerres, que les souverains ne peuvent apaiser, montrent qu'ils avaient plus de droit que de puissance. C'était bien pis en Italie.

Le pape Jean XV, fils d'un prêtre, tenait alors le saint-siége, et était favorable à l'empereur. Crescence, nouveau consul, fils du consul Crescence dont Jean X fut le père[1], voulait maintenir l'ombre de l'ancienne république; il avait chassé le pape de Rome. L'impératrice Théophanie, mère d'Othon III, était venue avec des troupes commandées par le marquis de Brandebourg soutenir dans l'Italie l'autorité impériale.

Pendant que le marquis de Brandebourg est à Rome, les Slaves s'emparent de son marquisat.

Depuis 991 *jusqu'à* 996. Les Slaves, avec un ramas d'autres barbares, assiégent Magdebourg. On les repousse avec peine. Ils se retirent dans la Poméranie, et cèdent quelques villages du Brandebourg qui arrondissent le marquisat.

L'Autriche était alors un marquisat aussi, et non moins malheureux que le Brandebourg, étant frontière des Hongrois.

La mère de l'empereur était revenue d'Italie sans avoir beaucoup remédié aux troubles de ce pays, et était morte à Nimègue. Les villes de Lombardie ne reconnaissaient point l'empereur.

Othon III lève des troupes, fait le siége de Milan, s'y fait couronner, fait élire pape Grégoire V, son parent, comme il aurait fait un évêque de Spire, et est sacré dans Rome par son parent, avec sa femme l'impératrice Marie, fille de don Garcie, roi d'Aragon et de Navarre.

997. Il est étrange que des auteurs de nos jours, et Maimbourg, et tant d'autres, rapportent encore la fable des amours de cette impératrice avec un comte de Modène, et du supplice de l'amant et de la maîtresse. On prétend que l'empereur, plus irrité contre la maîtresse que contre l'amant, fit brûler sa femme toute vive,

1. Ces deux personnages n'en font qu'un seul, et c'est le même Centius ou Crescentius dont il a été parlé aux pages 197 et 278. Voltaire n'a pas commis cette erreur dans son *Essai*.

et condamna seulement son rival à perdre la tête; que la veuve du comte ayant prouvé l'innocence de son mari eut quatre beaux châteaux en dédommagement. Cette fable avait déjà été imaginée sur une Andaberte[1], femme de l'empereur Louis II. Ce sont des romans dont le sage et savant Muratori prouve la fausseté[2].

L'empereur, reconnu à Rome, retourne en Allemagne; il trouve les Slaves maîtres de Bernbourg, et on ôte à l'archevêque de Magdebourg le gouvernement dans ce pays pour s'être laissé battre par les Slaves.

998. Tandis qu'Othon III est occupé contre les barbares du Nord, le consul Crescence chasse de Rome Grégoire V, qui va l'excommunier à Pavie; et Othon repasse en Italie pour le punir. Crescence soutient un siége dans Rome; il rend la ville au bout de quelques jours, et se retire dans le môle d'Adrien, appelé alors le môle de Crescence, et depuis le château Saint-Ange. Il y meurt en combattant, sans qu'on sache le genre de sa mort; mais il semblait mériter le nom de consul qu'il portait. L'empereur prend sa veuve pour maîtresse, et fait couper la langue et arracher les yeux au pape de la nomination de Crescence. Mais aussi on dit qu'Othon et sa maîtresse firent pénitence, qu'ils allèrent en pèlerinage à un monastère, qu'ils couchèrent même sur une natte de jonc.

999. Il fait un décret par lequel les Allemands seuls auront le droit d'élire l'empereur romain, et les papes seront obligés de le couronner. Grégoire V, son parent, ne manqua pas de signer le décret; et les papes suivants de le réprouver.

1000. Othon retourne en Saxe, et passe en Pologne. Il donne au duc le titre de roi, mais non à ses descendants. On verra[3] dans la suite que les empereurs créaient des ducs et des rois à brevet. Boleslas reçoit de lui la couronne, fait hommage à l'empire, et s'oblige à une légère redevance annuelle.

Le pape Silvestre II, quelques années après, lui conféra aussi le titre de roi, prétendant qu'il n'appartenait qu'au pape de le donner. Il est étrange que des souverains demandent des titres à d'autres souverains; mais l'usage est le maître de tout. Les histo-

1. Voltaire la nomme *Ingelberte* dans le *Catalogue*, n° IV; plus connue sous le nom d'*Angelberge*. (CL.)

2. *Rerum italicarum Scriptores præcipui ab anno* 500 *ad annum* 1500. (1723-1751.) Muratori n'était mort que depuis deux ans (1750) quand Voltaire le qualifiait de sage et de savant. (G. A.)

3. Années 1158 et 1309.

riens disent qu'Othon, allant ensuite à Aix-la-Chapelle, fit ouvrir le tombeau de Charlemagne, et qu'on trouva cet empereur encore tout frais, assis sur un trône d'or, une couronne de pierreries sur la tête, et un grand sceptre d'or à la main. Si l'on avait enterré ainsi Charlemagne, les Normands, qui détruisirent Aix-la-Chapelle, ne l'auraient pas laissé sur son trône d'or.

1001. Les Grecs alors abandonnaient le pays de Naples, mais les Sarrasins y revenaient souvent. L'empereur repasse les Alpes pour arrêter leurs progrès et ceux des défenseurs de la liberté italique, plus dangereux que les Sarrasins.

1002. Les Romains assiégent son palais dans Rome, et tout ce qu'il peut faire, c'est de s'enfuir avec le pape et avec sa maîtresse, la veuve de Crescence. Il meurt à Paterno, petite ville de la campagne de Rome, à l'âge de près de trente ans. Plusieurs auteurs disent que sa maîtresse l'empoisonna, parce qu'il n'avait pas voulu la faire impératrice ; d'autres, qu'il fut empoisonné par les Romains, qui ne voulaient point d'empereur. Ce fait est peut-être vraisemblable, mais il n'est nullement prouvé. Sa mort laissa indécis plus que jamais ce long combat de la papauté contre l'empire, des Romains contre l'un et l'autre, et de la liberté italienne contre la puissance allemande. C'est ce qui tient l'Europe toujours attentive ; c'est là le fil qui conduit dans le labyrinthe de l'histoire de l'Allemagne.

Ces trois Othons, qui ont rétabli l'empire, ont tous trois assiégé Rome, et y ont fait couler le sang : et Arnoud, avant eux, l'avait saccagée.

1003. Othon III ne laissait point d'enfants. Vingt seigneurs prétendirent à l'empire ; un des plus puissants était Henri, duc de Bavière : le plus opiniâtre de ses rivaux était Ékard, marquis de Thuringe. On assassine le marquis pour faciliter l'élection du Bavarois, qui, à la tête d'une armée, se fait sacrer à Mayence le 19 juillet.

HENRI II,

QUINZIÈME EMPEREUR.

A peine Henri de Bavière est-il couronné qu'il fait déclarer Hermann, duc de Souabe et d'Alsace, son compétiteur, ennemi de l'empire. Il met Strasbourg dans ses intérêts : c'était déjà une ville puissante. Il ravage la Souabe ; il marche en Saxe ; il se fait

prêter serment par le duc de Saxe, par les archevêques de Magdebourg et de Brême, par les comtes palatins, et même par Boleslas, roi de Pologne. Les Slaves, habitants de la Poméranie, le reconnurent.

Il épouse Cunégonde, fille du premier comte de Luxembourg. Il parcourt des provinces ; il reçoit les hommages des évêques de Liége et de Cambrai, qui lui font serment à genoux. Enfin le duc de Saxe le reconnaît, et lui prête serment comme les autres.

Les efforts de la faiblesse italienne contre la domination allemande se renouvellent sans cesse. Un marquis d'Ivrée, nommé Ardouin, entreprend de se faire roi d'Italie ; il se fait élire par les seigneurs, et prend le titre de césar. Alors les archevêques de Milan commençaient à prétendre qu'on ne pouvait faire un roi de Lombardie sans leur consentement, comme les papes prétendaient qu'on ne pouvait faire un empereur sans eux. Arnolphe, archevêque de Milan, s'adresse au roi Henri : car ce sont toujours les Italiens qui appellent les Allemands, dont ils ne peuvent se passer, et qu'ils ne peuvent souffrir.

Henri envoie des troupes en Italie sous un Othon, duc de Carinthie. Le roi Ardouin bat ces troupes vers le Tyrol. L'empereur Henri ne pouvait quitter l'Allemagne, où d'autres troubles l'arrêtaient.

1004. Le nouveau roi de Pologne chrétien profite de la faiblesse d'un Boleslas, duc de Bohême, se rend maître de ses États, et lui fait crever les yeux, en se conformant à la méthode des empereurs chrétiens d'Orient et d'Occident. Il prend toute la Bohême, la Misnie, et la Lusace. Henri II se contente de le prier de lui faire hommage des États qu'il a envahis. Le roi de Pologne rit de la demande, et se ligue contre Henri avec plusieurs princes de l'Allemagne. Henri II songe donc à conserver l'Allemagne, avant d'aller s'opposer au nouveau césar d'Italie.

1005. Il regagne des évêques ; il négocie avec des seigneurs ; il lève des milices ; il déconcerte la ligue.

Les Hongrois commencent à embrasser le christianisme par les soins des missionnaires, qui ne cherchent qu'à étendre leur religion, pendant que les princes ne veulent étendre que leurs États.

Étienne, chef des Hongrois, qui avait épousé la sœur de l'empereur Henri, se fait chrétien en ce temps-là ; et heureusement pour l'Allemagne, il fait la guerre avec ses Hongrois chrétiens contre les Hongrois idolâtres.

L'Église de Rome, qui s'était laissé prévenir par les empereurs dans la nomination d'un roi de Pologne, prend les devants pour

la Hongrie. Le pape Jean XVIII donne à Étienne de Hongrie le titre de roi et d'apôtre, avec le droit de faire porter la croix devant lui, comme les archevêques. D'autres historiens placent ce fait quelques années plus tôt, sous le pontificat de Silvestre II. La Hongrie est divisée en dix évêchés, beaucoup plus remplis alors d'idolâtres que de chrétiens.

L'archevêque de Milan presse Henri II de venir en Italie contre son roi Ardouin. Henri part pour l'Italie, il passe par la Bavière. Les états ou le parlement de Bavière y élisent un duc : Henri de Luxembourg, beau-frère de l'empereur, a tous les suffrages. Fait important qui montre que les droits des peuples étaient comptés pour quelque chose.

Henri, avant de passer les Alpes, laisse Cunégonde son épouse entre les mains de l'archevêque de Magdebourg. On prétend qu'il avait fait vœu de chasteté avec elle : vœu d'imbécillité dans un empereur.

A peine est-il vers Vérone que le césar Ardouin s'enfuit. On voit toujours des rois d'Italie quand les Allemands n'y sont pas ; et dès qu'ils y mettent les pieds, on n'en voit plus.

Henri est couronné à Pavie. On y conspire contre sa vie. Il étouffe la conspiration ; et après beaucoup de sang répandu, il pardonne.

Il ne va point à Rome, et, selon l'usage de ses prédécesseurs, il quitte l'Italie le plus tôt qu'il peut.

1006. C'est toujours le sort des princes allemands que des troubles les rappellent chez eux quand ils pourraient affermir en Italie leur domination. Il va défendre les Bohémiens contre les Polonais. Reçu dans Prague, il donne l'investiture du duché de Bohême à Jaromire. Il passe l'Oder, poursuit les Polonais jusque dans leur pays, et fait la paix avec eux.

Il bâtit Bamberg, et y fonde un évêché ; mais il donne au pape la seigneurie féodale : on dit qu'il se réserva seulement le droit d'habiter dans le château.

Il assemble un concile à Francfort-sur-le-Mein, uniquement à l'occasion de ce nouvel évêché de Bamberg, auquel s'opposait l'évêque de Vurtzbourg, comme à un démembrement de son évêché. L'empereur se prosterne devant les évêques. On discute les droits de Bamberg et de Vurtzbourg sans s'accorder.

1007. On commence à entendre parler des Prussiens, ou des Borussiens. C'étaient des barbares qui se nourrissaient de sang de cheval. Ils habitaient depuis peu des déserts entre la Pologne et la mer Baltique. On dit qu'ils adoraient des serpents. Ils pillaient

souvent les terres de la Pologne. Il faut bien qu'il y eût enfin quelque chose à gagner chez eux, puisque les Polonais y allaient aussi faire des incursions ; mais dans ces pays sauvages, on envahissait des terres stériles avec la même fureur qu'on usurpait alors des terres fécondes.

1008-1009. Othon, duc de la basse Lorraine, le dernier qu'on connaisse de la race de Charlemagne, étant mort, Henri II donne ce duché à Godefroi, comte des Ardennes. Cette donation cause des troubles. Le duc de Bavière en profite pour inquiéter Henri ; mais il est chassé de la Bavière.

1010. Hermann, fils d'Ékard de Thuringe, reçoit de Henri II le marquisat de Misnie.

1011. Encore des guerres contre la Pologne. Ce n'est que depuis qu'elle est feudataire de l'Allemagne que l'Allemagne a des guerres avec elle.

Glogau existait déjà en Silésie. On l'assiége. Les Silésiens étaient joints aux Polonais.

1012. Henri, fatigué de tous ces troubles, veut se faire chanoine de Strasbourg. Il en fait vœu ; et pour accomplir ce vœu il fonde un canonicat, dont le possesseur est appelé *le roi du chœur*. Ayant renoncé à être chanoine, il va combattre les Polonais, et calme des troubles en Bohême.

On place dans ce temps-là l'aventure de Cunégonde, qui, accusée d'adultère après avoir fait vœu de chasteté, montre son innocence en maniant un fer ardent. Il faut mettre ce conte avec le bûcher de l'impératrice Marie d'Aragon [1].

1013. Depuis que l'empereur avait quitté l'Italie, Ardouin s'en était ressaisi, et l'archevêque de Milan ne cessait de prier Henri II de venir régner.

Henri repasse les Alpes du Tyrol une seconde fois ; et les Slaves prennent justement ce temps-là pour renoncer au peu de christianisme qu'ils connaissaient, et pour ravager tout le territoire de Hambourg.

1014. Dès que l'empereur est dans le Véronais, Ardouin prend la fuite. Les Romains sont prêts à recevoir Henri. Il vient à Rome se faire couronner avec Cunégonde. Le pape Benoît VIII change la formule. Il lui demande d'abord sur les degrés de Saint-Pierre : « Voulez-vous garder, à moi et à mes successeurs, la fidélité en toute chose? » C'était une espèce d'hommage que l'adresse du pape extorquait de la simplicité de l'empereur.

1. Voyez tome XI, page 385.

L'empereur va soumettre la Lombardie. Il passe par la Bourgogne, va voir l'abbaye de Cluny, et se fait associer à la communauté. Il passe ensuite à Verdun, et veut se faire moine dans l'abbaye de Saint-Vall[1]. On prétend que l'abbé, plus sage que Henri, lui dit : « Les moines doivent obéissance à leur abbé : je vous ordonne de rester empereur. »

1015-1016-1017-1018. Ces années ne sont remplies que de petites guerres en Bohême et sur les frontières de la Pologne. Toute cette partie de l'Allemagne depuis l'Elbe est plus barbare et plus malheureuse que jamais. Tout seigneur qui pouvait armer quelques paysans *serfs* faisait la guerre à son voisin ; et quand les possesseurs des grands fiefs avaient eux-mêmes des guerres à soutenir, ils obligeaient leurs vassaux de laisser là leur querelle pour revenir les servir : cela s'appelait le *droit de trêve*.

Comment les empereurs restaient-ils au milieu de cette barbarie, au lieu d'aller résider à Rome ? c'est qu'ils avaient besoin d'être puissants chez les Allemands pour être reconnus des Romains.

1019-1020-1021. L'autorité de l'empereur était affermie dans la Lombardie par ses lieutenants ; mais les Sarrasins venaient toujours dans la Sicile, dans la Pouille, dans la Calabre, et se jetèrent cette année sur la Toscane; mais leurs incursions en Italie étaient semblables à celles des Slaves et des Hongrois en Allemagne. Ils ne pouvaient plus faire de grandes conquêtes, parce qu'en Espagne ils étaient divisés et affaiblis. Les Grecs possédaient toujours une grande partie de la Pouille et de la Calabre, gouvernées par un catapan. Un Mello prince de Bari et un prince de Salerne s'élevèrent contre ce catapan.

C'est alors que parurent, pour la première fois, ces aventuriers de Normandie qui fondèrent depuis le royaume de Naples. Ils servirent Mello contre les Grecs. Le pape Benoît VIII et Mello, craignant également les Grecs et les Sarrasins, vont à Bamberg demander du secours à l'empereur.

Henri II confirme les donations de ses prédécesseurs au siége de Rome, se réservant le pouvoir souverain. Il confirme un décret fait à Pavie, par lequel les clercs ne doivent avoir ni femmes, ni concubines.

1022. Il fallait, en Italie, s'opposer aux Grecs et aux mahométans : il y va au printemps. Son armée est principalement composée d'évêques qui sont à la tête de leurs troupes. Ce saint empereur, qui ne permettait pas qu'un sous-diacre eût une femme,

1. Saint-Vannes.

permettait que les évêques versassent le sang humain : contradictions trop ordinaires chez les hommes.

Il envoie des troupes vers Capoue et vers la Pouille, mais il ne se rend point maître du pays ; et c'est une médiocre conquête que de se saisir d'un abbé du Mont-Cassin déclaré contre lui, et d'en faire élire un autre.

1023. Il repasse bien vite les Alpes, selon la maxime de ses prédécesseurs de ne se pas éloigner longtemps de l'Allemagne. Il convient avec Robert, roi de France, d'avoir une entrevue avec lui dans un bateau sur la Meuse, entre Sedan et Mouzon. L'empereur prévient le roi de France, et va le trouver dans son camp avec franchise. C'était plutôt une visite d'amis qu'une conférence de rois ; exemple peu imité.

1024. L'empereur fait ensuite le tour d'une grande partie de l'Allemagne dans une profonde paix, laissant partout des marques de générosité et de justice.

Il sentait que sa fin approchait, quoiqu'il n'eût que cinquante-deux ans. On a écrit qu'avant sa mort il dit aux parents de sa femme : « Vous me l'avez donnée vierge, je vous la rends vierge ; » discours étrange dans un mari, encore plus dans un mari couronné. C'était se déclarer impuissant ou fanatique. Il meurt le 14 juillet ; son corps est porté à Bamberg, sa ville favorite. Les chanoines de Bamberg le firent canoniser cent ans après. On ne sait s'il a mieux figuré sur un autel que sur le trône.

CONRAD II, DIT LE SALIQUE,

SEIZIÈME EMPEREUR.

1024. On ne peut assez s'étonner du nombre prodigieux de dissertations sur les prétendus sept électeurs qu'on a crus institués dans ce temps-là. Jamais pourtant il n'y eut de plus grande assemblée que celle où Conrad II fut élu. On fut obligé de la tenir en plein champ entre Vorms et Mayence. Les ducs de Saxe, de Bohême, de Bavière, de Carinthie, de la Souabe, de la Franconie, de la haute, de la basse Lorraine ; un nombre prodigieux de comtes, d'évêques, d'abbés : tous donnèrent leurs voix. Il faut remarquer que les magistrats des villes y assistèrent, mais qu'ils ne donnèrent point leurs suffrages. On fut campé six semaines dans le champ d'élection avant de se déterminer.

Enfin le choix tomba sur Conrad, surnommé *le Salique*, parce qu'il était né sur la rivière de la Saale. C'était un seigneur de Franconie, qu'on fait descendre d'Othon le Grand par les femmes. Il y a grande apparence qu'il fut choisi comme le moins dangereux de tous les prétendants ; en effet, on ne voit point de grandes villes qui lui appartiennent, et il n'est que le chef de puissants vassaux, dont chacun est aussi fort que lui.

1025-1026. L'Allemagne se regardait toujours comme le centre de l'empire ; et le nom d'empereur paraissait confondu avec celui de roi de Germanie. Les Italiens saisissaient toutes les occasions de séparer ces deux titres.

Les députés des grands fiefs d'Italie vont offrir l'empire à Robert, roi de France ; c'était offrir alors un titre fort vain, et des guerres réelles. Robert le refuse sagement. On s'adresse à un duc de Guienne, pair de France : il l'accepte, ayant moins à risquer. Mais le pape Jean XX et l'archevêque de Milan font venir Conrad le Salique en Italie. Il fait auparavant élire et couronner son fils Henri roi de Germanie ; c'était la coutume alors en France, et partout ailleurs.

Il est obligé d'assiéger Pavie. Il essuie des séditions à Ravenne. Tout empereur allemand appelé en Italie y est toujours mal reçu.

1027. A peine Conrad est couronné à Rome qu'il n'y est plus en sûreté. Il repasse en Allemagne, et il y trouve un parti contre lui. Ce sont là les causes de ces fréquents voyages des empereurs.

1028-1029-1030. Henri duc de Bavière étant mort, le roi de Hongrie Étienne, parent par sa mère, demande la Bavière, au préjudice du fils du dernier duc ; preuve que les droits du sang n'étaient pas encore bien établis : et en effet, rien ne l'était. L'empereur donne la Bavière au fils. Le Hongrois veut l'avoir les armes à la main. On se bat, et on l'apaise. Et après la mort de cet Étienne, l'empereur a le crédit de faire placer sur le trône de Hongrie un parent d'Étienne, nommé Pierre : il a de plus le pouvoir de se faire rendre hommage et de se faire payer un tribut par ce roi Pierre, que les Hongrois irrités appelèrent Pierre l'Allemand. Les papes, qui croyaient toujours avoir érigé la Hongrie en royaume, auraient voulu qu'on l'appelât Pierre le Romain.

Ernest, duc de Souabe, qui avait armé contre l'empereur, est mis au ban de l'empire. *Ban* signifiait d'abord bannière ; ensuite édit, publication ; il signifia aussi depuis *bannissement*. C'est un des premiers exemples de cette proscription. La formule était :

« Nous déclarons ta femme veuve, tes enfants orphelins, et nous t'envoyons au nom du diable aux quatre coins du monde[1]. »

1031-1032. On commence alors à connaître des souverains de Silésie, qui ne sont sous le joug ni de la Bohême, ni de la Pologne : la Pologne se détache insensiblement de l'empire, et ne veut plus le reconnaître.

1032-1033-1034. Si l'empire perd un vassal dans la Pologne, il en acquiert cent dans le royaume de Bourgogne.

Le dernier roi, Rodolphe, qui n'avait point d'enfants, laisse en mourant ses États à Conrad le Salique. C'était très-peu de domaine, avec la supériorité territoriale, ou du moins des prétentions de supériorité, c'est-à-dire de suzeraineté, de domaine suprême, sur les Suisses, les Grisons, la Provence, la Franche-Comté, la Savoie, Genève, le Dauphiné. C'est de là que les terres au delà du Rhône sont encore appelées terres d'empire. Tous les seigneurs de ces cantons, qui relevaient auparavant de Rodolphe, relèvent de l'empereur.

Quelques évêques s'étaient érigés aussi en princes feudataires. Conrad leur donna à tous les mêmes droits. Les empereurs élevèrent toujours les évêques pour les opposer aux seigneurs; ils s'en trouvèrent bien quand ces deux corps étaient divisés, et mal quand ils s'unissaient.

Les siéges de Lyon, de Besançon, d'Embrun, de Vienne, de Lausanne, de Genève, de Bâle, de Grenoble, de Valence, de Gap, de Die, furent des fiefs impériaux.

De tous les feudataires de la Bourgogne, un seul jette les fondements d'une puissance durable. C'est Humbert aux blanches mains, tige des ducs de Savoie. Il n'avait que la Maurienne, l'empereur lui donne le Chablais, le Valais, et Saint-Maurice; ainsi de la Pologne jusqu'à l'Escaut, et de la Saône au Garillan, les empereurs faisaient partout des princes, et se regardaient comme les seigneurs suzerains de presque toute l'Europe.

Depuis 1035 *jusqu'à* 1039. L'Italie encore troublée rappelle encore Conrad. Ce même archevêque de Milan qui avait couronné l'empereur était par cette raison-là même contre lui. Ses droits et ses prétentions en avaient augmenté. Conrad le fait arrêter avec trois autres évêques. Il est ensuite obligé d'assiéger

1. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* prétendent que cette formule est *purement de l'invention* de Voltaire, qu'ils désignent sans le nommer. Leur jugement est sévère; mais Voltaire a eu, en cette circonstance, comme en beaucoup d'autres, le tort de ne pas citer ses autorités. (CL.)

Milan, et il ne peut le prendre. Il y perd une partie de son armée, et il perd par conséquent tout son crédit dans Rome.

Il va faire des lois à Bénévent et à Capoue ; mais pendant ce temps les aventuriers normands y font des conquêtes.

Enfin il rentre dans Milan par des négociations, et il s'en retourne selon l'usage ordinaire.

Une maladie le fait mourir à Utrecht le 4 juin 1039.

HENRI III,

DIX-SEPTIÈME EMPEREUR.

Depuis 1039 *jusqu'à* 1042. Henri III, surnommé *le Noir*, fils de Conrad, déjà couronné du vivant de son père, est reconnu sans difficulté. Il est couronné et sacré une seconde fois par l'archevêque de Cologne. Les premières années de son règne sont signalées par des guerres contre la Bohême, la Pologne, la Hongrie, mais qui n'opèrent aucun grand événement.

Il donne l'archevêché de Lyon, et investit l'archevêque par la crosse et par l'anneau [1], sans aucune contradiction : deux choses très-remarquables. Elles prouvent que Lyon était ville impériale, et que les rois étaient en possession d'investir les évêques.

Depuis 1042 *jusqu'à* 1046. La confusion ordinaire bouleversait Rome et l'Italie.

La maison de Toscanelle avait toujours dans Rome la principale autorité. Elle avait acheté le pontificat pour un enfant de douze ans de cette maison. Deux autres l'ayant acheté aussi, ces trois pontifes partagèrent en trois les revenus, et s'accordèrent à vivre paisiblement, abandonnant les affaires politiques au chef de la maison de Toscanelle.

Ce triumvirat singulier dura tant qu'ils eurent de l'argent pour fournir à leurs plaisirs ; et quand ils n'en eurent plus, chacun vendit sa part de la papauté au diacre Gratien, que le P. Maimbourg appelle un *saint prêtre*, homme de qualité, fort riche ; mais comme le jeune Benoît IX avait été élu longtemps avant les deux autres, on lui laissa, par un accord solennel, la jouissance du tribut que l'Angleterre payait alors à Rome, et qu'on appelait le

1. Voyez, tome XI, page 399 ; et ci-après, page 297.

denier de saint Pierre; à quoi les rois d'Angleterre s'étaient soumis depuis longtemps.

Ce Gratien, qui prit le nom de Grégoire VI, et qui passe pour s'être conduit sagement, jouissait paisiblement du pontificat, lorsque l'empereur Henri III vint à Rome.

Jamais empereur n'y exerça plus d'autorité. Il déposa Grégoire VI comme simoniaque, et nomma pape Suidger[1], son chancelier, évêque de Bamberg, sans qu'on osât murmurer.

Le chancelier, devenu pape, sacre l'empereur et sa femme, et promet tout ce que les papes ont promis aux empereurs, quand ceux-ci ont été les plus forts.

1047. Henri III donne l'investiture de la Pouille, de la Calabre, et de presque tout le Bénéventin, excepté la ville de Bénévent et son territoire, aux princes normands qui avaient conquis ces pays sur les Grecs et sur les Sarrasins. Les papes ne prétendaient pas alors donner ces États. La ville de Bénévent appartenait encore aux Pandolfes de Toscanelle.

L'empereur repasse en Allemagne, et confère tous les évêchés vacants.

1048. Le duché de la Lorraine Mosellanique est donné à Gérard d'Alsace, et la basse Lorraine à la maison de Luxembourg. La maison d'Alsace, depuis ce temps, n'est connue que sous le titre de marquis et ducs de Lorraine.

Le pape étant mort, on voit encore l'empereur donner un pape à Rome, comme on donnait un autre bénéfice. Henri III envoie un Bavarois nommé Popon, qui sur-le-champ est reconnu pape sous le nom de Damase II.

1049. Damase mort, l'empereur dans l'assemblée de Vorms nomme l'évêque de Toul, Brunon, pape, et l'envoie prendre possession : c'est le pape Léon IX. Il est le premier pape qui ait gardé son évêché avec celui de Rome. Il n'est pas surprenant que les empereurs disposent ainsi du saint-siége. Théodora et Marozie y avaient accoutumé les Romains ; et sans Nicolas II et Grégoire VII, le pontificat eût toujours été dépendant. On leur eût baisé les pieds, et ils eussent été esclaves.

1050-1051-1052. Les Hongrois tuent leur roi Pierre, renoncent à la religion chrétienne, et à l'hommage qu'ils avaient fait à l'empire. Henri III leur fait une guerre malheureuse : il ne peut la finir qu'en donnant sa fille au nouveau roi de Hongrie André, qui était chrétien, quoique ses peuples ne le fussent pas.

1. Il prit le nom de Clément II.

1053. Le pape Léon IX vient dans Vorms se plaindre à l'empereur que les princes normands deviennent trop puissants.

Henri III reprend les droits féodaux de Bamberg, et donne au pape la ville de Bénévent en échange. On ne pouvait donner au pape que la ville, les princes normands ayant fait hommage à l'empire pour le reste du duché ; mais l'empereur donna au pape une armée avec laquelle il pourrait chasser ces nouveaux conquérants devenus trop voisins de Rome.

Léon IX mène contre eux cette armée, dont la moitié est commandée par des ecclésiastiques.

Humfroi, Richard, et Robert Guiscard ou Guichard, ces Normands si fameux dans l'histoire[1], taillent en pièces l'armée du pape, trois fois plus forte que la leur. Ils prennent le pape prisonnier, se jettent à ses pieds, lui demandent sa bénédiction, et le mènent prisonnier dans la ville de Bénévent.

1054. L'empereur affecte la puissance absolue. Le duc de Bavière ayant la guerre avec l'évêque de Ratisbonne, Henri III prend le parti de l'évêque, cite le duc de Bavière devant son conseil privé, dépouille le duc, et donne la Bavière à son propre fils Henri, âgé de trois ans : c'est le célèbre empereur Henri IV.

Le duc de Bavière se réfugie chez les Hongrois, et veut en vain les intéresser à sa vengeance.

L'empereur propose aux seigneurs qui lui sont attachés d'assurer l'empire à son fils presque au berceau. Il le fait déclarer roi des Romains dans le château de Tribur, près de Mayence. Ce titre n'était pas nouveau ; il avait été pris par Ludolphe, fils d'Othon Ier.

1055. Il fait un traité d'alliance avec Contarini, duc de Venise. Cette république était déjà puissante et riche, quoiqu'elle ne battît monnaie que depuis l'an 950, et qu'elle ne fût affranchie que depuis 998 d'une redevance d'un manteau de drap d'or, seul tribut qu'elle avait payé aux empereurs d'Occident.

Gênes était la rivale de sa puissance et de son commerce. Elle avait déjà la Corse, qu'elle avait prise sur les Arabes ; mais son négoce valait plus que la Corse, que les Pisans lui disputèrent.

Il n'y avait point de telles villes en Allemagne, et tout ce qui était au delà du Rhin était pauvre et grossier. Les peuples du Nord et de l'Est, plus pauvres encore, ravageaient toujours ces pays.

1056. Les Slaves font encore une irruption, et désolent le duché de Saxe.

1. Voyez, tome XI, page 356 et suivantes.

Henri III meurt auprès de Paderborn, entre les bras du pape Victor II, qui avant sa mort sacre l'empereur son fils Henri IV, âgé de près de six ans.

HENRI IV,

DIX-HUITIÈME EMPEREUR.

1056. Une femme gouverne l'empire : c'était une Française, fille d'un duc de Guienne, pair de France, nommée Agnès, mère du jeune Henri IV; et Agnès, qui avait de droit la tutelle des biens patrimoniaux de son fils, n'eut celle de l'empire que parce qu'elle fut habile et courageuse.

Depuis 1057 *jusqu'à* 1069. Les premières années du règne de Henri IV sont des temps de trouble obscurs.

Des seigneurs particuliers se font la guerre en Allemagne. Le duc de Bohême, toujours vassal de l'empire, est attaqué par la Pologne, qui ne veut plus en être membre.

Les Hongrois, si longtemps redoutables à l'Allemagne, sont obligés de demander enfin du secours aux Allemands contre les Polonais, devenus dangereux; et malgré ce secours ils sont battus. Le roi André et sa femme se réfugient à Ratisbonne.

Il paraît qu'aucune politique, aucun grand dessein, n'entrent dans ces guerres. Les sujets les plus légers les produisent : quelquefois elles ont leur source dans l'esprit de chevalerie introduit alors en Allemagne. Un comte de Hollande, par exemple, fait la guerre contre les évêques de Cologne et de Liége pour une querelle dans un tournoi.

Le reste de l'Europe ne prend nulle part aux affaires de l'Allemagne. Point de guerre avec la France, nulle influence en Angleterre ni dans le Nord, et alors même très-peu en Italie, quoique Henri IV en fût roi et empereur.

L'impératrice Agnès maintient sa régence avec beaucoup de peine.

Enfin en 1061, les ducs de Saxe et de Bavière, oncles de Henri IV, un archevêque de Cologne, et d'autres princes, enlèvent l'empereur à sa mère, qu'on accusait de tout sacrifier à l'évêque d'Augsbourg, son ministre et son amant. Elle fuit à Rome, et y prend le voile. Les seigneurs restent maîtres de l'empereur et de l'Allemagne jusqu'à sa majorité.

Cependant en Italie, après bien des troubles toujours excités au sujet du pontificat, le pape Nicolas II, en 1059, avait statué dans un concile de cent treize évêques que désormais les cardinaux seuls éliraient le pape, qu'il serait ensuite présenté au peuple pour faire confirmer l'élection; « sauf, ajoute-t-il, l'honneur et le respect dus à notre cher fils Henri, maintenant roi, qui, s'il plaît à Dieu, sera empereur selon le droit que nous lui en avons déjà donné ».

On se prévalait ainsi de la minorité de Henri IV pour accréditer des droits et des prétentions que les pontifes de Rome soutinrent toujours quand ils le purent.

Il s'établissait alors une coutume que la crainte des rapacités de mille petits tyrans d'Italie avait introduite. On donnait ses biens à l'Église sous le titre d'*oblata;* et on en restait possesseur feudataire avec une légère redevance. Voilà l'origine de la suzeraineté de Rome sur le royaume de Naples.

Ce même pape Nicolas II, après avoir inutilement excommunié les conquérants normands, s'en fait des protecteurs et des vassaux; et ceux-ci, qui étaient feudataires de l'empire, et qui craignaient bien moins les papes que les empereurs, font hommage de leurs terres au pape Nicolas dans le concile de Melphi en 1059. Les papes, dans ces commencements de leur puissance, étaient comme les califes dans la décadence de la leur : ils donnaient l'investiture au plus fort qui la demandait.

Robert reçoit du pape la couronne ducale de la Pouille et de la Calabre, et est investi par l'étendard. Richard est confirmé prince de Capoue, et le pape leur donne encore la Sicile, *en cas qu'ils en chassent les Sarrasins.*

En effet, Robert et ses frères s'emparèrent de la Sicile en 1061, et par là rendirent le plus grand service à l'Italie.

Les papes n'eurent que longtemps après Bénévent, laissé par les princes normands aux Pandolfes de la maison de Toscanelle.

1069. Henri IV, devenu majeur, sort de la captivité où le retenaient les ducs de Saxe et de Bavière.

Tout était alors dans la plus horrible confusion. Qu'on en juge par le droit de rançonner les voyageurs; droit que tous les seigneurs, depuis le Mein et le Véser jusqu'au pays des Slaves, comptaient parmi les prérogatives féodales.

Le droit de dépouiller l'empereur paraissait aussi fort naturel aux ducs de Bavière, de Saxe, au marquis de Thuringe. Ils forment une ligue contre lui.

1070. Henri IV, aidé du reste de l'empire, dissipe la ligue.

Othon de Bavière est mis au ban de l'empire[1]. C'est le second souverain de ce duché qui essuie cette disgrâce[2]. L'empereur donne la Bavière à Guelfe, fils d'Azon, marquis d'Italie.

1071-1072. L'empereur, quoique jeune et livré aux plaisirs, parcourt l'Allemagne pour y mettre quelque ordre.

L'année 1072 est la première époque des fameuses querelles pour les investitures[3].

Alexandre II avait été élu pape sans consulter la cour impériale, et était resté pape malgré elle. Hildebrand, né à Soane en Toscane, de parents inconnus, moine de Cluny sous l'abbé Odilon, et depuis cardinal, gouvernait le pontificat. Il est assez connu sous le nom de Grégoire VII; esprit vaste, inquiet, ardent, mais artificieux jusque dans l'impétuosité : le plus fier des hommes, le plus zélé des prêtres. Alexandre avait déjà, par ses conseils, raffermi l'autorité du sacerdoce.

Il engage le pape Alexandre à citer l'empereur à son tribunal. Cette témérité paraît ridicule; mais si l'on songe à l'état où se trouvait alors l'empereur, elle ne l'est point. La Saxe, la Thuringe, une partie de l'Allemagne, étaient alors déclarées contre Henri IV.

1073. Alexandre II étant mort, Hildebrand a le crédit de se faire élire par le peuple sans demander les voix des cardinaux, et sans attendre le consentement de l'empereur. Il écrit à ce prince qu'il a été élu malgré lui, et qu'il est prêt à se démettre. Henri IV envoie son chancelier confirmer l'élection du pape, qui alors, n'ayant plus rien à craindre, lève le masque.

Henri continue à faire la guerre aux Saxons, et à la ligue établie contre lui. Henri IV est vainqueur.

1075. Les Russes commençaient alors à être chrétiens, et connus dans l'Occident.

Un Démétrius (car les noms grecs étaient parvenus jusque dans cette partie du monde), chassé de ses États par son frère, vient à Mayence implorer l'assistance de l'empereur; et, ce qui est plus remarquable, il envoie son fils à Rome aux pieds de Grégoire VII, comme au juge des chrétiens. L'empereur passait pour le chef temporel, et le pape pour le chef spirituel de l'Europe.

Henri achève de dissiper la ligue, et rend la paix à l'empire. Il paraît qu'il redoutait de nouvelles révolutions, car il écrivit

1. Voyez page 289.
2. Voyez page 293.
3. Voyez le chapitre XLVI de l'*Essai*.

une lettre très-soumise au pape, dans laquelle il s'accuse de débauche et de simonie; il faut l'en croire sur sa parole. Son aveu donnait à Grégoire VII le droit de le reprendre : c'est le plus beau des droits; mais il ne donne pas celui de disposer des couronnes.

Grégoire VII écrit aux évêques de Brême, de Constance, à l'archevêque de Mayence, et à d'autres, et leur ordonne de venir à Rome : « Vous avez permis aux clercs, dit-il, de garder leurs concubines, même d'en prendre de nouvelles; nous vous ordonnons de venir à Rome au premier concile. »

Il s'agissait aussi de dîmes ecclésiastiques, que les évêques et les abbés d'Allemagne se disputaient.

Grégoire VII propose le premier une croisade : il en écrit à Henri IV. Il prétend qu'il ira délivrer le saint sépulcre à la tête de cinquante mille hommes, et veut que l'empereur vienne servir sous lui. L'esprit qui régnait alors ôte à cette idée du pape l'air de la démence, et n'y laisse que celui de la grandeur.

Le dessein de commander à l'empereur et à tous les rois ne paraissait pas moins chimérique; c'est cependant ce qu'il entreprit, et non sans quelque succès.

Salomon, roi de Hongrie, chassé d'une partie de ses États, et n'étant plus maître que de Presbourg jusqu'à l'Autriche, vient à Vorms renouveler l'hommage de la Hongrie à l'empire.

Grégoire VII lui écrit : « Vous devez savoir que le royaume de Hongrie appartient à l'Église romaine. Apprenez que vous éprouverez l'indignation du saint-siége si vous ne reconnaissez que vous tenez vos États de lui, et non du roi de Germanie. »

Le pape exige du duc de Bohême cent marcs d'argent en tribut annuel, et lui donne en récompense le droit de porter la mitre.

1076. Henri IV jouissait toujours du droit de nommer les évêques et les abbés, et de donner l'investiture par la crosse et par l'anneau[1] : ce droit lui était commun avec presque tous les princes. Il appartient naturellement au peuple de choisir ses pontifes et ses magistrats. Il est juste que l'autorité royale y concoure : mais cette autorité avait tout envahi. Les empereurs nommaient aux évêchés, et Henri IV les vendait. Grégoire, en s'opposant à l'abus, soutenait la liberté naturelle des hommes; mais en s'opposant au concours de l'autorité impériale, il introduisait un abus plus grand encore. C'est alors qu'éclatèrent les divisions entre l'empire et le sacerdoce.

1. Voyez page 291.

Les prédécesseurs de Grégoire VII n'avaient envoyé des légats aux empereurs que pour les prier de venir les secourir et de se faire couronner dans Rome. Grégoire envoie deux légats à Henri, pour le citer à venir comparaître devant lui comme un accusé.

Les légats, arrivés à Goslar, sont abandonnés aux insultes des valets. On assemble pour réponse une diète dans Vorms, où se trouvent presque tous les seigneurs, les évêques, et les abbés d'Allemagne.

Un cardinal, nommé Hugues, y demande justice de tous les crimes qu'il impute au pape. Grégoire y est déposé à la pluralité des voix; mais il fallait avoir une armée pour aller à Rome soutenir ce jugement.

Le pape, de son côté, dépose l'empereur par une bulle : « Je lui défends, dit-il, de gouverner le royaume teutonique et l'Italie; et je délivre[1] ses sujets du serment de fidélité. »

Grégoire, plus habile que l'empereur, savait bien que ces excommunications seraient secondées par des guerres civiles. Il met les évêques allemands dans son parti. Ces évêques gagnent des seigneurs. Les Saxons, anciens ennemis de Henri, se joignent à eux. L'excommunication de Henri IV leur sert de prétexte.

Ce même Guelfe, à qui l'empereur avait donné la Bavière[2], s'arme contre lui de ses bienfaits, et soutient les mécontents.

Enfin la plupart des mêmes évêques et des mêmes princes qui avaient déposé Grégoire VII soumettent leur empereur au jugement de ce pape. Ils décrètent que le pape viendra juger définitivement l'empereur dans Augsbourg.

1077. L'empereur veut prévenir ce jugement fatal d'Augsbourg; et par une résolution inouïe il va, suivi de peu de domestiques, demander au pape l'absolution.

Le pape était alors dans la forteresse de Canosse sur l'Apennin, avec la comtesse Mathilde, propre cousine de l'empereur.

Cette comtesse Mathilde est la véritable cause de toutes les guerres entre les empereurs et les papes, qui ont si longtemps désolé l'Italie. Elle possédait de son chef une grande partie de la Toscane, Mantoue, Parme, Reggio, Plaisance, Ferrare, Modène, Vérone, presque tout ce qu'on appelle aujourd'hui le patrimoine de Saint-Pierre de Viterbe jusqu'à Orviette, une partie de l'Om-

1. *Délie* serait le mot propre, et c'est ainsi que Voltaire a écrit dans un des paragraphes du *Cri des nations* (voyez les *Mélanges*, année 1769). Mais toutes les éditions des *Annales* portent *délivre*. (B.)

2. Voyez page 296.

brie, de Spolette, de la marche d'Ancône. On l'appelait la grande comtesse, quelquefois duchesse ; il n'y avait alors aucune formule de titres usitée en Europe; on disait aux rois *votre excellence, votre sérénité, votre grandeur, votre grâce,* indifféremment. Le titre de *majesté* était rarement donné aux empereurs, et c'était plutôt une épithète qu'un nom d'honneur affecté à la dignité impériale. Il y a encore un diplôme d'une donation de Mathilde à l'évêque de Modène, qui commence ainsi : « En présence de Mathilde, par la grâce de Dieu duchesse et comtesse. » Sa mère, sœur de Henri III, et très-maltraitée par son frère, avait nourri cette puissante princesse dans une haine implacable contre la maison de Henri. Elle était soumise au pape, qui était son directeur, et que ses ennemis accusaient d'être son amant. Son attachement à Grégoire et sa haine contre les Allemands allèrent au point qu'elle fit une donation de toutes ses terres au pape, du moins à ce qu'on prétend.

C'est en présence de cette comtesse Mathilde qu'au mois de janvier 1077, l'empereur, pieds nus et couvert d'un cilice, se prosterne aux pieds du pape, en lui jurant qu'il lui sera en tout parfaitement soumis, et qu'il ira attendre son arrêt à Augsbourg.

Tous les seigneurs lombards commençaient alors à être beaucoup plus mécontents du pape que de l'empereur. La donation de Mathilde leur donnait des alarmes. Ils promettent à Henri IV de le secourir, s'il casse le traité honteux qu'il vient de faire. Alors on voit ce qu'on n'avait point vu encore : un empereur allemand secouru par l'Italie, et abandonné par l'Allemagne.

Les seigneurs et les évêques assemblés à Forcheim en Franconie, animés par les légats du pape, déposent l'empereur, et réunissent leurs suffrages en faveur de Rodolphe de Reinfeld, duc de Souabe.

1078. Grégoire se conduit alors en juge suprême des rois. Il a déposé Henri IV, mais il peut lui pardonner. Il trouve mauvais qu'on n'ait pas attendu son ordre précis pour sacrer le nouvel élu à Mayence. Il déclare, de la forteresse de Canosse, où les seigneurs lombards le tiennent bloqué, qu'il reconnaîtra pour empereur et pour roi d'Allemagne celui des concurrents qui lui obéira le mieux.

Henri IV repasse en Allemagne, ranime son parti, lève une armée. Presque toute l'Allemagne est mise par les deux partis à feu et à sang.

1079. On voit tous les évêques en armes dans cette guerre.

Un évêque de Strasbourg, partisan de Henri, va piller tous les couvents déclarés pour le pape.

1080. Pendant qu'on se bat en Allemagne, Grégoire VII, échappé aux Lombards, excommunie de nouveau Henri, et par sa bulle du 7 mars : « Nous donnons, dit-il, le royaume teutonique à Rodolphe, et nous condamnons Henri à être vaincu. »

Il envoie à Rodolphe une couronne d'or avec ce mauvais vers si connu :

Petra dedit Petro, Petrus diadema Rodolpho.

Henri IV, de son côté, assemble trente évêques et quelques seigneurs allemands et lombards à Brixen, et dépose le pape pour la seconde fois aussi inutilement que la première[1].

Bertrand, comte de Provence, se soustrait à l'obéissance des deux empereurs, et fait hommage au pape. La ville d'Arles reste fidèle à Henri.

Grégoire VII se fortifie de la protection des princes normands, et leur donne une nouvelle investiture, à condition qu'ils défendront toujours les papes.

Grégoire encourage Rodolphe et son parti, et leur promet que Henri mourra cette année. Mais dans la fameuse bataille de Mersebourg, Henri IV, assisté de Godefroi de Bouillon, fait retomber la prédiction du pape sur Rodolphe son compétiteur, blessé à mort par Godefroi même.

1081. Henri se venge sur la Saxe, qui devient alors le pays le plus malheureux. Avant de partir pour l'Italie, il donne sa fille Agnès au baron Frédéric de Stauffen, qui l'avait aidé, ainsi que Godefroi de Bouillon, à gagner la bataille décisive de Mersebourg. Le duché de Souabe est sa dot. C'est l'origine de l'illustre et malheureuse maison de Souabe.

Henri, vainqueur, passe en Italie. Les places de la comtesse Mathilde lui résistent. Il amenait avec lui un pape de sa façon, nommé Guibert; mais cela même l'empêche d'abord d'être reçu à Rome.

1082. Les Saxons se font un fantôme d'empereur : c'est un comte Hermann à peine connu.

1083. Henri assiége Rome. Grégoire lui propose de venir encore lui demander l'absolution, et lui promet de le couronner à ce prix. Henri pour réponse prend la ville. Le pape s'enferme dans le château Saint-Ange.

Robert Guiscard vient à son secours, quoiqu'il eût eu aussi quelques années auparavant sa part des excommunications que

1. Voyez page 298.

Grégoire avait prodiguées. On négocie : on fait promettre au pape de couronner Henri.

Grégoire, pour tenir sa promesse, propose de descendre la couronne du haut du château Saint-Ange avec une corde, et de couronner ainsi l'empereur.

1084. Henri ne s'accommode point de cette plaisante cérémonie; il fait introniser son anti-pape Guibert, et est couronné solennellement par lui.

Cependant Robert Guiscard ayant reçu de nouvelles troupes, cet aventurier normand force l'empereur à s'éloigner, tire le pape du château Saint-Ange, devient à la fois son protecteur et son maître, et l'emmène à Salerne, où Grégoire demeura jusqu'à sa mort prisonnier de ses libérateurs, mais toujours parlant en maître des rois, et en martyr de l'Église.

1085. L'empereur retourne à Rome, s'y fait reconnaître, lui et son pape, et se hâte de retourner en Allemagne, comme tous ses prédécesseurs, qui paraissaient n'être venus prendre Rome que par cérémonie. Les divisions de l'Allemagne le rappelaient : il fallait écraser l'anti-empereur, et dompter les Saxons ; mais il ne peut jamais avoir de grandes armées, ni par conséquent de succès entiers.

1086. Il soumet la Thuringe; mais la Bavière, soulevée par l'ingratitude de Guelfe, la moitié de la Souabe, qui ne veut point reconnaître son gendre, se déclarent contre lui; et la guerre civile est dans toute l'Allemagne.

1087. Grégoire VII étant mort, Didier, abbé du Mont-Cassin, est pape[1] sous le nom de Victor III. La comtesse Mathilde, fidèle à sa haine contre Henri IV, fournit des troupes à ce Victor pour chasser de Rome la garnison de l'empereur et son pape Guibert. Victor meurt, et Rome n'est pas moins soustraite à l'autorité impériale.

1088. L'anti-empereur Hermann, n'ayant plus ni argent ni troupes, vient se jeter aux genoux de Henri IV, et meurt ensuite ignoré.

Henri IV épouse une princesse russe, veuve d'un marquis de Brandebourg de la maison de Stade; ce n'était pas un mariage de politique.

Il donne le marquisat de Misnie au comte de Lanzberg, l'un

1. Après un interrègne d'un an, et même de deux: car Grégoire VII mourut le 25 mai 1085, et Victor III, élu le 24 mai 1086, ne fut consacré que le 9 mai de l'année suivante; mort le 16 septembre 1087. (CL.)

des plus anciens seigneurs saxons. C'est de ce marquis de Misnie que descend toute la maison de Saxe.

Ayant pacifié l'Allemagne, il repasse en Italie; le plus grand obstacle qu'il y trouve est toujours cette comtesse Mathilde, remariée depuis peu avec le jeune Guelfe, fils de cet ingrat Guelfe à qui Henri IV avait donné la Bavière.

La comtesse soutient la guerre dans ses États contre l'empereur, qui retourne en Allemagne sans avoir presque rien fait.

Ce Guelfe, mari de la comtesse Mathilde, est, dit-on, la première origine de la faction des Guelfes, par laquelle on désigna depuis en Italie le parti des papes. Le mot de Gibelin fut longtemps depuis appliqué à la faction des empereurs, parce que Henri, fils de Conrad III, naquit à Ghibeling [1]. Cette origine de ces deux mots de guerre est aussi probable et aussi incertaine que les autres.

1090. Le nouveau pape Urbain II, auteur des croisades, poursuit Henri IV avec non moins de vivacité que Grégoire VII.

Les évêques de Constance et de Passau soulèvent le peuple. Sa nouvelle femme Adélaïde de Russie, et son fils Conrad, né de Berthe, se révoltent contre lui; jamais empereur, ni mari, ni père ne fut plus malheureux que Henri IV.

1091. L'impératrice Adélaïde et Conrad son beau-fils passent en Italie. La comtesse Mathilde leur donne des troupes et de l'argent. Roger, duc de Calabre, marie sa fille à Conrad.

Le pape Urbain, ayant fait cette puissante ligue contre l'empereur, ne manque pas de l'excommunier.

1092. L'empereur, en partant d'Italie, avait laissé une garnison dans Rome; il était encore maître du palais de Latran, qui était assez fort, et où son pape Guibert était revenu.

Le commandant de la garnison vend au pape la garnison et le palais. Geoffroy, abbé de Vendôme, qui était alors à Rome, prête à Urbain II l'argent qu'il faut pour ce marché; et Urbain II le rembourse par le titre de cardinal qu'il lui donne, à lui et à ses successeurs. Ainsi, dans tous les gouvernements monarchiques, la vanité a toujours fait ses marchés avec l'avarice. Le pape Guibert s'enfuit.

1093-1094-1095. Les esprits s'occupent pendant ces années, en Europe, de l'idée des croisades [2], que le fameux ermite Pierre prêchait partout avec un enthousiasme qu'il communiquait de ville en ville.

1. Voyez, ci-après, année 1230 et tome XI, page 428.
2. Voyez, tome XI, page 440.

Grand concile, ou plutôt assemblée prodigieuse à Plaisance en 1095. Il y avait plus de quarante mille hommes, et le concile se tenait en plein champ. Le pape y propose la croisade.

L'impératrice Adélaïde et la comtesse Mathilde y demandent solennellement justice de l'empereur Henri IV.

Conrad vient baiser les pieds d'Urbain II, lui prête serment de fidélité, et conduit son cheval par la bride. Urbain lui promet de le couronner empereur, à condition qu'il renoncera aux investitures. Ensuite il le baise à la bouche, et mange avec lui dans Crémone.

1096. La croisade ayant été prêchée en France avec plus de succès qu'à Plaisance, Gauthier sans Avoir, l'ermite Pierre, et un moine allemand nommé Godescald, prennent leur chemin par l'Allemagne, suivis d'une armée de vagabonds.

1097. Comme ces vagabonds portaient la croix et n'avaient point d'argent, et que les Juifs, qui faisaient tout le commerce d'Allemagne, en avaient beaucoup, les croisés commencèrent leurs expéditions par eux à Vorms, à Cologne, à Mayence, à Trèves, et dans plusieurs autres villes; on les égorge, on les brûle : presque toute la ville de Mayence est réduite en cendres par ces désordres.

L'empereur Henri réprime ces excès autant qu'il le peut, et laisse les croisés prendre leur chemin par la Hongrie, où ils sont presque tous massacrés.

Le jeune Guelfe se brouille avec sa femme Mathilde ; il se sépare d'elle, et cette brouillerie rétablit un peu les affaires de l'empereur.

1098. Henri tient une diète à Aix-la-Chapelle, où il fait déclarer son fils Conrad indigne de jamais régner.

1099. Il fait élire et couronner son second fils Henri, ne se doutant pas qu'il aurait plus à se plaindre du cadet que de l'aîné.

1100. L'autorité de l'empereur est absolument détruite en Italie, mais rétablie en Allemagne.

1101. Conrad le rebelle meurt subitement à Florence. Le pape Pascal II, auquel les faibles lieutenants de l'empereur en Italie opposaient en vain des anti-papes, excommunie Henri IV, à l'exemple de ses prédécesseurs.

1102. La comtesse Mathilde, brouillée avec son mari, renouvelle sa donation à l'Église romaine.

Brunon, archevêque de Trèves, primat des Gaules de Germanie, investi par l'empereur, va à Rome, où il est obligé de demander pardon d'avoir reçu l'investiture.

1104. Henri IV promet d'aller à la Terre Sainte : c'était le seul moyen alors de gagner tous les esprits.

1105. Mais, dans ce même temps, l'archevêque de Mayence et l'évêque de Constance, légats du pape, voyant que la croisade de l'empereur n'est qu'une feinte, excitent son fils Henri contre lui ; ils le relèvent de l'excommunication qu'il a, disent-ils, encourue *pour avoir été fidèle à son père*. Le pape l'encourage ; on gagne plusieurs seigneurs saxons et bavarois.

Les partisans du jeune Henri assemblent un concile et une armée. On ne laisse pas de faire dans ce concile des lois sages ; on y confirme ce qu'on appelle *la trêve de Dieu*, monument de l'horrible barbarie de ces temps-là. Cette trêve était une défense aux seigneurs et aux barons, tous en guerre les uns contre les autres, de se tuer les dimanches et les fêtes.

Le jeune Henri proteste dans le concile qu'il est prêt de se soumettre à son père si son père se soumet au pape. Tout le concile cria *Kyrie eleison*, c'était la prière des armées et des conciles.

Cependant ce fils révolté met dans son parti le marquis d'Autriche et le duc de Bohême. Les ducs de Bohême prenaient alors quelquefois le titre de roi, depuis que le pape leur avait donné la mitre.

Son parti se fortifie ; l'empereur écrit en vain au pape Pascal, qui ne l'écoute pas. On indique une diète à Mayence pour apaiser tant de troubles.

Le jeune Henri feint de se réconcilier avec son père ; il lui demande pardon les larmes aux yeux, et, l'ayant attiré près de Mayence dans le château de Bingenheim, il l'y fait arrêter et le retient en prison.

1106. La diète de Mayence se déclare pour le fils perfide contre le père malheureux. On signifie à l'empereur qu'il faut qu'il envoie les ornements impériaux au jeune Henri : on les lui prend de force, on les porte à Mayence. L'usurpateur dénaturé y est couronné ; mais il assure, en soupirant, que c'est malgré lui, et qu'il rendra la couronne à son père dès que Henri IV sera obéissant au pape.

On trouve, dans les Constitutions de Goldast [1], une lettre de l'empereur à son fils, par laquelle il le conjure de souffrir au moins que l'évêque de Liége lui donne un asile. « Laissez-moi, dit-il, rester à Liége, sinon en empereur, du moins en réfugié ;

1. *Constitutionum imperialium Collectio*, Francfort, 1673, 3 volumes in-folio.

qu'il ne soit pas dit à ma honte, ou plutôt à la vôtre, que je sois forcé de mendier de nouveaux asiles dans le temps de Pâques. Si vous m'accordez ce que je vous demande, je vous en aurai une grande obligation ; si vous me refusez, j'irai plutôt vivre en villageois dans les pays étrangers que de marcher ainsi d'opprobre en opprobre dans un empire qui autrefois fut le mien. »

Quelle lettre d'un empereur à son fils ! L'hypocrite et inflexible dureté de ce jeune prince rendit quelques partisans à Henri IV. Le nouvel élu, voulant violer à Liége l'asile de son père, fut repoussé. Il alla demander en Alsace le serment de fidélité, et les Alsaciens, pour tout hommage, battirent les troupes qui l'accompagnaient, et le contraignirent de prendre la fuite ; mais ce léger échec ne fit que l'irriter et qu'aggraver les malheurs du père.

L'évêque de Liége, le duc de Limbourg, le duc de la basse Lorraine, protégeaient l'empereur. Le comte de Hainaut était contre lui. Le pape Pascal écrit au comte de Hainaut : « Poursuivez partout Henri, chef des hérétiques, et ses fauteurs ; vous ne pouvez offrir à Dieu de sacrifices plus agréables. »

Henri IV enfin, presque sans secours, prêt d'être forcé dans Liége, écrit à l'abbé de Cluny ; il semble qu'il méditât une retraite dans ce couvent. Il meurt à Liége le 7 août, accablé de douleur, et en s'écriant : « Dieu des vengeances, vous vengerez ce parricide ; » c'était une opinion aussi ancienne que vaine que Dieu exauçait les malédictions des mourants, et surtout des pères : erreur utile, si elle eût pu effrayer ceux qui méritaient ces malédictions.

Le fils dénaturé de Henri IV vient à Liége, fait déterrer de l'église le corps de son père, comme celui d'un excommunié, et le fait porter à Spire dans une cave.

HENRI V,

DIX-NEUVIÈME EMPEREUR.

Les seigneurs des grands fiefs commençaient alors à s'affermir dans le droit de souveraineté. Ils s'appelaient *co-imperantes*, se regardant comme des souverains dans leurs fiefs, et vassaux de l'empire, non de l'empereur. Ils recevaient à la vérité de lui les fiefs vacants ; mais la même autorité qui les leur donnait ne pouvait les leur ôter. C'est ainsi qu'en Pologne le roi confère les palatinats, et la république seule a le droit de destitution. En effet,

on peut recevoir par grâce, mais on ne doit être dépossédé que par justice. Plusieurs vassaux de l'empire s'intitulaient déjà ducs et comtes *par la grâce de Dieu.*

Cette indépendance que les seigneurs s'assuraient, et que les empereurs voulaient réduire, contribua pour le moins, autant que les papes, au trouble de l'empire, et à la révolte des enfants contre leurs pères.

La force des grands s'accroissait de la faiblesse du trône. Ce gouvernement féodal était à peu près le même en France et en Aragon. Il n'y avait plus de royaume en Italie; tous les seigneurs s'y cantonnaient : l'Europe était toute hérissée de châteaux et couverte de brigands; la barbarie et l'ignorance régnaient. Les habitants des campagnes étaient dans la servitude, les bourgeois des villes méprisés et rançonnés, et, à quelques villes commerçantes près, en Italie, l'Europe n'était, d'un bout à l'autre, qu'un théâtre de misères.

La première chose que fait Henri V, dès qu'il s'est fait couronner, est de maintenir ce même droit des investitures, contre lequel il s'était élevé pour détrôner son père.

Le pape Pascal étant venu en France, va jusqu'à Châlons en Champagne pour conférer avec les princes et les évêques allemands, qui y viennent au nom de l'empereur.

Cette nombreuse ambassade refuse d'abord de faire la première visite au pape. Ils se rendent pourtant chez lui à la fin. Brunon, archevêque de Trèves, soutient le droit de l'empereur. Il était bien plus naturel qu'un archevêque réclamât contre ces investitures et ces hommages, dont les évêques se plaignaient tant; mais l'intérêt particulier combat dans toutes les occasions l'intérêt général.

1107-1108-1109-1110. Ces quatre années ne sont guère employées qu'à des guerres contre la Hongrie et contre une partie de la Pologne; guerres sans sujet, sans grand succès de part ni d'autre, qui finissent par la lassitude de tous les partis, et qui laissent les choses comme elles étaient.

1111-1112. L'empereur, à la fin de cette guerre, épouse la fille de Henri Ier, roi d'Angleterre, fils et second successeur de Guillaume le Conquérant. On prétend que sa femme eut pour dot une somme qui revient à environ neuf cent mille livres sterling. Cela composerait plus de cinq millions d'écus d'Allemagne d'aujourd'hui, et de vingt millions de France. Les historiens manquent tous d'exactitude sur ces faits; et l'histoire de ces temps-là n'est que trop souvent un ramas d'exagérations.

Enfin l'empereur pense à l'Italie et à la couronne impériale; et le pape Pascal II, pour l'inquiéter, renouvelle la querelle des investitures.

Henri V envoie à Rome des ambassadeurs, suivis d'une armée. Cependant il promet, par un écrit conservé encore au Vatican, de renoncer aux investitures, de laisser aux papes tout ce que les empereurs leur ont donné, et, ce qui est assez étrange après de telles soumissions, il promet de ne tuer ni de mutiler le souverain pontife.

Pascal II, par le même acte, promet d'ordonner aux évêques d'abandonner à l'empereur tous leurs fiefs relevants de l'empire : par cet accord, les évêques perdaient beaucoup, le pape et l'empereur gagnaient.

Tous les évêques d'Italie et d'Allemagne qui étaient à Rome protestent contre cet accord ; Henri V, pour les apaiser, leur propose d'être fermiers des terres dont ils étaient auparavant en possession. Les évêques ne veulent point du tout être fermiers.

Henri V, lassé de toutes ces contestations, dit qu'il veut être couronné et sacré sans aucune condition. Tout cela se passait dans l'église de Saint-Pierre pendant la messe; et à la fin de la messe l'empereur fait arrêter le pape par ses gardes.

Il se fait un soulèvement dans Rome en faveur du pape. L'empereur est obligé de se sauver; il revient sur-le-champ avec des troupes, donne dans Rome un sanglant combat, tue beaucoup de Romains, et surtout de prêtres, et emmène le pape prisonnier avec quelques cardinaux.

Pascal fut plus doux en prison qu'à l'autel. Il fit tout ce que l'empereur voulut. Henri V, au bout de deux mois, reconduit à Rome le saint père à la tête de ses troupes. Le pape le couronne empereur le 13 avril, et lui donne en même temps la bulle par laquelle il lui confirme le droit des investitures. Il est remarquable qu'il ne lui donne, dans cette bulle, que le titre de *dilection*. Il l'est encore plus que l'empereur et le pape communièrent de la même hostie, et que le pape dit, en donnant la moitié de l'hostie à l'empereur : « Comme cette partie du sacrement est divisée de l'autre, que le premier de nous deux qui rompra la paix soit séparé du royaume de Jésus-Christ. »

Henri V achève cette comédie en demandant au pape la permission de faire enterrer son père en terre sainte, lui assurant qu'il est mort pénitent : et il retourne en Allemagne faire les obsèques de Henri IV, sans avoir affermi son pouvoir en Italie.

Pascal II ne trouva pas mauvais que les cardinaux et ses

légats, dans tous les royaumes, désavouassent sa condescendance pour Henri V.

Il assemble un concile dans la basilique de Saint-Jean de Latran. Là, en présence de trois cents prélats, il demande pardon de sa faiblesse, offre de se démettre du pontificat, casse, annule tout ce qu'il a fait, et s'avilit lui-même pour relever l'Église.

1113. Il se peut que Pascal II et son concile n'eussent pas fait cette démarche s'ils n'eussent compté sur quelqu'une de ces révolutions qui ont toujours suivi le sacre des empereurs. En effet, il y avait des troubles en Allemagne au sujet du fisc impérial, autre source de guerres civiles.

1114. Lothaire, duc de Saxe, depuis empereur, est à la tête de la faction contre Henri V. Cet empereur, ayant à combattre les Saxons comme son père, est défendu comme lui par la maison de Souabe. Frédéric de Stauffen, duc de Souabe, père de l'empereur Barberousse, empêche Henri V de succomber.

1115. Les ennemis les plus dangereux de Henri V sont trois prêtres : le pape, en Italie ; l'archevêque de Mayence, qui bat quelquefois ses troupes ; et l'évêque de Vurtzbourg, Erlang, qui, envoyé par lui aux ligueurs, le trahit et se range de leur côté.

1116. Henri V, vainqueur, met l'évêque de Vurtzbourg, Erlang, au ban de l'empire. Les évêques de Vurtzbourg se prétendaient seigneurs directs de toute la Franconie, quoiqu'il y eût des ducs, et que ce duché même appartînt à la maison impériale.

Le duché de Franconie est donné à Conrad, neveu de Henri V. Il n'y a plus aujourd'hui de duc de cette grande province, non plus que de Souabe.

L'évêque Erlang se défend longtemps dans Vurtzbourg, dispute les remparts l'épée à la main, et s'échappe quand la ville est prise.

La fameuse comtesse Mathilde meurt, après avoir renouvelé la donation de tous ses biens à l'Église romaine.

1117. L'empereur Henri V, déshérité par sa cousine et excommunié par le pape, va en Italie se mettre en possession des terres de Mathilde, et se venger du pape. Il entre dans Rome, et le pape s'enfuit chez les nouveaux vassaux et les nouveaux protecteurs de l'Église, les princes normands.

Le premier couronnement de l'empereur paraissant équivoque, on en fait un second qui l'est bien davantage. Un archevêque de Brague en Portugal, Limousin de naissance, nommé Bourdin, s'avise de sacrer l'empereur.

1118. Henri, après cette cérémonie, va s'assurer de la Tos-

cane. Pascal II revient à Rome avec une petite armée des princes normands. Il meurt, et l'armée s'en retourne après s'être fait payer.

Les cardinaux seuls élisent Gaiëtan [1], Gélase II. Censio, consul de Rome, marquis de Frangipani, dévoué à l'empereur, entre dans le conclave l'épée à la main, saisit le pape à la gorge, l'accable de coups, le fait prisonnier. Cette férocité brutale met Rome en combustion. Henri V va à Rome; Gélase se retire en France; l'empereur donne le pontificat à son Limousin Bourdin [2].

1119. Gélase étant mort au concile de Vienne [3] en Dauphiné, les cardinaux qui étaient à ce concile élisent, conjointement avec les évêques, et même avec des laïques romains qui s'y trouvaient, Gui de Bourgogne, archevêque de Vienne, fils d'un duc de Bourgogne, et du sang royal de France. Ce n'est pas le premier prince élu pape. Il prend le nom de Calixte II.

Louis le Gros, roi de France, se rend médiateur dans cette grande affaire des investitures entre l'empire et l'Église. On assemble un concile à Reims. L'archevêque de Mayence y arrive avec cinq cents gendarmes à cheval, et le comte de Troyes va le recevoir à une demi-lieue avec un pareil nombre.

L'empereur et le pape se rendent à Mouzon. On est prêt de s'accommoder, et, sur une dispute de mots, tout est plus brouillé que jamais. L'empereur quitte Mouzon, et le concile l'excommunie.

1120-1121. Comme il y avait dans ce concile plusieurs évêques allemands qui avaient excommunié l'empereur, les autres évêques d'Allemagne ne veulent plus que l'empereur donne les investitures.

1122. Enfin, dans une diète de Vorms, la paix de l'empire et de l'Église est faite. Il se trouve que dans cette longue querelle on ne s'était jamais entendu. Il ne s'agissait pas de savoir si les empereurs conféraient l'épiscopat, mais s'ils pouvaient investir de leurs fiefs impériaux des évêques canoniquement élus à leur recommandation. Il fut décidé que les investitures seraient dorénavant données par le sceptre, et non par un bâton recourbé et par un anneau [4]. Mais ce qui fut bien plus important, l'empereur renonça en termes exprès à nommer aux bénéfices ceux qu'il devait investir. *Ego, Henricus, Dei gratia Romanorum imperator, concedo in omnibus ecclesiis fieri electionem et liberam consecrationem.* Ce fut une brèche irréparable à l'autorité impériale.

1. Jean de Gaëte, ainsi nommé du lieu de sa naissance.
2. Maurice Bourdin, anti-pape sous le nom de Grégoire VIII, mort en 1122.
3. Non à Vienne, mais dans l'abbaye de Cluny.
4. Voyez pages 291 et 297.

1123. Troubles civils en Bohême, en Hongrie, en Alsace, en Hollande. Il n'y a, dans ce temps malheureux, que de la discorde dans l'Église, des guerres particulières entre tous les grands, et de la servitude dans les peuples.

1124. Voici la première fois que les affaires d'Angleterre se trouvent mêlées avec celles de l'empire. Le roi d'Angleterre Henri Ier, frère du duc de Normandie, a déjà des guerres avec la France au sujet de ce duché.

L'empereur lève des troupes, et s'avance vers le Rhin. On voit aussi que dès ce temps-là même tous les seigneurs allemands ne secondaient pas l'empereur dans de telles guerres. Plusieurs refusent de l'assister contre une puissance qui, par sa position, devait être naturellement la protectrice des seigneurs des grands fiefs allemands contre le dominateur suzerain, ainsi que les rois d'Angleterre s'unirent depuis avec les grands vassaux de la France.

1125. Les malheurs de l'Europe étaient au comble par une maladie contagieuse. Henri V en est attaqué, et meurt à Utrecht le 22 mai, avec la réputation d'un fils dénaturé, d'un hypocrite sans religion, d'un voisin inquiet, et d'un mauvais maître.

LOTHAIRE II,

VINGTIÈME EMPEREUR.

1125-1126-1127. Voici une époque singulière. La France, pour la première fois, depuis la décadence de la maison de Charlemagne, se mêle en Allemagne de l'élection d'un empereur. Le célèbre moine Suger, abbé de Saint-Denis, et ministre d'État sous Louis le Gros, va à la diète de Mayence avec le cortége d'un souverain, pour s'opposer au moins à l'élection de Frédéric, duc de Souabe. Il y réussit, soit par bonheur, soit par intrigues. La diète, partagée, choisit dix électeurs. On ne nomme point ces dix princes. Ils élisent le duc de Saxe Lothaire, et les seigneurs qui étaient présents l'élevèrent sur leurs épaules.

Conrad, duc de Franconie, de la maison de Stauffen-Souabe, et Frédéric, duc de Souabe, protestent contre l'élection. L'abbé Suger fut, parmi les ministres de France, le premier qui excita des guerres civiles en Allemagne. Conrad se fait proclamer roi à Spire ; mais, au lieu de soutenir sa faction, il va se faire roi de

Lombardie à Milan. On lui prend ses villes en Allemagne ; mais il en gagne en Lombardie.

1128-1129. Sept ou huit guerres à la fois dans le Danemark et dans le Holstein, dans l'Allemagne et dans la Flandre.

1130. A Rome le peuple prétendait toujours élire les papes malgré les cardinaux, qui s'étaient réservé ce droit, et persistait à ne reconnaître l'élu que comme son évêque, et non comme son souverain. Rome entière se partage en deux factions. L'une élit Innocent II, l'autre élit le fils ou petits-fils d'un juif, nommé Léon, qui prend le nom d'Anaclet. Le fils du juif, comme plus riche, chasse son compétiteur de Rome. Innocent II se réfugie en France, devenue l'asile des papes opprimés. Ce pape va à Liége, met Lothaire II dans ses intérêts, le couronne empereur avec son épouse, et excommunie ses compétiteurs.

1131-1132-1133. L'anti-empereur Conrad de Franconie et l'anti-pape Anaclet ont un grand parti en Italie. L'empereur Lothaire et le pape Innocent vont à Rome. Les deux papes se soumettent au jugement de Lothaire : il décide pour Innocent. L'anti-pape se retire dans le château Saint-Ange, dont il était encore maître. Lothaire se fait sacrer par Innocent II, selon les usages alors établis. L'un de ces usages était que l'empereur faisait d'abord serment de conserver au pape la vie et les membres ; mais on en promettait autant à l'empereur.

Le pape cède l'usufruit des terres de la comtesse Mathilde à Lothaire et à son gendre le duc de Bavière, seulement leur vie durant, moyennant une redevance annuelle au saint-siége. C'était une semence de guerres pour leurs successeurs.

Pour faciliter la donation de cet usufruit, Lothaire II baisa les pieds du pape, et conduisit sa mule quelques pas. On croit que Lothaire est le premier empereur qui ait fait cette double cérémonie.

1134-1135. Les deux rivaux de Lothaire, Conrad de Franconie et Frédéric de Souabe, abandonnés de leurs partis, se réconcilient avec l'empereur et le reconnaissent.

On tient à Magdebourg une diète célèbre. L'empereur grec, les Vénitiens, y envoient des ambassadeurs pour demander justice contre Roger, roi de Sicile ; des ambassadeurs du duc de Pologne y prêtent à l'empire serment de fidélité, pour conserver apparemment la Poméranie, dont ils s'étaient emparés.

1136. Police établie en Allemagne. Hérédités, et coutumes des fiefs et des arrière-fiefs, confirmées. Magistratures des bourgmestres, des maires, des prévôts, soumises aux seigneurs féodaux. Priviléges des églises, des évêchés, et des abbayes, confirmés.

1137. Voyage de l'empereur en Italie. Roger, duc de la Pouille et nouveau roi de Sicile, tenait le parti de l'anti-pape Anaclet, et menaçait Rome. On fait la guerre à Roger.

La ville de Pise avait alors une grande considération dans l'Europe, et l'emportait même sur Venise et sur Gênes. Ces trois villes commerçantes fournissaient à presque tout l'Occident toutes les délicatesses de l'Asie. Elles s'étaient sourdement enrichies par le commerce et par la liberté, tandis que les désolations du gouvernement féodal répandaient presque partout ailleurs la servitude et la misère. Les Pisans seuls arment une flotte de quarante galères au secours de l'empereur ; et sans eux l'empereur n'aurait pu résister. On dit qu'alors on trouva dans la Pouille le premier exemplaire du *Digeste*, et que l'empereur en fit présent à la ville de Pise [1].

Lothaire II meurt en passant les Alpes du Tyrol vers Trente.

CONRAD III,

VINGT-UNIÈME EMPEREUR.

1138. Henri, duc de Bavière, surnommé *le Superbe*, qui possédait la Saxe, la Misnie, la Thuringe, en Italie Vérone et Spolette, et presque tous les biens de la comtesse Mathilde, se saisit des ornements impériaux, et crut que sa grande puissance le ferait reconnaître empereur ; mais ce fut précisément ce qui lui ôta la couronne.

Tous les seigneurs se réunissent en faveur de Conrad, le même qui avait disputé l'empire à Lothaire II. Henri de Bavière, qui paraissait si puissant, est le troisième de ce nom [2] qui est mis au ban de l'empire. Il faut qu'il ait été plus imprudent encore que superbe, puisque, étant si puissant, il put à peine se défendre.

Comme le nom de la maison de ce prince était Guelfe, ceux qui tinrent son parti furent appelés les Guelfes [3], et on s'accoutuma à nommer ainsi les ennemis des empereurs.

1. Les Pisans conservèrent, pendant trois cents ans, le manuscrit pris à Amalfi. Il leur fut ensuite enlevé par les Florentins qui, depuis, l'ont toujours gardé dans leur ville, d'où le nom est venu au manuscrit de *Pandectes Florentines*. On en a donné un *fac-simile* dans l'édition des *Pandectæ Justinianeæ*, Paris, Belin-Leprieur, 1818, 3 volumes in-folio. (B.)

2. Voyez 1054 et 1070 ; et aussi 1275.

3. Voyez 1089.

1139. On donne à Albert d'Anhalt, surnommé l'*Ours*, marquis de Brandebourg, la Saxe, qui appartenait aux Guelfes ; on donne la Bavière au marquis d'Autriche. Mais enfin, Albert l'Ours ne pouvant se mettre en possession de la Saxe, on s'accommode. La Saxe reste à la maison des Guelfes, la Bavière à celle d'Autriche : tout a changé depuis.

1140. Henri le Superbe meurt, et laisse au berceau Henri le Lion. Son frère Guelfe soutient la guerre. Roger, roi de Sicile, lui donnait mille marcs d'argent pour la faire. On voit qu'à peine les princes normands sont puissants en Italie qu'ils songent à fermer le chemin de Rome aux empereurs par toutes sortes de moyens. Frédéric Barberousse, neveu de Conrad, et si célèbre depuis, se signale déjà dans cette guerre.

Depuis 1140 *jusqu'à* 1146. Jamais temps ne parut plus favorable aux empereurs pour venir établir dans Rome cette puissance qu'ils ambitionnèrent toujours, et qui fut toujours contestée.

Arnaud de Brescia, disciple d'Abélard, homme d'enthousiasme, prêchait dans toute l'Italie contre la puissance temporelle des papes et du clergé. Il persuadait tous ceux qui avaient intérêt d'être persuadés, et surtout les Romains.

En 1144, sous le court pontificat de Lucius II, les Romains veulent encore rétablir l'ancienne république : ils augmentent le sénat ; ils élisent patrice un fils de l'anti-pape Pierre de Léon, nommé Jourdain, et donnent au patrice le pouvoir tribunitial. Le pape Lucius marche contre eux, et est tué au pied du Capitole.

Cependant Conrad III ne va point en Italie, soit qu'une guerre des Hongrois contre le marquis d'Autriche le retienne, soit que la passion épidémique des croisades ait déjà passé jusqu'à lui.

1146. Saint Bernard, abbé de Clervaux, ayant prêché la croisade en France, la prêche en Allemagne. Mais en quelle langue prêchait-il donc ? il n'entendait point le tudesque, il ne pouvait parler latin au peuple. Il y fit beaucoup de miracles : cela peut être ; mais il ne joignit pas à ces miracles le don de prophétie, car il annonça de la part de Dieu les plus grands succès.

L'empereur se croise à Spire avec beaucoup de seigneurs.

1147. Conrad III fait les préparatifs de sa croisade dans la diète de Francfort. Il fait, avant son départ, couronner son fils Henri roi des Romains. On établit le conseil impérial de Rotvell pour juger les causes en dernier ressort. Ce conseil était composé de douze barons. La présidence fut donnée comme un fief à la maison de Schults, c'est-à-dire à condition de foi et hommage, et d'une redevance. Ces espèces de fiefs commençaient à s'introduire.

L'empereur s'embarque sur le Danube avec le célèbre évêque de Freisingen[1], qui a écrit l'histoire de ce temps, avec ceux de Ratisbonne, de Passau, de Bâle, de Metz, de Toul. Frédéric Barberousse, le marquis d'Autriche, Henri duc de Bavière, le marquis de Montferrat, sont les principaux princes qui l'accompagnent.

Les Allemands étaient les derniers qui venaient à ces expéditions d'abord si brillantes, et bientôt après si malheureuses. Déjà était érigé le petit royaume de Jérusalem ; les États d'Antioche, d'Édesse, de Tripoli, de Syrie, s'étaient formés. Il s'était élevé des comtes de Joppé, des marquis de Galilée et de Sidon ; mais la plupart de ces conquêtes étaient perdues.

1148. L'intempérance fait périr une partie de l'armée allemande. De là tous ces bruits que l'empereur grec a empoisonné les fontaines pour faire périr les croisés.

Conrad, et Louis le Jeune, roi de France, joignent leurs armées affaiblies vers Laodicée. Après quelques combats contre les musulmans, il va en pèlerinage à Jérusalem, au lieu de se rendre maître de Damas, qu'il assiége ensuite inutilement. Il s'en retourne presque sans armée sur les vaisseaux de son beau-frère Manuel Comnène : il aborde dans le golfe de Venise, n'osant aller en Italie, encore moins se présenter à Rome pour y être couronné.

1148-1149. La perte de toutes ces prodigieuses armées de croisés, dans les pays où Alexandre avait subjugué, avec quarante mille hommes, un empire beaucoup plus puissant que celui des Arabes et des Turcs, démontre que dans ces entreprises des chrétiens il y avait un vice radical qui devait nécessairement les détruire : c'était le gouvernement féodal, l'indépendance des chefs, et par conséquent la désunion, le désordre, et l'imprudence.

La seule croisade raisonnable qu'on fit alors fut celle de quelques seigneurs flamands et anglais, mais principalement de plusieurs Allemands des bords du Rhin, du Mein, et du Véser, qui s'embarquèrent pour aller secourir l'Espagne, toujours envahie par les Maures. C'était là un danger véritable qui demandait des secours ; et il valait mieux assister l'Espagne contre les usurpateurs que d'aller à Jérusalem, sur laquelle on n'avait aucun droit à prétendre, et où il n'y avait rien à gagner. Les croisés prirent Lisbonne, et la donnèrent au roi Alfonse.

On en faisait une autre contre les païens du Nord : car l'esprit

1. Il s'appelait Othon. Parmi ses ouvrages est une *Chronique* depuis le commencement du monde jusqu'en 1150, imprimée à Bâle, 1569, in-folio.

du temps, chez les chrétiens, était d'aller combattre ceux qui n'étaient pas de leur religion. Les évêques de Magdebourg, de Halberstad, de Munster, de Mersebourg, de Brandebourg, plusieurs abbés, animent cette croisade. On marche avec une armée de soixante mille hommes pour aller convertir les Slaves, les habitants de la Poméranie, de la Prusse, et des bords de la mer Baltique. Cette croisade se fait sans consulter l'empereur, et elle tourne même contre lui.

Henri le Lion, duc de Saxe, à qui Conrad avait ôté la Bavière, était à la tête de la croisade contre les païens : il les laissa bientôt en repos pour attaquer les chrétiens, et pour reprendre la Bavière.

1150-1151. L'empereur, pour tout fruit de son voyage en Palestine, ne retrouve donc en Allemagne qu'une guerre civile sous le nom de *guerre sainte*. Il a bien de la peine, avec le secours des Bavarois et du reste de l'Allemagne, à contenir Henri le Lion et les Guelfes.

1152. Conrad III meurt à Bamberg le 15 février, sans avoir pu être couronné en Italie, ni laisser le royaume d'Allemagne à son fils.

FRÉDÉRIC Ier, DIT BARBEROUSSE,

VINGT-DEUXIÈME EMPEREUR.

1152. Frédéric Ier est élu à Francfort par le consentement de tous les princes. Son secrétaire Amandus rapporte dans ses Annales, dont on a conservé des extraits, que plusieurs seigneurs de la Lombardie y donnèrent leur suffrage en ces termes : « O vous officiers *(officiati)*, si vous y consentez, Frédéric aura la force de son empire. »

Ces *officiati* étaient alors au nombre de six : les archevêques de Mayence, de Trèves, de Cologne, le grand-écuyer, le grand-maître d'hôtel, le grand-chambellan ; on y ajouta depuis le grand-échanson. Il paraît indubitable que ces *officiati* étaient les premiers qui reconnaissaient l'empereur élu, qui l'annonçaient au peuple, qui se chargeaient de la cérémonie.

Les seigneurs italiens assistèrent à cette élection de Frédéric : rien n'est plus naturel. On croyait, à Francfort, donner l'empire romain en donnant la couronne d'Allemagne, quoique le roi ne fût nommé empereur qu'après avoir été couronné à Rome. Le

prédécesseur de Frédéric Barberousse n'avait eu aucune autorité ni à Rome, ni dans l'Italie ; et il était de l'intérêt de l'élu que les grands vassaux de l'empire romain joignissent leur suffrage aux voix des Allemands.

L'archevêque de Cologne le couronne à Aix-la-Chapelle, et tous les évêques l'avertissent qu'il n'a point l'empire par droit d'hérédité. L'avertissement était inutile ; le fils du dernier empereur, abandonné, en était une assez bonne preuve.

Son règne commence par l'action la plus imposante. Deux concurrents, Suenon et Canut, disputaient depuis longtemps le Danemark : Frédéric se fait arbitre ; il force Canut à céder ses droits. Suenon soumet le Danemark à l'empire dans la ville de Mersebourg. Il prête serment de fidélité, il est investi par l'épée. Ainsi, au milieu de tant de troubles, on voit des rois de Pologne, de Hongrie, de Danemark, au pied du trône impérial.

1153. Le marquisat d'Autriche est érigé en duché en faveur de Henri Jasamergott[1], qu'on ne connaît guère, et dont la postérité s'éteignit environ un siècle après.

Henri le Lion, ce duc de Saxe de la maison guelfe, obtient l'investiture de la Bavière, parce qu'il l'avait presque toute reconquise ; et il devient partisan de Frédéric Barberousse, autant qu'il avait été ennemi de Conrad Ier.

Le pape Eugène III envoie deux légats faire le procès à l'archevêque de Mayence, accusé d'avoir dissipé les biens de l'Église ; et l'empereur le permet.

1154. En récompense Frédéric Barberousse répudie sa femme, Marie de Vocbourg ou Vohenbourg, sans que le pape Adrien IV, alors siégeant à Rome, le trouve mauvais.

1155. Frédéric reprend sur l'Italie les desseins de ses prédécesseurs. Il réduit plusieurs villes de Lombardie qui voulaient se mettre en république ; mais Milan lui résiste.

Il se saisit, au nom de Henri son pupille, fils de Conrad III, des terres de la comtesse Mathilde, est couronné à Pavie, et députe vers Adrien IV pour le prier de le couronner empereur à Rome.

Ce pape est un des grands exemples de ce que peuvent le mérite personnel et la fortune. Né Anglais, fils d'un mendiant, longtemps mendiant lui-même, errant de pays en pays avant de pouvoir être reçu valet chez des moines en Dauphiné[2], enfin

1. Ou *Jochsamergott*, premier duc d'Autriche, mort au commencement de 1177.
2. Dans le monastère de Saint-Ruf, à Valence.

porté au comble de la grandeur, il avait d'autant plus d'élévation dans l'esprit qu'il était parvenu d'un état plus abject. Il voulait couronner un vassal, et craignait de se donner un maître. Les troubles précédents avaient introduit la coutume que, quand l'empereur venait se faire sacrer, le pape se fortifiait, le peuple se cantonnait; et l'empereur commençait par jurer que le pape ne serait ni tué, ni mutilé, ni dépouillé.

Le saint-siége était protégé, comme on l'a vu[1], par le roi de Sicile et de Naples, devenu voisin et vassal dangereux.

L'empereur et le pape se ménagent l'un l'autre. Adrien, enfermé dans la forteresse de Città-di-Castello, s'accorde pour le couronnement, comme on capitule avec son ennemi. Un chevalier armé de toutes pièces vient lui jurer sur l'Évangile que ses membres et sa vie seront en sûreté; et l'empereur lui livre ce fameux Arnaud de Brescia qui avait soulevé le peuple romain contre le pontificat, et qui avait été sur le point de rétablir la république romaine. Arnaud est brûlé à Rome comme un hérétique, et comme un républicain que deux souverains prétendants au despotisme s'immolaient.

Le pape va au-devant de l'empereur, qui devait, selon le nouveau cérémonial[2], lui baiser les pieds, lui tenir l'étrier, et conduire sa haquenée blanche l'espace de neuf pas romains. L'empereur ne faisait point de difficulté de baiser les pieds, mais il ne voulait point de la bride. Alors les cardinaux s'enfuient dans Città-di-Castello, comme si Frédéric Barberousse avait donné le signal d'une guerre civile. On lui fit voir que Lothaire II avait accepté ce cérémonial d'humilité chrétienne, il s'y soumit enfin; et comme il se trompait d'étrier, il dit qu'il n'avait point appris le métier de palefrenier. C'était en effet un grand triomphe pour l'Église de voir un empereur servir de palefrenier à un mendiant, fils d'un mendiant, devenu évêque de cette Rome où cet empereur devait commander.

Les députés du peuple romain, devenus aussi plus hardis depuis que tant de villes d'Italie avaient sonné le tocsin de la liberté, viennent dire à Frédéric : « Nous vous avons fait notre citoyen et notre prince, d'étranger que vous étiez, etc. » Frédéric leur impose silence, et leur dit : « Charlemagne et Othon vous ont conquis; je suis votre maître, etc. »

Frédéric est sacré empereur le 18 juin dans Saint-Pierre.

1. Page 312.
2. Voyez page 311.

On savait si peu ce que c'était que l'empire, toutes les prétentions étaient si contradictoires que, d'un côté, le peuple romain se souleva, et il y eut beaucoup de sang versé parce que le pape avait couronné l'empereur sans l'ordre du sénat et du peuple ; et, de l'autre côté, le pape Adrien écrivait dans toutes ses lettres qu'il avait conféré à Frédéric le bénéfice de l'empire romain, *beneficium imperii romani*. Ce mot de *beneficium* signifiait un fief alors.

Il fit de plus exposer en public un tableau qui représentait Lothaire II aux genoux du pape Innocent II[1], tenant les mains jointes entre celles du pontife : ce qui était la marque distinctive de la vassalité. L'inscription du tableau était :

Rex venit ante fores jurans prius urbis honores;
Post homo fit papæ, sumit quo dante coronam.

Le roi jure à la porte le maintien des honneurs de Rome, devient vassal du pape, qui lui donne la couronne.

1156. On voit déjà Frédéric fort puissant en Allemagne, car il fait condamner le comte palatin du Rhin à son retour dans une diète pour des malversations. La peine était, selon l'ancienne loi de Souabe[2], de porter un chien sur les épaules un mille d'Allemagne ; l'archevêque de Mayence est condamné à la même peine ridicule : on la leur épargne. L'empereur fait détruire plusieurs petits châteaux de brigands. Il épouse à Vurtzbourg la fille d'un comte de Bourgogne, c'est-à-dire de la Franche-Comté, et devient par là seigneur direct de cette comté relevant de l'empire.

Le comte son beau-père, nommé Renaud, ayant obtenu de grandes immunités en faveur de ce mariage, s'intitula le comte franc ; et c'est de là qu'est venu le nom de Franche-Comté.

Les Polonais refusent de payer leur tribut, qui était alors fixé à cinq cents marcs d'argent. Frédéric marche vers la Pologne. Le duc de Pologne donne son frère en otage, et se soumet au tribut, dont il paye les arrérages.

Frédéric passe à Besançon, devenu son domaine ; il y reçoit des légats du pape avec les ambassadeurs de presque tous les princes. Il se plaint avec hauteur à ces légats du terme de béné-

1. M. Renouard est le premier, et jusqu'à présent le seul éditeur, qui ait mis *Innocent II*, au lieu de *Alexandre II*, qu'on lit dans toutes les autres éditions. Alexandre II est évidemment une faute de copiste ou d'imprimeur. Ce pape était mort cinquante-deux ans avant l'élévation de Lothaire II, et soixante ans avant le sujet du tableau : voyez. année 1133, page 311. (B.)

2. Voyez année 936.

fice dont la cour de Rome usait en parlant de l'empire, et du tableau où Lothaire II était représenté comme vassal du saint-siége. Sa gloire et sa puissance, ainsi que son droit, justifient cette hauteur. Un légat[1] ayant dit : « Si l'empereur ne tient pas l'empire du pape, de qui le tient-il donc? » le comte palatin, pour réponse, veut tuer les légats. L'empereur les renvoie à Rome.

Les droits régaliens sont confirmés à l'archevêque de Lyon, reconnu par l'empereur pour primat des Gaules. La juridiction de l'archevêque est, par cet acte mémorable, étendue sur tous les fiefs de la Savoie. L'original de ce diplôme subsiste encore. Le sceau est dans une petite bulle ou boîte d'or. C'est de cette manière de sceller que le nom de bulle a été donné aux constitutions.

1158. L'empereur accorde le titre de roi au duc de Bohême Vladislas, sa vie durant. Les empereurs donnaient alors des titres à vie[2], même celui de monarque; et on était roi par la grâce de l'empereur, sans que la province dont on devenait roi fût un royaume : de sorte que l'on voit dans les commencements, tantôt des rois, tantôt des ducs, de Hongrie, de Pologne, de Bohême.

Il passe en Italie : d'abord le comte palatin et le chancelier de l'empereur, qu'il ne faut pas confondre avec le chancelier de l'empire, vont recevoir les serments de plusieurs villes. Ces serments étaient conçus en ces termes : « Je jure d'être toujours fidèle à monseigneur l'empereur Frédéric contre tous ses ennemis, etc. » Comme il était brouillé alors avec le pape, à cause de l'aventure des légats à Besançon, il semblait que ces serments fussent exigés contre le saint-siége.

Il ne paraît pas que les papes fussent alors souverains des terres données par Pepin, par Charlemagne, et par Othon Ier. Les commissaires de l'empereur exercent tous les droits de la souveraineté dans la marche d'Ancône.

Adrien IV envoie de nouveaux légats à l'empereur dans Augsbourg, où il assemble son armée. Frédéric marche à Milan. Cette ville était déjà la plus puissante de la Lombardie, et Pavie et Ravenne étaient peu de chose en comparaison : elle s'était rendue libre dès le temps de l'empereur Henri V; la fertilité de son territoire, et surtout sa liberté, l'avaient enrichie.

A l'approche de l'empereur, elle envoie offrir de l'argent pour garder sa liberté; mais Frédéric veut l'argent et la sujétion. La

1. Le cardinal Roland.
2. Voyez années 1000 et 1309.

ville est assiégée, et se défend ; bientôt ses consuls capitulent : on leur ôte le droit de battre monnaie, et tous les droits régaliens. On condamne les Milanais à bâtir un palais pour l'empereur, à payer neuf mille marcs d'argent. Tous les habitants font serment de fidélité. Milan, sans duc et sans comte, fut gouvernée en ville sujette.

Frédéric fait commencer à bâtir le nouveau Lodi, sur la rivière d'Adda ; il donne de nouvelles lois en Italie, et commence par ordonner que toute ville qui transgressera ces lois payera cent marcs d'or ; un marquis, cinquante ; un comte, quarante ; et un seigneur châtelain, vingt. Il ordonne qu'aucun fief ne pourra se partager ; et comme les vassaux, en prêtant hommage aux seigneurs des grands fiefs, leur juraient de les servir indistinctement envers et contre tous, il ordonne que dans ces serments on excepte toujours l'empereur : loi sagement contraire aux coutumes féodales de France, par lesquelles un vassal était obligé de servir son seigneur en guerre contre le roi, ce qui était, comme nous l'avons dit ailleurs [1], une jurisprudence de guerres civiles.

Les Génois et les Pisans avaient depuis longtemps enlevé la Corse et la Sardaigne aux Sarrasins, et s'en disputaient encore la possession : c'est une preuve qu'ils étaient très-puissants ; mais Frédéric, plus puissant qu'eux, envoie des commissaires dans ces deux villes ; et parce que les Génois le traversent, il leur fait payer une amende de mille marcs d'argent, et les empêche de continuer à fortifier Gênes.

Il remet l'ordre dans les fiefs de la comtesse Mathilde, dont les papes ne possédaient rien ; il les donne à un Guelfe, cousin du duc de Saxe et de Bavière. On oublie le neveu de cette comtesse, fils de l'empereur Conrad, lequel avait des droits sur ces fiefs. En ce temps l'université de Bologne, la première de toutes les universités de l'Europe, commençait à s'établir, et l'empereur lui donne des priviléges.

1159-1160. Frédéric Ier commençait à être plus maître en Italie que Charlemagne et Othon ne l'avaient été : il affaiblit le pape en soumettant les prérogatives des sénateurs de Rome, et encore plus en mettant des troupes en quartier d'hiver dans ses terres.

Adrien IV, pour mieux conserver le temporel, attaque Frédéric Barberousse sur le spirituel. Il ne s'agit plus des investitures par un bâton courbé ou droit [2], mais du serment que les évêques

1. Tome XI, page 411.
2. Voyez 1076 et 1122.

prêtent à l'empereur; il traite cette cérémonie de sacrilége, et cependant, sous main, il excite les peuples.

Les Milanais prennent cette occasion de recouvrer un peu de liberté. Frédéric les fait déclarer déserteurs et ennemis de l'empire, et par l'arrêt leurs biens sont livrés au pillage, et leurs personnes à l'esclavage: arrêt qui ressemble plutôt à un ordre d'Attila qu'à une constitution d'un empereur chrétien.

Adrien IV saisit ce temps de troubles pour redemander tous les fiefs de la comtesse Mathilde, le duché de Spolette, la Sardaigne, et la Corse. L'empereur ne lui donne rien; il assiége Crême, qui avait pris le parti de Milan, prend Crême, et la pille. Milan respira, et jouit quelque temps du bonheur de devoir sa liberté à son courage.

Après la mort du pape Adrien IV, les cardinaux se partagent: la moitié élit le cardinal Roland, qui prend le nom d'Alexandre III, ennemi déclaré de l'empereur; l'autre choisit Octavien, son partisan, qui s'appelle Victor. Frédéric Barberousse, usant de ses droits d'empereur, indique un concile à Pavie pour juger entre les deux compétiteurs: (février 1160) Alexandre refuse de reconnaître ce concile; Victor s'y présente; le concile juge en sa faveur; l'empereur lui baise les pieds, et conduit son cheval comme celui d'Adrien. Il se soumettait à cette étrange cérémonie pour être réellement le maître.

Alexandre III, retiré dans Anagni, excommunie l'empereur, et absout ses sujets du serment de fidélité. On voit bien que le pape comptait sur le secours des rois de Naples et de Sicile[1]. Jamais un pape n'excommunia un roi sans avoir un prince tout prêt à soutenir par les armes cette hardiesse ecclésiastique : le pape comptait sur le roi de Naples et sur les plus grandes villes d'Italie.

1161. Les Milanais profitent de ces divisions; ils osent attaquer l'armée impériale à Carentia, à quelques milles de Lodi, et remportent une grande victoire. Si les autres villes d'Italie avaient secondé Milan, c'était le moment pour délivrer à jamais ce beau pays du joug étranger.

1162. L'empereur rétablit son armée et ses affaires: les Milanais, bloqués, manquent de vivres; ils capitulent. Les consuls et huit chevaliers, chacun l'épée nue à la main, viennent mettre leurs épées aux pieds de l'empereur à Lodi. L'empereur révoque l'arrêt qui condamnait les citoyens à la servitude, et qui livrait

1. Voyez page 200.

leur ville au pillage (le 27 mars) ; mais à peine y est-il entré qu'il fait démolir les portes, les remparts, tous les édifices publics ; et on sème du sel sur leurs ruines, selon l'ancien préjugé, très-faux, que le sel est l'emblème de la stérilité. Les Huns, les Goths, les Lombards, n'avaient pas ainsi traité l'Italie.

Les Génois, qui se prétendaient libres, viennent prêter serment de fidélité ; et en protestant qu'ils ne donneront point de tribut annuel, ils donnent mille deux cents marcs d'argent ; ils promettent d'équiper une flotte pour aider l'empereur à conquérir la Sicile et la Pouille ; et Frédéric leur donne en fief ce qu'on appelle la rivière de Gênes, depuis Monaco jusqu'à Porto-Venere.

Il marche à Bologne, qui était confédérée avec Milan ; il y protége les colléges, et fait démanteler les murailles : tout se soumet à sa puissance.

Pendant ce temps l'empire fait des conquêtes dans le Nord ; le duc de Saxe s'empare du Mecklenbourg, pays de Vandales, et y transplante des colonies d'Allemands.

Pour rendre le triomphe de Frédéric Barberousse complet, le pape Alexandre III, son ennemi, fuit de l'Italie, et se retire en France. Frédéric va à Besançon pour intimider le roi de France, et le détacher du parti d'Alexandre.

C'est dans ce temps de sa puissance qu'il somme les rois de Danemark, de Bohême, et de Hongrie, de venir à ses ordres donner leurs voix dans une diète contre un pape. Le roi de Danemark, Valdemar Ier, obéit ; il se rendit à Besançon. On dit qu'il n'y fit serment de fidélité que pour le reste de la Vandalie qu'on abandonnait à ses conquêtes ; d'autres disent qu'il renouvela l'hommage pour le Danemark ; s'il est ainsi, c'est le dernier roi de Danemark qui ait fait hommage de son royaume à l'empire ; et cette année 1162 devient par là une grande époque.

1163. L'empereur va à Mayence, dont le peuple, excité par des moines, avait massacré l'archevêque. Il fait raser les murailles de la ville ; elles ne furent rétablies que longtemps après.

1164. Erfort[1], capitale de la Thuringe, ville dont les archevêques de Mayence ont prétendu la seigneurie depuis Othon IV, est ceinte de murailles, dans le temps qu'on détruit celles de Mayence.

Établissement de la société des villes anséatiques[2]. Cette union avait commencé par Hambourg et Lubeck, qui faisaient quelque

1. Erfurth. Voyez page 266.
2. Voyez aussi années 1254 et 1278.

négoce, à l'exemple des villes maritimes de l'Italie. Elles se rendirent bientôt utiles et puissantes, en fournissant du moins le nécessaire au nord de l'Allemagne; et depuis, lorsque Lubeck, qui appartenait au fameux Henri le Lion, et qu'il fortifia, fut déclarée ville impériale par Frédéric Barberousse, elle fut la première des villes maritimes. Lorsqu'elle eut le droit de battre monnaie, cette monnaie fut la meilleure de toutes, dans ces pays où l'on n'en avait frappé jusqu'alors qu'à un très-bas titre. De là vient, à ce qu'on a cru, l'argent esterling; de là vient que Londres compta par livres esterling, quand elle se fut associée aux villes anséatiques.

Il arrive à l'empereur ce qui était arrivé à tous ses prédécesseurs : on fait contre lui des ligues en Italie, tandis qu'il est en Allemagne. Rome se ligue avec Venise, par les soins du pape Alexandre III. Venise, imprenable par sa situation, était redoutable par son opulence; elle avait acquis de grandes richesses dans les croisades, auxquelles les Vénitiens n'avaient jusqu'alors pris part qu'en négociants habiles.

Frédéric retourne en Italie, et ravage le Véronais, qui était de la ligue. Son pape Victor meurt. Il en fait sacrer un autre, au mépris de toutes les lois, par un évêque de Liége. Cet usurpateur prend le nom de Pascal.

La Sardaigne était alors gouvernée par quatre baillis. Un d'eux, qui s'était enrichi, vient demander à Frédéric le titre de roi, et l'empereur le lui donne. Il triple partout les impôts, et retourne en Allemagne avec assez d'argent pour se faire craindre.

1165. Diète de Vurtzbourg contre le pape Alexandre III. L'empereur exige un serment de tous les princes et de tous les évêques, de ne point reconnaître Alexandre. Cette diète est célèbre par les députés d'Angleterre, qui viennent rendre compte des droits du roi et du peuple contre les prétentions de l'Église de Rome.

Frédéric, pour donner de la considération à son pape Pascal, lui fait canoniser Charlemagne. Quel saint, et quel faiseur de saints! Aix-la-Chapelle prend le titre de la capitale de l'empire, quoiqu'il n'y ait point en effet de capitale. Elle obtient le droit de battre monnaie.

1166. Henri le Lion, duc de Saxe et de Bavière, ayant augmenté prodigieusement ses domaines, l'empereur n'est pas fâché de voir une ligue en Allemagne contre ce prince. Un archevêque de Cologne, hardi et entreprenant, s'unit avec plusieurs autres évêques, avec le comte palatin, le comte de Thuringe, et le mar-

quis de Brandebourg. On fait à Henri le Lion une guerre sanglante. L'empereur les laisse se battre, et passe en Italie.

1167. Les Pisans et les Génois plaident à Lodi devant l'empereur pour la possession de la Sardaigne, et ne l'obtiennent ni les uns ni les autres.

Frédéric va mettre à contribution la Pentapole, si solennellement cédée aux papes par tant d'empereurs, et patrimoine incontestable de l'Église.

La ligue de Venise et de Rome, et la haine que le pouvoir despotique de Frédéric inspire, engagent Crémone, Bergame, Brescia, Mantoue, Ferrare, et d'autres villes, à s'unir avec les Milanais. Toutes ces villes et les Romains prennent en même temps les armes.

Les Romains attaquent vers Tusculum une partie de l'armée impériale. Elle était commandée par un archevêque de Mayence très-célèbre alors, nommé Christien, et par un archevêque de Cologne. C'était un spectacle rare de voir ces deux prêtres entonner une chanson allemande pour animer leurs troupes au combat.

Mais ce qui marquait bien la décadence de Rome, c'est que les Allemands, dix fois moins nombreux, défirent entièrement les Romains. Frédéric marche alors d'Ancône à Rome; il l'attaque; il brûle la ville Léonine, et l'église de Saint-Pierre est presque consumée.

Le pape Alexandre s'enfuit à Bénévent. L'empereur se fait couronner avec l'impératrice Béatrix par son anti-pape Pascal dans les ruines de Saint-Pierre.

De là Frédéric revole contre les villes confédérées. La contagion qui désole son armée les met pour quelque temps en sûreté. Les troupes allemandes, victorieuses des Romains, étaient souvent vaincues par l'intempérance et par la chaleur du climat.

1168. Alexandre III trouve le secret de mettre à la fois dans son parti Emmanuel, empereur des Grecs, et Guillaume, roi de Sicile, ennemi naturel des Grecs : tant on croyait l'intérêt commun de se réunir contre Barberousse.

En effet ces deux puissances envoient au pape de l'argent et quelques troupes. L'empereur, à la tête d'une armée très-diminuée, voit les Milanais relever leurs murailles sous ses yeux, et presque toute la Lombardie conjurée contre lui. Il se retire vers le comté de Maurienne. Les Milanais, enhardis, le poursuivent dans les montagnes. Il échappe à grande peine, et se retire en Alsace, tandis que le pape l'excommunie.

L'Italie respire par sa retraite. Les Milanais se fortifient. Ils

bâtissent au pied des Alpes la ville d'Alexandrie à l'honneur du pape. C'est Alexandrie de la Paille, ainsi nommée à cause de ses maisonnettes couvertes de chaume, qui la distinguent d'Alexandrie fondée par le véritable Alexandre[1].

En cette année Lunebourg commence à devenir une ville.

L'évêque de Vurtzbourg obtient la juridiction civile dans le duché de Franconie. C'est ce qui fait que ses successeurs ont eu la direction du cercle de ce nom.

Guelfe, cousin germain du fameux Henri le Lion, duc de Saxe et de Bavière, lègue en mourant à l'empereur le duché de Spolette, le marquisat de Toscane, avec ses droits sur la Sardaigne, pays réclamé par tant de compétiteurs, abandonné à lui-même et à ses baillis, dont l'un se disait roi[2].

1169. Frédéric fait élire Henri, son fils aîné, roi des Romains, tandis qu'il est prêt à perdre pour jamais Rome et l'Italie.

Quelques mois après il fait élire son second fils, Frédéric, duc d'Allemagne, et lui assure le duché de Souabe : les auteurs étrangers ont cru que Frédéric avait donné l'Allemagne entière à son fils ; mais ce n'était que l'ancienne Allemagne proprement dite. Il n'y avait d'autre roi de la Germanie, nommée Allemagne, que l'empereur.

1170. Frédéric n'est plus reconnaissable. Il négocie avec le pape au lieu d'aller combattre. Ses armées et son trésor étaient donc diminués.

Les Danois prennent Stetin. Henri le Lion, au lieu d'aider l'empereur à recouvrer l'Italie, se croise avec ses chevaliers saxons pour aller se battre dans la Palestine.

1171. Henri le Lion, trouvant une trêve établie en Asie, s'en retourne par l'Égypte. Le soudan voulut étonner l'Europe par sa magnificence et sa générosité : il accabla de présents le duc de Saxe et de Bavière ; et entre autres il lui donna quinze cents chevaux arabes.

1172. L'empereur assemble enfin une diète à Vorms, et demande du secours à l'Allemagne pour ranger l'Italie sous sa puissance.

Il commence par envoyer une petite armée, commandée par ce même archevêque de Mayence qui avait battu les Romains.

Les villes de Lombardie étaient confédérées, mais jalouses les unes des autres. Lucques était ennemie mortelle de Pise ; Gênes

1. Alexandrie de la Paille est devenue une place forte, et très-importante.
2. Voyez année 1164.

l'était de Pise et de Florence ; et ce sont ces divisions qui ont perdu à la fin l'Italie.

1173. L'archevêque de Mayence, Christien, réussit habilement à détacher les Vénitiens de la ligue ; mais Milan, Pavie, Florence, Crémone, Parme, Bologne, sont inébranlables, et Rome les soutient.

Pendant ce temps, Frédéric est obligé d'aller apaiser des troubles dans la Bohême. Il y dépossède le roi Ladislas, et donne la régence au fils de ce roi. On ne peut être plus absolu qu'il l'était en Allemagne, et plus faible alors au delà des Alpes.

1174. Il passe enfin le Mont-Cenis. Il assiége cette Alexandrie bâtie pendant son absence, et dont le nom lui était odieux, et commence par faire dire aux habitants que s'ils osent se défendre, on ne pardonnera ni au sexe ni à l'enfance.

1175. Les Alexandrins, secourus par les villes confédérées, sortent sur les Impériaux, et les battent à l'exemple des Milanais. L'empereur, pour comble de disgrâce, est abandonné par Henri le Lion, qui se retire avec ses Saxons, très-indisposé contre Barberousse, qui gardait pour lui les terres de Mathilde.

Il semblait que l'Italie allait être libre pour jamais.

1176. Frédéric reçoit des renforts d'Allemagne. L'archevêque de Mayence est à l'autre bout de l'Italie, dans la marche d'Ancône, avec ses troupes.

La guerre est poussée vivement des deux côtés. L'infanterie milanaise, tout armée de piques, défait toute la gendarmerie impériale. Frédéric [1] échappe à peine, poursuivi par les vainqueurs. Il se cache, et se sauve enfin dans Pavie.

Cette victoire fut le signal de la liberté des Italiens pendant plusieurs années : eux seuls alors purent se nuire.

Le superbe Frédéric prévient enfin et sollicite le pape Alexandre, retiré dès longtemps dans Anagni, craignant également les Romains qui ne voulaient point de maître, et l'empereur qui voulait l'être.

Frédéric lui offre de l'aider à dominer dans Rome, de lui restituer le patrimoine de saint Pierre, et de lui donner une partie des terres de la comtesse Mathilde. On assemble un congrès à Bologne.

1177. Le pape fait transférer le congrès à Venise, où il se rend sur les vaisseaux du roi de Sicile. Les ambassadeurs de Sicile et

1. Battu à Lignano, le 29 mai 1176. Voltaire raconte ici avec plus de détails que dans l'*Essai* la lutte de la ligue lombarde contre l'empire.

les députés des villes lombardes y arrivent les premiers. L'archevêque de Mayence, Christien, y vient conclure la paix.

Il est difficile de démêler comment cette paix, qui devait assurer le repos des papes et la liberté des Italiens, ne fut qu'une trêve de six ans avec les villes lombardes, et de quinze ans avec la Sicile. Il n'y fut pas question des terres de la comtesse Mathilde, qui avaient été la base du traité.

Tout étant conclu, l'empereur se rend à Venise. Le duc le conduit dans sa gondole à Saint-Marc. Le pape l'attendait à la porte, la tiare sur la tête. L'empereur, sans manteau, le conduit au chœur, une baguette de bedeau à la main. Le pape prêcha en latin, que Frédéric n'entendait pas. Après le sermon, l'empereur vient baiser les pieds du pape, communie de sa main, conduit sa mule dans la place Saint-Marc au sortir de l'église ; et Alexandre III s'écriait : « Dieu a voulu qu'un vieillard et un prêtre triomphât d'un empereur puissant et terrible. » Toute l'Italie regarda Alexandre III comme son libérateur et son père.

La paix fut jurée sur les Évangiles par douze princes de l'empire. On n'écrivait guère alors ces traités. Il y avait peu de clauses; les serments suffisaient. Peu de princes allemands savaient lire et signer, et on ne se servait de la plume qu'à Rome. Cela ressemble aux temps sauvages qu'on appelle héroïques.

Cependant on exigea de l'empereur un acte particulier, scellé de son sceau, par lequel il promit de n'inquiéter de six ans les villes d'Italie.

1178. Comment Frédéric Barberousse osait-il après cela passer par Milan, dont le peuple traité par lui en esclave l'avait vaincu ? Il y alla pourtant en retournant en Allemagne.

D'autres troubles agitaient ce vaste pays, guerrier, puissant, et malheureux, dans lequel il n'y avait pas encore une seule ville comparable aux médiocres de l'Italie.

Henri le Lion, maître de la Saxe et de la Bavière, faisait toujours la guerre à plusieurs évêques, comme l'empereur l'avait faite au pape. Il succomba comme lui, et par l'empereur même.

L'archevêque de Cologne, aidé de la moitié de la Vestphalie, l'archevêque de Magdebourg, un évêque d'Halberstadt, étaient opprimés par Henri le Lion, et lui faisaient tout le mal qu'ils pouvaient. Presque toute l'Allemagne embrasse leur parti.

1179. Henri le Lion est le quatrième duc de Bavière mis au ban de l'empire dans la diète de Goslar. Il fallait une puissante armée pour mettre l'arrêt à exécution. Ce prince était plus puissant que l'empereur. Il commandait alors depuis Lubeck jusqu'au

milieu de la Vestphalie. Il avait, outre la Bavière, la Stirie et la Carinthie. L'archevêque de Cologne, son ennemi, est chargé de l'exécution du ban.

Parmi les vassaux de l'empire qui amènent des troupes à l'archevêque de Cologne, on voit un Philippe, comte de Flandre, ainsi qu'un comte de Hainaut, et un duc de Brabant, etc. Cela pourrait faire croire que la Flandre proprement dite se regardait toujours comme membre de l'empire, quoique pairie de la France; tant le droit féodal traînait après lui d'incertitudes.

Le duc Henri se défend dans la Saxe : il prend la Thuringe; il prend la Hesse; il bat l'armée de l'archevêque de Cologne.

La plus grande partie de l'Allemagne est ravagée par cette guerre civile, effet naturel du gouvernement féodal. Il est même étrange que cet effet n'arrivât pas plus souvent.

1180. Après quelques succès divers, l'empereur tient une diète dans le château de Gelnhausen vers le Rhin. On y renouvelle, on y confirme la proscription de Henri le Lion. Frédéric y donne la Saxe à Bernard d'Anhalt, fils d'Albert l'Ours, marquis de Brandebourg. On lui donne aussi une partie de la Vestphalie. La maison d'Anhalt parut alors devoir être la plus puissante de l'Allemagne.

La Bavière est accordée au comte Othon de Vitelsbach, chef de la cour de justice de l'empereur. C'est de cet Othon-Vitelsbach que descendent les deux maisons électorales de Bavière[1] qui règnent de nos jours après tant de malheurs. Elles doivent leur grandeur à Frédéric Barberousse.

Dès que ces seigneurs furent investis, chacun tombe sur Henri le Lion ; et l'empereur se met lui-même à la tête de l'armée.

1181. On prend, au duc Henri, Lunebourg dont il était maître; on attaque Lubeck dont il était le protecteur, et le roi de Danemark Valdemar aide l'empereur dans ce siége de Lubeck.

Lubeck, déjà riche, et qui craignait de tomber au pouvoir du Danemark, se donne à l'empereur, qui la déclare ville impériale, capitale des villes de la mer Baltique, avec la permission de battre monnaie.

Le duc Henri, ne pouvant plus résister, va se jeter aux pieds de l'empereur, qui lui promet de lui conserver Brunsvick et Lunebourg, reste de tant d'États qu'on lui enlève.

Henri le Lion passe à Londres avec sa femme, chez le roi Henri II, son beau-père. Elle lui donne un fils nommé Othon :

1. L'une d'elles s'est éteinte en 1777 : voyez, page 214, la liste des *Électeurs de Bavière*.

c'est le même qui fut depuis empereur sous le nom d'Othon IV[1]; et c'est d'un frère de cet Othon IV que descendent les princes qui règnent aujourd'hui en Angleterre : de sorte que les ducs de Brunsvick, les rois d'Angleterre, les ducs de Modène, ont tous une origine commune; et cette origine est italienne.

1182. L'Allemagne est alors tranquille. Frédéric y abolit plusieurs coutumes barbares, entre autres celle de piller le mobilier des morts; droit horrible que tous les bourgeois des villes exerçaient au décès d'un bourgeois, aux dépens des héritiers, et qui causait toujours des querelles sanglantes, quoique le mobilier fût alors bien peu de chose.

Toutes les villes de la Lombardie jouissent d'une profonde paix, et reprennent la vie.

Les Romains persistent toujours dans l'idée de se soustraire au pouvoir des papes, comme à celui des empereurs. Ils chassent de Rome le pape Lucius III, successeur d'Alexandre.

Le sénat est le maître dans Rome. Quelques clercs, qu'on prend pour des espions du pape Lucius III, lui sont renvoyés avec les yeux crevés : inhumanité trop indigne du nom romain.

1183. Frédéric Ier déclare Ratisbonne ville impériale. Il détache le Tyrol de la Bavière; il en détache aussi la Stirie, qu'il érige en duché.

Célèbre congrès à Plaisance, le 30 avril, entre les commissaires de l'empereur et les députés de toutes les villes de Lombardie. Ceux de Venise même s'y trouvent. Ils conviennent que l'empereur peut exiger de ses vassaux d'Italie le serment de fidélité, et qu'ils sont obligés de marcher à son secours, en cas qu'on l'attaque dans son voyage à Rome, qu'on appelle l'expédition romaine.

Ils stipulent que les villes et les vassaux ne fourniront à l'empereur, dans son passage, que le fourrage ordinaire et les provisions de bouche pour tout subside.

L'empereur leur accorde le droit d'avoir des troupes, des fortifications, des tribunaux qui jugent en dernier ressort, jusqu'à concurrence de cinquante marcs d'argent; et nulle cause ne doit être jamais évoquée en Allemagne.

Si, dans ces villes, l'évêque a le titre de comte, il y conservera le droit de créer les consuls de sa ville épiscopale; et si l'évêque n'est pas en possession de ce droit, il est réservé à l'empereur.

Ce traité, qui rendait l'Italie libre sous un chef, a été regardé

1. Voyez année 1208.

longtemps par les Italiens comme le fondement de leur droit public.

Les marquis de Malaspina et les comtes de Crême y sont spécialement nommés ; et l'empereur transige avec eux comme avec les autres villes. Tous les seigneurs des fiefs y sont compris en général.

Les députés de Venise ne signèrent à ce traité que pour les fiefs qu'ils avaient dans le continent ; car pour la ville de Venise, elle ne mettait pas sa liberté et son indépendance en compromis.

1184. Grande diète à Mayence. L'empereur y fait encore reconnaître son fils Henri roi des Romains.

Il arme chevaliers ses deux fils Henri et Frédéric. C'est le premier empereur qui ait fait ainsi ses fils chevaliers avec les cérémonies alors en usage. Le nouveau chevalier faisait la veille des armes, ensuite on le mettait au bain ; il venait recevoir l'accolade et le baiser en tunique ; des chevaliers lui attachaient ses éperons ; il offrait son épée à Dieu et aux saints ; on le revêtait d'une épitoge ; mais ce qu'il y avait de plus bizarre, c'est qu'on lui servait à dîner sans qu'il lui fût permis de manger et de boire. Il lui était aussi défendu de rire.

L'empereur va à Vérone, où le pape Lucius III, toujours chassé de Rome, était retiré. On y tenait un petit concile. Il ne fut pas question de rétablir Lucius à Rome. On y traita la grande querelle des terres de la comtesse Mathilde, et on ne convint de rien : aussi le pape refusa-t-il de couronner empereur Henri, fils de Frédéric.

L'empereur alla le faire couronner roi d'Italie à Milan, et on y apporta la couronne de fer de Monza [1].

1185. Le pape, brouillé avec les Romains, est assez imprudent pour se brouiller avec l'empereur au sujet de ce dangereux héritage de Mathilde.

Un roi de Sardaigne commande les troupes de Frédéric. Ce roi de Sardaigne est le fils de ce bailli qui avait acheté le titre de roi [2]. Il se saisit de quelques villes dont les papes étaient encore en possession. Lucius III, presque dépouillé de tout, meurt à Vérone, et Frédéric, vainqueur du pape, ne peut pourtant être souverain dans Rome.

1186. L'empereur marie à Milan, le 6 février, son fils, le roi Henri, avec Constance de Sicile, fille de Roger II, roi de Sicile et

1. Voyez années 774 et 961.
2. Voyez année 1164.

de Naples, et petite-fille de Roger premier du nom. Elle était héritière présomptive de ce beau royaume : ce mariage fut la source des plus grands et des plus longs malheurs.

Cette année doit être célèbre en Allemagne par l'usage qu'introduisit un évêque de Metz, nommé Bertrand, d'avoir des archives dans la ville, et d'y conserver les actes dont dépendent les fortunes des particuliers. Avant ce temps-là, tout se faisait par témoins seulement, et presque toutes les contestations se décidaient par des combats.

1187. La Poméranie qui, après avoir appartenu aux Polonais, était vassale de l'empire, et qui lui payait un léger tribut, est subjuguée par Canut, roi de Danemark, et devient vassale des Danois. Slesvick, auparavant relevant de l'empire, devient un duché du Danemark. Ainsi ce royaume [1], qui auparavant relevait lui-même de l'Allemagne, lui ôte tout d'un coup deux provinces.

Frédéric Barberousse, auparavant si grand et si puissant, n'avait plus qu'une ombre d'autorité en Italie, et voyait la puissance de l'Allemagne diminuée.

Il rétablit sa réputation en conservant la couronne de Bohême à un duc ou à un roi que ses sujets venaient de déposer.

Les Génois bâtissent un fort à Monaco, et font l'acquisition de Gavi.

Grands troubles dans la Savoie. L'empereur Frédéric se déclare contre le comte de Savoie, et détache plusieurs fiefs de ce comté, entre autres les évêchés de Turin et de Genève. Les évêques de ces villes deviennent seigneurs de l'empire : de là les querelles perpétuelles entre les évêques et les comtes de Genève.

1188. Saladin, le plus grand homme de son temps, ayant repris Jérusalem sur les chrétiens, le pape Clément III fait prêcher une nouvelle croisade dans toute l'Europe.

Le zèle des Allemands s'alluma. On a peine à concevoir les motifs qui déterminèrent l'empereur Frédéric à marcher vers la Palestine, et à renouveler, à l'âge de soixante-huit ans, des entreprises dont un prince sage devait être désabusé. Ce qui caractérise ces temps-là, c'est qu'il envoie un comte de l'empire à Saladin, pour lui demander en cérémonie Jérusalem et la vraie croix. Cette vraie croix était incontestablement une très-fausse relique, et cette Jérusalem était une ville très-misérable ; mais il fallait flatter le fanatisme absurde des peuples.

1. Voyez année 1162.

On voit ici un singulier exemple de l'esprit du temps. Il était à craindre que Henri le Lion, pendant l'absence de l'empereur, ne tentât de rentrer dans les grands États dont il était dépouillé. On lui fit jurer qu'il ne ferait aucune tentative pendant la guerre sainte. Il jura, et on se fia à son serment[1].

1189. Frédéric Barberousse, avec son fils Frédéric, duc de Souabe, passe par l'Autriche et par la Hongrie avec plus de cent mille croisés. S'il eût pu conduire à Rome cette armée de volontaires, il était empereur en effet. Les premiers ennemis qu'il trouve sont les chrétiens grecs de l'empire de Constantinople. Les empereurs grecs et les croisés avaient eu à se plaindre en tout temps les uns des autres.

L'empereur de Constantinople était Isaac l'Ange. Il refuse de donner le titre d'empereur à Frédéric, qu'il ne regarde que comme un roi d'Allemagne ; il lui fait dire que s'il veut obtenir le passage, il faut qu'il donne des otages. On voit dans les Constitutions de Goldast[2] les lettres de ces empereurs. Isaac l'Ange n'y donne d'autre titre à Frédéric que celui d'avocat de l'Église romaine. Frédéric répond à l'Ange qu'il est un chien. Et après cela on s'étonne des épithètes que se donnent les héros d'Homère dans des temps encore plus héroïques.

1190. Frédéric s'étant frayé le passage à main armée bat le sultan d'Iconium ; il prend sa ville ; il passe le mont Taurus, et meurt[3] de maladie après sa victoire, laissant une réputation célèbre d'inégalité et de grandeur, et une mémoire chère à l'Allemagne plus qu'à l'Italie.

On dit qu'il fut enterré à Tyr. On ignore où est la cendre d'un empereur qui fit tant de bruit pendant sa vie. Il faut que ses succès dans l'Asie aient été beaucoup moins solides qu'éclatants ; car il ne restait à son fils Frédéric de Souabe qu'une armée d'environ sept à huit mille combattants, de cent mille qu'elle était en arrivant. Le fils mourut bientôt de maladie comme le père, et il ne demeura en Asie que Léopold, duc d'Autriche, avec quelques chevaliers. C'est ainsi que se terminait chaque croisade.

1. Voyez ci-après, année 1190.
2. Voyez page 304.
3. Le 10 juin. Son fils mourut sept mois après lui, en janvier 1191. (B.)

HENRI VI,

VINGT-TROISIÈME EMPEREUR.

1190. Henri VI, déjà deux fois reconnu et couronné du vivant de son père, ne renouvelle point cet appareil, et règne de plein droit.

Cet ancien duc de Saxe et de Bavière, ce possesseur de tant de villes, Henri le Lion, avait peu respecté son serment de ne pas chercher à reprendre son bien. Il était déjà entré dans le Holstein ; il avait des évêques, et surtout celui de Brême, dans son parti.

Henri VI lui livre bataille auprès de Verden, et est vainqueur. Enfin on fait la paix avec ce prince, toujours proscrit et toujours armé. On lui laisse Brunsvick démantelé. Il partage avec le comte de Holstein le titre de seigneur de Lubeck, qui demeure toujours ville libre sous ses seigneurs.

L'empereur Henri VI, par cette victoire et par cette paix, étant affermi en Allemagne, tourne ses pensées vers l'Italie. Il pouvait y être plus puissant que Charlemagne et les Othons ; possesseur direct des terres de Mathilde, roi de Naples et de Sicile par sa femme, et suzerain de tout le reste.

1191. Il fallait recueillir cet héritage de Naples et Sicile. Les seigneurs du pays ne voulaient pas que ce royaume, devenu florissant en si peu de temps, fût une province soumise à l'Allemagne. Le sang de ces gentilshommes français, devenus par leur courage leurs rois et leurs compatriotes, leur était cher. Ils élisent Tancrède, fils du prince Roger, et petit-fils de leur bon roi Roger. Ce prince Tancrède n'était pas né d'un mariage reconnu pour légitime ; mais combien de bâtards avaient hérité avant lui de plus grands royaumes ! la volonté des peuples et l'élection paraissaient d'ailleurs le premier de tous les droits.

L'empereur traite avec les Génois pour avoir une flotte avec laquelle il aille disputer la Pouille et la Sicile. Des marchands pouvaient ce que l'empereur ne pouvait pas lui-même. Il confirme les priviléges des villes de Lombardie pour les mettre dans son parti. Il ménage le pape Célestin III ; c'était un vieillard de quatre-vingt-cinq ans, qui n'était pas prêtre. Il venait d'être élu.

Les cérémonies de l'intronisation des papes étaient alors de les revêtir d'une chape rouge dès qu'ils étaient nommés. On les conduisait dans une chaire de pierre qui était percée, et qu'on

appelait *stercorarium;* ensuite dans une chaire de porphyre, sur laquelle on leur donnait deux clefs, celle de l'église de Latran, et celle du palais, origine des armes du pape : de là dans une troisième chaire, où on leur donnait une ceinture de soie, et une bourse dans laquelle il y avait douze pierres semblables à celles de l'éphod du grand-prêtre des Juifs. On ne sait pas quand tous ces usages ont commencé. Ce fut ainsi que Célestin fut intronisé avant d'être prêtre.

L'empereur étant venu à Rome, le pape se fait ordonner prêtre la veille de Pâques, le lendemain se fait sacrer évêque, le surlendemain sacre l'empereur Henri VI avec l'impératrice Constance.

Roger Howed, Anglais, est le seul qui rapporte que le pape poussa d'un coup de pied la couronne dont on devait orner l'empereur, et que les cardinaux la relevèrent. Il prend cet accident pour une cérémonie. On a cru aussi que c'était une marque d'un orgueil aussi brutal que ridicule. Ou le pape était en enfance, ou l'aventure n'est pas vraie.

L'empereur, pour se rendre le pape favorable dans son expédition de Naples et de Sicile, lui rend l'ancienne ville de Tusculum. Le pape la rend au peuple romain, dont le gouvernement municipal subsistait toujours. Les Romains la détruisent de fond en comble. Il semble qu'en cela les Romains eussent pris le génie destructeur des Goths et des Hérules habitués chez eux.

Cependant le vieux Célestin III, comme suzerain de Naples et de Sicile, craignant un vassal puissant qui ne voudrait pas être vassal, défend à l'empereur cette conquête ; défense non moins ridicule que le coup de pied à la couronne, puisqu'il ne pouvait empêcher l'empereur de marcher à Naples.

Les maladies détruisent toujours les troupes allemandes dans les pays chauds et abondants. La moitié de l'armée impériale périt sur le chemin de Naples.

Constance, femme de l'empereur, est livrée dans Salerne au roi Tancrède, qui la renvoie généreusement à son époux.

1192. L'empereur diffère son entreprise sur Naples et Sicile, et va à Vorms. Il fait un de ses frères, Conrad, duc de Souabe. Il donne à Philippe, son autre frère, depuis empereur, le duché de Spolette, qu'il ôte à la maison des Guelfes.

Établissement des chevaliers de l'ordre teutonique, destinés auparavant à servir les malades dans la Palestine, devenus depuis conquérants. La première maison qu'ils ont en Allemagne est bâtie à Coblentz.

Henri le Lion renouvelle ses prétentions et ses guerres. Il ne

poursuit rien sur la Saxe, rien sur la Bavière ; il se jette encore sur le Holstein, et perd tout ce qui lui restait d'ailleurs.

1193. En ce temps le grand Saladin chassait tous les chrétiens de la Syrie. Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, après des exploits admirables et inutiles, s'en retourne comme les autres. Il était mal avec l'empereur ; il était plus mal avec Léopold, duc d'Autriche, pour une vaine querelle sur un prétendu point d'honneur qu'il avait eue avec Léopold dans les malheureuses guerres d'Orient. Il passe par les terres du duc d'Autriche. Ce prince le fait mettre aux fers contre les serments de tous les croisés, contre les égards dus à un roi, contre les lois de l'honneur et des nations.

Le duc d'Autriche livre son prisonnier à l'empereur. La reine Éléonore, femme de Richard Cœur de Lion, ne pouvant venger son mari, offre sa rançon. On prétend que cette rançon fut de cent cinquante mille marcs d'argent. Cela ferait environ deux millions d'écus d'Allemagne ; et, attendu la rareté de l'argent et le prix des denrées, cette somme équivaudrait à quarante millions d'écus de ce temps-ci. Les historiens, peut-être, ont pris cent cinquante mille marques, *marcas*, pour cent cinquante mille marcs, demi-livres ; ces méprises sont trop ordinaires. Quelle que fût la rançon, l'empereur Henri VI, qui n'avait sur Richard que le droit des brigands, la reçut avec autant de lâcheté qu'il retenait Richard avec injustice. On dit encore qu'il le força à lui faire hommage du royaume d'Angleterre ; hommage très-vain. Richard eût été bien loin de mériter son surnom de Cœur de Lion s'il eût consenti à cette bassesse.

Un évêque de Prague[1] est fait duc ou roi de Bohême ; il achète son investiture de Henri VI à prix d'argent.

Henri le Lion, âgé de soixante et dix ans, marie son fils, qui porte le titre de comte de Brunsvick, avec Agnès, fille de Conrad, comte palatin, oncle de l'empereur. Agnès aimait le comte de Brunsvick : ce mariage, auquel l'empereur consent, le réconcilie avec le vieux duc, qui meurt bientôt après, en laissant du moins le Brunsvick à ses descendants.

1194. Il est à croire que l'empereur Henri VI ne rançonnait le roi Richard et l'évêque de Bohême que pour avoir de quoi conquérir Naples et Sicile. Tancrède, son compétiteur, meurt. Les peuples mettent à sa place son fils Guillaume, quoique enfant ; marque évidente que c'était moins Tancrède que la nation qui disputait le trône de Naples à l'empereur.

1. Henri Brétislas, mort en 1196. (CL.)

Les Génois fournissent à Henri la flotte qu'ils lui ont promise ; les Pisans y ajoutent douze galères, eux qui ne pourraient pas aujourd'hui fournir douze bateaux de pêcheurs. L'empereur, avec ces forces, fournies par des Italiens pour asservir l'Italie, se montre devant Naples qui se rend ; et tandis qu'il fait assiéger en Sicile Palerme et Catane, la veuve de Tancrède, enfermée dans Salerne, capitule, et cède les deux royaumes, à condition que son fils Guillaume aura, du moins, la principauté de Tarente. Ainsi, après cent ans que Robert et Roger avaient conquis la Sicile, ce fruit de tant de travaux des chevaliers français tombe dans les mains de la maison de Souabe.

Les Génois demandent à l'empereur l'exécution du traité qu'ils ont fait avec lui, la restitution stipulée de quelques terres, la confirmation de leurs priviléges en Sicile, accordés par le roi Roger. Henri VI leur répond : « Quand vous m'aurez fait voir que vous êtes libres, et que vous ne me deviez pas une flotte en qualité de vassaux, je vous tiendrai ce que je vous ai promis. » Alors, joignant l'atrocité de la cruauté à l'ingratitude et à la perfidie, il fait exhumer le corps de Tancrède, et lui fait couper la tête par le bourreau. Il fait eunuque le jeune Guillaume, fils de Tancrède, l'envoie prisonnier à Coire, où il lui fait crever les yeux. La reine sa mère et ses filles sont conduites en Allemagne, et enfermées dans un couvent en Alsace. Henri fait emporter une partie des trésors amassés par les rois. Et les hommes souffrent à leur tête de tels hommes! et on les appelle les oints du Seigneur!

1195. Henri de Brunsvick, fils du Lion, obtient le Palatinat après la mort de son beau-père le palatin Conrad.

On publie une nouvelle croisade à Vorms ; Henri VI promet d'aller combattre pour Jésus-Christ.

1196. Le zèle des voyages d'outre-mer croissait par les malheurs, comme les religions s'affermissent par les martyres. Une sœur du roi de France Philippe-Auguste, veuve de Béla, roi de Hongrie, se met à la tête d'une partie de l'armée croisée allemande, et va en Palestine essuyer le sort de tous ceux qui l'ont précédée. Henri VI fait marcher une autre partie des croisés en Italie, où elle lui devait être plus utile qu'à Jérusalem.

C'est ici un des points les plus curieux et les plus intéressants de l'histoire. La grande Chronique belgique rapporte que non-seulement Henri fit élire son fils (Frédéric II, encore au berceau) par cinquante-deux seigneurs ou évêques, mais qu'il fit déclarer l'empire héréditaire, et qu'il statua que Naples et Sicile seraient incorporés pour jamais à l'empire. Si Henri VI put faire ces lois,

il les fit sans doute, et il était assez redouté pour ne pas trouver de contradiction. Il est certain que son épitaphe, à Palerme, porte qu'il réunit la Sicile à l'empire; mais les papes rendirent bientôt cette réunion inutile, et, à sa mort, il parut bien que le droit d'élection était toujours cher aux seigneurs d'Allemagne.

Cependant Henri VI passe à Naples par terre; tous les seigneurs y étaient animés contre lui; un soulèvement général était à craindre : il les dépouille de leurs fiefs, et les donne aux Allemands ou aux Italiens de son parti. Le désespoir forme la conjuration que l'empereur voulait prévenir. Un comte Jourdan, de la maison des princes normands, se met à la tête des peuples. Il est livré à l'empereur, qui le fait périr par un supplice qu'on croirait imité des tyrans fabuleux de l'antiquité : on l'attache nu sur une chaise de fer brûlante; on le couronne d'un cercle de fer enflammé, qu'on lui attache avec des clous.

1197. Alors l'empereur laisse partir le reste de ses Allemands croisés; ils abordent en Chypre. L'évêque de Vurtzbourg, qui les conduit, donne la couronne de Chypre à Émeri[1] de Lusignan, qui aimait mieux être vassal de l'empire allemand que de l'empire grec.

Ce même Émeri de Lusignan, roi de Chypre, épouse Isabelle, fille du dernier roi de Jérusalem; et de là vient le vain titre de roi de Chypre et de Jérusalem, que plusieurs souverains se sont disputé en Europe.

Les Allemands croisés éprouvèrent des fortunes diverses en Asie. Pendant ce temps Henri VI reste en Sicile avec peu de troupes. Sa sécurité le perd; on conspire à Naples et en Sicile contre le tyran. Sa propre femme, Constance, est l'âme de la conjuration. On prend les armes de tous côtés; Constance abandonne son cruel mari, et se met à la tête des conjurés. On tue tout ce qu'on trouve d'Allemands en Sicile. C'est le premier coup des vêpres siciliennes, qui sonnèrent depuis sous Charles de France. Henri est obligé de capituler avec sa femme; il meurt[2], et l'on prétend que c'est d'un poison que cette princesse lui donna : crime peut-être excusable dans une femme qui vengeait sa famille et sa patrie, si l'empoisonnement, et surtout l'empoisonnement d'un mari, pouvait jamais être justifié.

1. Amauri II de Lusignan, marié à la reine Isabelle, en 1197, mort en 1205.
2. Le 28 septembre, à Messine.

PHILIPPE Ier,

VINGT-QUATRIÈME EMPEREUR.

1198. D'abord les seigneurs et les évêques assemblés dans Arnsberg, en Thuringe, accordent l'administration de l'Allemagne à Philippe, duc de Souabe, oncle de Frédéric II, mineur, reconnu déjà roi des Romains. Ainsi le véritable empereur était Frédéric II ; mais d'autres seigneurs, indignés de voir un empire électif devenu héréditaire, choisissent à Cologne un autre roi ; et ils élisent le moins puissant pour être plus puissants sous son nom. Ce prétendu roi ou empereur, nommé Bertold, duc d'une petite partie de la Suisse, renonce bientôt à un vain honneur qu'il ne peut soutenir. Alors l'assemblée de Cologne élit le duc de Brunsvick, Othon, fils de Henri le Lion. Les électeurs étaient le duc de Lorraine, un comte de Kuke, l'archevêque de Cologne, les évêques de Minden, de Paderborn ; l'abbé de Corbie, et deux autres abbés moines bénédictins.

Philippe veut être aussi nommé empereur ; il est élu à Erfort[1] : voilà quatre empereurs en une année, et aucun ne l'est véritablement.

Othon de Brunsvick était en Angleterre, et le roi d'Angleterre Richard, si indignement traité par Henri VI, et juste ennemi de la maison de Souabe, prenait le parti de Brunsvick. Par conséquent le roi de France Philippe-Auguste est pour l'autre empereur Philippe.

C'était encore une occasion pour les villes d'Italie de secouer le joug allemand. Elles devenaient tous les jours plus puissantes ; mais cette puissance même les divisait. Les unes tenaient pour Othon de Brunsvick, les autres pour Philippe de Souabe. Le pape Innocent III restait neutre entre les compétiteurs. L'Allemagne souffre tous les fléaux d'une guerre civile.

1199-1200. Dans ces troubles intestins de l'Allemagne on ne voit que changements de parti, accords faits et rompus, faiblesse de tous les côtés. Et cependant l'Allemagne s'appelle toujours l'empire romain.

L'impératrice Constance restait en Sicile avec le prince Frédéric son fils : elle y était paisible, elle y était régente, et rien ne

1. Erfurth. Voyez pages 266 et 322.

prouvait mieux que c'était elle qui avait conspiré contre son mari Henri VI. Elle retenait sous l'obéissance du fils ceux qu'elle avait soulevés contre le père. Naples et Sicile aimaient dans le jeune Frédéric le fils de Constance et le sang de leurs rois. Ils ne regardaient pas même ce Frédéric II comme le fils de Henri VI, et il y a très-grande apparence qu'il ne l'était pas puisque sa mère, en demandant pour lui l'investiture de Naples et de Sicile au pape Célestin III, avait été obligée de jurer que Henri VI était son père.

Le fameux pape Innocent III, fils d'un comte de Segni, étant monté sur le siége de Rome, il faut une nouvelle investiture. Ici commence une querelle singulière, qui dure encore depuis plus de cinq cents années.

On a vu ces chevaliers de Normandie, devenus princes et rois dans Naples et Sicile, relevant d'abord des empereurs, faire ensuite hommage aux papes. Lorsque Roger, encore comte de Sicile, donnait de nouvelles lois à cette île, qu'il enlevait à la fois aux mahométans et aux Grecs, lorsqu'il rendait tant d'églises à la communion romaine, le pape Urbain II lui accorda solennellement le pouvoir des légats *à latere* et des légats-nés du saint-siége[1]. Ces légats jugeaient en dernier ressort toutes les causes ecclésiastiques, conféraient les bénéfices, levaient des décimes. Depuis ce temps les rois de Sicile étaient en effet légats, vicaires du saint-siége dans ce royaume, et vraiment papes chez eux. Ils avaient véritablement les deux glaives. Ce privilége unique, que tant de rois auraient pu s'arroger, n'était connu qu'en Sicile. Les successeurs du pape Urbain II avaient confirmé cette prérogative, soit de gré, soit de force. Célestin III ne l'avait pas contestée. Innocent III s'y opposa, traita la légation des rois en Sicile de subreptice, exigea que Constance y renonçât pour son fils, et qu'elle fît un hommage lige pur et simple de la Sicile.

Constance meurt[2] avant d'obéir, et laisse au pape la tutelle du roi et du royaume.

1201. Innocent III ne reconnaît point l'empereur Philippe; il reconnaît Othon, et lui écrit : « Par l'autorité de Dieu à nous donnée, nous vous recevons roi des Romains, et nous ordonnons qu'on vous obéisse; et après les préliminaires ordinaires, nous vous donnerons la couronne impériale. »

Le roi de France Philippe-Auguste, partisan de Philippe de

1. Voyez la note, tome XI, page 362.
2. Le 27 novembre 1198.

Souabe et ennemi d'Othon, écrit au pape en faveur de Philippe. Innocent III lui répond : « Il faut que Philippe perde l'empire, ou que je perde le pontificat. »

1202. Innocent III publie une nouvelle croisade. Les Allemands n'y ont point de part. C'est dans cette croisade que les chrétiens d'Occident prennent Constantinople au lieu de secourir la Terre Sainte. C'est elle qui étend le pouvoir et les domaines de Venise.

1203. L'Allemagne s'affaiblit du côté du Nord dans ces troubles. Les Danois s'emparent de la Vandalie : c'est une partie de la Prusse et de la Poméranie. Il est difficile d'en marquer les limites. Y en avait-il alors dans ces pays barbares? Le Holstein, annexé au Danemark, ne reconnaît plus alors l'empire.

1204. Le duc de Brabant reconnaît Philippe pour empereur, et fait hommage.

1205. Plusieurs seigneurs suivent cet exemple. Philippe est sacré à Aix par l'archevêque de Cologne. La guerre civile continue en Allemagne.

1206. Othon, battu par Philippe auprès de Cologne, se réfugie en Angleterre. Alors le pape consent à l'abandonner : il promet à Philippe de lever l'excommunication encourue par tout prince qui se dit empereur sans la permission du saint-siége. Il le reconnaîtra pour empereur légitime s'il veut marier sa sœur à un neveu de sa sainteté, en donnant pour dot le duché de Spolette, la Toscane, la marche d'Ancône. Voilà des propositions bien étranges ; la marche d'Ancône appartenait de droit au saint-siége. Philippe refuse le pape, et aime mieux être excommunié que de donner une telle dot. Cependant, en rendant un archevêque de Cologne qu'il retenait prisonnier, il a son absolution, et ne fait point le mariage.

1207. Othon revient d'Angleterre en Allemagne. Il y paraît sans partisans. Il faut bien pourtant qu'il en eût de secrets, puisqu'il revenait.

1208. Le comte Othon, qui était palatin dans la Bavière, assassine l'empereur Philippe à Bamberg, et se sauve aisément.

OTHON IV[1],

VINGT-CINQUIÈME EMPEREUR.

Othon, pour s'affermir et pour réunir les partis, épouse Béatrix, fille de l'empereur assassiné.

Béatrix demande à Francfort vengeance de la mort de son père. La diète met l'assassin au ban de l'empire. Le comte Papenheim fit plus : il assassina quelque temps après l'assassin de l'empereur.

1209. Othon IV, pour s'affermir mieux, confirme aux villes d'Italie tous leurs droits, et reconnaît ceux que les papes s'attribuent. Il écrit à Innocent III : « Nous vous rendrons l'obéissance que nos prédécesseurs ont rendue aux vôtres. » Il le laisse en possession des terres que le pontife a déjà recouvrées, comme Viterbe, Orviette, Pérouse. Il lui abandonne la supériorité territoriale, c'est-à-dire le domaine suprême, le droit de mouvance sur Naples et Sicile.

1210. On ne peut paraître plus d'accord ; mais à peine est-il couronné à Rome qu'il fait la guerre au pape pour ces mêmes villes.

Il avait laissé au pape la suzeraineté et la garde de Naples et Sicile ; il va s'emparer de la Pouille, héritage du jeune Frédéric, roi des Romains, qu'on dépouillait à la fois de l'empire et de l'héritage de sa mère.

1211. Innocent III ne peut qu'excommunier Othon. Une excommunication n'est rien contre un prince affermi : c'est beaucoup contre un prince qui a des ennemis.

Les ducs de Bavière, celui d'Autriche, le landgrave de Thuringe, veulent le détrôner. L'archevêque de Mayence l'excommunie, et tout le parti reconnaît le jeune Frédéric II.

L'Allemagne est encore divisée. Othon, prêt de perdre l'Allemagne pour avoir voulu ravir la Pouille, repasse les Alpes.

1212. L'empereur Othon assemble ses partisans à Nuremberg. Le jeune Frédéric passe les Alpes après lui : il s'empare de l'Alsace, dont les seigneurs se déclarent en sa faveur. Il met dans son parti

1. Voltaire, en parlant d'Othon à la date de 1181, semble dire que ce prince naquit à cette époque; mais les meilleures histoires prétendent que ce fut vers 1175.

Ferry, duc de Lorraine. L'Allemagne est d'un bout à l'autre le théâtre de la guerre civile.

1213. Frédéric II reçoit enfin de l'archevêque de Mayence la couronne à Aix-la-Chapelle.

Cependant Othon se soutient, et il regagne presque tout, lorsqu'il était prêt de tout perdre.

Il était toujours protégé par l'Angleterre. Son concurrent, Frédéric II, l'était par la France. Othon fortifie son parti en épousant la fille du duc de Brabant après la mort de sa femme Béatrix. Le roi d'Angleterre, Jean, lui donne de l'argent pour attaquer le roi de France. Ce Jean n'était pas encore Jean sans Terre; mais il était destiné à l'être, et à devenir, comme Othon, très-malheureux.

1214. Il paraît singulier qu'Othon, qui, un an auparavant, avait de la peine à se défendre en Allemagne, puisse faire la guerre à présent à Philippe-Auguste. Mais il était suivi du duc de Brabant, du duc de Limbourg, du duc de Lorraine, du comte de Hollande, de tous les seigneurs de ces pays, et du comte de Flandre, que le roi d'Angleterre avait gagnés. C'est toujours un problème si les comtes de Flandre, qui alors faisaient toujours hommage à la France, étaient regardés comme vassaux de l'empire malgré cet hommage.

Othon marche vers Valenciennes avec une armée de plus de cent vingt mille combattants, tandis que Frédéric II, caché vers la Suisse, attendait l'issue de cette grande entreprise. Philippe-Auguste était pressé entre l'empereur et le roi d'Angleterre.

BATAILLE FAMEUSE DE BOUVINES.

[1] L'empereur Othon la perdit. On tua, dit-on, trente mille Allemands, nombre probablement exagéré. L'usage était alors de charger de chaînes les prisonniers. Le comte de Flandre et le comte de Boulogne furent menés à Paris les fers aux pieds et aux mains. C'était une coutume barbare établie. Le roi Richard d'Angleterre, Cœur de Lion, disait lui-même qu'étant arrêté en Allemagne, contre le droit des gens, « on l'avait chargé de fers aussi pesants qu'il avait pu les porter ».

1. Dans les premières éditions était ici un long passage que l'auteur a transporté dans le chapitre LI de l'*Essai sur les Mœurs* (voyez tome XI, page 421). Ce morceau commençait ainsi : « Entre Lille et Tournai, etc. » (B.)

Au reste, on ne voit pas que le roi de France fît aucune conquête du côté de l'Allemagne après sa victoire de Bouvines ; mais il en eut bien plus d'autorité sur ses vassaux.

Philippe-Auguste envoie à Frédéric en Suisse, où il était retiré, le char impérial qui portait l'aigle allemande ; c'était un trophée et un gage de l'empire.

FRÉDÉRIC II,

VINGT-SIXIÈME EMPEREUR.

Othon vaincu, abandonné de tout le monde, se retire à Brunswick, où on le laisse en paix, parce qu'il n'est plus à craindre. Il n'est pas dépossédé, mais il est oublié. On dit qu'il devint dévot : ressource des malheureux, et passion des esprits faibles. Sa pénitence était, à ce qu'on prétend, de se faire fouler aux pieds par ses valets de cuisine, comme si les coups de pied d'un marmiton expiaient les fautes des princes. Mais doit-on croire ces inepties écrites par des moines ?

1215. Frédéric II, empereur[1] par la victoire de Bouvines, se fait partout reconnaître.

Pendant les troubles de l'Allemagne on a vu[2] que les Danois avaient conquis beaucoup de terres vers l'Elbe, au nord et à l'orient. Frédéric II commença par abandonner ces terres par un traité. Hambourg s'y trouvait comprise ; mais comme à la première occasion on revient contre un traité onéreux, il profite d'une petite guerre que le nouveau comte palatin du Rhin, frère d'Othon, faisait aux Danois, il reçoit Hambourg sous sa protection, il la rend ensuite : honteux commencement d'un règne illustre.

Second couronnement[3] de l'empereur à Aix-la-Chapelle. Il dépossède le comte palatin, et le palatinat retourne à la maison de Bavière-Vitelsbach.

1. L'*Art de vérifier les dates* fait remonter le commencement de son règne ainsi que celui d'Othon IV, à 1198 ; et ceci s'accorde avec ce que dit Voltaire dans le premier alinéa du règne de Philippe, vingt-quatrième empereur. Au reste, Frédéric II ne jouit de toutson pouvoir qu'après la fameuse journée du 27 juillet 1214.

2. Années 1187 et 1203.

3. Le 25 juillet 1215 : le premier avait eu lieu en décembre 1212 ; et voilà pourquoi cette année est citée comme la première de son règne, dans le numéro 26 du *Catalogue des empereurs*. (CL.)

Nouvelle croisade. L'empereur prend la croix : il fallait qu'il doutât encore de sa puissance, puisqu'il promet au pape Innocent III de ne point réunir Naples et Sicile à l'empire, et de les donner à son fils dès qu'il aura été sacré à Rome.

1216. Frédéric II reste en Allemagne avec sa croix, et a plus de desseins sur l'Italie que sur la Palestine. Il disait hautement que la vraie terre de promission était Naples et Sicile, et non pas les déserts et les cavernes de Judée. La croisade est en vain prêchée à tous les rois. Il n'y a cette fois qu'André II, roi des Hongrois, qui parte. Ce peuple, qui à peine était chrétien, prend la croix contre les musulmans, qu'on nomme infidèles.

1217. Les Allemands croisés n'en partent pas moins sous divers chefs par terre et par mer. La flotte des Pays-Bas, arrêtée par les vents contraires, fournit encore aux croisés l'occasion d'employer utilement leurs armes vers l'Espagne. Ils se joignent aux Portugais, et battent les Maures. On pouvait poursuivre cette victoire, et délivrer enfin l'Espagne entière : le pape Honorius III, successeur d'Innocent, ne veut pas le permettre. Les papes commandaient aux croisés comme aux milices de Dieu ; mais ils ne pouvaient que les envoyer en Orient. On ne gouverne les hommes que suivant leurs préjugés, et ces soldats des papes n'eussent point obéi ailleurs.

1218. Frédéric II avait grande raison de n'être point du voyage. Les villes d'Italie, et surtout Milan, refusaient de reconnaître un souverain qui, maître de l'Allemagne et de Naples, pouvait asservir toute l'Italie. Elles tenaient encore le parti d'Othon IV, qui vivait obscurément dans un coin de l'Allemagne. Le reconnaître pour empereur, c'était en effet être entièrement libres.

Othon meurt auprès de Brunsvick, et la Lombardie n'a plus de prétexte.

1219. Grande diète à Francfort, où Frédéric II fait élire roi des Romains son fils Henri, âgé de neuf ans, né de Constance d'Aragon. Toutes ces diètes se tenaient en plein champ, comme aujourd'hui [1] encore en Pologne.

L'empereur renonce au droit de la jouissance du mobilier des évêques défunts, et des revenus pendant la vacance. C'est ce qu'en France on appelle la régale. Il renonce au droit de juridiction dans les villes épiscopales où l'empereur se trouvera sans y tenir sa cour. Presque tous les premiers actes de ce prince sont des renonciations.

1. Année 1753.

1220. Il va en Italie chercher cet empire que Frédéric Barberousse n'avait pu saisir. Milan d'abord lui ferme ses portes comme à un petit-fils de Barberousse, dont les Milanais détestaient la mémoire. Il souffre cet affront, et va se faire couronner à Rome. Honorius III exige d'abord que l'empereur lui confirme la possession où il est de plusieurs terres de la comtesse Mathilde. Frédéric y ajoute encore le territoire de Fondi. Le pape veut qu'il renouvelle le serment d'aller à la Terre Sainte, et l'empereur fait ce serment; après quoi il est couronné avec toutes les cérémonies humbles ou humiliantes de ses prédécesseurs. Il signale encore son couronnement par des édits sanglants contre les hérétiques. Ce n'est pas qu'on en connût alors en Allemagne, où régnait l'ignorance avec le courage et le trouble : mais l'Inquisition venait d'être établie [1] à l'occasion des Albigeois, et l'empereur, pour plaire au pape, fit ces édits cruels par lesquels les enfants des hérétiques sont exclus de la succession de leurs pères.

Ces lois, confirmées par le pape, étaient visiblement dictées pour justifier le ravissement des biens ôtés par l'Église et par les armes à la maison de Toulouse dans la guerre des Albigeois. Les comtes de Toulouse avaient beaucoup de fiefs de l'empire. Frédéric voulait donc absolument complaire au pape. De telles lois n'étaient ni de son âge ni de son caractère. Auraient-elles été de son chancelier Pierre des Vignes, tant accusé d'avoir fait le prétendu livre *des Trois Imposteurs*, ou du moins d'avoir eu des sentiments que le titre du livre suppose?

1221-1222-1223-1224. Dans ces années Frédéric II fait des choses plus dignes de mémoire. Il embellit Naples, il l'agrandit, il la fait la métropole du royaume, et elle devient bientôt la ville la plus peuplée de l'Italie. Il y avait encore beaucoup de Sarrasins en Sicile, et souvent ils prenaient les armes; il les transporte à Lucera dans la Pouille. C'est ce qui donna à cette ville le nom de *Lucera* ou *Nocera de' pagani* [2] : car on désignait du nom de païens les Sarrasins et les Turcs, soit excès d'ignorance, soit excès de haine; et ces peuples, en voyant nos croix et nos images, nous appelaient idolâtres.

L'académie ou l'université de Naples est établie et florissante.

1. Voyez tome XI, page 495.

2. Lucera et Nocera de' Pagani sont deux villes : l'une se trouve au nord-est de Naples, dans la Capitanate, et l'autre au sud, dans la principauté Citérieure. Mais toutes deux reçurent des Sarrasins. (G. A.)

On y enseigne les lois ; et peu à peu les lois lombardes cédèrent au droit romain.

Il paraît que le dessein de Frédéric II était de rester dans l'Italie. On s'attache au pays où l'on est né, et qu'on embellit : et ce pays était le plus beau de l'Europe. Il passe quinze ans sans aller en Allemagne. Pourquoi eût-il tant flatté les papes, tant ménagé les villes d'Italie, s'il n'avait conçu l'idée d'établir enfin à Rome le siége de l'empire? N'était-ce pas le seul moyen de sortir de cette situation équivoque où étaient les empereurs; situation devenue encore plus embarrassante depuis que l'empereur était à la fois roi de Naples et vassal du saint-siége, et depuis qu'il avait promis de séparer Naples et Sicile de l'empire? Tout ce chaos eût été enfin débrouillé si l'empereur eût été le maître de l'Italie ; mais la destinée en ordonna autrement.

Il paraît aussi que le grand dessein du pape était de se débarrasser de Frédéric, et de l'envoyer dans la Terre Sainte. Pour y réussir, il lui avait fait épouser, après la mort de Constance d'Aragon, une des héritières prétendues du royaume de Jérusalem, perdu depuis longtemps. Jean de Brienne, qui prenait ce vain titre de roi de Jérusalem, fondé sur la prétention de sa mère, donna sa fille Jolanda ou Violanta à Frédéric, avec Jérusalem pour dot, c'est-à-dire avec presque rien : et Frédéric l'épousa, parce que le pape le voulait, et qu'elle était belle. Les rois de Sicile ont toujours pris le titre de rois de Jérusalem depuis ce temps-là. Frédéric ne s'empressait pas d'aller conquérir la dot de sa femme, qui ne consistait que dans des prétentions sur un peu de terrain maritime, resté encore aux chrétiens dans la Syrie.

1225. Pendant les années précédentes et dans les suivantes, le jeune Henri, fils de l'empereur, est toujours en Allemagne. Une grande révolution arrive en Danemark et dans toutes les provinces qui bordent la mer Baltique. Le roi danois Valdemar s'était emparé de ces provinces, où habitaient les Slaves occidentaux, les Vandales ; de Hambourg à Dantzick, et de Dantzick à Revel, tout reconnaissait Valdemar.

Un comte de Schverin, dans le Mecklenbourg, devenu vassal de ce roi, forme le dessein d'enlever Valdemar et le prince héréditaire son fils. Il l'exécute dans une partie de chasse, le 23 mai 1223.

Le roi de Danemark, prisonnier, implore Honorius III. Ce pape ordonne au comte de Schverin, et aux autres seigneurs allemands, qui étaient de l'entreprise, de remettre en liberté le roi et son fils. Les papes prétendaient avoir donné la couronne de Danemark,

comme celle de Hongrie, de Pologne, de Bohême. Les empereurs prétendaient aussi les avoir données. Les papes et les césars, qui n'étaient pas maîtres dans Rome, se disputaient toujours le droit de faire des rois au bout de l'Europe. On n'eut aucun égard aux ordres d'Honorius. Les chevaliers de l'ordre teutonique se joignent à l'évêque de Riga en Livonie, et se rendent maîtres d'une partie des côtes de la mer Baltique.

Lubeck, Hambourg, reprennent leur liberté et leurs droits. Valdemar et son fils, dépouillés de presque tout ce qu'ils avaient dans ces pays, ne sont mis en liberté qu'en payant une grosse rançon.

On voit ici une nouvelle puissance s'établir insensiblement : c'est cet ordre teutonique ; il a déjà un grand-maître ; il a des fiefs en Allemagne, et il conquiert des terres vers la mer Baltique.

1226. Ce grand maître de l'ordre teutonique sollicite en Allemagne de nouveaux secours pour la Palestine. Le pape Honorius presse en Italie l'empereur d'en sortir au plus vite, et d'aller accomplir son vœu en Syrie. Il faut observer qu'alors il y avait une trêve de neuf ans entre le sultan d'Égypte et les croisés. Frédéric II n'avait donc point de vœu à remplir. Il promet d'entretenir des chevaliers en Palestine, et n'est point excommunié. Il devait s'établir en Lombardie, et ensuite à Rome, plutôt qu'à Jérusalem. Les villes lombardes avaient eu le temps de s'associer ; on leur donnait le titre de villes confédérées. Milan et Bologne étaient à la tête ; on ne les regardait plus comme sujettes, mais comme vassales de l'empire. Frédéric II voulait au moins les attacher à lui ; et cela était difficile. Il indique une diète à Crémone, et y appelle tous les seigneurs italiens et allemands.

Le pape, qui craint que l'empereur ne prenne trop d'autorité dans cette diète, lui suscite des affaires à Naples. Il nomme à cinq évêchés vacants dans ce royaume sans consulter Frédéric ; il empêche plusieurs villes, plusieurs seigneurs, de venir à l'assemblée de Crémone ; il soutient les droits des villes associées, et se rend le défenseur de la liberté italique.

1227. Beau triomphe du pape Honorius III. L'empereur, ayant mis Milan au ban de l'empire, ayant transféré à Naples l'université de Bologne, prend le pape pour juge. Toutes les villes se soumettent à sa décision. Le pape, arbitre entre l'empereur et l'Italie, donne son arrêt : « Nous ordonnons, dit-il, que l'empereur oublie son ressentiment contre toutes les villes ; et nous ordonnons que les villes fournissent et entretiennent quatre cents chevaliers pour le secours de la Terre Sainte pendant deux ans. » C'était parler dignement à la fois en souverain et en pontife.

Ayant ainsi jugé l'Italie et l'empereur, il juge Valdemar, roi de Danemark, qui avait fait serment de payer aux seigneurs allemands le reste de sa rançon, et de ne jamais reprendre ce qu'il avait cédé. Le pape le relève d'un serment fait en prison, et par force; Valdemar rentre dans le Holstein, mais il est battu. Le seigneur de Lunebourg et de Brunsvick, son neveu, qui combat pour lui, est fait prisonnier. Il n'est élargi qu'en cédant quelques terres. Toutes ces expéditions sont toujours des guerres civiles. L'Allemagne alors est quelque temps tranquille.

1228. Honorius III étant mort, et Grégoire IX, frère d'Innocent III, lui ayant succédé, la politique du pontificat fut la même; mais l'humeur du nouveau pontife fut plus altière; il presse la croisade et le départ tant promis de Frédéric II; il fallait envoyer ce prince à Jérusalem pour l'empêcher d'aller à Rome. L'esprit du temps faisait regarder le vœu de ce prince comme un devoir inviolable. Sur le premier délai de l'empereur, le pape l'excommunie. Frédéric dissimule encore son ressentiment; il s'excuse, il prépare sa flotte, il exige de chaque fief de Naples et de Sicile huit onces d'or pour son voyage. Les ecclésiastiques même lui fournissent de l'argent, malgré la défense du pape. Enfin il s'embarque à Brindisi, mais sans avoir fait lever son excommunication.

1229. Que fait Grégoire IX pendant que l'empereur va vers la Terre Sainte? il profite de la négligence de ce prince à se faire absoudre, ou plutôt du mépris qu'il a fait de l'excommunication, et il se ligue avec les Milanais et les autres villes confédérées pour lui ravir le royaume de Naples, dont on craignait tant l'incorporation avec l'empire.

Renaud, duc de Spolette et vicaire du royaume, prend au pape la marche d'Ancône. Alors le pape fait prêcher une croisade en Italie contre ce même Frédéric II qu'il avait envoyé à la croisade de la Terre Sainte.

Il envoie un ordre au patriarche titulaire de Jérusalem, qui résidait à Ptolémaïs, de ne point reconnaître l'empereur.

Frédéric, dissimulant encore, conclut avec le soudan d'Égypte Melecsala, que nous appelons Mélédin, maître de la Syrie, un traité par lequel il paraît que l'objet de la croisade est rempli. Le sultan lui cède Jérusalem, avec quelques petites villes maritimes dont les chrétiens étaient encore en possession; mais c'est à condition qu'il ne résidera pas à Jérusalem, que les mosquées bâties dans les saints lieux subsisteront, qu'il y aura toujours un émir dans la ville. Frédéric passa pour s'être entendu avec le soudan afin de tromper le pape. Il va à Jérusalem avec une très-petite

escorte : il s'y couronne lui-même ; aucun prélat ne voulut couronner un excommunié. Il retourne bientôt au royaume de Naples, qui exigeait sa présence.

1230. Il trouve, dans le territoire de Capoue, son beau-père Jean de Brienne à la tête de la croisade papale.

Les croisés du pape, qu'on appelait guelfes, portaient le signe des deux clefs sur l'épaule. Les croisés de l'empereur, qu'on appelait gibelins[1], portaient la croix. Les clefs s'enfuirent devant la croix.

Tout était en combustion en Italie. On avait besoin de la paix ; on la fait le 23 juillet à San-Germano. L'empereur n'y gagne que l'absolution. Il consent que, désormais, les bénéfices se donnent par élection en Sicile ; qu'aucun clerc, dans ces deux royaumes, ne puisse être traduit devant un juge laïque ; que tous les biens ecclésiastiques soient exempts d'impôts ; et enfin il donne de l'argent au pape.

1231. Il paraît jusqu'ici que ce Frédéric II, qu'on a peint comme le plus dangereux des hommes, était le plus patient ; mais on prétend que son fils était déjà prêt à se révolter en Allemagne : et c'est ce qui rendait le père si facile en Italie.

1232-1233-1234. Il est clair que l'empereur ne restait si longtemps en Italie que dans le dessein d'y fonder un véritable empire romain. Maître de Naples et de Sicile, s'il eût pris sur la Lombardie l'autorité des Othons, il était le maître de Rome. C'est là son véritable crime aux yeux des papes ; et ces papes, qui le poursuivirent d'une manière violente, étaient toujours regardés d'une partie de l'Italie comme les soutiens de la nation. Le parti des guelfes était celui de la liberté. Il eût fallu, dans ces circonstances, à Frédéric, des trésors et une grande armée bien disciplinée, et toujours sur pied. C'est ce qu'il n'eut jamais. Othon IV, bien moins puissant que lui, avait eu contre le roi de France une armée de près de cent trente mille hommes ; mais il ne la soudoya pas, et c'était un effort passager de vassaux et d'alliés réunis pour un moment.

Frédéric pouvait faire marcher ses vassaux d'Allemagne en Italie. On prétend que le pape Grégoire IX prévint ce coup en soulevant le roi des Romains Henri contre son père, ainsi que Grégoire VII, Urbain II, et Pascal II, avaient armé les enfants de Henri IV[2].

1. Voyez 1089 et 1138.
2. Voyez le règne de ce prince, années 1056-1106 ; et surtout 1090.

Le roi des Romains met d'abord dans son parti plusieurs villes le long du Rhin et du Danube. Le duc d'Autriche se déclare en sa faveur. Milan, Bologne, et d'autres villes d'Italie, entrent dans ce parti contre l'empereur.

1235. Frédéric II retourne enfin en Allemagne après quinze ans d'absence. Le marquis de Bade défait les révoltés. Le jeune Henri vient se jeter aux genoux de son père à la grande diète de Mayence. C'est dans ces diètes célèbres, dans ces parlements de princes, présidés par les empereurs en personne, que se traitent toujours les plus importantes affaires de l'Europe avec la plus grande solennité. L'empereur, dans cette mémorable diète de Mayence, dépose son fils Henri, roi des Romains; et, craignant le sort du faible Louis nommé le *Débonnaire*, et du courageux et trop facile Henri IV, il condamne son fils rebelle à une prison perpétuelle. Il assure, dans cette diète, le duché de Brunsvick à la maison guelfe, qui le possède encore. Il reçoit solennellement le droit canon, publié par Grégoire IX; et il fait publier, pour la première fois, des décrets de l'empire en langue allemande, quoiqu'il n'aimât pas cette langue, et qu'il cultivât la romance[1], à laquelle succéda l'italienne.

1236. Il charge le roi de Bohême, le duc de Bavière, et quelques évêques ennemis du duc d'Autriche, de faire la guerre à ce duc, comme vassaux de l'empire, qui en soutiennent les droits contre des rebelles.

Il repasse en Lombardie, mais avec peu de troupes, et par conséquent n'y peut faire aucune expédition utile. Quelques villes, comme Vicence et Vérone, mises au pillage, le rendent plus odieux aux guelfes sans le rendre plus puissant.

1237. Il vient dans l'Autriche défendue par les Hongrois. Il la subjugue, et fonde une université à Vienne. Cependant les papes ont toujours prétendu qu'il n'appartenait qu'à eux d'ériger des universités; sur quoi on leur a appliqué cet ancien mot d'une farce italienne : « Parce que tu sais lire et écrire, tu te crois plus savant que moi. »

Il confirme les priviléges de quelques villes impériales, comme de Ratisbonne et de Strasbourg; fait reconnaître son fils Conrad roi des Romains, à la place de Henri; et enfin, après ces succès en Allemagne, il se croit assez fort pour remplir son grand projet de subjuguer l'Italie. Il y revole, prend Mantoue, défait l'armée des confédérés.

1. Voltaire écrit toujours *langue romance* au lieu de *langue romane*.

Le pape, qui le voyait alors marcher à grands pas à l'exécution de son grand dessein, fait une diversion par les affaires ecclésiastiques ; et sous prétexte que l'empereur faisait juger par des cours laïques les crimes des clercs, il excite toute l'Église contre lui ; l'Église excite les peuples.

1238-1239. Frédéric II avait un bâtard nommé Entius, qu'il avait fait roi de Sardaigne ; autre prétexte pour le pontife, qui prétendait que la Sardaigne relevait du saint-siége.

Ce pape était toujours Grégoire IX. Les différents noms des papes ne changent jamais rien aux affaires ; c'est toujours la même querelle et le même esprit. Grégoire IX excommunie solennellement l'empereur deux fois pendant la semaine de la Passion. Ils écrivent violemment l'un contre l'autre. Le pape accuse l'empereur de soutenir que le monde a été trompé par trois imposteurs : Moïse, Jésus-Christ, et Mahomet. Frédéric appelle Grégoire antéchrist, Balaam, et prince des ténèbres[1]. Peut-être le peuple accusa faussement l'empereur, qui de son côté calomnia le pape. C'est de cette querelle que naquit ce préjugé, qui dure encore, que Frédéric composa ou fit composer en latin le livre *des Trois Imposteurs*[2] : on n'avait pas alors assez de science et de critique pour faire un tel ouvrage. Nous avons, depuis peu, quelques mauvaises brochures sur le même sujet ; mais personne n'a été assez sot pour les imputer à Frédéric II, ni à son chancelier des Vignes.

La patience de l'empereur était enfin poussée à bout, et il se croyait puissant. Les dominicains et les franciscains, milices spirituelles du pape, nouvellement établies, sont chassés de Naples et de Sicile. Les bénédictins du Mont-Cassin sont chassés aussi, et on n'en laisse que huit pour faire l'office. On défend, sous peine de mort, dans les deux royaumes, de recevoir des lettres du pape.

Tout cela anime davantage les factions des guelfes et des gibelins. Venise et Gênes s'unissent aux villes de Lombardie. L'empereur marche contre elles. Il est défait par les Milanais. C'est la troisième victoire signalée dans laquelle les Milanais soutiennent leur liberté contre les empereurs[3].

1240. Il n'y a plus alors à négocier, comme l'empereur avait oujours fait. Il augmente ses troupes, et marche à Rome, où il y avait un grand parti de gibelins.

1. La fin de cet alinéa est de 1772. (B.)

2. Voyez tome X, page 402, une note sur l'*Épître à l'auteur du livre des Trois Imposteurs* (année 1769) ; et tome XI, page 430.

3. Voyez 1161 et 1176.

Grégoire IX fait exposer les têtes de saint Pierre et de saint Paul. Où les avait-on prises? Il harangue le peuple en leur nom, échauffe tous les esprits, et profite de ce moment d'enthousiasme pour faire une croisade contre Frédéric.

Ce prince, ne pouvant entrer dans Rome, va ravager le Bénéventin. Tel était le pouvoir des papes dans l'Europe, et le seul nom de croisade était devenu si sacré que le pape obtient le vingtième des revenus ecclésiastiques en France, et le cinquième en Angleterre, pour sa croisade contre l'empereur.

Il offre, par ses légats, la couronne impériale à Robert d'Artois, frère de saint Louis. Il est dit dans sa lettre au roi et au baronnage de France : « Nous avons condamné Frédéric, soi-disant empereur, et lui avons ôté l'empire. Nous avons élu en sa place le prince Robert, frère du roi : nous le soutiendrons de toutes nos forces, et par toutes sortes de moyens. »

Cette offre indiscrète fut refusée. Quelques historiens disent, en citant mal Matthieu Pâris[1], que les barons de France répondirent qu'il suffisait à Robert d'Artois d'être frère d'un roi qui était au-dessus de l'empereur. Ils prétendent même que les ambassadeurs de saint Louis auprès de Frédéric lui dirent la même chose dans les mêmes termes. Il n'est nullement vraisemblable qu'on ait répondu une grossièreté si indécente, si peu fondée, et si inutile.

La réponse des barons de France, que Matthieu Pâris rapporte, n'a pas plus de vraisemblance. Les premiers de ces barons étaient tous les évêques du royaume ; or il est bien difficile que tous les barons et tous les évêques du temps de saint Louis aient répondu au pape : *Tantum religionis in papa non invenimus. Imo qui eum debuit promovisse, et Deo militantem protexisse, eum conatus est absentem confundere et nequiter supplantare.* « Nous ne trouvons pas tant de religion dans le pape que dans Frédéric II ; dans ce pape qui devait secourir un empereur combattant pour Dieu, et qui profite de son absence pour l'opprimer et le supplanter méchamment. »

Pour peu qu'un lecteur ait de bon sens, il verra bien qu'une nation en corps ne peut faire une réponse insultante au pape qui offre l'empire à cette nation. Comment les évêques auraient-ils écrit au pape que *l'incrédule* Frédéric II avait plus de religion que lui? Que ce trait apprenne à se défier des historiens qui érigent leurs propres idées en monuments publics.

1. Auteur de la *Chronica major*, traduite en français par M. Huillard-Bréholles, 1840-1841.

1241. Dans ce temps, les peuples de la grande Tartarie menaçaient le reste du monde. Ce vaste réservoir d'hommes grossiers et belliqueux avait vomi ses inondations sur presque tout notre hémisphère dès le Ve siècle de l'ère chrétienne. Une partie de ces conquérants venait d'enlever la Palestine au soudan d'Égypte, et au peu de chrétiens qui restaient encore dans cette contrée. Des hordes plus considérables de Tartares sous Batou-kan, petit-fils de Gengis-kan, avaient été jusqu'en Pologne et jusqu'en Hongrie.

Les Hongrois, mêlés avec les Huns, anciens compatriotes de ces Tartares, venaient d'être vaincus par ces nouveaux brigands. Ce torrent s'était répandu en Dalmatie, et portait ainsi ses ravages de Pékin aux frontières de l'Allemagne. Était-ce là le temps pour un pape d'excommunier l'empereur, et d'assembler un concile pour le déposer?

Grégoire IX indique ce concile. On ne conçoit pas comment il peut proposer à l'empereur de faire une cession entière de l'empire et de tous ses États au saint-siége pour tout concilier. Le pape fait pourtant cette proposition. Quel était l'esprit du siècle où l'on pouvait proposer de pareilles choses!

1242. L'orient de l'Allemagne est délivré des Tartares, qui s'en retournent comme des bêtes féroces après avoir saisi quelque proie.

Grégoire IX et son successeur Célestin IV étant morts presque dans la même année[1], et le saint-siége ayant vaqué longtemps, il est surprenant que l'empereur presse les Romains de faire un pape, et même à main armée[2]. Il paraît qu'il était de son intérêt que la chaire de ses ennemis ne fût pas remplie; mais le fond de la politique de ces temps-là est bien peu connu. Ce qui est certain, c'est qu'il fallait que Frédéric II fût un prince sage, puisque, dans ces temps de troubles, l'Allemagne et son royaume de Naples et Sicile étaient tranquilles.

1243. Les cardinaux, assemblés à Anagni, élisent le cardinal Fiesque, Génois, de la maison des comtes de Lavagna, attaché à l'empereur. Ce prince dit : « Fiesque était mon ami; le pape sera mon ennemi. »

1244. Fiesque, connu sous le nom d'Innocent IV, ne va pas jusqu'à demander que Frédéric II lui cède l'empire; mais il veut

1. Ces deux pontifes moururent en 1241 : le premier, au mois d'auguste; le second, en novembre. (CL.)

2. C'est lui, au contraire, qui y fut contraint. Des plaintes s'élevaient de toutes parts. (G. A.)

la restitution de toutes les villes de l'État ecclésiastique et de la comtesse Mathilde, et demande à l'empereur l'hommage de Naples et de Sicile.

1245. Innocent IV, sur le refus de l'empereur, assemble à Lyon le concile indiqué par Grégoire IX; c'est le treizième des conciles généraux.

On peut demander pourquoi ce concile se tint dans une ville impériale : cette ville était protégée par la France ; l'archevêque était prince ; et l'empereur n'avait plus dans ces provinces que le vain titre de seigneur suzerain.

Il n'y eut à ce concile général que cent quarante-quatre évêques ; mais il était décoré de la présence de plusieurs princes, et surtout de l'empereur de Constantinople, Baudouin de Courtenai, placé à la droite du pape. Ce monarque était venu demander des secours qu'il n'obtint point.

Frédéric ne négligea pas d'envoyer à ce concile, où il devait être accusé, des ambassadeurs pour le défendre. Innocent IV prononça contre lui deux longues harangues dans les deux premières sessions. Un moine de l'ordre de Cîteaux, évêque de Carinola, près du Garillan, chassé du royaume de Naples par Frédéric, l'accusa dans les formes.

Il n'y a aujourd'hui aucun tribunal réglé auquel les accusations intentées par ce moine fussent admises. *L'empereur,* dit-il, *ne croit ni à Dieu ni aux saints;* mais qui l'avait dit à ce moine ? *L'empereur a plusieurs épouses à la fois;* mais quelles étaient ces épouses ? *Il a des correspondances avec le soudan de Babylone;* mais pourquoi le roi titulaire de Jérusalem ne pouvait-il traiter avec son voisin ? *Il pense, comme Averroès, que Jésus-Christ et Mahomet étaient des imposteurs;* mais où Averroès a-t-il écrit cela ? et comment prouver que l'empereur pense comme Averroès? *Il est hérétique ;* mais quelle est son hérésie? et comment peut-il être hérétique sans être chrétien ?

Thadée Sessa, ambassadeur de Frédéric, répond au moine évêque qu'il en a menti ; que son maître est un fort bon chrétien, et qu'il ne tolère point la simonie. Il accusait assez par ces mots la cour de Rome.

L'ambassadeur d'Angleterre alla plus loin que celui de l'empereur. « Vous tirez, dit-il, par vos Italiens, plus de soixante mille marcs par an du royaume d'Angleterre ; vous taxez toutes nos églises ; vous excommuniez quiconque se plaint ; nous ne souffrirons pas plus longtemps de telles vexations. »

Tout cela ne fit que hâter la sentence du pape. « Je déclare,

dit Innocent IV, Frédéric convaincu de sacrilége et d'hérésie, excommunié, et déchu de l'empire. J'ordonne aux électeurs d'élire un autre empereur, et je me réserve la disposition du royaume de Sicile. »

Après avoir prononcé cet arrêt, il entonne un *Te Deum*, comme on fait aujourd'hui après une victoire.

L'empereur était à Turin, qui appartenait alors au marquis de Suze. Il se fait donner la couronne impériale (les empereurs la portaient toujours avec eux), et, la mettant sur sa tête : « Le pape, dit-il, ne me l'a pas encore ravie ; et avant qu'on me l'ôte, il y aura bien du sang répandu. » Il envoie à tous les princes chrétiens une lettre circulaire. « Je ne suis pas le premier, dit-il, que le clergé ait aussi indignement traité, et je ne serai pas le dernier. Vous en êtes la cause, en obéissant à ces hypocrites dont vous connaissez l'ambition effrénée. Combien ne découvririez-vous pas d'infamies à Rome, qui font frémir la nature, etc. ! »

1246. Le pape écrit au duc d'Autriche, chassé de ses États, aux ducs de Saxe, de Bavière, et de Brabant, aux archevêques de Cologne, de Trèves, et de Mayence, aux évêques de Strasbourg et de Spire, et leur ordonne d'élire pour empereur Henri, landgrave de Thuringe.

Les ducs refusent de se trouver à la diète indiquée à Vurtzbourg, et les évêques couronnent leur Thuringien, qu'on appelle *le roi des prêtres*.

Il y a ici deux choses importantes à remarquer : la première, qu'il est évident que les électeurs n'étaient pas au nombre de sept ; la seconde, que Conrad, fils de l'empereur, roi des Romains, était compris dans l'excommunication de son père, et déchu de tous ses droits comme un hérétique, selon la loi des papes et selon celle de son propre père, qu'il avait publiée quand il voulait plaire aux papes [1].

Conrad soutient la cause de son père et la sienne. Il donne bataille au roi des prêtres près de Francfort ; mais il a du désavantage.

Le landgrave de Thuringe, ou l'anti-empereur, meurt en assiégeant Ulm ; mais le schisme impérial ne finit pas.

C'est apparemment cette année que Frédéric II, n'ayant que trop d'ennemis, se réconcilia avec le duc d'Autriche, et que, pour se l'attacher, il lui donna, à lui et à ses descendants, le titre de roi, par un diplôme conservé à Vienne : ce diplôme est sans date. Il

1. Voyez année 1220.

Les Génois fournissent à Henri la flotte qu'ils lui ont promise; les Pisans y ajoutent douze galères, eux qui ne pourraient pas aujourd'hui fournir douze bateaux de pêcheurs. L'empereur, avec ces forces, fournies par des Italiens pour asservir l'Italie, se montre devant Naples qui se rend ; et tandis qu'il fait assiéger en Sicile Palerme et Catane, la veuve de Tancrède, enfermée dans Salerne, capitule, et cède les deux royaumes, à condition que son fils Guillaume aura, du moins, la principauté de Tarente. Ainsi, après cent ans que Robert et Roger avaient conquis la Sicile, ce fruit de tant de travaux des chevaliers français tombe dans les mains de la maison de Souabe.

Les Génois demandent à l'empereur l'exécution du traité qu'ils ont fait avec lui, la restitution stipulée de quelques terres, la confirmation de leurs priviléges en Sicile, accordés par le roi Roger. Henri VI leur répond : « Quand vous m'aurez fait voir que vous êtes libres, et que vous ne me deviez pas une flotte en qualité de vassaux, je vous tiendrai ce que je vous ai promis. » Alors, joignant l'atrocité de la cruauté à l'ingratitude et à la perfidie, il fait exhumer le corps de Tancrède, et lui fait couper la tête par le bourreau. Il fait eunuque le jeune Guillaume, fils de Tancrède, l'envoie prisonnier à Coire, où il lui fait crever les yeux. La reine sa mère et ses filles sont conduites en Allemagne, et enfermées dans un couvent en Alsace. Henri fait emporter une partie des trésors amassés par les rois. Et les hommes souffrent à leur tête de tels hommes! et on les appelle les oints du Seigneur!

1195. Henri de Brunsvick, fils du Lion, obtient le Palatinat après la mort de son beau-père le palatin Conrad.

On publie une nouvelle croisade à Vorms; Henri VI promet d'aller combattre pour Jésus-Christ.

1196. Le zèle des voyages d'outre-mer croissait par les malheurs, comme les religions s'affermissent par les martyres. Une sœur du roi de France Philippe-Auguste, veuve de Béla, roi de Hongrie, se met à la tête d'une partie de l'armée croisée allemande, et va en Palestine essuyer le sort de tous ceux qui l'ont précédée. Henri VI fait marcher une autre partie des croisés en Italie, où elle lui devait être plus utile qu'à Jérusalem.

C'est ici un des points les plus curieux et les plus intéressants de l'histoire. La grande Chronique belgique rapporte que non-seulement Henri fit élire son fils (Frédéric II, encore au berceau) par cinquante-deux seigneurs ou évêques, mais qu'il fit déclarer l'empire héréditaire, et qu'il statua que Naples et Sicile seraient incorporés pour jamais à l'empire. Si Henri VI put faire ces lois,

il les fit sans doute, et il était assez redouté pour ne pas trouver de contradiction. Il est certain que son épitaphe, à Palerme, porte qu'il réunit la Sicile à l'empire; mais les papes rendirent bientôt cette réunion inutile, et, à sa mort, il parut bien que le droit d'élection était toujours cher aux seigneurs d'Allemagne.

Cependant Henri VI passe à Naples par terre; tous les seigneurs y étaient animés contre lui; un soulèvement général était à craindre : il les dépouille de leurs fiefs, et les donne aux Allemands ou aux Italiens de son parti. Le désespoir forme la conjuration que l'empereur voulait prévenir. Un comte Jourdan, de la maison des princes normands, se met à la tête des peuples. Il est livré à l'empereur, qui le fait périr par un supplice qu'on croirait imité des tyrans fabuleux de l'antiquité : on l'attache nu sur une chaise de fer brûlante; on le couronne d'un cercle de fer enflammé, qu'on lui attache avec des clous.

1197. Alors l'empereur laisse partir le reste de ses Allemands croisés; ils abordent en Chypre. L'évêque de Vurtzbourg, qui les conduit, donne la couronne de Chypre à Émeri[1] de Lusignan, qui aimait mieux être vassal de l'empire allemand que de l'empire grec.

Ce même Émeri de Lusignan, roi de Chypre, épouse Isabelle, fille du dernier roi de Jérusalem; et de là vient le vain titre de roi de Chypre et de Jérusalem, que plusieurs souverains se sont disputé en Europe.

Les Allemands croisés éprouvèrent des fortunes diverses en Asie. Pendant ce temps Henri VI reste en Sicile avec peu de troupes. Sa sécurité le perd; on conspire à Naples et en Sicile contre le tyran. Sa propre femme, Constance, est l'âme de la conjuration. On prend les armes de tous côtés; Constance abandonne son cruel mari, et se met à la tête des conjurés. On tue tout ce qu'on trouve d'Allemands en Sicile. C'est le premier coup des vêpres siciliennes, qui sonnèrent depuis sous Charles de France. Henri est obligé de capituler avec sa femme; il meurt[2], et l'on prétend que c'est d'un poison que cette princesse lui donna : crime peut-être excusable dans une femme qui vengeait sa famille et sa patrie, si l'empoisonnement, et surtout l'empoisonnement d'un mari, pouvait jamais être justifié.

1. Amauri II de Lusignan, marié à la reine Isabelle, en 1197, mort en 1205.
2. Le 28 septembre, à Messine.

PHILIPPE IER,

VINGT-QUATRIÈME EMPEREUR.

1198. D'abord les seigneurs et les évêques assemblés dans Arnsberg, en Thuringe, accordent l'administration de l'Allemagne à Philippe, duc de Souabe, oncle de Frédéric II, mineur, reconnu déjà roi des Romains. Ainsi le véritable empereur était Frédéric II ; mais d'autres seigneurs, indignés de voir un empire électif devenu héréditaire, choisissent à Cologne un autre roi ; et ils élisent le moins puissant pour être plus puissants sous son nom. Ce prétendu roi ou empereur, nommé Bertold, duc d'une petite partie de la Suisse, renonce bientôt à un vain honneur qu'il ne peut soutenir. Alors l'assemblée de Cologne élit le duc de Brunsvick, Othon, fils de Henri le Lion. Les électeurs étaient le duc de Lorraine, un comte de Kuke, l'archevêque de Cologne, les évêques de Minden, de Paderborn ; l'abbé de Corbie, et deux autres abbés moines bénédictins.

Philippe veut être aussi nommé empereur ; il est élu à Erfort[1] : voilà quatre empereurs en une année, et aucun ne l'est véritablement.

Othon de Brunsvick était en Angleterre, et le roi d'Angleterre Richard, si indignement traité par Henri VI, et juste ennemi de la maison de Souabe, prenait le parti de Brunsvick. Par conséquent le roi de France Philippe-Auguste est pour l'autre empereur Philippe.

C'était encore une occasion pour les villes d'Italie de secouer le joug allemand. Elles devenaient tous les jours plus puissantes ; mais cette puissance même les divisait. Les unes tenaient pour Othon de Brunsvick, les autres pour Philippe de Souabe. Le pape Innocent III restait neutre entre les compétiteurs. L'Allemagne souffre tous les fléaux d'une guerre civile.

1199-1200. Dans ces troubles intestins de l'Allemagne on ne voit que changements de parti, accords faits et rompus, faiblesse de tous les côtés. Et cependant l'Allemagne s'appelle toujours l'empire romain.

L'impératrice Constance restait en Sicile avec le prince Frédéric son fils : elle y était paisible, elle y était régente, et rien ne

1. Erfurth. Voyez pages 266 et 322.

prouvait mieux que c'était elle qui avait conspiré contre son mari Henri VI. Elle retenait sous l'obéissance du fils ceux qu'elle avait soulevés contre le père. Naples et Sicile aimaient dans le jeune Frédéric le fils de Constance et le sang de leurs rois. Ils ne regardaient pas même ce Frédéric II comme le fils de Henri VI, et il y a très-grande apparence qu'il ne l'était pas puisque sa mère, en demandant pour lui l'investiture de Naples et de Sicile au pape Célestin III, avait été obligée de jurer que Henri VI était son père.

Le fameux pape Innocent III, fils d'un comte de Segni, étant monté sur le siége de Rome, il faut une nouvelle investiture. Ici commence une querelle singulière, qui dure encore depuis plus de cinq cents années.

On a vu ces chevaliers de Normandie, devenus princes et rois dans Naples et Sicile, relevant d'abord des empereurs, faire ensuite hommage aux papes. Lorsque Roger, encore comte de Sicile, donnait de nouvelles lois à cette île, qu'il enlevait à la fois aux mahométans et aux Grecs, lorsqu'il rendait tant d'églises à la communion romaine, le pape Urbain II lui accorda solennellement le pouvoir des légats *à latere* et des légats-nés du saint-siége[1]. Ces légats jugeaient en dernier ressort toutes les causes ecclésiastiques, conféraient les bénéfices, levaient des décimes. Depuis ce temps les rois de Sicile étaient en effet légats, vicaires du saint-siége dans ce royaume, et vraiment papes chez eux. Ils avaient véritablement les deux glaives. Ce privilége unique, que tant de rois auraient pu s'arroger, n'était connu qu'en Sicile. Les successeurs du pape Urbain II avaient confirmé cette prérogative, soit de gré, soit de force. Célestin III ne l'avait pas contestée. Innocent III s'y opposa, traita la légation des rois en Sicile de subreptice, exigea que Constance y renonçât pour son fils, et qu'elle fît un hommage lige pur et simple de la Sicile.

Constance meurt[2] avant d'obéir, et laisse au pape la tutelle du roi et du royaume.

1201. Innocent III ne reconnaît point l'empereur Philippe; il reconnaît Othon, et lui écrit : « Par l'autorité de Dieu à nous donnée, nous vous recevons roi des Romains, et nous ordonnons qu'on vous obéisse; et après les préliminaires ordinaires, nous vous donnerons la couronne impériale. »

Le roi de France Philippe-Auguste, partisan de Philippe de

1. Voyez la note, tome XI, page 362.
2. Le 27 novembre 1198.

Souabe et ennemi d'Othon, écrit au pape en faveur de Philippe. Innocent III lui répond : « Il faut que Philippe perde l'empire, ou que je perde le pontificat. »

1202. Innocent III publie une nouvelle croisade. Les Allemands n'y ont point de part. C'est dans cette croisade que les chrétiens d'Occident prennent Constantinople au lieu de secourir la Terre Sainte. C'est elle qui étend le pouvoir et les domaines de Venise.

1203. L'Allemagne s'affaiblit du côté du Nord dans ces troubles. Les Danois s'emparent de la Vandalie : c'est une partie de la Prusse et de la Poméranie. Il est difficile d'en marquer les limites. Y en avait-il alors dans ces pays barbares? Le Holstein, annexé au Danemark, ne reconnaît plus alors l'empire.

1204. Le duc de Brabant reconnaît Philippe pour empereur, et fait hommage.

1205. Plusieurs seigneurs suivent cet exemple. Philippe est sacré à Aix par l'archevêque de Cologne. La guerre civile continue en Allemagne.

1206. Othon, battu par Philippe auprès de Cologne, se réfugie en Angleterre. Alors le pape consent à l'abandonner : il promet à Philippe de lever l'excommunication encourue par tout prince qui se dit empereur sans la permission du saint-siége. Il le reconnaîtra pour empereur légitime s'il veut marier sa sœur à un neveu de sa sainteté, en donnant pour dot le duché de Spolette, la Toscane, la marche d'Ancône. Voilà des propositions bien étranges ; la marche d'Ancône appartenait de droit au saint-siége. Philippe refuse le pape, et aime mieux être excommunié que de donner une telle dot. Cependant, en rendant un archevêque de Cologne qu'il retenait prisonnier, il a son absolution, et ne fait point le mariage.

1207. Othon revient d'Angleterre en Allemagne. Il y paraît sans partisans. Il faut bien pourtant qu'il en eût de secrets, puisqu'il revenait.

1208. Le comte Othon, qui était palatin dans la Bavière, assassine l'empereur Philippe à Bamberg, et se sauve aisément.

OTHON IV[1],

VINGT-CINQUIÈME EMPEREUR.

Othon, pour s'affermir et pour réunir les partis, épouse Béatrix, fille de l'empereur assassiné.

Béatrix demande à Francfort vengeance de la mort de son père. La diète met l'assassin au ban de l'empire. Le comte Papenheim fit plus : il assassina quelque temps après l'assassin de l'empereur.

1209. Othon IV, pour s'affermir mieux, confirme aux villes d'Italie tous leurs droits, et reconnaît ceux que les papes s'attribuent. Il écrit à Innocent III : « Nous vous rendrons l'obéissance que nos prédécesseurs ont rendue aux vôtres. » Il le laisse en possession des terres que le pontife a déjà recouvrées, comme Viterbe, Orviette, Pérouse. Il lui abandonne la supériorité territoriale, c'est-à-dire le domaine suprême, le droit de mouvance sur Naples et Sicile.

1210. On ne peut paraître plus d'accord ; mais à peine est-il couronné à Rome qu'il fait la guerre au pape pour ces mêmes villes.

Il avait laissé au pape la suzeraineté et la garde de Naples et Sicile ; il va s'emparer de la Pouille, héritage du jeune Frédéric, roi des Romains, qu'on dépouillait à la fois de l'empire et de l'héritage de sa mère.

1211. Innocent III ne peut qu'excommunier Othon. Une excommunication n'est rien contre un prince affermi : c'est beaucoup contre un prince qui a des ennemis.

Les ducs de Bavière, celui d'Autriche, le landgrave de Thuringe, veulent le détrôner. L'archevêque de Mayence l'excommunie, et tout le parti reconnaît le jeune Frédéric II.

L'Allemagne est encore divisée. Othon, prêt de perdre l'Allemagne pour avoir voulu ravir la Pouille, repasse les Alpes.

1212. L'empereur Othon assemble ses partisans à Nuremberg. Le jeune Frédéric passe les Alpes après lui : il s'empare de l'Alsace, dont les seigneurs se déclarent en sa faveur. Il met dans son parti

1. Voltaire, en parlant d'Othon à la date de 1181, semble dire que ce prince naquit à cette époque; mais les meilleures histoires prétendent que ce fut vers 1175.

Ferry, duc de Lorraine. L'Allemagne est d'un bout à l'autre le théâtre de la guerre civile.

1213. Frédéric II reçoit enfin de l'archevêque de Mayence la couronne à Aix-la-Chapelle.

Cependant Othon se soutient, et il regagne presque tout, lorsqu'il était prêt de tout perdre.

Il était toujours protégé par l'Angleterre. Son concurrent, Frédéric II, l'était par la France. Othon fortifie son parti en épousant la fille du duc de Brabant après la mort de sa femme Béatrix. Le roi d'Angleterre, Jean, lui donne de l'argent pour attaquer le roi de France. Ce Jean n'était pas encore Jean sans Terre; mais il était destiné à l'être, et à devenir, comme Othon, très-malheureux.

1214. Il paraît singulier qu'Othon, qui, un an auparavant, avait de la peine à se défendre en Allemagne, puisse faire la guerre à présent à Philippe-Auguste. Mais il était suivi du duc de Brabant, du duc de Limbourg, du duc de Lorraine, du comte de Hollande, de tous les seigneurs de ces pays, et du comte de Flandre, que le roi d'Angleterre avait gagnés. C'est toujours un problème si les comtes de Flandre, qui alors faisaient toujours hommage à la France, étaient regardés comme vassaux de l'empire malgré cet hommage.

Othon marche vers Valenciennes avec une armée de plus de cent vingt mille combattants, tandis que Frédéric II, caché vers la Suisse, attendait l'issue de cette grande entreprise. Philippe-Auguste était pressé entre l'empereur et le roi d'Angleterre.

BATAILLE FAMEUSE DE BOUVINES.

[1] L'empereur Othon la perdit. On tua, dit-on, trente mille Allemands, nombre probablement exagéré. L'usage était alors de charger de chaînes les prisonniers. Le comte de Flandre et le comte de Boulogne furent menés à Paris les fers aux pieds et aux mains. C'était une coutume barbare établie. Le roi Richard d'Angleterre, Cœur de Lion, disait lui-même qu'étant arrêté en Allemagne, contre le droit des gens, « on l'avait chargé de fers aussi pesants qu'il avait pu les porter ».

1. Dans les premières éditions était ici un long passage que l'auteur a transporté dans le chapitre LI de l'*Essai sur les Mœurs* (voyez tome XI, page 421). Ce morceau commençait ainsi : « Entre Lille et Tournai, etc. » (B.)

Au reste, on ne voit pas que le roi de France fît aucune conquête du côté de l'Allemagne après sa victoire de Bouvines ; mais il en eut bien plus d'autorité sur ses vassaux.

Philippe-Auguste envoie à Frédéric en Suisse, où il était retiré, le char impérial qui portait l'aigle allemande ; c'était un trophée et un gage de l'empire.

FRÉDÉRIC II,

VINGT-SIXIÈME EMPEREUR.

Othon vaincu, abandonné de tout le monde, se retire à Brunswick, où on le laisse en paix, parce qu'il n'est plus à craindre. Il n'est pas dépossédé, mais il est oublié. On dit qu'il devint dévot : ressource des malheureux, et passion des esprits faibles. Sa pénitence était, à ce qu'on prétend, de se faire fouler aux pieds par ses valets de cuisine, comme si les coups de pied d'un marmiton expiaient les fautes des princes. Mais doit-on croire ces inepties écrites par des moines?

1215. Frédéric II, empereur[1] par la victoire de Bouvines, se fait partout reconnaître.

Pendant les troubles de l'Allemagne on a vu[2] que les Danois avaient conquis beaucoup de terres vers l'Elbe, au nord et à l'orient. Frédéric II commença par abandonner ces terres par un traité. Hambourg s'y trouvait comprise ; mais comme à la première occasion on revient contre un traité onéreux, il profite d'une petite guerre que le nouveau comte palatin du Rhin, frère d'Othon, faisait aux Danois, il reçoit Hambourg sous sa protection, il la rend ensuite : honteux commencement d'un règne illustre.

Second couronnement[3] de l'empereur à Aix-la-Chapelle. Il dépossède le comte palatin, et le palatinat retourne à la maison de Bavière-Vitelsbach.

1. L'*Art de vérifier les dates* fait remonter le commencement de son règne ainsi que celui d'Othon IV, à 1198 ; et ceci s'accorde avec ce que dit Voltaire dans le premier alinéa du règne de Philippe, vingt-quatrième empereur. Au reste, Frédéric II ne jouit de toutson pouvoir qu'après la fameuse journée du 27 juillet 1214.

2. Années 1187 et 1203.

3. Le 25 juillet 1215 : le premier avait eu lieu en décembre 1212 ; et voilà pourquoi cette année est citée comme la première de son règne, dans le numéro 26 du *Catalogue des empereurs*. (CL.)

Nouvelle croisade. L'empereur prend la croix : il fallait qu'il doutât encore de sa puissance, puisqu'il promet au pape Innocent III de ne point réunir Naples et Sicile à l'empire, et de les donner à son fils dès qu'il aura été sacré à Rome.

1216. Frédéric II reste en Allemagne avec sa croix, et a plus de desseins sur l'Italie que sur la Palestine. Il disait hautement que la vraie terre de promission était Naples et Sicile, et non pas les déserts et les cavernes de Judée. La croisade est en vain prêchée à tous les rois. Il n'y a cette fois qu'André II, roi des Hongrois, qui parte. Ce peuple, qui à peine était chrétien, prend la croix contre les musulmans, qu'on nomme infidèles.

1217. Les Allemands croisés n'en partent pas moins sous divers chefs par terre et par mer. La flotte des Pays-Bas, arrêtée par les vents contraires, fournit encore aux croisés l'occasion d'employer utilement leurs armes vers l'Espagne. Ils se joignent aux Portugais, et battent les Maures. On pouvait poursuivre cette victoire, et délivrer enfin l'Espagne entière : le pape Honorius III, successeur d'Innocent, ne veut pas le permettre. Les papes commandaient aux croisés comme aux milices de Dieu ; mais ils ne pouvaient que les envoyer en Orient. On ne gouverne les hommes que suivant leurs préjugés, et ces soldats des papes n'eussent point obéi ailleurs.

1218. Frédéric II avait grande raison de n'être point du voyage. Les villes d'Italie, et surtout Milan, refusaient de reconnaître un souverain qui, maître de l'Allemagne et de Naples, pouvait asservir toute l'Italie. Elles tenaient encore le parti d'Othon IV, qui vivait obscurément dans un coin de l'Allemagne. Le reconnaître pour empereur, c'était en effet être entièrement libres.

Othon meurt auprès de Brunsvick, et la Lombardie n'a plus de prétexte.

1219. Grande diète à Francfort, où Frédéric II fait élire roi des Romains son fils Henri, âgé de neuf ans, né de Constance d'Aragon. Toutes ces diètes se tenaient en plein champ, comme aujourd'hui [1] encore en Pologne.

L'empereur renonce au droit de la jouissance du mobilier des évêques défunts, et des revenus pendant la vacance. C'est ce qu'en France on appelle la régale. Il renonce au droit de juridiction dans les villes épiscopales où l'empereur se trouvera sans y tenir sa cour. Presque tous les premiers actes de ce prince sont des renonciations.

1. Année 1753.

1220. Il va en Italie chercher cet empire que Frédéric Barberousse n'avait pu saisir. Milan d'abord lui ferme ses portes comme à un petit-fils de Barberousse, dont les Milanais détestaient la mémoire. Il souffre cet affront, et va se faire couronner à Rome. Honorius III exige d'abord que l'empereur lui confirme la possession où il est de plusieurs terres de la comtesse Mathilde. Frédéric y ajoute encore le territoire de Fondi. Le pape veut qu'il renouvelle le serment d'aller à la Terre Sainte, et l'empereur fait ce serment; après quoi il est couronné avec toutes les cérémonies humbles ou humiliantes de ses prédécesseurs. Il signale encore son couronnement par des édits sanglants contre les hérétiques. Ce n'est pas qu'on en connût alors en Allemagne, où régnait l'ignorance avec le courage et le trouble : mais l'Inquisition venait d'être établie [1] à l'occasion des Albigeois, et l'empereur, pour plaire au pape, fit ces édits cruels par lesquels les enfants des hérétiques sont exclus de la succession de leurs pères.

Ces lois, confirmées par le pape, étaient visiblement dictées pour justifier le ravissement des biens ôtés par l'Église et par les armes à la maison de Toulouse dans la guerre des Albigeois. Les comtes de Toulouse avaient beaucoup de fiefs de l'empire. Frédéric voulait donc absolument complaire au pape. De telles lois n'étaient ni de son âge ni de son caractère. Auraient-elles été de son chancelier Pierre des Vignes, tant accusé d'avoir fait le prétendu livre *des Trois Imposteurs*, ou du moins d'avoir eu des sentiments que le titre du livre suppose?

1221-1222-1223-1224. Dans ces années Frédéric II fait des choses plus dignes de mémoire. Il embellit Naples, il l'agrandit, il la fait la métropole du royaume, et elle devient bientôt la ville la plus peuplée de l'Italie. Il y avait encore beaucoup de Sarrasins en Sicile, et souvent ils prenaient les armes; il les transporte à Lucera dans la Pouille. C'est ce qui donna à cette ville le nom de *Lucera* ou *Nocera de' pagani* [2] : car on désignait du nom de païens les Sarrasins et les Turcs, soit excès d'ignorance, soit excès de haine ; et ces peuples, en voyant nos croix et nos images, nous appelaient idolâtres.

L'académie ou l'université de Naples est établie et florissante.

1. Voyez tome XI, page 495.

2. Lucera et Nocera de' Pagani sont deux villes : l'une se trouve au nord-est de Naples, dans la Capitanate, et l'autre au sud, dans la principauté Citérieure. Mais toutes deux reçurent des Sarrasins. (G. A.)

On y enseigne les lois ; et peu à peu les lois lombardes cédèrent au droit romain.

Il paraît que le dessein de Frédéric II était de rester dans l'Italie. On s'attache au pays où l'on est né, et qu'on embellit : et ce pays était le plus beau de l'Europe. Il passe quinze ans sans aller en Allemagne. Pourquoi eût-il tant flatté les papes, tant ménagé les villes d'Italie, s'il n'avait conçu l'idée d'établir enfin à Rome le siége de l'empire? N'était-ce pas le seul moyen de sortir de cette situation équivoque où étaient les empereurs ; situation devenue encore plus embarrassante depuis que l'empereur était à la fois roi de Naples et vassal du saint-siége, et depuis qu'il avait promis de séparer Naples et Sicile de l'empire? Tout ce chaos eût été enfin débrouillé si l'empereur eût été le maître de l'Italie ; mais la destinée en ordonna autrement.

Il paraît aussi que le grand dessein du pape était de se débarrasser de Frédéric, et de l'envoyer dans la Terre Sainte. Pour y réussir, il lui avait fait épouser, après la mort de Constance d'Aragon, une des héritières prétendues du royaume de Jérusalem, perdu depuis longtemps. Jean de Brienne, qui prenait ce vain titre de roi de Jérusalem, fondé sur la prétention de sa mère, donna sa fille Jolanda ou Violanta à Frédéric, avec Jérusalem pour dot, c'est-à-dire avec presque rien : et Frédéric l'épousa, parce que le pape le voulait, et qu'elle était belle. Les rois de Sicile ont toujours pris le titre de rois de Jérusalem depuis ce temps-là. Frédéric ne s'empressait pas d'aller conquérir la dot de sa femme, qui ne consistait que dans des prétentions sur un peu de terrain maritime, resté encore aux chrétiens dans la Syrie.

1225. Pendant les années précédentes et dans les suivantes, le jeune Henri, fils de l'empereur, est toujours en Allemagne. Une grande révolution arrive en Danemark et dans toutes les provinces qui bordent la mer Baltique. Le roi danois Valdemar s'était emparé de ces provinces, où habitaient les Slaves occidentaux, les Vandales ; de Hambourg à Dantzick, et de Dantzick à Revel, tout reconnaissait Valdemar.

Un comte de Schverin, dans le Mecklenbourg, devenu vassal de ce roi, forme le dessein d'enlever Valdemar et le prince héréditaire son fils. Il l'exécute dans une partie de chasse, le 23 mai 1223.

Le roi de Danemark, prisonnier, implore Honorius III. Ce pape ordonne au comte de Schverin, et aux autres seigneurs allemands, qui étaient de l'entreprise, de remettre en liberté le roi et son fils. Les papes prétendaient avoir donné la couronne de Danemark,

comme celle de Hongrie, de Pologne, de Bohême. Les empereurs prétendaient aussi les avoir données. Les papes et les césars, qui n'étaient pas maîtres dans Rome, se disputaient toujours le droit de faire des rois au bout de l'Europe. On n'eut aucun égard aux ordres d'Honorius. Les chevaliers de l'ordre teutonique se joignent à l'évêque de Riga en Livonie, et se rendent maîtres d'une partie des côtes de la mer Baltique.

Lubeck, Hambourg, reprennent leur liberté et leurs droits. Valdemar et son fils, dépouillés de presque tout ce qu'ils avaient dans ces pays, ne sont mis en liberté qu'en payant une grosse rançon.

On voit ici une nouvelle puissance s'établir insensiblement : c'est cet ordre teutonique ; il a déjà un grand-maître ; il a des fiefs en Allemagne, et il conquiert des terres vers la mer Baltique.

1226. Ce grand maître de l'ordre teutonique sollicite en Allemagne de nouveaux secours pour la Palestine. Le pape Honorius presse en Italie l'empereur d'en sortir au plus vite, et d'aller accomplir son vœu en Syrie. Il faut observer qu'alors il y avait une trêve de neuf ans entre le sultan d'Égypte et les croisés. Frédéric II n'avait donc point de vœu à remplir. Il promet d'entretenir des chevaliers en Palestine, et n'est point excommunié. Il devait s'établir en Lombardie, et ensuite à Rome, plutôt qu'à Jérusalem. Les villes lombardes avaient eu le temps de s'associer ; on leur donnait le titre de villes confédérées. Milan et Bologne étaient à la tête ; on ne les regardait plus comme sujettes, mais comme vassales de l'empire. Frédéric II voulait au moins les attacher à lui ; et cela était difficile. Il indique une diète à Crémone, et y appelle tous les seigneurs italiens et allemands.

Le pape, qui craint que l'empereur ne prenne trop d'autorité dans cette diète, lui suscite des affaires à Naples. Il nomme à cinq évêchés vacants dans ce royaume sans consulter Frédéric ; il empêche plusieurs villes, plusieurs seigneurs, de venir à l'assemblée de Crémone ; il soutient les droits des villes associées, et se rend le défenseur de la liberté italique.

1227. Beau triomphe du pape Honorius III. L'empereur, ayant mis Milan au ban de l'empire, ayant transféré à Naples l'université de Bologne, prend le pape pour juge. Toutes les villes se soumettent à sa décision. Le pape, arbitre entre l'empereur et l'Italie, donne son arrêt : « Nous ordonnons, dit-il, que l'empereur oublie son ressentiment contre toutes les villes ; et nous ordonnons que les villes fournissent et entretiennent quatre cents chevaliers pour le secours de la Terre Sainte pendant deux ans. » C'était parler dignement à la fois en souverain et en pontife.

Ayant ainsi jugé l'Italie et l'empereur, il juge Valdemar, roi de Danemark, qui avait fait serment de payer aux seigneurs allemands le reste de sa rançon, et de ne jamais reprendre ce qu'il avait cédé. Le pape le relève d'un serment fait en prison, et par force; Valdemar rentre dans le Holstein, mais il est battu. Le seigneur de Lunebourg et de Brunsvick, son neveu, qui combat pour lui, est fait prisonnier. Il n'est élargi qu'en cédant quelques terres. Toutes ces expéditions sont toujours des guerres civiles. L'Allemagne alors est quelque temps tranquille.

1228. Honorius III étant mort, et Grégoire IX, frère d'Innocent III, lui ayant succédé, la politique du pontificat fut la même; mais l'humeur du nouveau pontife fut plus altière; il presse la croisade et le départ tant promis de Frédéric II; il fallait envoyer ce prince à Jérusalem pour l'empêcher d'aller à Rome. L'esprit du temps faisait regarder le vœu de ce prince comme un devoir inviolable. Sur le premier délai de l'empereur, le pape l'excommunie. Frédéric dissimule encore son ressentiment; il s'excuse, il prépare sa flotte, il exige de chaque fief de Naples et de Sicile huit onces d'or pour son voyage. Les ecclésiastiques même lui fournissent de l'argent, malgré la défense du pape. Enfin il s'embarque à Brindisi, mais sans avoir fait lever son excommunication.

1229. Que fait Grégoire IX pendant que l'empereur va vers la Terre Sainte? il profite de la négligence de ce prince à se faire absoudre, ou plutôt du mépris qu'il a fait de l'excommunication, et il se ligue avec les Milanais et les autres villes confédérées pour lui ravir le royaume de Naples, dont on craignait tant l'incorporation avec l'empire.

Renaud, duc de Spolette et vicaire du royaume, prend au pape la marche d'Ancône. Alors le pape fait prêcher une croisade en Italie contre ce même Frédéric II qu'il avait envoyé à la croisade de la Terre Sainte.

Il envoie un ordre au patriarche titulaire de Jérusalem, qui résidait à Ptolémaïs, de ne point reconnaître l'empereur.

Frédéric, dissimulant encore, conclut avec le soudan d'Égypte Melecsala, que nous appelons Mélédin, maître de la Syrie, un traité par lequel il paraît que l'objet de la croisade est rempli. Le sultan lui cède Jérusalem, avec quelques petites villes maritimes dont les chrétiens étaient encore en possession; mais c'est à condition qu'il ne résidera pas à Jérusalem, que les mosquées bâties dans les saints lieux subsisteront, qu'il y aura toujours un émir dans la ville. Frédéric passa pour s'être entendu avec le soudan afin de tromper le pape. Il va à Jérusalem avec une très-petite

escorte : il s'y couronne lui-même ; aucun prélat ne voulut couronner un excommunié. Il retourne bientôt au royaume de Naples, qui exigeait sa présence.

1230. Il trouve, dans le territoire de Capoue, son beau-père Jean de Brienne à la tête de la croisade papale.

Les croisés du pape, qu'on appelait guelfes, portaient le signe des deux clefs sur l'épaule. Les croisés de l'empereur, qu'on appelait gibelins[1], portaient la croix. Les clefs s'enfuirent devant la croix.

Tout était en combustion en Italie. On avait besoin de la paix ; on la fait le 23 juillet à San-Germano. L'empereur n'y gagne que l'absolution. Il consent que, désormais, les bénéfices se donnent par élection en Sicile ; qu'aucun clerc, dans ces deux royaumes, ne puisse être traduit devant un juge laïque ; que tous les biens ecclésiastiques soient exempts d'impôts ; et enfin il donne de l'argent au pape.

1231. Il paraît jusqu'ici que ce Frédéric II, qu'on a peint comme le plus dangereux des hommes, était le plus patient ; mais on prétend que son fils était déjà prêt à se révolter en Allemagne : et c'est ce qui rendait le père si facile en Italie.

1232-1233-1234. Il est clair que l'empereur ne restait si longtemps en Italie que dans le dessein d'y fonder un véritable empire romain. Maître de Naples et de Sicile, s'il eût pris sur la Lombardie l'autorité des Othons, il était le maître de Rome. C'est là son véritable crime aux yeux des papes ; et ces papes, qui le poursuivirent d'une manière violente, étaient toujours regardés d'une partie de l'Italie comme les soutiens de la nation. Le parti des guelfes était celui de la liberté. Il eût fallu, dans ces circonstances, à Frédéric, des trésors et une grande armée bien disciplinée, et toujours sur pied. C'est ce qu'il n'eut jamais. Othon IV, bien moins puissant que lui, avait eu contre le roi de France une armée de près de cent trente mille hommes ; mais il ne la soudoya pas, et c'était un effort passager de vassaux et d'alliés réunis pour un moment.

Frédéric pouvait faire marcher ses vassaux d'Allemagne en Italie. On prétend que le pape Grégoire IX prévint ce coup en soulevant le roi des Romains Henri contre son père, ainsi que Grégoire VII, Urbain II, et Pascal II, avaient armé les enfants de Henri IV[2].

1. Voyez 1089 et 1138.
2. Voyez le règne de ce prince, années 1056-1106 ; et surtout 1090.

Le roi des Romains met d'abord dans son parti plusieurs villes le long du Rhin et du Danube. Le duc d'Autriche se déclare en sa faveur. Milan, Bologne, et d'autres villes d'Italie, entrent dans ce parti contre l'empereur.

1235. Frédéric II retourne enfin en Allemagne après quinze ans d'absence. Le marquis de Bade défait les révoltés. Le jeune Henri vient se jeter aux genoux de son père à la grande diète de Mayence. C'est dans ces diètes célèbres, dans ces parlements de princes, présidés par les empereurs en personne, que se traitent toujours les plus importantes affaires de l'Europe avec la plus grande solennité. L'empereur, dans cette mémorable diète de Mayence, dépose son fils Henri, roi des Romains; et, craignant le sort du faible Louis nommé le *Débonnaire*, et du courageux et trop facile Henri IV, il condamne son fils rebelle à une prison perpétuelle. Il assure, dans cette diète, le duché de Brunsvick à la maison guelfe, qui le possède encore. Il reçoit solennellement le droit canon, publié par Grégoire IX; et il fait publier, pour la première fois, des décrets de l'empire en langue allemande, quoiqu'il n'aimât pas cette langue, et qu'il cultivât la romance[1], à laquelle succéda l'italienne.

1236. Il charge le roi de Bohême, le duc de Bavière, et quelques évêques ennemis du duc d'Autriche, de faire la guerre à ce duc, comme vassaux de l'empire, qui en soutiennent les droits contre des rebelles.

Il repasse en Lombardie, mais avec peu de troupes, et par conséquent n'y peut faire aucune expédition utile. Quelques villes, comme Vicence et Vérone, mises au pillage, le rendent plus odieux aux guelfes sans le rendre plus puissant.

1237. Il vient dans l'Autriche défendue par les Hongrois. Il la subjugue, et fonde une université à Vienne. Cependant les papes ont toujours prétendu qu'il n'appartenait qu'à eux d'ériger des universités; sur quoi on leur a appliqué cet ancien mot d'une farce italienne : « Parce que tu sais lire et écrire, tu te crois plus savant que moi. »

Il confirme les priviléges de quelques villes impériales, comme de Ratisbonne et de Strasbourg; fait reconnaître son fils Conrad roi des Romains, à la place de Henri; et enfin, après ces succès en Allemagne, il se croit assez fort pour remplir son grand projet de subjuguer l'Italie. Il y revole, prend Mantoue, défait l'armée des confédérés.

1. Voltaire écrit toujours *langue romance* au lieu de *langue romane*.

Le pape, qui le voyait alors marcher à grands pas à l'exécution de son grand dessein, fait une diversion par les affaires ecclésiastiques ; et sous prétexte que l'empereur faisait juger par des cours laïques les crimes des clercs, il excite toute l'Église contre lui ; l'Église excite les peuples.

1238-1239. Frédéric II avait un bâtard nommé Entius, qu'il avait fait roi de Sardaigne ; autre prétexte pour le pontife, qui prétendait que la Sardaigne relevait du saint-siége.

Ce pape était toujours Grégoire IX. Les différents noms des papes ne changent jamais rien aux affaires ; c'est toujours la même querelle et le même esprit. Grégoire IX excommunie solennellement l'empereur deux fois pendant la semaine de la Passion. Ils écrivent violemment l'un contre l'autre. Le pape accuse l'empereur de soutenir que le monde a été trompé par trois imposteurs : Moïse, Jésus-Christ, et Mahomet. Frédéric appelle Grégoire antéchrist, Balaam, et prince des ténèbres[1]. Peut-être le peuple accusa faussement l'empereur, qui de son côté calomnia le pape. C'est de cette querelle que naquit ce préjugé, qui dure encore, que Frédéric composa ou fit composer en latin le livre *des Trois Imposteurs*[2] : on n'avait pas alors assez de science et de critique pour faire un tel ouvrage. Nous avons, depuis peu, quelques mauvaises brochures sur le même sujet ; mais personne n'a été assez sot pour les imputer à Frédéric II, ni à son chancelier des Vignes.

La patience de l'empereur était enfin poussée à bout, et il se croyait puissant. Les dominicains et les franciscains, milices spirituelles du pape, nouvellement établies, sont chassés de Naples et de Sicile. Les bénédictins du Mont-Cassin sont chassés aussi, et on n'en laisse que huit pour faire l'office. On défend, sous peine de mort, dans les deux royaumes, de recevoir des lettres du pape.

Tout cela anime davantage les factions des guelfes et des gibelins. Venise et Gênes s'unissent aux villes de Lombardie. L'empereur marche contre elles. Il est défait par les Milanais. C'est la troisième victoire signalée dans laquelle les Milanais soutiennent leur liberté contre les empereurs[3].

1240. Il n'y a plus alors à négocier, comme l'empereur avait oujours fait. Il augmente ses troupes, et marche à Rome, où il y avait un grand parti de gibelins.

1. La fin de cet alinéa est de 1772. (B.)

2. Voyez tome X, page 402, une note sur l'*Épître à l'auteur du livre des Trois Imposteurs* (année 1769) ; et tome XI, page 430.

3. Voyez 1161 et 1176.

Grégoire IX fait exposer les têtes de saint Pierre et de saint Paul. Où les avait-on prises? Il harangue le peuple en leur nom, échauffe tous les esprits, et profite de ce moment d'enthousiasme pour faire une croisade contre Frédéric.

Ce prince, ne pouvant entrer dans Rome, va ravager le Bénéventin. Tel était le pouvoir des papes dans l'Europe, et le seul nom de croisade était devenu si sacré que le pape obtient le vingtième des revenus ecclésiastiques en France, et le cinquième en Angleterre, pour sa croisade contre l'empereur.

Il offre, par ses légats, la couronne impériale à Robert d'Artois, frère de saint Louis. Il est dit dans sa lettre au roi et au baronnage de France : « Nous avons condamné Frédéric, soi-disant empereur, et lui avons ôté l'empire. Nous avons élu en sa place le prince Robert, frère du roi : nous le soutiendrons de toutes nos forces, et par toutes sortes de moyens. »

Cette offre indiscrète fut refusée. Quelques historiens disent, en citant mal Matthieu Pâris[1], que les barons de France répondirent qu'il suffisait à Robert d'Artois d'être frère d'un roi qui était au-dessus de l'empereur. Ils prétendent même que les ambassadeurs de saint Louis auprès de Frédéric lui dirent la même chose dans les mêmes termes. Il n'est nullement vraisemblable qu'on ait répondu une grossièreté si indécente, si peu fondée, et si inutile.

La réponse des barons de France, que Matthieu Pâris rapporte, n'a pas plus de vraisemblance. Les premiers de ces barons étaient tous les évêques du royaume ; or il est bien difficile que tous les barons et tous les évêques du temps de saint Louis aient répondu au pape : *Tantum religionis in papa non invenimus. Imo qui eum debuit promovisse, et Deo militantem protexisse, eum conatus est absentem confundere et nequiter supplantare.* « Nous ne trouvons pas tant de religion dans le pape que dans Frédéric II ; dans ce pape qui devait secourir un empereur combattant pour Dieu, et qui profite de son absence pour l'opprimer et le supplanter méchamment. »

Pour peu qu'un lecteur ait de bon sens, il verra bien qu'une nation en corps ne peut faire une réponse insultante au pape qui offre l'empire à cette nation. Comment les évêques auraient-ils écrit au pape que *l'incrédule* Frédéric II avait plus de religion que lui? Que ce trait apprenne à se défier des historiens qui érigent leurs propres idées en monuments publics.

1. Auteur de la *Chronica major*, traduite en français par M. Huillard-Bréholles, 1840-1841.

1241. Dans ce temps, les peuples de la grande Tartarie menaçaient le reste du monde. Ce vaste réservoir d'hommes grossiers et belliqueux avait vomi ses inondations sur presque tout notre hémisphère dès le ve siècle de l'ère chrétienne. Une partie de ces conquérants venait d'enlever la Palestine au soudan d'Égypte, et au peu de chrétiens qui restaient encore dans cette contrée. Des hordes plus considérables de Tartares sous Batou-kan, petit-fils de Gengis-kan, avaient été jusqu'en Pologne et jusqu'en Hongrie.

Les Hongrois, mêlés avec les Huns, anciens compatriotes de ces Tartares, venaient d'être vaincus par ces nouveaux brigands. Ce torrent s'était répandu en Dalmatie, et portait ainsi ses ravages de Pékin aux frontières de l'Allemagne. Était-ce là le temps pour un pape d'excommunier l'empereur, et d'assembler un concile pour le déposer?

Grégoire IX indique ce concile. On ne conçoit pas comment il peut proposer à l'empereur de faire une cession entière de l'empire et de tous ses États au saint-siége pour tout concilier. Le pape fait pourtant cette proposition. Quel était l'esprit du siècle où l'on pouvait proposer de pareilles choses!

1242. L'orient de l'Allemagne est délivré des Tartares, qui s'en retournent comme des bêtes féroces après avoir saisi quelque proie.

Grégoire IX et son successeur Célestin IV étant morts presque dans la même année[1], et le saint-siége ayant vaqué longtemps, il est surprenant que l'empereur presse les Romains de faire un pape, et même à main armée[2]. Il paraît qu'il était de son intérêt que la chaire de ses ennemis ne fût pas remplie ; mais le fond de la politique de ces temps-là est bien peu connu. Ce qui est certain, c'est qu'il fallait que Frédéric II fût un prince sage, puisque, dans ces temps de troubles, l'Allemagne et son royaume de Naples et Sicile étaient tranquilles.

1243. Les cardinaux, assemblés à Anagni, élisent le cardinal Fiesque, Génois, de la maison des comtes de Lavagna, attaché à l'empereur. Ce prince dit : « Fiesque était mon ami ; le pape sera mon ennemi. »

1244. Fiesque, connu sous le nom d'Innocent IV, ne va pas jusqu'à demander que Frédéric II lui cède l'empire ; mais il veut

1. Ces deux pontifes moururent en 1241 : le premier, au mois d'auguste; le second, en novembre. (CL.)

2. C'est lui, au contraire, qui y fut contraint. Des plaintes s'élevaient de toutes parts. (G. A.)

la restitution de toutes les villes de l'État ecclésiastique et de la comtesse Mathilde, et demande à l'empereur l'hommage de Naples et de Sicile.

1245. Innocent IV, sur le refus de l'empereur, assemble à Lyon le concile indiqué par Grégoire IX; c'est le treizième des conciles généraux.

On peut demander pourquoi ce concile se tint dans une ville impériale : cette ville était protégée par la France ; l'archevêque était prince ; et l'empereur n'avait plus dans ces provinces que le vain titre de seigneur suzerain.

Il n'y eut à ce concile général que cent quarante-quatre évêques ; mais il était décoré de la présence de plusieurs princes, et surtout de l'empereur de Constantinople, Baudouin de Courtenai, placé à la droite du pape. Ce monarque était venu demander des secours qu'il n'obtint point.

Frédéric ne négligea pas d'envoyer à ce concile, où il devait être accusé, des ambassadeurs pour le défendre. Innocent IV prononça contre lui deux longues harangues dans les deux premières sessions. Un moine de l'ordre de Cîteaux, évêque de Carinola, près du Garillan, chassé du royaume de Naples par Frédéric, l'accusa dans les formes.

Il n'y a aujourd'hui aucun tribunal réglé auquel les accusations intentées par ce moine fussent admises. *L'empereur*, dit-il, *ne croit ni à Dieu ni aux saints;* mais qui l'avait dit à ce moine ? *L'empereur a plusieurs épouses à la fois;* mais quelles étaient ces épouses ? *Il a des correspondances avec le soudan de Babylone;* mais pourquoi le roi titulaire de Jérusalem ne pouvait-il traiter avec son voisin ? *Il pense, comme Averroès, que Jésus-Christ et Mahomet étaient des imposteurs;* mais où Averroès a-t-il écrit cela ? et comment prouver que l'empereur pense comme Averroès ? *Il est hérétique;* mais quelle est son hérésie ? et comment peut-il être hérétique sans être chrétien ?

Thadée Sessa, ambassadeur de Frédéric, répond au moine évêque qu'il en a menti ; que son maître est un fort bon chrétien, et qu'il ne tolère point la simonie. Il accusait assez par ces mots la cour de Rome.

L'ambassadeur d'Angleterre alla plus loin que celui de l'empereur. « Vous tirez, dit-il, par vos Italiens, plus de soixante mille marcs par an du royaume d'Angleterre ; vous taxez toutes nos églises ; vous excommuniez quiconque se plaint ; nous ne souffrirons pas plus longtemps de telles vexations. »

Tout cela ne fit que hâter la sentence du pape. « Je déclare,

dit Innocent IV, Frédéric convaincu de sacrilége et d'hérésie, excommunié, et déchu de l'empire. J'ordonne aux électeurs d'élire un autre empereur, et je me réserve la disposition du royaume de Sicile. »

Après avoir prononcé cet arrêt, il entonne un *Te Deum*, comme on fait aujourd'hui après une victoire.

L'empereur était à Turin, qui appartenait alors au marquis de Suze. Il se fait donner la couronne impériale (les empereurs la portaient toujours avec eux), et, la mettant sur sa tête : « Le pape, dit-il, ne me l'a pas encore ravie ; et avant qu'on me l'ôte, il y aura bien du sang répandu. » Il envoie à tous les princes chrétiens une lettre circulaire. « Je ne suis pas le premier, dit-il, que le clergé ait aussi indignement traité, et je ne serai pas le dernier. Vous en êtes la cause, en obéissant à ces hypocrites dont vous connaissez l'ambition effrénée. Combien ne découvririez-vous pas d'infamies à Rome, qui font frémir la nature, etc. ! »

1246. Le pape écrit au duc d'Autriche, chassé de ses États, aux ducs de Saxe, de Bavière, et de Brabant, aux archevêques de Cologne, de Trèves, et de Mayence, aux évêques de Strasbourg et de Spire, et leur ordonne d'élire pour empereur Henri, landgrave de Thuringe.

Les ducs refusent de se trouver à la diète indiquée à Vurtzbourg, et les évêques couronnent leur Thuringien, qu'on appelle *le roi des prêtres*.

Il y a ici deux choses importantes à remarquer : la première, qu'il est évident que les électeurs n'étaient pas au nombre de sept ; la seconde, que Conrad, fils de l'empereur, roi des Romains, était compris dans l'excommunication de son père, et déchu de tous ses droits comme un hérétique, selon la loi des papes et selon celle de son propre père, qu'il avait publiée quand il voulait plaire aux papes[1].

Conrad soutient la cause de son père et la sienne. Il donne bataille au roi des prêtres près de Francfort ; mais il a du désavantage.

Le landgrave de Thuringe, ou l'anti-empereur, meurt en assiégeant Ulm ; mais le schisme impérial ne finit pas.

C'est apparemment cette année que Frédéric II, n'ayant que trop d'ennemis, se réconcilia avec le duc d'Autriche, et que, pour se l'attacher, il lui donna, à lui et à ses descendants, le titre de roi, par un diplôme conservé à Vienne : ce diplôme est sans date. Il

1. Voyez année 1220.

est bien étrange que les ducs d'Autriche n'en aient fait aucun usage. Il est vraisemblable que les princes de l'empire s'opposèrent à ce nouveau titre, donné par un empereur excommunié, que la moitié de l'Allemagne commençait à ne plus reconnaître.

1247. Innocent IV offre l'empire à plusieurs princes. Tous refusent une dignité si orageuse. Un Guillaume, comte de Hollande, l'accepte. C'était un jeune seigneur de vingt ans. La plus grande partie de l'Allemagne ne le reconnaît pas; c'est le légat du pape qui le nomme empereur dans Cologne, et qui le fait chevalier.

1248. Deux partis se forment en Allemagne aussi violents que les guelfes et les gibelins en Italie : l'un tient pour Frédéric et son fils Conrad, l'autre pour le nouveau roi Guillaume ; c'était ce que les papes voulaient. Guillaume est couronné à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Cologne. Les fêtes de ce couronnement sont de tous côtés du sang répandu et des villes en cendres.

1249. L'empereur n'est plus en Italie que le chef d'un parti dans une guerre civile. Son fils Enzio, que nous nommons Entius, est battu par les Bolonais, tombe captif entre leurs mains, et son père ne peut pas même obtenir sa délivrance à prix d'argent.

Une autre aventure funeste trouble les derniers jours de Frédéric II, si pourtant cette aventure est telle qu'on la raconte. Son fameux chancelier Pierre des Vignes, ou plutôt de La Vigna, son conseil, son oracle, son ami, depuis plus de trente années, le restaurateur des lois en Italie, veut, dit-on, l'empoisonner, et par les mains de son médecin. Les historiens varient sur l'année de cet événement, et cette variété peut causer quelque soupçon. Est-il croyable que le premier des magistrats de l'Europe, vieillard vénérable, ait tramé un aussi abominable complot? Et pourquoi? pour plaire au pape son ennemi : où pouvait-il espérer une plus grande fortune? quel meilleur poste le médecin pouvait-il avoir que celui de médecin de l'empereur?

Il est certain que Pierre des Vignes eut les yeux crevés; ce n'est pas là le supplice de l'empoisonneur de son maître. Plusieurs auteurs italiens prétendent qu'une intrigue de cour fut la cause de sa disgrâce, et porta Frédéric II à cette cruauté : ce qui est bien plus vraisemblable.

1250. Cependant Frédéric fait encore un effort dans la Lombardie ; il fait même passer les Alpes à quelques troupes, et donne l'alarme au pape, qui était toujours dans Lyon sous la protection de saint Louis : car ce roi de France, en blâmant les excès du pape, respectait sa personne et le concile.

Cette expédition est la dernière de Frédéric.

Il meurt le 17 décembre [1]. Quelques-uns croient qu'il eut des remords du traitement qu'il avait fait à Pierre des Vignes ; mais, par son testament, il paraît qu'il ne se repent de rien. Sa vie et sa mort sont une époque importante dans l'histoire. Ce fut de tous les empereurs celui qui chercha le plus à établir l'empire en Italie, et qui y réussit le moins, ayant tout ce qu'il fallait pour y réussir.

Les papes, qui ne voulaient point de maîtres, et les villes de Lombardie, qui défendirent si souvent la liberté contre un maître, empêchèrent qu'il n'y eût en effet un empereur romain.

La Sicile, et surtout Naples, furent ses royaumes favoris. Il augmenta et embellit Naples et Capoue, bâtit Alitea, Monte-Leone, Flagelle, Dondona, Aquila, et plusieurs autres villes, fonda des universités, et cultiva les beaux-arts dans ces climats où ces fruits semblent venir d'eux-mêmes ; c'était encore une raison qui lui rendait cette patrie plus chère ; il en fut le législateur. Malgré son esprit, son courage, son application, et ses travaux, il fut très-malheureux ; et sa mort produisit de plus grands malheurs encore.

CONRAD IV,

VINGT-SEPTIÈME EMPEREUR.

On peut compter parmi les empereurs Conrad IV, fils de Frédéric II, à plus juste titre que ceux qu'on place entre les descendants de Charlemagne et les Othons. Il avait été couronné deux fois roi des Romains ; il succédait à un père respectable, et Guillaume, comte de Hollande, son concurrent, qu'on appelait aussi *le roi des prêtres* [2], comme le landgrave de Thuringe, n'avait pour tout droit qu'un ordre du pape, et les suffrages de quelques évêques.

Conrad essuie d'abord une défaite auprès d'Oppenheim, mais il se soutient. Il force son compétiteur à quitter l'Allemagne. Il va à Lyon trouver le pape Innocent IV, qui le confirme roi des

1. Voltaire, dans le *Catalogue des empereurs,* cite le 13 ; et cette date est conforme à celle que donnent le *Moreri* de 1759 et l'édition de 1818 de l'*Art de vérifier les dates ;* mais la *Biographie universelle* mentionne le 4, date donnée par l'édition de 1783 de l'*Art de vérifier les dates.* (CL.)

2. Voyez année 1246.

Romains, et qui lui promet de lui donner la couronne impériale à Rome.

Il était devenu ordinaire de prêcher des croisades contre les princes chrétiens. Le pape en fait prêcher une en Allemagne contre l'empereur Conrad, et une en Italie contre Manfredo ou Mainfroi, bâtard de Frédéric II, fidèle alors à son frère et aux dernières volontés de son père.

Ce Mainfroi, prince de Tarente, gouvernait Naples et Sicile au nom de Conrad. Le pape faisait révolter contre lui Naples et Capoue. Conrad y marche, et semble abandonner l'Allemagne et son rival Guillaume, pour aller seconder son frère Mainfroi contre les croisés du pape.

1252. Guillaume de Hollande s'établit pendant ce temps-là en Allemagne. On peut observer ici une aventure qui prouve combien tous les droits ont été longtemps incertains, et les limites confondues. Une comtesse de Flandre et du Hainaut a une guerre avec Jean d'Avesnes, son fils d'un premier lit, pour le droit de succession de ce fils même sur les États de sa mère. On prend saint Louis pour arbitre. Il adjuge le Hainaut à d'Avesnes, et la Flandre au fils du second lit. Jean d'Avesnes dit au roi Louis : « Vous me donnez le Hainaut qui ne dépend pas de vous ; il relève de l'évêque de Liége, et il est arrière-fief de l'empire. La Flandre dépend de vous, et vous ne me la donnez pas. »

Il n'était donc pas décidé de qui le Hainaut relevait. La Flandre était encore un autre problème. Tout le pays d'Alost était fief de l'empire ; tout ce qui était sur l'Escaut l'était aussi ; mais le reste de la Flandre, depuis Gand, relevait des rois de France. Cependant Guillaume, en qualité de roi d'Allemagne, met la comtesse au ban de l'empire, et confisque tout au profit de Jean d'Avesnes, en 1252. Cette affaire s'accommoda enfin ; mais elle fait voir quels inconvénients la féodalité entraînait. C'était encore bien pis en Italie, et surtout pour les royaumes de Naples et Sicile.

1253-1254. Ces années, qu'on appelle, ainsi que les suivantes, les années d'interrègne, de confusion, et d'anarchie, sont pourtant très-dignes d'attention[1].

La maison de Maurienne et de Savoie, qui prend le parti de Guillaume de Hollande, et qui le reconnaît empereur, en reçoit l'investiture de Turin, de Montcalier, d'Ivrée, et de plusieurs fiefs, qui en font une maison puissante.

1. C'est de la mort de Frédéric II qu'on date ordinairement le grand interrègne qui s'étend jusqu'en 1272. (G. A.]

En Allemagne, les villes de Francfort, Mayence, Cologne, Vorms, Spire, s'associent pour leur commerce et pour se défendre des seigneurs de châteaux, qui étaient autant de brigands. Cette union des villes du Rhin est moins une imitation de la confédération des villes de Lombardie que des premières villes anséatiques, Lubeck, Hambourg, Brunsvick[1].

Bientôt la plupart des villes d'Allemagne et de Flandre entrent dans la hanse. Le principal objet est d'entretenir des vaisseaux et des barques à frais communs pour la sûreté du commerce. Un billet d'une de ces villes est payé sans difficulté dans les autres. La confiance du négoce s'établit. Des commerçants font, par cette alliance, plus de bien à la société que n'en avaient fait tant d'empereurs et de papes.

La ville de Lubeck seule est déjà si puissante que, dans une guerre intestine qui survint au Danemark, elle arme une flotte.

Tandis que des villes commerçantes procurent ces avantages temporels, les chevaliers de l'ordre teutonique veulent procurer celui du christianisme à ces restes de Vandales qui vivaient dans la Prusse et aux environs. Ottocare II, roi de Bohême, se croise avec eux. Le nom d'Ottocare était devenu celui des rois de Bohême depuis qu'ils avaient pris le parti d'Othon IV. Ils battent les païens; les deux chefs des Prussiens reçoivent le baptême. Ottocare rebâtit Kœnigsberg.

D'autres scènes s'ouvrent en Italie. Le pape entretient toujours la guerre, et veut disposer du royaume de Naples et Sicile; mais il ne peut recouvrer son propre domaine ni celui de la comtesse Mathilde. On voit toujours les papes puissants au dehors par les excommunications qu'ils lancent, par les divisions qu'ils fomentent, très-faibles chez eux, et surtout dans Rome.

Les factions des gibelins et des guelfes partageaient et désolaient l'Italie. Elles avaient commencé par les querelles des papes et des empereurs; ces noms avaient été partout un mot de ralliement du temps de Frédéric II. Ceux qui prétendaient acquérir des fiefs et des titres que les empereurs donnent se déclaraient gibelins. Les guelfes paraissaient plus partisans de la liberté italique. Le parti guelfe, à Rome, était à la vérité pour le pape quand il s'agissait de se réunir contre l'empereur; mais ce même parti s'opposait au pape quand le pontife, délivré d'un maître, voulait l'être à son tour. Ces factions se subdivisaient encore en plusieurs parties différentes, et servaient d'aliment aux discordes des villes

1. Voyez année 1164.

et des familles. Quelques anciens capitaines de Frédéric II employaient ces noms de faction qui échauffent les esprits pour attirer du monde sous leurs drapeaux, et autorisaient leurs brigandages du prétexte de soutenir les droits de l'empire. Des brigands opposés feignaient de servir le pape qui ne les en chargeait pas, et ravageaient l'Italie en son nom.

Parmi ces brigands qui se rendirent illustres, il y eut surtout un partisan de Frédéric II, nommé Ezzelino, qui fut sur le point de s'établir une grande domination et de changer la face des affaires. Il est encore fameux par ses ravages; d'abord il ramassa quelque butin à la tête d'une troupe de voleurs; avec ce butin il leva une petite armée. Si la fortune l'eût toujours secondé, il devenait un conquérant; mais enfin il fut pris dans une embuscade, et Rome, qui le craignait, en fut délivrée. Les factions guelfe et gibeline ne s'éteignirent pas avec lui. Elles subsistèrent longtemps, et furent violentes, même pendant que l'Allemagne, sans empereur véritable dans l'interrègne qui suivit la mort de Conrad, ne pouvait plus servir de prétexte à ces troubles.

Un pape, dans ces circonstances, avait une place bien difficile à remplir. Obligé, par sa qualité d'évêque, de prêcher la paix au milieu de la guerre, se trouvant à la tête du gouvernement romain sans pouvoir parvenir à l'autorité absolue, ayant à se défendre des gibelins, à ménager les guelfes, craignant surtout une maison impériale qui possédait Naples et Sicile: tout était équivoque dans sa situation. Les papes, depuis Grégoire VII, eurent toujours avec les empereurs cette conformité : les titres de maîtres du monde, et la puissance la plus gênée. Et, si on y fait attention, on verra que, dès le temps des premiers successeurs de Charlemagne, l'empire et le sacerdoce sont deux problèmes difficiles à résoudre.

Conrad fait venir un de ses frères[1], à qui Frédéric II avait donné le duché d'Autriche. Ce jeune prince meurt, et on soupçonne Conrad de l'avoir empoisonné : car, dans ce temps, il fallait qu'un prince mourût de vieillesse pour qu'on n'imputât pas sa mort au poison.

Conrad IV meurt bientôt après, et on accuse Mainfroi de l'avoir fait périr par le même crime.

L'empereur Conrad IV, mort à la fleur de son âge, laissait un enfant, ce malheureux Conradin dont Mainfroi prit la tutelle. Le

1. Henri, cité comme gouverneur de la Sicile, dans le *Catalogue chronologique*, n° 26. (CL.)

pape Innocent IV poursuit sur cet enfant la mémoire de ses pères. Ne pouvant s'emparer du royaume de Naples, il l'offre au roi d'Angleterre, il l'offre à un frère de saint Louis. Il meurt au milieu de ses projets dans Naples même, que son parti avait conquis. On croirait, à voir les dernières entreprises d'Innocent IV, que c'était un guerrier ; non, il passait pour un profond théologien.

1255. Après la mort de Conrad IV, ce dernier empereur, et non le dernier prince de la maison de Souabe, il était vraisemblable que le jeune Guillaume de Hollande, qui commençait à régner sans contradiction en Allemagne, ferait une nouvelle maison impériale. Ce droit féodal, qui a causé tant de disputes et tant de guerres, le fait armer contre les Frisons. On prétendait qu'ils étaient vassaux des comtes de Hollande, et arrière-vassaux de l'empire ; et les Frisons ne voulaient relever de personne. Il marche contre eux ; il y est tué sur la fin de l'année 1255 ou au commencement de l'autre[1] ; et c'est là l'époque de la grande anarchie d'Allemagne.

La même anarchie est dans Rome, dans la Lombardie, dans le royaume de Naples et de Sicile.

Les guelfes venaient d'être chassés de Naples par Mainfroi. Le nouveau pape, Alexandre IV, mal affermi dans Rome, veut, comme son prédécesseur, ôter Naples et Sicile à la maison excommuniée de Souabe, et dépouiller à la fois le jeune Conradin, à qui ce royaume appartient, et Mainfroi, qui en est le tuteur.

Qui pourrait croire qu'Alexandre IV fait prêcher en Angleterre une croisade contre Conradin, et qu'en offrant les États de cet enfant au roi d'Angleterre, Henri III, il emprunte, au nom même de ce roi anglais, assez d'argent pour lever lui-même une armée? Quelles démarches d'un pontife pour dépouiller un orphelin! Un légat du pape commande cette armée, qu'on prétend être de près de cinquante mille hommes. L'armée du pape est battue et dissipée.

Remarquons encore que le pape Alexandre IV, qui croyait pouvoir se rendre maître de deux royaumes aux portes de Rome, n'ose pas rentrer dans cette ville, et se retire dans Viterbe. Rome était toujours comme ces villes impériales qui disputent à leurs archevêques les droits régaliens ; comme Cologne, par exemple, dont le gouvernement municipal est indépendant de l'électeur. Rome resta dans cette situation équivoque jusqu'au temps d'Alexandre VI.

1. Guillaume II, comte de Hollande, périt le 28 janvier 1256.

1256-1257-1258. On veut en Allemagne faire un empereur. Les princes allemands pensaient alors comme pensent aujourd'hui les palatins de Pologne; ils ne voulaient point un compatriote pour roi. Une faction choisit Alfonse X, roi de Castille; une autre élit Richard, frère du roi d'Angleterre Henri III[1]. Les deux élus envoient également au pape pour faire confirmer leur élection : le pape n'en confirme aucune. Richard cependant va se faire couronner à Aix-la-Chapelle, le 17 mai 1257, sans être pour cela plus obéi en Allemagne.

Alfonse de Castille fait des actes de souverain d'Allemagne à Tolède. Frédéric III, duc de Lorraine, y va recevoir à genoux l'investiture de son duché, et la dignité de grand-sénéchal de l'empereur sur les bords du Rhin, avec le droit de mettre le premier plat sur la table impériale dans les cours plénières.

Tous les historiens d'Allemagne, comme les plus modernes, disent que Richard ne reparut plus dans l'empire; mais c'est qu'ils n'avaient pas connaissance de la chronique d'Angleterre de Thomas Wik. Cette chronique nous apprend que Richard repassa trois fois en Allemagne; qu'il y exerça ses droits d'empereur dans plus d'une occasion; qu'en 1263 il donna l'investiture de l'Autriche et de la Stirie à un Ottocare, roi de Bohême, et qu'il se maria en 1269 à la fille d'un baron, nommé Falkenstein[2], avec laquelle il retourna à Londres. Ce long interrègne, dont on parle tant, n'a donc pas véritablement subsisté; mais on peut appeler ces années un temps d'interrègne, puisque Richard était rarement en Allemagne. On ne voit, dans ces temps-là, en Allemagne, que de petites guerres entre de petits souverains.

1259. Le jeune Conradin était alors élevé en Bavière avec le duc titulaire d'Autriche son cousin, de l'ancienne branche d'Autriche-Bavière, qui ne subsiste plus. Mainfroi, plus ambitieux que fidèle, et lassé d'être régent, se fait déclarer roi de Sicile et de Naples.

C'était donner au pape un juste sujet de chercher à le perdre. Alexandre IV, comme pontife, avait le droit d'excommunier un parjure; et, comme seigneur suzerain de Naples, le droit de punir un usurpateur; mais il ne pouvait, ni comme pape, ni comme seigneur, ôter au jeune et innocent Conradin son héritage.

1. Cette double élection est la première où l'on voit paraître les sept princes électeurs. Les autres grands vassaux ne sont pas consultés. (G. A.)

2. On lit *Falkemorit* dans le texte des éditions anciennes et modernes; mais c'est une faute évidente d'impression ou de copiste. Ce fut le 16 juin que Richard épousa Béatrix de Falkenstein. CL.)

Mainfroi, qui se croit affermi, insulte aux excommunications et aux entreprises du pape.

Depuis 1260 *jusqu'à* 1266. Tandis que l'Allemagne est ou désolée ou languissante dans son anarchie; que l'Italie est partagée en factions; que les guerres civiles troublent l'Angleterre; que saint Louis, racheté de sa captivité en Égypte, médite encore une nouvelle croisade, qui fut plus malheureuse s'il est possible, le saint-siége persiste toujours dans le dessein d'arracher à Mainfroi Naples et Sicile, et de dépouiller à la fois le tuteur coupable et l'orphelin.

Quelque pape qui soit sur la chaire de saint Pierre, c'est toujours le même génie, le même mélange de grandeur et de faiblesse, de religion et de crimes. Les Romains ne veulent ni reconnaître l'autorité temporelle des papes, ni avoir d'empereurs. Les papes sont à peine soufferts dans Rome, et ils ôtent ou donnent des royaumes. Rome élisait alors un seul sénateur, comme protecteur de sa liberté. Mainfroi, Pierre d'Aragon son gendre, le duc d'Anjou Charles, frère de saint Louis, briguent tous trois cette dignité, qui était celle de patrice sous un autre nom.

Urbain IV, nouveau pontife[1], offre à Charles d'Anjou Naples et Sicile; mais il ne veut pas qu'il soit sénateur: ce serait trop de puissance.

Il propose à saint Louis d'armer le duc d'Anjou pour lui faire conquérir le royaume de Naples. Saint Louis hésite. C'était manifestement ravir à un pupille l'héritage de tant d'aïeux qui avaient conquis cet État sur les musulmans. Le pape calme ses scrupules. Charles d'Anjou accepte la donation du pape, et se fait élire sénateur de Rome malgré lui.

Urbain IV, trop engagé, fait promettre à Charles d'Anjou qu'il renoncera dans cinq ans au titre de sénateur; et comme ce prince doit faire serment aux Romains pour toute sa vie, le pape concilie ces deux serments, et l'absout de l'un, pourvu qu'il lui fasse l'autre.

Il l'oblige aussi de jurer entre les mains de son légat qu'il ne possédera jamais l'empire avec la couronne de Sicile. C'était la loi des papes ses prédécesseurs; et cette loi montre combien on avait craint Frédéric II.

Le comte d'Anjou promet surtout d'aider le saint-siége à se remettre en possession du patrimoine usurpé par beaucoup de seigneurs, et des terres de la comtesse Mathilde. Il s'engage à payer par an huit mille onces d'or de tribut; consentant d'être excom-

1. Élu le 29 auguste 1261.

munié si jamais ce payement est différé de deux mois : il jure d'abolir tous les droits que les conquérants français et les princes de la maison de Souabe avaient eus sur les ecclésiastiques, et par là il renonce à la prérogative singulière de Sicile.

A ces conditions et à beaucoup d'autres, il s'embarque à Marseille avec trente galères, et va recevoir à Rome, en juin 1265, l'investiture de Naples et de Sicile qu'on lui vend si cher.

Une bataille dans les plaines de Bénévent, le 26 février 1266, décide de tout. Mainfroi y périt ; sa femme, ses enfants, ses trésors, sont livrés au vainqueur.

Le légat du pape, qui était dans l'armée, prive le corps de Mainfroi de la sépulture des chrétiens : vengeance lâche et maladroite qui ne sert qu'à irriter les peuples.

1267-1268. Dès que Charles d'Anjou est sur le trône de Sicile, il est craint du pape et haï de ses sujets. Les conspirations se forment. Les gibelins, qui partageaient l'Italie, envoient en Bavière solliciter le jeune Conradin de venir prendre l'héritage de ses pères. Clément IV, successeur d'Urbain, lui défend de passer en Italie, comme un souverain donne un ordre à son sujet.

Conradin part à l'âge de seize ans avec le duc de Bavière son oncle, le comte de Tyrol, dont il vient d'épouser la fille, et surtout avec le jeune duc d'Autriche, son cousin, qui n'était pas plus maître de l'Autriche que Conradin ne l'était de Naples. Les excommunications ne leur manquèrent pas. Clément IV, pour leur mieux résister, nomme Charles d'Anjou vicaire impérial en Toscane : car les papes, osant prétendre qu'ils donnaient l'empire, devaient à plus forte raison en donner le vicariat. La Toscane, cette province illustre, devenue libre par son esprit et par son courage, était partagée en guelfes et en gibelins ; et par là les guelfes y prennent toute l'autorité.

Charles d'Anjou, sénateur de Rome et chef de la Toscane, en devenait plus redoutable au pape ; mais Conradin l'eût été davantage.

Tous les cœurs étaient à Conradin, et, par une destinée singulière, les Romains et les musulmans se déclarèrent en même temps pour lui. D'un côté, l'infant Henri, frère d'Alfonse X, roi de Castille, vrai chevalier errant, passe en Italie, et se fait déclarer sénateur de Rome pour y soutenir les droits de Conradin ; de l'autre, un roi de Tunis leur prête de l'argent et des galères, et tous les Sarrasins qui étaient restés dans le royaume de Naples prennent les armes en sa faveur.

Conradin est reçu dans Rome au Capitole comme un empe-

reur. Ses galères abordent en Sicile, et presque toute la nation y reçoit ses troupes avec joie. Il marche de succès en succès jusqu'à Aquila dans l'Abruzze. Les chevaliers français, aguerris, défont entièrement en bataille rangée l'armée de Conradin, composée à la hâte de plusieurs nations.

Conradin, le duc d'Autriche, et Henri de Castille, sont faits prisonniers.

Les historiens Villani, Guadelfiero, Fazelli, assurent que le pape Clément IV demanda le supplice de Conradin à Charles d'Anjou. Ce fut sa dernière volonté. Ce pape mourut bientôt après[1]. Charles fait prononcer une sentence de mort par son protonotaire Robert de Bari contre les deux princes. Il envoie prisonnier Henri de Castille en Provence, car la Provence lui appartenait du chef de sa femme.

Le 26 octobre, Conradin et Frédéric d'Autriche sont exécutés dans le marché de Naples par la main du bourreau. C'est le premier exemple d'un pareil attentat contre des têtes couronnées. Conradin, avant de recevoir le coup, jeta son gant dans l'assemblée, en priant qu'il fût porté à Pierre d'Aragon, son cousin, gendre de Mainfroi, qui vengera un jour sa mort. Le gant fut ramassé par le chevalier Truchsés de Valdbourg, qui exécuta en effet sa volonté. Depuis ce temps la maison de Valdbourg porte les armes de Conradin, qui sont celles de Souabe. Le jeune duc d'Autriche est exécuté le premier. Conradin, qui l'aimait tendrement, ramasse sa tête, et reçoit en la baisant le coup de la mort[2].

On tranche la tête à plusieurs seigneurs sur le même échafaud. Quelque temps après, Charles d'Anjou fait périr en prison la veuve de Mainfroi avec le fils qui lui reste. Ce qui surprend, c'est qu'on ne voit point que saint Louis, frère de Charles d'Anjou, ait jamais fait à ce barbare le moindre reproche de tant d'horreurs. Au contraire, ce fut en faveur de Charles qu'il entreprit en partie sa dernière malheureuse croisade contre le roi de Tunis, protecteur de Conradin.

1269 à 1272. Les petites guerres continuaient toujours entre les seigneurs d'Allemagne. Rodolphe, comte de Habsbourg, en Suisse, se rendait déjà fameux dans ces guerres, et surtout dans celle qu'il fit à l'évêque de Bâle en faveur de l'abbé de Saint-Gall.

1. Le 29 novembre 1268. Grégoire X ne lui succéda que le 1er septembre 1271.

2. Dans l'*Histoire des Hohenstaufen* de Raumer, on lit que Conradin fut exécuté le premier, et qu'il embrassa Frédéric d'Autriche et ses compagnons, tous vivants encore. (G. A.)

C'est à ces temps que commencent les traités de confraternité héréditaire entre les maisons allemandes. C'est une donation réciproque de terres d'une maison à une autre, au dernier survivant des mâles.

La première de ces confraternités avait été faite, dans les dernières années de Frédéric II, entre les maisons de Saxe et de Hesse.

Les villes anséatiques augmentent dans ces années leurs priviléges et leur puissance. Elles établissent des consuls qui jugent toutes les affaires du commerce ; car à quel tribunal aurait-on eu alors recours.

La même nécessité qui fait inventer les consuls aux villes marchandes fait inventer les austrègues aux autres villes et aux seigneurs, qui ne veulent pas toujours vider leurs différends par le fer. Ces austrègues sont, ou des seigneurs, ou des villes mêmes, que l'on choisit pour arbitres sans frais de justice.

Ces deux établissements, si heureux et si sages, furent le fruit des malheurs des temps qui obligeaient d'y avoir recours.

L'Allemagne restait toujours sans chef, mais voulait enfin en avoir un.

Richard d'Angleterre était mort[1]. Alfonse de Castille n'avait plus de parti. Ottocare III, roi de Bohême, duc d'Autriche et de Stirie, fut proposé, et refusa, dit-on, l'empire. Il avait alors une guerre avec Béla, roi de Hongrie, qui lui disputait la Stirie, la Carinthie, et la Carniole. On pouvait lui contester la Stirie, dépendante de l'Autriche, mais non la Carinthie et la Carniole, qu'il avait achetées.

La paix se fit. La Stirie et la Carinthie avec la Carniole restèrent à Ottocare. On ne conçoit pas comment, étant si puissant, il refusa l'empire, lui qui depuis refusa l'hommage à l'empereur. Il est bien plus vraisemblable qu'on ne voulut pas de lui, par c la même qu'il était trop puissant.

1. Le 2 avril 1271.

RODOLPHE IER, DE HABSBOURG,

PREMIER EMPEREUR DE LA MAISON D'AUTRICHE,

VINGT-HUITIÈME EMPEREUR.

1273. Enfin on s'assemble à Francfort pour élire un empereur, et cela sur les lettres de Grégoire X, qui menace d'en nommer un. C'était une chose nouvelle que ce fût un pape qui voulût un empereur.

On ne propose dans cette assemblée aucun prince possesseur de grands États. Ils étaient trop jaloux les uns des autres. Le comte de Tyrol, qui était du nombre des électeurs, indique trois sujets : un comte de Goritz, seigneur d'un petit pays dans le Frioul, et absolument inconnu ; un Bernard, non moins inconnu encore, qui n'avait pour tout bien que des prétentions sur le duché de Carinthie ; et Rodolphe de Habsbourg, capitaine célèbre, et grand-maréchal de la cour d'Ottocare, roi de Bohême [1].

Les électeurs, partagés entre ces trois concurrents, s'en rapportent à la décision du comte palatin Louis le Sévère, duc de Bavière, le même qui avait élevé et secouru en vain le malheureux Conradin et Frédéric d'Autriche. C'est là le premier exemple d'un pareil arbitrage. Louis de Bavière nomme empereur Rodolphe de Habsbourg.

Le burgrave ou châtelain de Nuremberg en apporte la nouvelle à Rodolphe, qui, n'étant plus alors au service du roi de Bohême, s'occupait de ses petites guerres vers Bâle et vers Strasbourg.

Alfonse de Castille et le roi de Bohême protestent en vain contre l'élection. Cette protestation d'Ottocare ne prouve pas assurément qu'il eût refusé la couronne impériale.

Rodolphe était fils d'Albert, comte de Habsbourg en Suisse. Sa mère était Ulrike de Kibourg, qui avait plusieurs seigneuries en Alsace. Il était marié depuis longtemps avec Anne de Hæneberg [2], dont il avait quatre enfants [3]. Son âge était de cinquante-cinq ans

1. C'est l'archevêque de Mayence, Werner, qui le premier proposa Rodolphe.

2. Son véritable nom est *Anne-Gertrude de Hohemberg;* voyez le *Catalogue des empereurs,* page 201.

3. Il avait sept filles, toutes en âge d'être mariées, et ce fut là un des puissants motifs de son élection. Chacun des électeurs espérait pouvoir allier sa famille à celle du nouvel empereur. (G. A.)

et demi quand il fut élevé à l'empire. Il avait un frère colonel au service des Milanais, et un autre chanoine à Bâle. Ses deux frères moururent avant son élection.

Il est couronné à Aix-la-Chapelle ; on ignore par quel archevêque. Il est rapporté que le sceptre impérial, qu'on prétendait être celui de Charlemagne, ne se trouvant pas, ce défaut de formalité commençait à servir de prétexte à plusieurs seigneurs qui ne voulaient pas lui prêter serment. Il prit un crucifix : *Voilà mon sceptre,* dit-il ; et tous lui rendirent hommage. Cette seule action de fermeté le rendit respectable ; et le reste de sa conduite le montra digne de l'empire.

Il marie son fils Albert à la fille du comte de Tyrol, sœur utérine de Conradin. Par ce mariage, Albert semble acquérir des droits sur l'Alsace et sur la Souabe, héritage de la maison du fameux empereur Frédéric II. L'Alsace était alors partagée entre plusieurs petits seigneurs. Il fallut leur faire la guerre. Il obtint, par sa prudence, des troupes de l'empire, et soumit tout par sa valeur. Un préfet est nommé pour gouverner l'Alsace. C'est ici une des plus importantes époques pour l'intérieur de l'Allemagne. Les possesseurs des terres dans la Souabe et dans l'Alsace relevaient de la maison impériale de Souabe ; mais après l'extinction de cette maison dans la personne de l'infortuné Conradin, ils ne voulurent plus relever que de l'empire. Voilà la véritable origine de la noblesse immédiate ; et voilà pourquoi l'on trouve plus de cette noblesse en Souabe que dans les autres provinces. L'empereur Rodolphe vint à bout de soumettre les gentilshommes d'Alsace, et créa un préfet dans cette province ; mais après lui les barons d'Alsace redevinrent, pour la plupart, barons libres et immédiats, souverains dans leurs petites terres comme les plus grands seigneurs allemands dans les leurs. C'était dans presque toute l'Europe l'objet de quiconque possédait un château.

1274. Trois ambassadeurs de Rodolphe font serment de sa part au pape Grégoire X dans le consistoire. Le pape écrit à Rodolphe : « De l'avis des cardinaux, nous vous nommons roi des Romains. »

Alfonse X, roi de Castille, renonce alors à l'empire.

1275. Rodolphe va trouver le pape à Lausanne. Il lui promet de lui faire rendre la marche d'Ancône et les terres de Mathilde. Il promettait ce qu'il ne pouvait tenir. Tout cela était entre les mains des villes et des seigneurs qui s'en étaient emparés aux dépens du pape et de l'empire. L'Italie était partagée en vingt

principautés ou républiques, comme l'ancienne Grèce, mais plus puissantes. Venise, Gênes, et Pise, avaient plus de vaisseaux que l'empereur ne pouvait entretenir d'enseignes. Florence devenait considérable, et déjà elle était le berceau des beaux-arts.

Rodolphe pense d'abord à l'Allemagne. Le puissant roi de Bohême Ottocare III, duc d'Autriche, de Carinthie, et de Carniole, lui refuse l'hommage. « Je ne dois rien à Rodolphe, dit-il ; je lui ai payé ses gages. » Il se ligue avec la Bavière.

Rodolphe soutient la majesté de son rang. Il fait mettre au ban de l'empire ce puissant Ottocare, et le duc de Bavière Henri[1], qui est lié avec lui. On donne à l'empereur des troupes, et il va venger les droits de l'empire allemand.

1276. L'empereur Rodolphe bat l'un après l'autre tous ceux qui prennent le parti d'Ottocare, ou qui veulent profiter de cette division ; le comte de Neubourg, le comte de Fribourg, le marquis de Bade, le comte de Virtemberg, et Henri, duc de Bavière. Il finit tout d'un coup cette guerre avec les Bavarois en mariant une de ses filles au fils de ce prince, et en recevant quarante mille onces d'or au lieu de donner une dot à sa fille.

De là il marche contre Ottocare ; il le force de venir à composition. Le roi de Bohême cède l'Autriche, la Stirie, et la Carniole. Il consent de[2] faire un hommage-lige à l'empereur dans l'île de Camberg au milieu du Danube, sous un pavillon dont les rideaux devaient être fermés, pour lui épargner une mortification publique.

Ottocare s'y rend couvert d'or et de pierreries. Rodolphe, par un faste supérieur, le reçoit avec l'habit le plus simple ; et au milieu de la cérémonie les rideaux du pavillon tombent, et font voir aux yeux du peuple et des armées qui bordaient le Danube le superbe Ottocare à genoux, tenant ses mains jointes entre les mains de son vainqueur, qu'il avait si souvent appelé son maître-d'hôtel, et dont il devenait le grand-échanson. Ce conte est accrédité, et il importe peu qu'il soit vrai.

1277. La femme d'Ottocare, princesse plus altière que son époux, lui fait tant de reproches de son hommage rendu, et de la cession de ses provinces, que le roi de Bohême recommence la guerre vers l'Autriche.

1. Voyez 1138.

2. Dans ses *Remarques* sur *Rodogune*, acte III, scène III, Voltaire dit que le verbe *consentir* gouverne toujours le datif. (B.)

L'empereur remporte une victoire complète. Ottocare est tué dans la bataille le 26 août. Le vainqueur use de sa victoire en législateur. Il laisse la Bohême au fils du vaincu, le jeune Venceslas, et la régence au marquis de Brandebourg.

1278. Rodolphe fait son entrée à Vienne, et s'établit dans l'Autriche. Louis, duc de Bavière, qui avait plus d'un droit à ce duché, veut remuer pour soutenir ce droit; Rodolphe tombe sur lui avec ses troupes victorieuses. Alors rien ne résiste; et on voit ce prince, que les électeurs avaient appelé à l'empire pour y régner sans pouvoir, devenir en effet le conquérant de l'Allemagne.

1279. Ce maître de l'Allemagne est bien loin de l'être en Italie. Le pape Nicolas III gagne avec lui sans peine ce long procès que tant de pontifes ont soutenu contre tant d'empereurs. Rodolphe, par un diplôme du 15 février 1279, cède au saint-siége les terres de la comtesse Mathilde, renonce au droit de suzeraineté, désavoue son chancelier qui a reçu l'hommage. Les électeurs approuvent la même année cette cession de Rodolphe. Ce prince, en abandonnant des droits pour lesquels on avait si longtemps combattu, ne cédait en effet que le droit de recevoir un hommage de seigneurs qui voulaient à peine le rendre. C'était tout ce qu'il pouvait alors obtenir en Italie, où l'empire n'était plus rien. Il fallait que cette cession fût bien peu de chose, puisque l'empereur n'eut en échange que le titre de sénateur de Rome; et encore ne l'eut-il que pour un an.

Le pape vint à bout de faire ôter cette vaine dignité de sénateur à Charles d'Anjou, roi de Sicile, parce que ce prince ne voulut pas marier son neveu avec la nièce de ce pontife, en disant que, « quoiqu'il s'appelât Orsini, et qu'il eût les pieds rouges, son sang n'était pas fait pour se mêler au sang de France. »

Nicolas III ôte encore à Charles d'Anjou le vicariat de l'empire en Toscane. Ce vicariat n'était plus qu'un nom, et ce nom même ne pouvait subsister depuis qu'il y avait un empereur.

La situation de Rodolphe en Italie était (à ce que dit Girolamo Briani) semblable à celle d'un négociant qui a fait faillite, et dont d'autres marchands partagent les effets.

1280. L'empereur Rodolphe se raccommode avec Charles de Sicile par le mariage d'une de ses filles. Il donne cette princesse, nommée Clémence, à Charles Martel, petit-fils de Charles. Les deux mariés étaient presque encore au berceau.

Charles, au moyen de ce mariage, obtient de l'empereur l'investiture des comtés de Provence et de Forcalquier.

Après la mort de Nicolas III[1], on élit un Français nommé Brion, qui prend le nom de Martin IV. Ce Français fait rendre d'abord la dignité de sénateur au roi de Sicile, et veut lui faire rendre aussi le vicariat de l'empire en Toscane. Rodolphe paraît ne guère s'en embarrasser ; il est assez occupé en Bohême. Ce pays s'était révolté par la conduite violente du margrave de Brandebourg, qui en était régent ; et d'ailleurs Rodolphe avait plus besoin d'argent que de titres.

1281-1282. Ces années sont mémorables par la fameuse conspiration des vêpres siciliennes. Jean de Procida, gentilhomme de Salerne, riche, et qui malgré son état exerçait la profession de médecin et de jurisconsulte, fut l'auteur de cette conspiration, qui semblait si opposée à son genre de vie. C'était un gibelin passionnément attaché à la mémoire de Frédéric II et à la maison de Souabe. Il avait été plusieurs fois en Aragon auprès de la reine Constance, fille de Mainfroi. Il brûlait de venger le sang que Charles d'Anjou avait fait répandre ; mais ne pouvant rien dans le royaume de Naples, que Charles contenait par sa présence et par la terreur, il trama son complot dans la Sicile, gouvernée par des Provençaux plus détestés que leur maître, et moins puissants.

Le projet de Charles d'Anjou était la conquête de Constantinople. Un des grands fruits des croisades de l'Occident avait été de prendre l'empire des Grecs en 1204 ; et on l'avait perdu depuis, ainsi que les autres conquêtes sur les musulmans. La fureur d'aller se battre en Palestine avait passé depuis les malheurs de saint Louis ; mais la proie de Constantinople paraissait facile à saisir ; et Charles d'Anjou espérait détrôner Michel Paléologue, qui possédait alors le reste de l'empire d'Orient.

Jean de Procida va, déguisé, à Constantinople avertir Michel Paléologue ; il l'excite à prévenir Charles ; de là il court en Aragon voir en secret le roi Pierre. Il eut de l'argent de l'un et de l'autre ; il gagne aisément des conjurés. Pierre d'Aragon équipe une flotte, et, feignant d'aller contre l'Afrique, il se tient prêt pour descendre en Sicile. Procida n'a pas de peine à disposer les Siciliens.

Enfin le troisième jour[2] de Pâques 1282, au son de la cloche

1. Ce pape mourut le 22 auguste 1280 ; mais Martin IV ne fut élu que le 22 février suivant. (CL.)

2. Cette date semble confirmée par le témoignage de Fazelli : Voltaire, dans l'*Essai sur les Mœurs*, dit le *lendemain de Pâques* ; voyez, tome XI, page 493.

de vêpres, tous les Provençaux sont massacrés dans l'île, les uns dans les églises, les autres aux portes ou dans les places publiques, les autres dans leurs maisons. On compte qu'il y eut huit mille personnes égorgées. Cent batailles ont fait périr le triple et le quadruple d'hommes, sans qu'on y ait fait attention ; mais ici, ce secret, gardé si longtemps par tout un peuple ; des conquérants exterminés par la nation conquise ; les femmes, les enfants, massacrés ; des filles siciliennes enceintes par des Provençaux, tuées par leurs propres pères ; des pénitentes égorgées par leurs confesseurs, rendent cette action à jamais fameuse et exécrable[1]. On dit toujours que ce furent des Français qui furent massacrés à ces vêpres siciliennes, parce que la Provence est aujourd'hui à la France ; mais elle était alors province de l'empire, et c'était réellement des Impériaux qu'on égorgeait.

Voilà comme on commença enfin la vengeance de Conradin et du duc d'Autriche : leur mort avait été le crime d'un seul homme, de Charles d'Anjou ; et huit mille innocents l'expièrent!

Pierre d'Aragon aborde alors en Sicile avec sa femme Constance ; toute la nation se donne à lui, et, de ce jour, la Sicile resta à la maison d'Aragon ; mais le royaume de Naples demeure au prince de France.

L'empereur investit ses deux fils aînés, Albert et Rodolphe, à la fois, de l'Autriche, de la Stirie, de la Carniole, le 27 décembre 1282, dans une diète à Augsbourg, du consentement de tous les seigneurs, et même de celui de Louis de Bavière, qui avait des droits sur l'Autriche. Mais comment donner à la fois l'investiture des mêmes États à ces deux princes ? N'en avaient-ils que le titre ? le puîné devait-il succéder à l'aîné ? ou bien le puîné n'avait-il que le nom, tandis que l'autre avait la terre ? ou devaient-ils posséder ces États en commun ! c'est ce qui n'est pas expliqué. Ce qui est incontestable, c'est qu'on voit beaucoup de diplômes dans lesquels les deux frères sont nommés conjointement ducs d'Autriche, de Stirie, et de Carniole.

Il y a une seule vieille chronique anonyme qui dit que l'empereur Rodolphe investit son fils Rodolphe de la Souabe ; mais il n'y a aucun document, aucune charte, où l'on trouve que ce jeune Rodolphe ait eu la Souabe. Tous les diplômes l'appellent duc d'Autriche, de Stirie, de Carniole, comme son frère. Cepen-

1. Voltaire parle ici selon la légende. Il juge mieux cet événement dans son *Essai*, où il dit qu'il n'est guère vraisemblable qu'on eût tramé une conspiration. En effet, l'insurrection éclata spontanément. (G. A.)

dant un historien ayant adopté cette chronique, tous les autres l'ont suivie ; et, dans les tables généalogiques, on appelle toujours ce Rodolphe duc de Souabe : s'il l'avait été, comment sa maison aurait-elle perdu ce duché ?

Dans la même diète l'empereur donne la Carinthie et la marche Trévisane au comte de Tyrol son gendre. L'avantage qu'il tira de sa dignité d'empereur fut de pourvoir toute sa maison.

1283-1284. Rodolphe gouverne l'empire aussi bien que sa maison. Il apaise les querelles de plusieurs seigneurs et de plusieurs villes.

Les historiens disent que ses travaux l'avaient fort affaibli, et qu'à l'âge de soixante-cinq ans passés les médecins lui conseillèrent de prendre une femme de quinze ans pour fortifier sa santé. Ces historiens ne sont pas physiciens. Il épouse Agnès, fille d'un comte de Bourgogne.

Dans cette année 1284, le roi d'Aragon, Pierre[1], fait prisonnier le prince de Salerne, fils de Charles d'Anjou, mais sans pouvoir se rendre maître de Naples. Les guerres de Naples ne regardent plus l'empire jusqu'à Charles-Quint.

1285. Les Cumins, reste de Tartares, dévastent la Hongrie.

L'empereur investit Jean d'Avesnes du comté d'Alost, du pays de Vass, de la Zélande, du Hainaut. Le comté de Flandre n'est point spécifié dans l'investiture : il était devenu incontestable qu'il relevait de la France[2].

1286-1287. Pour mettre le comble à la gloire de Rodolphe, il eût fallu s'établir en Italie, comme il l'était en Allemagne ; mais le temps était passé. Il ne voulut pas même aller se faire couronner à Rome. Il se contenta de vendre la liberté aux villes d'Italie qui voulurent bien l'acheter. Florence donna quarante mille ducats d'or ; Lucques, douze mille ; Gênes, Bologne, six mille. Presque toutes les autres ne donnèrent rien du tout, prétendant qu'elles ne devaient point reconnaître un empereur qui n'était pas couronné à Rome.

Mais en quoi consistait cette liberté ou donnée ou confirmée ? était-ce dans une séparation absolue de l'empire ? Il n'y a aucun acte de ces temps-là qui énonce de pareilles conventions. Cette liberté consistait dans le droit de nommer des magistrats, de se gouverner suivant leurs lois municipales, de battre monnaie,

1. Nommé don Pèdre III, comme roi d'Aragon, et Pierre Ier, comme roi de Sicile ; mort le 10 novembre 1285.

2. Voyez année 1252.

d'entretenir des troupes. Ce n'était qu'une confirmation, une extension des droits obtenus de Frédéric Barberousse[1]. L'Italie fut alors indépendante et comme détachée de l'empire, parce que l'empereur était éloigné et trop peu puissant. Le temps eût pu assurer à ce pays une liberté pleine et entière. Déjà les villes de Lombardie, celles de la Suisse même, ne prêtaient plus de serment, et rentraient insensiblement dans leurs droits naturels.

A l'égard des villes d'Allemagne, elles prêtaient toutes serment; mais les unes étaient réputées *libres*, comme Augsbourg, Aix-la-Chapelle, et Metz; les autres avaient le nom d'*impériales*, en fournissant des tributs; les autres, *sujettes*, comme celles qui relevaient immédiatement des princes, et médiatement de l'empire; les autres, *mixtes*, qui, en relevant des princes, avaient pourtant quelques droits impériaux.

Les grandes villes impériales étaient toutes différemment gouvernées. Nuremberg était administrée par des nobles : les citoyens avaient, à Strasbourg, l'autorité.

1288-1289-1290. Rodolphe fait servir toutes ses filles à ses intérêts. Il marie encore une fille qu'il avait de sa première femme au jeune Venceslas[2], roi de Bohême, devenu majeur, et lui fait jurer qu'il ne prétendra jamais rien aux duchés d'Autriche et de Stirie; mais aussi, en récompense, il lui confirme la charge de grand-échanson.

Les ducs de Bavière prétendaient cette charge de la maison de l'empereur. Il semble que la qualité d'électeur fût inséparable de celle de grand-officier de la couronne : non que les seigneurs des principaux fiefs ne prétendissent encore le droit d'élire; mais les grands-officiers voulaient ce droit de préférence aux autres. C'est pourquoi les ducs de Bavière disputaient la charge de grand-maître à la branche de Bavière palatine, quoique aînée.

Grande diète à Erfort[3] dans laquelle on confirme le partage déjà fait de la Thuringe. L'orientale reste à la maison de Misnie, qui est aujourd'hui de Saxe; l'occidentale demeure à la maison de Brabant, héritière de la Misnie par les femmes. C'est la maison de Hesse.

Le roi de Hongrie, Ladislas III, ayant été tué par les Tartares cumins[4], qui ravageaient toujours ce pays, l'empereur, qui pré-

1. Voyez année 1183.
2. Venceslas ou Wenceslas IV, fils d'Ottocare II, mort le 21 juin 1305.
3. Erfurth : voyez pages 266, 322, 338.
4. Les Tartares cumains, ou plutôt cumans, habitants de la province dite Cumanie, assassinèrent Ladislas III le 19 juillet 1290. (CL.)

tend que la Hongrie est un fief de l'empire, veut donner ce fief à son fils Albert, auquel il avait déjà donné l'Autriche.

Le pape Nicolas IV, qui croit que tous les royaumes sont des fiefs de Rome, donne la Hongrie à Charles Martel, petit-fils de Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile. Mais comme ce Charles Martel se trouve gendre de l'empereur, et comme les Hongrois ne voulaient point du fils d'un empereur pour roi, de peur d'être asservis, Rodolphe consent que Charles Martel, son gendre, tâche de s'emparer de cette couronne, qu'il ne peut lui ôter.

Voici encore un grand exemple qui prouve combien le droit féodal était incertain. Le comte de Bourgogne, c'est-à-dire de la Franche-Comté, prétendait relever du royaume de France, et, en cette qualité, il avait prêté serment de fidélité à Philippe le Bel. Cependant, jusque-là, tout ce qui faisait partie de l'ancien royaume de Bourgogne relevait des empereurs.

Rodolphe lui fait la guerre ; elle se termine bientôt par l'hommage que le comte de Bourgogne lui rend. Ainsi ce comte se trouve relever à la fois de l'empire et de la France.

Rodolphe donne au duc de Saxe, son gendre, Albert II, le titre de palatin de Saxe. Il faut bien distinguer cette maison de Saxe d'avec celle d'aujourd'hui, qui est, comme nous l'avons dit, celle de Misnie.

1291. L'empereur Rodolphe meurt à Germersheim le 15 juillet[1], à l'âge de soixante-treize ans, après en avoir régné dix-huit.

ADOLPHE DE NASSAU,

VINGT-NEUVIÈME EMPEREUR,

APRÈS UN INTERRÈGNE DE NEUF MOIS.

1292. Les princes allemands, craignant de rendre héréditaire cet empire d'Allemagne, toujours nommé l'empire romain, et ne pouvant s'accorder dans leur choix, font un second compromis, dont on avait vu l'exemple à la nomination de Rodolphe[2].

L'archevêque de Mayence, auquel on s'en rapporte, nomme

1. Le 30 septembre, selon quelques historiens. Son successeur fut élu le 1er mai suivant. (CL.)

2. Voyez année 1273.

Adolphe de Nassau, par le même principe qu'on avait choisi son prédécesseur. C'était le plus illustre guerrier de ces temps-là, et le plus pauvre. Il paraissait capable de soutenir la gloire de l'empire à la tête des armées allemandes, et trop peu puissant pour l'asservir. Il ne possédait que trois seigneuries dans le comté de Nassau.

Albert, duc d'Autriche, fâché de ne point succéder à son père, s'unit contre le nouvel empereur avec ce même comte de Bourgogne, qui ne veut plus être vassal de l'Allemagne ; et tous deux obtiennent des secours du roi de France Philippe le Bel. La maison d'Autriche commence par appeler contre l'empereur ces mêmes Français que les princes de l'empire ont depuis si souvent appelés contre elle. Albert d'Autriche, avec le secours de la France, fait d'abord la guerre en Suisse, dont sa maison réclame la souveraineté. Il prend Zurich avec des troupes françaises.

1293. Albert d'Autriche soulève contre Adolphe Strasbourg et Colmar. L'empereur, à la tête de quelques troupes que les fiefs impériaux lui fournissent, apaise ces troubles.

Un différend entre le comte de Flandre et les citoyens de Gand est porté au parlement de Paris, et jugé en faveur des citoyens. Il était bien clairement reconnu que, depuis Gand jusqu'à Boulogne, Arras, et Cambrai, la Flandre relevait uniquement du roi de France[1].

1294. Adolphe s'unit avec Édouard[2], roi d'Angleterre, contre la France ; mais, comme il craint un aussi puissant vassal que le duc d'Autriche, il n'entreprend rien. On a vu depuis renouveler plus d'une fois cette alliance dans des circonstances pareilles.

1295. Une injustice honteuse de l'empereur est la première origine de ses malheurs et de sa fin funeste : grand exemple pour les souverains! Albert de Misnie, landgrave de Thuringe, l'un des ancêtres de tous les princes de Saxe, qui font une si grande figure en Allemagne, gendre de l'empereur Frédéric II, avait trois enfants de la princesse sa femme. Il l'avait répudiée pour une maîtresse indigne de lui ; et c'est pour cela que les Allemands lui avaient donné avec justice le surnom de *Dépravé*. Ayant un bâtard de cette concubine, il voulait déshériter pour lui ses trois enfants légitimes. Il met ses fiefs en vente malgré les lois ; et l'empereur, malgré les lois, les achète avec l'argent que le roi d'Angleterre lui avait donné pour faire la guerre à la France.

1. Voyez 1252 et 1285.
2. Édouard, premier du nom, dans la dynastie des Plantagenet, mort en 1307.

Les trois princes soutiennent hardiment leurs droits contre l'empereur. Il a beau prendre Dresde et plusieurs châteaux, il est chassé de la Misnie, et toute l'Allemagne se déclare contre cet indigne procédé.

1296. La rupture entre l'empereur et le roi d'Angleterre d'un côté, et la France de l'autre, durait toujours. Le pape Boniface VIII leur ordonne à tous trois une trêve, sous peine d'excommunication.

1297. L'empereur avait plus besoin d'une trêve avec les seigneurs de l'empire. Sa conduite les révoltait tous. Venceslas, roi de Bohême, Albert, duc d'Autriche, le duc de Saxe, l'archevêque de Mayence, s'assemblent à Prague. Il y avait deux marquis de Brandebourg ; non qu'ils possédassent tous deux la même marche ; mais, étant frères, ils prenaient tous deux le même titre. C'est un usage qui commençait à s'établir. On accuse l'empereur dans les formes, et on indique une diète à Égra pour le déposer.

Albert d'Autriche envoie à Rome solliciter la déposition d'Adolphe. C'est un droit qu'on reconnaît toujours dans les papes quand on croit en profiter.

Le duc d'Autriche feint d'avoir reçu le consentement du pape, qu'il n'a pourtant pas. L'archevêque de Mayence dépose solennellement l'empereur au nom de tous les princes. Voici comme il s'exprime : « On nous a dit que nos envoyés avaient obtenu l'agrément du pape ; d'autres assurent que le pape l'a refusé ; mais, n'ayant égard qu'à l'autorité qui nous a été confiée, nous déposons Adolphe de la dignité impériale, et nous élisons pour roi des Romains le seigneur Albert, duc d'Autriche. »

1298. Boniface VIII défend aux électeurs, sous peine d'excommunication, de sacrer le nouveau roi des Romains. Ils lui répondent que ce n'est pas là une affaire de religion.

Cependant Adolphe, ayant dans son parti quelques évêques et quelques seigneurs, avait encore une armée. Il donne bataille le 2 juillet, auprès de Spire[1], à son rival : tous deux se joignent au fort de la mêlée. Albert d'Autriche lui porte un coup d'épée dans l'œil. Adolphe meurt en combattant, et laisse l'empire à Albert.

1. Ou plutôt près de Worms. (CL.)

ALBERT Ier D'AUTRICHE,

TRENTIÈME EMPEREUR.

1298. Albert d'Autriche commence par remettre son droit aux électeurs, afin de le mieux assurer. Il se fait élire une seconde fois à Francfort, puis couronner à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Cologne.

Le pape Boniface VIII ne veut pas le reconnaître. Ce pape avait alors de violents démêlés avec le roi de France Philippe le Bel[1].

1299. L'empereur Albert s'unit incontinent avec Philippe, et marie son fils aîné Rodolphe à Blanche, sœur du roi. Les articles de ce mariage sont remarquables. Il s'engage de donner à son fils l'Autriche, la Stirie, la Carniole, l'Alsace, Fribourg en Brisgau, et assigne pour douaire à sa belle-fille l'Alsace et Fribourg, s'en remettant pour la dot de Blanche à la volonté du roi de France.

Albert fait part de ce mariage au pape, qui, pour toute réponse, dit que l'empereur n'est qu'un usurpateur, et qu'il n'y a d'autre César que le souverain pontife des chrétiens.

1300-1301. Les maisons de France et d'Autriche semblaient alors étroitement unies par ce mariage, par leur haine commune contre Boniface VIII, par la nécessité où elles étaient de se défendre contre leurs vassaux : car, dans le même temps, la Hollande et la Zélande, vassales de l'empire, faisaient la guerre à Albert, et les Flamands, vassaux de la France, la faisaient au roi Philippe le Bel.

Boniface VIII, plus fier encore que Grégoire VII, et plus impétueux, prend ce temps pour braver à la fois l'empereur et le roi de France. D'un côté il excite contre Philippe le Bel son frère Charles de Valois ; de l'autre, il soulève des princes de l'Allemagne contre Albert.

Nul pape ne poussa plus loin la manie de donner des royaumes. Il fait venir en Italie ce Charles de Valois, et le nomme vicaire de l'empire en Toscane. Il marie ce prince à la fille de Baudouin II, empereur de Constantinople, dépossédé, et déclare hardiment Charles de Valois empereur des Grecs. Rien n'est plus

1. Voyez tome XI, page 515.

grand que ces entreprises quand elles sont bien conduites et heureuses : rien de plus petit quand elles sont sans effet. Ce pape, en moins de trois ans, donna les empires d'Orient et d'Occident, et mit en interdit le royaume de France.

Les circonstances où se trouvait l'Allemagne le mirent sur le point de réussir contre Albert d'Autriche.

Il écrit aux archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne : « Nous ordonnons qu'Albert comparaisse devant nous dans six mois, pour se justifier, s'il peut, du crime de lèse-majesté, commis contre la personne de son souverain Adolphe. Nous défendons qu'on le reconnaisse pour roi des Romains, etc. »

Ces trois archevêques, qui n'aimaient pas Albert, conviennent avec le comte palatin du Rhin de procéder contre lui, comme ils avaient procédé contre son prédécesseur ; et, ce qui montre bien qu'on a toujours deux poids et deux mesures, c'est qu'ils lui font un crime d'avoir vaincu et tué en combattant ce même Adolphe qu'ils avaient déposé, et contre lequel il avait été armé par eux-mêmes.

Le comte palatin fait en effet des informations contre l'empereur Albert. On sait que les comtes palatins étaient originairement juges dans le palais, et juges des causes civiles entre le prince et les sujets, comme cela se pratique dans tous les pays sous des noms différents.

Les palatins se croyaient en droit de juger criminellement l'empereur même. C'est sur cette prétention qu'on verra un palatin, un ban de Croatie condamner une reine [1].

Albert, ayant pour lui les autres princes de l'empire, répond aux procédures par la guerre.

1302. Bientôt ses juges lui demandent grâce, et l'électeur palatin paye par une grosse somme d'argent ses procédures.

La Pologne, après beaucoup de troubles, élit pour son roi Venceslas [2], roi de Bohême. Venceslas met quelque ordre dans un pays où il n'y en avait jamais eu. C'est lui qui institua le sénat. Ce Venceslas donne son fils pour roi aux Hongrois, qui le demandaient eux-mêmes.

Boniface VIII ne manque pas de prétendre que c'est un attentat contre lui, et qu'il n'appartient qu'à lui seul de donner un roi à la Hongrie. Il nomme à ce royaume Charobert [3], descendant de

1. Élisabeth de Hongrie. Voyez année 1389 ; et tome XII, page 234.
2. Cette élection de Venceslas, gendre de Rodolphe Ier, eut lieu en 1300.
3. Voyez tome XII, page 232 ; et, ci-après, les années 1307, 1311-12, 1331.

Charles d'Anjou. Il semblerait que l'empereur n'eût pas dû accoutumer le pape à donner des royaumes ; cependant c'est ce qui le raccommoda avec lui. Il craignait plus la puissance de Venceslas que celle du pape. Il protége donc Charobert, et désole la Bohême avec une armée. Les auteurs disent que cette armée fut empoisonnée par les Bohémiens, qui infectèrent les eaux voisines du camp ; cela est assez difficile à croire.

1303. Ce qui achève de mettre l'empereur dans les intérêts de Boniface VIII, c'est la sanglante querelle de ce pape avec Philippe le Bel. Boniface, très-maltraité par ce monarque, et qui méritait de l'être, reconnaît enfin cet Albert, à qui il avait voulu faire le procès, pour roi légitime des Romains, et lui promet la couronne impériale pourvu qu'il déclare la guerre au roi de France.

Albert paye la complaisance du pape par une complaisance bien plus grande. Il reconnaît que « l'empire a été transféré des Grecs aux Allemands par le saint-siége; que les électeurs tiennent leur droit du pape, et que les empereurs et les rois reçoivent de lui le droit du glaive ». C'est contre une telle déclaration que le comte palatin aurait dû faire des procédures.

Ce n'était pas la peine de flatter ainsi Boniface VIII, qui mourut le 12 octobre, échappé à peine de la prison où le roi de France l'avait retenu aux portes même de Rome.

Cependant le roi de France confisque la Flandre sur le comte Gui Dampierre, et demeure, après une sanglante bataille, maître de Lille, de Douai, d'Orchies, de Béthune, et d'un très-grand pays, sans que l'empereur s'en mette en peine.

Il ne songe pas davantage à l'Italie, toujours partagée entre les guelfes et les gibelins.

1304-1305. Ladislas, ce fils du respectable Venceslas, roi de Bohême et de la Pologne, est chassé de la Hongrie. Son père en meurt[1], à ce qu'on prétend, de chagrin, si les rois peuvent mourir de cette maladie.

Le duc de Bavière Othon se fait élire roi de Hongrie, et se fait renvoyer dès la même année. Ladislas, retourné en Bohême, y est assassiné. Ainsi voilà trois royaumes électifs à donner à la fois : la Hongrie, la Bohême, et la Pologne.

L'empereur Albert fait couronner son fils Rodolphe en Bohême

1. Ce prince figure sous le nom de Venceslas le Jeune, dans le *Catalogue chronologique* des rois de Bohême. Quand il devint roi de Hongrie, il prit le nom de Ladislas. (Cl.)

à main armée. Charobert se propose toujours pour la Hongrie, et un seigneur polonais, nommé Vladislas Locticus, est élu, ou plutôt rétabli en Pologne ; mais l'empereur n'y a aucune part.

1306. Voici une injustice qui ne paraît pas d'un prince habile. L'empereur Adolphe de Nassau avait perdu la couronne et la vie pour s'être attiré la haine des Allemands, et cette haine fut principalement fondée sur ce qu'il voulut dépouiller à prix d'argent les héritiers légitimes de la Misnie et de la Thuringe.

Philippe de Nassau, frère de cet empereur, réclama ces pays si injustement achetés. Albert se déclare pour lui dans l'espérance d'en obtenir une part. Les princes de Thuringe se défendent. Ils sont mis sans formalités au ban de l'empire. Cette proscription leur donne des partisans et une armée. Ils taillent en pièces l'armée de l'empereur, qui est trop heureux de les laisser paisibles dans leurs États. On voit toujours, en général, dans les Allemands, un grand fonds d'attachement pour leurs droits, et c'est ce qui a fait subsister si longtemps ce gouvernement mixte : édifice souvent prêt à écrouler, et cependant toujours ferme.

1307. Le pape Clément V envoie un légat en Hongrie, qui donne la couronne à Charobert au nom du saint-siége. Autrefois les empereurs donnaient ce royaume : alors les papes en disposaient, ainsi que de celui de Naples. Les Hongrois aimaient mieux être vassaux des papes désarmés que des empereurs qui pouvaient les asservir. Il valait mieux n'être vassal de personne.

Origine de la liberté des Suisses.

La Suisse relevait de l'empire, et une partie de ce pays était domaine de la maison d'Autriche, comme Fribourg, Lucerne, Zug, Glaris. Ces petites villes, quoique sujettes, avaient de grands priviléges, et étaient au rang des villes mixtes de l'empire ; d'autres étaient impériales, et se gouvernaient par leurs citoyens, comme Zurich, Bâle, et Schaffouse. Les cantons d'Uri, de Schvitz, et d'Undervald, étaient sous le patronage de la maison d'Autriche, mais non sous sa domination.

L'empereur Albert voulut être despotique dans tout le pays. Les gouverneurs et les commissaires qu'il y envoya y exercèrent une tyrannie qui causa d'abord beaucoup de malheurs, et qui ensuite produisit le bonheur de la liberté.

Les fondateurs de cette liberté se nomment Melchtal, Stauffa-

cher et Valther Fürst[1]. La difficulté de prononcer des noms si respectables nuit à leur célébrité. Ces trois paysans, hommes de sens et de résolution, furent les premiers conjurés. Chacun d'eux en attira trois autres. Ces neuf gagnèrent les cantons d'Uri, Schvitz, et Undervald.

Tous les historiens prétendent que, tandis que la conspiration se tramait, un gouverneur d'Uri, nommé Grisler[2], s'avisa d'un genre de tyrannie ridicule et horrible. Il fit mettre, dit-on, un de ses bonnets au haut d'une perche dans la place, et ordonna qu'on saluât le bonnet, sous peine de la vie. Un des conjurés, nommé Guillaume Tell, ne salua point le bonnet. Le gouverneur le condamna à être pendu, et ne lui donna sa grâce qu'à condition que le coupable, qui passait pour archer adroit, abattrait d'un coup de flèche une pomme placée sur la tête de son fils. Le père, tremblant, tira, et fut assez heureux pour abattre la pomme. Grisler, apercevant une seconde flèche sous l'habit de Tell, demanda ce qu'il en prétendait faire. « Elle t'était destinée, dit le Suisse, si j'avais blessé mon fils. »

Avouons que toutes ces histoires de pommes sont bien suspectes : celle-ci l'est d'autant plus qu'elle semble tirée d'une ancienne fable danoise. Mais enfin on tient pour constant que Tell, ayant été mis aux fers, tua ensuite le gouverneur d'une flèche ; que ce fut le signal des conjurés ; que les peuples se saisirent des forteresses, et démolirent ces instruments de leur esclavage. Voyez l'*Essai sur les Mœurs et l'Esprit des nations*[3].

1308. Albert, prêt de commettre ses forces contre ce courage que donne l'enthousiasme d'une liberté naissante, perd la vie d'une manière funeste. Son propre neveu Jean, qu'on a appelé mal à propos duc de Souabe, qui ne pouvait obtenir de lui la jouissance de son patrimoine, conspire sa mort avec quelques complices. Il lui porta lui-même le dernier coup en se promenant avec lui auprès de Rheinsfeld, sur le bord de la rivière de Reuss, dans le voisinage de la Suisse[4]. Peu de souverains ont péri d'une mort plus tragique, et nul n'a été moins regretté. Il est

1. Ce fut le 17 novembre 1307, dans un lieu solitaire, nommé le Grütli, que *Arnold an der halden*, de Melchthal, *Werner Stauffacher*, de Schwitz, et *Walther Fürst*, d'Attinghausen, firent leur fameux serment. Le Grütli est situé à deux lieues d'Altdorf, sur la rive gauche du lac de Lucerne. (Cl.)

2. Dans l'*Essai*, le nom de Gessler est écrit exactement.

3. Tome XI, page 526.

4. Albert Ier fut assassiné, le 1er mai 1308, près de Windisch, vers l'endroit où la Reuss se jette dans l'Aar, à plus de sept lieues de Rheinsfeld. (Cl.)

très-vraisemblable que le don de l'Autriche, de la Stirie, de la Carniole, fait par l'empereur Rodolphe de Habsbourg à ses deux enfants, fut la cause de cet assassinat. Jean, fils du prince Rodolphe, ayant en vain demandé à son oncle Albert sa part qu'il retenait, voulut s'en mettre en possession par un crime.

HENRI VII,

DE LA MAISON DE LUXEMBOURG,

TRENTE-UNIÈME EMPEREUR.

1308. Après l'assassinat d'Albert, le trône d'Allemagne demeure vacant sept mois. On compte parmi les prétendants à ce trône le roi de France Philippe le Bel ; mais il n'y a aucun monument de l'histoire de France qui en fasse la moindre mention.

Charles de Valois, frère de ce monarque, se met sur les rangs. C'était un prince qui allait partout chercher des royaumes. Il avait reçu la couronne d'Aragon des mains du pape Martin IV, et lui avait prêté l'hommage et le serment de fidélité que les papes exigeaient des rois d'Aragon ; mais il n'avait plus qu'un vain titre. Boniface VIII lui avait promis de le faire roi des Romains, mais il n'avait pu tenir sa parole.

Bertrand de Got, Gascon, archevêque de Bordeaux, élevé au pontificat de Rome par la protection de Philippe le Bel, promet cette fois la couronne impériale à ce prince. Les papes y pouvaient beaucoup alors, malgré toute leur faiblesse, parce que leur refus de reconnaître le roi des Romains élu en Allemagne était souvent un prétexte de factions et de guerres civiles.

Ce pape Clément V fait tout le contraire de ce qu'il avait promis. Il fait presser sous main les électeurs de nommer Henri, comte de Luxembourg.

Ce prince est le premier qui est nommé par six électeurs seulement, tous six grands-officiers de la couronne : les archevêques de Mayence, Trèves, et Cologne, chanceliers ; le comte palatin de la maison de Bavière d'aujourd'hui, grand-maître de la maison ; le duc de Saxe de la maison d'Ascanie, grand-écuyer ; le marquis de Brandebourg de la même maison d'Ascanie, grand-chambellan.

Le roi de Bohême, grand-échanson, n'y assista pas, et per-

sonne même ne le représenta. Le royaume de Bohême était alors vacant, les Bohémiens ne voulant pas reconnaître le duc de Carinthie, qu'ils avaient élu, mais auquel ils faisaient la guerre comme à un tyran.

Ce fut le comte palatin qui nomma, au nom de six électeurs, *Henri, comte de Luxembourg, roi des Romains, futur empereur, protecteur de l'Église romaine et universelle, et défenseur des veuves et des orphelins.*

1309. Henri VII commence par venger l'assassinat de l'empereur Albert. Il met l'assassin Jean, prétendu duc de Souabe, au ban de l'empire. Frédéric et Léopold d'Autriche, ses cousins, descendants comme lui de Rodolphe de Habsbourg, exécutent la sentence, et reçoivent l'investiture de ses domaines.

Un des assassins, nommé Rodolphe de Varth, seigneur considérable, est pris ; et c'est par lui que commence l'usage du supplice de la roue. Pour Jean, après avoir erré longtemps, il obtint l'absolution du pape, et se fit moine.

L'empereur donne à son fils de Luxembourg le titre de duc, sans ériger le Luxembourg en duché. Il y avait des ducs à brevet comme on en voit aujourd'hui en France ; mais c'étaient des princes. On a déjà vu[1] que les empereurs faisaient des rois à brevet.

L'empereur songe à établir sa maison, et fait élire son fils Jean[2] de Luxembourg roi de Bohême. Il fallut la conquérir sur le duc de Carinthie ; et cela ne fut pas difficile, puisque le duc de Carinthie avait contre lui la nation.

Tous les Juifs sont chassés d'Allemagne, et une grande partie est dépouillée de ses biens. Ce peuple, consacré à l'usure depuis qu'il est connu, ayant toujours exercé ce métier à Babylone, à Alexandrie, à Rome, et dans toute l'Europe, s'était rendu partout également nécessaire et exécrable. Il n'y avait guère de villes où l'on n'accusât les Juifs d'immoler un enfant le vendredi saint, et de poignarder une hostie. On fait encore, dans plusieurs villes, des processions en mémoire des hosties qu'ils ont poignardées, et qui ont jeté du sang. Ces accusations ridicules servaient à les dépouiller de leurs richesses.

1310. L'ordre des templiers est traité plus cruellement que les Juifs ; c'est un des événements les plus incompréhensibles. Des

1. Année 1000 et 1158.

2. C'est celui que Voltaire cite plus bas, année 1346, sous le nom de *Jean l'Aveugle*.

chevaliers qui faisaient vœu de combattre pour Jésus-Christ sont accusés de le renier, d'adorer une tête de cuivre, et de n'avoir, pour cérémonies secrètes de leur réception dans l'ordre, que les plus horribles débauches. Ils sont condamnés au feu en France, en conséquence d'une bulle du pape Clément V, et de leurs grands biens. Le grand-maître de l'ordre, Jacques de Molai, Gui, frère du dauphin d'Auvergne, et soixante et quatorze chevaliers, jurèrent en vain que l'ordre était innocent : Philippe le Bel, irrité contre eux, les fit trouver coupables. Le pape, dévoué au roi de France, les condamna; il y en eut cinquante-neuf de brûlés à Paris : on les poursuivit partout. Le pape abolit l'ordre deux ans après[1]; mais en Allemagne, on ne fit rien contre eux; peut-être parce qu'on les persécutait trop en France. Il y a grande apparence que les débauches de quelques jeunes chevaliers avaient donné occasion de calomnier l'ordre entier. Cette Sainte-Barthélemy de tant de chevaliers armés pour la défense du christianisme, jugés en France, et condamnés par un pape et par des cardinaux, est la plus abominable cruauté qui ait été jamais exercée au nom de la justice. On ne trouve rien de pareil chez les peuples les plus sauvages : ils tuent dans la colère; mais les juges très-incompétents des templiers les livrèrent gravement aux plus affreux supplices, sans passion comme sans raison.

Henri VII veut rétablir l'empire en Italie. Aucun empereur n'y avait été depuis Frédéric II.

Diète à Francfort pour établir Jean de Luxembourg, roi de Bohême, vicaire de l'empire, et pour fournir au voyage de l'empereur; ce voyage s'appelle, comme on sait, *l'expédition romaine*. Chaque État de l'empire se cotise pour fournir des soldats, des cavaliers, ou de l'argent.

Les commissaires de l'empereur, qui le précèdent, font à Lausanne, le 11 octobre, le serment accoutumé aux commissaires du pape : serment regardé toujours par les papes comme un acte d'obéissance et un hommage, et par les empereurs comme une promesse de protection; mais les paroles en étaient favorables aux prétentions des papes.

1311-1312. Les factions des guelfes et des gibelins partageaient toujours l'Italie; mais ces factions n'avaient plus le même objet qu'autrefois; elles ne combattaient plus l'une pour l'empereur, l'autre pour le pape; ce n'était plus qu'un mot de ralliement, auquel il n'y avait guère d'idée fixe attachée. C'est de quoi nous

1. Voyez année 1313.

avons vu un exemple en Angleterre dans les factions des whigs et des torys [1].

Le pape Clément V fuyait Rome, où il n'avait aucun pouvoir ; il établissait sa cour à Lyon avec sa maîtresse la comtesse de Périgord, et amassait ce qu'il pouvait de trésors.

Rome était dans l'anarchie d'un gouvernement populaire. Les Colonna, les Orsini, les barons romains, partageaient la ville, et c'est la cause de ce long séjour des papes au bord du Rhône ; de sorte que Rome paraissait également perdue pour les papes et pour les empereurs.

La Sicile était restée à la maison d'Aragon. Charobert, roi de Hongrie, disputait le royaume de Naples à Robert, son oncle, fils de Charles II de la maison d'Anjou.

La maison d'Este s'était établie à Ferrare. Les Vénitiens voulaient s'emparer de ce pays.

L'ancienne ligue des villes d'Italie était bien loin de subsister : elle n'avait été faite que contre les empereurs ; mais depuis qu'ils ne venaient plus en Italie, ces villes ne pensaient qu'à s'agrandir aux dépens les unes des autres.

Les Florentins et les Génois faisaient la guerre à la république de Pise. Chaque ville, d'ailleurs, était partagée en factions : Florence, entre les noirs et les blancs ; Milan, entre les Visconti et les Turriani.

C'est au milieu de ces troubles que Henri VII paraît enfin en Italie. Il se fait couronner roi de Lombardie à Milan. Les guelfes cachent cette ancienne couronne de fer des rois lombards [2], comme si c'était à un petit cercle de fer que fût attaché le droit de régner. L'empereur fait faire une nouvelle couronne.

Les Turriani, le propre chancelier de l'empereur, conspirent contre sa vie dans Milan. Il condamne son chancelier au feu. La plupart des villes de Lombardie, Crême, Crémone, Lodi, Brescia, lui refusent obéissance. Il les soumet par force, et il y a beaucoup de sang de répandu.

Il marche à Rome. Robert, roi de Naples, de concert avec le pape, lui ferme les portes, en faisant marcher vers Rome Jean, prince de Morée, son frère, avec des gendarmes et de l'infanterie.

Plusieurs villes, comme Florence, Bologne, Lucques, se joignent secrètement à Robert. Cependant le pape écrit de Lyon à

1. Voyez tome XIII, page 56 ; et le chapitre XXII du *Siècle de Louis XIV*.
2. Voyez années 774, 961 et 1184.

l'empereur qu'il ne souhaite rien tant que son gouvernement ; le roi de Naples l'assure des mêmes sentiments, et lui proteste que le prince de Morée n'est à Rome que pour y mettre l'ordre.

Henri VII se présente à la porte de la ville Léonine, qui renferme l'église de Saint-Pierre ; mais il faut qu'il l'assiége pour y entrer. Il est battu au lieu d'être couronné. Il négocie avec l'autre partie de la ville, et demande qu'on le couronne dans l'église de Saint-Jean de Latran. Les cardinaux s'y opposent, et disent que cela ne se peut sans la permission du pape.

Le peuple de ce quartier prend le parti de l'empereur. Il est couronné en tumulte par quelques cardinaux. Alors il fait examiner par des jurisconsultes la question : « Si le pape peut ordonner quelque chose à l'empereur, et si le royaume de Naples relève de l'empire ou du saint-siége. » Ses jurisconsultes ne manquent pas de décider en sa faveur, et le pape a grand soin de faire décider le contraire par les siens.

1313. C'est, comme on a vu, la destinée des empereurs de manquer de forces pour dominer dans Rome. Henri VII est obligé d'en sortir. Il va assiéger inutilement Florence, et cite non moins inutilement Robert, roi de Naples, à comparaître devant lui. Il met aussi vainement ce roi au ban de l'empire, comme coupable de lèse-majesté, *et le bannit à perpétuité sous peine de perdre la tête.* L'arrêt est du 25 avril.

Il rend des arrêts à peu près semblables contre Florence et Lucques ; et permet, par ces arrêts, d'assassiner les habitants : Venceslas en démence n'aurait pas donné de tels rescrits.

Il fait lever des troupes en Allemagne par son frère, archevêque de Trèves. Il obtient des Génois et des Pisans cinquante galères. On conspire dans Naples en sa faveur. Il pense conquérir Naples, et ensuite Rome ; mais, prêt à partir, il meurt auprès de la ville de Sienne[1]. L'arrêt contre les Florentins était une invitation à l'empoisonner. Un dominicain, nommé Politien de Montepulciano, qui le communiait, mêla, dit-on, du poison dans le vin consacré. Il est difficile de prouver de tels crimes. Mais les dominicains n'obtinrent du fils de Henri VII, Jean, roi de Bohême, des lettres qui les déclarent innocents que trente ans après la mort de l'empereur. Il eût mieux valu avoir ces lettres dans le temps même qu'on commençait à les accuser de cet empoisonnement sacrilége.

1. A Buonconvento, le 24 auguste 1313. Louis V ne fut élu que le 20 octobre 1314.

INTERRÈGNE DE QUATORZE MOIS.

Dans les dernières années de la vie de Henri VII, l'ordre teutonique s'agrandissait, et faisait des conquêtes sur les idolâtres et sur les chrétiens des bords de la mer Baltique. Ils se rendirent même maîtres de Dantzick, qu'ils cédèrent après. Ils achetèrent la contrée de Prusse nommée Pomérélie d'un margrave de Brandebourg qui la possédait.

Pendant que les chevaliers teutons devenaient des conquérants, les templiers furent détruits en Allemagne, comme ailleurs; et quoiqu'ils se soutinssent encore quelques années vers le Rhin, leur ordre fut enfin entièrement aboli.

1314. Le pape Clément V condamne la mémoire de Henri VII, déclare que le serment que cet empereur avait fait, à son couronnement dans Rome, était un *serment de fidélité*, et par conséquent d'un vassal qui rend hommage.

Il casse la sentence de Henri VII portée contre le roi de Naples, « attendu, dit-il avec raison, que le roi Robert est notre vassal ».

Mais le pape ajoute à cette raison des clauses bien étonnantes. « Nous avons, dit-il, la supériorité sur l'empire, et nous succédons à l'empereur pendant la vacance, par le plein pouvoir que Jésus-Christ nous a donné. » Il faut avouer que Jésus-Christ, comme homme, ne se doutait pas qu'un prêtre qui se disait dans Rome successeur de Simon fût un jour, de droit divin, empereur pendant la vacance.

En vertu de cette prétention le pape établit le roi de Naples, Robert, vicaire de l'empire en Italie. Ainsi les papes, qui ne craignent rien tant qu'un empereur, aident eux-mêmes à perpétuer cette dignité, en reconnaissant qu'il faut un vicaire dans l'interrègne; mais ils nomment ce vicaire pour se faire un droit de nommer un empereur.

Les électeurs en Allemagne sont longtemps divisés. Il était déjà établi dans l'opinion des hommes que le droit de suffrage n'appartenait qu'aux grands-officiers de la maison, c'est-à-dire aux trois chanceliers ecclésiastiques, et aux quatre princes séculiers. Ces officiers avaient longtemps eu la première influence. Ils déclaraient la nomination faite par la pluralité des suffrages: peu à peu ils attirèrent à eux seuls le droit d'élire.

Cela est si vrai que le duc de Carinthie, Henri, qui prenait

le titre de roi de Bohême, disputait en cette seule qualité le droit d'électeur à Jean de Luxembourg, fils de Henri VII, qui en effet était roi de Bohême.

Les ducs de Saxe, Jean et Rodolphe, qui avaient chacun une partie de la Saxe, prétendaient partager le droit d'élire, et être tous deux électeurs, parce qu'ils se disaient tous deux grands-maréchaux.

Le duc de Bavière, Louis, le même qui fut empereur, chef de la branche bavaroise, voulait partager avec son frère aîné Rodolphe, comte palatin, le droit de suffrage.

Il y eut donc dix électeurs qui représentaient sept officiers, sept charges principales de l'empire. De ces dix électeurs, cinq nomment Louis, duc de Bavière, qui, ajoutant son suffrage, est ainsi élu par six voix.

Les quatre autres choisissent Frédéric[1], duc d'Autriche, fils de l'empereur Albert; et ce duc d'Autriche ne compta point sa propre voix, ce qui prouve évidemment que l'Autriche n'avait point droit de suffrage, ne fournissant point de grand-officier.

LOUIS V, ou LOUIS DE BAVIÈRE,

TRENTE-DEUXIÈME EMPEREUR.

1315. On ne compte pour empereur que Louis de Bavière, parce qu'il passe pour avoir été élu par le plus grand nombre, mais surtout parce que son rival Frédéric le Beau fut malheureux. Frédéric est sacré à Cologne par l'archevêque du lieu; Louis, à Aix-la-Chapelle, par l'archevêque de Mayence; et cet archevêque s'attribue ce privilége, malgré l'archevêque de Cologne, métropolitain d'Aix.

Ces deux sacres produisent nécessairement des guerres civiles; et celui-ci d'autant plus que Louis de Bavière était oncle de Frédéric son rival. Quelques cantons suisses, déjà ligués, prennent les armes pour Louis de Bavière. Ils défendaient par là leur liberté contre l'Autriche.

Mémorable bataille de Morgarten. Si les Suisses avaient eu l'éloquence des Athéniens comme le courage, cette journée serait

1. Frédéric, dit le Beau. L'*Art de vérifier les dates* le cite comme empereur sous le nom de Frédéric III.

aussi célèbre que celle des Thermopyles. Seize cents Suisses des cantons d'Uri, de Schvitz, et d'Undervald, dissipent au passage des montagnes une armée formidable du duc d'Autriche. Le champ de bataille de Morgarten est le vrai berceau de leur liberté[1].

1316. Jean XXII, pape à Avignon et à Lyon comme ses deux prédécesseurs, n'osant pas mettre le pied en Italie, et abandonnant Rome, déclare cependant que l'empire dépend de l'Église romaine, et cite à son tribunal les deux prétendants à l'empire. Il y a eu de plus grandes révolutions sur la terre, mais il n'y en a pas eu une plus singulière dans l'esprit humain que de voir les successeurs des Césars, créés sur les bords du Mein, soumettre les droits qu'ils n'ont point sur Rome à un pontife de Rome créé dans Avignon ; tandis que les rois d'Allemagne prétendent avoir le droit de donner les royaumes de l'Europe, que les papes prétendent nommer les empereurs et les rois, et que le peuple romain ne veut ni d'empereur ni de pape.

1317. Il faut se représenter, dans ces temps-là, l'Italie aussi divisée que l'Allemagne. Les guelfes et les gibelins la déchirent toujours. Les guelfes, à la tête desquels est le roi de Naples Robert, tiennent pour Frédéric d'Autriche. Louis a pour lui les gibelins. Les principaux de cette faction sont les Viscontis à Milan. Cette maison établissait sa puissance sur le prétexte de soutenir celle des empereurs. La France voulait déjà se mêler des affaires du Milanais, mais faiblement.

1318. Guerre entre Éric, roi de Danemark, et Valdemar, margrave de Brandebourg. Ce margrave soutient seul cette guerre sans l'aide d'aucun prince de l'empire. Quand un État faible tient tête à un plus fort, c'est qu'il est gouverné par un homme supérieur.

Le duc de Lavenbourg, dans cette courte querelle bientôt accommodée, est prisonnier du margrave, et se rachète pour seize mille marcs d'argent. On pourrait, par ces rançons, juger à peu près de la quantité d'espèces qui roulaient alors dans ces pays, où les princes avaient tout, et les peuples presque rien.

1319. Les deux empereurs consentent à décider leur querelle plus importante par trente champions : usage des anciens temps, que la chevalerie a renouvelé quelquefois.

Ce combat d'homme à homme, de quinze contre quinze, fut comme celui des héros grecs et troyens. Il ne décida rien, et ne fut que le prélude de la bataille que les deux armées se livrèrent,

1. Voyez tome XI, pages 527-528.

après avoir été spectatrices du combat des trente. Louis est vainqueur dans cette bataille, mais sa victoire n'est point décisive.

1320-1321. Philippe de Valois, neveu de Philippe le Bel, roi de France, accepte du pape Jean XXII la qualité de lieutenant général de l'Église contre les gibelins en Italie. Philippe de Valois y va, croyant tirer quelque parti de toutes ces divisions. Les Viscontins trouvent le secret de lui faire repasser les Alpes, tantôt en affamant sa petite armée, et tantôt en négociant.

L'Italie reste partagée en guelfes et en gibelins, sans prendre trop parti ni pour Frédéric d'Autriche, ni pour Louis[1] de Bavière.

1322. Il se donne une bataille décisive entre les deux empereurs, encore assez près de Muhldorf, le 28 septembre : le duc d'Autriche est pris avec le duc Henri, son frère, et Ferry, duc de Lorraine. Dès ce jour, il n'y eut plus qu'un empereur.

Léopold d'Autriche, frère des deux prisonniers, continue en vain la guerre.

Jean de Luxembourg, roi de Bohême, fatigué des contradictions qu'il éprouve dans son pays, envoie son fils en France pour l'y faire élever à la cour du roi Charles le Bel. Il fait un échange de sa couronne contre le palatinat du Rhin, avec l'empereur. Cela paraît incroyable. Le possesseur du palatinat du Rhin était Rodolphe de Bavière, propre frère de l'empereur. Ce Rodolphe s'était jeté dans le parti de Frédéric d'Autriche contre son frère, et l'empereur Louis de Bavière, qui venait de s'emparer du palatinat, gagne la Bohême à ce marché.

On ne peut pas toujours en tout pays acheter et vendre des hommes comme des bêtes. Toute la noblesse de Bohême se souleva contre cet accord, le déclara nul et injurieux ; et il demeura sans effet. Mais Rodolphe resta privé de son palatinat.

1323. Un événement plus extraordinaire encore arrive dans le Brandebourg. Le margrave de ce pays, de l'ancienne maison d'Ascanie, quitte son margraviat pour aller en pèlerinage à la Terre Sainte. Il laisse ses États à son frère, qui meurt vingt-quatre jours après le départ du pèlerin. Il y avait beaucoup de parents capables de succéder. L'ancienne maison de Saxe-Lavenbourg et celle d'Anhalt avaient des droits. L'empereur, pour les accorder tous, et sans attendre de nouvelles du pèlerinage du véritable

1. Une des éditions de 1753-54 porte *Henri*, une autre *Louis ;* et l'errata de cette dernière dit de mettre, au lieu de *Henri, Louis*. On lit *Louis* dans l'édition de 1772. Voltaire a donné à ce prince le nom de Louis, tome XI, pages 531-533, 539, et ci-dessus, page 389. Il y avait un Henri, parent de Louis ; voyez année 1337. (B.)

possesseur, voulut approprier à sa maison les États de Brandebourg, et il en investit son fils Louis.

L'empereur épouse en secondes noces la fille d'un comte de Hainaut et de Hollande, qui lui apporte pour dot ces deux provinces avec la Zélande et la Frise. Aucun État vers les Pays-Bas n'était regardé comme un fief masculin. Les empereurs songeaient à l'établissement de leurs maisons aussi bien qu'à l'empire.

L'empereur, ayant vaincu son concurrent, a le pape encore à vaincre. Jean XXII, des bords du Rhône, ne laissait pas d'influer beaucoup en Italie. Il animait la faction des guelfes contre les gibelins. Il déclare les Viscontis hérétiques, et comme l'empereur favorise les Viscontis, il déclare l'empereur fauteur d'hérétiques; et, par une bulle du 9 octobre, il ordonne à Louis de Bavière de se désister dans trois mois de l'administration de l'empire, « pour avoir pris le titre de roi des Romains sans attendre que le pape ait examiné son élection ». L'empereur se contente de protester contre cette bulle, ne pouvant encore faire mieux.

1324. Louis de Bavière soutient le reste de la guerre contre la maison d'Autriche, pendant qu'il était attaqué par le pape.

Jean XXII, par une nouvelle bulle du 15 juillet, déclare l'empereur *contumax*, et le prive de tout droit à l'empire, s'il ne comparaît devant sa sainteté avant le 1er octobre. Louis de Bavière donne un rescrit par lequel il invite l'Église à déposer le pape, et appelle au futur concile.

Marcile de Padoue, et Jean de Gent[1], franciscain, viennent offrir leur plume à l'empereur contre le pape, et prétendent prouver que le saint-père est hérétique[2]. Il avait en effet des opinions singulières qu'il fut obligé de rétracter.

1325. Quand on voit ainsi les papes, n'ayant pas une ville à eux, parler aux empereurs en maîtres, on devine aisément qu'ils ne font que mettre à profit les préjugés des peuples et les intérêts des princes. La maison d'Autriche avait encore un parti en Allemagne, quoique le chef fût en prison ; et ce n'est qu'à la tête d'un parti qu'une bulle peut être dangereuse.

L'Alsace et le pays Messin, par exemple, tenaient pour cette maison. L'empereur fit une alliance avec le duc de Lorraine son prisonnier, avec l'archevêque de Trèves et le comte de Bar, pour prendre Metz. Metz fut prise en effet, et paya environ quarante mille livres tournois à ses vainqueurs.

1. Jean de Gondouin.
2. Le livre de Marcile ou Marsile est intitulé *le Défenseur de la paix*. (G. A.)

Frédéric d'Autriche étant toujours en prison, le pape veut faire donner l'empire à Charles le Bel, roi de France. Il eût été naturel qu'un pape eût fait nommer un empereur en Italie. C'était ainsi qu'on en avait usé envers Charlemagne ; mais le long usage prévalait, et il fallait que l'Allemagne fît l'élection. On gagne en faveur du roi de France quelques princes d'Allemagne, qui donnèrent rendez-vous au roi à Bar-sur-Aube. Le roi de France s'y transporte, et n'y trouve que Léopold d'Autriche.

Le roi de France retourne chez lui, affligé de sa fausse démarche. Léopold d'Autriche, sans ressource, renvoie à Louis de Bavière la lance, l'épée, et la couronne de Charlemagne. L'opinion publique attachait encore à ces symboles un droit qui confirmait celui de l'élection.

Louis de Bavière élargit enfin son prisonnier, et lui fait signer une renonciation à l'empire pour le temps de la vie de Louis. On prétend que Frédéric d'Autriche conserva toujours le titre de roi des Romains.

1326. Léopold d'Autriche meurt[1]. Il faut bien observer que, malgré les lois, l'usage constant était que les grands fiefs se partageassent encore entre les héritiers. Trente enfants auraient partagé le même État en trente parts, et auraient tous porté le même titre. Tous les agnats de Rodolphe de Habsbourg portaient le nom de ducs d'Autriche.

Léopold avait eu pour son partage l'Alsace, la Suisse, la Souabe, et le Brisgau. Ses frères se disputent cet héritage ; ils choisissent le roi de Bohême, Jean de Luxembourg, pour austrègue, c'est-à-dire pour arbitre.

1327. Louis de Bavière va enfin en Italie se mettre à la tête des gibelins, et le pape anime de loin les guelfes contre lui. L'ancienne querelle de l'empire et du pontificat se renouvelle avec fureur.

Louis marche avec une petite armée à Milan ; il est accompagné d'une foule de moines franciscains. Ces moines étaient excommuniés par le pape Jean XXII pour avoir soutenu que leur capuchon devait être plus pointu, et que leur boire et leur manger ne leur appartenaient pas en propre[2].

Ces mêmes franciscains traitaient le pape d'hérétique et de damné, au sujet de son opinion sur la vision béatifique.

1. Léopold, dit le Glorieux, mourut le 28 février 1326. Il était, ainsi que Frédéric le Beau, fils de l'empereur Albert Ier, qui fut père d'une douzaine d'enfants.

2. Voyez tome XI, page 533.

L'empereur est couronné roi de Lombardie à Milan, non par l'archevêque, qui le refuse, mais par l'évêque d'Arezzo.

Dès que ce prince se prépare à aller à Rome, la faction des guelfes presse le pape d'y revenir. Le pape n'ose y aller, tant il craint le parti gibelin et l'empereur.

Les Pisans offrent à l'empereur soixante mille livres pour qu'il ne passe point par leur ville dans son voyage à Rome. Louis de Bavière assiége Pise, et se fait donner au bout de trois jours trente autres mille livres pour y séjourner deux mois. Les historiens disent que ce sont des livres d'or ; mais cette somme ferait six millions d'écus d'Allemagne, ce qu'il est plus aisé de coucher par écrit que de payer.

Nouvelle bulle de Jean XXII, à Avignon, le 23 octobre : « Nous réprouvons ledit Louis comme hérétique. Nous dépouillons ledit Louis de tous ses biens meubles et immeubles, du palatinat du Rhin, de tout droit à l'empire ; défendons de fournir audit Louis du blé, du linge, du vin, du bois, etc. »

L'hérésie de l'empereur était d'aller à Rome.

1328. Louis de Bavière est couronné dans Rome sans prêter le serment de fidélité. Le célèbre Castruccio Castracani, tyran de Lucques, créé d'abord par l'empereur comte du palais de Latran et gouverneur de Rome, le conduit à Saint-Pierre avec les quatre premiers barons romains, Colonna, Orsini, Savelli, Conti.

Louis est sacré par un évêque de Venise, assisté d'un évêque d'Aleria, tous deux excommuniés par le pape. Il y eut peu de troubles dans Rome à ce couronnement.

Le 18 avril l'empereur tient une assemblée générale. Il y préside revêtu du manteau impérial, la couronne en tête, et le sceptre à la main. Un moine augustin, Nicolas Fabriano, y accuse le pape, et demande « s'il y a quelqu'un qui veuille défendre le prêtre de Cahors, qui se fait nommer le pape Jean ». L'ordre des augustins devait produire un jour un homme plus dangereux pour les papes[1].

On lut ensuite la sentence par laquelle l'empereur déposait le pape. « Nous voulons, dit-il, suivre l'exemple d'Othon Ier, qui, avec le clergé et le peuple de Rome, déposa le pape Jean XII, etc. Nous déposons de l'évêché de Rome Jacques de Cahors, convaincu d'hérésie et de lèse-majesté, etc. »

Le jeune Colonna, attaché en secret au pape, publie son opposition dans Rome, l'affiche à la porte de l'église, et s'enfuit.

1. Luther ; voyez année 1518.

Enfin Louis prononce un arrêt de mort contre le pape, et même contre le roi de Naples, qui avait accepté du pape le vicariat de l'empire en Italie. Il les condamne tous deux à être brûlés vifs : la colère outrée va quelquefois jusqu'au ridicule. Il crée pape le 22 mai, de son autorité, Pierre Reinalucci, de la ville de Corbiero ou Corbario, dominicain, et le fait agréer par le peuple romain. Il l'investit par l'anneau, au lieu de lui baiser les pieds, et se fait de nouveau couronner par lui.

Ce qui était arrivé à tous les empereurs depuis les Othons arrive à Louis de Bavière. Les Romains conspirent contre lui. Le roi de Naples arrive avec des troupes aux portes de Rome. L'empereur et son pape sont obligés de s'enfuir.

1329. L'empereur, refugié à Pise, est forcé d'en sortir. Il retourne sans armée en Bavière avec deux franciscains qui écrivaient contre le pape, Michel de Césène et Guillaume Okam. L'anti-pape Pierre de Corbiero se cache de ville en ville.

Le roi de Naples Robert fait rentrer sous la domination, ou plutôt sous la protection papale, Rome et plusieurs villes d'Italie.

Les Viscontis, toujours puissants dans Milan, et qui ne pouvaient plus être défendus par l'empereur, l'abandonnent. Ils se rangent du parti de Jean XXII, qui, toujours réfugié dans Avignon, semble donner des lois à l'Europe, et en donne en effet quand ces lois sont exécutées par les forts contre les faibles.

Louis de Bavière étant à Pavie fait un traité mémorable avec son neveu Robert, fils de l'électeur palatin Rodolphe, mort en exil en Angleterre, et tige de toute la branche palatine. Par ce traité il partage avec son neveu les terres de la maison palatine; il lui rend le palatinat du Rhin et le haut Palatinat, et il garde pour lui la Bavière. Il règle qu'après l'extinction d'une des deux maisons palatine et de Bavière, qui ont une souche commune, la survivante entrera en possession de toutes les terres et dignités de l'autre, et que cependant le suffrage dans les élections des empereurs appartiendra alternativement aux deux maisons. Le droit de suffrage, accordé ainsi à la maison de Bavière, ne dura pas longtemps. La division que cet accord mit entre les deux maisons fut longue.

1330. Le pape frère Pierre de Corbiero[1], caché dans un château d'Italie, entouré de soldats envoyés par l'archevêque de Pise, demande grâce à Jean XXII, qui lui promet la vie sauve, et trois mille florins d'or de pension pour son entretien.

1. Voyez année 1328.

Ce pape frère Pierre va, la corde au cou, se présenter devant le pape, qui le fait enfermer dans une prison, où il mourut au bout de trois ans [1]. On ne sait s'il avait stipulé ou non qu'il ne serait pas enfermé.

Christophe, roi de Danemark, est déposé par les États du pays. Il a recours à l'empire. Les ducs de Saxe, de Mecklenbourg, et de Poméranie, sont nommés par l'empereur pour juger entre le prince et les sujets. C'était faire revivre les droits éteints de l'empire sur le Danemark. Mais Gérard, comte de Holstein, régent du royaume, ne voulut pas reconnaître cette commission. Le roi Christophe, avec les forces de ces princes et du margrave de Brandebourg, chasse le régent, et remonte sur le trône.

Louis de Bavière veut se réconcilier avec le pape, et lui envoie une ambassade. Jean XXII, pour réponse, mande au roi de Bohême qu'il ait à faire déposer l'empereur.

1331. Le roi de Bohême Jean, au lieu d'obéir au pape, se lie avec l'empereur, et marche en Italie avec une armée, en qualité de vicaire de l'empire. Ayant réduit quelques villes comme Crémone, Parme, Pavie, Modène, il est tenté de les garder pour lui, et dans cette idée il s'unit secrètement avec le pape. Les guelfes et les gibelins[2], alarmés, se réunissent contre Jean XXII et contre Jean de Bohême.

L'empereur, craignant un vicaire si dangereux, excite contre lui Othon d'Autriche, frère de ce même Frédéric, son rival pour l'empire; tant les intérêts changent en peu de temps!

Il suscite le marquis de Misnie, et Charobert, roi de Hongrie, et jusqu'à la Pologne. Il est donc prouvé qu'alors il pouvait bien peu par lui-même. L'empire fut rarement plus faible; mais l'Allemagne dans tous ces troubles est toujours respectée des étrangers, toujours hors d'atteinte.

Le roi de Bohême, revenu en Allemagne, bat tous ses ennemis l'un après l'autre. Il laisse son fils Charles vicaire en Italie malgré Louis de Bavière, et pour lui il va jusqu'en Pologne. Ce roi de Bohême Jean était alors le véritable empereur par son pouvoir.

Les guelfes et les gibelins, malgré leur antipathie, se liguent contre le prince Charles de Bohême en Italie. Le roi son père, vainqueur en Allemagne, passe les Alpes pour secourir son fils. Il arrive lorsque ce jeune prince vient de remporter une victoire signalée le 25 novembre, vers le Tyrol.

1. En 1336.
2. Voyez années 1089, 1138 et 1230.

Il rentre avec son fils triomphant dans Prague, et lui donne la marche, ou marquisat, ou margraviat de Moravie, en lui faisant prêter un hommage lige.

1332. Le pape continue d'employer la religion dans l'intrigue. Othon, duc d'Autriche, gagné par lui, quitte le parti de l'empereur ; et, gagné par des moines, il soumet ses États au saint-siége. Il se déclare vassal de Rome. Quel temps, où une telle action ne fut ni abhorrée ni punie! Peu de gens savent que l'Autriche a été donnée aux papes, ainsi que l'Angleterre; c'est l'effet de la superstition et de la barbare stupidité dans laquelle l'Europe était plongée.

Ce temps était celui de l'anarchie. Le roi de Bohême se faisait craindre de l'empereur, et songeait à établir son crédit dans l'Allemagne. Lui et son fils avaient gagné des batailles en Italie, mais des batailles inutiles. Toute l'Italie était armée alors, gibelins contre guelfes, les uns et les autres contre les Allemands; toutes les villes s'accordaient dans leur haine contre l'Allemagne, et toutes se faisaient la guerre, au lieu de s'entendre pour briser à jamais leurs chaînes.

Pendant ces troubles l'ordre teutonique est toujours une milice de conquérants vers la Prusse. Les Polonais leur prennent quelques villes. Ce même Jean, roi de Bohême, marche à leur secours. Il va jusqu'à Cracovie. Il apaise des troubles en Silésie. Ce prince, maître de la Bohême, de la Silésie, de la Moravie, faisait alors tout trembler.

Strasbourg, Fribourg en Brisgau, et Bâle, s'unissent dans ces temps de trouble contre les tyrans voisins. Plusieurs villes entrent dans cette association. Le voisinage de quatre cantons suisses, devenus libres, inspire à ces peuples des sentiments de liberté.

Othon d'Autriche assiége Colmar. L'empereur soutient cette ville contre le duc d'Autriche. Le comte de Virtemberg fournit des troupes à l'empereur; le roi de Bohême lui en donne. On voit de part et d'autre des armées de trente mille hommes, mais ce n'est jamais que pour une campagne. L'empereur n'est alors que comme un autre prince d'Allemagne qui a ses amis comme ses ennemis. Qu'eût-ce été si tout eût été réuni pour subjuguer en effet toute l'Italie?

Mais l'Allemagne n'est occupée que de ses querelles intestines. Le duc d'Autriche se raccommode avec l'empereur. La face des affaires change continuellement, et la misère des peuples continue.

1333. On a vu Jean, roi de Bohême, combattre en Italie pour

l'empereur[1]; maintenant le voici armé pour le pape. On a vu Robert, roi de Naples, défenseur du pape[2]: il est à présent son ennemi. Ce même roi de Bohême, qui venait d'assiéger Cracovie, va en Italie, de concert avec le roi de France, pour y établir le pouvoir du pape. C'est ainsi que l'ambition promène les hommes.

Qu'arrive-t-il? Il donne bataille près de Ferrare au roi Robert de Naples, aux Viscontis, aux L'Escales, princes de Vérone, réunis. Il est défait deux fois. Il retourne en Allemagne après avoir perdu ses troupes, son argent, et sa gloire.

Troubles et guerres en Brabant au sujet de la propriété de Malines, que le duc de Brabant et le comte de Flandre se disputent. Le roi de Bohême s'en mêle encore. On s'accommode. Malines demeure à la Flandre.

1334. Cependant l'empereur Louis de Bavière reste tranquille dans Munich, et semble ne plus prendre part à rien.

Le pape Jean XXII, plus remuant, sollicite toujours les princes allemands à se soulever contre Louis de Bavière, et les franciscains du parti de Michel de Césène, condamnés par le pape, pressent l'empereur d'assembler un concile pour faire déclarer le pape hérétique, et pour le déposer.

La mort devait venger l'empereur plus promptement qu'un concile. Jean XXII meurt à quatre-vingt-dix ans, le 4 décembre, dans Avignon.

Villani prétend qu'on trouva dans son trésor la valeur de vingt-cinq millions de florins d'or, dont dix-huit millions monnayés. « Je le sais, dit Villani, de mon frère Rommone, qui était marchand du pape. » On peut dire hardiment à Villani que son frère le marchand était un grand exagérateur. Cela ferait environ deux cents millions d'écus d'Allemagne d'aujourd'hui. On eût alors, avec une pareille somme, acheté toute l'Italie, et Jean XXII n'y mit jamais le pied. Il eut beau ajouter une troisième couronne à la tiare pontificale, il n'en fut pas plus puissant. Il est vrai qu'il vendait beaucoup de bénéfices, qu'il inventa les annates, les réserves, les expectatives, qu'il mit à prix les dispenses et les absolutions. Tout cela est une ressource plus faible qu'on ne pense, et a produit beaucoup plus de scandale que d'argent; les exacteurs de pareils tributs n'en font d'ordinaire aux maîtres qu'une part fort légère.

Ce qui est digne de remarque, c'est qu'il eut du scrupule en

1. Voyez 1331.
2. Voyez 1328.

mourant sur la manière dont il avait dit qu'on voyait Dieu dans le ciel, et qu'il n'en eut point sur les trésors qu'il avait amassés sur la terre.

1335. Le vieux roi Jean de Luxembourg épouse une jeune princesse de la maison de France, de la branche de Bourbon ; et, par son contrat de mariage, il donne le duché de Luxembourg au fils qui naîtra de cette alliance. La plupart des clauses des contrats sont des semences de guerre.

Voici un autre mariage qui produit une guerre dès qu'il est consommé. Le vieux roi de Bohême avait un second fils, Jean de Luxembourg, duc de Carinthie. Ce jeune prince prenait le titre de duc de Carinthie, parce que sa femme avait des prétentions sur ce duché. Cette princesse de Carinthie, qu'on appelait *Marguerite la Grande Bouche*, prétend que son mari Jean de Luxembourg est impuissant. Elle trouve un évêque de Freisengen qui casse son mariage sans formalités ; elle se donne au marquis de Brandebourg.

L'intérêt a autant de part que l'amour dans cet adultère. Le margrave de Brandebourg était le fils de l'empereur Louis de Bavière. *Marguerite la Grande Bouche* apportait le Tyrol en dot, et des droits sur la Carinthie : ainsi l'empereur ne fit aucune difficulté d'ôter cette princesse au fils de Bohême, et de la donner à son fils de Brandebourg. Ce mariage excite une guerre qui dure toute l'année ; et après beaucoup de sang répandu, on en vient à un accommodement singulier : c'est que le jeune Jean de Luxembourg avoue que sa femme a raison de l'avoir quitté, et approuve son mariage avec le Brandebourgeois, fils de l'empereur.

Petite guerre des Strasbourgeois contre les seigneurs des environs. Strasbourg agit en vraie république indépendante, à cela près que son évêque se mettait souvent à la tête des troupes, pour faire dépendre les citoyens de l'évêque.

1336-1337. On commence à négocier beaucoup en Allemagne pour la fameuse guerre que le roi d'Angleterre Édouard III méditait contre Philippe de Valois. Il s'agissait de savoir à qui la France appartiendrait.

Il est vrai que ce pays, beaucoup plus resserré qu'il ne l'est aujourd'hui, affaibli par les divisions du gouvernement féodal, et n'ayant point de grand commerce maritime, n'était pas le plus grand théâtre de l'Europe ; mais c'était toujours un objet très-important.

Philippe de Valois d'un côté, et Édouard de l'autre, tâchent d'engager les princes d'Allemagne dans leur querelle ; mais il

paraît que l'Anglais fit mieux sa partie que le Français. Philippe de Valois a pour lui le roi de Bohême, et Édouard a tous les princes voisins de la France. Il a surtout pour lui l'empereur ; il n'en obtient à la vérité que des lettres patentes, mais ces lettres patentes sont de vicaire de l'empire. Le fier Édouard consent volontiers à exercer ce vicariat, pour tâcher de faire déclarer guerre de l'empire la guerre contre la France. Ses provisions portent qu'il pourra faire battre monnaie dans toutes les terres de l'empire : rien ne prouve mieux ce respect secret qu'on avait dans toute l'Europe pour la dignité impériale.

Pendant qu'Édouard s'appuie des forces temporelles de l'Allemagne, Philippe de Valois cherche à faire agir les forces spirituelles du pape : elles étaient alors bien peu de chose.

Le pape Benoît XII, encore dans Avignon comme ses prédécesseurs, était dépendant du roi de France.

Il faut savoir que l'empereur, n'ayant point été absous par le pape, demeurait toujours excommunié, et privé de ses droits dans l'opinion vulgaire de ces temps-là.

Philippe de Valois, qui peut tout sur un pape d'Avignon, force Benoît XII à différer l'absolution de l'empereur. Ainsi l'autorité d'un prince dirige souvent le ministère pontifical, et ce ministère, à son tour, suscite quelques princes. Il y a un Henri, duc de Bavière, parent de Louis l'empereur, prenant toujours, selon l'usage, ce titre de duc sans avoir le duché, mais possédant une partie de la Bavière inférieure. Ce Henri demande pardon au pape par ses députés d'avoir reconnu son parent empereur. Cette bassesse ne produit dans l'empire aucune des révolutions qu'on en attendait.

1338. Le pape Benoît XII avoue que c'est Philippe de Valois, roi de France, qui l'empêche de réconcilier à l'Église l'empereur Louis. Voilà comme presque tous les papes n'ont été que les instruments d'une force étrangère. Ils ressemblaient souvent aux dieux des Indiens, à qui on demande de la pluie à genoux, et qu'on traîne dans la rivière quand on n'est pas exaucé.

Grande assemblée des princes de l'empire à Rentz sur le Rhin. On y déclare, ce qui ne devrait pas avoir besoin d'être déclaré, que « celui qui a été élu par le plus grand nombre est véritable empereur ; que la confirmation du pape est absolument inutile ; que le pape a encore moins le droit de déposer l'empereur ; et que l'opinion contraire est un crime de lèse-majesté ».

Cette déclaration passe en loi perpétuelle le 8 auguste à Francfort.

Albert d'Autriche, surnommé d'abord *le Contrefait*, et qui

ensuite changea ce surnom en celui de *Sage*, l'un des frères de ce Frédéric d'Autriche qui avait disputé l'empire, et le seul de tous ses frères par qui la race autrichienne s'est perpétuée, attaque encore en vain les Suisses. Ces peuples, qui n'avaient de bien que leur liberté, la défendent toujours avec courage. Albert est malheureux dans son entreprise, et mérite le nom de *Sage* en l'abandonnant.

1339. L'empereur Louis ne pense plus qu'à rester tranquille dans Munich, pendant qu'Édouard, roi d'Angleterre, son vicaire, traîne cinquante princes de l'empire à la guerre contre Philippe de Valois, et va conquérir une partie de la France. Mais avant la fin de la campagne, tous ces princes allemands se retirent chez eux ; et Édouard, assisté des Flamands, poursuit ses vues ambitieuses.

1340. L'empereur Louis, qui s'était repenti d'avoir donné le vicariat d'Italie à un roi de Bohême guerrier et puissant, se repent d'avoir donné le vicariat d'Allemagne à un roi plus puissant et plus guerrier. L'empereur était le pensionnaire du vicaire ; et le fier Anglais se conduisant en maître, et payant mal la pension, l'empereur lui ôte ce vicariat, devenu un titre inutile.

L'empereur négocie avec Philippe de Valois. Pendant ce temps l'autorité impériale est absolument anéantie en Italie, malgré la loi perpétuelle de Francfort[1].

Le pape, de son autorité privée, accorde aux deux frères Viscontis le gouvernement de Milan, qu'ils avaient sans lui, et les fait vicaires de l'Église romaine ; ils avaient été auparavant vicaires impériaux.

Le roi Jean de Bohême va à Montpellier pour se guérir, par la salubrité de l'air, d'un mal qui attaquait ses yeux. Il n'en perd pas moins la vue, et il est connu depuis sous le nom de Jean l'Aveugle. Il fait son testament, donne la Bohême et la Silésie à Charles, depuis empereur ; à Jean, la Moravie ; à Venceslas, né de Béatrix de Bourbon, le Luxembourg et les terres qu'il a en France du chef de sa femme.

L'empereur cependant jouit de la gloire de décider en arbitre des querelles de la maison de Danemark. Le duc de Slesvick-Holstein, par cet accommodement, renonce aux prétentions sur le royaume de Danemark : il marie sa sœur au roi Valdemar III, et reste en possession du Jutland.

1341-1342-1343. Louis de Bavière semble ne plus penser à l'Italie, et donne des tournois dans Munich.

1. Voyez 1338.

Clément VI, nouveau pape, né Français et résidant à Avignon, est sollicité de revenir enfin rétablir en Italie le pontificat, et d'y achever d'anéantir l'autorité impériale. Il suit les procédures de Jean XXII contre Louis. Il sollicite l'archevêque de Trèves de faire élire en Allemagne un nouvel empereur. Il soulève en secret contre lui ce roi de Bohême Jean l'Aveugle, toujours remuant, le duc de Saxe, et Albert d'Autriche.

L'empereur Louis, qui a toujours à craindre qu'un défaut d'absolution n'arme contre lui les princes de l'empire, flatte le pape, qu'il déteste, et lui écrit « qu'il remet à la disposition de sa sainteté sa personne, son État, sa liberté, et ses titres ». Quelles expressions pour un empereur qui avait condamné Jean XXII à être brûlé vif!

Les princes assemblés à Francfort sont moins complaisants, et maintiennent les droits de l'empire.

1344-1345. Jean l'Aveugle semble plus ambitieux depuis qu'il a perdu la vue. D'un côté il veut frayer le chemin de l'empire à son fils Charles; de l'autre il fait la guerre à Casimir, roi de Pologne, pour la mouvance du duché de Schveidnitz, dans la Silésie.

C'est l'effet ordinaire de l'établissement féodal. Le duc de Schveidnitz avait fait hommage au roi de Pologne : Jean de Bohême réclame l'hommage en qualité de duc de Silésie. L'empereur soutient en secret les intérêts du Polonais; et malgré l'empereur, la guerre finit heureusement pour la maison de Luxembourg. Le prince Charles de Luxembourg, marquis de Moravie, fils de Jean l'Aveugle, devenu veuf, épouse la nièce du duc de Schveidnitz, qui fait hommage à la Bohême; et c'est une nouvelle confirmation que la Silésie est une annexe de la couronne de Bohême.

L'impératrice Marguerite, femme de l'empereur Louis de Bavière, et sœur de Jean de Brabant, se trouve héritière de la Hollande, de la Zélande, et de la Frise : elle recueille cette succession. L'empereur, son mari, devait en être beaucoup plus puissant : il ne l'est pourtant pas.

En ce temps, Robert, comte palatin, fonde l'université de Heidelberg sur le modèle de celle de Paris.

1346. Jean l'Aveugle et son fils Charles font un grand parti dans l'empire au nom du pape.

Les factions impériale et papale troublent enfin l'Allemagne, comme les guelfes et les gibelins avaient troublé l'Italie. Clément VI en profite. Il publie contre Louis de Bavière une

bulle le 13 avril. « Que la colère de Dieu, dit-il, et celle de saint Pierre et saint Paul, tombent sur lui dans ce monde-ci et dans l'autre ; que la terre l'engloutisse tout vivant ; que sa mémoire périsse ; que tous les éléments lui soient contraires ; que ses enfants tombent dans les mains de ses ennemis aux yeux de leur père. »

Il n'y avait point de protocole pour ces bulles ; elles dépendaient du caprice du dataire qui les expédiait. Le caprice en cette occasion est un peu violent.

Il y avait alors deux archevêques de Mayence : l'un, déposé en vain par le pape ; l'autre, élu à l'instigation du pape par une partie des chanoines. C'est à ce dernier que Clément VI adresse une autre bulle pour élire un empereur.

Le roi de Bohême Jean l'Aveugle, et son fils Charles, marquis de Moravie, qui fut depuis l'empereur Charles IV, vont à Avignon marchander l'empire avec le pape Clément VI. Charles s'engage à casser toutes les ordonnances de Louis de Bavière, à reconnaître que le comté d'Avignon appartenait de droit au saint-siége, ainsi que Ferrare et les autres terres (il entendait celles de la comtesse Mathilde), les royaumes de Sicile, de Sardaigne, et de Corse, et surtout Rome ; que, si l'empereur va à Rome se faire couronner, il en sortira le même jour, qu'il n'y reviendra jamais sans une permission expresse du pape, etc.

Après ces promesses, Clément VI recommande aux archevêques de Cologne et de Trèves, et au nouvel archevêque de Mayence, d'élire empereur le marquis de Moravie. Ces trois prélats avec Jean l'Aveugle s'assemblent à Rentz, près de Coblentz, le 1er juillet. Ils élisent Charles de Luxembourg, marquis de Moravie, qu'on connaît sous le nom de Charles IV.

Le jésuite Maimbourg assure positivement qu'il acheta le suffrage de l'archevêque de Cologne huit mille marcs d'argent ; et il ajoute que le duc de Saxe, comme plus riche, « fit meilleur marché de sa voix, se contentant de deux mille marcs ».

1. Ce que le jésuite Maimbourg assure n'est rapporté que sur un ouï-dire par Cuspinien.

2. Comment peut-on être instruit de ces marchés secrets ?

3. Voilà un beau désintéressement dans le duc de Saxe, de ne se déshonorer que pour deux mille marcs, parce qu'il est riche ! c'est précisément parce qu'on est riche qu'on se vend plus cher, quand on fait tant que de se vendre.

4. Le sens commun permet-il de croire que Charles IV ait acheté chèrement un droit très-incertain et une guerre civile certaine ?

Quoique l'Allemagne fût partagée, le parti de Louis de Bavière est tellement le plus fort que le nouvel empereur et son vieux père, au lieu de soutenir leurs droits en Allemagne, vont se battre en France contre Édouard d'Angleterre pour Philippe de Valois.

Le vieux roi Jean de Bohême est tué à la fameuse bataille de Crécy, le 25 ou 26 auguste, gagnée par les Anglais. Charles s'en retourne en Bohême sans troupes et sans argent : il est le premier roi de Bohême qui se soit fait couronner par l'archevêque de Prague, et c'est pour ce couronnement que l'évêché de Prague, jusque-là suffragant de Mayence, fut érigé en archevêché.

1347. Alors Louis de Bavière et l'anti-empereur Charles se font la guerre. Charles de Luxembourg est battu partout.

Il se passait alors une scène singulière en Italie. Nicolas Rienzi, notaire à Rome, homme éloquent, hardi, et persuasif, voyant Rome abandonnée des empereurs et des papes qui n'osaient y retourner, s'était fait tribun du peuple. Il régna quelques mois[1] d'une manière absolue; mais le peuple, qui avait élevé cette idole, la détruisit. Rome depuis longtemps ne semblait plus faite pour des tribuns; mais on voit toujours cet ancien amour de la liberté qui produit des secousses et qui se débat dans ses chaînes. Rienzi s'intitulait *Chevalier candidat du Saint-Esprit, sévère et clément libérateur de Rome, zélateur de l'Italie, amateur de l'univers, et tribun auguste.* Ces beaux titres prouvent qu'il était un enthousiaste, et que par conséquent il pouvait séduire la vile populace, mais qu'il était indigne de commander à des hommes d'esprit. Il voulait en vain imiter Gracchus, comme Crescence avait voulu vainement imiter Brutus.

Il est certain que Rome alors était une république, mais faible, n'ayant de l'ancienne république romaine que les factions. Son ancien nom faisait toute sa gloire.

Il est difficile de dire s'il y eut jamais un temps plus malheureux depuis les inondations des barbares au Ve siècle. Les papes étaient chassés de Rome; la guerre civile désolait toute l'Allemagne, les guelfes et les gibelins déchiraient l'Italie ; la reine de Naples, Jeanne, après avoir étranglé son mari, fut étranglée elle-même; Édouard III ruinait la France où il voulait régner ; et enfin la peste, comme on le verra[2], fit périr une partie des hommes échappés au glaive et à la misère.

1. De mai à décembre 1347, puis fut obligé de s'enfuir, reprit le pouvoir en 1354, et fut assassiné le 8 octobre; voyez tome XI, page 534.
2. Année 1350.

Louis de Bavière meurt d'apoplexie le 21 octobre auprès d'Augsbourg. Des auteurs disent qu'il fut empoisonné par une duchesse d'Autriche. Le prêtre André et d'autres prétendent que cette duchesse d'Autriche est la même qu'on appelait *la Grande Bouche;* mais le prêtre André ne fait pas réflexion que Marguerite la Grande Bouche est la même qui avait quitté son mari pour le fils de l'empereur. Il fallait que les historiens de ce temps-là eussent une grande haine pour les princes : ils les font presque tous empoisonner. Un Hocsemius s'exprime ainsi : « L'empereur bavarois, le damné, meurt d'un poison donné par la duchesse d'Ostrogothie ou d'Autriche, femme du duc Albert. » Struvius dit qu'on prétend qu'il fut empoisonné par une duchesse d'Autriche nommée Anne. Voilà donc trois prétendues duchesses d'Autriche différentes accusées de cette mort, sans la moindre apparence. C'est ainsi qu'on écrivait autrefois l'histoire. On croirait, en lisant le P. Barre[1], que Louis de Bavière fut empoisonné par une quatrième princesse nommée Maultasch ; mais c'est qu'en allemand Maultasch signifie *grande bouche* ou *bouche difforme,* et cette princesse est précisément cette Marguerite, bru de l'empereur. Il s'intitulait Louis IV, et non pas Louis V, parce qu'il ne comptait pas Louis IV, surnommé *l'Enfant,* parmi les empereurs[2].

Ce fut lui qui donna lieu à l'invention de l'aigle à deux têtes : il y avait deux aigles dans ses sceaux ; et les deux têtes d'aigle, qu'on a presque toujours conservées depuis, supposent aussi deux corps, dont l'un est caché par l'autre. Le caprice des ouvriers a décidé de presque toutes les armoiries des souverains.

CHARLES IV,

TRENTE-TROISIÈME EMPEREUR.

1348. Charles de Luxembourg, roi de Bohême[3], va d'abord de ville en ville se faire reconnaître empereur. Louis[4], margrave de Brandebourg, lui dispute la couronne.

1. Voyez son *Histoire générale d'Allemagne,* tome VI, page 66.
2. Voyez année 900.
3. Fils de Jean l'Aveugle, dont il a été question aux années 1309-12, 1314, 1322, 1331-33, 1335, 1340, 1344-46.
4. Louis Ier, margrave de Brandebourg, mort en 1361, était fils de l'empereur Louis V, prédécesseur de Charles IV. Voyez page 399.

L'ancien archevêque de Mayence l'excommunie ; le comte palatin Rupert, le duc de Saxe, s'assemblent, et ne veulent ni l'un ni l'autre des prétendants ; ils cassent l'élection de Charles de Bohême, et nomment Édouard III, roi d'Angleterre, qui n'y songeait pas.

L'empire n'était donc alors qu'un titre onéreux, puisque l'ambitieux Édouard III n'en voulut point : il se garda bien d'interrompre ses conquêtes en France pour courir après un fantôme.

Au refus d'Édouard, les électeurs s'adressent au marquis de Misnie, gendre du feu empereur ; il refuse encore. Mutius dit qu'il aima mieux dix mille marcs d'argent de la main de Charles IV que la couronne impériale. C'était mettre l'empire à bien bas prix ; mais il est fort douteux que Charles IV eût dix mille marcs à donner, lui qui, dans le même temps, fut arrêté à Vorms par son boucher, et qui ne put le satisfaire qu'en empruntant de l'argent de l'évêque.

Les électeurs, refusés de tous côtés, offrent enfin cet empire, dont personne ne veut, à Gunther de Schvartzbourg, noble thuringien. Celui-ci, qui était guerrier, et qui avait peu de chose à perdre, accepta l'offre pour le soutenir à la pointe de l'épée.

1349. Les quatre électeurs élisent Gunther de Schvartzbourg auprès de Francfort. Les doubles élections, trop fréquentes, avaient introduit à Francfort une coutume singulière. Celui des compétiteurs qui se présentait le premier devant Francfort attendait six semaines et trois jours, au bout desquels il était reçu et reconnu si son concurrent ne venait pas. Gunther attendit le temps prescrit, et fit enfin son entrée : on espérait beaucoup de lui. On prétend que son rival le fit empoisonner : le poison de ces temps-là en Allemagne était la table [1].

Il faut avouer qu'il y a un peu loin de cet empire germanique à l'empire d'Auguste, de Trajan, de Marc-Aurèle. Quel Allemand même se soucie de savoir aujourd'hui s'il y a eu un Gunther ? Ce Gunther tombe en apoplexie ; et, devenu incapable du trône, il le vend pour une somme d'argent, que Charles ne lui paye point : la somme était, dit-on, de vingt-deux mille marcs. Il meurt au bout de trois mois à Francfort.

A l'égard de Louis de Bavière, margrave de Brandebourg, il cède ses droits pour rien, n'étant pas assez fort pour les vendre à Charles, vainqueur sans combat de quatre concurrents, qui se

1. Voyez ci-après, page 480, année 1519.

fait couronner une seconde fois à Aix-la-Chapelle, par l'archevêque de Cologne, pour mettre ses droits hors de compromis.

Le marquis de Juliers, à la cérémonie du couronnement, dispute le droit de porter le sceptre au marquis de Brandebourg. Des ancêtres du marquis de Juliers avaient fait cette fonction; mais ce prince n'était pas alors au rang des électeurs, ni par conséquent dans celui des grands-officiers. Le margrave de Brandebourg est conservé dans son droit.

1350. Dans ce temps-là régnait en Europe le fléau d'une horrible peste, qui emporta presque partout la cinquième partie des hommes, et qui est la plus mémorable depuis celle qui désola la terre du temps d'Hippocrate. Les peuples en Allemagne, aussi furieux qu'ignorants, accusent les Juifs d'avoir empoisonné les fontaines. On égorge et on brûle les Juifs presque dans toutes les villes.

Ce qui est rare, c'est que Charles IV protégea les Juifs qui lui donnaient de l'argent, contre l'évêque; et les bourgeois de Strasbourg contre l'abbé prince de Murbach et d'autres seigneurs de fiefs. Il fut prêt de leur faire la guerre en faveur des Juifs.

Secte des flagellants renouvelée en Souabe. Ce sont des milliers d'hommes qui courent toute l'Allemagne en se fouettant avec des cordes armées de fer pour chasser la peste. Les anciens Romains, en pareils cas, avaient institué des comédies: ce remède est plus doux.

Un imposteur paraît en Brandebourg, qui se dit l'ancien Valdemar[1] revenu enfin de la Terre Sainte, et qui prétend rentrer dans son État, donné injustement pendant son absence par Louis de Bavière à son fils Louis.

Le duc de Mecklenbourg soutient l'imposteur. L'empereur Charles IV le favorise. On en vient à une petite guerre; le faux Valdemar est abandonné, et s'éclipse. On a recueilli dans un volume les histoires de ces imposteurs fameux[2]: mais tous ne s'y trouvent pas.

1351. Charles IV veut aller en Italie, où les papes et les empereurs étaient oubliés. Les Viscontis dominent toujours dans Milan. Jean Visconti, archevêque de cette ville, devenait un conquérant. Il s'emparait de Bologne; il faisait la guerre aux Flo-

1. Voyez 1323.

2. *Les Imposteurs insignes*, par J.-B. de Rocoles, 1683, in-12; 1728, deux volumes in-12. On a publié longtemps après une *Histoire de plusieurs Aventuriers fameux, par N.-L.-P.* (*Pissot*), 1815, deux volumes in-12, ne contenant que douze articles. (B.)

rentins et aux Pisans, et méprisait également l'empereur et le pape. C'est lui qui fit la lettre du diable au pape et aux cardinaux, qui commence ainsi : « Votre mère la Superbe vous salue avec vos sœurs l'Avarice et l'Impudicité. »

Apparemment que le diable ménagea l'accommodement de Jean Visconti avec le pape Clément, qui lui vendit l'investiture de Milan pour douze ans, moyennant douze mille florins d'or par an.

1352. La maison d'Autriche avait toujours des droits sur une grande partie de la Suisse. Le duc Albert veut soumettre Zurich, qui s'allie avec les autres cantons déjà confédérés. L'empereur secourt la maison d'Autriche dans cette guerre, mais il la secourt en homme qui ne veut pas qu'elle réussisse. Il envoie des troupes pour ne point combattre, ou du moins qui ne combattent pas. La ligue et la liberté des Suisses se fortifient.

Les villes impériales voulaient toutes établir le gouvernement populaire à l'exemple de Strasbourg. Nuremberg chasse les nobles, mais Charles IV les rétablit. Il incorpora la Lusace à son royaume de Bohême; elle en a été détachée depuis.

1353. L'empereur Charles IV, dans le temps qu'il avait été le jeune prince de Bohême, avait gagné des batailles, et même contre le parti des papes en Italie. Dès qu'il est empereur il cherche des reliques, flatte les papes, et s'occupe de règlements, et surtout du soin d'affermir sa maison.

Il s'accommode avec les enfants de Louis de Bavière, et les réconcilie avec le pape.

Albert, duc de Bavière, se voyait excommunié, parce que son père l'avait été. Ainsi, pour prévenir la piété des princes qui pourraient lui ravir son État en vertu de son excommunication, il demande très-humblement pardon au nouveau pape Innocent VI du mal que les papes ses prédécesseurs ont fait à l'empereur son père ; il signifie un acte qui commence ainsi : « Moi, Albert, duc de Bavière, fils de Louis de Bavière, soi-disant autrefois empereur, et réprouvé par la sainte Église romaine, etc. »

Il ne paraît pas que ce prince fût forcé à cet excès d'avilissement : il fallait donc dans ces temps-là qu'il y eût bien peu d'honneur, ou beaucoup de superstition.

1354. Il est remarquable que Charles IV, passant par Metz pour aller dans ses terres de Luxembourg, n'est point reçu comme empereur, parce qu'il n'avait pas encore été sacré.

Henri VII avait déjà donné à Venceslas, seigneur de Luxembourg, le titre de duc. Charles érige cette terre en duché ; il érige

Bar[1] en margraviat : ce qui fait voir que Bar relevait alors évidemment de l'empire. Pont-à-Mousson est aussi érigé en marquisat. Tout ce pays était donc réputé de l'empire. Quel chaos!

1355. Charles IV va en Italie se faire couronner ; il y marche plutôt en pèlerin qu'en empereur.

Le saint-siége était toujours sédentaire à Avignon. Le pape Innocent VI n'avait nul crédit dans Rome, l'empereur encore moins. L'empire n'était plus qu'un nom, et le couronnement qu'une vaine cérémonie. Il fallait aller à Rome comme Charlemagne et Othon le Grand, ou n'y point aller.

Charles IV et Innocent VI n'aimaient que les cérémonies. Innocent VI envoie d'Avignon le détail de tout ce qu'on doit observer au couronnement de l'empereur. Il marque que le préfet de Rome doit porter le glaive devant lui, que ce n'est qu'un honneur, et non pas une marque de juridiction. Le pape doit être sur son trône, entouré de ses cardinaux, et l'empereur doit commencer par lui baiser les pieds, puis il lui présente de l'or, et le baise au visage, etc. Pendant la messe, l'empereur fait quelques fonctions dans le rang des diacres ; on lui met la couronne impériale après la fin de la première épître. Après la messe, l'empereur, sans couronne et sans manteau, tient la bride du cheval du pape.

Aucune de ces cérémonies n'avait été pratiquée depuis que les papes demeuraient dans Avignon. L'empereur reconnut d'abord par écrit l'authenticité de ces usages. Mais le pape étant dans Avignon, et ne pouvant se faire baiser les pieds à Rome, ni se faire tenir l'étrier par l'empereur, déclara que ce prince ne baiserait point les pieds, ni ne conduirait la mule du cardinal qui représentait sa sainteté.

Charles IV alla donc donner ce spectacle ridicule avec une grande suite, mais sans armée ; il n'osa pas coucher dans Rome, selon la promesse qu'il en avait faite au saint-père. Anne sa femme, fille du comte palatin, fut couronnée aussi ; et en effet ce vain appareil était plutôt une vanité de femme qu'un triomphe d'empereur. Charles IV, n'ayant ni argent, ni armée, et n'étant venu à Rome que pour servir de diacre à un cardinal pendant la messe, reçut des affronts dans toutes les villes d'Italie où il passa.

Il y a une fameuse lettre de Pétrarque qui reproche à l'empereur sa faiblesse. Pétrarque était digne d'apprendre à Charles IV à penser noblement.

1. Bar-le-Duc, chef-lieu du département de la Meuse.

1356. Charles IV prend tout le contre-pied de ses prédécesseurs : ils avaient favorisé les gibelins, qui étaient en effet la faction de l'empire ; pour lui, il favorise les guelfes, et fait marcher quelques troupes de Bohême contre les gibelins ; cette faiblesse et cette inconséquence augmentèrent les troubles et les malheurs de l'Italie, diminuèrent la puissance de Charles et flétrirent sa réputation.

De retour en Allemagne, il s'applique à y faire régner l'ordre autant qu'il le peut, et à régler les rangs. Le nombre des électorats était fixé par l'usage plutôt que par les lois depuis le temps de Henri VII ; mais le nombre des électeurs ne l'était pas. Les ducs de Bavière surtout prétendaient avoir droit de suffrage aussi bien que les comtes palatins aînés de leur maison. Les cadets de Saxe se croyaient électeurs aussi bien que leurs aînés[1].

Diète de Nuremberg, dans laquelle Charles IV dépouille les ducs de Bavière du droit de suffrage, et déclare que le comte palatin est le seul électeur de cette maison.

BULLE D'OR.

Les vingt-trois premiers articles[2] de la bulle d'or sont publiés à Nuremberg avec la plus grande solennité. Cette constitution de l'empire, la seule que le public appelle bulle à cause de la petite bulle ou boîte d'or dans laquelle le sceau est enfermé, est regardée comme une loi fondamentale.

Il ne peut s'établir par les hommes que des lois de convention. Celles qu'un long usage consacre sont appelées fondamentales. On a changé, selon les temps, beaucoup de choses à cette bulle d'or.

Ce fut le jurisconsulte Bartole[3] qui la composa. Le génie du siècle y paraît par les vers latins qui en font l'exorde : *Omnipotens œterne Deus, spes unica mundi;* et par l'apostrophe aux sept péchés mortels, et par la nécessité d'avoir sept électeurs, à cause des sept dons du Saint-Esprit et du chandelier à sept branches.

1. Voyez 1314.

2. La bulle d'or est divisée en trente chapitres, subdivisés en articles. Ce sont les vingt-trois premiers chapitres qui ont été publiés à Nuremberg. On trouve une traduction française de la bulle d'or dans les volumes intitulés *Discours historiques sur l'élection de l'empereur, etc.*, 1711, in-8°, et *Traité historique de l'élection de l'empereur*, 1741, deux volumes in-12. (B.)

3. 1313-1356. Il professa à Pise, puis à Pérouse.

L'empereur y parle d'abord en maître absolu, sans consulter personne.

« Nous déclarons et ordonnons par le présent édit, qui durera éternellement, de notre certaine science, pleine puissance et autorité impériale. »

On n'y établit point les sept électeurs : on les suppose établis.

Il n'est question, dans les deux premiers chapitres, que de la forme et de la sûreté du voyage des sept électeurs, qui doivent ne point sortir de Francfort « avant d'avoir donné au monde ou au peuple chrétien un chef temporel, à savoir un roi des Romains futur empereur ».

On suppose ensuite, n° 8, article 2, que cette coutume a été toujours inviolablement observée, « et d'autant que tout ce qui est ci-dessus écrit a été observé inviolablement ». Charles IV et Bartole oubliaient qu'on avait élu les empereurs très-souvent d'une autre manière, à commencer par Charlemagne et à finir par Charles IV lui-même.

Un des articles les plus importants[1] est que le droit d'élire est indivisible, et qu'il passe de mâle en mâle au fils aîné. Il fallait donc statuer que les terres électorales laïques ne seraient plus divisées, qu'elles appartiendraient uniquement à l'aîné. C'est ce qu'on oublia dans les vingt-trois fameux articles publiés à Nuremberg[2] avec tant d'appareil, et que l'empereur fit lire ayant un sceptre dans une main et le globe de l'univers dans l'autre. Très-peu de cas sont prévus dans cette bulle : nulle méthode n'y est observée, et on n'y traite point du gouvernement général de l'empire.

Une chose très-importante, c'est qu'il y est dit à l'article 7, n° 7, que « si une des principautés électorales vient à vaquer au profit de l'empire (il entend sans doute les principautés séculières), l'empereur en pourra disposer comme d'une chose dévolue à lui légitimement et à l'empire ». Ces mots confus marquent que l'empereur pourrait prendre pour lui un électorat dont la maison régnante serait éteinte ou condamnée. Il est encore à remarquer combien la Bohême est favorisée dans cette bulle ; l'empereur était roi de Bohême. C'est le seul pays où les causes des procès ne doivent pas ressortir à la chambre impériale. Ce droit de *non appellando* a été étendu depuis à beaucoup de princes, et les a rendus plus puissants.

1. C'est l'article 3 du chapitre VII.
2. Le 10 janvier 1536.

Le lecteur peut consulter la bulle d'or pour le reste[1].

On met la dernière main à la bulle d'or dans Metz aux fêtes de Noël : on y ajoute sept chapitres. On y répare l'inadvertance qu'on avait eue d'oublier la succession indivisible des terres électorales. Ce qui est de plus clair et de plus expliqué dans les derniers articles, c'est ce qui regarde la pompe et la vanité ; on voit que Charles IV se complaît à se faire servir par les électeurs, dans les cours plénières.

La table de l'empereur, plus haute de trois pieds que celle de l'impératrice, et celle de l'impératrice plus haute de trois pieds que celle des électeurs[2] ; un gros tas d'avoine devant la salle à manger[3], un duc de Saxe venant prendre à cheval un picotin d'avoine dans ce tas ; enfin tout cet appareil ne ressemblait pas à la majestueuse simplicité des premiers Césars de Rome.

Un auteur moderne dit qu'on n'a point dérogé au dernier article de la bulle d'or, parce que tous les princes parlent français. C'est précisément en cela qu'on y a dérogé, car il est ordonné par le dernier article que les électeurs apprendront le latin et l'esclavon aussi bien que l'italien : or peu d'électeurs aujourd'hui se piquent de parler esclavon.

La bulle fut enfin publiée à Metz tout entière ; il y eut une de ces cours plénières ; tous les électeurs y servirent l'empereur et l'impératrice à table ; chacun y fit sa fonction. Ce n'était pas en ces cas des princes qui devenaient officiers ; c'étaient originairement des officiers qui, avec le temps, étaient devenus grands princes.

[4]Le dauphin de France Charles V, depuis roi, vint à cette cour plénière. C'était peu de mois après la funeste journée de Poitiers où son père Jean avait été pris par le fameux prince Noir. Le dauphin venait implorer le secours de Charles IV son oncle, qui ne pouvait donner que des fêtes. L'héritier de la couronne de France céda le pas au cardinal de Périgord dans cette diète. Pourquoi les annalistes français passent-ils ce cérémonial sous silence? L'histoire est-elle un factum d'avocat où l'on amplifie les avantages, et où l'on tait les humiliations?

1357. On voit aisément, par l'exclusion donnée dans la bulle d'or aux ducs de Bavière et d'Autriche, que Charles IV n'était pas

1. Elle a été traduite dans le *Discours historique sur l'élection de l'empereur*, 1711.

2. Chapitre XXVIII, articles 1 et 2.

3. Chapitre XXVII, article 1.

4. Cet alinéa fut ajouté en 1772.

l'ami de ces deux maisons. Le premier fruit de ce règlement pacifique fut une petite guerre. Les ducs de Bavière et d'Autriche lèvent des troupes. Ils assiégent dans Danustauffen un commissaire de l'empereur. L'empereur y arrive, il rompt la ligue de l'Autriche et de la Bavière, mais en rendant Danustauffen à l'électeur de Bavière, au lieu du droit de suffrage qu'il demandait.

Il y a une grande querelle dans l'empire au sujet des *Pfahl-Burgers* [1], c'est-à-dire des faux bourgeois ; querelle dans laquelle il est fort vraisemblable que les auteurs se sont mépris. La bulle d'or ordonne que les bourgeois qui appartiennent à un prince ne se fassent pas recevoir bourgeois des villes impériales pour se soustraire à leurs princes, à moins de résider dans ces villes. Rien de plus juste, rien même de plus facile à exécuter : car assurément un prince empêchera bien un citoyen de sa ville de lui désobéir sous prétexte qu'il est reçu bourgeois à Bâle ou à Constance.

Pourquoi donc y eut-il tant de troubles à Strasbourg pour ces faux bourgeois? pourquoi fut-on en armes? Strasbourg pouvait-elle, par exemple, soutenir un sujet de Vienne à qui elle aurait donné des lettres de bourgeoisie, et qui s'en serait prévalu à Vienne? non sans doute. Il s'agissait donc de quelque chose de plus important et de plus sacré. Des seigneurs voulaient ravir à leurs sujets le premier droit qu'ont les hommes de choisir leur domicile. Ils craignaient qu'on ne les quittât pour aller dans les villes libres. Voilà pourquoi l'empereur ordonne que les Strasbourgeois ne donneront plus de droit de citoyen à des étrangers, et que les Strabourgeois veulent conserver ce droit, qui peuple une ville et qui l'enrichit.

1358. Charles IV, avec l'apparence de la grandeur, autrefois guerrier, à présent législateur, maître d'un beau pays, et riche, a pourtant peu de crédit dans l'empire. C'est qu'on ne voulait pas qu'il en eût. Quand il s'agit d'incorporer la Lusace [2] à la Bohême, Albert d'Autriche, qui a des droits sur la Lusace, fait tout d'un coup la guerre à l'empereur, dont personne ne prend le parti ; et l'empereur ne peut se tirer d'affaire que par un stratagème qu'on accuse de bassesse. On prétend qu'il trompa le duc d'Autriche par des espions, et qu'il paya ensuite ces espions en fausse

1. Ce mot, composé de *Pfahl*, qui signifie *palissade*, et de *Burger, bourgeois*, peut se rendre par *bourgeois aux palissades*, parce que les faubourgs étaient défendus par des enceintes de cette espèce.

2. Cette incorporation n'eut définitivement lieu qu'en 1370. (Cl.)

monnaie : ce conte a l'air d'une fable ; mais cette fable est fondée sur son caractère.

Il vendait des priviléges à toutes les villes ; il vendait au comte de Savoie le titre de vicaire de l'empire ; il donne, pour des sommes très-légères, le titre de villes impériales à Mayence, à Vorms, à Spire, et même à Genève ; il confirmait la liberté de la ville de Florence à prix d'argent. Il en tirait de Venise pour la souveraineté de Vérone, de Padoue, et de Vicence ; mais ceux qui le payèrent le plus chèrement furent les Viscontis, pour avoir la puissance héréditaire dans Milan sous le titre de gouverneur : on prétend qu'il vendait ainsi en détail l'empire qu'il avait acheté en gros.

1359. Les princes de l'empire, excités par les universités d'Allemagne, représentent à Charles IV que, parmi les bulles de Clément VI, il y en a de déshonorantes pour lui et pour le corps germanique ; entre autres celle où il est dit que « les empereurs sont les vassaux du pape, et lui prêtent serment de fidélité ». Charles, qui avait assez vécu pour savoir que toutes ces formules ne méritent d'attention que quand elles sont soutenues par les armes, se plaint au pape, pour ne pas fâcher le corps germanique, mais modérément pour ne pas fâcher le pape. Innocent VI lui répond que cette proposition est devenue une loi fondamentale de l'Église, enseignée dans toutes les écoles de théologie ; et, pour appuyer sa réponse, il envoie d'Avignon en Allemagne un évêque de Cavaillon demander, pour l'entretien du saint-père, le dixième de tous les revenus ecclésiastiques.

Le prélat de Cavaillon s'en retourna à Avignon, après avoir reçu de fortes plaintes au lieu d'argent. Le clergé allemand éclata contre le pape, et c'est une des premières semences de la révolution dans l'Église, qu'on voit aujourd'hui.

Rescrit de Charles IV en faveur des ecclésiastiques, pour les protéger contre les princes qui veulent les empêcher de recevoir des biens, et de contracter avec les laïques.

1360. Charles IV, en faisant des règlements en Allemagne, abandonnait l'Italie. Les Viscontis étaient toujours maîtres de Milan. Barnabo veut conserver Bologne, que son oncle, archevêque, guerrier, et politique, avait achetée pour douze années. C'est la première et la dernière fois qu'on a vu faire un bail à ferme d'une principauté.

Un légat espagnol, nommé d'Albornos, entre dans cette ville au nom du pape, qui est toujours à Avignon, et donne Bologne au pape.

Barnabo Visconti assiége Bologne. Comment peut-on imprimer encore aujourd'hui que le saint-père, par un accommodement, promit de payer cent mille livres d'or annuellement, pendant cinq années, pour être maître de Bologne? Les historiens qui répètent ces exagérations savent bien peu ce que c'est que cinq cent mille livres pesant d'or.

1361. Le siége de Bologne est levé sans qu'il en coûte rien au pape. Un marquis de Malatesta, qui s'est jeté avec quelques troupes dans la ville, fait une sortie, bat Barnabo, et le renvoie chez lui. L'empereur ne se mêle de cette affaire que par un rescrit inutile en faveur du pape.

Des guerres s'étant élevées entre le Danemark d'un côté, et le duc de Mecklenbourg et les villes anséatiques de l'autre, tout finit à l'ordinaire par un traité. Plusieurs villes anséatiques traitent de couronne à couronne avec le Danemark dans la ville de Lubeck. C'est un beau monument de la liberté fondée sur une industrie respectable. Lubeck, Rostock, Stralsund, Hambourg, Vismar, Brême, et quelques autres villes, font une paix perpétuelle avec le *roi de Danemark, des Vandales, et des Goths, les princes, négociants, et bourgeois, de son pays;* ce sont les termes du traité, termes qui prouvent que le Danemark était libre, et que les villes anséatiques l'étaient davantage.

L'impératrice Anne étant accouchée de Venceslas, l'empereur envoie le poids de l'enfant en or à une chapelle de la Vierge dans Aix; usage qui commençait à s'établir, et qui a été poussé à l'excès pour Notre-Dame de Lorette. Ses richesses sont aussi grandes que son voyage par les airs de Jérusalem à la Marche d'Ancône est miraculeux.

L'évêque de Strasbourg achète plus cher le titre de landgrave de la basse Alsace. Les landgraves de l'Alsace, de la maison d'Œttingue, s'y opposent, et l'évêque les apaise avec le même moyen dont il a eu son landgraviat, avec de l'argent.

1362. Grande division entre les maisons de Bavière et d'Autriche. Une femme en est la cause. Marguerite de Carinthie[1], veuve du duc de Bavière, Henri le Vieux, fils de l'empereur Louis, ennemie de la maison où elle était entrée, donne tous les droits sur le Tyrol et ses dépendances à Rodolphe, duc d'Autriche.

Étienne, duc de Bavière, s'allie avec plusieurs princes. L'Autrichien n'a dans son parti que l'archevêque de Saltzbourg. On fait une trêve de trois ans, et l'inimitié secrète en est plus durable.

1. Voyez années 1335, 1344, 1347.

1363. Charles IV, aussi sédentaire qu'il avait été actif dans sa jeunesse, reste toujours dans Prague. L'Italie est absolument abandonnée ; chaque seigneur y achète un titre de vicaire de l'empire.

Barnabo Visconti en veut toujours à Bologne, et est maître de beaucoup de villes dans la Romagne.

Le pape (c'était alors Urbain V) obtient aisément de vains ordres de l'empereur aux vicaires d'Italie. On a écrit que Barnabo vendit encore ses places de la Romagne pour cinq cent mille florins d'or au pape ; mais Urbain, dans Avignon, aurait-il aisément trouvé cette somme ?

1364. On écrit encore que Charles voulut faire passer le Danube à Prague. Cela est encore plus incroyable que les cinq cent mille florins du pape. Pour tirer seulement un canal du Danube à la Moldau, dans la Bohême, il eût fallu conduire l'eau sur des montagnes, et dépendre encore de la maison de Bavière, maîtresse du cours du Danube. Le projet de Charlemagne de joindre le Danube et le Rhin dans un pays plat était bien plus praticable.

1365. Un fléau, formé en France, au milieu des guerres funestes d'Édouard III et de Philippe de Valois, se répand dans l'Allemagne. Ce sont des brigands qui ont déserté de ces armées indisciplinées, où on les payait mal, qui, joints à d'autres brigands, vont en Lorraine et en Alsace, et partout où ils trouvent les chemins ouverts : on les appelle *malandrins, tard-venus, grandes-compagnies*. L'empereur est obligé de marcher contre eux sur le Rhin avec les troupes de l'empire. On les chasse ; ils vont désoler la Flandre et la Hollande, comme des sauterelles qui ravagent les champs de contrées en contrées.

Charles IV va trouver le pape Urbain V à Avignon. Il s'agissait d'une croisade, non plus pour aller prendre Jérusalem, mais pour empêcher les Turcs, qui avaient déjà pris Andrinople, d'accabler la chrétienté.

Un roi de Chypre, qui voyait le danger de plus près, sollicite dans Avignon cette croisade. On en avait fait plusieurs dans le temps que les musulmans n'étaient point à craindre en Syrie ; et maintenant que la chrétienté est envahie, on n'en fait plus.

Le pape, après avoir proposé la croisade par bienséance, fait un traité sérieux avec l'empereur pour rendre au saint-siége son patrimoine usurpé. Il accorde à l'empereur des décimes sur le clergé d'Allemagne. Charles IV pouvait s'en servir pour aller reprendre en Italie les propres domaines de l'empereur, et non pour servir le pape.

1366. Les *grandes-compagnies* reviennent encore sur le Rhin, et de là vont tout dévaster jusqu'à Avignon[1]. C'est une des causes qui enfin engagent Urbain V à se réfugier à Rome, après que les papes ont été réfugiés soixante et douze ans sur les bords du Rhône.

Les Viscontis, plus dangereux que les *grandes-compagnies*, tenaient toutes les issues des Alpes ; ils s'étaient emparés du Piémont, ils menaçaient la Provence. Urbain, n'ayant que des paroles de l'empereur pour secours, s'embarque sur une galère de la coupable et malheureuse Jeanne, reine de Naples.

1367. L'empereur s'excuse de secourir le pape, pour être spectateur de la guerre que la maison d'Autriche et la maison de Bavière se font dans le Tyrol, et le pape Urbain V, après avoir fait quelques ligues inutiles avec l'Autriche et la Hongrie, fait voir enfin un pape aux Romains, le 16 octobre. Il n'y est reçu qu'en premier évêque de la chrétienté, et non en souverain.

1368. La ville de Fribourg en Brisgau, qui avait voulu être libre, retombe au pouvoir de la maison d'Autriche, par la cession d'un comte Égon, qui en était l'avoué, c'est-à-dire le défenseur, et qui se désista de cette protection pour douze mille florins.

Le rétablissement des papes à Rome n'empêchait pas les Viscontis de dominer dans la Lombardie, et on était prêt de voir renaître un royaume plus puissant et plus étendu que celui des anciens Lombards.

L'empereur va enfin en Italie au secours du pape, ou plutôt à celui de l'empire. Il avait une armée formidable dans laquelle il y avait de l'artillerie.

Cette affreuse invention commençait à s'établir ; elle était encore inconnue aux Turcs ; et si on s'en était servi contre eux, on les eût aisément chassés de l'Europe. Les chrétiens ne s'en servaient encore que contre les chrétiens.

Le pape attirait à la fois en Italie, d'un côté le duc d'Autriche, de l'autre l'empereur, chacun avec une puissante armée ; c'était de quoi exterminer à la fois la liberté de l'Italie, et celle même du pape. C'est la fatalité de ce beau et malheureux pays que les papes y ont toujours appelé les étrangers, qu'ils auraient voulu éloigner.

1. Ces *grandes-compagnies*, composées d'un nombre considérable de gentilshommes bretons, anglais et français, qui firent beaucoup plus de cas de l'argent du pape que de son absolution, étaient commandées par Bertrand du Guesclin, grand guerrier et grand pillard. Voltaire parle de ce chevalier sans peur, et non pas sans reproche, dans le chapitre LXXVII de l'*Essai sur les Mœurs*. (CL.)

L'empereur saccage Vérone; le duc d'Autriche, Vicence. Les Viscontis se hâtent de demander la paix pour attendre un meilleur temps; la guerre finit en donnant de l'argent à Charles, qui va se faire sacrer à Rome, selon les cérémonies usitées.

1369. Diète à Francfort. Édit sévère qui défend aux villes et aux seigneurs de se faire la guerre. A peine l'édit est-il émané que l'évêque de Hildesheim et Magnus, duc de Brunsvick, ayant chacun plusieurs seigneurs dans leur parti, se font une guerre sanglante.

Cela ne pouvait guère être autrement dans un pays où le peu de bonnes lois qu'on avait étaient sans force : et cette continuelle anarchie servait d'excuse à l'inactivité de l'empereur. Il fallait ou hasarder tout pour être le maître, ou rester tranquille; et il prenait ce dernier parti.

Urbain V ayant fait venir les Autrichiens et les Bohémiens en Italie, qui s'en étaient retournés chargés de dépouilles, y appelle les Hongrois contre les Viscontis : il n'y manquait que des Turcs.

L'empereur, pour prévenir ce coup fatal, réconcilie les Viscontis avec le saint-siége.

1370. Valdemar, roi de Danemark, chassé de Copenhague par le roi de Suède et par le comte de Holstein, se réfugie en Poméranie. Il demande des secours à l'empereur, qui lui donne des lettres de recommandation. Il s'adresse au pape Grégoire XI. Le pape lui envoie des exhortations, et le menace de l'excommunier, lui écrivant d'ailleurs comme à son vassal; on prétend que Valdemar lui répondit : « Je tiens la vie de Dieu, la couronne de mes sujets, mon bien de mes ancêtres, la foi seule de vos prédécesseurs; si vous voulez vous en prévaloir, je vous la renvoie par la présente. » Cette lettre est apocryphe : c'est dommage.

Le roi Valdemar rentre dans ses États sans le secours de personne, par la désunion de ses ennemis.

1371. L'Allemagne, dans ces temps encore agrestes, polit pourtant la Pologne. Casimir, roi de Pologne, qu'on a surnommé *le Grand*, commence à faire bâtir quelques villes à la manière allemande, et introduit quelques lois du droit saxon dans son pays, qui manquait de lois.

Guerre particulière entre Venceslas, duc de Luxembourg et de Brabant, frère de l'empereur, et les ducs de Juliers et de Gueldre; tous les seigneurs des Pays-Bas y prennent parti.

Rien ne caractérise plus la fatale anarchie de ces temps de brigandage. Le sujet de cette guerre était une troupe de voleurs de grand chemin, protégés par le duc de Juliers : et malheureusement un tel exemple n'était pas rare alors.

Venceslas, vicaire de l'empire, veut punir le duc de Juliers ; mais il est défait et pris dans une bataille.

Le vainqueur, craignant le ressentiment de l'empereur, court à Prague, accompagné de plusieurs princes, et surtout de son prisonnier : « Voilà votre frère que je vous rends, dit-il à l'empereur ; pardonnez-moi tous deux. »

On voit beaucoup d'événements de ces temps-là mêlés ainsi de brigandage et de chevalerie.

1372. Les édits contre ces guerres ayant été inutiles, une nouvelle diète à Nuremberg ordonne que les seigneurs et les villes ne pourront, dorénavant, s'égorger que soixante jours après l'offense reçue. Cette loi s'appelait *la soixantaine de l'empire*, et elle fut exécutée toutes les fois qu'il fallait plus de soixante jours pour aller assiéger son ennemi.

1373. Les affaires de Naples et de Sicile n'ont plus depuis longtemps aucune liaison avec celles de l'empire. L'île de Sicile était toujours possédée par la maison d'Aragon, et Naples par la reine Jeanne : tout était fief alors. La maison d'Aragon, depuis les vêpres siciliennes, s'était soumise par des traités à relever du royaume de Naples, qui relevait du saint-siége.

Le but de la maison d'Aragon, en faisant un vain hommage à la couronne de Naples, avait été d'être indépendante de la cour romaine, et elle y avait réussi quand les papes étaient à Avignon.

Grégoire XI ordonne que les rois de Sicile fassent désormais hommage au roi de Naples et au pape à la fois. Il renouvelle l'ancienne loi, ou plutôt l'ancienne protestation [1], que jamais un roi de Sicile ou de Naples ne pourra être empereur ; et il ajoute que ces royaumes seront incompatibles avec la Toscane et la Lombardie.

Charles abandonne toutes ces affaires de l'Italie, uniquement occupé de s'enrichir en Allemagne, et d'y établir sa maison. Il achète l'électorat de Brandebourg d'Othon de Bavière qui le possédait, pour se l'approprier à lui et à sa famille. Ce cas n'avait pas été spécifié dans la bulle d'or. Il donne d'abord cet électorat à son fils aîné Venceslas, puis au cadet Sigismond.

1374. Le saint-siége était revenu à Avignon. Urbain V y était mort après s'être montré à Rome un moment. Grégoire XI se résout enfin de rétablir le pontificat dans son lieu natal.

Les seigneurs et les villes qui se sont emparés des biens de la comtesse Mathilde se liguent contre le pape dès qu'il veut revenir

1. Voyez année 1266.

en Italie. La plupart des villes mettaient alors sur leurs étendards et sur les portes ce beau mot *libertas*, que l'on voit encore à Lucques.

1375. Les Florentins commençaient à jouer dans l'Italie le rôle que les Athéniens avaient eu en Grèce. Tous les beaux-arts, inconnus ailleurs, renaissaient à Florence. Les factions guelfe et gibeline, en troublant la Toscane, avaient animé les esprits et les courages ; la liberté les avait élevés. Ce peuple était le plus considéré de l'Italie, le moins superstitieux, et celui qui voulait le moins obéir aux papes et aux empereurs. Le pape Grégoire les excommunie. Il était bien étrange que ces excommunications, auxquelles on était tant accoutumé, fissent encore quelque impression.

1376. Charles fait élire roi des Romains son fils Venceslas, à Rentz sur le Rhin, au même lieu où lui-même avait été élu.

Tous les électeurs s'y trouvèrent en personne. Son second fils Sigismond y assistait, quoique enfant, comme électeur de Brandebourg. Le père avait depuis peu transféré ce titre de Venceslas à Sigismond. Pour lui, il avait sa voix de Bohême. Il restait cinq électeurs à gagner. On dit qu'il leur promit à chacun cent mille florins d'or : plusieurs historiens l'assurent. Il n'est guère vraisemblable qu'on donne à chacun la même somme, ni que cinq princes aient la bassesse de la recevoir, ni qu'ils aient l'indiscrétion de le dire, ni qu'un empereur se vante d'avoir corrompu les suffrages.

Loin de donner de l'argent à l'électeur palatin, il lui vendait dans ce temps-là Guittenbourg, Falkenbourg, et d'autres domaines. Il vendait à vil prix, à la vérité, des droits régaliens aux électeurs de Cologne et de Mayence. Il gagnait ainsi de l'argent, et dépouillait l'empire en l'assurant à son fils.

1377. Charles IV, âgé de soixante-quatre ans, entreprend de faire le voyage de Paris, et on ajoute que c'était pour avoir la consolation de voir le roi de France Charles V[1], qu'il aimait tendrement ; et la raison de cette tendresse pour un roi qu'il n'avait jamais vu était qu'il avait épousé autrefois une de ses tantes. Une autre raison qu'on allègue du voyage est qu'il avait la goutte, et qu'il avait promis à M. saint Maur[2], saint d'auprès de Paris, de faire un pèlerinage à cheval chez lui pour sa guérison. La raison véritable était le dégoût, l'inquiétude, et la coutume établie alors

1. Voyez page 412.
2. Patron du village de Saint-Maur-les-Fossés, près Paris.

que les princes se visitassent. Il va donc de Prague à Paris avec son fils Venceslas, roi des Romains. Il ne vit guère, depuis les frontières jusqu'à Paris, un plus beau pays que le sien. Paris ne méritait pas sa curiosité ; l'ancien palais de saint Louis, qui subsiste encore[1], et le château du Louvre, qui ne subsiste plus, ne valaient pas la peine du voyage. On ne se tirait de la barbarie qu'en Toscane, et encore n'y avait-on pas réformé l'architecture.

S'il y eut quelque chose de sérieux dans ce voyage, ce fut la charge de vicaire de l'empire dans l'ancien royaume d'Arles, qu'il donna au dauphin. Ce fut longtemps une grande question entre les publicistes, si le Dauphiné devait toujours relever de l'empire ; mais depuis longtemps ce n'en est plus une entre les souverains. Il est vrai que le dernier dauphin Humbert, en donnant le Dauphiné au second fils de Philippe de Valois, ne le donna qu'aux mêmes droits qu'il le possédait. Il est vrai encore qu'on a prétendu que Charles IV lui-même avait renoncé à tous ses droits ; mais ils ne furent pas moins revendiqués par ses successeurs. Maximilien Ier réclama toujours la mouvance du Dauphiné ; mais il fallait que ce droit fût devenu bien caduc, puisque Charles-Quint, en forçant François Ier son prisonnier à lui céder la Bourgogne par le traité de Madrid, ne fait aucune mention de l'hommage du Dauphiné à l'empire. Toute la suite de cette histoire fait voir combien le temps change les droits.

1378. Un gentilhomme français, Enguerrand de Coucy, profite du voyage de l'empereur en France pour lui demander une étrange permission : celle de faire la guerre à la maison d'Autriche ; il était arrière-petit-fils de l'empereur Albert d'Autriche par sa mère, fille de Léopold. Il demandait tous les biens de Léopold, comme n'étant point des fiefs masculins. L'empereur lui donne toute permission. Il ne s'attendait pas qu'un gentilhomme picard pût avoir une armée. Coucy en eut pourtant une très-considérable, fournie par ses parents et par ses amis, par l'esprit de chevalerie, par une partie de son bien qu'il vendit, et par l'espoir du butin, qui enrôle toujours beaucoup de monde dans les entreprises extraordinaires. Il marche vers les domaines d'Alsace et de Suisse, qui appartiennent à la maison d'Autriche ; il n'y avait pas là de quoi payer ses troupes ; quelques contributions de Strasbourg ne suffisent pas pour lui faire tenir longtemps la campagne. Son

1. C'est aujourd'hui le palais de justice; et, malgré les changements qui ont été faits successivement, une partie est encore appelée *Cuisines de saint Louis.* La cour de cassation siége dans l'ancienne *Chambre de saint Louis.* (B.)

armée se dissipe bientôt, et le projet s'évanouit; mais il n'arriva à ce gentilhomme que ce qui arrivait alors à tous les grands princes qui levaient des armées à la hâte.

COMMENCEMENT DU GRAND SCHISME D'OCCIDENT.

Grégoire XI, après avoir vu enfin Rome en 1377, après y avoir reporté le siége pontifical, qui avait été dans Avignon soixante et douze ans, était mort le 27 mars au commencement de 1378.

Les cardinaux italiens prévalent enfin, et on choisit un pape italien : c'est Prignano, Napolitain, qui prend le nom d'Urbain, homme impétueux et farouche. Prignano Urbain, dans son premier consistoire, déclare qu'il fera justice du roi de France Charles V, et d'Édouard III, roi d'Angleterre, qui troublent l'Europe. Le cardinal de La Grange, le menaçant de la main, lui répond *qu'il en a menti*. Ces trois mots plongent la chrétienté dans une guerre de plus de trente années.

La plupart des cardinaux, choqués de l'humeur violente et intolérable du pape, se retirent à Naples, déclarent l'élection de Prignano Urbain forcée et nulle, et choisissent Robert, fils d'Amédée III, comte de Genève, qui prend le nom de Clément, et va établir son siége anti-romain dans Avignon. L'Europe se partage. L'empereur, la Flandre son alliée, la Hongrie appartenante à l'empereur, reconnaissent Urbain.

La France, l'Écosse, la Savoie, sont pour Clément. On juge aisément par le parti que prend chaque puissance quels étaient les intérêts politiques. Le nom d'un pape n'est là qu'un mot de ralliement.

La reine Jeanne de Naples est dans l'obédience de Clément, parce qu'alors elle était protégée par la France, et que cette reine infortunée appelait Louis d'Anjou, frère du roi Charles V, à son secours.

Les fraudes, les assassinats, tous les crimes, qui signalèrent ce grand schisme, ne doivent étonner personne. Ce qui doit étonner, c'est que chaque parti s'obstinât à regarder comme des dieux en terre des scélérats qui se disputaient la papauté, c'est-à-dire le droit de vendre, sous cent noms différents, tous les bénéfices de l'Europe catholique.

Venceslas, duc de Luxembourg, mourant sans enfants, laisse tous ses fiefs à son frère, et après lui à Venceslas, roi des Romains.

L'empereur Charles IV meurt bientôt après [1], laissant la Bohême à Venceslas avec l'empire; le Brandebourg à Sigismond, son second fils; la Lusace et deux duchés dans la Silésie à Jean, son troisième.

Il résulte que, malgré sa bulle d'or, il fit encore plus de bien à sa famille qu'à l'Allemagne.

VENCESLAS,

TRENTE-QUATRIÈME EMPEREUR.

1379 *à* 1382. Le règne de Charles IV, dont on se plaignit tant, et qu'on accuse encore, est un siècle d'or en comparaison des temps de Venceslas son fils.

Il commence par dissiper les trésors de son père dans des débauches à Francfort et à Aix-la-Chapelle, sans se mettre en peine de la Bohême, son patrimoine, ravagée par la contagion.

Tous les seigneurs bohémiens se révoltent contre lui au bout d'un an, et il se voit réduit tout d'un coup à n'oser attendre aucun secours de l'empire, et à faire venir contre ses sujets de Bohême ces restes de brigands qu'on appelait *grandes-compagnies* [2], qui couraient alors l'Europe, cherchant des princes qui les employassent. Ils ravagèrent la Bohême pour leur solde. Dans le même temps, le schisme des deux papes divise l'Europe [3]. Ce funeste schisme coûte d'abord la vie à l'infortunée Jeanne de Naples [4].

On se faisait encore alors un point de religion, comme de politique, de prendre parti pour un pape, quand il y en avait deux. Il eût été plus sage de n'en reconnaître aucun. Jeanne, reine de Naples, s'était déclarée malheureusement pour Clément, lorsque Urbain pouvait lui nuire. Elle était accusée d'avoir assassiné son premier mari, André de Hongrie, et vivait alors tranquille avec Othon de Brunsvick, son dernier époux.

Urbain, puissant encore en Italie, suscite contre elle Charles de Durazzo, sous prétexte de venger ce premier mari.

1. 29 novembre 1378, à Prague.
2. Voyez année 1365.
3. Urbain VI avait été élu le 9 avril 1378, et Clément VII, le 21 septembre suivant.
4. Voyez tome XI, page 538.

Charles de Durazzo arrive de Hongrie pour servir la colère du pape, qui lui promet la couronne. Ce qu'il y a de plus affreux, c'est que ce Charles de Durazzo était adopté par la reine Jeanne, déjà avancée en âge. Il était déclaré son héritier. Il aima mieux ôter la couronne et la vie à celle qui lui avait servi de mère que d'attendre la couronne de la nature et du temps.

Othon de Brunsvick, qui combat pour sa femme, est fait prisonnier avec elle. Charles de Durazzo la fait étrangler. Naples, depuis Charles d'Anjou, était devenu le théâtre des attentats contre les têtes couronnées.

1383 *à* 1386. Le trône impérial est alors le théâtre de l'horreur et du mépris. Ce ne sont que des séditions en Bohême contre Venceslas. Toute la maison de Bavière se réunit pour lui déclarer la guerre. C'est un crime par les lois, mais il n'y a plus de lois.

L'empereur ne peut conjurer cet orage qu'en rendant au comte palatin de Bavière les villes du haut Palatinat, dont Charles IV s'était saisi quand cet électeur avait été malheureux.

Il cède d'autres villes au duc de Bavière, comme Muhlberg et Bernau. Toutes les villes du Rhin, de Souabe, et de Franconie, se liguent entre elles. Les princes voisins de la France en reçoivent des pensions. Il ne restait plus à Venceslas que le titre d'empereur.

1387. Tandis qu'un empereur se déshonore, une femme rend son nom immortel. Marguerite de Valdemar, reine de Danemark et de Norvége, devient reine de Suède par des victoires et des suffrages. Cette grande révolution n'a de rapport avec l'Allemagne que parce que les princes de Mecklenbourg, les comtes de Holstein, les villes de Hambourg et de Lubeck, s'opposèrent inutilement à cette héroïne.

L'alliance des cantons suisses se fortifie alors, et toujours par la guerre. Le canton de Berne était, depuis quelques années, entré dans l'union. Le duc Léopold d'Autriche veut encore dompter ces peuples. Il les attaque, et perd la bataille et la vie.

1388. Les ligues des villes de Franconie, de Souabe, et du Rhin, pouvaient former un peuple libre, comme celui des Suisses, surtout sous un règne anarchique tel que celui de Venceslas; mais trop de seigneurs, trop d'intérêts particuliers, et la nature de leur pays, ouvert de tous côtés, ne leur permirent pas comme aux Suisses de se séparer de l'empire.

1389. Sigismond, frère de Venceslas, acquiert de la gloire en Hongrie. Il n'y était que l'époux de la reine que les Hongrois

appelaient le roi Marie[1], titre qu'ils ont renouvelé depuis peu pour Marie-Thérèse, fille de Charles VI. Marie était jeune, et les états n'avaient point voulu que son mari gouvernât : ils avaient mieux aimé donner la régence à Élisabeth de Bosnie, mère de leur roi Marie ; de sorte que Sigismond ne se trouvait que l'époux d'une princesse en tutelle, à laquelle on donnait le titre de roi.

Les états de Hongrie sont mécontents de la régence, et on ne songe pas seulement à se servir de Sigismond. On offre la couronne à ce Charles de Durazzo, accoutumé à faire étrangler des reines. Charles de Durazzo arrive, et est couronné.

La régente et sa fille dissimulent, prennent leur temps, et le font assassiner à leurs yeux[2]. Le ban ou palatin de Croatie se constitue juge des deux reines, fait noyer la mère, et enfermer la fille. C'est alors que Sigismond se montre digne de régner ; il lève des troupes dans son électorat de Brandebourg, et dans les États de son frère. Il défait les Hongrois.

Le ban de Croatie vient lui ramener la reine sa femme, à laquelle il avait fait promettre de le continuer dans son gouvernement. Sigismond, couronné roi de Hongrie, ne crut pas devoir tenir la parole de sa femme, et fit écarteler le ban de Croatie dans la petite ville de Cinq-Églises.

1390. Pendant ces horreurs, le grand schisme de l'Église augmente ; il pouvait être éteint après la mort d'Urbain en reconnaissant Clément ; mais on élit à Rome un Pierre Tomacelli[3], que l'Allemagne ne reconnaît que parce que Clément est reconnu en France. Il exige des annates, c'est-à-dire la première année du revenu des bénéfices ; l'Allemagne paye, et murmure.

Il semble qu'on voulût se dédommager sur les Juifs de l'argent qu'on payait au pape. Presque tout le commerce intérieur se faisait toujours par eux, malgré les villes anséatiques. On les croit si riches en Bohême qu'on les y brûle et qu'on les égorge. On en fait autant dans plusieurs villes, et surtout dans Spire.

Venceslas, qui rendait rarement des édits, en fait un pour annuler tout ce que l'on doit aux Juifs. Il crut par là ramener à lui la noblesse et les peuples.

Depuis 1391 *jusqu'à* 1397. La ville de Strasbourg est si puissante qu'elle soutient la guerre contre l'électeur palatin et contre

1. Voyez tome XII, page 233, et le chapitre VI du *Précis du Siècle de Louis XV*.
2. En 1386, et non 1389 : car ce fut en 1389 qu'Élisabeth et sa fille Marie furent prises et punies par le ban de Croatie : voyez tome XII, page 234.
3. Ce pape, connu sous le nom de Boniface IX, fut élu dès le 2 novembre 1389, quinze jours après la mort d'Urbain VI.

son évêque au sujet de quelques fiefs. On la met au ban de l'empire ; elle en est quitte pour trente mille florins au profit de l'empereur.

Trois frères, tous trois ducs de Bavière, font un pacte de famille, par lequel un prince bavarois ne pourra désormais vendre ou aliéner un fief qu'à son plus proche parent ; et pour le vendre à un étranger, il faudra le consentement de toute la maison : voilà une loi qu'on aurait pu insérer dans la bulle d'or, pour toutes les grandes maisons d'Allemagne.

Chaque ville, chaque prince pourvoit comme il peut à ses affaires.

Venceslas, renfermé dans Prague, ne commet que des actions de barbarie et de démence. Il y avait des temps où son esprit était entièrement aliéné. C'est un effet que les excès du vin, et même des aliments, font sur beaucoup plus d'hommes qu'on ne pense.

Charles VI, roi de France, dans ce temps-là même, était attaqué d'une maladie à peu près semblable. Elle lui ôtait souvent l'usage de la raison. Des anti-papes divisaient l'Église et l'Europe. Par qui le monde a-t-il été gouverné !

Venceslas, dans un de ses accès de fureur, avait jeté dans la Moldau et noyé le moine Jean Népomucène, parce qu'il n'avait pas voulu lui révéler la confession de l'impératrice sa femme. On dit qu'il marchait quelquefois dans les rues accompagné du bourreau, et qu'il faisait exécuter sur-le-champ ceux qui lui déplaisaient. C'était une bête féroce qu'il fallait enchaîner. Aussi les magistrats de Prague se saisissent de lui comme d'un malfaiteur ordinaire, et le mettent dans un cachot.

On lui permet des bains pour lui rendre la santé et la raison.

Un pêcheur lui fournit une corde, avec laquelle il s'échappe, accompagné d'une servante dont il fait sa maîtresse. Dès qu'il est en liberté, un parti se forme dans Prague en sa faveur. Venceslas fait mourir ceux qui l'avaient mis en prison ; il anoblit le pêcheur, dont la famille subsiste encore.

Cependant les magistrats de Prague, traitant toujours Venceslas d'insensé et de furieux, l'obligent de s'enfuir de la ville.

C'était une occasion pour Sigismond, son frère, roi de Hongrie, de venir se faire reconnaître roi de Bohême : il ne la manque pas ; mais il ne peut se faire déclarer que régent. Il fait enfermer son frère dans le château de Prague ; de là il l'envoie à Vienne en Autriche chez le duc Albert, et retourne en Hongrie s'opposer aux Turcs, qui commençaient à étendre leurs conquêtes de ce côté.

Venceslas s'échappe encore de sa nouvelle prison ; il retourne à Prague ; et, ce qui est rare, il y trouve des partisans.

Ce qui est encore plus rare, c'est que l'Allemagne ne se mêle en aucune façon des affaires de son empereur, ni quand il est à Prague et à Vienne dans un cachot, ni quand il revient régner chez lui en Bohême.

1398. Qui croirait que ce même Venceslas, au milieu des scandales et des vicissitudes d'une telle vie, propose au roi de France Charles VI de l'aller trouver à Reims en Champagne, pour étouffer les scandales du schisme?

Les deux monarques se rendent en effet à Reims dans un des intervalles de leur folie. On remarque que dans un festin que donnait le roi de France à l'empereur et au roi de Navarre, un patriarche d'Alexandrie, qui se trouva là, s'assit le premier à table. On remarque encore qu'un matin, qu'on alla chez Venceslas pour conférer avec lui des affaires de l'Église, on le trouva ivre.

Les universités alors avaient quelque crédit, parce qu'elles étaient nouvelles, et qu'il n'y avait plus d'autorité dans l'Église. Celle de Paris avait proposé la première que les prétendants au pontificat se démissent, et qu'on élût un nouveau pape. Il s'agissait donc que le roi de France obtînt la démission de son pape Clément, et que Venceslas engageât aussi le sien à en faire autant.

Aucun des prétendants ne voulut abdiquer. C'étaient les successeurs d'Urbain et de Clément. Le premier était ce Tomacelli qui, élu après la mort d'Urbain, avait pris le nom de Boniface ; l'autre, Pedro de Luna, Pierre de la Lune, Aragonais qui s'appelait Benoît[1].

Ce Benoît siégeait dans Avignon. La cour de France tint la parole donnée à l'empereur : on alla proposer à Benoît d'abdiquer ; et, sur son refus, on le tint prisonnier cinq ans entiers dans son propre château d'Avignon.

Ainsi l'Église de France, en ne reconnaissant point de pape pendant ces cinq années, montrait que l'Église pouvait subsister sans pape, de même que les Églises grecque, arménienne, cophte, anglicane, suédoise, danoise, écossaise, augsbourgeoise, bernoise, zuricoise, genevoise, subsistent de nos jours.

Pour Venceslas, on disait qu'il aurait pu boire avec son pape, mais non négocier avec lui.

1399. Il trouve pourtant une épouse, Sophie de Bavière, après avoir fait mourir la première à force de mauvais traitements. On

1. Connu sous le nom de Benoît XIII, mais comme anti-pape. Il fut élu le 28 septembre 1394, douze jours après la mort de Clément VII.

ne voit point qu'après ce mariage il retombe dans ses fureurs ; il ne s'occupe plus qu'à amasser de l'argent comme Charles IV, son père ; il vend tout. Il vend enfin à Galéas Visconti tous les droits de l'empire sur la Lombardie, qu'il déclare, selon quelques auteurs, indépendante absolument de l'empire, pour cent cinquante mille écus d'or. Aucune loi ne défendait aux empereurs de telles aliénations. S'il y en avait eu, Visconti n'aurait point hasardé une somme si considérable.

Les ministres de Venceslas, qui pillaient la Bohême, voulurent faire quelques exactions dans la Misnie. On s'en plaignit aux électeurs. Alors ces princes, qui n'avaient rien dit quand Venceslas était furieux, s'assemblent pour le déposer.

1400. Après quelques assemblées d'électeurs, de princes, de députés des villes, une diète solennelle se tient à Lanstein près de Mayence. Les trois électeurs ecclésiastiques, avec le palatin, déposent juridiquement l'empereur en présence de plusieurs princes, qui assistent seulement comme témoins. Les électeurs ayant seuls le droit d'élire, en tiraient la conclusion nécessaire qu'ils avaient seuls le droit de destituer. Ils révoquèrent ensuite les aliénations que l'empereur avait faites à prix d'argent ; mais Galéas Visconti n'en dominait pas moins depuis le Piémont jusqu'aux portes de Venise.

L'acte de la déposition de Venceslas est du 20 août[1] au matin[2]. Les électeurs, quelques jours après, choisissent pour empereur Frédéric, duc de Brunsvick, qui est assassiné par un comte de Valdeck, dans le temps qu'il se prépare à son couronnement.

ROBERT,

COMTE PALATIN DU RHIN,

TRENTE-CINQUIÈME EMPEREUR.

1400. Robert, comte palatin du Rhin, est élu à Rentz par les quatre mêmes électeurs. Son élection ne peut être du 22 août[3],

1. On lit *août*, et non auguste, dans les éditions de 1753, 1772, et dans les éditions de Kehl.

2. Voyez tome XI, page 542.

3. L'*Art de vérifier les dates*, et la *Biographie universelle*, citent même le 21 ; mais le Moréri de 1759, article ALLEMAGNE, cite le 10 septembre avec plus de vraisemblance. (CL.)

comme on le dit, puisque Venceslas avait été déposé le 20, et qu'il avait fallu plus de deux jours pour choisir le duc de Brunswick, préparer son couronnement, et l'assassiner.

Robert va se présenter en armes devant Francfort, suivant l'usage, et y entre en triomphe au bout de six semaines et trois jours ; c'est le dernier exemple de cette coutume.

1401. Quelques princes et quelques villes d'Allemagne tiennent encore pour Venceslas, comme quelques Romains regrettèrent Néron. Les magistrats de la ville libre d'Aix-la-Chapelle ferment les portes à Robert quand il veut s'y faire couronner. Il l'est à Cologne par l'archevêque.

Pour gagner les Allemands, il veut rendre à l'empire le Milanais, que Venceslas en avait détaché. Il fait une alliance avec les villes de Suisse et de Souabe, comme s'il n'était qu'un prince de l'empire, et lève des troupes contre les Viscontis. La circonstance était favorable. Venise et Florence s'armaient contre la puissance redoutable du nouveau duc de Lombardie.

Étant dans le Tyrol, il envoie un défi à Galéas : « A vous Jean Galéas, comte de Vérone ; » lequel lui répond : « A vous Robert de Bavière, nous duc de Milan par la grâce de Dieu et de Venceslas, etc. ; » puis il lui promet de le battre. Il lui tient parole au débouché des gorges des montagnes.

Quelques princes qui avaient accompagné l'empereur s'en retournent avec le peu de soldats qui leur restent, et Robert se retire enfin presque seul.

1402-1403. Jean Galéas reste maître de toute la Lombardie, et protecteur de presque toutes les autres villes, malgré elles.

Il meurt, laissant, entre autres enfants, une fille mariée au duc d'Orléans, source de tant de guerres malheureuses.

A sa mort, l'un des papes, Boniface, qui n'est ni affermi dans Rome, ni reconnu dans la moitié de l'Europe, profite heureusement de la haine que les conquêtes de Jean Galéas avaient inspirée, et se saisit, par des intrigues, de Bologne, de Pérouse, de Ferrare, et de quelques villes de cet ancien héritage de la comtesse Mathilde que le saint-siége réclame toujours.

Venceslas, éveillé de son sommeil léthargique, veut enfin défendre sa couronne impériale contre Robert. Les deux concurrents acceptent la médiation du roi de France Charles VI, et les électeurs le prient de venir juger à Cologne Venceslas et Robert, qui seraient présents, et s'en rapporteraient à lui.

Les électeurs demandaient vraisemblablement le jugement du roi de France parce qu'il n'était pas en état de le donner. Les

accès de sa maladie le rendaient incapable de gouverner ses propres États ; pouvait-il venir décider entre deux empereurs ?

Venceslas, déposé, comptait alors sur son frère Sigismond, roi de Hongrie; Sigismond, par un sort bizarre, est déposé lui-même, et mis en prison dans son propre royaume.

Les Hongrois choisissent Ladislas, roi de Naples, pour leur roi; et Boniface, qui ne sait pas encore s'il est pape, prétend que c'est lui qui donne la couronne de Hongrie à Ladislas ; mais à peine Ladislas est-il sur les frontières de Hongrie que Naples se révolte. Il y retourne pour éteindre la rébellion.

Qu'on se fasse ici un tableau de l'Europe. On verra deux papes qui la partagent ; deux empereurs qui déchirent l'Allemagne ; la discorde en Italie après la mort de Visconti ; les Vénitiens s'emparant d'une partie de la Lombardie, Gênes d'une autre partie ; Pise assujettie par Florence ; en France, des troubles affreux sous un roi en démence ; en Angleterre, des guerres civiles ; les Maures tenant encore les plus belles provinces de l'Espagne ; les Turcs avançant vers la Grèce, et l'empire de Constantinople touchant à sa fin.

1404. Robert acquiert du moins quelques petits terrains qui arrondissent son palatinat. L'évêque de Strasbourg lui vend Offembourg, Celle, et d'autres seigneuries. C'est presque tout ce que lui vaut son empire.

Le duc d'Orléans, frère de Charles VI, achète le duché de Luxembourg de Josse, marquis de Moravie, à qui Venceslas l'a vendu. Sigismond avait vendu aussi le droit d'hommage. Par là le duché de Luxembourg et le duché du Milanais sont regardés par leurs nouveaux possesseurs comme détachés de l'empire.

1405. Le nouveau duc de Luxembourg et le duc de Lorraine se font la guerre, sans que l'empire y prenne part. Si les choses eussent continué encore quelques années sur ce pied, il n'y avait plus d'empire ni de corps germanique.

1406. Le marquis de Bade et le comte de Virtemberg font impunément une ligue avec Strasbourg et les villes de Souabe contre l'autorité impériale. Le traité porte que « si l'empereur ose toucher à un de leurs priviléges, tous ensemble lui feront la guerre ».

Les Suisses se fortifient toujours. Les seuls Bâlois ravagent les terres de la maison d'Autriche dans le Sundgau et dans l'Alsace.

1407-1408. Pendant que l'autorité impériale s'affaiblit, le schisme de l'Église continue. A peine un des anti-papes est mort que son parti en fait un autre. Ces scandales eussent fait secouer le joug de Rome à tous les peuples si on eût été plus éclairé et

plus animé, et si les princes n'avaient pas toujours eu en tête d'avoir un pape dans leur parti, pour avoir de quoi opposer les armes de la religion à leurs ennemis. C'est là le nœud de tant de ligues qu'on a vues entre Rome et les rois, de tant de contradictions, de tant d'excommunications demandées en secret par les uns, et bravées par les autres.

Déjà l'Église pouvait craindre la science, l'esprit, et les beaux-arts ; ils avaient passé de la cour du roi de Naples Robert, à Florence, où ils établissaient leur empire. L'émulation des universités naissantes commençait à débrouiller quelques chaos. La moitié de l'Italie était ennemie des papes. Cependant les Italiens, plus instruits alors que les autres nations, n'établirent jamais de secte contre l'Église. Ils faisaient souvent la guerre à la cour romaine, non à l'Église romaine. Les Albigeois et les Vaudois avaient commencé vers les frontières de la France. Wiclef s'éleva en Angleterre. Jean Hus, docteur de la nouvelle université de Prague, et confesseur de la reine de Bohême, femme de Venceslas, ayant lu les manuscrits de Wiclef, prêchait à Prague les opinions de cet Anglais. Rome ne s'était pas attendue que les premiers coups que lui porterait l'érudition viendraient d'un pays qu'elle appela si longtemps barbare. La doctrine de Jean Hus consistait principalement à donner à l'Église les droits que le saint-siége prétendait pour lui seul.

Le temps était favorable. Il y avait déjà, depuis la naissance du schisme, une succession d'anti-papes des deux côtés ; et il était assez difficile de savoir de quel côté était le Saint-Esprit.

Le trône de l'Église étant ainsi partagé en deux, chaque moitié en est rompue et sanglante. Il arrive la même chose à trente chaires épiscopales. Un évêque, approuvé par un pape, conteste à main armée sa cathédrale à un autre évêque confirmé par un autre pape.

A Liége, par exemple, il y a deux évêques qui se font une guerre sanglante. Jean de Bavière, élu par une partie du chapitre, se bat contre un autre élu ; et comme les papes opposés ne pouvaient donner que des bulles, l'évêque Jean de Bavière appelle à son secours Jean, duc de Bourgogne, avec une armée. Enfin, pour savoir à qui demeurera la cathédrale de Liége, la ville est saccagée et presque réduite en cendres.

Tant de maux, auxquels on ne remédie pour l'ordinaire que quand ils sont extrêmes, avaient enfin produit un concile à Pise, où quelques cardinaux retirés appelaient le reste de l'Église. Ce concile est depuis transféré à Constance.

1409. S'il y avait une manière légale et canonique de finir le schisme qui déchirait l'Europe chrétienne, c'était l'autorité du concile de Pise.

Deux anti-papes, successeurs d'anti-papes, prêtent leur nom à cette guerre civile et sacrée. L'un est ce fier Espagnol Pierre Luna; l'autre, Corrario [1], Vénitien.

Le concile de Pise les déclare tous deux indignes du trône pontifical. Vingt-quatre cardinaux, avec l'approbation du concile, élisent, le 17 [2] juin 1409, Philargi, né en Candie. Philargi, pape légitime, meurt au bout de dix mois. Tous les cardinaux qui se trouvaient alors à Rome nomment, d'un commun consentement, Balthasar Cossa, qui prend le nom de Jean XXIII. Il avait été nourri à la fois dans l'Église et dans les armes, s'étant fait corsaire dès qu'il fut diacre. Il s'était signalé dans des courses sur les côtes de Naples en faveur d'Urbain. Il acheta depuis chèrement un chapeau de cardinal, et une maîtresse, nommée Catherine, qu'il enleva à son mari. Il avait, à la tête d'une petite armée, repris Bologne sur les Viscontis. C'était un soldat sans mœurs ; mais enfin c'était un pape canoniquement élu.

Le schisme paraissait donc fini par les lois de l'Église ; mais la politique des princes le faisait durer, si on appelle politique cet esprit de jalousie, d'intrigue, de rapine, de crainte, et d'espérance, qui brouille tout dans le monde.

Une diète était assemblée à Francfort en 1409. L'empereur Robert y présidait ; les ambassadeurs des rois de France, d'Angleterre, de Pologne, y assistaient. Mais qu'arrive-t-il? L'empereur soutenait une faction d'anti-pape ; la France, une autre. L'empereur et l'empire croyaient que c'était à eux d'assembler les conciles. La diète de Francfort traitait le concile de Pise, assemblé sans les ordres de l'empire, de conciliabule ; et on demandait un concile œcuménique. Il était donc arrivé que le concile de Pise, en croyant tout terminer, avait laissé trois papes à l'Europe au lieu de deux.

Le pape canonique était Jean XXIII, nommé solennellement à Rome. Les deux autres étaient Corrario et Pierre Luna : Corrario, errant de ville en ville ; Pierre Luna, enfermé dans Avignon par l'ordre de la cour de France, qui, sans le reconnaître, con-

1. Il avait succédé, en novembre 1406, sous le nom de Grégoire XII, à Cosme Meliocati, Innocent VIII.

2. Le 26, selon l'*Art de vérifier les dates*. Philargi est connu sous le nom d'Alexandre V. (CL.)

servait toujours ce fantôme, pour l'opposer aux autres dans le besoin.

1410. Tandis que tant de papes agitent l'Europe, il y a une guerre sanglante entre les chevaliers teutons, maîtres de la Prusse, et la Pologne, pour quelques bateaux de blé.

Ces chevaliers, institués d'abord pour servir des Allemands dans les hôpitaux [1], étaient devenus une milice comme celle des mameluks.

Les chevaliers sont battus, et perdent Thorn, Elbing, et plusieurs villes qui restent à la Pologne.

L'empereur Robert meurt le 18 mai à Oppenheim. Venceslas se dit toujours empereur sans en faire aucune fonction.

JOSSE,

TRENTE-SIXIÈME EMPEREUR.

1410. Venceslas n'était plus empereur qu'à Prague pour ses domestiques. Sigismond son frère, roi de Hongrie, demande l'empire. Josse, margrave de Brandebourg et de Moravie, son cousin, le demande aussi.

Non-seulement Josse dispute l'empire à son cousin, mais il lui dispute aussi le Brandebourg.

L'électeur palatin Louis, fils aîné du dernier empereur Robert, l'archevêque de Trèves, et les ambassadeurs de Sigismond, dont on compte la voix en vertu du margraviat de Brandebourg, nomment Sigismond empereur [2] à Francfort.

Mayence, Cologne, l'ambassadeur de Saxe, et un député de Brandebourg pour Josse, nomment ce Josse dans la même ville.

Venceslas proteste dans Prague contre ces deux élections. L'Allemagne a trois empereurs, comme l'Église a trois papes sans en avoir un.

1. Voyez années 1192 et 1225.

2. L'*Art de vérifier les dates* prétend que Sigismond fut élu dix jours avant Josse, c'est-à-dire le 20 septembre.

SIGISMOND,

ROI DE BOHÊME ET DE HONGRIE, MARGRAVE DE BRANDEBOURG,

TRENTE-SEPTIÈME EMPEREUR.

1411. La mort de Josse, trois mois après son élection, délivre l'Allemagne d'une guerre civile qu'il n'eût pu soutenir par lui-même, mais qu'on eût faite en son nom.

Sigismond reste empereur de nom et d'effet.

Tous les électeurs confirment son élection le 21 juillet.

Les villes n'avaient alors d'évêques que par le sort des armes : car, dans les brigues pour les élections, Jean XXIII approuvant un évêque, et Corrario un autre, la guerre civile s'ensuivit; et c'est ce qui arriva à Cologne comme à Liége[1]. L'archevêque Théodoric, de la maison de Mœurs, ne prit possession de son siége qu'après une bataille sanglante où il avait vaincu son compétiteur de la maison de Berg.

Les chevaliers teutoniques reprennent les armes contre la Pologne. Ils étaient si redoutables que Sigismond se ligue secrètement avec la Pologne contre eux. La Pologne avait cédé la Prusse aux chevaliers, et le grand-maître devenait insensiblement un souverain considérable.

1412. Sigismond paraît s'embarrasser peu du grand schisme d'Occident. Il se voyait roi de Hongrie, margrave de Brandebourg, et empereur. Il voulait assurer tout à sa postérité. Les Vénitiens, qui s'agrandissaient, avaient acquis une partie de la Dalmatie dans le temps des croisades; il les défait dans le Frioul, et joint cette partie à la Hongrie.

D'un autre côté Ladislas ou Lancelot, ce roi de Hongrie chassé par Sigismond, se rend maître de Rome et de tout le pays jusqu'à Florence. Le pape Jean XXIII l'avait appelé d'abord, à l'exemple de ses prédécesseurs, pour le défendre, et il s'était donné un maître dangereux, de crainte d'en trouver un dans Sigismond. C'est cette démarche forcée de Jean XXIII qui lui coûta bientôt le trône pontifical.

1413. Jean transférait les restes du concile de Pise à Rome, pour extirper le schisme et confirmer son élection. Il devait être

1. Voyez année 1408.

le plus fort à Rome. L'empereur fait convoquer le concile à Constance[1] pour perdre le pape. On voit peu de papes italiens pris pour dupes. Celui-ci le fut à la fois par Sigismond et par le roi de Naples Ladislas ou Lancelot. Ce prince, maître de Rome, était devenu son ennemi, et l'empereur l'était encore davantage. L'empereur écrit aux deux anti-papes, à Pierre Luna, alors en Aragon, et à Corrario, réfugié à Rimini; mais ces deux papes fugitifs protestent contre le concile de Constance.

Lancelot meurt. Le pape, délivré d'un de ses maîtres, ne devait pas se mettre entre les mains de l'autre. Il va à Constance, espérant la protection de Frédéric, duc d'Autriche, héritier de la haine de la maison d'Autriche contre la maison de Luxembourg. Ce prince, à son tour protégé par le pape, accepte de lui le titre *in partibus* de général des troupes de l'Église, et même avec une pension de six mille florins d'or, aussi vaine que le généralat. Le pape s'unit encore avec le marquis de Bade, et quelques autres princes. Il entre enfin en pompe dans Constance, le 28 octobre, accompagné de neuf cardinaux.

Cependant Sigismond est couronné à Aix-la-Chapelle, et tous les électeurs font au festin royal les fonctions de leurs dignités.

1414. Sigismond arrive à Constance le jour de Noël, le duc de Saxe portant l'épée de l'empire nue devant lui, le burgrave de Nuremberg, qu'il avait fait administrateur de Brandebourg, portant le sceptre. Le globe d'or était porté par le comte de Cillei, son beau-père. Ce n'est pas une fonction électorale. Le pape l'attendait dans la cathédrale. L'empereur y fait la fonction de diacre à la messe, il y lit l'Évangile; mais point de pieds baisés, point d'étrier tenu, point de mule menée par la bride. Le pape lui présente une épée. Il y avait trois trônes dans l'église, un pour l'empereur, un pour le pape, un pour l'impératrice; l'empereur était au milieu.

1415. Jean XXIII promet de céder le pontificat en cas que les anti-papes en fassent autant, et dans *tous les cas où sa déposition sera utile au bien de l'Église.* Cette dernière clause le perdait. Ou il était forcé à cette déclaration, ou le métier de pirate ne l'avait pas rendu un pape habile. Sigismond baise les pieds de Jean, dès que Jean eut lu cette formule qui lui ôtait le pontificat.

Sigismond est aisément le maître du concile en l'entourant de soldats[2]. Il y paraissait dans toute sa gloire. On y voyait les élec-

1. Voyez tome XI, page 548.
2. Voyez tome XI, page 550.

teurs de Saxe, du Palatinat, de Mayence, l'administrateur de Brandebourg, les ducs de Bavière, d'Autriche, de Silésie, cent vingt-huit comtes, deux cents barons, qui étaient alors quelque chose ; vingt-sept ambassadeurs y représentèrent leurs souverains. On y disputait de luxe, de magnificence : qu'on en juge par le nombre de cinquante orfévres qui vinrent s'établir à Constance. On y compta cinq cents joueurs d'instruments, et, ce que les usages de ce temps-là rendent très-croyable, il y eut sept cent dix-huit courtisanes sous la protection du magistrat de la ville.

Le pape s'enfuit déguisé en postillon sur les terres de Jean d'Autriche, comte du Tyrol. Ce prince est obligé de livrer le pape, et de demander pardon à genoux à l'empereur.

Tandis que le pape est prisonnier dans un château de ce duc d'Autriche, son protecteur, on instruit son procès. On l'accuse de tous les crimes ; on le dépose le 29 mai, et, par la sentence, le concile se réserve le droit de le punir.

Le 6 juillet de la même année 1415, Jean Hus, confesseur de la reine de Bohême, docteur en théologie, est brûlé vif par sentence des pères du concile, malgré le sauf-conduit très-formel[1] que Sigismond lui avait donné. Cet empereur le remet aux mains de l'électeur palatin, qui le conduisit au bûcher, dans lequel il loua Dieu jusqu'à ce que la flamme étouffât sa voix.

Voici les propositions principales pour lesquelles on le condamna à ce supplice horrible : « Qu'il n'y a qu'une Église catholique, qui renferme dans son sein tous les prédestinés ; que les seigneurs temporels doivent obliger les prêtres à observer la loi ; qu'un mauvais pape n'est pas vicaire de Jésus-Christ. »

« *Croyez-vous l'universel* A PARTE REI ? lui dit un cardinal. — *Je crois l'universel* A PARTE MENTIS, répondit Jean Hus. — *Vous ne croyez donc pas à la présence réelle!* » s'écria le cardinal.

Il est manifeste qu'on voulait que Jean fût brûlé ; et il le fut[2].

1416. Sigismond, après la condamnation du pape et de Jean Hus, occupé de la gloire d'extirper le schisme, obtient à Narbonne, des rois de Castille, d'Aragon, et de Navarre, leur renonciation à l'obédience de Pierre de la Lune, ou Luna.

Il va de là à Chambéry ériger la Savoie en duché, et en donne l'investiture à Amédée VIII.

Il va à Paris, se met à la place du roi dans le parlement, et y fait un chevalier. On dit que c'était trop, et que le parlement fut

1. Voyez tome XII, page 3.
2. Voyez tome XII, pages 4-5.

blâmé de l'avoir souffert. Pourquoi? si le roi lui avait donné sa place, il devait trouver très-bon qu'il conférât un honneur qui n'est qu'un titre[1].

De Paris il va à Londres. Il trouve en abordant des seigneurs qui avancent vers lui dans l'eau, l'épée à la main, pour lui faire honneur, et pour l'avertir de ne pas agir en maître. C'était un aveu des droits que pouvait donner, dans l'opinion des peuples, ce grand nom de césar.

Il disait qu'il était venu à Londres pour négocier la paix entre l'Angleterre et la France. C'était dans le temps le plus malheureux de la monarchie française, lorsque le roi anglais Henri V voulait avoir la France par conquête et par héritage.

L'empereur, au lieu de faire cette paix, s'unit avec l'Angleterre contre la France malheureuse. Il l'est lui-même davantage en Hongrie. Les Turcs, qui avaient renversé l'empire des califes, et qui menaçaient Constantinople, ayant inondé la terre depuis l'Inde jusqu'à la Grèce, dévastaient la Hongrie et l'Autriche; mais ce n'était encore que des incursions de brigands. On envoie des troupes contre eux quand ils se retirent.

Tandis que Sigismond voyage, le concile, après avoir brûlé Jean Hus, cherche une autre victime dans Jérôme de Prague. Hiéronyme ou Jérôme de Prague, disciple de Jean Hus, qui lui était très-supérieur en esprit et en éloquence, fut brûlé[2] quelque temps après son maître. Il harangua l'assemblée avec une éloquence d'autant plus touchante qu'elle était intrépide. Condamné comme Socrate par des ennemis fanatiques, il mourut avec la même grandeur d'âme.

Les papes avaient prétendu juger les princes et les dépouiller quand ils l'avaient pu; le concile, sans pape, crut avoir les mêmes droits. Frédéric d'Autriche avait, vers le Tyrol, pris des villes que l'évêque de Trente réclamait, et il retenait l'évêque prisonnier. Le concile lui ordonne de rendre l'évêque et les villes, sous peine d'être privé, lui et ses enfants, de tous leurs fiefs de l'Église et de l'empire.

Ce Frédéric d'Autriche, souverain du Tyrol, s'enfuit de Constance. Son frère Ernest lui prend le Tyrol, et l'empereur met Frédéric au ban de l'empire. Tout s'accommode sur la fin de

1. Voyez ci-après, année 1538.

2. Condamné le 30 mai 1416, Jérôme de Prague fut brûlé dans les premiers jours du mois suivant; et ce fut encore Louis le Pieux qui présida à cette exécution. (CL.)

l'année. Frédéric reprend son Tyrol, et Ernest, son frère, s'en tient à la Stirie, qui était son apanage. Mais les Suisses, qui s'étaient saisis de quelques villes de ce duc d'Autriche, les gardent et fortifient leur ligue.

1417. L'empereur retourne à Constance ; il y donne avec la plus grande pompe l'investiture de Mayence, de la Saxe, de la Poméranie, de plusieurs principautés : investiture qu'il faut prendre à chaque mutation d'empereur ou de vassal.

Il vend son électorat de Brandebourg à Frédéric de Hohenzollern, burgrave de Nuremberg[1], pour la somme de quatre cent mille florins d'or, que le burgrave avait amassée ; somme très-considérable en ce temps-là. Quelques auteurs disent seulement cent mille, et sont plus croyables.

Sigismond se réserve, par le contrat, la faculté de racheter le Brandebourg pour la même somme, en cas qu'il ait des enfants.

Sentence de déposition prononcée dans le concile, en présence de l'empereur, contre le pape Pierre Luna, déclaré dans la sentence *parjure, perturbateur du repos public, hérétique, rejeté de Dieu, et opiniâtre.* La qualité d'opiniâtre était la seule qu'il méritât bien.

L'empereur propose au concile de réformer l'Église avant de créer un pape. Plusieurs prélats crient à l'hérétique, et on fait un pape sans réformer l'Église.

Vingt-trois cardinaux et trente-trois prélats du concile, députés des nations, s'assemblent dans un conclave. C'est le seul exemple que d'autres prélats que des cardinaux aient eu droit de suffrage, depuis que le sacré collége s'était réservé à lui seul l'élection des papes ; car Grégoire VII fut élu par l'acclamation du peuple.

On élit le 11 novembre Othon Colonne, qui change ce beau nom contre celui de Martin ; c'est de tous les papes celui dont la consécration a été la plus auguste. Il fut conduit à l'église par l'empereur et l'électeur de Brandebourg, qui tenaient les rênes de son cheval, suivis de cent princes, des ambassadeurs de tous les rois, et d'un concile entier.

1418. Au milieu de ce vaste appareil d'un concile, et parmi tant de soins apparents de rendre la paix à l'Église, et à l'empire sa dignité, quelle fut la principale occupation de Sigismond ? celle d'amasser de l'argent.

Non content de vendre son électorat de Brandebourg, il s'était hâté, pendant la tenue du concile, de vendre à son profit quel-

1. Ce burgrave est la souche de toute la maison actuelle de Brandebourg. (G. A.)

ques villes qu'il avait confisquées à Frédéric d'Autriche. L'accommodement fait, il fallait les restituer. Cet embarras, et la disette continuelle d'argent où il était, mêlaient de l'avilissement à sa gloire.

Le nouveau pape Martin V déclare Sigismond roi des Romains, en suppléant aux défauts de formalité qui se trouvèrent dans son élection à Francfort.

Le pape, ayant promis de travailler à la réformation de l'Église, publie quelques constitutions touchant les revenus de la chambre apostolique et les habits des clercs.

Il accorde à l'empereur le dixième de tous les biens ecclésiastiques d'Allemagne pendant un an, pour l'indemniser des frais du concile ; et l'Allemagne en murmura.

Troubles apaisés cette année dans la Hollande, le Brabant, et le Hainaut. Tout ce qui en résulte d'important pour l'histoire, c'est que Sigismond reconnaît que la province de Hainaut ne relève pas de l'empire. Un autre empereur pouvait ensuite admettre le contraire. Le Hainaut avait autrefois, comme on a vu[1], relevé quelque temps d'un évêque de Liége.

Comme le droit féodal n'est point un droit naturel, que ce n'est point la possession d'une terre qu'on cultive, mais une prétention sur des terres cultivées par autrui, il a toujours été le sujet de mille disputes indécises.

1419. De plus grands troubles s'élevaient en Bohême. Les cendres de Jean Hus et de Jérôme de Prague excitaient un incendie.

Les partisans de ces deux infortunés voulurent soutenir leur doctrine et venger leur mort. Le célèbre Jean Ziska se met à la tête des hussites, et tâche de profiter de la faiblesse de Venceslas, du fanatisme des Bohémiens, et de la haine qu'on commence à porter au clergé, pour se faire un parti puissant et s'établir une domination.

Venceslas meurt en Bohême presque ignoré. Sigismond a donc à la fois l'empire, la Hongrie, la Bohême, la suzeraineté de la Silésie ; et, s'il n'avait pas vendu son électorat de Brandebourg, il pouvait fonder la plus puissante maison d'Allemagne.

1420. C'est contre ce puissant empereur que Jean Ziska se soutient, et lui fait la guerre dans ses États patrimoniaux. Les moines étaient le plus souvent les victimes de cette guerre ; ils payaient de leur sang la cruauté des pères de Constance.

Jean Ziska fait soulever toute la Bohême. Pendant ce temps, il

1. Année 1252.

y a de grands troubles en Danemark au sujet du duché de Slesvick. Le roi Éric s'empare de ce duché ; mais la guerre des hussites est bien plus importante, et regarde de plus près l'empire.

Sigismond assiége Prague ; Jean Ziska le met en déroute, et lui fait lever le siége ; un prêtre marchait avec lui à la tête des hussites, un calice à la main, pour marquer qu'ils voulaient communier sous les deux espèces.

Un mois après, Jean Ziska bat encore l'empereur. Cette guerre dura seize années. Si l'empereur n'avait pas violé son sauf-conduit, tant de malheurs ne seraient pas arrivés.

1421. Il y avait longtemps qu'on ne faisait plus de croisades que contre les chrétiens. Martin V en fait prêcher une en Allemagne contre les hussites, au lieu de leur accorder la communion avec du vin.

Un évêque de Trèves marche à la tête d'une armée de croisés contre Jean Ziska, qui, n'ayant pas avec lui plus de douze cents hommes, taille les croisés en pièces.

L'empereur marche encore vers Prague, et est encore battu.

1422. Coribut, prince de Lithuanie, vient se joindre à Ziska, dans l'espérance d'être roi de Bohême. Ziska, qui méritait de l'être, menace d'abandonner Prague.

Le mot Ziska signifiait *borgne* en langue esclavonne, et on appelait ainsi ce guerrier comme Horatius avait été nommé *Cocles*. Il méritait alors celui d'*aveugle*, ayant perdu les deux yeux, et ce Jean l'Aveugle était bien un autre homme que l'autre Jean l'Aveugle[1], père de Sigismond. Il croyait, malgré la perte de ses yeux, pouvoir régner, puisqu'il pouvait combattre et être chef de parti.

1423. L'empereur, chassé de la Bohême par les vengeurs de Jean Hus, a recours à sa ressource ordinaire, celle de vendre des provinces. Il vend la Moravie à Albert, duc d'Autriche : c'était vendre ce que les hussites possédaient alors.

Procope, surnommé *le Rasé*, parce qu'il était prêtre, grand capitaine, devenu l'œil et le bras de Jean Ziska, défend la Moravie contre les Autrichiens.

1424. Non-seulement Ziska l'Aveugle se soutient malgré l'empereur, mais encore malgré Coribut, son défenseur, devenu son rival. Il défait Coribut après avoir vaincu l'empereur.

Sigismond pouvait au moins profiter de cette guerre civile entre ses ennemis ; mais dans ce temps-là même il est occupé à

1. Jean l'Aveugle était l'aïeul de Sigismond ; voyez la note, année 1348.

des noces. Il assiste avec pompe dans Presbourg au mariage d'un roi de Pologne, tandis que Ziska chasse son rival Coribut, et entre dans Prague en triomphe.

Ziska meurt d'une maladie contagieuse au milieu de son armée. Rien n'est plus connu que la disposition qu'on prétend qu'il fit de son corps en mourant. « Je veux qu'on me laisse en plein champ, dit-il ; j'aime mieux être mangé des oiseaux que des vers ; qu'on fasse un tambour de ma peau : on fera fuir nos ennemis au son de ce tambour[1]. »

Son parti ne meurt pas. Ce n'était pas Ziska, mais le fanatisme qui l'avait formé. Procope le Rasé succède à son gouvernement et à sa réputation.

1425-1426. La Bohême est divisée en plusieurs factions, mais toutes réunies contre l'empereur, qui ne peut se ressaisir des ruines de sa patrie. Coribut revient, et est déclaré roi. Procope fait la guerre à cet usurpateur et à Sigismond. Enfin l'empire fournit une armée de près de cent mille hommes à l'empereur, et cette armée est entièrement défaite. On dit que les soldats de Procope, qu'on appelait les Taborites, se servirent, dans cette grande bataille, de haches à deux tranchants, et que cette nouveauté leur donna la victoire.

1427. Pendant que l'empereur Sigismond est chassé de la Bohême, et que les étincelles sorties des cendres de Jean Hus embrasent ce pays, la Moravie et l'Autriche, les guerres entre le roi de Danemark et le Holstein continuent. Lubeck, Hambourg, Vismar, Stralsund, sont déclarées contre lui. Quelle était donc l'autorité de l'empereur Sigismond? il prenait le parti du Danemark ; il écrivait à ces villes pour leur faire mettre bas les armes, et elles ne l'écoutaient pas.

Il semble avoir perdu son crédit comme empereur, ainsi qu'en qualité de roi de Bohême.

Il fait marcher encore une armée dans son pays, et cette armée est encore battue par Procope. Coribut, qui se disait roi de Bohême, est mis dans un couvent par son propre parti, et l'empereur n'a plus de parti en Bohême.

1426. On voit que Sigismond était très-mal secouru de l'empire, et qu'il ne pouvait armer les Hongrois. Il était chargé de titres et de malheurs. Il ouvre enfin dans Presbourg des conférences pour la paix avec ses sujets. Le parti nommé *des orphelins*,

1. Voyez, dans la *Correspondance,* les lettres des 16 novembre et 4 décembre 1744.

qui était le plus puissant à Prague, ne veut aucun accommodement, et répond *qu'un peuple libre n'a pas besoin de roi.*

1429-1430. Procope le Rasé, à la tête de son régiment de frères (semblable à celui que Cromwell forma depuis), suivi de ses orphelins, de ses taborites, de ses prêtres, qui portaient un calice, et qui conduisaient les calistins, continue à battre partout les Impériaux. La Misnie, la Lusace, la Silésie, la Moravie, l'Autriche, le Brandebourg, sont ravagés. Une grande révolution était à craindre. Procope se sert de retranchements de bagages avec succès contre la cavalerie allemande. Ces retranchements s'appellent des tabors. Il marche avec ces tabors; il pénètre aux confins de la Franconie.

Les princes de l'empire de peuvent s'opposer à ces irruptions; ils étaient en guerre les uns contre les autres. Que faisait donc l'empereur? il n'avait su que tenir un concile et laisser brûler deux prêtres.

Amurat II dévaste la Hongrie pendant ces troubles. L'empereur veut intéresser pour lui le duc de Lithuanie, et le créer roi; il ne peut en venir à bout; les Polonais l'en empêchent.

1421. Il demande encore la paix aux hussites; il ne peut l'obtenir, et ses troupes sont encore battues deux fois. L'électeur de Brandebourg et le cardinal Julien, légat du pape, sont défaits la seconde fois, à Risemberg, d'une manière si complète que Procope parut être le maître de l'empire intimidé.

Enfin les Hongrois, qu'Amurat II laisse respirer, marchent contre le vainqueur, et sauvent l'Allemagne qu'ils avaient autrefois dévastée.

Les hussites, repoussés dans un endroit, sont formidables dans tous les autres. Le cardinal Julien, ne pouvant faire la guerre, veut un concile, et propose d'y admettre des prêtres hussites.

Le concile s'ouvre à Bâle le 23 mai [1].

1432. Les pères donnent aux hussites des sauf-conduits pour deux cents personnes.

Ce concile de Bâle, tenu sous Eugène IV, n'était qu'une prolongation de plusieurs autres indiqués par le pape Martin V, tantôt à Pavie, tantôt à Sienne. Les pères commencèrent par déclarer que le pape n'a ni le droit de dissoudre leur assemblée, ni même celui de la transférer, et qu'il leur doit être soumis sous peine de puni-

1. Le 23 juillet, selon l'*Art de vérifier les dates*. La première session commença le 14 décembre suivant, et il ne finit qu'en mai 1443. Celui de Lausanne, en 1449, en fut la continuation.

tion. Les conciles se regardaient comme les états généraux de l'Europe, juges des papes et des rois. On avait détrôné Jean XXIII à Constance ; on voulait, à Bâle, faire rendre compte à Eugène IV.

Eugène, qui se croyait au-dessus du concile, le dissout, mais en vain. Il s'y voit citer pour y comparaître plutôt que pour y présider ; et Sigismond prend ce temps pour s'aller faire inutilement couronner en Lombardie, et ensuite à Rome.

Il trouve l'Italie puissante et divisée. Philippe Visconti régnait sur le Milanais et sur Gênes, malheureuse rivale de Venise, qui avait perdu sa liberté, et qui ne cherchait plus que des maîtres. Le duc de Milan et les Vénitiens se disputaient Vérone et quelques frontières. Les Florentins prenaient le parti de Venise. Lucques, Sienne, étaient pour le duc de Milan. Sigismond est trop heureux d'être protégé par ce duc pour aller recevoir à Rome la vaine couronne d'empereur. Il prend ensuite le parti du concile contre le pape, comme il avait fait à Constance. Les pères déclarent sa sainteté contumace, et lui donnent soixante jours pour se reconnaître, après quoi on le déposera.

Les pères de Bâle voulaient imiter ceux de Constance. Mais les exemples trompent. Eugène était puissant à Rome, et les temps n'étaient pas les mêmes.

1433. Les députés de Bohême sont admis au concile. Jean Hus et Jérôme avaient été brûlés à Constance. Leurs sectateurs sont respectés à Bâle : ils y obtiennent que leurs voix seront comptées. Les prêtres hussites qui s'y rendent n'y marchent qu'à la suite de ce Procope le Rasé, qui vient avec trois cents gentilshommes armés ; et les pères disaient : « Voilà le vainqueur de l'Église et de l'empire. » Le concile leur accorde la permission de boire en communiant, et on dispute sur le reste. L'empereur arrive à Bâle ; il y voit tranquillement son vainqueur, et s'occupe du procès qu'on fait au pape.

Tandis qu'on argumente à Bâle, les hussites de Bohême, joints aux Polonais, attaquent les chevaliers teutons ; et chaque parti croit faire une guerre sainte. Tous les ravages recommencent ; les hussites se font la guerre entre eux.

Procope quitte le concile, qu'il intimidait, pour aller se battre en Bohême contre la faction opposée. Il est tué dans un combat près de Prague.

La faction victorieuse fait ce que l'empereur n'aurait osé faire : elle condamne au feu un grand nombre de prisonniers. Ces hérétiques, armés si longtemps pour venger la cendre de leur apôtre, se livrent aux flammes les uns les autres.

1434. Si les princes de l'empire laissaient leur chef dans l'impuissance de se venger, ils ne négligeaient pas toujours le bien public. Louis de Bavière, duc d'Ingolstadt, ayant tyrannisé ses vassaux, abhorré de ses voisins, et n'étant pas assez puissant pour se défendre, est mis au ban de l'empire ; et il obtient sa grâce en donnant de l'argent à Sigismond.

L'empereur était alors si pauvre qu'il accordait les plus grandes choses pour les plus petites sommes.

Le dernier de la branche électorale de Saxe, de l'ancienne maison d'Ascanie, meurt sans enfants. Plusieurs parents demandent la Saxe : et il n'en coûte que cent mille florins au marquis de Misnie, Frédéric le Belliqueux, pour l'obtenir. C'est de ce marquis de Misnie, landgrave de Thuringe, que descend la maison de Saxe, si étendue de nos jours.

1435. L'empereur, retiré en Hongrie, négocie avec ses sujets de Bohême. Les états lui fixent des conditions auxquelles il pourra être reconnu, et, entre autres, ils demandent qu'il n'altère plus la monnaie. Cette clause fait sa honte, mais honte commune avec trop de princes de ces temps-là. Les peuples ne se sont soumis à des souverains ni pour être tyrannisés, ni pour être volés.

Enfin, l'empereur ayant accepté les conditions, les Bohémiens se soumettent à lui et à l'Église. Voilà un vrai contrat passé entre le roi et son peuple.

1436-1437. Sigismond rentre dans Prague, et y reçoit un nouvel hommage, comme tenant nouvellement la couronne du choix de la nation. Après avoir apaisé le reste des troubles, il fait reconnaître en Bohême le duc Albert d'Autriche, son gendre, pour héritier du royaume. C'est le dernier événement de sa vie, qui finit en décembre 1437.

ALBERT II D'AUTRICHE,

TRENTE-HUITIÈME EMPEREUR.

1438. Il parut alors que la maison d'Autriche pouvait être déjà la plus puissante de l'Europe. Albert II, gendre de Sigismond, se vit roi de Bohême et de Hongrie, duc d'Autriche, souverain de beaucoup d'autres pays, et empereur. Il n'était roi de Hongrie et de Bohême que par élection ; mais, quand le père

et l'aïeul ont été élus, le petit-fils se fait aisément un droit héréditaire.

Le parti des hussites, qu'on nommait les *calistins*, élit pour roi Casimir, frère du roi de Pologne. Il faut combattre. L'armée de l'empereur, commandée par Albert l'Achille, alors burgrave de Nuremberg, et depuis électeur de Brandebourg, assure par des victoires la couronne de Bohême à Albert II d'Autriche.

Dans une grande diète à Nuremberg, on réforme l'ancien tribunal des austrègues, remède inventé, comme on a vu[1], pour prévenir l'effusion de sang dans les querelles des seigneurs. L'offensé doit nommer trois princes pour arbitres ; ils doivent être approuvés par les états de l'empire, et juger dans l'année.

On divise l'Allemagne en quatre parties, nommées *cercles:* Bavière, Rhin, Souabe, et Vestphalie. Les terres électorales ne sont pas comprises dans ces quatre cercles, chaque électeur croyant de sa dignité de gouverner son État sans l'assujettir à ce règlement. Chaque cercle a un directeur et un duc ou général, et chaque membre du cercle est taxé à un contingent en hommes ou en argent pour la sûreté publique.

On abolit dans cette diète cette ancienne loi veimique, qui subsistait encore en quelques endroits de la Vestphalie ; loi qui n'en mérite pas le nom, puisque c'était l'opposé de toutes les lois. Elle s'appelait le *jugement secret*, et consistait à condamner un homme à mort sans qu'il en sût rien. Elle fut instituée, comme nous l'avons vu[2], par Charlemagne contre les Saxons.

Cette manière de juger, qui n'est qu'une manière d'assassiner, a été pratiquée dans plusieurs États, et surtout à Venise, lorsqu'un danger pressant, ou qu'un intérêt d'État supérieur aux lois pouvait servir d'excuse à cette barbarie. Mais le décret de la diète abolit en vain cette loi exécrable : le tribunal secret subsista toujours. Les juges ne cessèrent point de nommer leurs assesseurs. Ils osèrent même citer l'empereur Frédéric III. Il n'y a point d'excès à quoi ne puisse se porter une compagnie qui croit n'avoir point de compte à rendre. Cette cour infâme ne fut pleinement détruite que par Maximilien Ier.

1439. D'un côté, le concile de Bâle continue à troubler l'Occident ; de l'autre, les Turcs et les Tartares, qui se disputent l'Orient, portent leurs dévastations aux frontières de la Hongrie.

L'empereur grec, Jean Paléologue II, auquel il ne restait

1. Page 366, années 1269 à 1272.
2. Année 792.

guère plus que Constantinople, croit en vain pouvoir obtenir du secours des chrétiens. Il s'humilie jusqu'à venir dans Rome soumettre l'Église grecque au pape.

Ce fut dans le concile de Ferrare, opposé par Eugène IV au concile de Bâle, que Jean Paléologue et son patriarche furent d'abord reçus. L'empereur grec et son clergé, dans leur soumission réelle, gardèrent en apparence la majesté de leur empire et la dignité de leur Église. Aucun de ces fugitifs ne baisa les pieds du pape ; ils avaient en horreur cette cérémonie, reçue par les empereurs d'Occident, qui se disaient souverains du pape. Cependant on avait, dans les premiers siècles, baisé les pieds des évêques grecs.

Paléologue et ses prélats suivent le pape de Ferrare à Florence. Il y est solennellement décidé et convenu par les représentants des Églises latine et grecque que « le Saint-Esprit procède du Père et du Fils par la production d'inspiration ; que le Père communique tout au Fils, excepté la paternité ; et que le Fils a de toute éternité la vertu productive, par laquelle le Saint-Esprit procède du Fils comme du Père ».

Le grand point intéressant et glorieux pour Rome était l'aveu de sa primatie. Le pape fut solennellement reconnu, le 6 juillet, pour le chef de l'Église universelle.

Cette union des Grecs et des Latins fut, à la vérité, désavouée bientôt après par toute l'Église grecque. La victoire du pape Eugène fut aussi vaine que les subtilités métaphysiques sur lesquelles on disputait.

Dans le même temps qu'il rend ce service aux Latins, et qu'il finit, autant qu'il est en lui, le schisme de l'Orient et de l'Occident, le concile de Bâle le dépose du pontificat, le déclare *rebelle, simoniaque, schismatique, hérétique, et parjure.*

Il faut avouer que les Pères de Bâle agirent quelquefois comme des factieux imprudents, et qu'Eugène se conduisit comme un homme habile. Mais c'était un grand exemple des inconséquences qui gouvernent le monde, que la religion chrétienne étant née et détruite en Judée, le chef de cette religion, souverain à Rome, fût jugé et condamné en Suisse.

On ne doit pas oublier que Paléologue, de retour à Constantinople, fut si odieux à son Église, pour l'avoir soumise à Rome, que son propre fils lui refusa la sépulture.

Cependant les Turcs avancent jusqu'à Semendria en Hongrie. Au milieu de ces alarmes, Albert d'Autriche, dont on attendait beaucoup, meurt le 27 octobre, laissant l'empire affaibli, comme il l'avait trouvé, et l'Europe malheureuse.

FRÉDÉRIC D'AUTRICHE,

TROISIÈME DU NOM,

TRENTE-NEUVIÈME EMPEREUR.

1440. On s'assemble à Francfort, selon la coutume, pour le choix d'un roi des Romains. Les états de Bohême, qui étaient sans souverain, jouissent avec les autres électeurs du droit de suffrage, privilége qui n'a jamais été donné qu'à la Bohême.

Louis, landgrave de Hesse, refuse la couronne impériale. On en voit plusieurs exemples dans l'histoire. L'empire passait depuis longtemps pour une épouse sans dot, qui avait besoin d'un mari très-riche.

Frédéric d'Autriche, duc de Stirie, fils d'Ernest, qui était bien moins puissant que le landgrave de Hesse, n'est pas si difficile.

Dans la même année, Albert, duc de Bavière, refuse la couronne de Bohême, qu'on lui offre; mais ce nouveau refus vient d'un motif qui doit servir d'exemple aux princes. La veuve de l'empereur, roi de Bohême et de Hongrie, duc d'Autriche, venait d'accoucher d'un posthume nommé Ladislas. Albert de Bavière crut qu'on devait avoir égard au sang de ce pupille. Il regarda la Bohême comme l'héritage de cet enfant. Il ne voulut pas le dépouiller. L'intérêt ne gouverne pas toujours les souverains. Il y a aussi de l'honneur parmi eux, et ils devraient songer que cet honneur, quand il est assuré, vaut mieux qu'une province incertaine[1].

A l'exemple du Bavarois, l'empereur Frédéric III refuse aussi la couronne de Bohême. Voilà ce que fait l'exemple de la vertu. Frédéric III ne veut pas être moins généreux que le duc de Bavière. Il se charge de la tutelle de l'enfant Ladislas, qui devait, par le droit de naissance, posséder la basse Autriche, où est Vienne, et qui était appelé au trône de la Bohême et de la Hongrie par le choix des peuples, qui respectaient en lui le sang dont il sortait.

1. M. Clogenson pense que les dernières phrases de cet alinéa sont une allusion aux efforts inutiles du roi de Prusse, en 1744, pour dépouiller Marie-Thérèse et son fils, encore au berceau, du royaume de Bohême. Ces phrases se trouvent dans la première édition des *Annales*, qui parut dans l'année même de l'aventure de Francfort : ce qui explique ce trait contre ce monarque. (B.)

Concile de Freisingen, dans lequel on prive de la sépulture tous ceux qui seront morts en combattant dans un tournoi, ou qui ne se seront point confessés dans l'année. Ces décrets grossiers et ridicules n'ont jamais de force.

1441. Grande diète à Mayence. L'anti-pape, Amédée de Savoie, Félix, créé par le concile de Bâle, envoie un légat *a latere* à cette diète; on lui fait quitter sa croix et la pourpre qu'Amédée lui a donnée. Cet Amédée était un homme bizarre, qui, ayant renoncé à son duché de Savoie pour la vie molle d'ermite, quittait sa retraite de Ripaille[1] pour être pape. Les Pères du concile de Bâle l'avaient élu, quoiqu'il fût séculier. Ils avaient en cela violé tous les usages : aussi ces Pères n'étaient regardés à Rome que comme des séditieux. La diète de Mayence tient la balance entre les deux papes.

L'ordre teutonique gouverne si durement la Prusse que les peuples se donnent à la Pologne.

L'empereur élève à sa cour le jeune Ladislas, roi de Bohême, et le royaume est administré au nom de ce jeune prince, mais au milieu des contradictions et des troubles. Tous les électeurs et beaucoup de princes viennent assister au couronnement de l'empereur à Aix-la-Chapelle. Chacun avait à sa suite une petite armée. Ils mettaient alors leur gloire à paraître avec éclat dans ces jours de cérémonie; ils la mettent aujourd'hui à n'y plus paraître.

Grand exemple de la liberté des peuples du Nord. Éric, roi de Danemark et de Suède, désigne son neveu successeur de son royaume. Les états s'y opposent, en disant que, par les lois fondamentales, la couronne ne doit point être héréditaire. Leur loi fondamentale est bien différente aujourd'hui. Ils déposèrent leur vieux roi Éric[2], qui voulait être trop absolu, et ils appelèrent à la couronne, ou plutôt à la première magistrature du royaume, Christophe de Bavière.

1443-1444. La politique, les lois, les usages, n'avaient rien alors de ce qu'ils ont de nos jours. On voit, dans ces années, la France unie avec la maison d'Autriche contre les Suisses. Le dauphin, depuis Louis XI, marche contre les Suisses, dont la France devait défendre la liberté. Les auteurs parlent d'une grande victoire

1. Voyez, tome X, page 362, l'épître intitulée *L'auteur arrivant dans sa terre près du lac de Genève, mars* 1755.

2. Éric VII, en Danemark, et XIII, en Suède, fut remplacé par Christophe en 1439, et mourut vingt ans après. (CL.)

que le dauphin remporta près de Bâle; mais s'il avait gagné une si grande bataille, comment put-il n'obtenir qu'à peine la permission d'entrer dans Bâle avec ses domestiques? Ce qui est certain, c'est que les Suisses ne perdirent point la liberté, pour laquelle ils combattaient, et que cette liberté se fortifia de jour en jour, malgré leurs dissensions.

Ce n'était pas contre les Suisses qu'il fallait marcher alors: c'était contre les Turcs. Amurat II, après avoir abdiqué l'empire, l'avait repris à la prière des janissaires. Ce Turc, qu'on peut compter parmi les philosophes, était compté parmi les héros. Il poussait ses conquêtes en Hongrie. Le roi de Pologne Vladislas, le second des Jagellons, venait d'être élu par les Hongrois, au mépris du jeune Ladislas d'Autriche, élevé toujours chez l'empereur. Il venait de conclure avec Amurat la paix la plus solennelle que jamais les chrétiens eussent faite avec les musulmans.

Amurat et Vladislas la jurèrent tous deux solennellement, l'un sur l'Alcoran, l'autre sur l'Évangile.

[1] Le cardinal Julien Césarini, légat du pape en Allemagne, homme fameux par ses poursuites contre les partisans de Jean Hus, par le concile de Bâle, auquel il avait d'abord présidé, par la croisade qu'il prêchait contre les Turcs, crut que c'était une action sainte de violer un serment fait à des Turcs. Cette piété lui parut d'autant plus convenable que le sultan était alors occupé à réprimer des séditions en Asie. Il était du devoir des catholiques de ne pas tenir la foi aux hérétiques; donc c'était une plus grande vertu d'être perfide envers les musulmans, qui ne croient qu'en Dieu. Le pape Eugène IV, pressé par le légat, ordonna au roi de Hongrie Vladislas d'être chrétiennement parjure.

Tous les chefs se laissèrent entraîner au torrent, et surtout Jean Corvin Huniade, ce fameux général des armées hongroises, qui combattit si souvent Amurat et Mahomet II. Vladislas, séduit par de fausses espérances et par une morale encore plus fausse, surprit les terres du sultan. Il le rencontra bientôt vers le Pont-Euxin, dans ce pays qu'on nomme aujourd'hui la Bulgarie, et qui était autrefois la Mœsie. La bataille se donna près de la ville de Varne.

Amurat portait dans son sein le traité de paix qu'on venait de

1. Les premières éditions contiennent, ici et ailleurs, des variantes d'autant plus inutiles à relever aujourd'hui que le passage qu'on lisait ici a été transporté par l'auteur dans l'*Essai sur les Mœurs*. (B.) — Voyez tome XII, pages 95-96.

conclure. Il le tira au milieu de la mêlée, dans un moment où ses troupes pliaient, et pria Dieu, qui punit les parjures, de venger cet outrage fait aux lois des nations. Le roi Vladislas fut percé de coups. Sa tête, coupée par un janissaire, fut portée en triomphe de rang en rang dans l'armée turque, et ce spectacle acheva la déroute.

Quelques-uns disent que le cardinal Julien, qui avait assisté à la bataille, voulant, dans sa fuite, passer une rivière, y fut abîmé par le poids de l'or qu'il portait; d'autres disent que les Hongrois mêmes le tuèrent. Il est certain qu'il périt dans cette journée.

1445. L'Allemagne devait s'opposer aux progrès des Ottomans; mais alors même Frédéric III, qui avait appelé les Français à son secours contre les Suisses, voyant que ses défenseurs inondent l'Alsace et le pays Messin, veut chasser ces alliés dangereux.

Charles VII réclamait le droit de protection dans la ville de Toul, quoique cette ville fût impériale. Il exige au même titre des présents de Metz et de Verdun. Ce droit de protection sur ces villes dans leurs besoins est l'origine de la souveraineté qu'enfin les rois de France en ont obtenue.

On fait sur ces frontières une courte guerre aux Français, au lieu d'en faire aux Turcs une longue, vive, et bien conduite.

La guerre ecclésiastique entre le concile de Bâle et le pape Eugène IV dure toujours. Eugène s'avise de déposer les archevêques de Cologne et de Trèves, parce qu'ils étaient partisans du concile de Bâle. Il n'avait nul droit de les déposer comme archevêques, encore moins comme électeurs. Mais que fait-il? il nomme à Cologne un neveu du duc de Bourgogne, il nomme à Trèves un frère naturel de ce prince: car jamais pape ne put disposer des États qu'en armant un prince contre un autre.

1446. Les autres électeurs, les princes, prennent le parti des deux évêques vainement déposés. Le pape l'avait prévu: il propose un tempérament, rétablit les deux évêques; il flatte les Allemands, et enfin l'Allemagne, qui se tenait neutre entre l'antipape et lui, reconnaît Eugène pour seul pape légitime. Alors le concile de Bâle tombe dans le mépris, et bientôt après il se dissout[1] insensiblement de lui-même.

1447. Concordat germanique. Ce concile avait du moins établi

1. Les pères du concile de Bâle, en se séparant, au mois de mai 1443, déclarèrent que ce concile n'était pas dissous, et qu'ils le continueraient : ce qui eut lieu à Lausanne, en 1449. (Cl.)

des règlements utiles, que le corps germanique adopta dès lors, et qu'il soutient encore aujourd'hui. Les élections dans les églises cathédrales et abbatiales sont rétablies.

Le pape ne nomme aux petits bénéfices que pendant six mois de l'année.

On ne paye rien à la chambre apostolique pour les petits bénéfices ; plusieurs autres lois pareilles sont confirmées par le pape Nicolas V, qui par là rend hommage à ce concile de Bâle, regardé à Rome comme un conciliabule.

1448. Le sultan Amurat II défait encore les Hongrois commandés par le fameux Huniade ; et l'Allemagne, à ces funestes nouvelles, ne s'arme point encore.

1449. L'Allemagne n'est occupée que de petites guerres. Albert l'Achille, électeur de Brandebourg, en a une contre la ville de Nuremberg, qu'il voulait subjuguer : presque toutes les villes impériales prennent la défense de Nuremberg, et l'empereur reste spectateur tranquille de ces querelles. Il ne veut point donner le jeune Ladislas à la Bohême, qui le redemande, et laisse soupçonner qu'il veut garder le bien de son pupille.

Ce jeune Ladislas devait être à la fois roi de Bohême, duc d'une partie de l'Autriche, de la Moravie, de la Silésie. Ces biens auraient pu tenter enfin la vertu.

Amédée de Savoie cède enfin son pontificat, et redevient ermite à Ripaille.

1450-1451-1452. La Bohême, la Hongrie, la haute Autriche, demandent à la fois le jeune Ladislas pour souverain.

Un gentilhomme, nommé Eisinger, fait soulever l'Autriche en faveur de Ladislas. Frédéric s'excuse toujours sur ce que Ladislas n'est point majeur. Il envoie Frédéric[1] d'Autriche, son frère, contre les séditieux, et prend ce temps-là pour se faire couronner en Italie.

Alfonse d'Aragon régnait alors à Naples, et prenait les intérêts de l'empereur, parce qu'il craignait les Vénitiens trop puissants. Ils étaient maîtres de Ravenne, de Bergame, de Brescia, de Crême. Milan était au fils d'un paysan, devenu l'homme le plus considérable de l'Italie. C'était François Sforce, successeur des Viscontis. Florence était liguée avec le pape contre Sforce ; le saint-siége

1. Frédéric III, fils d'Ernest, dit de Fer, n'avait pas de frère qui portât le même nom que lui. Cet Ernest eut dix enfants : un seul fut nommé Frédéric (et c'est Frédéric III) ; l'autre, qui est le seul dont l'histoire s'occupe après Frédéric, est Albert ; d'où j'infère qu'il faut substituer le nom d'*Albert* à celui de *Frédéric*. C'est ce même Albert d'Autriche qui battit son frère Frédéric III, à Eins, en 1459. (CL.)

avait recouvré Bologne. Tous les autres États appartenaient à divers seigneurs qui s'en étaient rendus maîtres. Les choses demeurent en cet état pendant le voyage de Frédéric III en Italie. Ce voyage fut un des plus inutiles et des plus humiliants qu'aucun empereur eût fait encore. Il fut attaqué par des voleurs sur le chemin de Rome. On lui prit une partie de son bagage; il y courut risque de la vie. Quelle manière de venir être couronné césar et chef du monde chrétien!

Il se fait à Rome une innovation unique jusqu'à ce jour. Frédéric III n'osait aller à Milan proposer qu'on lui donnât la couronne de Lombardie. Nicolas V la lui donne lui-même à Rome; et cela seul pouvait servir de titre aux papes pour créer des rois lombards, comme ils créaient des rois de Naples.

Le pape confirme à Frédéric III cette tutelle du jeune Ladislas, roi de Bohême, de Hongrie, duc d'Autriche, tutelle qu'on voulait lui enlever, et excommunie ceux qui la lui disputent.

Cette bulle est tout ce que l'empereur remporte de Rome; et avec cette bulle il est assiégé à Neustadt en Autriche par ceux qu'il appelle rebelles, c'est-à-dire par ceux qui lui redemandent son pupille Ladislas.

Enfin il rend le jeune Ladislas à ses peuples. On l'a beaucoup loué d'avoir été un tuteur fidèle, quoiqu'il n'eût rendu ce dépôt que forcé par les armes. Lui aurait-on fait une vertu de ne pas attenter à la vie de son pupille?

1453. Cette année est la mémorable époque de la prise de Constantinople par Mahomet II. Certes c'était alors qu'il eût fallu des croisades. Mais il n'est pas étonnant que les puissances chrétiennes qui, dans ces anciennes croisades même, avaient ravi Constantinople à ses maîtres légitimes[1], la laissassent prendre enfin par les Ottomans. Les Vénitiens s'étaient dès longtemps emparés d'une partie de la Grèce. Les Turcs avaient tout le reste. Il ne restait de l'ancien empire que la seule ville impériale, assiégée par plus de deux cent mille hommes; et dans cette ville on disputait encore sur la religion. On agitait s'il était permis de prier en latin; si la lumière du Thabor était créée ou éternelle; si l'on pouvait se servir de pain azyme.

Le dernier empereur Constantin avait auprès de lui le cardinal Isidore, dont la seule présence irritait et décourageait les Grecs. « Nous aimons mieux, disaient-ils, voir ici le turban qu'un chapeau de cardinal. »

1. Voyez année 1202.

Tous les historiens, et même les plus modernes, répètent les anciens contes que firent alors les moines. Mahomet, selon eux, n'est qu'un barbare, qui met tout Constantinople à feu et à sang, et qui, amoureux d'une Irène sa captive, lui coupe la tête pour complaire à ses janissaires. Tout cela est également faux. Mahomet II était mieux élevé, plus instruit, et savait plus de langues [1] qu'aucun prince de la chrétienté. Il n'y eut qu'une partie de la ville prise d'assaut par les janissaires. Le vainqueur accorda généreusement une capitulation à l'autre partie, et l'observa fidèlement; et quant au meurtre de sa maîtresse, il faut être bien ignorant des usages des Turcs pour croire que les soldats se mêlent de ce qui se passe dans le lit d'un sultan.

On assemble une diète à Ratisbonne pour tâcher de s'opposer aux armées ottomanes. Philippe, duc de Bourgogne, vient à cette diète, et offre de marcher contre les Turcs si on le seconde. Frédéric ne se trouva pas seulement à Ratisbonne. C'est cette année 1453 que l'Autriche est érigée en archiduché : le diplôme en fait foi.

1454. Le cardinal Æneas Silvius, qui fut depuis le pape Pie II, légat alors en Allemagne, sollicite tous les princes à défendre la chrétienté; il s'adresse aux chevaliers teutoniques, et les fait souvenir de leurs vœux; mais ils ne sont occupés qu'à combattre leurs sujets de la Poméranie et de la Prusse, qui secouent leur joug, et qui se donnent à la Pologne [2].

1455. Personne ne s'oppose donc aux conquêtes de Mahomet II; et par une fatalité cruelle, presque tous les princes de l'empire s'épuisaient alors dans de petites guerres les uns contre les autres.

Le duché de Luxembourg était envahi par le duc de Saxe, et défendu par le duc de Bourgogne au sujet de vingt-deux mille florins.

Le jeune Ladislas, roi de Hongrie et de Bohême, réclame ce duché. Il ne paraît pas que l'empereur prenne part à aucune de ces querelles. Le duché de Luxembourg resta enfin à la maison de Bourgogne.

1456-1457. Ce Ladislas, qui pouvait être un très-grand prince, meurt haï et méprisé. Il s'était enfui à Vienne quand les Turcs assiégeaient Belgrade. Il avait laissé au célèbre Huniade et au cordelier Jean Capistran la gloire de faire lever le siége.

1. Il savait le grec, l'arabe, le persan ; il entendait le latin ; voyez tome XII, page 99.

2. Voyez page 448.

L'empereur prend pour lui Vienne et la basse Autriche ; le duc Albert, son frère, la haute ; et Sigismond, leur cousin, la Carinthie.

1458. Frédéric III veut en vain avoir la Hongrie ; elle se donne à Mathias, fils du grand Huniade son défenseur. Il tente aussi de régner en Bohême, et les états élisent Georges Podibrade, qui avait combattu pour eux.

1459. Frédéric III n'oppose au fils de Huniade et au vaillant Podibrade que des artifices. Ces artifices font voir sa faiblesse, et cette faiblesse enhardit le duc de Bavière, le comte palatin, l'électeur de Mayence, plusieurs princes, et jusqu'à son propre frère, à lui déclarer la guerre en faveur du roi de Bohême.

Il est battu à Eins par Albert son frère ; il ne se tire d'affaire qu'en cédant quelques places de l'Autriche. Il était traité par toute l'Allemagne plutôt comme membre que comme chef de l'empire.

1460. Le nouveau pape Æneas Silvius, Pie II, avait convoqué à Mantoue une assemblée de princes chrétiens pour former une croisade contre Mahomet II ; mais les malheurs de ces anciens armements, lorsqu'ils avaient été faits sans raison, empêchèrent toujours qu'on n'en fît de nouveaux lorsqu'ils étaient raisonnables.

L'Allemagne est toujours désunie. Un duc d'une partie de la Bavière, dont Landshut est la capitale, songe plutôt, par exemple, à soutenir d'anciens droits sur Donavert qu'au bien général de l'Europe. Et au contraire, dans l'enthousiasme des anciennes croisades, on eût vendu Donavert pour aller à Jérusalem.

Ce duc de Bavière, Louis, ligué contre tous les princes de sa maison avec Ulric, comte de Virtemberg, a une armée de vingt mille hommes.

L'empereur soutient les droits de Donavert, ville dès longtemps impériale, contre les prétentions du duc. Il se sert du fameux Albert l'Achille, électeur de Brandebourg, pour réprimer le duc de Bavière et sa ligue.

Autres troubles pour le comté de Holstein. Le roi de Danemark, Christiern, s'en empare par droit de succession aussi bien que de Slesvick, en donnant quelque argent aux autres héritiers, et fait hommage du Holstein à l'empereur.

1461-1462-1463. Autres troubles beaucoup plus grands par la querelle de la Bavière, qui déchire l'Allemagne ; autres encore, par la discorde qui règne entre l'empereur et son frère Albert, duc de la haute Autriche. Il faut que l'empereur plie, et qu'il cède par accommodement le gouvernement de son propre pays, de l'Au-

triche viennoise ou basse Autriche. Mais, sur le délai d'un payement de quatorze mille ducats, la guerre recommence entre les deux frères. Ils en viennent à une bataille, et l'empereur est battu.

Son ami Albert l'Achille, de Brandebourg, est aussi, malgré son surnom, battu par le duc de Bavière. Tous ces troubles intestins anéantissent la majesté de l'empire, et rendent l'Allemagne très-malheureuse,

1464. Autre avilissement encore. Il régnait toujours dans les nations un préjugé, que celui qui était possesseur d'un certain gage, d'un certain signe, avait de grands droits à un royaume. Dans le malheureux empire grec, un habit et des souliers d'écarlate suffisaient quelquefois pour faire un empereur. La couronne de fer de Monza[1] donnait des droits sur la Lombardie ; la lance et l'épée de Charlemagne, quand des rivaux se disputaient l'empire, attiraient un grand parti à celui qui s'était saisi de ces vieilles armes. En Hongrie, il fallait avoir une certaine couronne d'or. Cet ornement était dans le trésor de l'empereur Frédéric, qui ne l'avait jamais voulu rendre, en rendant aux Hongrois Ladislas son pupille.

Mathias Hunias redemande sa couronne d'or à l'empereur, et lui déclare la guerre.

Frédéric III rend enfin ce *palladium* de la Hongrie. On fait un traité qui ne ressemble à aucun traité. Mathias reconnaît Frédéric pour père, et Frédéric appelle Mathias son fils ; et il est dit que, si ce prétendu fils meurt sans enfants et sans neveux, lui prétendu père sera roi de Hongrie. Enfin le fils donne au père soixante mille écus.

1465-1466. C'était alors le temps des petitesses parmi les puissances chrétiennes. Il y avait toujours deux partis en Bohême, les catholiques et les hussites. Le roi George Podibrade, au lieu d'imiter les Scanderbeg et les Huniade, favorise les hussites contre les catholiques en Silésie, et le pape Paul II autorise la révolte des Silésiens par une bulle. Ensuite il excommunie Podibrade, il le prive du royaume. Ces indignes querelles privent la chrétienté d'un puissant secours. Mahomet II n'avait point de muphti qui l'excommuniât.

1467. Les catholiques de Bohême offrent la couronne de Bohême à l'empereur ; mais dans une diète à Nuremberg, la plupart des princes prennent le parti de Podibrade en présence du légat du pape ; et le duc Louis de Bavière-Landshut dit qu'au lieu de

1. Voyez page 231.

donner la Bohême à Frédéric, il faut donner à Podibrade la couronne de l'empire. La diète ordonne qu'on entretiendra un corps de vingt mille hommes pour défendre l'Allemagne contre les Turcs. L'Allemagne, bien gouvernée, eût pu en opposer trois cent mille.

Les chevaliers teutoniques, qui pouvaient imiter l'exemple de Scanderbeg, ne font la guerre que pour la Prusse; et enfin, par un traité solennel, ils se rendent feudataires de la Pologne. Le traité fut fait à Thorn l'année précédente, et exécuté en 1467.

1468. Le pape donne la Bohême à Mathias Huniade, ou Corvin, roi de Hongrie : c'est-à-dire que le pape, dont le grand intérêt était d'opposer une digue aux progrès des Turcs, surtout après la mort du grand Scanderbeg, excite une guerre civile entre des chrétiens, et outrage l'empereur et l'empire en osant déposer un roi électeur : car le pape n'avait pas plus de droit de déposer un roi de Bohême que ce prince n'en avait de donner le siége de Rome.

Mathias Huniade perd du temps, des troupes, et des négociations pour s'emparer de la Bohême.

L'empereur fait avec mollesse le rôle de médiateur. Plusieurs princes d'Allemagne se font la guerre; d'autres font des trêves. La ville de Constance s'allie avec les cantons suisses.

Un abbé de Saint-Gall unit le Tockembourg à sa riche abbaye, et il ne lui en coûte que quatorze mille florins. Les Liégeois ont une guerre malheureuse avec le duc de Bourgogne. Chaque prince est en crainte de ses voisins; il n'y a plus de centre : l'empereur ne fait rien.

1469-1470-1471-1472. Mathias Huniade et Podibrade se disputent toujours la Bohême. La mort subite de Podibrade n'éteint point la guerre civile. Le parti hussite élit Ladislas, roi de Pologne. Les catholiques tiennent pour Mathias Huniade.

La maison d'Autriche, qui devait être puissante sous Frédéric III, perd longtemps beaucoup plus qu'elle ne gagne. Sigismond d'Autriche, dernier prince de la branche du Tyrol, vend au duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, le Brisgau, le Sundgau, le comté de Ferrète, qui lui appartenaient, pour quatre-vingt mille écus d'or. Rien n'est plus commun dans les XIVe et XVe siècles que des États vendus à vil prix. C'était démembrer l'empire, c'était augmenter la puissance d'un prince de France, qui alors possédait tous les Pays-Bas. On ne pouvait prévoir qu'un jour l'héritage de la maison de Bourgogne reviendrait à la maison d'Autriche. Les lois de l'empire défendent ces aliénations, il y faut au moins le consentement de l'empereur; et on néglige même de le demander.

Dans le même temps le duc Charles de Bourgogne achète environ pour le même prix le duché de Gueldre et le comté de Zutphen.

Ce duc de Bourgogne était le plus puissant de tous les princes qui n'étaient pas rois, et peu de rois étaient aussi puissants que lui ; il se trouvait à la fois vassal de l'empereur et du roi de France, mais très-redoutable à l'un et à l'autre.

1473-1474. Ce duc de Bourgogne, aussi entreprenant que l'empereur l'était peu, inquiète tous ses voisins, et presque tous à la fois. On ne pouvait mieux mériter le nom de Téméraire.

Il veut envahir le Palatinat[1]. Il attaque la Lorraine et les Suisses. C'est alors que les rois de France traitent avec les Suisses pour la première fois. Il n'y avait encore que huit cantons d'unis : Schvitz, Uri, Undervald, Lucerne, Zurich, Glaris, Zug, et Berne.

Louis XI leur donne vingt mille francs par an, et quatre florins et demi par soldat tous les mois.

1475. C'est toujours la destinée des Turcs que les chrétiens se déchirent entre eux, comme pour faciliter les conquêtes de l'empire ottoman. Mahomet, maître de l'Épire, du Péloponèse, du Négrepont, fait tout trembler. Louis XI ne songe qu'à saper la grandeur du duc de Bourgogne dont il est jaloux ; les provinces d'Italie, qu'à se maintenir les unes contre les autres ; Mathias Huniade, qu'à disputer la Bohême au roi de Pologne, et Frédéric III, qu'à amasser quelque argent dont il puisse un jour faire usage pour mieux établir sa puissance.

Mathias Huniade, après une bataille gagnée, se contente de la Silésie et de la Moravie ; il laisse la Bohême et la Lusace au roi de Pologne.

Charles le Téméraire envahit la Lorraine ; il se trouve, par cette usurpation, maître d'un des plus beaux États de l'Europe, des portes de Lyon jusqu'à la mer de Hollande.

1476. Sa puissance ne le satisfait pas ; il veut renouveler l'ancien royaume de Bourgogne, et y enclaver les Suisses. Ces peuples se défendent contre lui aussi bien qu'ils ont fait contre les Autrichiens ; ils le défont d'abord à la bataille de Grandson, et ensuite entièrement à celle de Morat[2]. Leurs piques et leurs espadons

1. Voltaire oublie de mentionner l'entrevue de Charles et de l'empereur à Trèves. Charles voulait se faire nommer roi par Frédéric III. (G. A.)

2. Les Français détruisirent, en 1798, la chapelle où avaient été entassés les ossements des Bourguignons tués à la journée du 22 juin 1476. Cet ossuaire a été remplacé par une pyramide. La bataille de Grandson avait été livrée peu de temps avant celle de Morat, le 3 mars. (CL.)

triomphent de la grosse artillerie et de la brillante gendarmerie de Bourgogne. Les Suisses étaient alors les seuls dans l'Europe qui combattissent pour la liberté. Les princes, les républiques même, comme Venise, Florence, Gênes, n'avaient presque été en guerre que pour leur agrandissement. Jamais peuple ne défendit mieux cette liberté précieuse que les Suisses. Il ne leur a manqué que des historiens.

C'est à cette bataille de Grandson que Charles le Téméraire perdit ce beau diamant qui passa depuis au duc de Florence. Un Suisse, qui le trouva parmi les dépouilles, le vendit pour un écu[1].

1477. Charles le Téméraire périt enfin devant Nancy, trahi par le Napolitain Campo-Basso, et tué, en fuyant après la bataille, par Bausemont, gentilhomme lorrain.

Par sa mort le duché de Bourgogne, l'Artois, le Charolais, Mâcon, Bar-sur-Seine, Lille, Douai, les villes sur la Somme, reviennent à Louis XI, roi de France, comme des fiefs de la couronne; mais la Flandre qu'on nomme impériale, avec tous les Pays-Bas et la Franche-Comté, appartenaient à la jeune princesse Marie, fille du dernier duc.

Ce que fit certainement de mieux Frédéric III fut de marier son fils Maximilien avec cette riche héritière.

Maximilien épouse Marie, le 17 auguste, dans la ville de Gand, et Louis XI, qui avait pu la donner en mariage à son fils, lui fait la guerre[2].

Ce droit féodal, qui n'est dans son principe que le droit du plus fort, et dans ses conséquences qu'une source éternelle de discordes, allumait cette guerre contre la princesse. Le Hainaut devait-il revenir à la France? était-ce une province impériale? la France avait-elle des droits sur Cambrai? en avait-elle sur l'Artois? la Franche-Comté devait-elle être encore réputée province de l'empire? était-elle de la succession de Bourgogne, ou reversible à la couronne de France? Maximilien aurait bien voulu tout l'héritage. Louis XI voulait tout ce qui était à sa bienséance. C'est donc ce mariage qui est la véritable origine de tant de guerres malheureuses entre les maisons de France et d'Autriche; c'est parce

1. Le *Sancy*, depuis à la couronne de France.

2. M. de Voltaire suit ici l'opinion commune; mais il faut observer que la princesse était beaucoup plus âgée que le dauphin, et que les Flamands étaient si opposés à ce mariage qu'ils condamnèrent à mort deux des principaux ministres de leur souveraine, soupçonnés de pencher pour la France, et les exécutèrent sous les yeux de la princesse, qui demandait leur grâce. (K.) — Voyez tome XII, page 126.

qu'il n'y avait point de loi reconnue que tant de peuples ont été sacrifiés.

Louis XI s'empare d'abord des deux Bourgognes, et, vers les Pays-Bas, de tout ce qu'il peut prendre dans l'Artois et dans le Hainaut.

1478. Un prince d'Orange, de la maison de Châlons en Franche-Comté, tâche de conserver cette province à Marie. Cette princesse se défend dans les Pays-Bas sans que son mari puisse lui fournir des secours d'Allemagne. Maximilien n'était encore que le mari indigent d'une héroïne souveraine. Il presse les princes allemands d'embrasser sa cause. Chacun songeait à la sienne propre. Un landgrave de Hesse[1] enlevait un électeur de Cologne[2], et le retenait en prison. Les chevaliers teutons prenaient Riga en Livonie. Mathias Huniade était prêt de s'accommoder avec Mahomet II.

1479. Enfin Maximilien, aidé des seuls Liégois, se met à la tête des armées de sa femme; on les appelle les *armées flamandes*, quoique la Flandre proprement dite, c'est-à-dire le pays depuis Lille jusqu'à Gand, fût en partie aux Français. La princesse Marie eut une armée plus forte que le roi de France.

Maximilien défait les Français à la journée de Guinegaste au mois d'auguste. Cette bataille n'est pas de celles qui décident du sort de toute une guerre.

1480. On négocie. Le pape Sixte IV envoie un légat en Flandre. On fait une trêve de deux années. Où est, pendant tout ce temps, l'empereur Frédéric III? Il ne fait rien pour son fils ni pendant la guerre ni pendant les négociations; mais il lui avait donné Marie de Bourgogne, et c'était beaucoup.

1481. Cependant les Turcs assiégent Rhodes; le fameux grand-maître d'Aubusson, à la tête de ses chevaliers, fait lever le siége au bout de trois mois.

Mais le bacha Acomat aborde dans le royaume de Naples avec cent cinquante galères. Il prend Otrante d'assaut. Tout le royaume est prêt d'être envahi. Rome tremble. L'indolence des princes chrétiens n'échappe à ce torrent que par la mort imprévue de Mahomet II. Et les Turcs abandonnent Otrante.

Accord bizarre de Jean, roi de Danemark et de Suède, avec son frère Frédéric, duc de Holstein. Le roi et le duc doivent gouverner le Holstein, fief de l'empire, et Slesvick, fief du Dane-

1. Herman. Voyez le catalogue des électeurs de Cologne.
2. Robert de Bavière. Voyez page 210, *ibid.*

mark, en commun. Tous les accords ont été des sources de guerres ; mais celui-ci surtout.

Les cantons de Fribourg en Suisse et de Soleure se joignent aux huit autres. C'est un très-léger événement par lui-même. Deux petites villes ne sont rien dans l'histoire du monde ; mais devenues membres d'un corps toujours libre, cette liberté les met au-dessus des plus grandes provinces qui servent.

1482. Marie de Bourgogne meurt. Maximilien gouverne ses états au nom du jeune Philippe son fils. Les villes des Pays-Bas ont toutes des priviléges. Ces priviléges causent presque toujours des dissensions entre le peuple qui veut les soutenir, et le souverain qui veut les faire plier à ses volontés. Maximilien réduit la Zélande, Leyde, Utrecht, Nimègue.

1483-1484-1485. Presque toutes les villes se soulèvent l'une après l'autre, mais sans concert, et sont soumises l'une après l'autre. Il reste toujours un levain de mécontentement.

1486. On était si loin de s'unir contre les Turcs que Mathias Huniade, roi de Hongrie, au lieu de profiter de la mort de Mahomet II pour les attaquer, attaque l'empereur. Quelle est la cause de cette guerre du prétendu fils contre le prétendu père? Il est difficile de la dire. Il veut s'emparer de l'Autriche. Quel droit y avait-il? Ses troupes battent les Impériaux, il prend Vienne : voilà son seul droit. L'empereur paraît insensible à la perte de la basse Autriche ; il voyage pendant ce temps-là dans les Pays-Bas, et de là il va à Francfort faire élire par tous les électeurs son fils Maximilien roi des Romains. On ne peut avoir moins de gloire personnelle, ni mieux préparer la grandeur de sa maison.

Maximilien est couronné à Aix-la-Chapelle, le 9 avril, par l'archevêque de Cologne ; le pape Innocent VIII y donne son consentement, que les papes veulent toujours qu'on croie nécessaire.

L'empereur, qui a eu dans la diète de Francfort le crédit de faire son fils roi des Romains, n'a pas celui d'obtenir cinquante mille florins par mois pour recouvrer l'Autriche. C'est une de ces contradictions qu'on rencontre souvent dans l'histoire.

Ligue de Souabe pour prévenir les guerres particulières qui déchirent l'Allemagne et qui l'affaiblissent. Ce fut d'abord un règlement de tous les princes à la diète de Francfort, une loi comminatoire qui met au ban de l'empire tous ceux qui attaqueront leurs voisins. Ensuite tous les gentilshommes de Souabe s'associèrent pour venger les torts : ce fut une vraie chevalerie. Ils allaient par troupes démolir des châteaux de brigands ; ils

obligèrent même le duc Georges de Bavière à ne plus persécuter ses voisins. C'était la milice du bien public : elle ne dura pas.

1487. L'empereur fait avec Mathias Huniade un traité qu'un vaincu seul peut faire. Il lui laisse la basse Autriche jusqu'à ce qu'il paye au vainqueur tous les frais de la guerre, mais faisant toujours valoir son titre de père, et se réservant le droit de succéder à son fils adoptif dans le royaume de Hongrie.

1488. Le roi des Romains Maximilien se trouve, dans les Pays-Bas, attaqué à la fois par les Français et par ses sujets. Les habitants de Bruges, sur lesquels il voulait établir quelques impôts contre les lois du pays, s'avisent tout d'un coup de le mettre en prison, et l'y tiennent quatre mois ; ils ne lui rendirent sa liberté qu'à condition qu'il ferait sortir le peu de troupes allemandes qu'il avait avec lui, et qu'il ferait la paix avec la France.

Comment se peut-il faire que le ministère du jeune Charles VIII, roi de France, ne profitât pas d'une si heureuse conjoncture? Ce ministère alors était faible.

1489. Maximilien épouse secrètement en secondes noces, par procureur, la duchesse Anne de Bretagne. S'il l'eût épousée en effet, et qu'il en eût eu des enfants, la maison d'Autriche pressait la France par les deux bouts. Elle l'entourait à la fois par la Franche-Comté, l'Alsace, la Bretagne, et les Pays-Bas.

1490. Mathias Corvin Huniade étant mort, il faut voir si l'empereur Frédéric, son père adoptif, lui succédera en vertu des traités. Frédéric donne son droit à Maximilien son fils.

Mais Béatrix, veuve du dernier roi, fait jurer aux états qu'ils reconnaîtront celui qu'elle épousera ; elle se remarie aussitôt à Ladislas Jagellon, roi de Bohême ; et les Hongrois le couronnent.

Maximilien reprend du moins sa basse Autriche, et porte la guerre en Hongrie.

1491. On renouvelle entre Ladislas Jagellon et Maximilien ce même traité que Frédéric III avait fait avec Mathias. Maximilien est reconnu héritier présomptif de Ladislas Jagellon en Hongrie et en Bohême.

La destinée préparait ainsi de loin la Hongrie à obéir à la maison d'Autriche.

L'empereur, dans ce temps de prospérité, fait un acte de vigueur ; il met au ban de l'empire Albert de Bavière, duc de Munich, son gendre. C'est une chose étonnante que le nombre des princes de cette maison auxquels on a fait ce traitement[1]. De

1. Voyez années 1054, 1070, 1138, 1275.

quoi s'agissait-il? d'une donation du Tyrol faite solennellement à ce duc de Bavière par Sigismond d'Autriche; et cette donation ou vente secrète était regardée comme la dot de sa femme Cunégonde, propre fille de l'empereur Frédéric III.

L'empereur prétendait que le Tyrol ne pouvait pas s'aliéner : tout l'empire était partagé sur cette question, preuve indubitable qu'il n'y avait point de lois claires ; et c'est en effet ce qui manque le plus aux hommes.

Le ban de l'empire, dans un tel cas, n'est qu'une déclaration de guerre; mais on s'accommoda bientôt. Le Tyrol resta à la maison d'Autriche : on donne quelques compensations à la Bavière, et le duc de Bavière rend Ratisbonne, dont il s'était emparé depuis peu.

Ratisbonne était une ville impériale. Le duc de Bavière, fondé sur ses anciens droits, l'avait mise au rang de ses États; elle est de nouveau déclarée ville impériale : il resta seulement aux ducs de Bavière la moitié des droits de péage.

1492. Le roi des Romains, Maximilien, qui comptait établir paisiblement la grandeur de sa maison en mariant sa fille Marguerite d'Autriche à Charles VIII, roi de France, chez qui elle était élevée, et en épousant bientôt Anne de Bretagne, épousée déjà en son nom par procureur, apprend que sa femme est mariée en effet à Charles VIII, le 6 décembre 1491, et qu'on va lui renvoyer sa fille Marguerite. Les femmes ne sont plus des sujets de guerre entre les princes, mais les provinces le sont.

L'héritage de Marie de Bourgogne fomentait une discorde éternelle, comme l'héritage de Mathilde avait si longtemps troublé l'Italie.

Maximilien surprend Arras; il conclut ensuite une paix avantageuse par laquelle le roi de France lui cède la Franche-Comté en pure souveraineté, et l'Artois, le Charolais, et Nogent, à condition d'hommage.

Ce n'est pas à Maximilien proprement qu'on cède ce pays, c'est à Philippe son fils, comme représentant Marie de Bourgogne sa mère.

Il faut avouer que nul roi des Romains ne commença sa carrière plus glorieusement que Maximilien. La victoire de Guinegaste sur les Français, l'Autriche reconquise, Arras prise, et l'Artois gagné d'un coup de plume, le couvraient de gloire.

1493. Frédéric III meurt, le 19 auguste, âgé de soixante-dix-huit ans; il en régna cinquante-trois. Nul règne d'empereur ne fut plus long; mais ce ne fut pas le plus glorieux.

MAXIMILIEN,

QUARANTIÈME EMPEREUR.

Vers le temps de l'avénement de Maximilien à l'empire, l'Europe commençait à prendre une face nouvelle. Les Turcs y possèdent déjà un vaste terrain ; les Vénitiens, qui leur opposent à peine une barrière, conservaient encore Chypre, Candie, une partie de la Grèce, de la Dalmatie. Ils s'étendaient en Italie, et la ville de Venise seule valait mieux que tous ces domaines. L'or des nations coulait chez elle par tous les canaux du commerce.

Les papes étaient redevenus souverains de Rome, mais souverains très-gênés dans cette capitale ; et la plupart des terres qu'on leur avait autrefois données, et qui avaient toujours été contestées, étaient perdues pour eux.

La maison de Gonzague était en possession de Mantoue, ville de la comtesse Mathilde, et jamais le saint-siége n'a possédé ce fief de l'empire. Parme et Plaisance, qui ne leur avaient pas appartenu davantage, étaient entre les mains des Sforces, ducs de Milan. La maison d'Este régnait à Ferrare et à Modène. Les Bentivoglio avaient Bologne ; les Baglioni, Pérouse ; les Polentini, Ravenne ; les Manfredi, Faenza ; les Rimario, Imola et Forli ; presque tout ce qu'on appelle la Romagne et le patrimoine de saint Pierre était possédé par des seigneurs particuliers, dont la plupart avaient obtenu aisément des diplômes de vicaires de l'empire.

Les Sforces, depuis cinquante ans, n'avaient pas même daigné prendre ce titre. Florence en avait un plus beau, celui de libre, sous l'administration, non sous la puissance des Médicis.

L'État de Savoie, encore très-resserré, manquant d'argent et de commerce, était alors bien moins considéré que les Suisses.

Si des Alpes on jette la vue sur la France, on la voit commencer à renaître. Ses membres, longtemps séparés, se réunissent, et font un corps puissant.

Le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII achève de fortifier ce royaume, accru sous Louis XI de la Bourgogne et de la Provence. Elle n'avait influé en rien dans l'Europe depuis la décadence de la race de Charlemagne.

L'Espagne, encore plus malheureuse qu'elle pendant sept cents années, reprenait en même temps une vie nouvelle. Isabelle et

Ferdinand venaient d'arracher aux Maures le royaume de Grenade, et portaient leurs vues sur Naples et Sicile.

Le Portugal a été occupé d'une entreprise et d'une gloire inouïe jusqu'alors. Il commençait à ouvrir une nouvelle route au commerce du monde, en apprenant aux hommes à pénétrer aux Indes par l'Océan. Voilà les sources de tous les grands événements qui ont depuis agité l'Europe entière.

1494. Les Turcs, sous Bajazet II, moins terribles que sous Mahomet, ne laissent pas de l'être encore. Ils font des incursions en Hongrie, et sur les terres de la maison d'Autriche; mais ce ne sont que quelques vagues qui battent le rivage après une grande tempête. Maximilien va rassurer la Croatie et la Carniole.

Il épouse à Inspruck la nièce de Ludovic Sforce, ou Louis le Maure, usurpateur de Milan, empoisonneur de son pupille, héritier naturel. Ce n'était pas d'ailleurs une maison où la noblesse du sang pût illustrer les crimes. L'argent seul fit le mariage. Maximilien prit à la fois Blanche de Sforce et donna l'investiture du Milanais à Louis le Maure. L'Allemagne en fut indignée.

Dans le même temps, ce Louis le Maure appelle aussi Charles VIII en Italie, et lui donne encore de l'argent. Un duc de Milan soudoyer à la fois un empereur et un roi de France!

Il les trompe tous deux. Il croit qu'il pourra partager avec Charles VIII la conquête de Naples, et il veut que, pendant que Charles VIII sera en Italie, l'empereur tombe sur la France. Ce commencement du XVIe siècle est fameux par les intrigues les plus profondes, par les perfidies les plus noires. C'était un temps de crise pour l'Europe, et surtout pour l'Italie, où plusieurs petits princes voulaient regagner par le crime ce qui leur manquait en pouvoir.

1495. Nouvelle chambre impériale établie à Francfort. Le comte de Hohenzollern, aîné de la maison de Brandebourg, en est le premier président. C'est cette même chambre qui fut depuis transférée à Vorms, à Nuremberg, à Augsbourg, à Ratisbonne, à Spire, et enfin à Vetzlar, où elle a des procès à juger qui durent depuis la fondation.

Virtemberg érigé en duché.

Grande dispute pour savoir si le duché de Lorraine est un fief de l'empire. Le duc René fait hommage et serment de fidélité comme duc de Lorraine et de Bar, en protestant qu'il ne relève que pour quelques fiefs. Qui doit avoir plus de poids, ou l'hommage ou la protestation?

Pendant que Charles VIII, appelé en Italie par Louis le Maure

et par le pape Alexandre VI, traverse rapidement toute l'Italie en conquérant, et se rend maître du royaume de Naples sur un bâtard de la maison d'Aragon, ce même Louis le Maure, ce même pape Alexandre VI, s'unissent avec Maximilien et les Vénitiens pour l'en chasser. Charles VIII devait s'y attendre : il paraissait trop redoutable, et ne l'était pas assez.

1496. Maximilien va en Italie dès que Charles VIII en est chassé. Il y trouve ce qu'on y a toujours vu, la haine contre les Français et contre les Allemands, la défiance et la division entre les puissances. Mais ce qui est à remarquer, c'est qu'il y arrive le plus faible. Il n'a que mille chevaux et quatre ou cinq mille landskenets : il paraissait le pensionnaire de Louis le Maure. Il écrit au duc de Savoie, au marquis de Saluces, au duc de Modène, feudataires de l'empire, de venir le trouver, et d'assister à son couronnement à Pavie. Tous ces seigneurs le refusent, tous lui font sentir qu'il est venu trop mal accompagné, et que l'Italie se croit indépendante.

Était-ce la faute des empereurs s'ils avaient en Italie si peu de crédit? il paraît que non. Les princes, les diètes d'Allemagne, ne leur fournissaient presque point de subsides. Ils tiraient peu de chose de leurs domaines. Les Pays-Bas n'appartenaient pas à Maximilien, mais à son fils. Le voyage d'Italie était ruineux.

1497. Le droit féodal cause toujours des troubles. Une diète de Vorms ayant ordonné une taxe légère pour les besoins de l'empire, la Frise ne veut point payer cette taxe. Elle prétend toujours n'être point fief de l'empire. Maximilien y envoie le duc de Saxe en qualité de gouverneur, pour réduire les Frisons, peuple pauvre et amoureux de sa liberté, reste (du moins en partie) des anciens Saxons qui avaient combattu Charlemagne. Ils se défendirent, mais non pas si heureusement que les Suisses.

1498. Charles VIII venait de mourir, et, malgré les trêves, malgré les traités, Maximilien fait une irruption du côté de la Bourgogne ; irruption inutile, après laquelle on fait encore de nouvelles trêves. Maximilien persistait toujours à réclamer pour son fils Philippe le Beau toute la succession de Marie de Bourgogne.

Louis XII rend plusieurs places à ce jeune prince, qui prête hommage lige au chancelier de France dans Arras, pour le Charolais, l'Artois, et la Flandre ; et l'on convient de part et d'autre qu'on se rapportera, pour le duché de Bourgogne, à la décision du parlement de Paris.

Maximilien négocie avec les Suisses, qu'on regardait comme invincibles chez eux.

Les dix cantons alliés font une ligue avec les Grisons. Maximilien espère les regagner par la douceur. Il leur écrit une lettre flatteuse. Les Suisses, dans leur assemblée de Zurich, s'écrient : « Point de confiance en Maximilien ! »

1499. Les Autrichiens attaquent les Grisons. Les Suisses défont les Autrichiens, et soutiennent non-seulement leur liberté, mais celle de leurs alliés. Les Autrichiens sont encore défaits dans trois combats.

L'empereur fait enfin la paix avec les dix cantons comme avec un peuple libre.

1500. La ville impériale de Bâle, Schaffouse, Appenzel, entrent dans l'union suisse, laquelle est composée de treize cantons.

Conseil aulique projeté par Maximilien. C'est une image de l'ancien tribunal qui accompagnait autrefois les empereurs. Cette chambre est approuvée des états de l'empire dans la diète d'Augsbourg. Il est libre d'y porter les causes, ainsi qu'à la chambre impériale ; mais le conseil aulique ayant plus de pouvoir fait mieux exécuter des arrêts, et devient un des grands soutiens de la puissance impériale. Cette chambre ne prit sa forme qu'en 1512.

L'empire est divisé en dix cercles. Les terres électorales y sont comprises, ainsi que tout le reste de l'empire. Et ce règlement n'eut encore force de loi que douze ans après, à la diète de Cologne.

Les directeurs de ces dix cercles sont d'abord nommés par l'empereur. Le cercle de Bourgogne, qui comprenait toutes les terres, et même toutes les prétentions de Philippe d'Autriche, est, dans les commencements, un cercle effectif comme les neuf autres.

Naissance de Charles-Quint dans la ville de Gand, le 24 février, jour de Saint-Mathias : ce qu'on a remarqué, parce que ce jour lui fut toujours depuis favorable. Il eut d'abord le nom de duc de Luxembourg.

Dans la même année, la fortune de cet enfant se déclare. Don Michel, infant d'Espagne, meurt, et l'infante Jeanne, mère du jeune prince, devient l'héritière présomptive de la monarchie.

C'est dans ce temps qu'on découvrait un nouveau monde[1], dont Charles-Quint devait un jour recueillir les fruits.

1501. Maximilien avait été vassal de la France pour une partie de la succession de Bourgogne. Louis XII demande d'être le sien pour le Milanais. Il venait de conquérir cette province sur Louis

1. Voyez tome XII, page 376 et suivantes.

le Maure, oncle et feudataire de l'empereur, sans que Maximilien eût paru s'inquiéter de la destinée d'un pays si cher à tous ses prédécesseurs.

Louis XII avait aussi conquis et partagé le royaume de Naples avec Ferdinand, roi d'Aragon, sans que Maximilien s'en fût inquiété davantage.

Maximilien promet l'investiture de Milan, à condition que madame Claude, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, épousera le jeune Charles de Luxembourg. Il veut déclarer le Milanais fief féminin : il n'y a certainement ni fief féminin ni fief masculin par leur nature. Tout cela dépend de l'usage insensiblement établi, qu'une fille hérite ou n'hérite pas.

Louis XII devait bien regarder en effet le Milanais comme un fief féminin, puisqu'il n'y avait prétendu que par le droit de son aïeule Valentine Visconti.

Maximilien voulait qu'un jour le Milanais et la Bretagne dussent passer à son petit-fils : en ce cas, Louis XII n'eût vaincu et ne se fût marié que pour la maison d'Autriche.

L'archiduc Philippe et sa femme Jeanne, fille de Ferdinand et d'Isabelle, vont se faire reconnaître héritiers du royaume d'Espagne. Philippe y prend le titre de prince des Asturies.

Maximilien ne voit que des grandeurs réelles pour sa postérité, et n'a guère que des titres pour lui-même : car il n'a qu'une ombre de pouvoir en Italie, et la préséance en Allemagne. Ce n'est qu'à force de politique qu'il peut exécuter ses moindres desseins.

1503. Il tente de faire un électorat de l'Autriche : il n'en peut venir à bout.

Les électeurs conviennent de s'assembler tous les deux ans pour maintenir leurs priviléges.

L'extinction des grands fiefs en France réveillait en Allemagne l'attention des princes.

Les papes commençaient à former une puissance temporelle, et Maximilien les laissait agir.

Urbin, Camerino, et quelques autres territoires, venaient d'être ravis à leurs nouveaux maîtres par un des bâtards du pape Alexandre VI. C'est ce fameux César Borgia, diacre, archevêque, prince séculier; il employa, pour envahir sept ou huit petites villes, plus d'art que les Alexandre, les Gengis, et les Tamerlan, n'en mirent à conquérir l'Asie. Son père le pape et lui réussirent par l'empoisonnement et le meurtre; et le bon roi Louis XII avait été longtemps lié avec ces deux hommes sanguinaires, parce qu'il

avait besoin d'eux. Pour l'empereur, il semblait alors perdre de vue toute l'Italie.

La ville de Lubeck déclare la guerre au Danemark. Il semblait que Lubeck voulût alors être dans le Nord ce que Venise était dans la mer Adriatique. Comme il y avait beaucoup de troubles en Suède et en Danemark, Lubeck ne fut pas écrasée.

1504. Les querelles du Danemark et de la Suède n'appartiennent pas à l'histoire de l'empire ; mais il ne faut pas oublier que les Suédois ayant élu un administrateur, et que le roi de Danemark Jean, ne le trouvant pas bon, et ayant condamné les sénateurs de Suède comme rebelles et parjures, envoya sa sentence à l'empereur pour la faire confirmer.

Ce roi Jean avait été élu roi de Danemark, de Suède, et de Norvége ; et cependant il a besoin qu'un empereur, qui n'était pas puissant, approuve et confirme sa sentence. C'est que le roi Jean, avec ses trois couronnes, n'était pas puissant lui-même, et surtout en Suède, dont il avait été chassé. Mais ces déférences, dont on voit de temps en temps des exemples, marquent le respect qu'on avait toujours pour l'empire. On s'adressait à lui quand on croyait en avoir besoin, comme on s'adressa souvent au saint-siége pour fortifier des droits incertains. Maximilien ne manqua pas de faire valoir, au moins par des rescrits, l'autorité qu'on lui attribuait. Il manda aux états de Suède qu'ils eussent à obéir, qu'autrement il procéderait contre eux selon les droits de l'empire.

Cette année vit naître une guerre civile entre la branche palatine et celle qui possède la Bavière. La branche palatine est condamnée d'abord dans une diète à Augsbourg. Cependant on n'en fait pas moins la guerre : triste constitution d'un État, quand les lois sont sans force. La branche palatine perd dans cette guerre plus d'un territoire.

On conclut à Blois un traité singulier entre les ambassadeurs de Maximilien et son fils Philippe d'une part, et le cardinal d'Amboise de l'autre, au nom de Louis XII.

Ce traité confirme l'alliance avec la maison d'Autriche, alliance par laquelle Louis XII devait, à la vérité, être investi du duché de Milan ; mais par laquelle, si Louis XII rompait le mariage de madame Claude avec l'archiduc Charles de Luxembourg, le prince aurait en dédommagement le duché de Bourgogne, le Milanais, et le comté d'Asti ; comme aussi, en cas que la rupture vînt de la part de Maximilien ou de Philippe, prince d'Espagne, père du jeune archiduc, la maison d'Autriche céderait

non-seulement ses prétentions sur le duché de Bourgogne, mais aussi l'Artois, et le Charolais, et d'autres domaines. On a peine à croire qu'un tel traité fût sérieux. Si Louis XII mariait la princesse, il perdait la Bretagne ; s'il rompait le mariage, il perdait la Bourgogne. On ne pouvait excuser de telles promesses que par le dessein de ne les pas tenir. C'était sauver une imprudence par une honte [1].

1505. La reine de Castille, Isabelle, meurt [2]. Son testament déshérite son gendre Philippe, père de Charles de Luxembourg, et Charles ne doit régner qu'à l'âge de vingt ans ; c'était pour conserver à Ferdinand d'Aragon, son mari, le royaume de Castille.

La mère de Charles de Luxembourg, Jeanne, fille d'Isabelle, héritière de la Castille, fut, comme on sait, surnommée *Jeanne la Folle*. Elle mérita dès lors ce titre. Un ambassadeur d'Aragon vint à Bruxelles, et l'engagea à signer le testament de sa mère.

1506. Accord entre Ferdinand d'Aragon et Philippe. Celui-ci consent à régner en commun avec sa femme et Ferdinand ; on mettra le nom de Ferdinand le premier dans les actes publics, ensuite le nom de Jeanne, et puis celui de Philippe : manière sûre de brouiller bientôt trois personnes ; aussi le furent-elles.

Les états de la France, d'intelligence avec Louis XII et avec le cardinal d'Amboise [3], s'opposent au traité qui donnait madame Claude et la Bretagne à la maison d'Autriche. On fait épouser cette princesse à l'héritier présomptif de la couronne, le comte d'Angoulême, depuis François Ier. Charles VIII avait eu la femme de Maximilien ; François Ier eut celle de Charles-Quint.

Pendant qu'on fait tant de traités en deçà des Alpes, que Philippe et Jeanne vont en Espagne, que Maximilien se ménage partout, et épie toujours l'héritage de la Hongrie, les papes poursuivent leur nouveau dessein de se faire une grande souveraineté par la force des armes. Les excommunications étaient des armes trop usées. Le pape Alexandre VI avait commencé ; Jules II achève ; il prend Bologne sur les Bentivoglio, et c'est Louis XII,

1. Anne de Bretagne, femme de Louis XII, avait conservé de l'amitié pour Maximilien, qui l'avait défendue contre la France. Elle haïssait le comte d'Angoulême et sa mère, et les conseillers bretons auraient voulu empêcher l'union de la Bretagne à la France, sachant bien qu'ils défendraient plus aisément les priviléges de la province, ou plutôt ceux de la noblesse, contre les rois d'Espagne que contre les rois de France. La faiblesse de Louis XII pour sa femme fut la seule cause de ce traité, que la politique fit violer bientôt. (K.)

2. 26 novembre 1504.

3. Voyez tome XII, page 193.

ou plutôt le cardinal d'Amboise, qui l'assiste dans cette entreprise. Il avait déjà réuni au domaine du saint-siége ce que César Borgia avait pris pour lui. Alexandre VI n'avait, en effet, agi que pour son fils ; mais Jules II conquérait pour Rome.

Le roi titulaire d'Espagne, Philippe, meurt à Burgos. Il nomme, en mourant, Louis XII tuteur de son fils Charles. Ce testament n'est fondé que sur la haine qu'il avait pour Ferdinand, son beau-père ; et malgré la rupture du mariage de madame Claude, il croyait Louis XII beaucoup plus honnête homme que son beau-père Ferdinand le Catholique, monarque très-religieux, mais très-perfide, qui avait trompé tout le monde, surtout ses parents, et particulièrement son gendre.

1507. Chose étrange! les Pays-Bas, dans cette minorité de Charles, ne veulent point reconnaître l'empereur Maximilien pour régent. Ils disent que Charles est Français, parce qu'il est né à Gand, capitale de la Flandre, dont son père a fait hommage au roi de France. Sur ce prétexte, les dix-sept provinces se gouvernent elles-mêmes pendant dix-huit mois, sans que Maximilien puisse empêcher cet affront. Il n'y avait point alors de pays plus libre sous des maîtres que les Pays-Bas. Il s'en fallait beaucoup que l'Angleterre fût parvenue à ce degré de liberté.

1508. Une guerre contre la maison de Gueldre, chassée depuis longtemps de ses États, et qui, en ayant recouvré une partie, combattait toujours pour l'autre, engage enfin les états à déférer la régence à Maximilien ; et Marguerite d'Autriche, fille chérie de Maximilien, en est déclarée gouvernante.

Maximilien veut enfin essayer si, en se faisant couronner à Rome, il pourra reprendre quelque crédit en Italie. L'entreprise était difficile. Les Vénitiens, devenus plus puissants que jamais, lui déclarent hautement qu'ils l'empêcheront de pénétrer en Italie, s'il y arrive avec une escorte trop grande. Le gouverneur de Milan pour Louis XII se joint aux Vénitiens. Le pape Jules II lui fait dire qu'il lui accorde le titre d'empereur, mais qu'il ne lui conseille pas d'aller à Rome.

Il s'avance jusqu'à Vérone, malgré les Vénitiens, qui n'avaient pas assez tôt gardé les passages. Ils lui tiennent parole, et le forcent à rebrousser à Inspruck.

Le fameux Alviano, général des Vénitiens, défait entièrement la petite armée de l'empereur vers le Trentin. Les Vénitiens s'emparent de presque toute cette province ; et leur flotte prend Trieste, Capo-d'Istria, et d'autres villes. L'Alviano rentre en triomphe dans Venise.

Maximilien alors, pour toute ressource, enjoint par une lettre circulaire à tous les États de l'empire de lui donner le titre d'*empereur romain élu*, titre que ses successeurs ont toujours pris depuis à leur avénement. L'usage, auparavant, n'accordait le nom d'empereur qu'à ceux qui avaient été couronnés à Rome.

1509. Il s'en fallait bien alors que l'empire existât dans l'Italie. Il n'y avait plus que deux grandes puissances avec beaucoup de petites. Louis XII, d'un côté, maître du Milanais et de Gênes, et ayant une communication libre par la Provence, menaçait le royaume de Naples imprudemment partagé auparavant avec Ferdinand d'Aragon, qui prit tout pour lui avec la perfidie qu'on nomme politique. L'autre puissance nouvelle était Venise, rempart de la chrétienté contre les infidèles; rempart à la vérité éboulé en cent endroits, mais résistant encore par les villes qui lui restaient en Grèce, par les îles de Candie, de Chypre, par la Dalmatie. D'ailleurs elle n'était pas toujours en guerre avec l'empire ottoman; et elle gagnait beaucoup plus avec les Turcs par son commerce qu'elle n'avait perdu dans ses possessions.

Son domaine en terre ferme commençait à être quelque chose. Les Vénitiens s'étaient emparés, après la mort d'Alexandre VI, de Faenza, de Rimini, de Césène, de quelques territoires du Ferrarois et du duché d'Urbin. Ils avaient Ravenne; ils justifiaient la plupart de ces acquisitions, parce qu'ayant aidé les maisons dépossédées par Alexandre VI à reprendre leurs domaines, ils en avaient eu ces territoires pour récompense.

Ces républicains possédaient depuis longtemps Padoue, Vérone, Vicence, la marche Trévisane, le Frioul. Ils avaient, vers le Milanais, Bresse et Bergame. François Sforce leur avait donné Crême ; Louis XII leur avait cédé Crémone et la Ghiara d'Adda.

Tout cela ne composait pas dans l'Italie un État si formidable que l'Europe dût y craindre les Vénitiens comme des conquérants. La vraie puissance de Venise était dans le trésor de Saint-Marc. Il y avait alors de quoi soudoyer l'empereur et le roi de France.

Au mois d'avril 1509, Louis XII marche contre les Vénitiens ses anciens alliés, à la tête d'une gendarmerie qui allait à quinze mille chevaux, de douze mille hommes d'infanterie française, et huit mille Suisses. L'empereur avance contre eux du côté de l'Istrie et du Frioul. Jules II, premier pape guerrier, entre à la tête de dix mille hommes dans les villes de la Romagne.

Ferdinand d'Aragon, comme roi de Naples, se déclare aussi contre les Vénitiens, parce qu'ils avaient quelques ports dans le

royaume de Naples pour sûreté de l'argent qu'ils avaient prêté autrefois.

Le roi de Hongrie se déclarait aussi, espérant avoir la Dalmatie. Le duc de Savoie mettait la main à cette entreprise à cause de ses prétentions sur le royaume de Chypre. Le duc de Ferrare, vassal du saint-siége, en était aussi. Enfin, hors le grand Turc, tout le continent de l'Europe veut accabler à la fois les Vénitiens.

Le pape Jules II avait été le premier moteur de cette singulière ligue des forts contre les faibles, si connue par le nom de *Ligue de Cambrai;* et lui, qui aurait voulu fermer pour jamais l'Italie aux étrangers, en inondait ce pays.

Louis XII a le malheur de battre les Vénitiens à la journée de Ghiara d'Adda d'une manière complète. Cela n'était pas bien difficile. Les armées mercenaires de Venise pouvaient bien tenir contre les autres condottieri d'Italie, mais non pas contre la gendarmerie française.

Le malheur de Louis XII, en battant les Vénitiens, était de travailler pour l'empereur. Maître de Gênes et de Milan, il ne tenait qu'à lui de donner la main aux Vénitiens pour fermer à jamais l'entrée de l'Italie aux Allemands.

La crainte de la puissance de Venise était mal fondée. Venise n'était que riche; et il fallait fermer les yeux pour ne pas voir que les nouvelles routes du commerce par le cap de Bonne-Espérance et par les mers de l'Amérique allaient tarir les sources de la puissance vénitienne.

Louis XII, pour surcroît, avait encore donné cent mille écus d'or à Maximilien, sans lesquels cet empereur n'aurait pu marcher de son côté vers les Alpes.

Le 14 juin 1509, l'empereur donne dans la ville de Trente l'investiture du Milanais, que le cardinal d'Amboise reçoit pour Louis XII. Non-seulement l'empereur donne ce duché au roi; mais, au défaut de ses héritiers, il le donne au comte d'Angoulême François Ier. C'était le prix de la ruine de Venise.

Maximilien, pour ce parchemin, avait reçu cent soixante mille écus d'or. Tout se vendait ainsi depuis près de trois siècles. Louis XII eût pu employer cet argent à s'établir en Italie : il s'en retourne en France après avoir réduit Venise presque dans ses seules lagunes.

L'empereur avance alors du côté du Frioul, et retire tout le fruit de la victoire des Français. Mais Venise, pendant l'absence de Louis XII, reprend courage : son argent lui donne de nouvelles armées. Elle fait lever à l'empereur le siége de Padoue ; elle se

raccommode avec Jules II, le promoteur de la ligue, en lui cédant tout ce qu'il demande.

Le grand dessein de Jules II était *di cacciare i barbari d'Italia*, de défaire une bonne fois l'Italie des Français et des Allemands. Les papes autrefois avaient appelé ces nations pour s'appuyer tantôt de l'une, tantôt de l'autre ; Jules voulait un nom immortel en réparant les fautes de ses prédécesseurs, en s'affermissant par lui-même, en délivrant l'Italie. Maximilien aurait voulu aider Jules à chasser les Français.

1510. Jules II se sert d'abord des Suisses, qu'il anime contre Louis XII. Il excite le vieux Ferdinand, roi d'Aragon et de Naples. Il veut ménager la paix entre l'empereur et Venise ; et pendant ce temps-là il songe à s'emparer de Ferrare, de Bologne, de Ravenne, de Parme, de Plaisance.

Au milieu de tant d'intérêts divers, une grande diète se tient à Augsbourg. On y agite si Maximilien accordera la paix à Venise.

On y assure la liberté de la ville de Hambourg, longtemps contestée par la maison de Danemark.

Maximilien et Louis XII sont encore unis ; c'est-à-dire que Louis XII aide l'empereur à poursuivre les Vénitiens, et que l'empereur n'aide point du tout Louis XII à conserver le Milanais et Gênes, dont le pape le veut chasser.

Jules II accorde enfin au roi d'Aragon, Ferdinand, l'investiture de Naples qu'il avait promise à Louis XII. Ferdinand, maître affermi dans Naples, n'avait pas besoin de cette cérémonie : aussi ne lui en coûta-t-il que sept mille écus de redevance, au lieu de quarante-huit mille qu'on payait auparavant au saint-siége.

1511. Jules II déclare la guerre au roi de France. Ce roi commençait donc à être bien peu puissant en Italie.

Le pape guerrier veut conquérir Ferrare, qui appartient à Alfonse d'Este, allié de la France. Il prend la Mirandole et Concordia chemin faisant, et les rend à la maison de la Mirandole, mais comme fiefs du saint-siége. Ce sont de petites guerres ; mais Jules II avait certainement plus de ressources dans l'esprit que ses prédécesseurs, puisqu'il trouvait de quoi faire ces guerres; et toutes les victoires des Français avaient bien peu servi, puisqu'elles ne servaient pas à mettre un frein aux entreprises du pape.

Jules II cède à l'empereur Modène, dont il s'était emparé, et ne le cède que dans la crainte que les troupes qui restent au roi de France dans le Milanais n'en fassent le siége.

1512. Enfin le pape réussit à faire signer secrètement à Maximilien une ligue avec lui et le roi Ferdinand contre la France.

Voilà quel fruit Louis XII retire de sa ligue de Cambrai et de tant d'argent donné à l'empereur.

Jules II, qui voulait *cacciare i barbari d'Italia*, y introduit donc à la fois des Aragonais, des Suisses, des Allemands.

Gaston de Foix, neveu de Louis XII, gouverneur de Milan, jeune prince qui acquit la plus grande réputation parce qu'il se soutenait avec très-peu de forces, défait tous les alliés à la bataille de Ravenne ; mais il est tué dans sa victoire (11 avril), et le fruit de la victoire est perdu : ce qui arrive presque toujours aux Français en Italie. Ils perdent le Milanais après cette célèbre journée de Ravenne, qui en d'autres temps eût donné l'empire de l'Italie. Pavie est presque la seule place qui leur reste.

Les Suisses, qui, excités par le pape, avaient servi à cette révolution, reçoivent de lui, au lieu d'argent, le titre de défenseurs du saint-siége.

Maximilien continue cependant la guerre contre les Vénitiens ; mais ces riches républicains se défendent, et réparent chaque jour leurs premières pertes.

Le pape et l'empereur négocient sans cesse. C'est cette année que Maximilien fait proposer à Jules II de l'accepter pour son coadjuteur dans le pontificat. Il ne voyait plus d'autre manière de rétablir l'autorité impériale en Italie. C'est dans cette vue qu'il prenait quelquefois le titre de *Pontifex maximus*, à l'exemple des empereurs romains. Sa qualité de laïque n'était point une exclusion au pontificat. L'exemple récent d'Amédée de Savoie le justifiait[1]. Le pape s'étant moqué de la proposition de la coadjutorerie, Maximilien songe à lui succéder : il gagne quelques cardinaux ; il veut emprunter de l'argent pour acheter le reste des voix à la mort de Jules, qu'il croit prochaine. Sa fameuse lettre à l'archiduchesse Marguerite sa fille en est un témoignage subsistant encore en original.

L'investiture du duché de Milan, qui trois ans auparavant avait coûté cent soixante mille écus d'or à Louis XII, est donnée à Maximilien Sforce à plus bas prix, au fils de ce Louis le Maure que Louis XII avait retenu dans une prison si rude, mais si juste. Les mêmes Suisses qui avaient trahi Louis le Maure pour Louis XII ramènent le fils en triomphe dans Milan.

1513. Jules II meurt[2] après avoir fondé la véritable grandeur des papes, la temporelle : car, pour l'autre, elle diminuait tous les

1. Voyez année 1441.
2. Dans la nuit du 20 au 21 février 1513.

jours[1]. Cette grandeur temporelle pouvait faire l'équilibre de l'Italie, et ne l'a pas fait. La faiblesse d'un gouvernement sacerdotal et le népotisme en ont été la cause.

Guerre entre le Danemark et les villes anséatiques, Lubeck, Dantzick, Vismar, Riga. En voilà plus d'un exemple; on n'en verrait pas aujourd'hui. Les villes ont perdu, les princes ont gagné dans presque toute l'Europe : tant la vraie liberté est difficile à conserver.

Léon X, moins guerrier que Jules II, non moins entreprenant et plus artificieux, sans être plus habile, forme une ligue contre Louis XII avec l'empereur, le roi d'Angleterre Henri VIII, et le vieux Ferdinand d'Aragon. Cette ligue est conclue à Malines, le 5 avril, par les soins de cette même Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, qui avait fait la ligue de Cambrai.

L'empereur doit s'emparer de la Bourgogne; le pape, de la Provence; le roi d'Angleterre, de la Normandie; le roi d'Aragon, de la Guienne. Il venait d'usurper la Navarre sur Jean d'Albret avec une bulle du pape, secondée d'une armée. Ainsi les papes, toujours faibles, donnaient les royaumes au plus fort : ainsi la rapacité se servit toujours des mains de la religion.

Alors Louis XII s'unit à ces mêmes Vénitiens qu'il avait perdus avec tant d'imprudence. La ligue du pape se dissipe presque aussitôt que formée. Maximilien tire seulement de l'argent de Henri VIII : c'était tout ce qu'il voulait. Que de faiblesse, que de tromperies, que de cruautés, que d'inconstance, que de rapacité, dans presque toutes ces grandes affaires!

Louis XII fait une vaine tentative pour reprendre le Milanais. La Trimouille y marche avec peu de forces. Il est défait à Novare par les Suisses. On craignait alors que les Suisses ne prissent le Milanais pour eux-mêmes. Milan, Gênes, sont perdus pour la France, aussi bien que Naples.

Les Vénitiens, qui avaient eu dans Louis XII un ennemi si malavisé et si terrible, n'ont plus en lui qu'un allié inutile. Les Espagnols de Naples se déclarent contre eux. Ils battent leur fameux général l'Alviano, comme Louis XII l'avait battu.

De tous les princes qui ont signé la ligue de Malines contre la France, Henri VIII d'Angleterre est le seul qui tienne sa parole. Il s'embarque avec les préparatifs et l'espérance des Édouard III

1. Jules II, le 22 juillet 1512, avait excommunié Louis XII, et délié la France du serment de fidélité; mais les sujets de ce prince ne lui confirmèrent pas moins le beau surnom de *Père du peuple*, qui lui avait été donné en 1506. (CL.)

et des Henri V. Maximilien, qui avait promis une armée, suit le roi d'Angleterre en volontaire ; et Henri VIII donne une solde de cent écus par jour au successeur des césars, qui avait voulu être pape. Il assiste à une victoire que remporte Henri à la nouvelle journée de Guinegaste, nommée *la journée des éperons*, dans le même lieu où lui-même avait gagné une bataille dans sa jeunesse.

Maximilien se fait donner ensuite une somme plus considérable : il reçoit deux cent mille écus pour faire en effet la guerre.

La France, ainsi attaquée par un jeune roi riche et puissant, était en grand danger après la perte de ses trésors et de ses hommes en Italie.

Maximilien emploie du moins une partie de l'argent de Henri à faire attaquer la Bourgogne par les Suisses. Ulric, duc de Virtemberg, y amène de la cavalerie allemande. Dijon est assiégé. Louis XII allait encore perdre la Bourgogne après le Milanais, et toujours par la main des Suisses, que la Trimouille ne put éloigner qu'en leur promettant quatre cent mille écus au nom du roi son maître. Quelles sont donc les vicissitudes du monde, et que ne doit-on pas espérer et craindre, puisqu'on voit les Suisses, encore fumants de tant de sang répandu pour soutenir leur liberté contre la maison d'Autriche, s'armer en faveur de cette maison, et qu'on verra les Hollandais agir de même !

1514. Maximilien, secondé des Espagnols, entretient toujours un reste de guerre contre les Vénitiens. C'est tout ce qui reste alors de la ligue de Cambrai ; elle avait changé de principe et d'objet : les Français avaient été d'abord les héros de cette ligue, et en furent enfin les victimes.

Louis XII, chassé d'Italie, menacé par Ferdinand d'Aragon, battu et rançonné par les Suisses, vaincu par Henri VIII d'Angleterre, qui faisait revivre les droits de ses ancêtres sur la France, n'a d'autre ressource que d'accepter Marie, sœur de Henri VIII, pour sa seconde femme.

Cette Marie avait été promise à Charles de Luxembourg. C'était le sort de la maison de France d'enlever toutes les femmes promises à la maison d'Autriche.

1515. Le grand but de Maximilien est toujours d'établir sa maison. Il conclut le mariage de Louis, prince de Hongrie et de Bohême, avec sa petite-fille Marie d'Autriche, et celui de la princesse Anne de Hongrie avec l'un de ses deux petits-fils Charles ou Ferdinand, qui furent depuis empereurs l'un après l'autre [1].

1. Voyez les années 1519 et 1557.

C'est le premier contrat par lequel une fille ait été promise à un mari ou à un autre au choix des parents. Maximilien n'oublie pas, dans ce contrat, que sa maison doit hériter de la Hongrie, selon les anciennes conventions avec la maison de Hongrie et de Bohême. Cependant ces deux royaumes étaient toujours électifs : ce qui ne s'accorde avec ces conventions que parce qu'on espère que les suffrages de la nation seconderont la puissance autrichienne.

Charles, déclaré majeur à l'âge de quinze ans commencés, rend hommage au roi de France François Ier pour la Flandre, l'Artois, et le Charolais. Henri de Nassau prête serment au nom de Charles.

Nouveau mariage proposé encore à l'archiduc Charles. François Ier lui promet madame Renée sa belle-sœur. Mais cette apparence d'union couvrait une éternelle discorde.

Le duché de Milan est encore l'objet de l'ambition de François Ier comme de Louis XII. Il commence, ainsi que son prédécesseur, par une alliance avec les Vénitiens et par des victoires.

Il prend, après la bataille de Marignan, tout le Milanais en une seule campagne. Maximilien Sforce va vivre obscurément en France avec une pension de trente mille écus. François Ier force le pape Léon X à lui céder Parme et Plaisance ; il lui fait promettre de rendre Modène, Reggio, au duc de Ferrare ; il fait la paix avec les Suisses, qu'il a vaincus, et devient ainsi, en une seule campagne, l'arbitre de toute l'Italie. C'est ainsi que les Français commencent toujours.

1516. Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon, grand-père de Charles-Quint, meurt le 23 janvier, après avoir préparé la grandeur de son petit-fils, qu'il n'aimait pas.

Les succès de François Ier raniment Maximilien. Il lève des troupes dans l'Allemagne avec l'argent que Ferdinand d'Aragon lui a envoyé avant de mourir : car jamais les états de l'empire ne lui en fournissent pour ces querelles d'Italie. Alors Léon X rompt les traités qu'il a faits par force avec François Ier, ne tient aucune de ses paroles, ne rend à ce roi ni Modène, ni Reggio, ni Parme, ni Plaisance ; tant les papes avaient toujours à cœur ce grand dessein d'éloigner les étrangers de l'Italie, de les détruire tous les uns par les autres, et d'acquérir par là un droit sur la liberté italique dont ils auraient été les vengeurs ; grand dessein digne de l'ancienne Rome, que la nouvelle ne pouvait accomplir.

L'empereur Maximilien descend par le Trentin, assiége Milan avec quinze mille Suisses ; mais ce prince, qui prenait toujours

de l'argent, et qui en manquait toujours, n'en ayant pas pour payer les Suisses, ils se mutinent. L'empereur craint d'être arrêté par eux, et s'enfuit, Voilà donc à quoi aboutit la fameuse ligue de Cambrai [1], à dépouiller Louis XII, et à faire enfuir l'empereur de crainte d'être mis en prison par ses mercenaires.

Il propose au roi d'Angleterre Henri VIII de lui céder l'empire et le duché de Milan, dans le dessein seulement d'en obtenir quelque argent. On ne pourrait croire une telle démarche si le fait n'était attesté par une lettre de Henri VIII.

Autre mariage encore stipulé avec l'archiduc Charles, devenu roi d'Espagne. Jamais prince ne fut promis à tant de femmes avant d'en avoir une. François Ier lui donne sa fille, madame Louise, âgée d'un an.

Ce mariage, qui ne réussit pas mieux que les autres, est stipulé dans le traité de Noyon. Ce traité portait que Charles rendrait justice à la maison de Navarre, dépouillée par Ferdinand le Catholique, et qu'il engagerait l'empereur, son grand-père, à faire la paix avec les Vénitiens. Ce traité n'eut pas plus d'exécution que le mariage, quoiqu'il dût en revenir à l'empereur deux cent mille ducats que les Vénitiens devaient lui compter. François Ier devait aussi donner à Charles cent mille écus par an, jusqu'à ce qu'il fût en pleine possession du royaume d'Espagne. Rien n'est plus petit ni plus bizarre. Il semble qu'on voie des joueurs qui cherchent à se tromper.

Immédiatement après ce traité, l'empereur en fait un autre avec Charles, son petit-fils, et le roi d'Angleterre, contre la France.

1517. Charles passe en Espagne. Il est reconnu roi de Castille conjointement avec Jeanne sa mère.

1518. Le pape Léon X avait deux grands projets : celui d'armer les princes chrétiens contre les Turcs, devenus plus formidables que jamais sous le sultan Sélim II, vainqueur de l'Égypte ; l'autre était d'embellir Rome, et d'achever cette basilique de Saint-Pierre, commencée par Jules II, et devenue en effet le plus beau monument d'architecture qu'aient jamais élevé les hommes.

Il crut qu'il lui serait permis de tirer de l'argent de la chrétienté par la vente des indulgences. Ces indulgences étaient originairement des exemptions d'impôts accordées par les empereurs ou par les gouverneurs aux campagnes maltraitées.

Les papes et quelques évêques même avaient appliqué aux

1. Voyez tome XII, page 194.

choses divines ces indulgences temporelles, mais d'une manière toute contraire. Les indulgences des empereurs étaient des libéralités au peuple, et celles des papes étaient un impôt sur le peuple, surtout depuis que la créance du purgatoire était généralement établie, et que le vulgaire, qui fait en tout pays au moins dix-huit parties sur vingt, croyait qu'on pouvait racheter des siècles de supplices avec un morceau de papier acheté à vil prix. Une pareille vente publique est aujourd'hui un de ces ridicules qui ne tomberaient pas dans la tête la moins sensée; mais alors on n'en était pas plus surpris qu'on ne l'est dans l'Orient de voir des bonzes et des talapoins vendre, pour une obole, la rémission de tous les péchés.

Il y eut partout des bureaux d'indulgences : on les affermait comme des droits d'entrée et de sortie. La plupart de ces comptoirs se tenaient dans des cabarets. Le prédicateur, le fermier, le distributeur, chacun y gagnait. Jusque-là tout fut paisible. En Allemagne les augustins, qui avaient été longtemps en possession de prendre cette marotte à ferme, furent jaloux des dominicains, auxquels elle fut donnée : et voici la première étincelle qui embrasa l'Europe.

Le fils d'un forgeron, né à Islèbe, fut celui par qui commença la révolution. C'était Martin Luther, moine augustin, que ses supérieurs chargèrent de prêcher contre la marchandise qu'ils n'avaient pu vendre. La querelle fut d'abord entre les augustins et les dominicains; mais bientôt Luther, après avoir décrié les indulgences, examina le pouvoir de celui qui les donnait aux chrétiens. Un coin du voile fut levé : les peuples animés voulurent juger ce qu'ils avaient adoré. Le vieux Frédéric, électeur de Saxe, surnommé *le Sage*, celui-là même qui, après la mort de Maximilien, eut le courage de refuser l'empire, protégea Luther ouvertement.

Ce moine n'avait pas encore de doctrine ferme et arrêtée. Mais qui jamais en a eu? Il se contenta dans ces commencements de dire « qu'il fallait communier avec du pain ordinaire et du vin; que le péché demeurait dans un enfant après le baptême; que la confession auriculaire était assez inutile; que les papes et les conciles ne peuvent faire des articles de foi; qu'on ne peut prouver le purgatoire par les livres canoniques; que les vœux monastiques étaient un abus; qu'enfin tous les princes devaient se réunir pour abolir les moines mendiants ».

Frédéric, duc et électeur de Saxe, était, comme on l'a dit, le protecteur de Luther et de sa doctrine. Ce prince avait, dit-on,

assez de religion pour être chrétien, assez de raison pour voir les abus, beaucoup d'envie de les réformer, et beaucoup plus peut-être encore d'entrer en partage des biens immenses que le clergé possédait dans la Saxe. Il ne se doutait pas alors qu'il travaillait pour ses ennemis, et que le riche archevêché de Magdebourg serait le partage de la maison de Brandebourg, déjà sa rivale.

1519. Pendant que Luther, cité à la diète d'Augsbourg, se retire après y avoir comparu, qu'il en appelle au futur concile, et qu'il prépare sans le savoir la plus grande révolution qui se soit faite en Europe dans la religion depuis l'extinction du paganisme, l'empereur Maximilien, déjà oublié, meurt d'un excès de melon à Inspruck[1], le 12 janvier.

INTERRÈGNE JUSQU'AU 1er OCTOBRE 1520[2].

Les électeurs de Saxe et du Palatinat gouvernent conjointement l'empire jusqu'au jour où le futur élu sera couronné.

Le roi de France François Ier, et le roi d'Espagne Charles d'Autriche, briguent la couronne impériale. L'un et l'autre pouvaient faire revivre quelque ombre de l'empire romain. Le voisinage des Turcs, devenu si redoutable, mettait les électeurs dans la nécessité dangereuse de choisir un empereur puissant. Il importait à la chrétienté que François ou Charles fût élu ; mais il importait au pape Léon X que ni l'un ni l'autre ne fût à portée d'être son maître. Le pape avait à craindre également dans ce temps-là Charles, François, le Grand Turc, et Luther.

Léon X traverse autant qu'il le peut les deux concurrents. Sept grands princes doivent donner cette première place de l'Europe dans le temps le plus critique, et cependant on achète des voix.

Parmi ces intrigues et dans cet interrègne, les lois de l'Allemagne anciennes et nouvelles ne sont pas sans vigueur. Les Allemands donnent une grande leçon aux princes de ne pas abuser de leur pouvoir. La ligue de Souabe se rend recommandable en faisant la guerre au duc Ulric de Virtemberg, qui maltraitait ses vassaux.

1. A Wels, dans la haute Autriche. Ferdinand Ier fit plus tard transférer son corps à Inspruck.

2. Charles-Quint ne fut couronné empereur que le 23 octobre 1520; mais il avait été élu le 28 juin 1519 : Voltaire lui-même donne ces deux dates, pages 481 et 482.

Cette ligue de Souabe est la véritable ligue du bien public[1]. Elle réduit le duc à fuir de son État; mais ensuite elle vend cet État à vil prix à Charles d'Autriche. Tout se fait donc pour de l'argent! Comment Charles, prêt de parvenir à l'empire, dépouillait-il ainsi une maison, et achetait-il pour très-peu de chose le bien d'une autre?

Léon X veut gouverner despotiquement la Toscane.

Les électeurs s'assemblent à Francfort. Est-il bien vrai qu'ils offrirent la couronne impériale à Frédéric surnommé le Sage, électeur de Saxe, ce grand protecteur de Luther? Fut-il solennellement élu? non. En quoi consiste donc son refus? en ce que sa réputation le faisait nommer par la voix publique, qu'il donna sa voix à Charles, et que sa recommandation entraîna enfin les suffrages.

Charles-Quint est élu d'une commune voix, le 28 juin 1519.

CHARLES-QUINT,

QUARANTE-UNIÈME EMPEREUR.

Cette année est celle de la première capitulation dressée pour les empereurs. On se contentait auparavant du serment qu'ils faisaient à leur sacre. Un serment vague d'être juste ouvre la porte à l'injustice. Il fallait une digue plus forte contre l'abus de l'autorité d'un prince si puissant par lui-même.

Par ce contrat véritable du chef avec les membres, l'empereur promet que s'il a quelque domaine qu'il ne possède pas à bon titre, il le restituera à la première sommation des électeurs. C'est promettre beaucoup.

Des auteurs considérables prétendent qu'on lui fit jurer aussi de résider toujours dans l'Allemagne; mais la capitulation porte expressément qu'*il y résidera autant qu'il sera possible :* exiger une chose injuste eût fourni un trop beau prétexte de ne pas exécuter ce qui était juste.

Le jour de l'élection de Charles-Quint est marqué par un combat entre un évêque de Hildesheim et un duc de Brunsvick dans le duché de Lunebourg. Ils se disputaient un fief; et malgré

1. On avait donné ce nom à la ligue qui se forma sous Louis XI; voyez t. XII, page 116.

l'établissement des austrègues, de la chambre impériale, et du conseil aulique, malgré l'autorité des deux vicaires de l'empire, on voyait tous les jours princes, évêques, barons, donner des combats sanglants pour le moindre procès. Il y avait quelques lois; mais le pouvoir coactif, qui est la première des lois, manquait à l'Allemagne.

L'électeur palatin porte en Espagne à Charles la nouvelle de son élection. Les grands d'Espagne se disaient alors égaux aux électeurs; les pairs de France, à plus forte raison; et les cardinaux prenaient le pas sur eux tous.

L'Espagne craint d'être province de l'empire. Charles est obligé de déclarer l'Espagne indépendante. Il va en Allemagne, mais il passe auparavant en Angleterre pour se lier déjà avec Henri VIII contre François Ier. Il est couronné à Aix-la-Chapelle le 23 octobre 1520.

1520. Au temps de cet avénement de Charles-Quint à l'empire, l'Europe prend insensiblement une face nouvelle. La puissance ottomane s'affermit sur des fondements inébranlables dans Constantinople.

L'empereur, roi des Deux-Siciles et d'Espagne, paraît fait pour opposer une digue aux Turcs. Les Vénitiens craignaient à la fois le sultan et l'empereur.

Le pape Léon X est maître d'un petit État, et sent déjà que la moitié de l'Europe va échapper à son autorité spirituelle. Car dès l'an 1520, depuis le fond du Nord jusqu'à la France, les esprits étaient soulevés, et contre les abus de l'Église romaine, et contre ses lois.

François Ier, roi de France, plus brave chevalier que grand prince[1], avait plutôt l'envie que le pouvoir d'abaisser Charles-Quint. Comment eût-il pu, à armes et à prudence égales, l'emporter sur un empereur roi d'Espagne et de Naples, souverain des Pays-Bas, dont les frontières allaient jusqu'aux portes d'Amiens, et qui commençait à recevoir déjà dans ses ports d'Espagne les trésors d'un nouveau monde?

Henri VIII, roi d'Angleterre, prétendait d'abord tenir la balance entre Charles-Quint et François Ier. Grand exemple de ce que pouvait le courage anglais, soutenu déjà des richesses du commerce.

On peut observer dans ce tableau de l'Europe que Henri VIII,

1. Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre à Gaillard, du 28 avril 1769, et tome XII, page 259.

l'un des principaux personnages, était un des plus grands fléaux qu'ait éprouvés la terre[1] : despotique avec brutalité, furieux dans sa colère, barbare dans ses amours, meurtrier de ses femmes, tyran capricieux dans l'État et dans la religion. Cependant il mourut dans son lit, et Marie Stuart[2], qui n'avait eu qu'une faiblesse criminelle, et Charles Ier[3], qui n'eut à se reprocher que sa bonté, sont morts sur l'échafaud.

Un roi plus méchant encore que Henri VIII, c'est Christiern II[4], naguère réunissant sous son pouvoir le Danemark, la Norvége, et la Suède, monstre toujours souillé de sang, surnommé *le Néron* du Nord, puni à la fin de tous ses crimes, quoique beau-frère de Charles-Quint, détrôné et mort en prison dans une vieillesse abhorrée et méprisée.

Voilà à peu près les principaux princes chrétiens qui figuraient en Europe quand Charles-Quint prit les rênes de l'empire.

L'Italie fut plus brillante alors par les beaux-arts qu'elle ne l'a jamais été ; mais jamais on ne la vit plus loin du grand but que s'était proposé Jules II, *di cacciare i barbari d'Italia.*

Les puissances de l'Europe étaient presque toujours en guerre ; mais, heureusement pour les peuples, les petites armées qu'on levait pour un temps retournaient ensuite cultiver les campagnes ; et au milieu des guerres les plus acharnées, il n'y avait pas dans l'Europe la cinquième partie des soldats qu'on voit aujourd'hui dans la plus profonde paix. On ne connaissait point cet effort continuel et funeste qui consume toute la substance d'un gouvernement dans l'entretien de ces armées nombreuses toujours subsistantes, qui, en temps de paix, ne peuvent être employées que contre les peuples, et qui un jour pourront être funestes à leurs maîtres.

La gendarmerie faisait toujours la principale force des armées chrétiennes : les fantassins étaient méprisés ; c'est pourquoi les Allemands les appelaient *Lands-Knechte*[5], *valets de terre.* La milice des janissaires était la seule infanterie redoutable.

Les rois de France se servaient presque toujours d'une infanterie étrangère ; les Suisses ne faisaient encore usage de leur liberté que pour vendre leur sang, et d'ordinaire celui qui avait le plus de Suisses dans son armée se croyait sûr de la victoire.

1. Voyez tome XII, page 311 et suivantes.
2. Voyez tome XII, page 494 et suivantes.
3. Voyez page 61 et suivantes du présent volume.
4. Voyez tome XII, pages 228 et 295.
5. D'où les Français ont fait le mot *lansquenet.*

Ils eurent au moins cette réputation jusqu'à la bataille de Marignan, que François Ier gagna contre eux avec sa gendarmerie, quand il voulut pour la première fois descendre en Italie.

L'art de la guerre fut plus approfondi sous Charles-Quint qu'il ne l'avait été encore. Ses grands succès, le progrès des beaux-arts en Italie, le changement de religion dans la moitié de l'Europe, le commerce des Grandes-Indes par l'Océan, la conquête du Mexique et du Pérou, rendent ce siècle éternellement mémorable.

1521. Diète de Vorms, fameuse par le rétablissement de la chambre impériale, qui ne subsistait plus que de nom.

Charles-Quint établit deux vicaires, non pas de l'empire, mais de l'empereur. Les vicaires-nés de l'empire sont Saxe et Palatin, et leurs arrêts sont irrévocables. Les vicaires de l'empereur sont des régents qui rendent compte au souverain. Ces régents furent son frère Ferdinand, auquel il avait cédé ses États d'Autriche, le comte palatin, et vingt-deux assesseurs.

Cette diète ordonne que les ducs de Brunsvick et de Lunebourg d'un côté, et les évêques d'Hildesheim et de Minden de l'autre, qui se faisaient la guerre, comparaîtront ; ils méprisent cet arrêt : on les met au ban de l'empire, et ils méprisent ce ban. La guerre continue entre eux. La puissance de Charles-Quint n'est pas encore assez grande pour donner de la force aux lois. Deux évêques armés et rebelles n'indisposent pas médiocrement les esprits contre l'Église et contre les biens de l'Église.

Luther vient à cette diète avec un sauf-conduit de l'empereur; il ne craignait pas le sort de Jean Hus : les prêtres n'étaient pas les plus forts à la diète. On confère avec lui sans trop s'entendre ; on ne convient de rien ; on le laisse paisiblement retourner en Saxe détruire la religion romaine. Le 6 mai, l'empereur donne un édit contre Luther absent, et ordonne, sous peine de désobéissance, à tout prince et État de l'empire d'emprisonner Luther et ses adhérents. Cet ordre était contre le duc de Saxe. On savait bien qu'il n'obéirait pas ; mais l'empereur, qui s'unissait avec le pape Léon X contre François Ier, voulait paraître catholique.

Il veut, dans cette diète, faire conclure une alliance entre l'empire et le roi de Danemark Christiern II, son beau-frère, et lui assurer des secours. Il règne toujours dans les grandes assemblées un sentiment d'horreur pour la tyrannie ; le cri de la nature s'y fait entendre, et l'enthousiasme de la vertu se communique. Toute la diète s'éleva contre une alliance avec un scélérat, teint du sang de quatre-vingt-quatorze sénateurs massacrés à ses yeux

par des bourreaux dans Stockholm livrée au pillage. On prétend que Charles-Quint voulait s'assurer les trois couronnes du Nord en secourant son indigne beau-frère.

La même année, le pape Léon X, plus intrigant peut-être que politique, et qui, se trouvant entre François Ier et Charles-Quint, ne pouvait guère être qu'intrigant, fait presque à la fois un traité avec l'un et avec l'autre : le premier en 1520, avec François Ier, auquel il promet le royaume de Naples en se réservant Gaïète, et cela en vertu de cette loi chimérique que jamais un roi de Naples ne peut être empereur; le second en 1521, avec Charles-Quint, pour chasser les Français de l'Italie, et pour donner le Milanais à François Sforce, fils puîné de Louis le Maure, et surtout pour donner au saint-siége Ferrare, qu'on voulait toujours ôter à la maison d'Este.

Première hostilité qui met aux mains l'empire et la France. Le duc de Bouillon-la-Marck, souverain du château de Bouillon, déclare solennellement la guerre par un héraut à Charles-Quint, et ravage le Luxembourg. On sent bien qu'il agissait pour François Ier, qui le désavouait en public.

Charles, uni avec Henri VIII et Léon X, fait la guerre à François Ier, du côté de la Picardie et vers le Milanais; elle avait déjà commencé en Espagne, dès 1520; mais l'Espagne n'est qu'un accessoire à ces Annales de l'empire.

Lautrec, gouverneur du Milanais pour le roi de France, général malheureux parce qu'il était fier et imprudent, est chassé de Milan, de Pavie, de Lodi, de Parme, et de Plaisance, par Prosper Colonne.

Léon X meurt le 2 décembre. George, marquis de Malaspina, attaché à la France, soupçonné d'avoir empoisonné le pape, est arrêté, et se justifie d'un crime qu'il est difficile de prouver.

Ce pape avait douze mille Suisses à son service.

Le cardinal Wolsey, tyran de Henri VIII, qui était le tyran de l'Angleterre, veut être pape. Charles-Quint le joue, et manifeste son pouvoir en faisant pape son précepteur Adrien Florent, natif d'Utrecht, alors régent en Espagne.

Adrien est élu le 9 janvier. Il garde son nom, malgré la coutume établie dès le XIe siècle. L'empereur gouverne absolument le pontificat.

L'ancienne ligue des villes de Souabe[1] est confirmée à Ulm pour onze ans. L'empereur pouvait la craindre; mais il voulait plaire aux Allemands.

1 Voyez années 1486 et 1520.

1522. Charles va encore en Angleterre, reçoit à Windsor l'ordre de la Jarretière ; il promet d'épouser sa cousine Marie, fille de sa tante Catherine d'Aragon et de Henri VIII, que son fils Philippe épousa depuis. Il se soumet, par une clause étonnante, à payer cinq cent mille écus s'il n'épouse pas cette princesse. C'est la cinquième fois qu'il est promis sans être marié. Il partage la France en idée avec Henri VIII, qui compte alors faire revivre les prétentions de ses aïeux sur ce royaume.

L'empereur emprunte de l'argent du roi d'Angleterre. Voilà l'explication de cette énigme du dédit de cinq cent mille écus. Cet argent prêté aurait servi un jour de dot ; et ce dédit singulier est exigé de Henri VIII comme une espèce de caution.

L'empereur donne au cardinal-ministre Wolsey des pensions qui ne le dédommagent pas de la tiare.

Pourquoi le plus puissant empereur qu'on ait vu depuis Charlemagne est-il obligé d'aller demander de l'argent à Henri VIII comme Maximilien ? Il faisait la guerre vers les Pyrénées, vers la Picardie, en Italie, tout à la fois ; l'Allemagne ne lui fournissait rien ; l'Espagne peu de chose : les mines du Mexique ne faisaient pas encore un produit réglé ; les dépenses de son couronnement et des premiers établissements en tout genre furent immenses.

Charles-Quint est heureux partout. Il ne reste à François Ier, dans le Milanais, que Crémone et Lodi. Gênes, qu'il tenait encore, lui est enlevée par les Impériaux. L'empereur permet que François Sforce, dernier prince de cette race, entre dans Milan.

Mais pendant ce temps-là même la puissance ottomane menace l'Allemagne. Les Turcs sont en Hongrie. Soliman, aussi redoutable que Sélim et Mahomet II, prend Belgrade, et de là il va au siége de Rhodes, qui capitule après un siége de trois mois.

Cette année est féconde en grands événements. Les états du Danemark déposent solennellement le tyran Christiern[1], comme on juge un coupable ; et en se bornant à le déposer, on lui fait grâce.

Gustave Vasa proscrit en Suède la religion catholique. Tout le Nord jusqu'au Véser est prêt de suivre cet exemple.

1523. Pendant que la guerre de controverse menace l'Allemagne d'une révolution, et que Soliman menace l'Europe chrétienne, les querelles de Charles-Quint et de François Ier font les malheurs de l'Italie et de la France.

Charles et Henri VIII, pour accabler François Ier, gagnent le

1. Voyez tome XII, page 229.

connétable de Bourbon, qui, plus rempli d'ambition et de vengeance que d'amour pour la patrie, s'engage à attaquer le milieu de la France, tandis que ses ennemis pénétreront par ses frontières[1]. On lui promet Éléonore, sœur de Charles-Quint, veuve du roi de Portugal, et, ce qui est plus essentiel, la Provence avec d'autres terres qu'on érigera en royaume.

Pour porter le dernier coup à la France, l'empereur se ligue encore avec les Vénitiens, le pape Adrien et les Florentins. Le duc François Sforce reste possesseur du Milanais, dont François Ier est dépouillé ; mais l'empereur ne reconnaît point encore Sforce pour duc de Milan, et il diffère à se décider sur cette province, dont il sera toujours maître quand les Français n'y seront plus. Les troupes impériales entrent dans la Champagne : le connétable de Bourbon, dont les desseins sont découverts, fuit, et va commander pour l'empereur en Italie.

Au milieu de ces grands troubles, une petite guerre s'élève entre l'électeur de Trèves et la noblesse d'Alsace, comme un petit tourbillon qui s'agite dans un grand. Charles-Quint est trop occupé de ses vastes desseins et de la multitude de ses intérêts pour penser à pacifier ces querelles passagères.

Clément VII succède à Adrien le 29 novembre[2] ; il était de la maison de Médicis. Son pontificat est éternellement remarquable par ses malheureuses intrigues et par sa faiblesse, qui causèrent depuis le pillage de Rome, que saccagea l'armée de Charles-Quint, par la perte de la liberté des Florentins, et par l'irrévocable défection de l'Angleterre arrachée à l'Église romaine.

1524. Clément VII commence par envoyer à la diète de Nuremberg un légat pour armer l'Allemagne contre Soliman, et pour répondre à un écrit intitulé *les Cent Griefs contre la cour de Rome*. Il ne réussit ni à l'un ni à l'autre.

Il n'était pas extraordinaire qu'Adrien, précepteur et depuis ministre de Charles-Quint, né avec le génie d'un subalterne, fût entré dans la ligue qui devait rendre l'empereur maître absolu de l'Italie, et bientôt de l'Europe. Clément VII eut d'abord le courage de se détacher de cette ligue, espérant tenir la balance égale.

Il y avait alors un homme de sa famille qui était véritablement un grand homme : c'est Jean de Médicis, général de Charles-Quint. Il commandait pour l'empereur en Italie avec le conné-

1. Voltaire se prononce ici en toute franchise sur le connétable. Dans l'*Essai*, au contraire, la trahison est presque niée. Voyez tome XII, page 256.

2. Robertson cite le 28 ; des ouvrages estimés citent le 19. (Cl.)

table de Bourbon ; c'est lui qui acheva de chasser cette année les Français de la petite partie du Milanais qu'ils occupaient encore, qui battit Bonnivet à Biagrasse, où fut tué le chevalier Bayard, très-renommé en France.

Le marquis de Pescara, que les Français appellent Pescaire, digne émule de ce Jean de Médicis, marche en Provence avec le duc de Bourbon. Celui-ci veut assiéger Marseille malgré Pescara, et l'entreprise échoue ; mais la Provence est ravagée.

François Ier a le temps d'assembler une armée ; il poursuit les Impériaux, qui se retirent ; il passe les Alpes. Il rentre pour son malheur dans ce duché de Milan pris et perdu tant de fois. La maison de Savoie n'était pas encore assez puissante pour fermer le passage aux armées de France.

Alors l'ancienne politique des papes se déploie, et la crainte qu'inspire un empereur trop puissant lie Clément VII avec François Ier : il veut lui donner le royaume de Naples. François y fait marcher un gros détachement de son armée. Par là il s'affaiblit en divisant ses forces, et prépare ses malheurs et ceux de Rome.

1525. Le roi de France assiége Pavie. Le comte de Lannoy, vice-roi de Naples, Pescara et Bourbon, veulent faire lever le siége, en s'ouvrant un passage par le parc de Mirabel, où François Ier était posté. La seule artillerie française met les Impériaux en déroute. Le roi de France n'avait qu'à ne rien faire, et ils étaient vaincus. Il veut les poursuivre, et il est battu entièrement. Les Suisses, qui faisaient la force de son infanterie, s'enfuient et l'abandonnent ; et il ne reconnaît la faute de n'avoir eu qu'une infanterie mercenaire et d'avoir trop écouté son courage que lorsqu'il tombe captif entre les mains des Impériaux et de ce Bourbon qu'il avait outragé [1], et qu'il avait forcé à être rebelle.

Charles-Quint, qui était alors à Madrid, apprend l'excès de son bonheur, et dissimule celui de sa joie. On lui envoie son prisonnier. Il semblait alors le maître de l'Europe. Il l'eût été en effet si, au lieu de rester à Madrid, il eût suivi sa fortune à la tête de cinquante mille hommes ; mais ses succès lui firent des ennemis d'autant plus aisément que lui, qui passait pour le plus actif des princes, ne profita pas de ces succès.

Le cardinal Wolsey, mécontent de l'empereur, au lieu de porter Henri VIII, qu'il gouvernait, à entrer dans la France abandonnée et à la conquérir, porte son maître à se déclarer contre Charles-

1. Voyez tome XII, page 259.

Quint, et à tenir cette balance qui échappait aux faibles mains de Clément VII.

Bourbon, que Charles flattait de l'espérance d'un royaume composé de la Provence, du Dauphiné, et des terres de ce connétable, n'est que gouverneur du Milanais.

Il faut croire que Charles-Quint avait de grandes affaires secrètes en Espagne, puisque, dans ce moment critique, il ne venait ni vers la France, où il pouvait entrer, ni dans l'Italie, qu'il pouvait subjuguer, ni dans l'Allemagne, que les nouveaux dogmes et l'amour de l'indépendance remplissaient de troubles.

Les différents sectaires savaient bien ce qu'ils ne voulaient pas croire ; mais ils ne savaient pas ce qu'ils voulaient croire. Tous s'accordaient à s'élever contre les abus de la cour et de l'Église romaine ; tous introduisaient d'autres abus. Mélanchthon s'oppose à Luther sur quelques articles.

Storck, né en Silésie[1], va plus loin que Luther. Il est le fondateur de la secte des anabaptistes ; Muncer en est l'apôtre : tous deux prêchent les armes à la main. Luther avait commencé par mettre dans son parti les princes ; Muncer met dans le sien les habitants de la campagne. Il les flatte et les anime par cette idée d'égalité, loi primitive de la nature, que la force et les conventions ont détruite. Les premières fureurs des paysans éclatent dans la Souabe, où ils étaient plus esclaves qu'ailleurs. Muncer passe en Thuringe. Il s'y rend maître de Mulhausen en prêchant l'égalité, et fait porter à ses pieds l'argent des habitants en prêchant le désintéressement. Tous les paysans se soulèvent en Souabe, en Franconie, dans une partie de la Thuringe, dans le Palatinat, dans l'Alsace.

A la vérité ces espèces de sauvages firent un manifeste que Lycurgue aurait signé. Ils demandaient « qu'on ne levât sur eux que les dîmes des blés, et qu'elles fussent employées à soulager les pauvres ; que la chasse et la pêche leur fussent permises ; qu'ils eussent du bois pour se bâtir des cabanes et pour se garantir du froid ; qu'on modérât leurs corvées ». Ils réclamaient les droits du genre humain ; mais ils les soutinrent en bêtes féroces. Ils massacrent les gentilshommes qu'ils rencontrent. Une fille naturelle de l'empereur Maximilien est égorgée.

Ce qui est très-remarquable, c'est qu'à l'exemple de ces anciens esclaves révoltés qui, se sentant incapables de gouverner, choisirent, dit-on, autrefois pour leur roi le seul maître qui avait

1. En Saxe, à Stolberg.

échappé au carnage, ces paysans mirent à leur tête un gentilhomme. Ils s'emparent de Heilbron, de Spire, de Vurtzbourg, de tous les pays entre ces villes.

Muncer et Storck conduisent l'armée en qualité de prophètes. Le vieux Frédéric, électeur de Saxe, leur livre une sanglante bataille près de Franckusen dans le comté de Mansfeld. En vain les deux prophètes entonnent des cantiques au nom du Seigneur : ces fanatiques sont entièrement défaits. Muncer, pris après la bataille, est condamné à perdre la tête. Il abjura sa secte avant de mourir. Il n'avait point été enthousiaste : il avait conduit ceux qui l'étaient ; mais son disciple Pfiffer, condamné comme lui, mourut persuadé. Storck retourne prêcher en Silésie, et envoie des disciples en Pologne. L'empereur, cependant, négociait tranquillement avec le roi de France son prisonnier à Madrid.

1526. Principaux articles du traité dont Charles-Quint impose les lois à François Ier.

Le roi de France cède à l'empereur le duché de Bourgogne et le comté de Charolais; il renonce au droit de souveraineté sur l'Artois et sur la Flandre. Il lui laisse Arras, Tournai, Mortagne, Saint-Amand, Lille, Douai, Orchies, Hesdin. Il se désiste de tous ses droits sur les Deux-Siciles, sur le Milanais, sur le comté d'Asti, sur Gênes. Il promet de ne jamais protéger ni le duc de Gueldre, qui se soutenait toujours contre cet empereur si puissant, ni le duc de Virtemberg, qui revendiquait son duché vendu à la maison d'Autriche ; il promet de faire renoncer les héritiers de la Navarre à leur droit sur ce royaume ; il signe une ligue défensive et même offensive avec son vainqueur qui lui ravit tant d'États; il s'engage à épouser Éléonore, sa sœur.

Il est forcé à recevoir le duc de Bourbon en grâce, à lui rendre tous ses biens, à le dédommager lui et tous ceux qui ont pris son parti.

Ce n'était pas tout. Les deux fils aînés du roi doivent être livrés en otage jusqu'à l'accomplissement du traité ; il est signé le 14 janvier.

Pendant que le roi de France fait venir ses deux enfants pour être captifs à sa place, Lannoy, vice-roi de Naples, entre dans sa chambre en bottes, et vient lui faire signer le contrat de mariage avec Éléonore, qui était à quatre lieues de là, et qu'il ne vit point : étrange façon de se marier !

On assure que François Ier fit une protestation par-devant notaire contre ses promesses, avant de les signer. Il est difficile

de croire qu'un notaire de Madrid ait voulu et pu venir signer un tel acte dans la prison du roi.

Le dauphin et le duc d'Orléans sont amenés en Espagne, échangés avec leur père[1], au milieu de la rivière d'Andaye, et menés en otage.

Charles aurait pu avoir la Bourgogne s'il se l'était fait céder avant de relâcher son prisonnier. Le roi de France exposa ses deux enfants au courroux de l'empereur en ne tenant pas sa parole. Il y a eu des temps où cette infraction aurait coûté la vie à ces deux princes.

François Ier se fait représenter par les états de Bourgogne qu'il n'a pu céder cette grande province de la France. Il ne fallait donc pas la promettre. Ce roi était dans un état où tous les partis étaient tristes pour lui.

Le 22 mai, François Ier, à qui ses malheurs et ses ressources ont donné des amis, signe à Cognac une ligue avec le pape Clément VII, le roi d'Angleterre, les Vénitiens, les Florentins, les Suisses, contre l'empereur. Cette ligue est appelée *sainte*, parce que le pape en est le chef. Le roi stipule de mettre en possession du Milanais ce même duc François Sforce qu'il avait voulu dépouiller. Il finit par combattre pour ses anciens ennemis. L'empereur voit tout d'un coup la France, l'Angleterre, l'Italie, armées contre sa puissance, parce que cette puissance même n'a pas été assez grande pour empêcher cette révolution, et parce qu'il est resté oisif à Madrid au lieu d'aller profiter de la victoire de ses généraux.

Dans ce chaos d'intrigues et de guerres, les Impériaux étaient maîtres de Milan et de presque toute la province. François Sforce avait le seul château de Milan.

Mais dès que la ligue est signée, le Milanais se soulève; il prend le parti de son duc. Les Vénitiens marchent et enlèvent Lodi à l'empereur. Le duc d'Urbin, à la tête de l'armée du pape, est dans le Milanais. Malgré tant d'ennemis, le bonheur de Charles-Quint lui conserve l'Italie. Il devait la perdre en restant à Madrid; le vieil Antoine de Lève et ses autres généraux la lui conservent. François Ier ne peut assez tôt faire partir des troupes de son royaume épuisé. L'armée du pape se conduit lâchement; celle de Venise mollement. François Sforce est obligé de rendre son château de Milan. Un très-petit nombre d'Espagnols et d'Alle-

1. Le 18 mars, selon Robertson. La rivière d'Andaye est plus connue sous le nom de Bidassoa, surtout depuis la paix de 1659.

mands, bien commandés et accoutumés à la victoire, vaut à Charles-Quint tous ces avantages, dans le même temps de sa vie où il fit le moins de choses par lui-même. Il reste toujours à Madrid. Il s'applique à régler les rangs et à former l'étiquette ; il se marie avec Isabelle, fille d'Emmanuel le Grand, roi de Portugal, pendant que le nouvel électeur de Saxe, Jean le Constant, fait profession de la religion nouvelle, et abolit la romaine en Saxe ; pendant que le landgrave de Hesse, Philippe, en fait autant dans ses États ; que Francfort établit un sénat luthérien, et qu'enfin un assez grand nombre de chevaliers teutons, destinés à défendre l'Église, l'abandonnent pour se marier et approprier à leurs familles les commanderies de l'ordre.

On avait brûlé autrefois cinquante[1] chevaliers du temple, et aboli l'ordre, parce qu'il n'était que riche ; celui-ci était puissant. Albert de Brandebourg, son grand-maître, partage la Prusse avec les Polonais, et reste souverain de la partie qu'on appelle la Prusse ducale, en rendant hommage et payant tribut au roi de Pologne. On place d'ordinaire en 1525 cette révolution.

Dans ces circonstances, les luthériens demandent hautement l'établissement de leur religion dans l'Allemagne à la diète de Spire. Ferdinand, qui tient cette diète, demande du secours contre Soliman qui revenait attaquer la Hongrie. La diète n'accorde ni la liberté de la religion, ni des secours aux chrétiens contre les Ottomans.

Le jeune Louis, roi de Hongrie et de Bohême, croit pouvoir soutenir seul l'effort de l'empire turc. Il ose livrer bataille à Soliman. Cette journée, appelée de Mohats[2], du nom du champ de bataille, non loin de Bude, est aussi funeste aux chrétiens que la journée de Varne[3]. Presque toute la noblesse de Hongrie y périt. L'armée est taillée en pièces ; le roi est noyé dans un marais en fuyant. Les écrivains du temps disent que Soliman fit décapiter quinze cents nobles hongrois prisonniers après la bataille, et qu'il pleura en voyant le portrait du malheureux roi Louis. Il n'est guère croyable qu'un homme qui fait couper de sang-froid quinze cents têtes nobles, en pleure une, et ces deux faits sont également douteux.

Soliman prend Bude, et menace tous les environs. Ce malheur de la chrétienté fait la grandeur de la maison d'Autriche. L'ar-

1. Voltaire a dit cinquante-neuf, ci-dessus, page 385, et tome XI, page 523.
2. Mohack.
3. En 1444.

chiduc Ferdinand, frère de Charles-Quint, demande la Hongrie et la Bohême, comme des États qui doivent lui revenir par les pactes de famille, comme un héritage. On concilie ce droit d'héritage avec le droit d'élection qu'avaient les peuples, en soutenant l'un par l'autre. Les états de Hongrie l'élisent le 26 octobre.

Pendant ce temps-là même un autre parti venait de déclarer roi dans Albe-Royale Jean Zapoli, comte de Scepus, vayvode de Transylvanie. Il n'y eut guère depuis ce temps-là de royaume plus malheureux que la Hongrie. Il fut presque toujours partagé en deux factions, et inondé par les Turcs. Cependant Ferdinand est assez heureux pour chasser en peu de jours son rival, et pour être couronné dans Bude d'où les Turcs s'étaient retirés.

1527. Le 24 février, Ferdinand est élu roi de Bohême sans concurrent; et il reconnaît qu'il tient ce royaume EX LIBERA ET BONA VOLUNTATE, *de la libre et bonne volonté* de ceux qui l'ont choisi.

Charles-Quint est toujours en Espagne pendant que sa maison acquiert deux royaumes, et que sa fortune va en Italie plus loin que ses projets.

Il payait mal ses troupes commandées par le duc de Bourbon et par Philibert de Châlons, prince d'Orange; mais elles subsistaient par des rapines, qu'on appelle contributions. La sainte ligue était fort dérangée. Le roi de France avait négligé une vengeance qu'il cherchait, et n'avait point encore envoyé d'armée delà les Alpes. Les Vénitiens agissaient peu, le pape encore moins, et il s'était épuisé à lever de mauvaises troupes. Bourbon mène ses soldats droit à Rome. Il monte à l'assaut le 27 mai [1]; il est tué en appuyant une échelle à la muraille; mais le prince d'Orange entre dans la ville. Le pape se réfugie au château Saint-Ange, où il devient prisonnier. La ville est pillée et saccagée, comme elle le fut autrefois par Alaric et par les autres barbares.

On dit que le pillage monta à quinze millions d'écus. Charles, en exigeant la moitié seulement de cette somme pour la rançon de la ville, eût pu dominer dans Rome. Mais après que ses troupes y eurent vécu près de neuf mois à discrétion, il ne put la garder. Il lui arriva ce qu'éprouvèrent tous ceux qui avaient saccagé cette capitale.

Il y eut dans ce désastre trop de sang répandu; mais beau-

1. Cette date est celle qu'on lit dans l'édition de 1754. Il paraît certain que le duc de Bourbon périt le 6 mai; et, si l'on en croit Benvenuto Cellini, célèbre artiste de Florence, ce fut ce dernier qui le tua d'un coup d'arquebuse.

coup de soldats enrichis s'habituèrent dans le pays, et on compta à Rome et aux environs, au bout de quelques mois, quatre mille sept cents filles enceintes. Rome fut peuplée d'Espagnols et d'Allemands, après l'avoir été autrefois de Goths, d'Hérules, de Vandales. Le sang des Romains s'était mêlé sous les césars à celui d'une foule d'étrangers. Il ne reste pas aujourd'hui dans Rome une seule famille qui puisse se dire romaine. Il n'y a que le nom et les ruines de la maîtresse du monde qui subsistent.

Pendant la prison du pape, le duc de Ferrare, Alfonse Ier, à qui Jules II avait enlevé Modène et Reggio, reprend cet État quand Clément VII capitule dans le château Saint-Ange. Les Malatesta se ressaisissent de Rimini. Les Vénitiens, alliés du pape, lui prennent Ravenne, mais pour le lui garder, disent-ils, contre l'empereur. Les Florentins secouent le joug des Médicis, et se remettent en liberté.

François Ier et Henri VIII, au lieu d'envoyer des troupes en Italie, envoient des ambassadeurs à l'empereur. Il était alors à Valladolid. La fortune, en moins de deux ans, avait mis entre ses mains Rome, le Milanais, un roi de France et un pape, et il n'en profitait pas. Assez fort pour piller Rome, il ne le fut pas assez pour la garder; et ce vieux droit des empereurs, cette prétention sur le domaine de Rome demeura toujours derrière un nuage.

Enfin François Ier envoie une armée dans le Milanais sous ce même Lautrec qui l'avait perdu, laissant toujours ses deux enfants en otage. Cette armée reprend encore le Milanais, dont on se saisissait et qu'on perdait en si peu de temps. Cette diversion, et la peste qui ravage à la fois Rome et l'armée de ses vainqueurs, préparent la délivrance du pape. D'un côté Charles-Quint fait chanter des psaumes et faire des processions en Espagne pour cette délivrance du saint-père, qu'il retient captif; de l'autre il lui vend sa liberté quatre cent mille ducats. Clément VII en paye comptant près de cent mille, et s'évade avant d'avoir payé le reste.

Pendant que Rome est saccagée, et le pape rançonné au nom de Charles-Quint, qui soutient la religion catholique, les sectes ennemies de cette religion font de nouveaux progrès. Le saccagement de Rome et la captivité du pape enhardissaient les luthériens.

La messe est abolie à Strasbourg juridiquement, après une dispute publique. Ulm, Augsbourg, beaucoup d'autres villes impériales, se déclarent luthériennes. Le conseil de Berne fait plaider devant lui la cause du catholicisme et celle des sacramentaires, disciples de Zuingle. Ces sectaires différaient des luthériens, principalement au sujet de l'eucharistie, les zuingliens

disant que Dieu n'est dans le pain que par la foi, et les luthériens affirmant que Dieu était avec le pain, dans le pain et sur le pain ; mais tous s'accordant à croire que le pain existe. Genève, Constance, suivent l'exemple de Berne. Ces zuingliens sont les pères des calvinistes. Des peuples qui n'avaient qu'un bon sens simple et austère, les Bohêmes, les Allemands, les Suisses, sont ceux qui ont ravi la moitié de l'Europe au siége de Rome.

Les anabaptistes renouvellent leurs fureurs au nom du Seigneur, depuis le Palatinat jusqu'à Vurtzbourg ; l'électeur palatin, aidé des généraux Truchsès et Fronsberg, les dissipe.

1528. Les anabaptistes reparaissent dans Utrecht, et ils sont cause que l'évêque de cette ville, qui en était seigneur, la vend à Charles-Quint, de peur que le duc de Gueldre ne s'en rende le maître.

Ce duc, toujours protégé en secret par la France, résistait à Charles-Quint, à qui rien n'avait résisté ailleurs. Charles s'accommode enfin avec lui, à condition que le duché de Gueldre et le comté de Zutphen reviendront à la maison d'Autriche si le duc meurt sans enfants mâles.

Les querelles de la religion semblaient exiger la présence de Charles en Allemagne, et la guerre l'appelait en Italie.

Deux hérauts, Guienne et Clarence, l'un de la part de la France, l'autre de l'Angleterre, viennent lui déclarer la guerre à Madrid. François Ier n'avait pas besoin de la déclarer, puisqu'il la faisait déjà dans le Milanais, et Henri VIII encore moins, puisqu'il ne la lui fit point.

C'est une bien vaine idée de penser que les princes n'agissent et ne parlent qu'en politiques : ils agissent et parlent en hommes. L'empereur reprocha aigrement au roi d'Angleterre le divorce que ce roi méditait avec Catherine d'Aragon, dont Charles était le neveu. Il chargea le héraut Clarence de dire que le cardinal Wolsey, pour se venger de n'avoir pas été pape, avait conseillé ce divorce et la guerre.

Quant à François Ier, il lui reprocha d'avoir manqué à sa parole, et dit qu'il le lui soutiendrait seul à seul. Il était très-vrai que François Ier avait manqué à sa parole ; il n'est pas moins vrai qu'elle était très-difficile à tenir.

François Ier lui répondit ces propres mots : « Vous avez menti par la gorge, et autant de fois que le direz vous mentirez, etc. Assurez-nous le camp, et nous vous porterons les armes. »

L'empereur envoie un héraut au roi de France, chargé de signifier le lieu du combat. Le roi, avec le plus grand appareil,

le reçoit le 10 septembre, dans la grand'salle de l'ancien palais où l'on rend la justice. Le héraut voulut parler avant de montrer la lettre de son maître, qui assurait le camp. Le roi lui impose silence, et veut voir seulement la lettre ; elle ne fut point montrée. Deux grands rois s'en tinrent à se donner des démentis par des hérauts d'armes. Il y a dans ces procédés un air de chevalerie et de ridicule bien éloigné de nos mœurs.

Pendant toutes ces rodomontades, Charles-Quint perdait tout le fruit de la bataille de Pavie, de la prise du roi de France, et de celle du pape. Il allait même perdre le royaume de Naples. Lautrec avait déjà pris toute l'Abruzze. Les Vénitiens s'étaient emparés de plusieurs villes maritimes du royaume. Le célèbre André Doria, qui alors servait la France, avait, avec les galères de Gênes, battu la flotte impériale. L'empereur qui, six mois auparavant, était maître de l'Italie, allait en être chassé ; mais il fallait que les Français perdissent toujours en Italie ce qu'ils avaient gagné.

La contagion se met dans leur armée : Lautrec meurt. Le royaume de Naples est évacué. Henri, duc de Brunsvick, avec une nouvelle armée, vient défendre le Milanais contre les Français et contre Sforce.

Doria, qui avait tant contribué aux succès de la France, justement mécontent de François Ier, et craignant même d'être arrêté, l'abandonne, et passe au service de l'empereur avec ses galères.

La guerre se continue dans le Milanais. Le pape Clément VII, en attendant l'événement, négocie. Ce n'est plus le temps d'excommunier un empereur, de transférer son sceptre dans d'autres mains par l'ordre de Dieu. On en eût agi ainsi autrefois pour le seul refus de mener la mule du pape par la bride ; mais le pape, après sa prison, après le saccagement de Rome, inefficacement secouru par les Français, craignant même les Vénitiens ses alliés, voulant établir sa maison à Florence, voyant enfin la Suède, le Danemark, la moitié de l'Allemagne, renoncer à l'Église romaine, le pape, dis-je, en ces extrémités, ménageait et redoutait Charles-Quint au point que, loin d'oser casser le mariage de Henri VIII avec Catherine, tante de Charles, il était prêt d'excommunier cet Henri VIII, son allié, dès que Charles l'exigerait.

1529. Le roi d'Angleterre, livré à ses passions, ne songe plus qu'à se séparer de sa femme Catherine d'Aragon, femme vertueuse, dont il a une fille depuis tant d'années, et à épouser sa maîtresse Anne de Bolein, ou Bollen, ou Bowlen.

François Ier laisse toujours ses deux enfants prisonniers auprès de Charles-Quint en Espagne, et lui fait la guerre dans le Mila-

nais. Le duc François Sforce est toujours ligué avec ce roi, et demande grâce à l'empereur, voulant avoir son duché des mains du plus fort, et craignant de le perdre par l'un ou par l'autre. Les catholiques et les protestants déchirent l'Allemagne : le sultan Soliman se prépare à l'attaquer; et Charles-Quint est à Valladolid.

Le vieil Antoine de Lève, l'un de ses plus grands généraux, à l'âge de soixante et treize ans, malade de la goutte, et porté sur un brancard, défait les Français dans le Milanais, aux environs de Pavie : ce qui en reste se dissipe, et ils disparaissent de cette terre qui leur a été si funeste.

Le pape négociait toujours, et avait heureusement conclu son traité avant que les Français reçussent ce dernier coup. L'empereur traita généreusement le pape : premièrement, pour réparer aux yeux des catholiques, dont il avait besoin, le scandale de Rome saccagée ; secondement, pour engager le pontife à opposer les armes de la religion à l'autre scandale qu'on allait donner à Londres en cassant le mariage de sa tante, et en déclarant bâtarde sa cousine Marie, cette même Marie qu'il avait dû épouser ; troisièmement, parce que les Français n'étaient pas encore expulsés d'Italie quand le traité fut conclu.

L'empereur accorde donc à Clément VII Ravenne, Cervia, Modène, Reggio, le laisse en liberté de poursuivre ses prétentions sur Ferrare, lui promet de donner la Toscane à Alexandre de Médicis. Ce traité si avantageux pour le pape est ratifié à Barcelone.

Immédiatement après il s'accommode aussi avec François Ier; il en coûte deux millions d'écus d'or à ce roi pour racheter ses enfants, et cinq cent mille écus que François doit encore payer à Henri VIII pour le dédit auquel Charles-Quint s'était soumis en n'épousant pas sa cousine Marie.

Ce n'était certainement pas à François Ier à payer les dédits de Charles-Quint ; mais il était vaincu : il fallait racheter ses enfants. Deux millions cinq cent mille écus d'or appauvrissaient à la vérité la France, mais ne valaient pas la Bourgogne que le roi gardait ; d'ailleurs on s'accommoda avec le roi d'Angleterre, qui n'eut jamais l'argent du dédit.

Alors la France, appauvrie, ne paraît point à craindre : l'Italie attend les ordres de l'empereur ; les Vénitiens temporisent ; l'Allemagne craint les Turcs, et dispute sur la religion.

Ferdinand assemble la diète de Spire, où les luthériens prennent le nom de protestants, parce que la Saxe, la Hesse, le Lunebourg, Anhalt, quatorze villes impériales, protestent contre l'édit de Ferdinand, et appellent au futur concile.

Ferdinand laisse croire et faire aux protestants tout ce qu'ils veulent; il le fallait bien. Soliman, qui n'avait point de dispute de religion à apaiser, voulait toujours donner la couronne de Hongrie à ce Jean Zapoli, vayvode de Transylvanie, concurrent de Ferdinand; et ce royaume devait être tributaire des Turcs.

Soliman subjugue toute la Hongrie, pénètre dans l'Autriche, emporte Altembourg d'assaut, met le siége devant Vienne, le 26 septembre; mais Vienne est toujours l'écueil des Turcs. C'est le sort de la maison de Bavière de défendre dans ces périls la maison d'Autriche. Vienne fut défendue par Philippe le Belliqueux, frère de l'électeur palatin, dernier électeur de la première branche palatine. Soliman, au bout de trente jours, lève le siége; mais il donne l'investiture de la Hongrie à Jean Zapoli, et y reste le maître.

Enfin Charles quittait alors l'Espagne, et était arrivé à Gênes, qui n'est plus aux Français, et qui attend son sort de lui: il déclare Gênes libre et fief de l'empire; il va en triomphe de ville en ville pendant que les Turcs assiégeaient Vienne. Le pape Clément VII l'attend à Bologne. Charles vient d'abord recevoir à genoux la bénédiction de celui qu'il avait retenu captif, et dont il avait désolé l'État; après avoir été aux pieds du pape en catholique, il reçoit en empereur François Sforce, qui vient se mettre aux siens, et lui demander pardon. Il lui donne l'investiture du Milanais pour cent mille ducats d'or comptant, et cinq cent mille payables en dix années; il lui fait épouser sa nièce, fille du tyran Christiern; ensuite il se fait couronner dans Bologne par le pape; il reçoit de lui trois couronnes : celle d'Allemagne, celle de Lombardie, et l'impériale, à l'exemple de Frédéric III. Le pape, en lui donnant le sceptre, lui dit : « Empereur notre fils, prenez ce sceptre pour régner sur les peuples de l'empire, auxquels nous et les électeurs nous vous avons jugé digne de commander. » Il lui dit en lui donnant le globe : « Ce globe représente le monde que vous devez gouverner avec vertu, religion, et fermeté. » La cérémonie du globe rappelait l'image de l'ancien empire romain, maître de la meilleure partie du monde connu, et convenait en quelque sorte à Charles-Quint, souverain de l'Espagne, de l'Italie, de l'Allemagne, et de l'Amérique.

Charles baise les pieds du pape pendant la messe; mais il n'y eut point de mule à conduire. L'empereur et le pape mangent dans la même salle, chacun seul à sa table.

Il promet sa bâtarde Marguerite à Alexandre de Médicis, neveu du pape, avec la Toscane pour dot.

Par ces arrangements et par ces concessions, il est évident que Charles-Quint n'aspirait point à être roi du continent chrétien, comme le fut Charlemagne : il aspirait à en être le principal personnage, à y avoir la première influence, à retenir le droit de suzeraineté sur l'Italie. S'il eût voulu tout avoir pour lui seul, il aurait épuisé son royaume d'Espagne d'hommes et d'argent pour venir s'établir dans Rome, et gouverner la Lombardie comme une de ses provinces : il ne le fit pas, car, voulant trop avoir pour lui, il aurait eu trop à craindre.

1530. Les Toscans, voyant leur liberté sacrifiée à l'union de l'empereur et du pape, ont le courage de la défendre contre l'un et l'autre ; mais leur courage est inutile contre la force. Florence, assiégée, se rend à composition.

Alexandre de Médicis est reconnu souverain, et il se reconnaît vassal de l'empire.

Charles-Quint dispose des principautés en juge et en maître : il rend Modène et Reggio au duc de Ferrare, malgré les prières du pape ; il érige Mantoue en duché. C'est dans ce temps qu'il donne Malte aux chevaliers de Saint-Jean, qui avaient perdu Rhodes : la donation est du 24 mars. Il leur fit ce présent comme roi d'Espagne, et non comme empereur. Il se vengeait autant qu'il le pouvait des Turcs, en leur opposant ce boulevard qu'ils n'ont jamais pu détruire.

Après avoir ainsi donné des États, il va essayer de donner la paix à l'Allemagne ; mais les querelles de religion furent plus difficiles à concilier que les intérêts des princes.

Confession d'Augsbourg qui a servi de règle aux protestants et de ralliement à leur parti. Cette diète d'Augsbourg commence le 20 juin. Les protestants présentent leur confession de foi en latin et en allemand le 26.

Strasbourg, Memmingen, Lindau, et Constance, présentent la leur séparément, et on la nomme *la Confession des quatre villes ;* elles étaient luthériennes comme les autres, et différaient seulement en quelques points.

Zuingle envoie aussi sa confession, quoique ni lui ni le canton de Berne ne fussent ni luthériens ni impériaux.

On dispute beaucoup. L'empereur donne un décret, le 22 septembre, par lequel il enjoint aux protestants de ne plus rien innover, de laisser une pleine liberté dans leurs États à la religion catholique, et de se préparer à présenter leurs griefs au concile qu'il compte convoquer dans six mois.

Les quatre villes s'allient avec les trois cantons, Berne, Zurich,

et Bâle, qui doivent leur fournir des troupes en cas qu'on veuille gêner leur liberté.

La diète fait le procès au grand-maître de l'ordre teutonique, Albert de Brandebourg, qui, devenu luthérien, comme on l'a vu[1], s'était emparé de la Prusse ducale, et en avait chassé les chevaliers catholiques. Il est mis au ban de l'empire, et n'en garde pas moins la Prusse.

La diète fixe la chambre impériale dans la ville de Spire : c'est par là qu'elle finit, et l'empereur en indique une autre à Cologne pour y faire élire son frère Ferdinand roi des Romains.

Ferdinand est élu le 5 janvier par tous les électeurs, excepté par celui de Saxe, Jean le Constant, qui s'y oppose inutilement.

Alors les princes protestants et les députés des villes luthériennes s'unissent dans Smalcalde, ville du pays de Hesse. La ligue est signée au mois de mars[2] pour leur défense commune. Le zèle pour leur religion, et surtout la crainte de voir l'empire électif devenir une monarchie héréditaire, furent les motifs de cette ligue entre Jean, duc de Saxe, Philippe, landgrave de Hesse, le duc de Virtemberg, le prince d'Anhalt, le comte de Mansfeld, et les villes de leur communion.

1531. François Ier, qui faisait brûler les luthériens chez lui, s'unit avec ceux d'Allemagne, et s'engage à leur donner de prompts secours. L'empereur alors négocie avec eux; on ne poursuit que les anabaptistes, qui s'étaient établis dans la Moravie. Leur nouvel apôtre Hutter, qui allait faire partout des prosélytes, est pris dans le Tyrol, et brûlé dans Inspruck.

Ce Hutter ne prêchait point la sédition et le carnage, comme la plupart de ses prédécesseurs : c'était un homme entêté de la simplicité des premiers temps; il ne voulait pas même que ses disciples portassent des armes : il prêchait la réforme et l'égalité, et c'est pourquoi il fut brûlé.

Philippe, landgrave de Hesse, prince qui méritait plus de puissance et plus de fortune, entreprend le premier de réunir les sectes séparées de la communion romaine, projet qu'on a tenté depuis inutilement, et qui eût pu épargner beaucoup de sang à l'Europe. Martin Bucer fut chargé, au nom des sacramentaires, de se concilier avec les luthériens. Mais Luther et Mélanchthon furent inflexibles, et montrèrent en cela bien plus d'opiniâtreté que de politique.

1. Page 492.

2. A la fin de décembre 1530, quelques jours avant l'élection de Ferdinand, qui eut lieu le 5 janvier 1531, et non 1530. (Cl.)

Les princes et les villes avaient deux objets, leur religion, et la réduction de la puissance impériale dans des bornes étroites : sans ce dernier article, il n'y eût point eu de guerre civile. Les protestants s'obstinaient à ne vouloir point reconnaître Ferdinand pour roi des Romains.

1532. L'empereur, inquiété par les protestants et menacé par les Turcs, étouffe pour quelque temps les troubles naissants, en accordant dans la diète de Nuremberg, au mois de juin, tout ce que les protestants demandent, abolition de toutes procédures contre eux, liberté entière jusqu'à la tenue d'un concile ; il laisse même le droit de Ferdinand, son frère, indécis.

On ne pouvait se relâcher davantage. C'était aux Turcs que les luthériens devaient cette indulgence.

La condescendance de Charles anima les protestants à faire au delà de leur devoir. Ils lui fournissent une armée contre Soliman ; ils donnent cent cinquante mille florins par delà les subsides ordinaires. Le pape, de son côté, fait un effort ; il fournit six mille hommes et quatre cent mille écus. Charles fait venir des troupes de Flandre et de Naples. On voit une armée composée de plus de cent mille hommes, de nations différentes dans leurs mœurs, dans leur langage, dans leur culte, animés du même esprit, marcher contre l'ennemi commun. Le comte palatin Philippe détruit un corps de Turcs qui s'était avancé jusqu'à Gratz en Stirie. On coupe les vivres à la grande armée de Soliman, qui est obligé de retourner à Constantinople. Soliman, malgré sa grande réputation, parut avoir mal conduit cette campagne. Il fit à la vérité beaucoup de mal, il emmena près de deux cent mille esclaves ; mais c'était faire la guerre en Tartare, et non en grand capitaine.

L'empereur et son frère, après le départ des Turcs, congédient leur armée. La plus grande partie était auxiliaire, et seulement pour le danger présent. Il ne resta que peu de troupes sous le drapeau. Tout se faisait alors par secousses ; point de fonds assurés pour entretenir longtemps de grandes forces, peu de desseins longtemps suivis. Tout consistait à profiter du moment. Charles-Quint alors fit la guerre qu'on faisait pour lui depuis si longtemps, car il n'avait jusque-là vu que le siége de la petite ville de Mouzon, en 1521 ; et n'ayant eu depuis que du bonheur, il voulut y joindre la gloire.

1533. Il retourne en Espagne par l'Italie, laissant au roi des Romains, son frère, le soin de contenir les protestants.

A peine est-il en Espagne que sa tante Catherine d'Aragon est

Assem, qui lui cède la Goulette avec dix milles d'étendue à la ronde, et se déclare, lui et ses successeurs, vassal des rois d'Espagne, se soumettant à payer un tribut de vingt mille écus tous les ans.

Charles retourne vainqueur en Sicile et à Naples, menant avec lui tous les esclaves chrétiens qu'il a délivrés. Il leur donne à tous libéralement de quoi retourner dans leur patrie. Ce furent autant de bouches qui publièrent partout ses louanges : jamais il ne jouit d'un si beau triomphe.

Dans ce haut degré de gloire, ayant repoussé Soliman, donné un roi à Tunis, réduit François Ier à n'oser paraître en Italie, il presse Paul III d'assembler un concile. Les plaies faites à l'Église romaine augmentaient tous les jours.

Calvin commençait à dominer dans Genève : la secte à laquelle il eut le crédit de donner son nom se répandait en France, et il était à craindre pour l'Église romaine qu'il ne lui restât que les États de la maison d'Autriche et la Pologne.

Cependant le duc de Milan, François Sforce, meurt sans enfants. Charles-Quint s'empare du duché, comme d'un fief qui lui est dévolu. Sa puissance, ses richesses en augmentent, ses volontés sont des lois dans toute l'Italie : il y est bien plus maître qu'en Allemagne.

Il célèbre dans Naples le mariage de sa fille naturelle Marguerite avec Alexandre de Médicis, le crée duc de Toscane; ces cérémonies se font au milieu des plus brillantes fêtes, qui augmentent encore l'affection des peuples.

1536. François Ier ne perd point de vue le Milanais, ce tombeau des Français. Il en demande l'investiture au moins pour son second fils Henri. L'empereur ne donne que des paroles vagues. Il pouvait refuser nettement.

La maison de Savoie, longtemps attachée à la maison de France, ne l'était plus ; tout était à l'empereur : il n'y a point de prince dans l'Europe qui n'ait des prétentions à la charge de ses voisins ; le roi de France en avait sur le comté de Nice et sur le marquisat de Saluces. Le roi y envoie une armée, qui s'empare de presque tous les États du duc de Savoie dès qu'elle se montre : ils n'étaient pas alors ce qu'ils sont aujourd'hui.

Le vrai moyen pour avoir et pour garder le Milanais eût été de garder le Piémont, de le fortifier. La France, maîtresse des Alpes, l'eût été tôt ou tard de la Lombardie.

Le duc de Savoie va à Naples implorer la protection de l'empereur. Ce prince si puissant n'avait point alors une grande armée en Italie. Ce n'était alors l'usage d'en avoir que pour le besoin

présent ; mais il met d'abord les Vénitiens dans son parti ; il y met jusqu'aux Suisses, qui rappellent leurs troupes de l'armée française ; il augmente bientôt ses forces ; il va à Rome en grand appareil. Il y entre en triomphe, mais non pas en maître, ainsi qu'il eût pu y entrer auparavant. Il va au consistoire, et y prend place sur un siége plus bas que celui du saint-père. On est étonné d'y entendre un empereur romain victorieux plaider sa cause devant le pape ; il y prononce une harangue contre François Ier, comme Cicéron en prononçait contre Antoine. Mais, ce que Cicéron ne faisait pas, il propose de se battre en duel avec le roi de France. Il y avait dans tout cela un mélange des mœurs de l'antiquité avec l'esprit romanesque. Après avoir parlé du duel, il parle du concile.

Le pape Paul III publie la bulle de convocation.

Le roi de France avait envoyé assez de troupes pour s'emparer des états du duc de Savoie, alors presque sans défense, mais non assez pour résister à l'armée formidable que l'empereur eut bientôt, et qu'il conduisait avec une foule de grands hommes formés par des victoires en Italie, en Hongrie, en Flandre, en Afrique.

Charles reprend tout le Piémont, excepté Turin. Il entre en Provence avec une armée de cinquante mille hommes. Une flotte de cent quarante vaisseaux, commandée par Doria, borde les côtes. Toute la Provence, excepté Marseille, est conquise et ravagée ; il pouvait alors faire valoir les anciens droits de l'empire sur la Provence, sur le Dauphiné, sur l'ancien royaume d'Arles. Il presse la France, à l'autre bout en Picardie, par une armée d'Allemands qui, sous le comte de Reuss, prend Guise, et s'avance encore plus loin.

François Ier, au milieu de ces désastres, perd son dauphin François, qui meurt à Lyon d'une pleurésie. Vingt auteurs prétendent que l'empereur le fit empoisonner. Il n'y a guère de calomnie plus absurde et plus méprisable. L'empereur craignait-il ce jeune prince qui n'avait jamais combattu ? que gagnait-il à sa mort ? quel crime bas et honteux avait-il commis, qui pût le faire soupçonner ? On prétend qu'on trouva des poisons dans la cassette de Montéculli, domestique du dauphin, venu en France avec Catherine de Médicis. Ces poisons prétendus étaient des distillations chimiques.

Montécuculli fut écartelé, sous prétexte qu'il était chimiste, et que le dauphin était mort. On lui demanda à la question s'il avait jamais entretenu l'empereur. Il répondit que, lui ayant été présenté une fois par Antoine de Lève, ce prince lui avait de-

mandé quel ordre le roi de France tenait dans ses repas. Était-ce là une raison pour soupçonner Charles-Quint d'un crime si abominable et si inutile? Le supplice de Montécuculli, ou plutôt Montécucullo[1], est au rang des condamnations injustes qui ont déshonoré la France. Il faut la mettre avec celles d'Enguerrand de Marigny, de Semblançai, d'Anne du Bourg, d'Augustin de Thou, du maréchal de Marillac, de la maréchale d'Ancre, et de tant d'autres qui rempliraient un volume. L'histoire doit au moins servir à rendre les juges plus circonspects et plus humains.

L'invasion de la Provence est funeste aux Français, sans être fructueuse pour l'empereur; il ne peut prendre Marseille. Les maladies détruisent une partie de son armée. Il s'en retourne à Gênes sur sa flotte. Son autre armée est obligée d'évacuer la Picardie. La France, toujours prête d'être accablée, résiste toujours. Les mêmes causes qui avaient fait perdre le royaume de Naples à François Ier font perdre la Provence à Charles-Quint. Des entreprises lointaines réussissent rarement.

L'empereur retourne en Espagne, laissant l'Italie soumise, la France affaiblie, et l'Allemagne toujours dans le trouble.

Les anabaptistes continuent leurs ravages dans la Frise, dans la Hollande, dans la Vestphalie. Cela s'appelait *combattre les combats du Seigneur*[2]. Ils vont au secours de leur prophète roi Jean de Leyde; ils sont défaits par George Schenck, gouverneur de Frise. La ville de Munster est prise. Jean de Leyde et ses principaux complices sont promenés dans une cage[3]. On les brûle, après les avoir déchirés avec des tenailles ardentes. Le parti des luthériens se fortifie; les animosités s'augmentent; la ligue de Smalcalde ne produit point encore de guerre civile.

1537. Charles en Espagne n'est pas tranquille; il faut soutenir cette guerre légèrement commencée par François Ier, et que ce prince rejetait sur l'empereur.

Le parlement de Paris fait ajourner l'empereur, le déclare vassal rebelle, et privé des comtés de Flandre, d'Artois, et de Charolais. Cet arrêt eût été bon après avoir conquis ces provinces : il n'est que ridicule après toutes les défaites et toutes les pertes de François Ier. Les troupes impériales, malgré cet arrêt, avancent en Picardie. François Ier va en personne assiéger Hesdin dans l'Artois; mais il est repris : on donne de petits combats dont le succès est indécis.

1. Montecuccoli paraît être son vrai nom.
2. *Prœliare bella Domini*, I, *Rois*, XVIII, 17.
3. Voyez tome XII, pages 301-302.

François Ier voulait frapper un plus grand coup. Il hasardait la chrétienté pour se venger de l'empereur. Il s'était engagé avec Soliman à descendre dans le Milanais avec une grande armée, tandis que les Turcs tomberaient sur le royaume de Naples et sur l'Autriche.

Soliman tint sa parole, mais François Ier ne fut pas assez fort pour tenir la sienne. Le fameux capitan pacha Chérédin descend avec une partie de ses galères dans la Pouille, l'autre aborde vers Otrante : il ravage ces pays, et fait seize mille esclaves chrétiens. Ce Chérédin, vice-roi d'Alger, est le même que les auteurs nomment *Barberousse*. Ce sobriquet avait été donné à son frère, conquérant d'une partie des côtes de la Barbarie, mort en 1519.

Soliman s'avance en Hongrie. Le roi des Romains, Ferdinand, marche au-devant des Turcs entre Bude et Belgrade. Une sanglante bataille se donne, dans laquelle Ferdinand prend la fuite, après avoir perdu vingt-quatre mille hommes. On croirait l'Italie et l'Autriche au pouvoir des Ottomans, et François Ier maître de la Lombardie ; mais non. Barberousse, qui ne voit point venir François Ier dans le Milanais, s'en retourne à Constantinople avec son butin et ses esclaves. L'Autriche est mise en sûreté. L'empereur avait retiré ses troupes de l'Artois et de la Picardie. Ses deux sœurs, l'une Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, l'autre Éléonore de Portugal, femme de François Ier, ayant ménagé une trêve sur ces frontières, l'empereur avait consenti à cette trêve pour avoir de nouvelles troupes à opposer aux Turcs, et François Ier afin de pouvoir passer en liberté en Italie.

Déjà le dauphin Henri était dans le Piémont, les Français étaient les maîtres de presque toutes les villes ; le marquis del Vasto, que les Français appellent *Duguast*, défendait le reste. Alors on conclut une trêve de quelques mois dans ce pays. C'était ne pas faire la guerre sérieusement, après de si grands et de si dangereux projets. Celui qui perdit le plus à cette paix et à cette trêve fut le duc de Savoie, dépouillé par ses ennemis et par ses amis : car les Impériaux et les Français retinrent presque toutes ses places.

1538. La trêve se prolonge pour dix années entre Charles-Quint et François Ier, et aux dépens du duc de Savoie.

Soliman, mécontent de son allié, ne poursuit point sa victoire. Tout se fait à demi dans cette guerre.

Charles, ayant passé en Italie pour conclure la trêve, marie sa bâtarde Marguerite, veuve d'Alexandre de Médicis, à Ottavio Farnèse, fils d'un bâtard de Paul III, duc de Parme, de Plaisance,

et de Castro. Ces duchés étaient un ancien héritage de la comtesse Mathilde; elle les avait donnés à l'Église, et non pas aux bâtards des papes. On a vu qu'ils avaient été annexés depuis au duché de Milan. Le pape Jules II les incorpora à l'État ecclésiastique ; Paul III les en détacha, et en revêtit son fils. L'empereur en prétendait bien la suzeraineté, mais il aima mieux favoriser le pape que de se brouiller avec lui. C'était hasarder beaucoup pour un pape de faire son bâtard souverain à la face de l'Europe indignée, dont la moitié avait déjà quitté la religion romaine avec horreur ; mais les princes insultent toujours à l'opinion publique, jusqu'à ce que cette opinion publique les accable.

Après toutes ces grandes levées de boucliers, François Ier, qui était sur les frontières du Piémont, s'en retourne. Charles-Quint fait voile pour l'Espagne, et voit François Ier à Aigues-Mortes avec la même familiarité que si ce prince n'eût été jamais son prisonnier ; qu'ils ne se fussent jamais donné de démentis, point appelés en duel ; que le roi de France n'eût point fait venir les Turcs, et qu'il n'eût point souffert que Charles-Quint eût été traité d'empoisonneur.

1539. Charles-Quint apprend en Espagne que la ville de Gand, lieu de sa naissance, soutient ses priviléges jusqu'à la révolte. Chaque ville des Pays-Bas avait des droits ; on n'a jamais rien tiré de ce florissant pays par des impositions arbitraires : les états fournissaient aux souverains des dons gratuits dans le besoin ; et la ville de Gand avait, de temps immémorial, la prérogative d'imposer elle-même sa contribution. Les états de Flandre, ayant accordé douze cent mille florins à la gouvernante des Pays-Bas, en répartirent quatre cent mille sur les Gantois ; ils s'y opposèrent, ils montrèrent leurs priviléges. La gouvernante fait arrêter les principaux bourgeois : la ville se soulève, prend les armes ; c'était une des plus riches et des plus grandes de l'Europe : elle veut se donner au roi de France comme à son seigneur suzerain ; mais le roi, qui se flattait toujours de l'espérance d'obtenir de l'empereur l'investiture du Milanais pour un de ses fils, se fait un mérite auprès de lui de refuser les Gantois. Qu'arriva-t-il? François Ier n'eut ni Gand ni Milan ; il fut toujours la dupe de Charles-Quint, et son inférieur en tout, excepté en valeur.

L'empereur prend alors le parti de demander passage par la France pour aller punir la révolte de Gand. Le dauphin et le duc d'Orléans vont le recevoir à Bayonne ; François Ier va au-devant de lui à Chatellerault ; il entre dans Paris le 1er janvier; le parlement et tous les corps viennent le complimenter hors de la

ville ; on lui porte les clefs ; les prisonniers sont délivrés en son nom ; il préside au parlement, et il fait un chevalier. On avait trouvé mauvais, dit-on, cet acte d'autorité dans Sigismond [1] : on le trouva bon dans Charles-Quint. Créer un chevalier alors, c'était seulement déclarer un homme noble, ou ajouter à sa noblesse un titre honorable et inutile.

La chevalerie avait été en grand honneur dans l'Europe ; mais elle n'avait jamais été qu'un nom qu'on avait donné insensiblement aux seigneurs de fief distingués par les armes. Peu à peu ces seigneurs de fief avaient fait de la chevalerie une espèce d'ordre imaginaire, composé de cérémonies religieuses, d'actes de vertu et de débauche ; mais jamais ce titre de chevalier n'entra dans la constitution d'aucun état : on ne connut jamais que les lois féodales. Un seigneur de fief reçu chevalier pouvait être plus considéré qu'un autre dans quelques châteaux ; mais ce n'était pas comme chevalier qu'il entrait aux diètes de l'empire, aux états de France, aux *cortès* d'Espagne, au parlement d'Angleterre : c'était comme baron, comte, marquis, ou duc. Les seigneurs bannerets, dans les armées, avaient été appelés chevaliers ; mais ce n'était pas en qualité de chevaliers qu'ils avaient des bannières ; de même qu'ils n'avaient point des châteaux et des terres en qualité de preux ; mais on les appelait *preux* parce qu'ils étaient supposés faire des prouesses.

En général, ce qu'on a appelé la chevalerie appartient beaucoup plus au roman qu'à l'histoire, et ce n'était guère qu'une momerie honorable. Charles-Quint n'aurait pas pu créer en France un bailli de village, parce que c'est un emploi réel. Il donna le vain titre de chevalier, et l'effet le plus réel de cette cérémonie fut de déclarer noble un homme qui ne l'était pas. Cette noblesse ne fut reconnue en France que par courtoisie, par respect pour l'empereur ; mais ce qui est de la plus grande vraisemblance, c'est que Charles-Quint voulut faire croire que les empereurs avaient ce droit dans tous les États. Sigismond avait fait un chevalier en France ; Charles voulut en faire un aussi. On ne pouvait refuser cette prérogative à un empereur à qui on donnait celle de délivrer les prisonniers.

Ceux qui ont imaginé qu'on délibéra si on retiendrait Charles prisonnier l'ont dit sans aucune preuve. François Ier se serait couvert d'opprobre s'il eût retenu, par une basse perfidie, celui dont il avait été le captif par le sort des armes. Il y a des crimes

1. En 1416.

d'État que l'usage autorise ; il y en a d'autres que l'usage, et surtout la chevalerie de ce temps-là, n'autorisaient pas. On tient que le roi lui fit seulement promettre de donner le Milanais au duc d'Orléans, frère du dauphin Henri, et qu'il se contenta d'une parole vague ; il se piqua, dans cette occasion, d'avoir plus de générosité que de politique.

Charles entre dans Gand avec deux mille cavaliers et six mille fantassins qu'il avait fait venir. Les Gantois pouvaient mettre, dit-on, quatre-vingt mille hommes en armes, et ne se défendirent pas.

1540. Le 12 mai, on fait pendre vingt-quatre bourgeois de Gand ; on ôte à la ville ses priviléges ; on jette les fondements d'une citadelle, et les citoyens sont condamnés à payer trois cent mille ducats pour la bâtir, et neuf mille par an pour l'entretien de la garnison. Jamais on ne fit mieux valoir la loi du plus fort ; la ville de Gand avait été impunie quand elle versa le sang des ministres de Marie de Bourgogne[1], aux yeux de cette princesse : elle fut accablée quand elle voulut soutenir de véritables droits.

François Ier envoie à Bruxelles sa femme Éléonore solliciter l'investiture du Milanais ; et, pour la faciliter, non-seulement il renonce à l'alliance des Turcs, mais il fait une ligue offensive contre eux avec le pape. Le dessein de l'empereur était de lui faire perdre son allié, et de ne lui point donner le Milanais.

En Allemagne, la religion luthérienne et la ligue de Smalcalde prennent de nouvelles forces par la mort de George de Saxe, puissant prince souverain de la Misnie et de la Thuringe : c'était un catholique très-zélé ; et son frère Henri, qui continua sa branche, était un luthérien déterminé. George, par son testament, déshérite son frère et ses neveux, en cas qu'ils ne retournent point à la religion de leurs pères, et donne ses États à la maison d'Autriche : c'était un cas tout nouveau. Il n'y avait point de loi dans l'empire qui privât un prince de ses États pour cause de religion. L'électeur de Saxe, Jean Frédéric, et le magnanime landgrave de Hesse, gendre de George, conservent la succession à l'héritier naturel, en lui fournissant des troupes contre ses sujets catholiques. Luther vient les prêcher, et tout le pays est bientôt aussi luthérien que la Saxe et la Hesse.

Le luthéranisme se signale en permettant la polygamie. La femme du landgrave, fille de George, indulgente pour son mari, à qui elle ne pouvait plaire, lui permit d'en avoir une seconde.

1. Voyez tome XII, page 126.

Le landgrave, amoureux de Marguerite de Saal, fille d'un gentilhomme de Saxe, demande à Luther, à Mélanchthon, et à Bucer, s'il peut en conscience avoir deux femmes, et si la loi de la nature peut s'accorder avec la loi chrétienne; les trois apôtres, embarrassés, lui en donnent secrètement la permission par écrit. Tous les maris pouvaient en faire autant, puisqu'en fait de conscience il n'y a pas plus de privilége pour un landgrave que pour un autre homme; mais cet exemple n'a pas été suivi : la difficulté d'avoir deux femmes chez soi étant plus grande que le dégoût d'en avoir une seule.

L'empereur fait ses efforts pour dissiper la ligue de Smalcalde ; il ne peut en détacher qu'Albert de Brandebourg, surnommé *l'Alcibiade*. On tient des assemblées et des conférences entre les catholiques et les protestants, dont l'effet ordinaire est de ne pouvoir s'accorder.

1541. Le 18 juillet, l'empereur publie à Ratisbonne ce qu'on appelle un *interim*, un *inhalt;* c'est un édit par lequel chacun restera dans sa croyance en attendant mieux, sans troubler personne.

Cet *interim* était nécessaire pour lever des troupes contre les Turcs. On a déjà remarqué [1] qu'alors on ne formait de grandes armées que dans le besoin. On a vu que Soliman avait été le protecteur de Jean Zapoli [2], qui avait toujours disputé la couronne de Hongrie à Ferdinand; cette protection avait été le prétexte des invasions des Turcs. Jean était mort, et Soliman servait de tuteur à son fils.

L'armée impériale assiége le jeune pupille de Soliman dans Bude; mais les Turcs viennent à son secours, et défont sans ressource l'armée chrétienne.

Le sultan, lassé enfin de se battre et de vaincre tant de fois pour des chrétiens, prend la Hongrie pour prix de ses victoires, et laisse la Transylvanie au jeune prince, qui, selon lui, ne pouvait avoir par droit d'héritage un royaume électif comme la Hongrie.

Le roi des Romains, Ferdinand, offre alors de se rendre tributaire de Soliman, s'il veut lui rendre ce royaume : le sultan lui répond qu'il faut qu'il renonce à la Hongrie, et qu'il lui fasse hommage de l'Autriche.

Les choses restent en cet état, et tandis que Soliman, dont

1. Voyez année 1532.
2. Voyez année 1529.

l'armée est diminuée par la contagion, retourne à Constantinople, Charles va en Italie : il s'y prépare à aller attaquer Alger, au lieu d'aller enlever la Hongrie aux Turcs ; c'était être plus soigneux de la gloire de l'Espagne que de celle de l'empire. Maître de Tunis et d'Alger, il eût rangé toute la Barbarie sous la domination espagnole, et l'Allemagne se serait défendue contre Soliman comme elle aurait pu. Il débarque sur la côte d'Alger, le 23 octobre, avec autant de monde à peu près qu'il en avait quand il prit Tunis ; mais une tempête furieuse ayant submergé quinze galères et quatre-vingt-six vaisseaux, et ses troupes sur terre étant assaillies par les orages et par les Maures, Charles est obligé de se rembarquer sur les bâtiments qui restaient, et arrive à Carthagène au mois de novembre avec les débris de sa flotte et de ses troupes. Sa réputation en souffrit : on accusa son entreprise de témérité ; mais s'il eût réussi comme à Tunis, on l'eût appelé le vengeur de l'Europe. Le fameux Fernand Cortès, triomphateur de tant d'États en Amérique, avait assisté en soldat volontaire à l'entreprise d'Alger ; il y vit quelle est la différence d'un petit nombre d'hommes qui sait se défendre et des multitudes qui se laissent égorger.

On ne voit pas pourquoi Soliman demeure oisif après ses conquêtes ; mais on voit pourquoi l'Allemagne les lui laisse : c'est que les princes catholiques s'unissent contre les princes protestants ; c'est que la ligue de Smalcalde fait la guerre au duc de Brunsvick[1], catholique, qu'elle le chasse de son pays, et rançonne tous les ecclésiastiques ; c'est enfin que le roi de France, fatigué des refus de l'investiture du Milanais, préparait contre l'empereur les plus fortes ligues et les plus grands armements.

L'empire et la vie de Charles-Quint ne sont qu'un continuel orage. Le sultan, le pape, Venise, la moitié de l'Allemagne, la France, lui sont presque toujours opposés, et souvent à la fois ; l'Angleterre tantôt le seconde, tantôt le traverse. Jamais empereur ne fut plus craint, et n'eut plus à craindre.

François Ier envoyait un ambassadeur à Constantinople, et un autre à Venise en même temps. Celui qui allait vers Soliman était un Navarrois nommé Rinçone ; l'autre était Frégose, Génois. Tous deux, embarqués sur le Pô, sont assassinés par ordre du gouverneur de Milan. Ce meurtre ressemble parfaitement à celui du colonel Saint-Clair[2], assassiné de nos jours en revenant de

1. Henri de Brunsvick. Voyez ci-après, année 1545.

2. Le major Malcolme Sinclair, négociateur suédois, avait été le principal instrument du traité d'alliance du 22 décembre 1739, entre la Suède et la Turquie

Constantinople en Suède ; ces deux événements furent les causes ou les prétextes de guerres sanglantes. Charles-Quint désavoua l'assassinat des deux ambassadeurs du roi de France. Il les regardait à la vérité comme des hommes nés ses sujets et devenus infidèles ; mais il est bien mieux prouvé que tout homme est né avec le droit naturel de se choisir une patrie qu'il n'est prouvé qu'un prince a le droit d'assassiner ses sujets. Si c'était une des prérogatives de la royauté, elle lui serait trop funeste. Charles, en désavouant l'attentat commis en son nom, avouait en effet que ce n'était qu'un crime honteux.

La politique et la vengeance pressaient également les armements de François Ier.

Il envoie le dauphin dans le Roussillon avec une armée de trente mille hommes, et son autre fils, le duc d'Orléans, avec un pareil nombre dans le Luxembourg.

Le duc de Clèves, héritier de la Gueldre, envahie par Charles-Quint, était, avec le comte de Mansfeld, dans l'armée du duc d'Orléans.

Le roi de France avait encore une armée dans le Piémont.

L'empereur est étonné de trouver tant de ressources et de forces dans la France, à laquelle il avait porté de si grands coups. La guerre se fait à armes égales, et sans avantage décidé de part ni d'autre. C'est au milieu de cette guerre qu'on assemble le concile de Trente. Les Impériaux y arrivent le 28 janvier. Les protestants refusent de s'y rendre, et le concile est suspendu.

1543. Transaction du duc de Lorraine avec le corps germanique dans la diète de Nuremberg, le 26 auguste. Son duché est reconnu souveraineté libre et indépendante, à la charge de payer à la chambre impériale les deux tiers de la taxe d'un électeur.

Cependant on publie la nouvelle ligue conclue entre Charles-Quint et Henri VIII contre François Ier ; c'est ainsi que les princes se brouillent et se réunissent. Ce même Henri VIII, que Charles avait fait excommunier pour avoir répudié sa tante, s'allie avec celui qu'on croyait son ennemi irréconciliable. Charles va d'abord attaquer la Gueldre, et s'empare de tout ce pays, appartenant au duc de Clèves, allié de François Ier. Le duc de Clèves vient lui demander pardon à genoux. L'empereur le fait renoncer à la

(contre la Russie) ; il fut assassiné en Silésie à son retour de Constantinople. La guerre déclarée à la Russie par la diète de Stockholm, le 4 août 1741, se termina par le traité d'Abo du 6 — 17 auguste 1743. (B.)

souveraineté de Gueldre, et lui donne l'investiture de Clèves et de Juliers.

Il prend Cambrai, alors libre, que l'empire et la France se disputaient. Tandis que Charles se ligue avec le roi d'Angleterre pour accabler la France, François Ier appelle les Turcs une seconde fois. Chérédin, cet amiral des Turcs, vient à Marseille avec ses galères ; il va assiéger Nice avec le comte d'Enghien ; ils prennent la ville ; mais le château est secouru par les Impériaux, et Chérédin se retire à Toulon. La descente des Turcs ne fut mémorable que parce qu'ils étaient armés au nom du roi très-chrétien.

Dans le temps que Charles-Quint fait la guerre à la France, en Picardie, en Piémont, et dans le Roussillon, qu'il négocie avec le pape et avec les protestants ; qu'il presse l'Allemagne de se mettre en sûreté contre les invasions des Turcs, il a encore une guerre avec le Danemark.

Christiern II, retenu en prison par ceux qui avaient été autrefois ses sujets, avait fait Charles-Quint héritier de ses trois royaumes, qu'il n'avait point, et qui étaient électifs. Gustave Vasa régnait paisiblement en Suède. Le duc de Holstein avait été élu roi de Danemark en 1536. C'est ce roi de Danemark, Christiern III, qui attaquait l'empereur en Hollande avec une flotte de quarante vaisseaux ; mais la paix est bientôt faite. Ce Christiern III renouvelle avec ses frères, Jean et Adolphe, l'ancien traité qui regardait les duchés de Holstein et de Slesvick. Jean et Adolphe, et leurs descendants, devaient posséder ces duchés en commun avec les rois de Danemark.

Alors Charles assemble une grande diète à Spire, où se trouvent Ferdinand son frère, tous les électeurs, tous les princes catholiques et protestants. Charles-Quint et Ferdinand y demandent du secours contre les Turcs et contre le roi de France. On y donne à François Ier les noms de *renégat*, de *barbare*, et d'*ennemi de Dieu*.

Le roi de France veut envoyer des ambassadeurs à cette grande diète. Il dépêche un héraut d'armes pour demander un passe-port. On met son héraut en prison.

La diète donne des subsides et des troupes ; mais ces subsides ne sont que pour six mois, et les troupes ne se montent qu'à quatre mille gendarmes, et vingt mille hommes de pied : faible secours pour un prince qui n'aurait pas eu de grands États héréditaires.

L'empereur ne put obtenir ce secours qu'en se relâchant beau-

coup en faveur des luthériens. Ils gagnent un point bien important, en obtenant dans cette diète que la chambre impériale de Spire sera composée moitié de luthériens moitié de catholiques. Le pape s'en plaignit beaucoup, mais inutilement[1].

Le vieil amiral Barberousse, qui avait passé l'hiver à Toulon et à Marseille, va encore ravager les côtes d'Italie, et ramène ses galères chargées de butin et d'esclaves à Constantinople, où il termine une carrière[2] qui fut longtemps fatale à la chrétienté. Il était triste que le roi nommé *très-chrétien* n'eût jamais eu d'amiral redoutable à son service qu'un mahométan barbare; qu'il soudoyât des Turcs en Italie, tandis qu'on assemblait un concile; et qu'il fît brûler à petit feu des luthériens dans Paris, en payant des luthériens en Allemagne.

François Ier jouit d'un succès moins odieux et plus honorable, par la bataille de Cérisoles, que le comte d'Enghien gagne dans le Piémont le 11 avril sur le marquis del Vasto, fameux général de l'empereur; mais cette victoire fut plus inutile encore que tous les succès passagers de Louis XII et de Charles VIII. Elle ne peut conduire les Français dans le Milanais, et l'empereur pénètre jusqu'à Soissons, et menace Paris.

Henri VIII, de son côté, est en Picardie. La France, malgré la victoire de Cérisoles, est plus en danger que jamais. Cependant, par un de ces mystères que l'histoire ne peut guère expliquer, François Ier fait une paix avantageuse. A quoi peut-on l'attribuer qu'aux défiances que l'empereur et le roi d'Angleterre avaient l'un de l'autre? Cette paix est conclue à Crépy le 18 septembre. Le traité porte que le duc d'Orléans, second fils du roi de France, épousera une fille de l'empereur ou du roi des Romains, et qu'il

1. Le P. Barre, auteur d'une grande histoire de l'Allemagne, met dans la bouche de Charles-Quint ces paroles : « Le pape est bien heureux que les princes de la ligue de Smalcalde ne m'aient pas proposé de me faire protestant: car, s'ils l'avaient voulu, je ne sais pas ce que j'aurais fait. » On sait que c'est la réponse de l'empereur Joseph Ier quand le pape Clément XI se plaignit à lui de ses condescendances pour Charles XII. Le P. Barre ne s'est pas contenté d'imputer à Charles-Quint ce discours qu'il ne tint jamais; mais il a, dans son histoire, inséré un très-grand nombre de faits et de discours pris mot pour mot de l'histoire de Charles XII. Il en a copié plus de deux cents pages. Il n'est pas impossible, à la rigueur, qu'on ait dit et fait, dans les XIIe, XIIIe et XIVe siècles, précisément les mêmes choses que dans le XVIIIe; mais cela n'est pas bien vraisemblable. On a été obligé de faire cette note parce que des journalistes, ayant vu dans l'histoire de Charles XII et dans celle d'Allemagne tant de traits absolument semblables, ont accusé l'historien de Charles XII de plagiat, ne faisant pas réflexion que cet historien avait écrit plus de quinze ans avant l'autre. (*Note de Voltaire.*)

2. C'est-à-dire : il cesse de faire la guerre. Il mourut plus tard, en 1546. (CL.)

aura le Milanais ou les Pays-Bas. Cette alternative est étrange. Quand on promet une province ou une autre, il est clair qu'on ne donnera aucune des deux. Charles, en donnant le Milanais, ne donnait qu'un fief de l'empire ; mais en cédant les Pays-Bas, il dépouillait son fils de son héritage.

Pour le roi d'Angleterre, ses conquêtes se bornèrent à la ville de Boulogne ; et la France fut sauvée contre toute attente.

1545. On fait enfin l'ouverture du concile de Trente, au mois d'avail [1]. Les protestants déclarent qu'ils ne reconnaissent point ce concile. Commencement de la guerre civile.

Henri, duc de Brunsvick, dépouillé de ses États, comme on l'a vu [2], par la ligue de Smalcalde, y rentre avec le secours de l'archevêque de Brême, son frère. Il y met tout à feu et à sang.

Philippe, ce fameux landgrave de Hesse, et Maurice de Saxe, neveu de George, réduisent Henri de Brunsvick aux dernières extrémités. Il se rend à discrétion à ces princes, marchant tête nue, avec son fils Victor, entre les troupes des vainqueurs. Charles approuve et félicite ces vainqueurs dangereux. Il les ménageait encore.

Tandis que le concile commence, Paul III, avec le consentement de l'empereur, donne solennellement l'investiture de Parme et de Plaisance à son fils aîné Pierre-Louis Farnèse, dont le fils Octave avait déjà épousé la bâtarde de Charles-Quint, veuve d'Alexandre de Médicis. Ce couronnement du bâtard d'un pape faisait un beau contraste avec un concile convoqué pour réformer l'Église.

L'électeur palatin prit ce temps pour renoncer à la communion romaine. C'était alors l'intérêt de tous les princes d'Allemagne de secouer le joug de l'Église romaine. Ils rentraient dans les biens prodigués par leurs ancêtres au clergé et aux moines. Luther meurt bientôt après à Islèbe, le 18 février 1545, à compter selon l'ancien calendrier [3]. Il avait eu la satisfaction de soustraire la moitié de l'Europe à l'Église romaine ; et il mettait cette gloire au-dessus de celle des conquérants.

1546. La mort du duc d'Orléans, qui devait épouser une fille de l'empereur, et avoir les Pays-Bas ou le Milanais, tire Charles-Quint d'un grand embarras. Il en avait assez d'autres ; les princes

1. Le 13 décembre, selon l'*Art de vérifier les dates*, et le Moréri de 1759, où il est dit que Paul III avait annoncé cette assemblée célèbre pour le 15 mars 1545.
2. Page 512.
3. A Eisleben, le 18 février 1546.

protestants de la ligue de Smalcalde avaient en effet divisé l'Allemagne en deux parties. Dans l'une, il n'avait guère que le nom d'empereur ; dans l'autre, on ne combattait pas ouvertement son autorité, mais on ne la respectait pas autant qu'on eût fait si elle n'eût pas été presque anéantie chez les princes protestants.

Ces princes signalent leur crédit en ménageant la paix entre les rois de France et d'Angleterre. Ils envoient des ambassadeurs dans ces deux royaumes : cette paix se conclut, et Henri VIII favorise la ligue de Smalcalde.

Le luthéranisme avait fait tant de progrès que l'électeur de Cologne, Herman de Neuvied, tout archevêque qu'il était, l'introduisit dans ses États, et n'attendait que le moment de pouvoir se séculariser, lui et son électorat. Paul III l'excommunie, et le prive de son archevêché. Un pape peut excommunier qui il veut; mais il n'est pas si aisé de dépouiller un prince de l'empire ; il faut que l'Allemagne y consente. Le pape ordonne en vain qu'on ne reconnaisse plus qu'Adolphe de Schavembourg, coadjuteur de l'archevêque, mais non coadjuteur de l'électeur : Charles-Quint reconnaît toujours l'électeur Herman de Neuvied, et le menace, afin qu'il ne donne point de secours aux princes de la ligue de Smalcalde ; mais, l'année suivante, Herman fut enfin déposé, et Schavembourg eut son électorat.

La guerre civile avait déjà commencé par l'aventure de Henri de Brunsvick, prisonnier chez le landgrave de Hesse. Albert de Brandebourg, margrave de Culembach, se joint à Jean de Brunsvick, neveu du prisonnier, pour le délivrer et le venger. L'empereur les encourage, et les aide sous main. Ce n'est point là le grand empereur Charles-Quint, ce n'est qu'un prince faible qui se plie aux conjonctures.

Alors les princes et les villes de la ligue mettent leurs troupes en campagne. Charles, ne pouvant plus dissimuler, commence par obtenir de Paul III environ dix mille hommes d'infanterie et cinq cents chevaux légers pour six mois, avec deux cent mille écus romains, et une bulle pour lever la moitié des revenus d'une année des bénéfices d'Espagne, et pour aliéner les biens des monastères jusqu'à la somme de cinq cent mille écus. Il n'osait demander les mêmes concessions sur les églises d'Allemagne. Les luthériens étaient trop voisins, et quelques églises eussent mieux aimé se sécula riser que de payer.

Les protestants sont déjà maîtres des passages du Tyrol ; ils s'étendent de là jusqu'au Danube. L'électeur de Saxe Jean-Frédéric, Philippe, landgrave de Hesse, marchent par la Franconie.

Philippe, prince de la maison de Brunsvick, et ses quatre fils, trois princes d'Anhalt, George de Virtemberg, frère du duc Ulric, sont dans cette armée; on y voit les comtes d'Oldenbourg, de Mansfeld, d'OEttingen, de Henneberg, de Furstemberg, beaucoup d'autres seigneurs immédiats à la tête de leurs soldats. Les villes d'Ulm, de Strasbourg, de Nordlingue, d'Augsbourg, y ont envoyé leurs troupes. Il y a huit régiments des cantons protestants suisses. L'armée était de plus de soixante mille hommes de pied, et de quinze mille chevaux.

L'empereur, qui n'avait que peu de troupes, agit cependant en maître, en mettant l'électeur de Saxe au ban de l'empire, le 18 juillet, dans Ratisbonne. Bientôt il a une armée capable de soutenir cet arrêt. Les dix mille Italiens envoyés par le pape arrivent. Six mille Espagnols de ses vieux régiments du Milanais et de Naples se joignent à ses Allemands. Mais il fallait qu'il armât trois nations, et il n'avait pas encore une armée égale à celle de la ligue, qui venait d'être renforcée par la gendarmerie de l'électeur palatin.

Les destinées des princes et des États sont tellement le jouet de ce qu'on appelle la fortune que le salut de l'empereur vint d'un prince protestant. Le prince Maurice de Saxe, marquis de Misnie et de Thuringe, cousin de l'électeur de Saxe, gendre du landgrave de Hesse, le même à qui ce landgrave et l'électeur de Saxe avaient conservé ses États, et dont l'électeur avait été le tuteur, oublia ce qu'il devait à ses proches, et se rangea du parti de l'empereur. Ce qui est singulier, c'est qu'il était comme eux protestant très-zélé; mais il disait que la religion n'a rien de commun avec la politique.

Ce Maurice assembla dix mille fantassins et trois mille chevaux, fit une diversion dans la Saxe, défit les troupes que l'électeur Jean-Frédéric-Henri y envoya, et fut la première cause du malheur des alliés. Le roi de France leur envoya deux cent mille écus : c'était assez pour entretenir la discorde, et non assez pour rendre leur parti vainqueur.

L'empereur gagne du terrain de jour en jour. La plupart des villes de Franconie se rendent, et payent de grosses taxes.

L'électeur palatin, l'un des princes de la ligue, vient demander pardon à Charles, et se jette à ses genoux. Presque tout le pays jusqu'à Hesse-Cassel est soumis.

Le pape Paul III retire alors ses troupes qui n'avaient dû servir que six mois. Il craint de trop secourir l'empereur, même contre des protestants. Charles n'est que médiocrement affaibli par cette

perte. La mort du roi d'Angleterre Henri VIII, arrivée le 28 janvier, et la maladie qui conduisait dans le même temps François Ier à sa fin, le délivraient des deux protecteurs de la ligue de Smalcalde.

1547. Charles réussit aisément à détacher le vieux duc de Virtemberg de la ligue. Il était alors si irrité contre les révoltes dont la religion est la cause ou le prétexte, qu'il voulut établir à Naples l'Inquisition, dès longtemps reçue en Espagne ; mais il y eut une si violente sédition que ce tribunal fut aboli aussitôt qu'établi. L'empereur aima mieux tirer quelque argent des Napolitains pour l'aider à dompter la ligue de Smalcalde que de s'obstiner à faire recevoir l'Inquisition, dont il ne tirait rien.

La ligue semblait presque détruite par la soumission du Palatinat et du Virtemberg ; mais elle prend de nouvelles forces par la jonction des citoyens de Prague et de plusieurs cantons de la Bohême, qui se révoltent contre Ferdinand leur souverain, et qui vont secourir les confédérés. Le margrave de Culembach, Albert de Brandebourg, surnommé *l'Alcibiade*, dont on a déjà parlé[1], est à la vérité pour l'empereur ; mais ses troupes sont défaites, et il est pris par l'électeur de Saxe.

Pour compenser cette perte, l'électeur de Brandebourg, Jean le Sévère, tout luthérien qu'il est, prend les armes en faveur du chef de l'empire, et donne du secours à Ferdinand contre les Bohémiens.

Tout était en confusion vers l'Elbe, et on n'entendait parler que de combats et de pillages. Enfin l'empereur passe l'Elbe avec une forte armée, vers Muhlberg. Son frère l'accompagnait avec ses enfants, Maximilien et Ferdinand ; et le duc d'Albe était son principal général.

On attaque l'armée de Jean-Frédéric-Henri, duc électeur de Saxe, si célèbre par son malheur. Cette bataille de Muhlberg, près de l'Elbe, fut décisive. On dit qu'il n'y eut que quarante hommes de tués du côté de l'empereur : ce qui est bien difficile à croire. L'électeur de Saxe, blessé, est prisonnier avec le jeune prince Ernest de Brunsvick. Charles fait condamner le 12 mai l'électeur de Saxe, par le conseil de guerre, à perdre la tête. Le sévère duc d'Albe présidait à ce tribunal. Le secrétaire du conseil signifia le même jour la sentence à l'électeur, qui se mit à jouer aux échecs avec le prince Ernest de Brunsvick.

Le duc Maurice, qui devait avoir son électorat, voulut encore avoir la gloire aisée de demander sa grâce. Charles accorde la

1. Pages 492, 500, et 511.

vie à l'électeur à condition qu'il renoncera, pour lui et ses enfants, à la dignité électorale en faveur de Maurice. On lui laissa la ville de Gotha et ses dépendances ; mais on en démolit la forteresse. C'est de lui que descendent les ducs de Gotha et de Veimar. Le duc Maurice s'engagea à lui faire une pension de cinquante mille écus d'or, et à lui en donner cent mille une fois payés pour acquitter ses dettes. Tous les prisonniers qu'il avait faits, et surtout Albert de Brandebourg et Henri de Brunsvick, furent relâchés ; mais l'électeur n'en demeura pas moins prisonnier de Charles.

Sa femme Sibylle, sœur du duc de Clèves, vint inutilement se jeter aux pieds de l'empereur, et lui demander en larmes la liberté de son mari.

Les alliés de l'électeur se dissipèrent bientôt. Le landgrave de Hesse ne pensa plus qu'à se soumettre. On lui imposa pour condition de venir embrasser les genoux de l'empereur, de raser toutes ses forteresses, à la réserve de Cassel ou de Ziegenheim, en payant cent cinquante mille écus d'or.

Le nouvel électeur, Maurice de Saxe, et l'électeur de Brandebourg, promirent par écrit au landgrave qu'on ne ferait aucune entreprise sur sa liberté. Ils s'en rendirent caution, et consentirent d'être appelés en justice par lui ou par ses enfants, et à souffrir eux-mêmes le traitement que l'empereur lui ferait contre la foi promise.

Le landgrave, sur ces assurances, consentit à tout. Granvelle, évêque d'Arras, depuis cardinal, rédigea les conditions, que Philippe signa. On a toujours assuré que le prélat trompa ce malheureux prince, lequel avait expressément stipulé qu'en venant demander grâce à l'empereur, il ne resterait pas en prison. Granvelle écrivit qu'il ne resterait pas toujours en prison. Il ne fallait qu'un *w* à la place d'un *n* pour faire cette étrange différence en langue allemande. Le traité devait porter *nicht mit einiger gefængniss*, et Granvelle écrivit *ewiger*.

Le landgrave n'y prit pas garde en relisant l'acte. Il crut voir ce qui devait y être ; et dans cette confiance il alla se jeter aux genoux de Charles-Quint. En effet, il paraît indubitable qu'il ne serait pas sorti de chez lui pour aller recevoir sa grâce s'il avait cru qu'on le mettrait en prison. Il fut arrêté quand il croyait s'en retourner en sûreté, et conduit longtemps à la suite de l'empereur.

Le vainqueur se saisit de toute l'artillerie de l'électeur de Saxe Jean-Frédéric, du landgrave de Hesse, et même du duc de Virtemberg. Il confisqua les biens de plusieurs chefs du parti ; il

imposa des taxes sur ceux qu'il avait vaincus, et n'en exempta pas les villes qui l'avaient servi. On prétend qu'il en retira seize cent mille écus d'or.

Le roi des Romains, Ferdinand, punit de son côté les Bohémiens. On ôta aux citoyens de Prague leurs priviléges et leurs armes. Plusieurs furent condamnés à mort, d'autres à une prison perpétuelle. Les taxes et les confiscations furent immenses. Elles entrent toujours dans la vengeance des souverains.

Le concile de Trente s'était dispersé pendant ces troubles. Le pape voulait le transférer à Bologne.

L'empereur avait vaincu la ligue, mais non pas la religion protestante. Ceux de cette communion demandent, dans la diète d'Augsbourg, que les théologiens protestants aient voix délibérative dans le concile.

L'empereur était plus mécontent du pape que des théologiens protestants. Il ne lui pardonnait pas d'avoir rappelé les troupes de l'Église dans le plus fort de la guerre de Smalcalde. Il lui fit sentir son indignation au sujet de Parme et de Plaisance. Il avait souffert que le saint-père en donnât l'investiture à son bâtard dans le temps qu'il le voulait ménager; mais quand il en fut mécontent, il se ressouvint que Parme et Plaisance avaient été une dépendance du Milanais, et que c'était à l'empereur seul à en donner l'investiture. Paul III, de son côté, alarmé de la puissance de Charles-Quint, négociait contre lui avec Henri II et les Vénitiens.

Dans ces circonstances, le fils du pape, odieux à toute l'Italie par ses crimes, est assassiné par des conjurés. L'empereur alors s'empare de Plaisance, qu'il ôte à son propre gendre, malgré sa tendresse de père pour Marguerite sa fille.

1548. L'empereur, brouillé avec le pape, en ménageait davantage les protestants. Ils avaient toujours voulu que le concile se tînt dans une ville d'Allemagne. Paul III venait de le transférer à Bologne. C'était encore un nouveau sujet de querelle, qui envenimait celle de Plaisance. D'un côté, le pape menaça l'empereur de l'excommunication s'il ne restituait cette ville; et par là il donnait trop de prise sur lui aux protestants, qui relevaient comme il faut le ridicule de ces armes spirituelles, employées par un pape en faveur de ses fils; de l'autre côté, Charles-Quint se faisait en quelque manière chef de la religion en Allemagne.

Il publie dans la diète d'Augsbourg, le 15 mai, le grand *interim*. C'est un formulaire de foi et de discipline. Les dogmes en étaient catholiques; on y permettait seulement la communion

sous les deux espèces aux laïques, et le mariage aux prêtres. Plusieurs cérémonies indifférentes y étaient sacrifiées aux luthériens, pour les engager à recevoir des choses qu'on disait plus essentielles.

Ce tempérament était raisonnable, c'est pourquoi il ne contenta personne. Les esprits étaient trop aigris : l'Église romaine et les luthériens se plaignirent ; et Charles-Quint vit qu'il est plus aisé de gagner des batailles que de gouverner les opinions. Maurice, le nouvel électeur de Saxe, voulut en vain, pour lui complaire, faire recevoir le nouveau formulaire dans ses États ; les ministres protestants furent plus forts que lui. L'électeur de Brandebourg, l'électeur palatin, acceptent l'*interim*. Le landgrave de Hesse s'y soumet pour obtenir sa liberté, qu'il n'obtient pourtant pas.

L'ancien électeur de Saxe, Jean-Frédéric, tout prisonnier qu'il est, refuse de le signer. Quelques autres princes et plusieurs villes protestantes suivent son exemple ; et partout le cri des théologiens s'élève contre la paix que l'*interim* leur présentait.

L'empereur se contente de menacer ; et comme il en veut alors plus au pape qu'aux luthériens, il fait décréter par la diète que le concile reviendra à Trente, et se charge du soin de l'y faire transférer.

On met, dans cette diète, les Pays-Bas sous la protection du corps germanique. On les déclare exempts des taxes que les états doivent à l'empire, et de la juridiction de la chambre impériale, tout compris qu'ils étaient dans le dixième cercle. Ils ne sont obligés à rendre aucun service à l'empire, excepté dans les guerres contre les Turcs ; alors ils doivent contribuer autant que trois électeurs. Ce règlement est souscrit par Charles-Quint le 26 juin.

Les habitants du Valais sont mis au ban de l'empire pour n'avoir pas payé les taxes ; ils en sont exempts aujourd'hui qu'ils ont su devenir libres.

La ville de Constance ne reçoit l'*interim* qu'après avoir été mise au ban de l'empire.

La ville de Strasbourg obtient que l'*interim* ne soit que pour les églises catholiques de son district, et que le luthéranisme y soit professé en liberté.

Christiern III, roi de Danemark, reçoit par ses ambassadeurs l'investiture du duché de Holstein, en commun avec ses frères Jean et Adolphe.

Maximilien, fils de Ferdinand, épouse Marie, sa cousine, fille de l'empereur. Le mariage se fait à Valladolid, les derniers jours

de septembre, et Maximilien et Marie sont conjointement régents d'Espagne; mais c'est toujours le conseil d'Espagne, nommé par Charles-Quint, qui gouverne.

1549. L'empereur, retiré dans Bruxelles, fait prêter hommage à son fils aîné, Philippe, par les provinces de Flandre, de Hainaut, et d'Artois.

Le concile de Trente restait toujours divisé. Quelques prélats attachés à l'empereur étaient à Trente. Le pape en avait assemblé d'autres à Bologne. On craignait un schisme. Le pape craignait encore plus que la maison de Bentivoglio, dépossédée de Bologne par Jules II, n'y rentrât avec la protection de l'empereur. Il dissout son concile de Bologne.

Ottavio Farnèse, gendre de Charles-Quint et petit-fils de Paul III, a également à se plaindre de son beau-père et de son grand-père. Le beau-père lui retenait Plaisance, parce qu'il était brouillé avec le pape; et son grand-père lui retenait Parme, parce qu'il était brouillé avec l'empereur. Il veut se saisir au moins de Parme, et n'y réussit pas. On prétend que le pape mourut des chagrins que lui causaient sa famille et l'empereur; mais on devait ajouter qu'il avait plus de quatre-vingt et un ans.

1550. Les Turcs n'inquiètent point l'empire; Soliman était vers l'Euphrate. Les Persans sauvaient l'Autriche; mais les Turcs restaient toujours maîtres de la plus grande partie de la Hongrie.

Henri II, roi de France, paraissait tranquille. Le nouveau pape, Jules III, était embarrassé sur l'affaire du concile et sur celle de Plaisance. L'empereur l'était davantage de son *interim*, qui causait toujours des troubles en Allemagne. Quand on voit des hommes aussi peu scrupuleux que Paul III, Jules III, et Charles-Quint, décider de la religion, que peuvent penser les peuples?

La ville de Magdebourg, très-puissante, était en guerre contre le duc de Mecklenbourg, et était liguée avec la ville de Brême. L'empereur condamne les deux villes, et charge le nouvel électeur de Saxe, Maurice, de réduire Magdebourg; mais il l'irritait en lui marquant cette confiance. Maurice justifiait son ambition qui avait dépouillé son tuteur et son parent de l'électorat de Saxe, par les lois qui l'avaient attaché au chef de l'empire; mais il croyait son honneur perdu par la prison du landgrave de Hesse, son beau-père, retenu toujours captif, malgré sa garantie, et malgré celle de l'électeur de Brandebourg. Ces deux princes pressaient continuellement l'empereur de dégager leur parole. Charles prend le singulier parti d'annuler leur promesse. Le

landgrave tente de s'évader. Il en coûte la tête à quelques-uns de ses domestiques.

L'électeur Maurice, indigné contre Charles-Quint, n'est pas fort empressé à combattre pour un empereur dont la puissance se fait sentir si despotiquement à tous les princes ; il ne fait nul effort contre Magdebourg. Il laissa tranquillement les assiégeants battre le duc de Mecklenbourg, et le prendre prisonnier ; et l'empereur se repentit de lui avoir donné l'électorat. Il n'avait que trop de raison de se repentir. Maurice songeait à se faire chef du parti protestant, à mettre non-seulement Magdebourg dans ses intérêts, mais aussi les autres villes, et à se servir de son nouveau pouvoir pour balancer celui de l'empereur. Déjà il négociait sur ces principes avec Henri II, et un nouvel orage se préparait dans l'empire.

1551. Charles-Quint, qu'on croyait au comble de la puissance, était dans le plus grand embarras. Le parti protestant ne pouvait ni lui être attaché ni être détruit. L'affaire de Parme et de Plaisance, dont le roi de France commençait à se mêler, lui faisait envisager une guerre prochaine. Les Turcs étaient toujours en Hongrie. Tous les esprits étaient révoltés dans la Bohême contre son frère Ferdinand.

Charles imagine de donner un nouveau poids à son autorité, en engageant son frère à céder à son fils Philippe le titre de roi des Romains, et la succession à l'empire. La tendresse paternelle pouvait suggérer ce dessein ; mais il est sûr que l'autorité impériale avait besoin d'un chef qui, maître de l'Espagne et du nouveau monde, aurait assez de puissance pour contenir à la fois les ennemis et les princes de l'empire. Il est sûr aussi que les princes auraient vu par là leurs prérogatives bien hasardées, et qu'ils se seraient difficilement prêtés aux vues de l'empereur. Elles ne servirent qu'à indigner Ferdinand, et à brouiller les deux frères.

Charles rompt ouvertement avec Ferdinand, demande sa déposition aux électeurs, et leurs suffrages en faveur de son fils. Il ne recueille de toute cette entreprise que le chagrin d'un refus, et de voir les électeurs du Palatinat, de Saxe, et de Brandebourg, s'opposer ouvertement à ses desseins plus dangereux que sages.

L'électeur Maurice entre enfin dans Magdebourg par capitulation ; mais il soumet cette ville pour lui-même, quoiqu'il la prenne au nom de l'empereur. La même ambition qui l'avait porté à recevoir l'électorat de Saxe des mains de Charles-Quint le porte à s'unir contre lui avec Joachim, électeur de Brandebourg ; Frédé-

ric, comte palatin ; Christophe, duc de Virtemberg ; Ernest, marquis de Bade-Dourlach, et plusieurs autres princes.

Cette ligue fut plus dangereuse que celle de Smalcalde. Le roi de France, Henri II, jeune et entreprenant, s'unit avec tous ces princes. Il devait fournir deux cent quarante mille écus pour les trois premiers mois de la guerre, et soixante mille pour chaque mois suivant. Il se rend maître de Cambrai, Metz, Toul, et Verdun, pour les garder, comme vicaire du saint-empire, titre singulier qu'il prenait alors pour prétexte, comme si c'en était un.

Le roi de France s'était déjà servi du prétexte de Parme pour porter la guerre en Italie. Il ne paraissait pas dans l'ordre des choses que ce fût lui qui dût protéger Octave Farnèse contre l'empereur, son beau-père ; mais il était naturel que Henri II tâchât, par toutes sortes de voies, de rentrer dans le duché de Milan, l'objet des prétentions de ses prédécesseurs.

Henri s'unissait aussi avec les Turcs, selon le plan de François Ier ; et l'amiral Dragut, non moins redoutable que ce Chéréddin, surnommé Barberousse, avait fait une descente en Sicile, où il avait pillé la ville d'Agosta.

L'armée de Soliman s'avançait en même temps par la Hongrie. Charles-Quint alors n'avait plus pour lui que le pape Jules III, et il s'unissait avec lui contre Octave Farnèse son gendre, quoique dans le fond l'empereur et le pape eussent des droits et des intérêts différents, l'un et l'autre prétendant être suzerains de Parme et de Plaisance.

Les Français portaient aussi la guerre en Piémont et dans le Montferrat. Il s'agissait donc de résister à la fois à une armée formidable de Turcs en Hongrie, à la moitié de l'Allemagne liguée et déjà en armes, et à un roi de France, jeune, riche, et bien servi, impatient de se signaler et de réparer les malheurs de son prédécesseur.

L'intérêt et le danger raccommodèrent alors Charles et Ferdinand. On a d'abord en Hongrie quelques succès contre les Turcs.

Ferdinand fut assez heureux dans ce temps-là même pour acquérir la Transylvanie. La veuve de Jean Zapoli, reine de Hongrie, qui n'avait plus que le nom de reine, gouvernait la Transylvanie au nom de son fils Étienne Sigismond, sous la protection des Turcs, protection tyrannique dont elle était lasse. Martinusius, évêque de Varadin, depuis cardinal, porta la reine à céder la Transylvanie à Ferdinand pour quelques terres en Silésie, comme Oppeln et Ratibor. Jamais reine ne fit un si mau-

vais marché. Martinusius est déclaré par Ferdinand vayvode de Transylvanie. Ce cardinal la gouverne, au nom de ce prince, avec autorité et avec courage. Il se met lui-même à la tête des Transylvains contre les Turcs. Il aide les Impériaux à les repousser; mais Ferdinand, étant entré en défiance de lui, le fait assassiner par Pallavicini, dans le château de Vintz.

Le pape, lié alors avec l'empereur, n'ose pas d'abord demander raison de cet assassinat; mais il excommunia Ferdinand l'année suivante. L'excommunication ne fit ni bruit ni effet. C'est ce qu'on a souvent appelé *brutum fulmen*. C'était pourtant une occasion où les hommes qui parlent au nom de la Divinité semblent en droit de s'élever en son nom contre les souverains qui abusent à cet excès de leur pouvoir; mais il faut que ceux qui jugent les rois soient irrépréhensibles.

1552. L'électeur Maurice de Saxe lève le masque, et publie par un manifeste qu'il s'est allié avec le roi de France pour la liberté de ce même Jean-Frédéric, ci-devant électeur, que lui-même avait dépossédé, pour celle du landgrave de Hesse, et pour le soutien de la religion.

L'électeur de Brandebourg, Joachim, se joint à lui. Guillaume, fils du landgrave de Hesse, prisonnier; Henri Othon, électeur palatin; Albert de Mecklenbourg, sont en armes avant que l'empereur ait assemblé des troupes.

Maurice et les confédérés marchent vers les défilés du Tyrol, et chassent le peu d'Impériaux qui les gardaient. L'empereur et son frère Ferdinand, sur le point d'être pris, sont obligés de fuir en désordre. Charles menait toujours avec lui son prisonnier l'ancien électeur de Saxe. Il lui offre sa liberté. Il est difficile de rendre raison pourquoi ce prince ne voulut pas l'accepter. La véritable raison peut-être, c'est que l'empereur ne la lui offrit pas.

Cependant le roi de France s'était saisi de Toul, de Verdun, et de Metz, dès le commencement du mois d'avril. Il prend Haguenau et Vissembourg; de là il tourne vers le pays de Luxembourg, et s'empare de plusieurs villes.

L'empereur, pour comble de disgrâces, apprend dans sa fuite que le pape l'a abandonné, et s'est déclaré neutre entre lui et la France. C'est alors que son frère Ferdinand fut excommunié pour avoir fait assassiner le cardinal Martinusius. Il eût été plus beau au pape de ne pas attendre que ces censures ne parussent que l'effet de sa politique.

Au milieu de tous ces troubles, les pères du concile se retirent de Trente, et le concile est encore suspendu.

Dans ce temps funeste toute l'Allemagne est en proie aux ravages. Albert de Brandebourg[1] pille toutes les commanderies de l'ordre teutonique, les terres de Bamberg, de Nuremberg, de Vurtzbourg, et plusieurs villes de Souabe. Les confédérés mettent à feu et à sang les États de l'électeur de Mayence, Vorms, Spire, et assiégent Francfort.

Cependant l'empereur, retiré dans Passau, et ayant rassemblé une armée, après tant de disgrâces, amène les confédérés à un traité. La paix est conclue le 12 août. Il accorde par cette paix célèbre de Passau une amnistie générale à tous ceux qui ont porté les armes contre lui depuis l'année 1546. Non-seulement les protestants obtiennent le libre exercice de la religion, mais ils sont admis dans la chambre impériale, dont on les avait exclus après la victoire de Muhlberg. Il y a sujet de s'étonner qu'on ne rende pas une liberté entière au landgrave de Hesse par ce traité, qu'il soit confiné dans le fort de Rheinfeld jusqu'à ce qu'il donne des assurances de sa fidélité, et qu'il ne soit rien stipulé pour Jean-Frédéric, l'ancien électeur de Saxe.

L'empereur cependant rendit bientôt après la liberté à ce malheureux prince, et le renvoya dans les États de Thuringe qui lui restaient.

L'heureux Maurice de Saxe, ayant fait triompher sa religion, et ayant humilié l'empereur, jouit encore de la gloire de le défendre. Il conduit seize mille hommes en Hongrie; mais Ferdinand, malgré ce secours, ne peut rester en possession de la haute Hongrie qu'en souffrant que les états se soumettent à payer un tribut annuel de vingt mille écus d'or à Soliman.

Cette année est funeste à Charles-Quint. Les troupes de France sont dans le Piémont, dans le Montferrat, dans Parme. Il était à craindre que de plus grandes forces n'entrassent dans le Milanais, ou dans le royaume de Naples. Dragut infestait les côtes de l'Italie, et l'Europe voyait toujours les troupes du roi très-chrétien jointes avec les Turcs contre les chrétiens, tandis qu'on ne cessait de brûler les protestants en France par arrêt des tribunaux nommés parlements.

Les finances de Charles étaient épuisées, malgré les taxes imposées en Allemagne, après sa victoire de Muhlberg, et malgré les trésors du Mexique. La vaste étendue de ses États, ses voyages, ses guerres, absorbaient tout : il emprunte deux cent mille écus d'or au duc de Florence, Cosme de Médicis, et lui donne la sou-

1. Voyez pages 492 et 500.

verainеté de Piombino et de l'île d'Elbe ; aidé de ce secours, il se soutient du moins en Italie, et il va assiéger Metz avec une puissante armée.

Albert de Brandebourg, le seul des princes protestants qui était encore en armes contre lui, abandonne la France dont il a reçu de l'argent, et sert sous Charles-Quint au siége de Metz. Le fameux François, duc de Guise, qui défendait Metz avec l'élite de la noblesse française, l'oblige de lever le siége, le 26 décembre, au bout de soixante-cinq jours ; Charles y perdit plus du tiers de son armée.

1553. Charles se venge du malheur qu'il a essuyé devant Metz en envoyant les comtes de Lalain et de Reuss assiéger Térouane : la ville est prise et rasée.

Philibert-Emmanuel, prince de Piémont, depuis duc de Savoie, qui devient bientôt un des plus grands généraux de ce siècle, est mis à la tête de l'armée de l'empereur : il prend Hesdin, qui est rasé comme Térouane. Mais le duc d'Arschot, qui commandait un corps considérable, se laisse battre, et la fortune de Charles est encore arrêtée.

Les affaires en Italie restent dans la même situation ; l'Allemagne n'est pas tranquille. L'inquiet Albert de Brandebourg, qu'on nommait l'*Alcibiade*, toujours à la tête d'un corps de troupes, les fait subsister de pillage ; il ravage les terres de Henri de Brunsvick, et même de l'électeur Maurice de Saxe.

L'électeur Maurice lui livre bataille auprès de Hildesheim, au mois de juillet ; il la gagne, mais il y est tué. Ce prince n'avait que trente-deux ans, mais il avait acquis la réputation d'un grand capitaine et d'un grand politique ; son frère Auguste lui succède.

Albert l'Alcibiade fait encore la guerre civile ; la chambre impériale lui fait son procès ; il n'en continue pas moins ses ravages ; mais enfin, manquant d'argent et de troupes, il se réfugie en France. L'empereur, pour mieux soutenir cette grande puissance, qui avait reçu tant d'accroissement et tant de diminution, arrête le mariage de son fils Philippe avec Marie, reine d'Angleterre, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon.

Quoique le parlement d'Angleterre ajoutât aux clauses du contrat de mariage que l'alliance entre les Français et les Anglais subsisterait, Charles n'en espérait pas moins, et avec raison, que cette alliance serait bientôt rompue. C'était en effet armer l'Angleterre contre la France que de lui donner son fils pour roi ; et si Marie avait eu des enfants, la maison d'Autriche voyait sous ses lois tous les États de l'Europe depuis la mer Baltique, excepté la France.

1554. Charles cède à son fils Philippe le royaume de Naples et de Sicile, avant que ce prince s'embarque pour l'Angleterre, où il arrive au mois de juillet, et est couronné roi conjointement avec Marie son épouse, comme depuis le roi Guillaume l'a été avec une autre Marie[1], mais non pas avec le pouvoir qu'a eu Guillaume.

Cependant la guerre dure toujours entre Charles-Quint et Henri II, sur les frontières de la France et en Italie, avec des succès divers et toujours balancés.

Les troupes de France étaient toujours dans le Piémont et dans le Montferrat, mais en petit nombre. L'empereur n'avait pas de grandes forces dans le Milanais ; il semblait qu'on fût épuisé des deux côtés.

Le duc de Florence, Cosme, armait pour l'empereur. Sienne, qui craignait de tomber un jour au pouvoir des Florentins, comme il lui est arrivé, était protégée par les Français. Medechino, marquis de Marignan, général de l'armée du duc de Florence, remporte une victoire sur quelques troupes de France et sur leurs alliés, le 2 auguste ; c'est en mémoire de cette victoire que Cosme institua l'ordre de Saint-Étienne, parce que c'était le jour de saint Étienne que la bataille avait été gagnée.

1555. Ernest, comte de Mansfeld[2], gouverneur du Luxembourg, est prêt de reprendre, par les artifices d'un cordelier, la ville de Metz, que l'empereur n'avait pu réduire avec cinquante mille hommes. Ce cordelier, nommé Léonard, gardien du couvent, qui avait été confesseur du duc de Guise, et qu'on respectait dans la ville, faisait entrer tous les jours de vieux soldats, allemands, espagnols, et italiens, déguisés en cordeliers, sous prétexte d'un chapitre général qui devait se tenir.

Un chartreux découvre le complot : on arrête le P. Léonard, qu'on trouva mort le lendemain ; son corps fut porté au gibet, et on se contenta de faire assister dix-huit cordeliers à la potence. Tant d'exemples du danger d'avoir des moines n'ont pu encore les faire abolir.

L'ancienne politique des papes se renouvelle sous Paul IV, de la maison de Caraffe : cette politique est, comme on a vu dans le cours de cet ouvrage, d'empêcher l'empereur d'être trop puissant en Italie.

Paul IV ne songe point au concile de Trente, mais à faire la guerre dans le royaume de Naples et dans le Milanais, avec le

1. Voyez, tome XIV, le chapitre XV du *Siècle de Louis XIV*.
2. Voyez année 1622.

secours de la France, pour donner, s'il le peut, des principautés à ses neveux. Il s'engage à joindre dix mille hommes aux nouvelles troupes que Henri II doit envoyer.

La guerre allait donc devenir plus vive que jamais. Charles voyait qu'il n'aurait pas un moment de repos dans sa vie; la goutte le tourmentait; le fardeau de tant d'affaires devenait pesant; il avait joué longtemps le plus grand rôle dans l'Europe: il voulut finir par une action plus singulière que tout ce qu'il avait fait dans sa vie, par abdiquer toutes ses couronnes et l'empire.

Tandis qu'il se préparait à renoncer à tant d'États pour s'ensevelir dans un monastère, il assurait la liberté des protestants dans la diète d'Augsbourg; il leur abandonnait les biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés; on changeait en leur faveur la formule du serment des conseillers de la chambre impériale; on ne devait plus jurer par les saints, mais seulement par les évangiles. Le vainqueur de Muhlberg cédait ainsi à la nécessité; et prêt d'aller vivre en moine, il agissait en philosophe.

Le 24 novembre[1], il assemble les états à Bruxelles, et remet les Pays-Bas à son fils Philippe; le 10 janvier suivant, il lui cède l'Espagne, le nouveau monde, et toutes ses provinces héréditaires.

Il pardonne à Octave Farnèse, son gendre; il lui rend Plaisance et le Novarais, et se prépare à céder l'empire à son frère, le roi des Romains.

1556. Tout le dégoûtait. Les Turcs étaient toujours maîtres de la Hongrie jusqu'à Bude, et inquiétaient le reste; les Transylvains souffraient impatiemment le joug; le protestantisme pénétrait dans les États autrichiens; et l'empereur avait résolu depuis longtemps de dérober à tant de soins une vieillesse prématurée et infirme, et un esprit détrompé de toutes les illusions; il ne voulait pas montrer sur le trône sa décadence.

Ne pouvant donc céder l'empire à son fils, il le cède à son frère; il demande préalablement l'agrément du saint-siége, lui qui n'avait pas certainement demandé cet agrément pour être élu empereur.

Paul IV abuse de la soumission de Charles-Quint, et le refuse; ce pontife était à la fois très-satisfait de le voir quitter l'empire, et de le chagriner.

1. Le 25 octobre, selon Robertson; mais le 24 novembre selon le P. Barre, qui a induit Voltaire en erreur. (CL.)

Charles-Quint, sans consulter le pape davantage, envoie de Bruxelles son abdication [1], le 17 septembre 1556, la trente-sixième année de son empire.

Le prince d'Orange porte la couronne et le sceptre impérial à Ferdinand. Charles s'embarque aussitôt pour l'Espagne, et va se retirer dans l'Estramadure, au monastère de Saint-Just, de l'ordre des hiéronymites. La commune opinion est qu'il se repentit; opinion fondée seulement sur la faiblesse humaine, qui croit impossible de quitter sans regret ce que tout le monde envie avec fureur. Charles oublia absolument le théâtre où il avait joué un si grand personnage, et le monde qu'il avait troublé, parce qu'il sentait bien, dans son affaiblissement, qu'il ne pouvait le troubler davantage.

Paul IV engage les électeurs ecclésiastiques à ne point admettre la démission de Charles-Quint, et à ne point reconnaître Ferdinand. Son intérêt était de mettre la division dans l'empire, pour avoir plus de pouvoir en Italie; en effet, tous les actes dans l'empire furent promulgués au nom de Charles-Quint, jusqu'à l'année de sa mort; fait aussi important que véritable, et qu'aucun historien n'a rapporté.

FERDINAND Ier,

QUARANTE-DEUXIÈME EMPEREUR.

1557. L'abdication de Charles-Quint laisse la puissance des princes d'Allemagne affermie. La maison d'Autriche, divisée en deux branches, est ce qu'il y a de plus considérable dans l'Europe; mais la branche espagnole, très-supérieure à l'autre, tout occupée d'intérêts séparés de l'empire, ne fait plus servir les troupes espagnoles, italiennes, flamandes, à la grandeur impériale.

Ferdinand Ier a de grands États en Allemagne; mais la haute Hongrie, qu'il possède, ne lui rapporte pas à beaucoup près de quoi entretenir assez de troupes pour faire tête aux Turcs. La Bohême semble porter le joug à regret, et Ferdinand ne peut être puissant que quand l'empire se joint à lui.

1. Voltaire, dans le *Catalogue des empereurs*, cite le 2 juin 1556 comme date de cet acte si important, sur lequel les historiens s'accordent si peu. Selon Robertson, Charles-Quint abdiqua le 27 auguste 1556, comme empereur, par un acte que les électeurs acceptèrent le 24 février 1558. (CL.)

La première année de son règne est remarquable par la diète de Ratisbonne, qui confirme la paix de la religion, par l'accommodement de la maison de Hesse et de celle de Nassau.

L'électeur palatin, celui de Saxe, et le duc de Clèves, choisis pour austrègues, adjugent le comté de Darmstadt à Philippe, landgrave de Hesse; et le comté de Dietz à Guillaume de Nassau.

Cette année est encore marquée par une petite guerre qu'un archevêque de Brême, de la maison de Brunsvick, fait à la Frise. On vit alors de quelle utilité pouvait être la sage institution des cercles et des directeurs des cercles par Frédéric III et Maximilien. L'assemblée du cercle de la basse Saxe rétablit la paix.

1558. Enfin, le 28 février [1], les électeurs confirment à Francfort l'abdication de Charles et le règne de son frère. On envoie une ambassade au pape, qui ne veut pas la recevoir, et qui prétend toujours que Ferdinand n'est pas empereur. Les ambassadeurs font leur protestation, et se retirent de Rome. Ferdinand n'en est pas moins reconnu en Allemagne. Quelle étrange idée dans un prêtre élu évêque de Rome de prétendre qu'on ne peut être empereur sans sa permission!

Le duché de Slesvick est encore reconnu indépendant de l'empire.

Le plus grand événement de cette année est la mort de Charles-Quint, le 21 septembre. On sait que, par une dévotion bizarre, il avait fait célébrer ses obsèques avant sa dernière maladie; qu'il y avait assisté lui-même en habit de deuil, et s'était mis dans la bière au milieu de l'église de Saint-Just, tandis qu'on lui chantait un *De profundis* [2]. Il sembla, dans les dernières actions de sa vie, tenir un peu de Jeanne, sa mère, lui qui n'avait, sur le trône, agi qu'en politique, en héros, et en homme sensible aux plaisirs. Son esprit rassemblait tant de contrastes qu'avec cette dévotion plus que monacale, il fut soupçonné de mourir attaché à plus d'un dogme de Luther. Jusqu'où va la faiblesse et la bizarrerie humaine! Maximilien voulut être pape [3]; Charles-Quint meurt moine, et meurt soupçonné d'hérésie [4].

Depuis les funérailles d'Alexandre, rien de plus superbe que les obsèques de Charles-Quint dans toutes les principales villes de ses États. Il en coûta soixante et dix mille ducats à Bruxelles,

1. Voyez la note précédente.
2. Voyez tome XII, page 274.
3. Voyez année 1512.
4. Consultez sur la vie de Charles-Quint à Saint-Just les *Mémoires historiques* publiés par M. Mignet.

dépenses nobles qui, en illustrant la mémoire d'un grand homme, emploient et encouragent les arts. Il vaudrait mieux encore élever des monuments durables. Une ostentation passagère est trop peu de chose. Il faut, autant qu'on le peut, agir pour l'immortalité.

1559. Ferdinand tient une diète à Augsbourg, dans laquelle les ambassadeurs du roi de France Henri II sont introduits. La France venait de faire la paix avec Philippe II, roi d'Espagne, à Cateau-Cambresis. Les Français, par cette paix, ne gardaient plus dans l'Italie que Turin, et quelques villes qu'ils rendirent ensuite; mais ils gardaient Metz, Toul, et Verdun, que l'empire pouvait redemander. A peine en parle-t-on à la diète. On dit seulement aux ambassadeurs qu'il sera difficile que la bonne intelligence subsiste entre la France et l'Allemagne ¡tant que ces trois villes resteront à la France.

Le nouveau pape, Pie IV, n'est pas si difficile que Paul IV, et reconnaît sans difficulté Ferdinand pour empereur.

1560. Le concile de Trente, si longtemps suspendu, est enfin rétabli par une bulle de Pie IV, du 29 novembre. Il indique la tenue du concile à tous les princes ; il la signifie même aux princes protestants d'Allemagne ; mais comme l'adresse des lettres portait *A notre très-cher fils,* ces princes, qui ne veulent point être enfants du pape, renvoient la lettre sans l'ouvrir.

1561. La Livonie, qui avait jusque-là appartenu à l'empire, en est détachée. Elle se donne à la Pologne. Les chevaliers de Livonie, branche des chevaliers teutoniques, s'étaient depuis longtemps emparés de cette province sous la protection de l'empire ; mais ces chevaliers, ne pouvant point résister aux Russes et n'étant point secourus des Allemands, cèdent cette province à la Pologne. Le roi des Polonais, Sigismond, donne le duché de Courlande à Gothard Kettler, et le fait vice-roi de Livonie.

On recommence à tenir des séances à Trente.

1562. L'ambassadeur de Bavière conteste, dans le concile, la préséance à l'ambassadeur de Venise. Les Vénitiens sont maintenus dans la possession de leur rang. Une des premières choses qu'on discute dans le concile est la communion sous les deux espèces. Le concile ne la permet ni ne la défend aux séculiers. Son décret porte seulement que l'Église a eu de justes causes de la prohiber ; et les Pères s'en rapportèrent, pour la décision, au jugement seul du pape.

Le 24 novembre, les électeurs, à Francfort, déclarent unanimement Maximilien, fils de Ferdinand, roi des Romains. Tous les

électeurs font en personne, à cette cérémonie, les fonctions de leurs charges, selon la teneur de la bulle d'or. Un ambassadeur de Soliman assiste à cette solennité, et la rend plus glorieuse en signant entre les deux empires une paix par laquelle les limites de la Hongrie autrichienne et de la Hongrie ottomane étaient réglées. Soliman vieillissait, et n'était plus si terrible. Cependant cette paix ne fut pas de longue durée ; mais le corps de l'empire fut alors tranquille.

1563. Cette année est mémorable par la clôture du concile de Trente (4 décembre). Ce concile, si long, le dernier des œcuméniques, ne servit ni à ramener les ennemis de l'Église romaine, ni à les subjuguer. Il fit des décrets sur la discipline qui ne furent admis chez presque aucune nation catholique, et il ne produisit nul grand événement. Celui de Bâle avait déchiré l'Église, et fait un anti-pape. Celui de Constance alluma, à la lueur des bûchers, l'incendie de trente ans de guerre. Celui de Lyon déposa un empereur, et attira ses vengeances. Celui de Latran dépouilla le comte Raimond de ses États de Toulouse. Grégoire VII mit tout en feu, au huitième concile de Rome, en excommuniant l'empereur Henri IV. Le quatrième de Constantinople, contre Photius, du temps de Charles le Chauve, fut le champ des divisions. Le second de Nicée, sous Irène, fut encore plus tumultueux, et plus troublé pour la querelle des images. Les disputes des monothélites furent sur le point d'ensanglanter le troisième de Constantinople. On sait quels orages agitèrent les conciles tenus au sujet d'Arius. Le concile de Trente fut presque le seul tranquille.

1564. Ferdinand meurt le 25 juillet. Un testament qu'il avait fait vingt ans auparavant, en 1543, et auquel il ne dérogea point par ses dernières volontés, jeta de loin la semence de la guerre qui a troublé l'Europe deux cents ans après [1].

Ce fameux testament de 1543 ordonnait qu'en cas que la postérité mâle de Ferdinand et de Charles-Quint s'éteignît, les États autrichiens reviendraient à sa fille Anne, seconde fille de Ferdinand, épouse d'Albert II [2], duc de Bavière, et à ses enfants. L'événement prévu est arrivé de nos jours, et a ébranlé l'Europe. Si le testament de Ferdinand, aussi bien que le contrat de mariage de

1. Voyez le chapitre v du *Précis du Siècle de Louis XV*.

2. Albert II, nommé Albert V dans le *Catalogue des empereurs*, article FERDINAND, naquit en 1528, selon l'*Art de vérifier les dates*, qui l'appelle Albert III. Il n'épousa Anne d'Autriche que le 4 juillet 1546, trois ans après le fameux testament.

sa fille, avaient été énoncés en termes plus clairs, il eût prévenu des événements funestes.

On peut remarquer que cette duchesse de Bavière, Anne, avait pris, ainsi que toutes ses sœurs, le titre de reine de Hongrie dans son contrat de mariage. On peut en effet s'intituler reine sans l'être, comme on se nomme archiduchesse sans posséder d'archiduché; mais cet usage n'a pas été suivi.

Au reste, Ferdinand laissa, par son testament, à Maximilien son fils, roi des Romains, la Hongrie, la Bohême, la haute et la basse Autriche;

A son second fils Ferdinand, le Tyrol et l'Autriche antérieure;

A Charles, la Stirie, la Carinthie, la Carniole, et ce qu'il possédait en Istrie.

Alors tous les domaines autrichiens furent divisés; mais l'empire, qui resta toujours dans la maison, fut l'étendard auquel se réunissaient tous les princes de cette race.

Ferdinand ne fut couronné ni à Rome ni en Lombardie. On s'apercevait enfin de l'inutilité de ces cérémonies, et il était bien plus essentiel que les deux branches principales de la maison impériale, c'est-à-dire l'espagnole et l'autrichienne, fussent toujours d'intelligence. C'était là ce qui rendait l'Italie soumise, et mettait le saint-siége dans la dépendance de cette maison.

MAXIMILIEN II,

QUARANTE-TROISIÈME EMPEREUR.

1564. L'empire, comme on le voit, était devenu héréditaire sans cesser d'être électif. Les empereurs, depuis Charles-Quint, ne passaient plus les Alpes pour aller chercher une couronne de fer et une couronne d'or. La puissance prépondérante en Italie était Philippe II, qui, vassal à la fois de l'empire et du saint-siége, dominait dans l'Italie et dans Rome par sa politique, et par les richesses du nouveau monde, dont son père n'avait eu que les prémices, et dont il recueillait la moisson.

L'empire, sous Maximilien II comme sous Ferdinand Ier, était donc en effet l'Allemagne suzeraine de la Lombardie; mais cette Lombardie, étant entre les mains de Philippe II, appartenait plutôt à un allié qu'à un vassal. La Hongrie devenait le domaine de la maison d'Autriche, domaine qu'elle disputait

sans cesse contre les Turcs, et qui était l'avant-mur de l'Allemagne.

Maximilien, dès la première année de son règne, est obligé, comme son père et son aïeul, de soutenir la guerre contre les armées de Soliman.

Ce sultan, qui avait lassé les généraux de Charles-Quint et de Ferdinand, fait encore la guerre par ses lieutenants dans les dernières années de sa vie. La Transylvanie en était le prétexte; il y voulait toujours nommer un vayvode tributaire, et Jean Sigismond, fils de cette reine de Hongrie qui avait cédé ses droits pour quelques villes en Silésie, était revenu mettre son héritage sous la protection du sultan, aimant mieux être souverain tributaire des Turcs que simple seigneur. La guerre se faisait donc en Hongrie. Les généraux de Maximilien prennent Tokai, au mois de janvier. L'électeur de Saxe, Auguste, était le seul prince qui secourût l'empereur dans cette guerre. Les princes catholiques et protestants songeaient tous à s'affermir. La religion occupait plus alors les peuples qu'elle ne les divisait. La plupart des catholiques, en Bavière, en Autriche, en Hongrie, en Bohême, en acceptant le concile de Trente, voulaient seulement qu'on leur permît de communier avec du pain et du vin. Les prêtres, à qui l'usage avait permis de se marier avant la clôture du concile de Trente, demandaient à garder leurs femmes. Maximilien II demande au pape ces deux points : Pie IV, à qui le concile avait abandonné la décision du calice, le permet aux laïques allemands, et refuse les femmes aux prêtres; mais ensuite on a ôté le calice aux séculiers.

1565. On fait une trêve avec les Turcs qui restent toujours maîtres de Bude; et le prince de Transylvanie demeure sous leur protection.

Soliman envoie le bacha Mustapha assiéger Malte. Rien n'est plus connu que ce siége, où la fortune de Soliman échoua.

1566. Malgré l'affaiblissement du pouvoir impérial depuis le traité de Passau, l'autorité législative résidait toujours dans l'empereur, et cette autorité était en vigueur quand il n'avait pas affaire à des princes trop puissants.

Maximilien II déploie cette autorité contre le duc de Mecklenbourg Jean-Albert, et son frère Ulric. Ils prétendaient tous deux les mêmes droits sur la ville de Rostock. Les habitants prouvaient qu'ils étaient exempts de ces droits. Les deux frères se faisaient la guerre entre eux, et s'accordaient seulement à dépouiller les citoyens.

L'empereur a le crédit de terminer cette petite guerre civile par une commission impériale qui achève de ruiner la ville.

La flotte de Soliman prend la ville de Chio sur les Vénitiens. Maximilien en prend occasion de demander, dans la diète d'Augsbourg, plus de secours qu'on n'en avait accordé à Charles-Quint lorsque Soliman était devant Vienne. La diète ordonne une levée de soldats, et accorde des mois romains [1] pour trois ans; ce qu'on n'avait point fait encore.

Soliman, qui touchait à sa fin, n'en faisait pas moins la guerre. Il se fait porter à la tête de cent mille hommes, et vient assiéger la ville de Zigeth. Il meurt devant cette place [2]; ses janissaires y entrent le sabre à la main, deux jours après sa mort.

Le comte de Serin [3], qui commandait dans Zigeth, est tué en se défendant, après avoir mis lui-même la ville en flammes. Le grand-vizir envoie la tête de Serin à Maximilien, et lui fait dire que lui-même aurait dû hasarder la sienne pour venir défendre sa ville, puisqu'il était à la tête de près de cent vingt mille hommes.

L'armée de Maximilien, la mort de Soliman, et l'approche de l'hiver, servent au moins à arrêter les progrès des Turcs.

Les états de l'Autriche et de la Bohême profitent du mauvais succès de la campagne de l'empereur pour lui demander le libre exercice de la confession d'Augsbourg.

Les troubles des Pays-Bas commençaient en même temps, et tout était déjà en feu en France au sujet du calvinisme; mais Maximilien fut plus heureux que Philippe II et que le roi de France. Il refusa la liberté de conscience à ses sujets; et son armée, qui avait peu servi contre les Turcs, mit chez lui la tranquillité.

1567. Cette année fut le comble des malheurs pour l'ancienne branche de la maison électorale de Saxe, dépouillée de son électorat par Charles-Quint.

1. Lorsque les empereurs allaient se faire couronner à Rome, ils exigeaient des sujets de l'empire les frais de la dépense de leur voyage; cette dépense se comptait par mois. On assimila à cette dépense extraordinaire les impôts extraordinaires qu'on accorda pour d'autres motifs à l'empereur, et qu'on appela *mois romains*. Un mois romain se composait de 12,795 fantassins et 2,681 cavaliers, ou, en argent, de 83,964 gouldes d'empire. Le goulde d'empire valait 2 francs 50 centimes. En 1598, on accorda à Rodolphe II vingt mois romains pendant trois ans; en 1603, on lui en promit quatre-vingts. (B.)

2. Le 8 septembre, à l'âge de soixante-douze ans, dans la quarante-sixième année de son règne.

3. Nicolas, comte de Serin (Zrini), est le bisaïeul de celui que Voltaire nomme Serini, et qui périt sur l'échafaud en 1671. Voyez plus loin, le règne de Léopold.

L'électorat donné, comme on a vu[1], à la branche cadette, devait être l'objet des regrets de l'aînée. Un gentilhomme nommé Groumbach, proscrit avec plusieurs de ses complices pour quelques crimes, s'était retiré à Gotha, chez Jean-Frédéric, fils de ce Jean-Frédéric[2] à qui la bataille de Muhlberg avait fait perdre le duché et l'électorat de Saxe.

Groumbach avait principalement en vue de se venger de l'électeur de Saxe Auguste, chargé de faire exécuter contre lui l'arrêt de sa proscription. Il était associé avec plusieurs brigands qui avaient vécu avec lui de rapines et de pillage. Il forme avec eux une conspiration pour assassiner l'électeur[3]. Un des conjurés, pris à Dresde, avoua le complot. L'électeur Auguste, avec une commission de l'empereur, fait marcher ses troupes à Gotha. Groumbach, que le duc de Gotha soutenait, était dans la ville avec plusieurs soldats déterminés, attachés à sa fortune. Les troupes du duc et les bourgeois défendirent la ville; mais enfin il fallut se rendre. Le duc Jean-Frédéric, aussi malheureux que son père, est arrêté, conduit à Vienne dans une charrette avec un bonnet de paille attaché sur sa tête, ensuite à Naples; et ses États sont donnés à Jean-Guillaume son frère. Pour Groumbach et ses complices, ils furent tous exécutés à mort.

1568. Les troubles des Pays-Bas augmentaient. Le prince d'Orange, Guillaume le Taciturne, déjà chef de parti, qui fonda la république des Provinces-Unies, s'adresse à l'empereur, comme au premier souverain des Pays-Bas, toujours regardés comme appartenants à l'empire : et en effet l'empereur envoie en Espagne son frère Charles d'Autriche, archiduc de Gratz, pour adoucir l'esprit de Philippe II ; mais il ne put ni fléchir le roi d'Espagne, ni empêcher que la plupart des princes protestants d'Allemagne n'envoyassent du secours au prince d'Orange.

Le duc d'Albe, gouverneur sanguinaire des Pays-Bas, presse l'empereur de lui livrer le prince d'Orange, qui alors levait des troupes en Allemagne. Maximilien répond que, l'empire ayant la juridiction suprême sur les Pays-Bas, c'est à la diète impériale qu'il faut s'adresser. Une telle réponse montre assez que le prince d'Orange n'était pas un homme qu'on pût arrêter.

L'empereur laisse le prince d'Orange faire la guerre dans les

1. Année 1547.

2. L'électeur, dépossédé en 1547, s'appelait Jean-Frédéric-Henri; voyez page 519.

3. Voltaire, par égard pour la duchesse de Saxe-Gotha, ne dit pas que Jean-Frédéric avait approuvé le projet. (G. A.)

Pays-Bas, à la tête des troupes allemandes contre d'autres troupes allemandes, sans se mêler de la querelle. Il était pourtant naturel qu'il assistât Philippe II, son cousin, dans cette affaire importante, d'autant plus que cette année-là même il fit la paix avec Sélim II, successeur du grand Soliman. Délivré du Turc, il semblait que son intérêt fût d'affermir la religion catholique ; mais apparemment qu'après cette paix on ne lui payait plus de mois romains.

Loin d'aider le roi d'Espagne à soumettre ses sujets des Pays-Bas, qui demandaient la liberté de conscience, il parut désapprouver la conduite de Philippe, en accordant bientôt dans l'Autriche la permission de suivre la confession d'Augsbourg. Il promit après au pape de révoquer cette permission. Tout cela découvre un gouvernement gêné, faible, inconstant. On eût dit que Maximilien craignait la puissance des ennemis de sa communion, et en effet toute la maison de Brandebourg était protestante. Un fils de l'électeur Jean-George, élu archevêque de Magdebourg, professait publiquement le protestantisme ; un évêque de Verden en faisait autant ; le duc de Brunsvick, Jules, embrassait cette religion qui était déjà celle de ses sujets ; l'électeur palatin et presque tout son pays était calviniste. Le catholicisme ne subsistait plus guère en Allemagne que chez les électeurs ecclésiastiques, dans les États des évêques et des abbés, dans quelques commanderies de l'ordre teutonique, dans les domaines héréditaires de la maison d'Autriche et dans la Bavière, et encore y avait-il beaucoup de protestants dans tous ces pays ; ils faisaient même en Bohême le plus grand nombre. Tout cela autorisait la liberté que Maximilien donnait en Autriche à la religion protestante ; mais une autre raison plus forte s'y joignait : c'est que les états d'Autriche avaient promis à ce prix des subsides considérables. Tout se faisait pour de l'argent dans l'empire, qui dans ce temps-là n'en avait guère.

1569. Au milieu de tant de guerres de religion et de politique, voici une dispute de vanité. Le duc de Florence Cosme II[1], et le duc de Ferrare Alfonse, se disputaient la préséance. Les rangs étaient réglés dans les diètes en Allemagne ; mais en Italie il n'y avait point de diète, et ces querelles de rang étaient indécises. Les deux ducs tenaient tous deux à l'empereur. François, prince héréditaire de Florence, et le duc de Ferrare, avaient épousé les

1. Lisez : « Cosme Ier » ; né en 1519, mort le 21 avril 1574. Cosme II ne naquit qu'en 1590. (Cl.)

sœurs de Maximilien. Les deux ducs remettent leur différend à son arbitrage. Mais le pape Pie V, qui regardait le duc de Ferrare comme son feudataire, le duc de Florence comme son allié, et toutes les dignités de ce monde comme des concessions du saint-siége, se hâte de donner un titre nouveau à Cosme : il lui confère la dignité de grand-duc avec beaucoup de cérémonie ; comme si le mot de *grand* ajoutait quelque chose à la puissance. Maximilien est irrité que le pape s'arroge le droit de donner des titres aux feudataires de l'empire, et de prévenir son jugement. Le duc de Florence prétend qu'il n'est point feudataire. Le pape soutient qu'il a non-seulement la prérogative de faire des grands-ducs, mais des rois. La dispute s'aigrit ; mais enfin le grand-duc, qui était très-riche, fut reconnu par l'empereur.

1570. Diète de Spire, dans laquelle on rend presque tous les États de la branche aînée de la maison de Saxe à un frère du malheureux duc de Gotha, qui reste confiné à Naples. On y conclut une paix entre l'empereur et Jean-Sigismond, prince de Transylvanie, qui est reconnu souverain de cette province, et renonce au titre de roi de Hongrie, titre d'ailleurs très-vain puisque l'empereur avait une partie de ce royaume, et les Turcs l'autre.

1571. On y termine de très-grands différends qui avaient longtemps troublé le Nord au sujet de la Livonie. La Suède, le Danemark, la Pologne, la Russie, s'étaient disputé cette province que l'on regardait encore en Allemagne comme province de l'empire. Le roi de Suède Sigismond[1] cède à Maximilien ce qu'il a dans la Livonie. Le reste est mis sous la protection du Danemark ; on convient d'empêcher que les Moscovites ne s'en emparent. La ville de Lubeck est comprise dans cette paix, comme partie principale. Tous les priviléges de son commerce sont confirmés avec la Suède et le Danemark. Elle était encore puissante.

Les Vénitiens, à qui les Turcs enlevaient toujours quelque possession, avaient fait une ligue avec le pape et le roi d'Espagne. L'empereur refusait d'y entrer, dans la crainte d'attirer encore en Hongrie les forces de l'empire ottoman. Philippe II n'y entrait que pour la forme.

Le gouverneur du Milanais leva des troupes ; mais ce fut pour envahir le marquisat de Final appartenant à la maison de Caretto. Les Génois avaient des vues sur ce coin de terre, et inquiétaient

1. C'était Jean III qui régnait alors. Son fils Sigismond ne lui succéda qu'en 1592 sur le trône de Suède. Le traité dont il s'agit fut arrêté en novembre 1570. (Cl.)

le possesseur. La France pouvait les aider. Le marquis de Caretto était à Vienne où il demandait justice en qualité de vassal de l'empire; et pendant ce temps-là Philippe II s'emparait de son pays, et trouvait aisément le moyen d'avoir raison dans le conseil de l'empereur.

1572. Après la mort de Sigismond II, roi de Pologne, dernier roi de la race des Jagellons, Maximilien brigue sous main ce trône, et se flatte que la république de Pologne le lui offrira par une ambassade.

La république croit que son trône vaut bien la peine d'être demandé : elle n'envoie point d'ambassade, et les brigues secrètes de Maximilien sont inutiles.

1573. Le duc d'Anjou[1], l'un de ses compétiteurs, est élu, le 1er mai, au grand mécontentement des princes protestants d'Allemagne, qui virent passer chez eux avec horreur ce prince teint du sang répandu à la journée de la Saint-Barthélemy.

1574. Le prince d'Orange, qui se soutenait dans les Pays-Bas, par sa valeur et par son crédit, contre toute la puissance de Philippe II, tient à Dordrecht une assemblée de tous les seigneurs et de tous les députés des villes de son parti. Maximilien y envoie un commissaire impérial pour soutenir en apparence la majesté de l'empire, et pour ménager un accommodement entre Philippe et les confédérés.

1575. Maximilien II fait élire son fils aîné, Rodolphe, roi des Romains, dans la diète de Ratisbonne. La possession du trône impérial dans la maison d'Autriche devenait nécessaire par le long usage, par la crainte des Turcs, et par la convenance d'avoir un chef capable de soutenir par lui-même la dignité impériale.

Les princes de l'empire n'en jouissaient pas moins de leurs droits. L'électeur palatin fournissait des troupes aux calvinistes de France, et d'autres princes en fournissaient toujours aux calvinistes des Pays-Bas.

Le duc d'Anjou, roi de Pologne, devenu roi de France par la mort de Charles IX, ayant quitté la Pologne comme on se sauve d'une prison, et le trône ayant été déclaré vacant, Maximilien a enfin le crédit de se faire élire roi de Pologne le 15 décembre.

Mais une faction opposée fait un sanglant affront à Maximilien. Elle proclame Étienne Battori, vayvode de Transylvanie, vassal du sultan, et qui n'était regardé à la cour de Vienne que comme un rebelle et un usurpateur. Les Polonais lui font

1. Depuis roi de France, sous le nom de Henri III; voyez tome XII, page 526.

épouser la sœur de Sigismond-Auguste[1], reste du sang des Jagellons.

Le czar ou tzar de Russie, Jean[2], offre d'appuyer le parti de Maximilien, espérant qu'il pourra regagner la Livonie. La cour de Moscou, toute grossière qu'elle était alors, avait déjà les mêmes vues qui se sont manifestées de nos jours avec tant d'éclat.

La Porte Ottomane, de son côté, menaçait de prendre le parti d'Étienne Battori contre l'empereur. C'était encore la même politique qu'aujourd'hui.

Maximilien essayait d'engager tout l'empire dans sa querelle; mais les protestants, au lieu de l'aider à devenir plus puissant, se contentèrent de demander la libre profession de la confession d'Augsbourg pour la noblesse protestante qui habitait les pays ecclésiastiques.

1576. Maximilien, très-incertain de pouvoir soutenir son élection à la couronne de Pologne, meurt à l'âge de quarante-neuf ans, le 12 d'octobre.

RODOLPHE II,

QUARANTE-QUATRIÈME EMPEREUR.

1577. Rodolphe, couronné roi des Romains du vivant de son père, prend les rênes de l'empire qu'il tient d'une main faible. Il n'y avait point d'autre capitulation que celle de Charles-Quint. Tout se faisait à l'ordinaire dans les diètes; même forme de gouvernement, mêmes intérêts, mêmes mœurs. Rodolphe promet seulement à la première diète tenue à Francfort de se conformer aux règlements des diètes précédentes. Il est remarquable que les princes d'Allemagne proposent dans cette diète d'apaiser les troubles des Pays-Bas en diminuant l'autorité, ainsi que la sévérité de Philippe II; par là ils faisaient sentir que les intérêts des princes et des seigneurs flamands leur étaient chers, et qu'ils ne voulaient point que la branche aînée de la maison autrichienne, en écrasant ses vassaux, apprît à la branche cadette à abaisser les siens.

Tel était l'esprit du corps germanique; et il parut bien que l'empereur Rodolphe n'était pas plus absolu que Maximilien,

1. Appelé Sigismond II, à l'année 1572.
2. Plus connu maintenant sous le nom d'Iwan IV.

puisqu'il ne put empêcher son frère l'archiduc Mathias d'accepter le gouvernement des Pays-Bas de la part des confédérés qui étaient en armes contre Philippe II : de sorte qu'on voyait d'un côté don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, gouverneur au nom de Philippe II en Flandre ; et de l'autre, son neveu Mathias à la tête des rebelles, l'empereur neutre, et l'Allemagne vendant des soldats aux deux partis.

Rodolphe ne se remuait pas davantage pour l'irruption que les Russes faisaient alors en Livonie.

1578. Les Pays-Bas devenaient le théâtre de la confusion, de la guerre, de la politique; et Philippe II, n'ayant point pris le parti de venir de bonne heure y remettre l'ordre, comme avait fait Charles-Quint, jamais cette faute ne fut réparée. L'archiduc Mathias, ne contribuant que de son nom à la cause des confédérés, avait moins de pouvoir que le prince d'Orange, et le prince d'Orange n'en avait pas assez pour se passer de secours. Le prince palatin Casimir, tuteur du jeune électeur Frédéric IV, qui avait marché en France avec une petite armée au secours des protestants, venait avec les débris de cette armée et de nouvelles troupes soutenir la cause des protestants et des mécontents dans les Pays-Bas. Le frère du roi de France Henri III, qui portait le titre de duc d'Anjou, était aussi déjà appelé par les confédérés, tout catholique qu'il était. Il y avait ainsi quatre puissances qui cherchaient à profiter de ces troubles, l'archiduc, le prince Casimir, le duc d'Anjou, et le prince d'Orange, tous quatre désunis ; et don Juan d'Autriche, célèbre par la bataille de Lépante, seul contre eux. On prétendait que ce même don Juan aspirait aussi à se faire souverain. Tant de troubles étaient la suite de l'abus que Philippe II avait fait de son autorité, et de ce qu'il n'avait pas soutenu cet abus par sa présence.

Don Juan d'Autriche meurt le 1er octobre, et on accuse Philippe II son frère de sa mort, sans autre preuve que l'envie de le rendre odieux.

1579. Pendant que la désolation est dans les Pays-Bas, et que le grand capitaine Alexandre Farnèse, prince de Parme, successeur de don Juan, soutient la cause de Philippe II et de la religion catholique par les armes, Rodolphe fait l'office de médiateur, ainsi que son père. La reine d'Angleterre Élisabeth et la France secouraient les confédérés d'hommes et d'argent, et l'empereur ne donne à Philippe II que de bons offices qui furent inutiles. Rodolphe était peu agissant par son caractère, et peu puissant par la forme que l'empire avait prise. Sa médiation est éludée par les

deux partis. L'inflexible Philippe II ne voulait point accorder la liberté de conscience, et le prince d'Orange ne voulait point d'une paix qui l'eût réduit à l'état d'un homme privé. Il établit la liberté des Provinces-Unies, à Utrecht, dans cette année mémorable.

1580. Le prince d'Orange avait trouvé le secret de résister aux succès de Farnèse, et de se débarrasser de l'archiduc Mathias : cet archiduc se démit de son gouvernement équivoque, et demanda aux états une pension, qu'on lui assigna sur les revenus de l'évêché d'Utrecht.

1581. Mathias se retire des Pays-Bas, n'y ayant rien fait que de stipuler sa pension, dont on lui retranche la moitié, comme à un officier inutile. Les États-Généraux se soustraient juridiquement par un édit, le 26 juillet, à la domination du roi d'Espagne; mais ils ne renoncent point à être État de l'empire. Leur situation avec l'Allemagne reste indécise, et le duc d'Anjou, qu'on venait d'élire duc de Brabant, ayant depuis voulu asservir la nation qu'il venait défendre, fut obligé de s'en retourner en 1583, et d'y laisser le prince d'Orange plus puissant que jamais.

1582. Grégoire XIII ayant signalé son pontificat par la réforme du calendrier, les protestants d'Allemagne, ainsi que tous les autres de l'Europe, s'opposent à la réception de cette réforme nécessaire. Ils n'avaient d'autre raison, sinon que c'était un service que Rome rendait aux nations. Ils craignaient que cette cour ne parût trop faire pour instruire, et que les peuples, en recevant des lois dans l'astronomie, n'en reçussent dans la religion. L'empereur, dans une diète à Augsbourg, est obligé d'ordonner que la chambre impériale conservera l'ancien style de Jules-César, qui était bon du temps de César, mais que le temps avait rendu mauvais.

Un événement tout nouveau inquiète, cette année, l'empire. Gebhard de Truchsès, archevêque de Cologne, qui n'était pas prêtre, avait embrassé la confession d'Augsbourg, et s'était marié secrètement dans Bonn avec Agnès de Mansfeld, religieuse du monastère de Guerisheim. Ce n'était pas une chose bien extraordinaire qu'un évêque marié; mais cet évêque était électeur : il voulait épouser sa femme publiquement et garder son électorat. Un électorat est incontestablement une dignité séculière. Les archevêques de Mayence, de Trèves, de Cologne, ne furent point originairement électeurs parce qu'ils étaient prêtres, mais parce qu'ils étaient chanceliers. Il pouvait arriver très-aisément que l'électorat de Cologne fût séparé de l'archevêché, ou que le prélat

fût à la fois évêque luthérien et électeur. Alors il n'y aurait eu d'électeur catholique que le roi de Bohême et les archevêques de Mayence et de Trèves. L'empire serait bientôt tombé dans les mains d'un protestant, et cela seul pouvait donner à l'Europe une face nouvelle.

Gebhard de Truchsès essayait de rendre Cologne luthérienne. Il n'y réussit pas. Le chapitre et le sénat étaient d'autant plus attachés à la religion catholique qu'ils partageaient en beaucoup de choses la souveraineté avec l'électeur, et qu'ils craignaient de la perdre. En effet l'électeur, quoique souverain, était bien loin d'être absolu. Cologne est une ville libre impériale, qui se gouverne par ses magistrats. On leva des soldats de part et d'autre, et l'archevêque fit d'abord la guerre avec succès pour sa maîtresse.

1583. Les princes protestants prirent le parti de l'électeur de Cologne. L'électeur palatin, ceux de Saxe et de Brandebourg, écrivirent en sa faveur à l'empereur, au chapitre, au sénat de Cologne ; mais ils s'en tinrent là ; et comme ils n'avaient point un intérêt personnel et présent à faire la guerre pour le mariage d'une religieuse, ils ne la firent point.

Truchsès ne fut secouru que par des princes peu puissants. L'archevêque de Brême, marié comme lui, amena de la cavalerie à son secours. Le comte de Solms, et quelques gentilshommes luthériens de Vestphalie, donnèrent des troupes dans la première chaleur de l'événement. Le prince de Parme, d'un autre côté, en envoyait au chapitre. Un chanoine de l'ancienne maison de Saxe, qui est la même que celle de Brunsvick, commandait l'armée du chapitre, et prétendait que c'était une guerre sainte.

L'électeur de Cologne, n'ayant plus rien à ménager, célébra publiquement son mariage à Rosenthal, au milieu de cette petite guerre.

L'empereur Rodolphe ne s'en mêle qu'en exhortant l'archevêque à quitter son église et son électorat, s'il veut garder sa nouvelle religion et sa religieuse.

Le pape Grégoire XIII l'excommunie comme un membre pourri, et ordonne qu'on élise un nouvel archevêque. Cette bulle du pape révolte les princes protestants ; mais ils ne font que des instances. Ernest de Bavière, évêque de Liége, de Freisingen et d'Hildesheim, est élu électeur de Cologne, et soutient son droit par la voie des armes. Il n'y eut alors que le prince palatin Casimir qui secourut l'électeur dépossédé ; mais ce fut pour très-peu de temps. Il ne resta bientôt plus à Truchsès que la ville de Bonn.

Les troupes envoyées par le duc de Parme, jointes à celles de son compétiteur, en firent le siége, et Bonn se rendit bientôt.

1584. L'ancien électeur luttait encore contre sa mauvaise fortune. Il lui restait quelques troupes qui furent défaites; et enfin, n'ayant pu être ni assez habile ni assez heureux pour armer de grands princes en sa faveur, il n'eut d'autre ressource que d'aller vivre à la Haye avec sa femme dans un état au-dessous de la médiocrité, sous la protection du prince d'Orange.

L'intérieur de l'empire resta paisible. Le nouveau calendrier romain fut reçu par les catholiques. La trêve avec les Turcs fut prolongée. C'était à la vérité à la charge d'un tribut, et Rodolphe se croyait encore trop heureux d'acheter la paix d'Amurat III.

1585. L'exemple de Gebhard de Truchsès engage deux évêques à quitter leurs évêchés. L'un est un fils de Guillaume, duc de Clèves, qui renonce à l'évêché de Munster pour se marier; l'autre est un évêque de Minden, de la maison de Brunsvick.

1586. Le fanatisme délivre Philippe II du prince d'Orange[1], ce que dix ans de guerre n'avaient pu faire. Cet illustre fondateur de la liberté des Provinces-Unies est assassiné par Balthasar Gérard, Franc-Comtois; il l'avait déjà été auparavant par un nommé Jaurigny[2], Biscayen, mais il était guéri de sa blessure. Salcède avait conspiré contre sa vie, et on observa que Jaurigny et Gérard avaient communié pour se préparer à cette action. Philippe II anoblit tous les descendants de la famille de l'assassin : singulière noblesse! L'intendant de la Franche-Comté, M. de Vanolles, les a remis à la taille[3].

Maurice, son second fils, succède, à l'âge de dix-huit ans, à Guillaume le Taciturne. C'est lui qui devint le plus célèbre général de l'Europe. Les princes protestants d'Allemagne ne le secoururent pas, quoique ce fût l'intérêt de leur religion; mais ils envoyèrent des troupes en France au roi de Navarre, qui fut depuis Henri IV. C'est que le parti des calvinistes de France était assez riche pour soudoyer ses troupes, et que Maurice ne l'était pas.

1587. Le prince Maurice continue toujours la guerre dans les Pays-Bas contre Alexandre Farnèse. Il fait quelques levées aux dépens des états chez les protestants d'Allemagne : c'est tout le secours qu'il en tire.

Un nouveau trône s'offrit alors à la maison d'Autriche; mais

1. En 1584, dit Voltaire, tome XII, page 471.
2. Jaureguy.
3. Voyez tome XII, pages 472-73.

cet honneur ne devint qu'une nouvelle preuve du peu de crédit de Rodolphe.

Le roi de Pologne, Étienne Battori, vayvode de Transylvanie, étant mort le 13 décembre 1586, le czar de Russie, Fœdor, se met sur les rangs ; mais il est unanimement refusé. Une faction élit Sigismond, roi de Suède, fils de Jean III et d'une princesse du sang des Jagellons. Une autre faction proclame Maximilien, frère de l'empereur. Tous deux se rendent en Pologne, à la tête de quelques troupes. Maximilien est défait ; il se retire en Silésie, et son compétiteur est couronné.

1588. Maximilien est vaincu une seconde fois par le général de la Pologne, Zamoski. Il est enfermé dans un château auprès de Lublin, et tout ce que fait en sa faveur l'empereur Rodolphe, son frère, c'est de prier Philippe II d'engager le pape Sixte V à écrire en faveur du prisonnier.

1589. Maximilien est enfin élargi, après avoir renoncé au royaume de Pologne. Il voit le roi Sigismond avant de partir. On remarque qu'il ne lui donna point le titre de *majesté*, parce qu'en Allemagne on ne le donnait qu'à l'empereur.

1590. Le seul événement qui peut regarder l'empire, c'est la guerre des Pays-Bas, qui désole les frontières du côté du Rhin et de la Vestphalie. Les cercles de ces provinces se contentent de s'en plaindre aux deux partis. L'Allemagne était alors dans une langueur que le chef avait communiquée aux membres.

1591. Henri IV, qui avait son royaume de France à conquérir, envoie le vicomte de Turenne en Allemagne négocier des troupes avec les princes protestants : l'empereur s'y oppose en vain ; l'électeur de Saxe Christiern, excité par le vicomte de Turenne, prêta de l'argent et des troupes ; mais il mourut lorsque cette armée était en chemin, et il n'en arriva en France qu'une petite partie. C'est tout ce qui se passait alors de considérable en Allemagne.

1592. La nomination à l'évêché de Strasbourg cause une guerre civile comme à Cologne, mais pour un autre sujet. La ville de Strasbourg était protestante. L'évêque catholique, résidant à Saverne, était mort. Les protestants élisent Jean-George de Brandebourg, luthérien. Les catholiques nomment le cardinal de Lorraine. L'empereur Rodolphe donne en vain l'administration à l'archiduc Ferdinand, l'un de ses frères, avec une commission pour apaiser ce différend. Ni les catholiques ni les protestants ne le reçoivent. Le cardinal de Lorraine soutient son droit avec dix mille hommes. Les cantons de Berne, de Zurich, et de Bâle

donnent des troupes à l'évêque protestant; elles sont jointes par un prince d'Anhalt, qui revenait de France où il avait servi inutilement Henri IV. Ce prince d'Anhalt défait le cardinal de Lorraine. Cette affaire est mise en arbitrage l'année suivante, et il fut enfin convenu, en 1603, que le cardinal de Lorraine resterait évêque de Strasbourg, mais en payant cent trente mille écus d'or au prince de Brandebourg, Jean-George. On ne peut guère acheter un évêché plus cher.

1593. Une affaire plus considérable réveillait l'indifférence de Rodolphe. Amurat III rompait la trêve, et les Turcs ravageaient déjà la haute Hongrie. Il n'y eut que le duc de Bavière et l'archevêque de Saltzbourg qui fournirent d'abord des secours. Ils joignirent leurs troupes à celles des États héréditaires de l'empereur.

Ferdinand, frère de Rodolphe, avait un fils nommé Charles d'Autriche, qu'il avait eu d'un premier mariage avec la fille d'un sénateur d'Augsbourg. Ce fils n'était point reconnu prince, mais il méritait de l'être. Il commandait un corps considérable. Un comte Montécuculli en commandait un autre; ceux qui ont porté ce nom ont été destinés à combattre heureusement pour la maison d'Autriche. Les Serin [1], les Nadasti, les Palfi, étaient à la tête des milices hongroises. Les Turcs furent vaincus dans plusieurs combats; la haute Hongrie fut en sûreté, mais Bude resta toujours aux Ottomans.

1594. Les Turcs étaient en campagne, et Rodolphe tenait une diète à Augsbourg, au mois de juin, pour s'opposer à eux. Croirait-on qu'il fut ordonné de mettre un tronc à la porte de toutes les églises d'Allemagne pour recevoir des contributions volontaires? C'est la première fois qu'on a demandé l'aumône pour faire la guerre. Cependant les troupes impériales et hongroises, quoique mal payées, combattirent toujours avec courage. L'archiduc Mathias voulut commander l'armée, et la commanda. L'archiduc Maximilien, qui gouvernait la Carinthie et la Croatie au nom de l'empereur son frère, se joint à lui; mais ils ne peuvent empêcher les Turcs de prendre la ville de Javarin.

1595. Par bonheur pour les Impériaux, Sigismond Battori, vayvode de Transylvanie, secoue le joug des Ottomans pour prendre celui de Vienne. On voit souvent ces princes passer tour à tour d'un parti à l'autre: destinée des faibles, obligés de choisir entre deux protecteurs trop puissants. Battori s'engage à prêter

1. George Serin ou Zrini, fils de Nicolas, qui est cité plus haut, année 1566, et aïeul de celui qui périt sous Léopold, en 1671. (CL.)

foi et hommage à l'empereur pour la Transylvanie, et pour quelques places de Hongrie dont il était en possession. Il stipule que, s'il meurt sans enfants mâles, l'empereur, comme roi de Hongrie, se mettra en possession de son État ; et on lui promet en récompense Christine, fille de l'archiduc Charles, le titre d'*illustrissimus*, et l'ordre de la Toison d'or.

La campagne fut heureuse ; mais les troncs établis à la porte des églises pour payer l'armée n'étant pas assez remplis, les troupes impériales se révoltèrent, et pillèrent une partie du pays qu'ils étaient venus défendre.

1596. L'archiduc Maximilien commande cette année contre les Turcs. Mahomet III, nouveau sultan, vient en personne dans la Hongrie. Il assiége Agria, qui se rend à composition ; mais la garnison est massacrée en sortant de la ville. Mahomet, indigné contre l'aga des janissaires, qui avait permis cette perfidie, lui fait trancher la tête.

Mahomet défait Maximilien dans une bataille, le 26 octobre.

Pendant que l'empereur Rodolphe reste dans Vienne, s'occupe à distiller, à tourner, à chercher la pierre philosophale, que Maximilien son frère est battu par les Turcs, que Mathias songe déjà à profiter de l'inaction de Rodolphe pour s'élever, Albert, l'un de ses frères, qui était cardinal, et dont on n'avait point entendu parler encore, était depuis peu gouverneur de la partie des Pays-Bas restée à Philippe II. Il avait succédé dans ce gouvernement à un autre de ses frères, l'archiduc Ernest, qui venait de mourir après l'avoir possédé deux années sans avoir rien fait de mémorable. Il n'en fut pas de même du cardinal Albert d'Autriche. Il faisait la guerre à Henri IV, que Philippe II avait toujours inquiété depuis la mort de Henri III. Il prit Calais et Ardres.

Henri IV, à peine vainqueur de la Ligue, demande du secours aux princes protestants ; il n'en obtient pas, et se défend lui-même.

1597. Les Turcs sont toujours dans la Hongrie. Les paysans de l'Autriche, foulés par les troupes impériales, se soulèvent, et mettent eux-mêmes le comble à la désolation de ce pays. On est obligé d'envoyer contre eux une partie de l'armée. C'était une bien favorable occasion pour les Turcs ; mais, par une fatalité singulière, la haute Hongrie a presque toujours été le terme de leurs progrès, et cette année, les révoltes des janissaires firent le salut de l'armée impériale.

1598. Le comté de Simmeren retombe par la mort du dernier comte à l'électeur palatin.

Le roi d'Espagne Philippe II meurt à soixante et douze ans, après quarante-deux de règne. Il avait troublé une partie de l'Europe sans que jamais ni son oncle Ferdinand, ni son cousin Maximilien, ni son neveu Rodolphe, eussent servi à ses desseins, ni qu'il eût contribué à leur grandeur. Il avait donné avant sa mort les Pays-Bas à l'infante Isabelle, sa fille ; ce fut sa dot en épousant le cardinal archiduc Albert. C'était priver son fils Philippe III et la couronne d'Espagne d'une belle province ; mais les troubles qui la déchiraient la rendaient onéreuse à l'Espagne, et ce pays devait revenir à la couronne espagnole en cas que l'archiduc Albert n'eût point d'enfants mâles, ce qui arriva en effet.

Il s'agissait de chasser les Turcs de la haute Hongrie. La diète accorde vingt mois romains[1] pendant trois ans pour cette guerre.

Le même Sigismond Battori, qui avait quitté les Turcs et fait hommage de la Transylvanie à l'empereur, se repent de ces deux démarches. On lui avait donné en échange de sa souveraineté et de la Valachie les mêmes terres qu'à la reine, mère d'Étienne-Jean-Sigismond[2], c'est-à-dire Oppeln et Ratibor en Silésie. Il ne fut pas plus content de son marché que cette reine. Il quitte la Silésie ; il rentre dans ses États ; mais, toujours inconstant et faible, il les cède à un cardinal, son cousin. Ce cardinal, André Battori, se met aussitôt sous la protection des Turcs, reçoit du sultan une veste, comme un gage de la faveur qu'il demande. Semblable à Martinusius, il se met comme lui à la tête d'une armée ; mais il est tué en combattant contre les Impériaux.

1599. Par la mort du cardinal Battori, et par la fuite de Sigismond, la Transylvanie reste à l'empereur ; mais la Hongrie ne cesse d'être dévastée par les Turcs. Ceux qui s'étonnent aujourd'hui que ce pays si fertile soit si dépeuplé en trouveront aisément la raison dans le nombre d'esclaves des deux sexes que les Turcs ont si souvent enlevés.

L'empereur, dans cette année, se résolut à affranchir enfin le Virtemberg de l'inféodation de l'Autriche. Le Virtemberg ne relève plus que de l'empire ; mais il doit toujours revenir à la maison d'Autriche, au défaut d'héritier.

1600. Les Turcs s'avancent jusqu'à Canise, sur la Drave, vers

1. Voyez la note, page 537.

2. Le même que celui qui est cité plus haut, au commencement de 1570, comme prince de Transylvanie ; mort en 1571. Sa mère, la reine Isabelle, mourut en 1559, dix ans après le cardinal Martinusius. (CL.)

la Stirie. Le duc de Mercœur, célèbre prince de la maison de Lorraine, ne put empêcher la prise de cette forte place. Alors les peuples de Transylvanie et de Valachie refusent de reconnaître l'empereur.

1601. La fortune de Sigismond Battori est aussi inconstante que lui-même; il rentre en Transylvanie, mais il y est défait par le parti des Impériaux. Ce ne sont que des révolutions continuelles dans ces provinces. Heureusement ce même duc de Mercœur, qui n'avait pu ni défendre ni reprendre Canise, prend sur les Turcs Albe-Royale.

1602. Enfin l'archiduc Mathias, plus agissant que son frère, et secondé du duc de Mercœur, pénètre jusqu'à Bude; mais il l'assiége inutilement. Tout cela ne fait qu'une guerre ruineuse, à charge à l'empereur et à l'empire.

Sigismond Battori, beaucoup plus malheureux, et méprisé par les Turcs qui ne le secouraient pas, va se rendre enfin aux troupes impériales sans aucune condition; et ce prince, qui devait épouser une archiduchesse, est alors trop heureux d'être baron en Bohême avec une pension très-modique.

1603. Il y a toujours une fatalité qui arrête les conquêtes des Turcs. Mahomet III, qui menaçait de venir commander en personne une armée formidable, meurt à la fleur de son âge. Il laisse sur le trône des Ottomans son fils Achmet, âgé de quinze ans. Les factions troublent le sérail, et la guerre de Hongrie languit.

La diète de Ratisbonne promet cette fois quatre-vingts mois romains[1]. Jamais l'empire n'avait encore donné un si puissant secours; mais il ne fut guère fourni qu'en paroles.

Dans cette année, Lubeck, Dantzick, Cologne, Hambourg, et Brême, villes de l'ancienne hanse d'Allemagne, obtiennent en France des priviléges que ces villes prétendaient avoir eus, et que le temps avait abolis. Les négociants de ces villes furent exemptés du droit d'aubaine[2], et le sont encore. Ce ne sont pas là des événements d'éclat, mais ils contribuent au bien public; et presque tous ceux qu'on a vus le détruisent.

1604. L'empereur est sur le point de perdre la partie de la haute Hongrie qui lui restait. Les exactions d'un gouverneur de Cassovie en sont cause. Ce gouverneur ayant exigé de l'argent d'un seigneur hongrois nommé Botskai, ce Hongrois se soulève,

1. Voyez la note, page 537.
2. Le droit d'aubaine est aboli en France : voyez la note de la page 181.

fait révolter une partie de l'armée, et se déclare seigneur de la haute Hongrie, sans oser prendre le titre de roi.

1605. Il ne reste à l'empereur en Hongrie que Presbourg : les Turcs et le révolté Botskai avaient le reste. L'archiduc Mathias était dans Presbourg avec une armée, mais le grand-vizir était dans la ville de Pest; Botskai se fait proclamer prince de Transylvanie, et reçoit solennellement dans Pest la couronne de Hongrie, par les mains du grand-vizir. L'archiduc Mathias est obligé de s'accommoder avec les seigneurs hongrois, pour conserver ce qui reste de ce pays. Il fut stipulé que dans la suite les états de Hongrie, qui avaient toujours élu leur roi, éliraient eux-mêmes leur gouverneur, au nom de leur roi. La nomination aux évêchés était un droit de la couronne, mais les états exigèrent qu'on ne nommerait jamais que des Hongrois, et que les évêques nommés par l'empereur n'auraient point de part au gouvernement du royaume. Moyennant ces concessions et quelques autres, l'archiduc Mathias obtint que Botskai céderait la Transylvanie, et qu'il ne garderait de la Hongrie que la couronne d'or qu'il avait reçue du grand-vizir. Les Hongrois stipulèrent expressément que les religions luthérienne et calviniste seraient autorisées.

Sous ce gouvernement faible de Rodolphe, l'Allemagne n'était pourtant pas troublée. Il n'y avait alors que de très-petites guerres intestines, comme celle du duc de Brunsvick, qui voulait soumettre la ville de Brunsvick, et du duc de Bavière, qui voulait subjuguer Donavert. Le duc de Bavière[1], riche et puissant, vint à bout de Donavert; mais le duc de Brunsvick ne put prévaloir contre Brunsvick, qui resta longtemps encore libre et impériale. Elle était soutenue par la hanse teutonique. Les grandes villes commerçantes pouvaient alors se défendre aisément contre les princes. On ne levait, comme on sait[2], de troupes qu'en cas de guerre. Ces milices nouvelles des princes et des villes étaient également mauvaises ; mais depuis que les princes se sont appliqués à tenir en tout temps des troupes disciplinées, les choses ont bien changé.

L'Allemagne d'ailleurs fut tranquille, malgré trois religions opposées l'une à l'autre, malgré les guerres des Pays-Bas, qui inquiétaient sans cesse les frontières, malgré les troubles de la Hongrie et de la Transylvanie. La faiblesse de Rodolphe en Allemagne n'eut pas le même sort que celle de Henri III en France.

1. Maximilien, investi de l'électorat palatin en 1623, comme on le voit plus bas. (CL.)

2. Voyez années 1532 et 1541.

Tous les seigneurs, sous Henri III, voulurent devenir indépendants et puissants : ils troublèrent tout ; mais les seigneurs allemands étaient ce que les seigneurs français voulaient être.

1606. L'archiduc Mathias traite avec les Turcs, mais sans effet. Tant de traités avec les Turcs, avec les Hongrois, avec les Transylvains, ne sont que de nouvelles semences de troubles. Les Transylvains, après la mort de Botskai, élisent Sigismond Racoczi pour vayvode, malgré les traités faits avec l'empereur, et l'empereur le souffre.

1607-1608. Rodolphe, qui achetait si chèrement la paix chez lui, négocie pour l'établir enfin dans les Pays-Bas ; on ne pouvait l'avoir qu'aux dépens de la branche d'Autriche espagnole, comme il l'avait à ses dépens en Hongrie. La fameuse union d'Utrecht, de 1579, était trop puissante pour céder. Il fallait reconnaître les États-Généraux des sept provinces unies libres et indépendants. C'était principalement de l'Espagne que les sept provinces exigeaient cette reconnaissance authentique. Rodolphe leur écrit : « Vous êtes des États mouvants de l'empire ; votre constitution ne peut changer sans le consentement de l'empereur, votre chef. » Les États-Généraux ne firent pas seulement de réponse à cette lettre. Ils continuent à traiter avec l'Espagne, qui reconnut enfin, en 1609, leur indépendance.

Cependant cette philosophie tranquille et indifférente de Rodolphe, plus convenable à un homme privé qu'à un empereur, enhardit enfin l'ambition de l'archiduc Mathias, son frère ; il songe à ne lui laisser que le titre d'empereur, et à se faire souverain de la Hongrie, de l'Autriche, de la Bohême, dont Rodolphe négligeait le gouvernement. La Hongrie était envahie presque tout entière par les Turcs, et déchirée par ses factions ; l'Autriche, exposée ; la Bohême, mécontente. L'inconstant Battori, par une nouvelle vicissitude de sa fortune, venait encore d'être rétabli en Transylvanie par les suffrages de la nation et par la protection du sultan. Mathias négociait avec Battori, avec les Turcs, avec les mécontents de la Hongrie. Les états d'Autriche lui avaient fourni beaucoup d'argent. Il était à la tête d'une armée ; il prenait sur lui tous les soins, et voulait en recueillir le fruit.

L'empereur, retiré dans Prague, apprend les desseins de son frère, il craint pour sa sûreté. Il ordonne quelques levées à la hâte. Mathias, son frère, lève le masque, il marche vers Prague. Les protestants de la Bohême prennent ce temps de crise pour demander de nouveaux priviléges à Rodolphe, qu'ils menacent d'abandonner. Ils obtiennent que le clergé catholique ne se

mêlera plus des affaires civiles, qu'il ne fera aucune acquisition de terres sans le consentement des états, que les protestants seront admis à toutes les charges. Cette condescendance de l'empereur irrite les catholiques ; il se voit réduit à recevoir la loi de son frère.

Il lui cède, le 11 mai, la Hongrie, l'Autriche, la Moravie ; il se réserve seulement, dans ce triste accord, l'usufruit de la Bohême et la suzeraineté de la Silésie. Il se dépouillait de ce qu'il avait gouverné avec faiblesse, et qu'il ne pouvait plus garder. Son frère n'acquérait d'abord en effet que de nouveaux embarras. Il avait à se concilier les protestants de l'Autriche, qui demandaient, les armes à la main, à leur nouveau maître l'exercice libre de leur religion, et auxquels il fallut l'accorder, du moins hors des villes. Il avait à ménager les Hongrois, qui ne voulaient pas qu'aucun Allemand eût chez eux de charge publique. Mathias fut obligé d'ôter aux Allemands leurs emplois en Hongrie. Voilà comme il tâchait de s'affermir pour être en état de résister enfin à la puissance ottomane.

1609. Plus la religion protestante gagnait de terrain dans les domaines autrichiens, plus elle devenait puissante en Allemagne. La succession de Clèves et de Juliers mit aux mains les deux partis, qui s'étaient longtemps ménagés depuis la paix de Passau. Elle fit renaître une ligue protestante plus dangereuse que celle de Smalcalde, et produisit une ligue catholique. Ces deux factions furent prêtes de ruiner l'empire.

Les maisons de Brandebourg, de Neufbourg, de Deux-Ponts, de Saxe, et enfin Charles d'Autriche, marquis de Burgau, se disputaient l'héritage de Jean-Guillaume, dernier duc de Clèves, Berg, et Juliers, mort sans enfants.

L'empereur crut mettre la paix entre les prétendants, en séquestrant les États que l'on disputait. Il envoie l'archiduc Léopold, son cousin, prendre possession du duché de Clèves ; mais d'abord l'électeur de Brandebourg, Jean-Sigismond, s'accorde avec le duc de Neubourg, son compétiteur, pour s'y opposer. L'affaire devient bientôt une querelle des princes protestants avec la maison d'Autriche. Les princes de Brandebourg et de Neubourg, déjà en possession, et unis par le danger en attendant que l'intérêt les divisât, soutenus de l'électeur palatin Frédéric IV, implorent le secours de Henri IV, roi de France.

Alors se formèrent les deux ligues opposées : la protestante, qui soutenait les maisons de Brandebourg et de Neubourg ; la catholique, qui prenait le parti de la maison d'Autriche. L'élec-

teur palatin, Frédéric IV, quoique calviniste, était à la tête de tous les confédérés de la confession d'Augsbourg : c'était le duc de Virtemberg, le landgrave de Hesse-Cassel, le margrave d'Anspach, le margrave de Bade-Dourlach, le prince d'Anhalt, plusieurs villes impériales. Ce parti prit le nom d'union évangélique.

Les chefs de la ligue catholique opposée étaient Maximilien, duc de Bavière, les électeurs catholiques, et tous les princes de cette communion. L'électeur de Saxe même se mit dans ce parti, tout luthérien qu'il était, dans l'espérance de l'investiture des duchés de Clèves et de Juliers. Le landgrave de Hesse-Darmstadt, protestant, était aussi de la ligue catholique. Il n'y avait aucune raison qui pût faire de cette querelle une querelle de religion ; mais les deux partis se servaient de ce nom pour animer les peuples. La ligue catholique mit le pape Paul V et le roi d'Espagne Philippe III dans son parti. L'union évangélique mit Henri IV dans le sien. Mais le pape et le roi d'Espagne ne donnaient que leur nom, et Henri IV allait marcher en Allemagne à la tête d'une armée disciplinée et victorieuse, avec laquelle il avait déjà détruit une ligue catholique.

1610. Ces mots de ralliement *catholique, évangélique,* ce nom du *pape,* dans une querelle toute profane, furent la véritable et unique cause de l'assassinat du grand Henri IV, tué, comme on sait, le 14 mai, au milieu de Paris, par un fanatique imbécile et furieux[1]. On ne peut en douter ; l'interrogatoire de Ravaillac, ci-devant moine, porte qu'il assassina Henri IV parce qu'on disait partout « qu'il allait faire la guerre au pape, et que c'était la faire à Dieu ».

Les grands desseins de Henri IV périrent avec lui. Cependant il resta encore quelque ressort de cette grande machine qu'il avait mise en mouvement. La ligue protestante ne fut pas détruite. Quelques troupes françaises, sous le commandement du maréchal de La Châtre, soutinrent le parti de Brandebourg et de Neubourg.

En vain l'empereur adjuge Clèves et Juliers, par provision, à l'électeur de Saxe, à condition qu'il prouvera son droit ; le maréchal de La Châtre n'en prend pas moins Juliers, et n'en chasse pas moins les troupes de l'archiduc Léopold. Juliers reste en commun, pour quelque temps, à Brandebourg et à Neubourg.

1611. L'extrême confusion où était alors l'Allemagne montre ce que Henri IV aurait fait s'il eût vécu. Rodolphe philosophait et

1. Voyez tome XII, page 559.

s'occupait à fixer le mercure, dans Prague. L'archiduc Léopold, chassé de Juliers avec son armée mal payée, va en Bohême la faire subsister de pillage. Il y usurpe toute l'autorité de l'empereur, qui se voit dépouillé de tous côtés par les princes de son sang. Mathias, qui avait déjà forcé son frère à lui céder tant d'États, ne veut pas qu'un autre que lui dépouille le chef de sa maison. Il vient à Prague avec des troupes, et y force son frère à prier les états de le couronner *par excès d'affection fraternelle.*

Mathias est sacré roi de Bohême le 21 mai ; il ne reste à Rodolphe que le titre de roi, aussi vain pour lui que celui d'empereur.

1612. Rodolphe meurt le 20 janvier, à compter selon le nouveau calendrier. Il n'avait jamais voulu se marier. Sa maison, dont on avait tant craint la vaste puissance, n'eut presque aucune considération de son temps en Europe, depuis le commencement du XVIIe siècle. Sa nonchalance et la faiblesse de Philippe III en Espagne en furent la cause. Rodolphe avait perdu ses États, et conservé de l'argent comptant. On prétend qu'on trouva dans son épargne quatorze millions d'écus. Cela découvre une âme petite. Avec ces quatorze millions et du courage, il eût pu reprendre Bude sur les Turcs, et rendre l'empire respectable ; mais son caractère le fit vivre en homme privé sur le trône, et il fut plus heureux que ceux qui le dépouillèrent et le méprisèrent.

MATHIAS,

QUARANTE-CINQUIÈME EMPEREUR.

1612. Mathias, frère de Rodolphe, est élu unanimement, et cette unanimité surprend l'Europe. Mais les trésors de son frère l'avaient enrichi, et le voisinage des Turcs rendait nécessaire l'élection d'un prince de la maison d'Autriche, roi de Hongrie.

La capitulation de Charles-Quint n'avait point jusque-là été augmentée. Elle le fut de quelques articles pour Mathias, dont l'ambition s'était assez manifestée.

La Hongrie et la Transylvanie étaient toujours dans le même état. L'empereur avait peu de terrain par delà Presbourg, et le nouveau prince de Transylvanie, Gabriel Battori, était vassal du sultan.

1613. Ces deux grandes ligues, la protestante et la catholique,

qui avaient menacé l'Allemagne d'une guerre civile, s'étaient comme dissipées elles-mêmes après la mort de Henri IV. Les protestants se contentaient seulement de refuser de l'argent à l'empereur dans les diètes. La querelle sur la succession de Juliers, qu'on croyait devoir embraser l'Europe, ne devint plus qu'une de ces petites guerres particulières qui ont troublé, de tout temps, quelques cantons d'Allemagne, sans dissoudre le corps germanique.

Le duc de Neubourg et l'électeur de Brandebourg, s'étant mis en possession de Clèves et de Juliers, devaient être nécessairement brouillés pour le partage. Un soufflet, donné par l'électeur de Brandebourg au duc de Neubourg, ne pacifia pas le différend. Les deux princes se firent la guerre. Le duc de Neubourg se fit catholique pour avoir la protection de l'empereur et du roi d'Espagne. L'électeur de Brandebourg introduisit le calvinisme dans le pays pour animer la ligue protestante en sa faveur.

Cependant les autres princes demeuraient dans l'inaction ; et l'électeur de Saxe lui-même[1], malgré le jugement impérial rendu en sa faveur, ne remuait pas. Les Pays-Bas espagnols et hollandais se mêlaient de la querelle. Deux grands généraux : le marquis de Spinola, de la part de l'Espagne, secourait Neubourg ; le comte Maurice, de la part des États-Généraux, était armé pour Brandebourg. C'est une suite de la constitution de l'Allemagne, que des puissances étrangères pussent prendre plus de part à ces querelles intestines que l'Allemagne même. L'intérieur du corps germanique n'en était point ébranlé. Cette paix intérieure était souvent troublée par les fréquents démêlés d'une ville avec une autre, des princes avec les villes, des princes avec les princes ; mais le corps germanique subsistait par ces divisions mêmes, qui mettaient une balance à peu près égale entre ses membres.

Il n'en était pas de même en Hongrie et en Transylvanie. L'empereur Mathias se préparait contre le Turc. Le vayvode de Transylvanie, Gabriel Battori, se ménageait entre l'empereur chrétien et l'empereur musulman. Les Turcs poursuivent Battori : il est abandonné de ses sujets ; l'empereur ne peut le secourir. Battori se fait donner la mort par un de ses soldats[2]. Exemple unique parmi les princes modernes.

1614. Un bacha investit Bethlem-Gabor de la Transylvanie.

1. Jean George; voyez le *Catalogue des électeurs de Saxe*, page 212.

2. Le 27 octobre 1613. Bethlem-Gabor fut proclamé son successeur trois jours après. (Cl.)

Cette province semblait à jamais perdue pour la maison d'Autriche. Le nouveau sultan Achmet, maître d'une si grande partie de la Hongrie, jeune et ambitieux, faisait craindre que Presbourg ou Vienne ne devînt les limites des deux empires. On avait été toujours dans ces alarmes sur la fin du règne de Rodolphe; mais la vaste étendue de l'empire ottoman, qui depuis si longtemps inquiétait les chrétiens, fut ce qui les sauva. Les Turcs étaient souvent en guerre avec les Persans. Leurs frontières, du côté de la mer Noire, souffraient beaucoup des révoltes des Géorgiens et des Mingréliens. On contenait difficilement les Arabes, et il arrivait souvent que dans le temps même qu'on craignait en Hongrie et en Italie une nouvelle inondation de Turcs, ils étaient obligés de faire une paix même désavantageuse pour la défense de leur propre pays.

1615. L'empereur Mathias a le bonheur de conclure avec le sultan Achmet un traité plus favorable que la guerre n'eût pu l'être. Il stipule, sans tirer l'épée, la restitution d'Agria, de Canise, d'Albe-Royale, de Pest, et même de Bude : ainsi il est en possession de presque toute la Hongrie, en laissant toujours la Transylvanie et Bethlem-Gabor sous la protection des Ottomans. Ce traité augmente la puissance de Mathias. L'affaire de la succession de Juliers est presque la seule chose qui inquiète l'intérieur de l'empire; mais Mathias ménage les princes protestants, en laissant toujours ce pays partagé entre la maison palatine de Neubourg et celle de Brandebourg. Il avait besoin de ces ménagements pour perpétuer l'empire dans la maison d'Autriche,

1616. Cette année et les suivantes sont remplies de négociations et d'intrigues. Mathias était sans enfants, et avait perdu sa santé et son activité. Il fallait, pour assurer l'empire à sa maison, commencer par lui assurer la Bohême et la Hongrie. Les conjonctures étaient délicates : les états de ces deux royaumes étaient jaloux du droit d'élection; l'esprit de parti y régnait, et l'esprit d'indépendance encore plus; la différence des religions y nourrissait la discorde, mais les protestants et les catholiques aimaient également leurs priviléges. Les princes d'Allemagne paraissaient encore moins disposés à choisir un empereur autrichien; et l'union évangélique, toujours subsistante, laissait peu d'espérance à cette maison.

Il lui faut donc commencer par assurer la succession de la Bohême et de la Hongrie. Il avait ravi ces États à son frère; il n'en fait point passer l'héritage aux frères qui lui restent, Maximilien et Albert. Il n'y a guère d'apparence qu'ils y aient tous

deux renoncé de bon gré. Albert surtout, à qui le roi d'Espagne avait laissé les Pays-Bas, aurait été plus qu'un autre en état de soutenir la dignité impériale, s'il eût régné sur la Hongrie et sur la Bohême. C'est sur un cousin, sur Ferdinand de Gratz, duc de Stirie, que Mathias veut faire tomber ses couronnes. Le droit du sang fut donc peu consulté.

1617-1618. Ferdinand est élu et reconnu successeur au royaume de Bohême par les états, et couronné en cette qualité le 29 juin. L'union évangélique commence à s'effaroucher de voir ces premiers pas de Ferdinand de Gratz vers l'empire. Mathias et Ferdinand ménagent plus que jamais l'électeur de Saxe, qui n'est point de l'union évangélique, et qui, dans l'espérance d'avoir Clèves, Berg, et Juliers, embrasse toujours le parti de la maison d'Autriche. La maison palatine, ayant des intérêts tout contraires, est toujours à la tête des protestants : et c'est là l'origine de la funeste guerre entre Ferdinand et la maison palatine ; c'est celle de la guerre de trente ans, qui désola tant de provinces, qui fit venir les Suédois au milieu de l'Allemagne, et qui produisit enfin le traité de Vestphalie, et donna une nouvelle face à l'empire.

1618. Mathias engage la branche d'Autriche espagnole à céder les prétentions qu'elle peut avoir sur la Hongrie et sur la Bohême. Philippe III, roi d'Espagne, abandonne ses droits sur ces royaumes à Ferdinand[1], à condition qu'au défaut de la postérité mâle de Ferdinand, la Hongrie et la Bohême appartiendront aux fils de Philippe III, ou à ses filles, et aux enfants de ses filles, selon l'ordre de la primogéniture. Par ce pacte de famille ces États pouvaient aisément tomber à la maison de France : car si une fille héritière de Philippe III épousait un roi de France, le fils aîné de ce roi acquérait un droit à la Hongrie et à la Bohême.

Ce pacte de famille était évidemment contraire au testament de l'empereur Ferdinand I[er][2]. Les dispositions des hommes, pour établir la paix dans l'avenir, préparent presque toujours la division. Enfin ce nouveau traité révoltait les Hongrois et les Bohémiens, qui voyaient qu'on disposait d'eux sans les consulter. Les protestants de Bohême commencent par se confédérer, à l'exemple de l'union évangélique ; bientôt ils entraînent les catholiques dans leur parti, parce qu'il s'agit des droits de l'État, et non de la religion. La Silésie, ce grand fief de la Bohême, se joint à elle : la guerre civile est allumée. Un comte de Thurn, ou de La

1. Ce prince fut couronné roi de Hongrie le 1er juillet 1618. (CL.)
2. Voyez année 1564.

Tour [1], homme de génie, est à la tête des confédérés; il fait la guerre régulièrement et avec avantage; ses partis vont jusqu'aux portes de Vienne.

1619. L'empereur Mathias meurt au mois de mars, au milieu de cette révolution subite, sans pouvoir prévoir quel sera le destin de sa maison.

Son cousin Ferdinand de Gratz est assez heureux d'abord pour ne point éprouver de grandes contradictions en Hongrie, dont il avait chassé les Turcs par un traité qui le rendait agréable au royaume; mais il voit la Bohême, la Silésie, la Moravie, la Lusace, liguées contre lui, les protestants de l'Autriche prêts à éclater, et ceux de l'Allemagne peu disposés à l'élever à l'empire. La maison d'Autriche n'avait point encore eu de moment plus critique : d'un côté quatre électeurs offrent la couronne impériale à Maximilien, duc de Bavière; de l'autre, la Bohême offre sa souveraineté, d'abord au duc de Savoie, trop éloigné pour l'accepter; et ensuite à l'électeur palatin Frédéric V, qui l'obtint pour son malheur. Cependant on s'assemble à Francfort pour élire un roi des Romains, un roi d'Allemagne, un empereur. Presque toutes les cours de l'Europe sont en mouvement pour cette grande affaire; les états de la Bohême députent à Francfort pour faire exclure Ferdinand du droit de suffrage : ils ne le reconnaissaient pas pour roi, et conséquemment ils ne voulaient pas qu'il eût de voix. Non-seulement il était menacé de n'être pas empereur, mais même de n'être pas électeur : il fut l'un et l'autre. Il se donna sa voix pour l'empire; il eut celles des catholiques, et même des protestants. Chaque électeur fut tellement ménagé que chacun crut voir son intérêt particulier dans l'élévation de Ferdinand de Gratz. L'électeur palatin lui-même, à qui la Bohême déférait la couronne, fut obligé de donner sa voix, dont le refus aurait été inutile. Cette élection fut faite le 19 auguste 1619; il est couronné à Aix-la-Chapelle le 9 septembre; il signe auparavant une capitulation un peu plus étendue que celle de ses prédécesseurs.

1. Lamorald de La Tour-Taxis. Il appartenait à la famille de Roger Ier, comte de Thurn, qui inventa les postes, en Allemagne, dans le xve siècle. (Cl.)

FERDINAND II,

QUARANTE-SIXIÈME EMPEREUR.

1619. Dans le temps même que Ferdinand II est couronné empereur, les états de Bohême nomment pour roi l'électeur palatin. Cet honneur était devenu plus dangereux qu'auparavant par la nomination de Ferdinand à l'empire ; c'était le temps d'une grande crise pour le parti protestant. Si Frédéric eût été secouru par son beau-père Jacques, roi d'Angleterre, le succès paraissait assuré; mais Jacques ne lui donna que des conseils, et ces conseils furent de refuser; il ne le crut pas, et s'abandonna à la fortune.

Il est solennellement couronné dans Prague le 4 novembre avec l'électrice princesse d'Angleterre ; mais il est couronné par l'administrateur des hussites, non par l'archevêque de Prague.

Cela seul annonçait une guerre de religion aussi bien que de politique : tous les princes protestants, hors l'électeur de Saxe, étaient pour lui ; il avait dans son armée quelques troupes anglaises, que des seigneurs d'Angleterre lui avaient amenées par amitié pour lui, par haine pour la religion catholique, et par la gloire de faire ce que son beau-père Jacques Ier ne faisait pas. Il était secondé par le vayvode de Transylvanie, Bethlem-Gabor, qui attaquait le même ennemi en Hongrie. Gabor pénétra même jusqu'aux portes de Vienne, et de là il retourna sur ses pas prendre Presbourg. La Silésie était toute soulevée contre l'empereur; le comte de Mansfeld soutenait en Bohême le parti du palatin ; les protestants même de l'Autriche inquiétaient l'empereur. Si la maison bavaroise avait été réunie, comme celle d'Autriche le fut toujours, le parti du nouveau roi de Bohême aurait été le plus fort ; mais le duc de Bavière, riche et puissant, était loin de contribuer à la grandeur de la branche aînée de sa maison. La jalousie, l'ambition, la religion, le jetèrent dans le parti de l'empereur : de sorte qu'il arriva à la maison bavaroise, sous Ferdinand de Gratz, ce qui était arrivé à la maison de Saxe sous Charles-Quint.

La ligue protestante et la ligue catholique étaient à peu près également puissantes dans l'Allemagne, mais l'Espagne et l'Italie appuyaient Ferdinand ; elles lui fournissaient de l'argent levé sur le clergé, et des troupes. La France, qui n'était pas encore gouvernée par le cardinal de Richelieu, oubliait ses anciens intérêts.

La cour de Louis XIII, faible et orageuse, semblait avoir des vues (supposé qu'elle en eût) toutes contraires aux desseins du grand Henri IV.

1620. Louis XIII envoie en Allemagne le duc d'Angoulême, à la tête d'une ambassade solennelle, pour offrir ses bons offices, au lieu d'y marcher avec une armée. Les princes, assemblés à Ulm, écoutent le duc d'Angoulême, et ne concluent rien ; la guerre en Bohême continue. Bethlem-Gabor se fait reconnaître roi en Hongrie, comme le palatin Frédéric V en Bohême. Un ambassadeur de la Porte et un de Venise favorisent cette révolution des états de Hongrie dans la ville de Neuhausel. On n'était pas accoutumé à voir ainsi les Turcs et les Vénitiens réunis ; mais Venise avait tant de démêlés avec la branche d'Autriche espagnole qu'elle déclarait ouvertement ses sentiments contre toute la maison.

Toute l'Europe était partagée dans cette querelle, mais plutôt par des vœux que par des effets, et l'empereur était bien mieux secondé en Allemagne que l'électeur palatin.

D'un côté, l'électeur de Saxe, déclaré pour l'empereur, entre dans la Lusace ; de l'autre, le duc de Bavière pénètre en Bohême avec une puissante armée, tandis que les armes de l'empereur résistent, au moins en Hongrie, contre Bethlem-Gabor.

Le palatin est attaqué à la fois et dans son nouveau royaume de Bohême, et dans son électorat. Henri-Frédéric de Nassau, frère, et depuis successeur de Maurice, le stathouder des Provinces-Unies, y combattait pour lui. Il y avait encore des Anglais ; mais contre lui était le célèbre Spinola, avec l'élite des troupes des Pays-Bas espagnols. Le Palatinat est ravagé. Une bataille décide en Bohême du sort de la maison d'Autriche et de la maison palatine.

Frédéric est entièrement défait le 19 novembre, auprès de Prague, par son parent Maximilien de Bavière. Il fuit d'abord en Silésie avec sa femme et deux de ses enfants, et perd en un jour les États de ses aïeux et ceux qu'il avait acquis.

1621. Le roi d'Angleterre Jacques négocie en faveur de son malheureux gendre aussi infructueusement qu'il s'était conduit faiblement.

L'empereur met l'électeur palatin au ban de l'empire, par un arrêt de son conseil aulique, le 20 janvier. Il proscrit le duc de Jagerndorff en Silésie, le prince d'Anhalt, les comtes de Hohenlohe, de Mansfeld, de La Tour, tous ceux qui ont pris les armes pour Frédéric.

Ce prince, vaincu, n'a pour lui que des intercesseurs, et point de vengeurs. Le roi de Danemark presse l'empereur d'user de clémence. Ferdinand n'en fait pas moins passer par la main du bourreau un grand nombre de gentilshommes bohémiens.

Un de ses généraux, le comte de Bucquoi, achève de soumettre ce qui reste de rebelles en Bohême, et de là il court assurer la haute Hongrie contre Bethlem-Gabor. Bucquoi est tué dans cette campagne, et Ferdinand s'accommode bientôt avec le Transylvain, auquel il cède un grand terrain, pour être plus sûr du reste.

Cependant l'électeur palatin se réfugie de Silésie en Danemark, et de Danemark en Hollande. Le duc de Bavière s'empare du haut Palatinat, tandis que le marquis de Spinola répand dans le Palatinat les troupes espagnoles, fournies par l'archiduc, gouverneur des Pays-Bas.

Le palatin n'avait pu obtenir de son beau-père le roi Jacques, et du roi du Danemark, que de bons offices et des ambassades inutiles à Vienne. Il n'obtenait rien de la France, dont l'intérêt était de prendre son parti. Ses seules ressources étaient alors dans deux hommes qui devaient naturellement l'abandonner. C'était le duc de Jagerndorff en Silésie, et le comte de Mansfeld dans le Palatinat, tous deux proscrits par l'empereur, et pouvant mériter leur grâce en quittant le parti du palatin. Ils firent pour lui des efforts incroyables. Mansfeld surtout fut toujours à la tête d'une petite armée, qu'il conserva malgré la puissance autrichienne. Elle n'avait pour toute solde que l'art de Mansfeld de faire la guerre en partisan habile, art assez en usage alors, dans un temps où l'on ne connaissait pas ces grandes armées toujours subsistantes, et où un chef résolu pouvait se maintenir quelque temps à la faveur des troubles. Mansfeld réveillait et encourageait les princes protestants voisins.

Christiern surtout, prince de Brunsvick, administrateur, ce qui, au fond, ne veut dire qu'usurpateur, de l'évêché d'Halberstadt, se joignit à Mansfeld. Ce Christiern s'intitulait *Ami de Dieu et ennemi des prêtres;* il n'était pas moins ennemi des peuples dont il ravageait le territoire. Mansfeld et lui firent beaucoup de mal au pays, sans faire du bien à l'électeur palatin.

Les princes d'Orange et les Provinces-Unies, qui faisaient la guerre contre les Espagnols, aux Pays-Bas, étaient obligés d'y employer toutes leurs forces, et n'étaient pas en état de donner au palatin des secours efficaces. Son parti était accablé; mais il ne laissait pas de donner de temps en temps de violentes se-

cousses ; et, à la moindre occasion, il se trouvait quelque prince protestant qui armait en sa faveur. Le landgrave de Hesse-Cassel disputait quelques terres au landgrave de Darmstadt. Piqué contre l'empereur, qui favorisait son compétiteur, il soutenait, autant qu'il le pouvait, le parti de l'électeur palatin. Le margrave de Bade-Dourlach s'unissait avec Mansfeld ; et, en général, tous les princes protestants, craignant de se voir bientôt forcés de restituer les biens ecclésiastiques, paraissaient disposés à prendre les armes dès qu'ils seraient secondés de quelques puissances.

1622. C'est toujours le duc de Bavière[1] qui fait le bonheur de Ferdinand. Ce sont ses généraux et ses troupes qui achèvent de ruiner le parti du palatin son parent. Tilly, général bavarois, qui depuis fut un des plus grands généraux de l'empereur, défait entièrement auprès d'Aschafenbourg ce prince de Brunsvick surnommé à bon droit l'*ennemi des prêtres*, puisqu'il venait de piller l'abbaye de Fulde et toutes les terres ecclésiastiques de cette partie de l'Allemagne.

Il ne restait plus que Mansfeld[2] qui pût défendre encore le Palatinat ; et il en était capable, étant à la tête d'une petite armée qui, avec les débris de celle de Brunsvick, allait jusqu'à dix mille hommes. Mansfeld était un homme extraordinaire, bâtard d'un comte de ce nom, n'ayant de fortune que son courage et son habileté ; secouru en secret des princes d'Orange et des autres protestants, il se trouvait général d'une armée qui n'appartenait qu'à lui.

Le malheureux Frédéric fut assez mal conseillé pour renoncer à ce secours, dans l'espérance qu'il obtiendrait de l'empereur des conditions favorables qu'il ne pouvait obtenir que par la force. Il pressa lui-même Brunsvick et Mansfeld de l'abandonner. Ces deux chefs errants passent en Lorraine et en Alsace, et cherchent de nouveaux pays à ravager.

Alors Ferdinand II, pour tout accommodement avec l'électeur palatin, envoie Tilly, victorieux, prendre Heidelberg, Manheim, et le reste du pays ; tout ce qui appartenait à l'électeur fut regardé comme le bien d'un proscrit. Il avait la plus nombreuse et la plus belle bibliothèque d'Allemagne, surtout en manuscrits ; elle fut transportée chez le duc de Bavière, qui l'envoya par eau à

1. Voyez années 1605 et 1623.

2. Ernest, comte de Mansfeld, marquis de Castel-Nuovo, né en 1585, eut pour père Pierre-Ernest, né en 1517, que Voltaire cite plus haut, année 1555, sous le simple nom d'Ernest. (CL.)

Rome. Plus du tiers fut perdu par un naufrage, et le reste est conservé encore dans le Vatican[1].

La religion et l'amour de la liberté excitent toujours quelques troubles en Bohême ; mais ce ne sont plus que des séditions qui finissent par des supplices. L'empereur fait sortir de Prague tous les ministres luthériens, et fait fermer leurs temples. Il donne aux jésuites l'administration de l'université de Prague. Il n'y avait plus alors que la Hongrie qui pût inquiéter la prospérité de l'empereur. Il achève de s'assurer la paix avec Bethlem-Gabor, en le reconnaissant souverain de la Transylvanie, et en lui cédant, sur les frontières de son État, sept comtés qui composent cinquante lieues de pays. Le reste de la Hongrie, théâtre éternel de la guerre, ravagé depuis longtemps sans interruption, n'était encore à la maison d'Autriche d'aucune ressource ; mais c'était toujours un boulevard des États autrichiens.

1623. L'empereur, affermi en Allemagne, assemble une diète à Ratisbonne, dans laquelle il déclare que « l'électeur palatin[2] s'étant rendu criminel de lèse-majesté, ses États, ses biens, et ses dignités, sont dévolus au domaine impérial ; mais que, ne voulant pas diminuer le nombre des électeurs, il veut, commande, et ordonne que Maximilien, duc de Bavière, soit investi dans cette diète de l'électorat palatin ». C'était parler en maître. Les princes catholiques accédèrent tous à la volonté de l'empereur. Les protestants firent quelques remontrances publiques. L'électeur de Brandebourg, les ducs de Brunsvick, de Holstein, de Mecklenbourg, les villes de Brême, de Hambourg, de Lubeck, et d'autres, renouvelèrent la ligue évangélique. Le roi de Danemark se joignit à eux ; mais cette ligue, n'étant que défensive, laissa l'empereur en pleine liberté d'agir.

Le 25 février, Ferdinand, sur son trône, investit le duc de Bavière de l'électorat palatin. Le vice-chancelier dit expressément que « l'empereur lui confère cette dignité de sa pleine puissance ».

On ne donna point, par cette investiture, les terres du Pala-

1. Vingt-sept manuscrits grecs et douze latins, provenant de la bibliothèque d'Heidelberg, avaient été, en 1797, transportés à Paris. Lorsqu'en 1815 les commissaires du pape réclamèrent les livres et manuscrits que, d'après les traités, la France avait pris dans le Vatican, des commissaires de l'université d'Heidelberg revendiquèrent pour leur compte les objets provenant de cette ville. Pie VII, à qui on en référa, non-seulement consentit à la remise des trente-neuf manuscrits qui étaient à Paris, mais encore ordonna la restitution de huit cent quarante-sept manuscrits allemands qui étaient encore au Vatican. (B.)

2. Frédéric V. Son fils Charles-Louis fut rétabli dans l'électorat et dans le bas Palatinat seulement, par la paix de Vestphalie ; voyez années 1633 et 1648. (B.)

tinat au duc de Bavière ; c'était un article important qui faisait encore de grandes difficultés.

Jean-George de Hohenzollern l'aîné, de la maison de Brandebourg, est fait prince de l'empire à cette diète.

Brunsvick, l'*ennemi des prêtres*, et le fameux général Mansfeld, toujours secrètement appuyés par les princes protestants, reparaissent dans l'Allemagne. Brunsvick s'établit d'abord dans la basse Saxe, et ensuite dans la Vestphalie. Le comte de Tilly défait son armée et la disperse. Mansfeld demeure toujours inébranlable et invincible. C'était le seul appui qu'eût alors le palatin ; et cet appui ne suffisait pas pour lui faire rendre ses domaines.

1624. La ligue protestante couvait toujours un feu prêt à éclater contre l'empereur. Le roi d'Angleterre Jacques Ier, n'ayant pu rien obtenir en faveur du palatin son gendre par les négociations, s'unit enfin avec la ligue de la basse Saxe, et le roi de Danemark Christiern IV est déclaré chef de la ligue ; mais ce n'était pas encore là le chef qu'il fallait pour tenir tête à la fortune de Ferdinand II.

Le roi d'Angleterre fournit de l'argent, le roi de Danemark Christiern IV amène des troupes. Le fameux Mansfeld grossit sa petite armée, et on se prépare à la guerre.

1625. A peine le roi d'Angleterre a-t-il pris enfin la résolution de secourir efficacement son gendre, et de se déclarer contre la maison d'Autriche, qu'il meurt au mois de mars, et laisse les confédérés privés de leur plus puissant secours.

Ce n'était qu'une partie de l'union évangélique qui avait levé l'étendard. La basse Saxe était le théâtre de la guerre.

1626. Les deux grands généraux de l'empereur, Tilly et Valstein, arrêtent les progrès du roi de Danemark et des confédérés. Tilly défait le roi de Danemark en bataille rangée, près de Northeim, dans le pays de Brunsvick. Cette victoire paraît laisser le palatin sans ressources. Mansfeld, qui ne perdait jamais courage, transporte ailleurs le théâtre de la guerre, et va par le Brandebourg, la Silésie, la Moravie, attaquer en Hongrie l'empereur. Bethlem-Gabor, avec qui l'empereur n'avait pas tenu tous ses engagements, reprend les armes, se joint à Mansfeld, et lui amène dix mille hommes. Il arme les Turcs, qui étaient toujours maîtres de Bude ; mais ce projet, si grand et si hardi, avorte sans qu'il en coûte de peine à Ferdinand. Les maladies détruisent l'armée de Mansfeld. Il meurt de la contagion à la fleur de son âge, en exhortant ce qui lui reste de soldats à sacrifier leur vie pour la liberté germanique.

Le prince de Brunsvick, cet autre soutien de l'électeur palatin, était mort quelque temps auparavant. La fortune ôtait au palatin tous les secours, et favorisait en tout Ferdinand : cet empereur venait de faire élire son fils, Ferdinand-Ernest, roi de Hongrie. Bethlem-Gabor veut en vain soutenir ses droits sur ce royaume ; les Turcs, dans la minorité du sultan Amurat IV, ne peuvent le secourir ; il désole à la vérité la Stirie, mais Valstein le repousse comme il a repoussé les Danois ; enfin l'empereur, heureux par ses ministres comme par ses généraux, contient Bethlem-Gabor par un traité qui, en lui laissant la Transylvanie et les sept comtés adjacents, assure le tout à l'Autriche après la mort de Gabor.

1627. Tout réussit à Ferdinand sans qu'il ait d'autre soin que de souhaiter et d'ordonner. Le comte de Tilly poursuit le roi de Danemark et les confédérés. Ce roi se retire dans ses États. Les ducs de Holstein et de Brunsvick désarment presque aussitôt qu'ils ont armé. L'électeur de Brandebourg, qui avait seulement permis que ses sujets s'enrôlassent au service du Danemark, les rappelle, et rompt toute association. Le comte de Tilly, et Valstein, devenu duc de Friedland, font vivre partout à discrétion leurs troupes victorieuses.

Ferdinand, joignant les intérêts de la religion à ceux de sa politique, veut retirer l'évêché de Halberstadt des mains de la maison de Brunsvick, et les archevêchés de Magdebourg et de Brême des mains de la maison de Saxe, pour les donner à un de ses fils avec plusieurs abbayes.

Il avait fait élire son fils Ferdinand-Ernest roi de Hongrie ; il le fait couronner roi de Bohême sans élection, car les Hongrois, voisins des Turcs et de Bethlem-Gabor, devaient être ménagés ; mais la Bohême était regardée comme asservie.

1628. Ferdinand jouit alors de l'autorité absolue.

Les princes protestants et le roi de Danemark Christiern IV s'adressent secrètement au ministère de France, que le cardinal de Richelieu commençait à rendre respectable dans l'Europe. Ils se flattaient, avec raison, que ce cardinal, qui voulait écraser les protestants de France, soutiendrait ceux d'Allemagne. Le cardinal de Richelieu fait donner de l'argent au roi de Danemark, et encourage les princes protestants. Les Danois marchent vers l'Elbe ; mais la ligue protestante, effrayée, n'ose se déclarer ouvertement pour lui, et le bonheur de l'empereur n'est point encore interrompu. Il proscrit le duc de Mecklenbourg, que les Danois avaient forcé à se déclarer pour eux. Il donne son duché à Valstein.

1629. Le roi de Danemark, toujours malheureux, est obligé de faire sa paix avec l'empereur au mois de juin. Jamais Ferdinand n'eut plus de puissance, et ne la fit plus valoir.

Christiern IV, qui avait des démêlés avec le duc de Holstein, ravageait le duché de Slesvick avec ses troupes, qui ne servaient plus contre Ferdinand. La cour de Vienne lui envoie des lettres monitoriales comme à un membre de l'empire, et lui enjoint d'évacuer les terres de Slesvick. Le roi de Danemark répond que jamais ce duché n'a été un fief impérial comme celui de Holstein. La cour de Vienne réplique que le royaume de Danemark lui-même est un fief de l'empire. Le roi est enfin obligé de se conformer à la volonté de l'empereur. On ne pouvait guère soutenir les prétentions de l'empire, du côté du Nord, avec plus de grandeur.

Jusque-là l'empire avait paru comme entièrement détaché de l'Italie depuis Charles-Quint. La mort d'un duc de Mantoue, marquis de Montferrat, fit revivre ces anciens droits qu'on avait été hors de portée d'exercer. Ce duc de Mantoue, Vincent II, était mort sans enfants. Son gendre[1], Charles de Gonzague, duc de Nevers, prétendait la succession en vertu de ses conventions matrimoniales. Son parent César Gonzague, duc de Guastalle, avait reçu de l'empereur l'investiture éventuelle.

Le duc de Savoie, troisième prétendant, voulait exclure les deux autres, et le roi d'Espagne voulait les exclure tous trois. Le duc de Nevers avait déjà pris possession, et se faisait reconnaître duc de Mantoue; mais le roi d'Espagne et le duc de Savoie s'unissent ensemble pour s'emparer dans le Montferrat de ce qui peut leur convenir.

L'empereur exerce alors, pour la première fois, son autorité en Italie; il envoie le comte de Nassau, en qualité de commissaire impérial, pour mettre en séquestre le Mantouan et le Montferrat jusqu'à ce que le procès soit jugé à Vienne.

Ces procédures étaient inouïes en Italie depuis soixante ans. Il était visible que l'empereur voulait à la fois soutenir les anciens droits de l'empire et enrichir la branche d'Autriche espagnole de ces dépouilles.

Le ministère de France, qui épiait toutes les occasions de mettre une digue à la puissance autrichienne, secourt le duc de

1. Voltaire venant de dire que Vincent II est mort *sans enfants*, il est évident que c'est par faute de copiste ou d'impression qu'on lit ici *son gendre*. Il faut *son cousin*. (B.)

Mantoue; elle s'était déjà mêlée des affaires de la Valteline: elle avait empêché la branche d'Autriche espagnole de s'emparer de ce pays, qui eût ouvert une communication du Milanais au Tyrol, et qui eût rejoint les deux branches d'Autriche par les Alpes, comme elles l'étaient vers le Rhin par les Pays-Bas. Le cardinal de Richelieu prend donc, dans cet esprit, le parti du duc de Mantoue.

Les Vénitiens, plus voisins et plus exposés, envoient dans le Mantouan une armée de quinze mille hommes. L'empereur déclare rebelles tous les vasseaux de l'empire, en Italie, qui prendront parti pour le duc. Le pape Urbain VIII est obligé de favoriser ces décrets.

Le pontificat alors était dépendant de la maison d'Autriche; et Ferdinand, qui se voyait à la tête de cette maison par sa dignité impériale, était regardé comme le plus puissant prince de l'Europe.

Les troupes allemandes, avec quelques régiments espagnols, prennent Mantoue d'assaut, et la ville est livrée au pillage.

Ferdinand, heureux partout, croit enfin que le temps est venu de rendre la puissance impériale despotique, et la religion catholique entièrement dominante. Par un édit de son conseil, il ordonne que les protestants restituent tous les biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés depuis le traité de Passau, signé par Charles-Quint. C'était porter le plus grand coup au parti protestant; il fallait rendre les archevêchés de Magdebourg et de Brême, les évêchés de Brandebourg, de Lebus, de Camin, d'Havelberg, de Lubeck, de Misnie, de Naumbourg, de Mersebourg, de Schverin, de Minden, de Verden, de Halberstadt, une foule de bénéfices. Il n'y avait point de prince, soit luthérien, soit calviniste, qui n'eût des biens de l'Église.

Alors les protestants n'ont plus de mesures à garder. L'électeur de Saxe, que l'espérance d'avoir Clèves et Juliers avait longtemps retenu, éclate enfin; cette espérance s'affaiblissait d'autant plus que l'électeur de Brandebourg et le duc de Neubourg s'étaient accordés : le premier jouissait de Clèves paisiblement, et le second de Juliers, sans que l'empereur les inquiétât. Ainsi le duc de Saxe voyait ces provinces lui échapper, et allait perdre Magdebourg et le revenu de plusieurs évêchés.

L'empereur alors avait près de cent cinquante mille hommes en armes; la ligue catholique en avait environ trente mille. Les deux maisons d'Autriche étaient intimement unies. Le pape et toutes les églises catholiques encourageaient l'empereur dans son

projet : la France ne pouvait encore s'y opposer ouvertement ; et il ne paraissait pas qu'aucune puissance de l'Europe fût en état de le traverser. Le duc de Valstein, à la tête d'une puissante armée, commença par faire exécuter l'édit de l'empereur dans la Souabe et dans le duché de Virtemberg ; mais les églises catholiques gagnaient peu à ces restitutions : on prenait beaucoup aux protestants, les officiers de Valstein s'enrichissaient, et ses troupes vivaient aux dépens des deux partis, qui se plaignirent également.

1630. Ferdinand se voyait précisément dans le cas de Charles-Quint au temps de la ligue de Smalcalde. Il fallait ou que tous les princes de l'empire fussent entièrement soumis, ou qu'il succombât ; c'était la lutte du pouvoir impérial despotique contre le gouvernement féodal ; et les peuples, pressés par ces deux colosses, étaient écrasés. L'électeur de Saxe se repentait alors d'avoir aidé à accabler le palatin ; et ce fut lui qui, de concert avec les autres princes protestants, engagea secrètement Gustave-Adolphe, roi de Suède, à venir en Allemagne, au lieu du roi de Danemark, dont le secours avait été si inutile.

L'électeur de Bavière n'était guère plus attaché alors à l'empereur ; il aurait voulu toujours commander les armées de l'empire, et par là tenir Ferdinand lui-même dans la dépendance : enfin il aspirait à se faire élire un jour roi des Romains, et négociait en secret avec la France, tandis que les protestants appelaient le roi de Suède.

Ferdinand assemble une diète à Ratisbonne ; son dessein était de faire élire roi des Romains Ferdinand-Ernest, son fils : il voulait engager l'empire à le seconder contre Gustave-Adolphe, si ce roi venait en Allemagne ; et contre la France, en cas qu'elle continuât à protéger contre lui le duc de Mantoue ; mais, malgré sa puissance, il trouve si peu de bonne volonté dans l'esprit des électeurs qu'il n'ose pas même proposer l'élection de son fils.

Les électeurs de Saxe et de Brandebourg n'étant point venus à cette assemblée, y exposent leurs griefs par des députés. L'électeur de Bavière même est le premier à dire « qu'on ne peut délibérer librement dans les diètes tant que l'empereur aura cent cinquante mille hommes ». Les électeurs ecclésiastiques, et les évêques qui sont à la diète, pressent la restitution des biens de l'Église ; ce projet ne peut se consommer qu'en conservant l'armée, et l'armée ne peut se conserver qu'aux dépens de l'empire, qui est en alarmes. L'électeur de Bavière, qui veut la commander, exige de Ferdinand la déposition du duc de Valstein. Ferdinand pouvait commander lui-même, et ôter ainsi tout pré-

texte à l'électeur de Bavière ; il ne prit point ce parti glorieux : il ôta le commandement à Valstein, et le donna à Tilly ; par là il acheva d'aliéner le Bavarois : il eut des soldats, et n'eut plus d'amis.

La puissance de Ferdinand II, qui faisait craindre aux États d'Allemagne leur perte prochaine, inquiétait en même temps la France, Venise, et jusqu'au pape. Le cardinal de Richelieu négociait alors avec l'empereur au sujet de Mantoue ; mais il rompt le traité dès qu'il apprend que Gustave-Adolphe se prépare à entrer en Allemagne. Il traite alors avec ce monarque. L'Angleterre et les Provinces-Unies en font autant. L'électeur palatin, qui était un moment auparavant abandonné de tout le monde, se trouve tout d'un coup prêt d'être secouru par toutes ces puissances. Le roi de Danemark, affaibli par ses pertes précédentes, et jaloux du roi de Suède, reste dans l'inaction.

Gustave part enfin de Suède le 23 juin, s'embarque avec treize mille hommes, et aborde en Poméranie. Il prétendait déjà cette province en tout ou en partie pour le fruit de ses expéditions. Le dernier duc de Poméranie qui régnait alors n'avait point d'enfants. Ses États, par des actes de confraternité, devaient revenir à l'électeur de Brandebourg. Gustave stipula qu'au cas de la mort du dernier duc, il garderait la Poméranie en séquestre jusqu'au remboursement des frais de la guerre. Or séquestrer une province et l'usurper, c'est à peu près la même chose.

1631. Le cardinal de Richelieu ne consomme l'alliance de la France avec Gustave que lorsque ce roi est en Poméranie. Il n'en coûte à la France que trois cent mille livres une fois payées, et neuf cent mille par an [1]. Ce traité est un des plus habiles qu'on ait jamais faits. On y stipule la neutralité pour l'électeur de Bavière, qui pouvait être le plus grand support de l'empereur. On y stipule celle de tous les États de la ligue catholique, qui n'aideront pas l'empereur contre les Suédois ; et on a soin de faire promettre en même temps à Gustave de conserver tous les droits de l'Église romaine dans tous les lieux où elle subsiste. Par là on évite de faire de cette guerre une guerre de religion, et on donne un prétexte spécieux aux catholiques même d'Allemagne de ne pas secourir l'empereur. Cette ligue est signée le 23 janvier dans le Brandebourg. Ce traité est regardé comme le triomphe de la politique du cardinal de Richelieu et du grand Gustave.

1. La subvention annuelle fut portée à douze cent mille francs, puis réduite à un million ; voyez année 1633. (B.)

Les États protestants, encouragés, s'assemblent à Leipsick. Ils y résolvent de faire de très-humbles remontrances à Ferdinand, et d'appuyer leur requête de quarante mille hommes pour rétablir la paix dans l'empire. Gustave avance en augmentant toujours son armée. Il est à Francfort-sur-l'Oder ; il ne peut de là empêcher le général Tilly de prendre Magdebourg d'assaut le 20 mai. La ville est réduite en cendres. Les habitants périssent par le fer et par les flammes : événement horrible, mais confondu aujourd'hui dans la foule des calamités de ce temps-là. Tilly, maître de l'Elbe, comptait empêcher le roi de Suède de pénétrer plus avant.

L'empereur, après s'être accommodé enfin avec la France, au sujet du duc de Mantoue, rappelait toutes ses troupes d'Italie. La supériorité était encore tout entière de son côté. L'électeur de Saxe, qui le premier avait appelé Gustave-Adolphe, est alors très-embarrassé ; et l'électeur de Brandebourg, se trouvant précisément entre les armées impériale et suédoise, est très-irrésolu.

Dans cette crise, Gustave force, les armes à la main, l'électeur de Brandebourg à se joindre à lui. L'électeur George-Guillaume lui livre la forteresse de Spandau pour tout le temps de la guerre, lui assure tous les passages, le laissant recruter dans le Brandebourg, et se ménageant auprès de l'empereur la ressource de s'excuser sur la contrainte.

L'électeur de Saxe donne à Gustave ses propres troupes à commander. Le roi de Suède s'avance à Leipsick. Tilly marche au-devant de lui et de l'électeur de Saxe à une lieue de la ville. Les deux armées étaient chacune d'environ trente mille combattants. Les troupes de Saxe nouvellement levées ne font aucune résistance, et l'électeur de Saxe est entraîné dans leur fuite. La discipline suédoise répara ce malheur. Gustave commençait à faire de la guerre un art nouveau. Il avait accoutumé son armée à un ordre et à des manœuvres qui n'étaient point connus ailleurs ; et quoique Tilly fût regardé comme un des meilleurs généraux de l'Europe, il fut vaincu d'une manière complète ; cette bataille se donna le 27 septembre.

Le vainqueur poursuit les Impériaux dans la Franconie ; tout se soumet à lui depuis l'Elbe jusqu'au Rhin. Toutes les places lui ouvrent leurs portes, pendant que l'électeur de Saxe va jusque dans la Bohême et dans la Silésie. Gustave rétablit tout d'un coup le duc de Mecklenbourg dans ses États à un bout de l'Allemagne ; et il est déjà à l'autre bout, dans le Palatinat, après avoir pris Mayence.

L'électeur palatin dépossédé vient l'y trouver, pour combattre avec son protecteur. Les Suédois vont jusqu'en Alsace. L'électeur de Saxe, de son côté, se rend maître de la capitale de la Bohême, et fait la conquête de la Lusace. Tout le parti protestant est en armes dans l'Allemagne, et profite des victoires de Gustave. Le comte de Tilly fuyait dans la Vestphalie avec les débris de son armée, renforcée des troupes que le duc de Lorraine lui amenait; mais il ne faisait aucun mouvement pour s'opposer à tant de progrès rapides. L'empereur, tombé en moins d'une année de ce haut degré de grandeur qui avait paru si redoutable, eut enfin recours à ce duc de Valstein qu'il avait privé du généralat, et lui remit le commandement de ses troupes, avec le pouvoir le plus absolu qu'on ait jamais donné à un général. Valstein accepta le commandement, et on ne laissa à Tilly que quelques troupes pour se tenir au moins sur la défensive. La protection que le roi de Suède donnait à l'électeur palatin rendait à la vérité l'électeur de Bavière à l'empereur; mais le Bavarois ne se rapprocha de Ferdinand, dans ces premiers temps critiques, que comme un prince qui le ménageait, et non comme un ami qui le défendait.

L'empereur n'avait plus de quoi entretenir ses nombreuses armées, qui l'avaient rendu si formidable; elles avaient subsisté aux dépens des États catholiques et protestants, avant la bataille de Leipsick; mais depuis ce temps il n'avait plus les mêmes ressources. C'était à Valstein à former, à recruter, et à conserver son armée comme il pouvait.

Ferdinand fut réduit alors à demander au pape Urbain VIII de l'argent et des troupes. On lui refusa l'un et l'autre. Il voulut engager la cour de Rome à publier une croisade contre Gustave; le saint-père promit un jubilé au lieu d'une croisade.

1632. Cependant le roi de Suède repasse des bords du Rhin vers la Franconie. Nuremberg lui ouvre ses portes. Il marche à Donavert vers le Danube; il rend à la ville son ancienne liberté, et la soustrait au domaine du duc de Bavière. Il met à contribution dans la Souabe tout ce qui appartient aux maisons d'Autriche et de Bavière. Il force le passage du Leck, malgré Tilly qui est blessé à mort dans la retraite. Il entre dans Augsbourg en vainqueur, et y rétablit la religion protestante. On ne peut guère pousser plus loin les droits de la victoire. Les magistrats d'Augsbourg lui prêtèrent serment de fidélité. Le duc de Bavière, qui alors était comme neutre, et qui n'était armé ni pour l'empereur ni pour lui-même, est obligé de quitter Munich, qui se rend au conquérant le 7 mai, et qui lui paye trois cent mille risdales pour

se racheter du pillage. Le palatin eut du moins la consolation d'entrer avec Gustave dans le palais de celui qui l'avait dépossédé.

Les affaires de l'empereur et de l'Allemagne semblaient désespérées. Tilly, grand général, qui n'avait été malheureux que contre Gustave, était mort. Le duc de Bavière, mécontent de l'empereur, était sa victime, et se voyait chassé de sa capitale. Valstein, créé duc de Friedland, plus mécontent encore du duc électeur de Bavière. Maximilien, son rival déclaré, avait refusé de marcher à son secours; et l'empereur Ferdinand, qui n'avait jamais voulu paraître en campagne, attendait sa destinée de ce Valstein, qu'il n'aimait pas, et dont il était en défiance. Valstein s'occupait alors à reprendre la Bohême sur l'électeur de Saxe, et il avait autant d'avantage sur les Saxons que Gustave en avait sur les Impériaux.

Enfin l'électeur de Bavière obtient avec peine que Valstein se joigne à lui. L'armée bavaroise, levée en partie aux dépens de l'électeur, et en partie aux dépens de la ligue catholique, était d'environ vingt-cinq mille hommes. Celle de Valstein était de près de trente mille vieux soldats. Le roi de Suède n'en avait pas vingt mille; mais on lui amène des renforts de tous côtés. Le landgrave de Hesse-Cassel, Guillaume, et Bernard de Saxe-Veimar, le prince palatin de Birkenfeld, se joignent à lui. Son général Bannier lui amène de nouvelles troupes. Il marche, auprès de Nurenberg, avec plus de cinquante mille combattants, au camp retranché du duc de Bavière et de Valstein. Ils donnent une bataille qui n'est point décisive. Gustave reporte la guerre dans la Bavière, Valstein la reporte dans la Saxe; et tous ces différents mouvements achèvent le ravage de ces provinces.

Gustave revole vers la Saxe en laissant douze mille hommes dans la Bavière. Il arrive près de Leipsick par des marches précipitées, et se trouve devant Valstein, qui ne s'y attendait pas. A peine est-il arrivé qu'il se prépare à donner bataille.

Il la donne dans la grande plaine de Lutzen, le 15 novembre. La victoire est longtemps disputée. Les Suédois la remportent; mais ils perdent leur roi, dont le corps fut trouvé parmi les morts, percé de deux balles et de deux coups d'épée. Le duc Bernard de Saxe-Veimar acheva la victoire que Gustave avait commencée avant d'être tué. Que n'a-t-on pas écrit sur la mort de ce grand homme! On accusa un prince de l'empire, qui servait dans son armée, de l'avoir assassiné; on imputa sa mort au cardinal de Richelieu, qui avait besoin de sa vie. N'est-il donc pas naturel qu'un roi, qui s'exposait en soldat, soit mort en soldat?

Cette perte fut fatale au palatin, qui attendait de Gustave son rétablissement. Il était malade alors à Mayence. Cette nouvelle augmenta sa maladie, dont il mourut le 19 novembre.

Valstein, après la journée de Lutzen, se retire dans la Bohême. On s'attendait dans l'Europe que les Suédois, n'ayant plus Gustave à leur tête, sortiraient bientôt de l'Allemagne ; mais le général Bannier les conduisit en Bohême. Il faisait porter au milieu d'eux le corps de leur roi, pour les exciter à le venger.

1633. Gustave laissait sur le trône de Suède une fille âgée de six ans[1], et par conséquent des divisions dans le gouvernement. La même division se trouvait dans la ligue protestante par la mort de celui qui en avait été le chef et le soutien. Tout le fruit de tant de victoires devait être perdu, et ne le fut pourtant pas. La véritable raison peut-être d'un événement si extraordinaire, c'est que l'empereur n'agissait que de son cabinet, dans le temps qu'il eût dû faire les derniers efforts à la tête de ses armées. Le sénat de Suède chargea le chancelier Oxenstiern de suivre en Allemagne les vues du grand Gustave, et lui donna un pouvoir absolu. Oxenstiern alors joua le plus beau rôle que jamais particulier ait eu en Europe. Il se trouva à la tête de tous les princes protestants d'Allemagne.

Ces princes s'assemblent à Heilbron, le 19 mars. Les ambassadeurs de France, d'Angleterre, des États-Généraux, se rendent à l'assemblée. Oxenstiern en fait l'ouverture dans sa maison, et il se signale d'abord en faisant restituer le haut et le bas Palatinat à Charles-Louis, fils du palatin dépossédé. Le prince Charles-Louis parut comme électeur dans une des assemblées ; mais cette cérémonie ne lui rendait pas ses États.

Oxenstiern renouvelle avec le cardinal de Richelieu le traité de Gustave-Adolphe ; mais on ne lui donne qu'un million de subsides par an, au lieu de douze cent mille livres qu'on avait continué de donner à son maître. Il semble petit et honteux que le cardinal de Richelieu marchande et dispute sur le prix de la destinée de l'empire ; mais la France n'était pas riche, et il fallait soudoyer le Nord.

Ferdinand négocie avec chaque prince protestant. Il veut les diviser, il ne réussit pas. La guerre continue toujours avec des succès balancés dans l'Allemagne désolée. L'Autriche est le seul

1. Christine, célèbre par sa conversion au catholicisme, et le meurtre de Monaldeschi : voyez, tome XIV, le chapitre VI du *Siècle de Louis XIV*. Voltaire appelle cette reine *la cruelle folle*, dans sa lettre à d'Alembert du 8 mai 1773. (B.)

pays qui n'en fut pas le théâtre, soit du temps de Gustave, soit après lui. La branche d'Autriche espagnole n'avait encore secouru que faiblement la branche impériale; elle fait enfin un effort: elle envoie le duc de Féria d'Italie en Allemagne avec environ vingt mille hommes; mais il perd une grande partie de son armée dans ses marches et dans ses manœuvres.

L'électeur de Trèves[1], évêque de Spire, avait bâti et fortifié Philipsbourg. Les troupes impériales s'en étaient emparées malgré lui. Oxenstiern la fait rendre à l'électeur par les armes des Suédois, malgré le duc de Féria, qui veut en vain faire lever le siége. Cette sage politique tendait à faire voir à l'Europe que ce n'était pas à la religion catholique qu'on en voulait, et que la Suède, toujours victorieuse, même après la mort de son roi, protégeait également les protestants et les catholiques: conduite qui mettait encore plus le pape en droit de refuser à l'empereur des troupes, de l'argent, et une croisade.

1634. La France n'était encore qu'une partie secrète dans ce grand démêlé : il ne lui en coûtait qu'un subside médiocre pour voir le trône de Ferdinand ébranlé par les armes suédoises; mais le cardinal de Richelieu songeait déjà à profiter de leurs conquêtes. Il avait voulu en vain avoir Philipsbourg en séquestre; mais, à chaque occasion qui se présentait, la France se rendait maîtresse de quelques villes en Alsace, comme de Haguenau, de Saverne, qu'elle force le comte de Salms, administrateur de Strasbourg, à lui céder par un traité. Louis XIII, qui ne déclarait point la guerre à la maison d'Autriche, la déclarait au duc de Lorraine, Charles, parce qu'il était partisan de cette maison. Le ministère de France n'osait pas encore attaquer ouvertement l'empereur et l'Espagne qui pouvaient se défendre, et tombait sur la faible Lorraine. Le duc dépossédé était Charles IV[2], prince célèbre par ses bizarreries, ses amours, ses mariages, et ses infortunes.

Les Français avaient une armée dans la Lorraine et des troupes dans l'Alsace, prêtes d'agir ouvertement contre l'empereur, et de se joindre aux Suédois à la première occasion qui pourrait justifier cette conduite.

Le duc de Féria, poursuivi par les Suédois jusqu'en Bavière, était mort après la dispersion presque entière de son armée.

Le duc de Valstein, au milieu de ces troubles et de ces malheurs,

1 Philippe-Christophe de Sotteren; voyez la liste des *Électeurs de Trèves*.
2. Voyez tome XIV, les chapitres III, V, VI et VII du *Siècle de Louis XIV*.

s'occupait du projet de faire servir l'armée qu'il commandait dans la Bohême à sa propre grandeur, et à se rendre indépendant d'un empereur qui semblait ne se pas assez secourir lui-même, et qui était toujours en défiance de ses généraux. On prétend que Valstein négociait avec les princes protestants, et même avec la Suède et la France ; mais ces intrigues, dont on l'accusa, ne furent jamais manifestées. La conspiration de Valstein est au rang des histoires reçues, et on ignore absolument quelle était cette conspiration. On devinait ses projets. Son véritable crime était d'attacher son armée à sa personne, et de vouloir s'en rendre le maître absolu. Le temps et les occasions eussent fait le reste. Il se fit prêter serment par les principaux officiers de cette armée qui lui étaient le plus dévoués. Ce serment consistait à promettre *de défendre sa personne et de s'attacher à sa fortune.* Quoique cette démarche pût se justifier par les amples pouvoirs que l'empereur avait donnés à Valstein, elle devait alarmer le conseil de Vienne. Valstein avait contre lui, dans cette cour, le parti d'Espagne et le parti bavarois. Ferdinand prend la résolution de faire assassiner Valstein et ses principaux amis. On chargea de cet assassinat Butler, Irlandais à qui Valstein avait donné un régiment de dragons, un Écossais nommé Lascy, qui était capitaine de ses gardes, et un autre Écossais nommé Gordon. Ces trois étrangers ayant reçu leur commission dans Égra, où Valstein se trouvait pour lors, font égorger d'abord dans un souper quatre officiers qui étaient les principaux amis du duc, et vont ensuite l'assassiner lui-même dans le château, le 15 février. Si Ferdinand II fut obligé d'en venir à cette extrémité odieuse, il faut la compter pour un de ses plus grands malheurs.

Tout le fruit de cet assassinat fut d'aigrir tous les esprits en Bohême et en Silésie. La Bohême ne remua pas, parce qu'on sut la contenir par l'armée ; mais les Silésiens se révoltèrent, et s'unirent aux Suédois.

Les armes de Suède tenaient toute l'Allemagne en échec, comme du temps de leur roi ; le général Bannier dominait sur tout le cours de l'Oder ; le maréchal de Horn, vers le Rhin ; le duc Bernard de Veimar, vers le Danube ; l'électeur de Saxe, dans la Bohême et dans la Lusace. L'empereur restait toujours dans Vienne. Son bonheur voulut que les Turcs ne l'attaquassent pas dans ces funestes conjonctures. Amurat IV était occupé contre les Persans, et Bethlem-Gabor était mort[1].

1. En novembre 1629.

Ferdinand, assuré de ce côté, tirait toujours des secours de l'Autriche, de la Carinthie, de la Carniole, du Tyrol. Le roi d'Espagne lui fournissait quelque argent, la ligue catholique quelques troupes; et enfin l'électeur de Bavière, à qui les Suédois ôtaient le Palatinat, était dans la nécessité de prendre le parti du chef de l'empire. Les Autrichiens, les Bavarois réunis, soutenaient la fortune de l'Allemagne vers le Danube. Ferdinand-Ernest, roi de Hongrie, fils de l'empereur, ranimait les Autrichiens en se mettant à leur tête. Il prend Ratisbonne à la vue du duc de Saxe-Veimar. Ce prince et le maréchal de Horn, qui le joint alors, font ferme à l'entrée de la Souabe; et ils livrent aux Impériaux la bataille mémorable de Nordlingue, le 5 septembre. Le roi de Hongrie commandait l'armée; l'électeur de Bavière était à la tête de ses troupes; le cardinal infant, gouverneur des Pays-Bas, conduisait quelques régiments espagnols. Le duc de Lorraine, Charles IV, dépouillé de ses États par la France, y commandait sa petite armée de dix à douze mille hommes, qu'il menait servir tantôt l'empereur, tantôt les Espagnols, et qu'il faisait subsister aux dépens des amis et des ennemis. Il y avait de grands généraux dans cette armée combinée, tels que Piccolomini et Jean de Vert. La bataille dura tout le jour, et le lendemain encore jusqu'à midi. Ce fut une des plus sanglantes : presque toute l'armée de Veimar fut détruite, et les Impériaux soumirent la Souabe et la Franconie, où ils vécurent à discrétion.

Ce malheur, commun à la Suède, aux protestants d'Allemagne, et à la France, fut précisément ce qui donna la supériorité au roi très-chrétien, et qui lui valut enfin la possession de l'Alsace. Le chancelier Oxenstiern n'avait point voulu jusque-là que la France s'agrandît trop dans ces pays; il voulait que tout le fruit de la guerre fût pour les Suédois, qui en avaient tout le fardeau. Aussi Louis XIII ne s'était point déclaré ouvertement contre l'empereur. Mais, après la bataille de Nordlingue, il fallut que les Suédois priassent le ministère de France de vouloir bien se mettre en possession de l'Alsace, sous le nom de protecteur, à condition que les princes et les États protestants ne feraient ni paix ni trêve avec l'empereur, que du consentement de la France et de la Suède. Ce traité est signé à Paris le 1er novembre.

1635. En conséquence, le roi de France envoie une armée en Alsace, met garnison dans toutes les villes, excepté dans Strasbourg, alors indépendante, et qui fait dans la ligue le personnage d'un allié considérable. L'électeur de Trèves était sous la protection de la France. L'empereur le fit enlever : ce fut une raison de

déclarer enfin la guerre à l'empereur. Cet électeur était en prison à Bruxelles sous la garde du cardinal infant; et ce fut encore un prétexte de déclarer la guerre à la branche autrichienne espagnole.

La France n'unit donc ses armes à celles des Suédois que quand les Suédois furent malheureux, et lorsque la victoire de Nordlingue relevait le parti impérial. Le cardinal de Richelieu partageait déjà en idée la conquête des Pays-Bas espagnols avec les Hollandais : il comptait alors y aller commander lui-même, et avoir un prince d'Orange (Frédéric-Henri) sous ses ordres. Il avait en Allemagne, vers le Rhin, Bernard de Veimar à sa solde; l'armée de Veimar, qu'on appelait les troupes veimariennes, était devenue, comme celle de Charles IV de Lorraine et celle de Mansfeld, une armée isolée, indépendante, appartenante à son chef : on la fit passer pour l'armée des cercles de Souabe, de Franconie, du haut et bas Rhin, quoique ces cercles ne l'entretinssent pas, et que la France la payât.

C'est là le sort de la guerre de trente ans. On voit d'un côté toute la maison d'Autriche, la Bavière, la ligue catholique; et de l'autre, la France, la Suède, la Hollande, et la ligue protestante.

L'empereur ne pouvait pas négliger de désunir cette ligue protestante après la victoire de Nordlingue, et il y a grande apparence que la France s'y prit trop tard pour déclarer la guerre. Si elle l'eût faite dans le temps que Gustave-Adolphe débarquait en Allemagne, les troupes françaises entraient alors sans résistance dans un pays mécontent et effarouché de la domination de Ferdinand; mais, après la mort de Gustave, après Nordlingue, elles venaient dans un temps ou l'Allemagne était lasse des dévastations des Suédois, et où le parti impérial reprenait la supériorité.

Dans le temps même que la France se déclarait, l'empereur ne manquait pas de faire avec la plupart des princes protestants un accommodement nécessaire. L'électeur de Saxe, celui-là même qui avait appelé le premier les Suédois[1], fut le premier à les abandonner par ce traité, qui s'appelle la paix de Prague. Peu de traités font mieux voir combien la religion sert de prétexte aux politiques, comme on s'en joue, et comme on la sacrifie dans le besoin.

L'empereur avait mis l'Allemagne en feu pour la restitution des bénéfices; et, dans la paix de Prague, il commence par abandonner l'archevêché de Magdebourg et tous les biens ecclésiastiques à l'électeur de Saxe, luthérien, moyennant une pension

1. Voyez année 1631.

qu'on payera sur ces mêmes bénéfices à l'électeur de Brandebourg, calviniste. Les intérêts de la maison palatine, qui avaient allumé cette longue guerre, furent le moindre objet de ce traité. L'électeur de Bavière devait seulement donner une subsistance à la veuve de celui qui avait été roi de Bohême, et au palatin son fils, quand il serait soumis à l'autorité impériale.

L'empereur s'engageait d'ailleurs à rendre tout ce qu'il avait pris sur les confédérés de la ligue protestante qui accéderaient à ce traité ; et ceux-ci devaient rendre tout ce qu'ils avaient pris sur la maison d'Autriche : ce qui était peu de chose, puisque les terres de la maison impériale, excepté l'Autriche antérieure, n'avaient jamais été exposées dans cette guerre.

Une partie de la maison de Brunsvick, le duc de Mecklenbourg, la maison d'Anhalt, la branche de Saxe établie à Gotha, et le propre frère du duc Bernard de Saxe-Veimar, signent le traité, ainsi que plusieurs villes impériales ; les autres négocient encore, et attendent les plus grands avantages.

Le fardeau de la guerre, que les Français avaient laissé porter tout entier à Gustave-Adolphe, retomba donc sur eux en 1635 ; et cette guerre, qui s'était faite des bords de la mer Baltique jusqu'au fond de la Souabe, fut portée en Alsace, en Lorraine, en Franche-Comté, sur les frontières de la France. Louis XIII, qui n'avait payé que douze cent mille francs de subsides à Gustave-Adolphe, donnait quatre millions à Bernard de Veimar pour entretenir les troupes veimariennes, et encore le ministère français cède-t-il à ce duc toutes ses prétentions sur l'Alsace, et on lui promet qu'à la paix on le fera déclarer landgrave de cette province.

Il faut avouer que si ce n'était pas le cardinal de Richelieu qui eût fait ce traité, on le trouverait bien étrange. Comment donnait-il à un jeune prince allemand, qui pouvait avoir des enfants, cette province d'Alsace qui était si fort à la bienséance de la France, et dont elle possédait déjà quelques villes? Il est bien probable que le cardinal de Richelieu n'avait point compté d'abord garder l'Alsace. Il n'espérait pas non plus annexer à la France la Lorraine, sur laquelle on n'avait aucun droit, et qu'il fallait bien rendre à la paix. La conquête de la Franche-Comté paraissait plus naturelle ; mais on ne fit de ce côté que de faibles efforts. L'espérance de partager les Pays-Bas avec les Hollandais était le principal objet du cardinal de Richelieu ; et c'était là ce qu'il avait tellement à cœur qu'il avait résolu, si sa santé et les affaires le lui eussent permis, d'y aller commander en personne.

Cependant l'objet des Pays-Bas fut celui dans lequel il fut le plus malheureux, et l'Alsace, qu'il donnait si libéralement à Bernard de Veimar, fut, après la mort de ce cardinal, le partage de la France. Voilà comme les événements trompent presque toujours les politiques ; à moins qu'on ne dise que l'intention du ministère de France était de garder l'Alsace, sous le nom du duc de Veimar, comme elle avait une armée sous le nom de ce grand capitaine.

1636. L'Italie entrait encore dans cette grande querelle, mais non pas comme du temps des maisons impériales de Saxe et de Souabe, pour défendre sa liberté contre les armes allemandes. C'était à la branche autrichienne d'Espagne, dominante dans l'Italie, qu'on voulait disputer, en delà des Alpes, cette même supériorité qu'on disputait à l'autre branche en delà du Rhin. Le ministère de France avait alors pour lui la Savoie ; il venait de chasser les Espagnols de la Valteline : on attaquait de tous côtés ces deux vastes corps autrichiens.

La France seule envoyait à la fois cinq armées, et attaquait ou se soutenait vers le Piémont, vers le Rhin, sur les frontières de la Flandre, sur celles de la Franche-Comté, et sur celles d'Espagne. François Ier avait fait autrefois un pareil effort, et la France n'avait jamais montré depuis tant de ressources.

Au milieu de tous ces orages, dans cette confusion de puissances qui se choquent de tous les côtés ; tandis que l'électeur de Saxe, après avoir appelé les Suédois en Allemagne, mène contre eux les troupes impériales, et qu'il est défait dans la Vestphalie par le général Bannier, que tout est ravagé dans la Hesse, dans la Saxe, et dans cette Vestphalie, Ferdinand, toujours uniquement occupé de sa politique, fait enfin déclarer son fils Ferdinand-Ernest roi des Romains, dans la diète de Ratisbonne, le 12 décembre. Ce prince est couronné le 20. Tous les ennemis de l'Autriche crient que cette élection est nulle. L'électeur de Trèves, disent-ils, était prisonnier ; Charles-Louis, fils du palatin roi de Bohême Frédéric, n'est point rentré dans les droits de son palatinat ; les électeurs de Mayence et de Cologne sont pensionnaires de l'empereur : tout cela, disait-on, est contre la bulle d'or. Il est pourtant vrai que la bulle d'or n'avait spécifié aucun de ces cas, et que l'élection de Ferdinand III, faite à la pluralité des voix, était aussi légitime qu'aucune autre élection d'un roi des Romains faite du vivant d'un empereur ; espèce dont la bulle d'or ne parle point du tout.

1637. Ferdinand II meurt le 15 février à cinquante-neuf ans,

après dix-huit ans d'un règne toujours troublé par des guerres intestines et étrangères, n'ayant jamais combattu que de son cabinet. Il fut très-malheureux, puisque, dans ses succès, il se crut obligé d'être sanguinaire, et qu'il fallut soutenir ensuite de grands revers. L'Allemagne était plus malheureuse que lui : ravagée tour à tour par elle-même, par les Suédois et par les Français, éprouvant la famine, la disette, et plongée dans la barbarie, suite inévitable d'une guerre si longue et si malheureuse.

FERDINAND III,

QUARANTE-SEPTIÈME EMPEREUR.

1637. Ferdinand III monta sur le trône d'Allemagne dans un temps où les peuples, fatigués, commençaient à espérer quelque repos ; mais ils s'en flattaient bien vainement. On avait indiqué un congrès à Cologne et à Hambourg, pour donner au moins au public les apparences de la réconciliation prochaine ; mais ni le conseil autrichien ni le cardinal de Richelieu ne voulaient la paix. Chaque parti espérait des avantages qui le mettraient en état de donner la loi.

Cette longue et funeste guerre, fondée sur tant d'intérêts divers, se continuait donc parce qu'elle était entreprise. Le général suédois, Bannier, désolait la haute Saxe ; le duc Bernard de Veimar, les bords du Rhin ; les Espagnols étaient entrés dans le Languedoc, après avoir pris auparavant les îles Sainte-Marguerite, et ils avaient pénétré par les Pays-Bas jusqu'à Pontoise. Le vicomte de Turenne se signalait déjà dans les Pays-Bas contre le cardinal infant, gouverneur de Flandre. Tant de dévastations n'avaient plus le même objet que dans le commencement des troubles. Les ligues catholique et protestante, et la cause de l'électeur palatin, les avaient excités ; mais alors l'objet était la supériorité que la France voulait arracher à la maison d'Autriche ; et le but des Suédois était de conserver une partie de leur conquête en Allemagne : on négociait, et on était en armes dans ces deux vues.

1638. Le duc Bernard de Veimar devient un ennemi aussi dangereux pour Ferdinand III que Gustave-Adolphe l'avait été pour Ferdinand II. Il donne deux batailles en quinze jours auprès de Rheinfeld, l'une des quatre villes forestières dont il se

rend maître ; et à la seconde bataille, il détruit toute l'armée de Jean de Vert, célèbre général de l'empereur ; il le fait prisonnier avec tous les officiers généraux. Jean de Vert est envoyé à Paris. Veimar assiége Brisach ; il gagne une troisième bataille, aidé du maréchal de Guébriant [1] et du vicomte de Turenne, contre le général Gœuts ; il en donne une quatrième contre le duc de Lorraine Charles IV, qui, comme Veimar, n'avait pour tout État que son armée.

Après avoir remporté quatre victoires en moins de quatre mois, il prend, le 18 décembre, la forteresse de Brisach, regardée alors comme la clef de l'Alsace.

Le comte palatin, Charles-Louis, qui avait enfin rassemblé quelques troupes, et qui brûlait de devoir son rétablissement à son épée, n'est pas si heureux en Vestphalie, où les Impériaux défont sa faible armée ; mais les Suédois, sous le général Bannier, font de nouvelles conquêtes en Poméranie. La première année du règne de Ferdinand III n'est presque célèbre que par des disgrâces.

1639. La fortune de la maison d'Autriche la délivre de Bernard de Veimar [2], comme elle l'avait délivrée de Gustave-Adolphe. Il meurt de maladie, à la fleur de son âge, le 18 juillet ; il n'était âgé que de trente-cinq ans.

Il laissait pour héritage son armée et ses conquêtes : cette armée était à la vérité soudoyée secrètement par la France ; mais elle appartenait à Veimar ; elle n'avait fait serment qu'à lui. Il faut négocier avec cette armée pour qu'elle passe au service de la France, et non à celui de la Suède : la laisser aux Suédois, c'était dépendre de son allié. Le maréchal de Guébriant achète le serment de ces troupes, et Louis XIII est le maître de cette armée veimarienne, de l'Alsace, et du Brisgau, à peu de chose près.

Les traités et l'argent faisaient tout pour lui ; il disposait de la Hesse entière, province qui fournit de bons soldats. La célèbre Amélie de Hanau, landgrave douairière, l'héroïne de son temps [3], entretenait, à l'aide de quelques subsides de la France, une armée de dix mille hommes dans ce pays ruiné qu'elle avait rétabli ; jouissant à la fois de cette considération que donnent toutes les vertus de son sexe, et de la gloire d'être un chef de parti redoutable.

1. Le comte de Guébriant ne reçut le bâton de maréchal qu'en mars 1642.

2. Ce grand capitaine, né à Veimar, le 6 auguste 1604, était le neuvième fils de Jean, duc de Saxe-Weimar.

3. Amélie-Élisabeth de Hanau, née en janvier 1602, veuve, en 1637, de Guillaume V, landgrave de Hesse, morte à Cassel le 8 auguste 1651.

La Hollande, à la vérité, était neutre dans la querelle de l'empereur ; mais elle occupait toujours l'Espagne dans les Pays-Bas, et par là opérait une diversion considérable.

Le général Bannier était vainqueur dans tous les combats qu'il donnait ; il soumettait la Thuringe et la Saxe, après s'être assuré de toute la Poméranie.

Mais le principal objet de tant de troubles, le rétablissement de la maison palatine, était ce qu'il y avait de plus négligé, et, par une fatalité singulière, le prince palatin fut mis en prison par les Français mêmes qui, depuis si longtemps, semblaient vouloir le placer sur le siége électoral. Le comte palatin, à la mort du duc de Veimar, avait conçu un dessein très-beau et très-raisonnable : c'était de rentrer dans ses États avec l'armée veimarienne, qu'il voulait acheter avec l'argent de l'Angleterre. Il passa en effet à Londres, il y obtint de l'argent : il retourna par la France ; mais le cardinal de Richelieu, qui voulait bien le protéger, et non le voir indépendant, le fit arrêter, et ne le relâcha que quand Brisach et les troupes veimariennes furent assurées à la France ; alors il lui donna un appui, que ce prince fut contraint d'accepter.

1640. Les progrès des Français et des Suédois continuent. Le duc de Longueville et le maréchal de Guébriant se joignent au général Bannier. Les troupes de Hesse et de Lunebourg augmentent encore cette armée.

Sans le général Piccolomini on marchait à Vienne ; mais il arrêta tant de progrès par des marches savantes. Il était d'ailleurs très-difficile à des armées nombreuses d'avancer en présence de l'ennemi, dans des pays ruinés depuis si longtemps, et où tout manquait aux soldats comme aux peuples.

La fin de cette année 1640 est encore très-fatale à la maison d'Autriche. La Catalogne se soulève, et se donne à la France. Le Portugal, qui depuis Philippe II n'était qu'une province d'Espagne appauvrie, chasse le gouvernement autrichien, et devient bientôt pour jamais un royaume séparé et florissant.

Ferdinand commence alors à vouloir traiter sérieusement de la paix ; mais en même temps il demande à la diète de Ratisbonne une armée de quatre-vingt-dix mille hommes pour soutenir la guerre.

1641. Tandis que l'empereur est à la diète de Ratisbonne, le général Bannier est sur le point de l'enlever, lui et tous les députés ; il marchait avec son armée sur le Danube glacé, et sans un dégel qui survint il prenait Ferdinand dans Ratisbonne, qu'il foudroya de son canon.

La même fortune qui avait fait périr Gustave et Veimar au milieu de leurs conquêtes délivre encore les Impériaux de ce fameux général Bannier : il meurt dans le temps qu'il était le plus à craindre ; une maladie l'emporte le 20 mai, à l'âge de quarante ans[1], dans Halberstadt. Aucun des généraux suédois n'eut une longue carrière.

On négociait toujours ; le cardinal de Richelieu pouvait donner la paix, et ne le voulait pas : il sentait trop les avantages de la France, et il voulait se rendre nécessaire pendant la vie et après la mort de Louis XIII, dont il prévoyait la fin prochaine ; il ne prévoyait pas que lui-même mourrait avant le roi. Il conclut donc avec la reine de Suède Christine un nouveau traité d'alliance offensive pour préliminaire de cette paix, dont on flattait les peuples oppressés ; et il augmenta le subside de la Suède de deux cent mille livres.

Le comte de Torstenson[2] succède au général Bannier dans le commandement de l'armée suédoise, qui était en effet une armée d'Allemands. Presque tous les Suédois qui avaient combattu sous Gustave et sous Bannier étaient morts, et c'était sous le nom de la Suède que les Allemands combattaient contre leur patrie. Torstenson, élève du grand Gustave, se montre d'abord digne d'un tel maître. Le maréchal de Guébriant et lui défont encore les Impériaux, près de Volffenbuttel.

Cependant, malgré tant de victoires, l'Autriche n'est jamais entamée ; l'empereur résiste toujours. L'Allemagne, depuis le Mein jusqu'à la mer Baltique, était toute ruinée ; on ne porta jamais la guerre dans l'Autriche. On n'avait donc pas assez de forces : ces victoires tant vantées n'étaient donc pas entièrement décisives ; on ne pouvait donc poursuivre à la fois tant d'entreprises, et attaquer puissamment un côté sans dégarnir l'autre.

1642. Le nouvel électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, traite avec la France et avec la Suède, dans l'espérance d'obtenir le duché de Jagerndorff en Silésie, duché donné autrefois par Ferdinand Ier à un prince de la maison de Brandebourg, qui avait été son gouverneur, confisqué depuis par Ferdinand II, après la victoire de Prague, et après le malheur de la maison palatine. L'électeur de Brandebourg espérait de rentrer dans cette terre dont son grand-oncle avait été privé.

1. Il était âgé d'environ quarante-cinq ans, étant né en 1596.

2. Voyez, sur Torstenson, tome XIV, une note au chapitre III du *Siècle de Louis XIV*.

Le duc de Lorraine implore aussi la faveur de la France pour rentrer dans ses États; on les lui rend, en retenant les villes de guerre: c'est encore un appui qu'on enlève à l'empereur.

Malgré tant de pertes, Ferdinand III résiste toujours : la Saxe, la Bavière, sont toujours dans son parti ; les provinces héréditaires lui fournissent des soldats. Torstenson défait encore en Silésie ses troupes commandées par l'archiduc Léopold, par le duc de Saxe-Lavembourg et Piccolomini ; mais cette victoire n'a point de suite; il repasse l'Elbe, il rentre en Saxe, il assiége Leipsick : il gagne encore une bataille signalée dans ce pays où les Suédois avaient toujours été vainqueurs. Léopold est vaincu dans les plaines de Breitenfelt le 2 novembre. Torstenson entre dans Leipsick le 15 décembre. Tout cela est funeste à la vérité pour la Saxe, pour les provinces de l'Allemagne ; mais on ne pénètre jamais jusqu'au centre, jusqu'à l'empereur ; et après plus de vingt défaites il se soutient.

Le cardinal de Richelieu meurt le 4 décembre ; sa mort donne des espérances à la maison d'Autriche.

1643. Les Suédois, dans le cours de cette guerre, étaient plusieurs fois entrés en Bohême, en Silésie, en Moravie, et en étaient sortis pour se rejeter vers les provinces de l'Occident. Torstenson veut entrer en Bohême, et n'en peut venir à bout, malgré toutes ses victoires.

On négocie toujours très-lentement à Hambourg, pendant qu'on fait la guerre vivement. Louis XIII meurt le 14 mai. L'empereur en est plus éloigné d'une paix générale ; il se flatte de détacher les Suédois de la France dans les troubles d'une minorité ; mais dans cette minorité de Louis XIV, quoique très-orageuse, il arriva la même chose que dans celle de Christine : la guerre continua aux dépens de l'Allemagne.

D'abord le parti de l'empereur se fortifie du duc de Lorraine, qui revient à lui après la mort de Louis XIII.

C'est encore une ressource pour Ferdinand que la mort du maréchal de Guébriant, qui est tué en assiégeant Rothveil ; c'est le quatrième grand général qui périt au milieu de ses victoires contre les Impériaux [1]. Le bonheur de l'empereur veut encore que le maréchal de Rantzau [2], successeur de Guébriant, soit défait à Dutlinge, en Souabe, par le général Merci.

Ces vicissitudes de la guerre retardent les conférences de la

1. Voyez les années 1633, 1639, 1641.
2. Rantzau ne fut nommé maréchal que le 16 juillet 1645.

paix à Munster et à Osnabruck, où le congrès était enfin fixé.

Ce qui contribue encore à faire respirer Ferdinand III, c'est que la Suède et le Danemark se font la guerre pour quelques vaisseaux que les Danois avaient saisis aux Suédois. Cet accident pouvait rendre la supériorité à l'empereur. Il montra quelles étaient ses ressources en faisant marcher Gallas, à la tête d'un petit corps d'armée, au secours du Danemark. Mais cette diversion ne sert qu'à ruiner le Holstein, théâtre de cette guerre passagère, et c'est dans l'Allemagne une province de plus ravagée. Les hostilités entre la Suède et le Danemark surprirent d'autant plus l'Europe que le Danemark s'était porté pour médiateur de la paix générale. Il fut exclu, et dès lors Rome et Venise ont seules la médiation de cette paix encore très-éloignée.

Le premier pas que fait le comte d'Avaux, plénipotentiaire à Munster, pour cette paix, y met d'abord le plus grand obstacle. Il écrit aux princes, aux états de l'empire assemblés à Ratisbonne, pour les engager à soutenir leurs prérogatives, à partager avec l'empereur et les électeurs le droit de la paix et de la guerre. C'était un droit toujours contesté entre les électeurs et les autres états impériaux. Ces états insistaient à la diète sur leur droit d'être reçus aux conférences de la paix, comme parties contractantes : ils avaient en cela prévenu les ministres de France. Mais ces ministres se servirent dans leur lettre de termes injurieux à Ferdinand. Ils révoltèrent à la fois l'empereur et les électeurs ; ils les mirent en droit de se plaindre, et de faire retomber sur la France le reproche de la continuation des troubles de l'Europe.

Heureusement pour les plénipotentiaires de France, on apprend dans le même temps que le duc d'Enghien, le grand Condé, vient de remporter à Rocroi, sur l'armée d'Autriche espagnole, la plus mémorable victoire, et qu'il a détruit dans cette journée la célèbre infanterie castillane et valonne qui avait tant de réputation. Des plénipotentiaires soutenus par de telles victoires peuvent écrire ce qu'ils veulent.

1644. L'empereur pouvait au moins se flatter de voir le Danemark déclaré pour lui. On lui ôte encore cette ressource. Le cardinal Mazarin, successeur de Richelieu, se hâte de réunir le Danemark et la Suède. Ce n'est pas tout : le roi de Danemark s'engage encore à ne secourir aucun des ennemis de la France.

Les négociations et la guerre sont également malheureuses pour les Autrichiens. Le duc d'Enghien, qui avait vaincu les Espagnols l'année précédente, donne vers Fribourg trois combats

de suite en quatre jours, du cinq au neuvième auguste[1], contre le général Merci; et, vainqueur toutes les trois fois, il se rend maître de tout le pays, de Mayence jusqu'à Landau, pays dont Merci s'était emparé.

Le cardinal Mazarin et le chancelier Oxenstiern, pour se rendre plus maîtres des négociations, suscitent encore un nouvel ennemi à Ferdinand III. Ils encouragent Racoczi, souverain de Transylvanie depuis 1629[2], à lever enfin l'étendard contre Ferdinand. Ils lui ménagent la protection de la Porte. Racoczi ne manquait pas de prétextes, ni même de raisons. Les protestants hongrois persécutés, les priviléges des peuples méprisés, quelques infractions aux anciens traités forment le manifeste de Racoczi, et l'argent de la France lui met les armes à la main.

Pendant ce temps-là même, Torstenson poursuit les Impériaux dans la Franconie : le général Gallas fuit partout devant lui et devant le comte de Kœnigsmarck, qui marchait déjà sur les traces des grands capitaines suédois.

1645. Ferdinand et l'archiduc Léopold, son parent, étaient dans Prague. Torstenson, victorieux, entre dans la Bohême. L'empereur et l'archiduc se réfugient à Vienne.

Torstenson poursuit l'armée impériale à Tabor. Cette armée était commandée par le général Gœuts, et par ce même Jean de Vert racheté de prison. Gœuts est tué, Jean de Vert fuit. C'est une défaite complète.

Le vainqueur marche à Brünn, l'assiége, et Vienne enfin est menacée.

Il y a toujours, dans cette longue suite de désastres, quelque circonstance qui sauve l'empereur. Le siége de Brünn traîne en longueur; et, au lieu que les Français devaient alors marcher en vainqueurs vers le Danube, et aller donner la main aux Suédois, le vicomte de Turenne, au commencement de sa route, est battu par le général Merci à Mariendal, et se retire dans la Hesse.

Le grand Condé accourt contre Merci, et il a la gloire de réparer la défaite de Turenne par une victoire signalée, dans la même plaine de Nordlingue où les Suédois avaient été vaincus après la mort de Gustave. Turenne contribua autant que Condé au gain de cette bataille meurtrière. Mais plus elle est sanglante des deux

1. Le P. du Londel, dans ses *Fastes des rois de France*, 1697, in-8°, dit, page 186, que les combats eurent lieu les 3, 4, 5 et 9. Voyez aussi le chapitre III du *Siècle de Louis XIV*.

2. George Racoczi Ier ne fut élu qu'en 1631; mais il est considéré comme successeur de Bethlem-Gabor, mort en novembre 1629. (Cl.)

côtés, moins elle est décisive. L'empereur retire en hâte ses troupes de la Hongrie, et traite avec Racoczi pour empêcher les Français d'aller à Vienne par la Bavière, tandis que les Suédois menaçaient d'y aller par la Moravie.

Il est à croire que dans ce torrent de prospérités des armes françaises et suédoises, il y eut toujours un vice radical qui empêcha de recueillir tout le fruit de tant de progrès. La crainte mutuelle qu'un des deux alliés ne prît trop de supériorité sur l'autre, le manque d'argent, le défaut de recrues, tout cela mettait un terme à chaque succès.

Après la célèbre bataille de Nordlingue, on ne s'attendait pas que les Autrichiens et les Bavarois regagneraient tout d'un coup le pays perdu par cette bataille, et qu'ils poursuivraient jusqu'au Necker l'armée victorieuse, où Condé n'était plus, mais où était Turenne. De telles vicissitudes ont été fréquentes dans cette guerre.

Cependant l'empereur, fatigué de tant de secousses, pense sérieusement à la paix. Il rend la liberté enfin à l'électeur de Trèves, dont la prison avait servi de prétexte à la déclaration de guerre de la France; mais ce sont les Français qui rétablissent cet électeur dans sa capitale. Turenne en chasse la garnison impériale; et l'électeur de Trèves s'unit à la France, comme à sa bienfaitrice. L'électeur palatin eût pu lui avoir les mêmes obligations; mais la France ne faisait encore pour lui rien de décisif.

Ce qui avait fait principalement le salut de l'empereur, c'était la Saxe et la Bavière, sur qui le fardeau de la guerre avait presque toujours porté. Mais enfin l'électeur de Saxe, épuisé, fait une trêve avec les Suédois.

Ferdinand n'a donc plus pour lui que la Bavière. Les Turcs menaçaient de venir en Hongrie : tout eût été perdu. Il s'empresse de satisfaire Racoczi, pour ne se pas attirer les armes ottomanes. Il le reconnaît prince souverain de Transylvanie, prince de l'empire, et lui rend tout ce qu'il avait donné à son prédécesseur Bethlem-Gabor. Il perd ainsi à tous les traités, et presse la conclusion de la paix de Vestphalie, où il doit perdre davantage.

1646. Le pape Innocent X était le premier médiateur de cette paix, dans laquelle les catholiques devaient faire de si grandes pertes. La république de Venise était la seconde médiatrice. Le cardinal Chigi, depuis le pape Alexandre VII, présidait dans Munster au nom du pape; Contarini, au nom de Venise. Chaque puissance intéressée faisait des propositions selon ses espérances et ses craintes; mais ce sont les victoires qui font les traités.

Pendant ces premières négociations, le maréchal de Turenne, par une marche imprévue et hardie, se joint à l'armée suédoise vers le Necker, à la vue de l'archiduc Léopold. Il s'avance jusqu'à Munich, et augmente les alarmes de l'Autriche. Un autre corps de Suédois va encore ravager la Silésie; mais toutes ces expéditions ne sont que des courses. Si la guerre s'était faite pied à pied, sous un seul chef qui eût suivi toujours opiniâtrément le même dessein, l'empereur n'eût pas été en état, dans ce temps-là même, de faire couronner son fils aîné Ferdinand à Prague, au mois d'auguste, et ensuite à Presbourg. Ce jeune roi mourut ensuite sans jouir de ces États[1]. D'ailleurs, son père ne pouvait donner alors que des trônes bien chancelants.

1647. L'empereur, en voulant assurer des royaumes à son fils, paraît plus que jamais près de tout perdre. L'électeur de Saxe avait été forcé, par les malheurs de la guerre, de l'abandonner. L'électeur Maximilien de Bavière, son beau-frère, est enfin obligé d'en faire autant. L'électeur de Cologne suit cet exemple. Ils signent un traité de neutralité avec la France. Le maréchal de Turenne met aussi l'électeur de Mayence dans la nécessité de prendre ce parti. Le landgrave de Hesse-Darmstadt fait le même traité par la même crainte. L'empereur reste seul, et aucun prince n'ose prendre sa querelle. Exemple unique jusque-là dans une guerre de l'empire.

Alors un nouveau général suédois, Vrangel, qui avait succédé à Torstenson, prend Égra. La Bohême, tant de fois saccagée, l'est encore. Le danger parut si grand que l'électeur de Bavière, malgré son grand âge et le péril où il mettait ses États, ne put laisser le chef de l'empire sans secours, et rompit son traité avec la France. La guerre se faisait toujours dans plusieurs endroits à la fois, selon qu'on y pouvait subsister. Au moindre avantage qu'avait l'empereur, ses ministres au congrès demandaient des conditions favorables; mais au moindre échec ils essuyaient des propositions plus dures.

1648. Le retour du duc de Bavière à la maison d'Autriche n'est pas heureux. Turenne et Vrangel battent ses troupes et les autrichiennes à Summerhausen et à Lavingen, près du Danube, malgré la belle résistance d'un prince de Virtemberg, et de ce Montécuculli qui était déjà digne d'être opposé à Turenne. Le vainqueur s'empare de la Bavière; l'électeur se réfugie à Saltzbourg.

En même temps le comte de Kœnigsmarck, à la tête des Sué-

1. Ferdinand IV mourut le 9 juillet 1654.

dois, surprend en Bohême la ville de Prague : ce fut le coup décisif. Il était temps enfin de faire la paix : il fallait en recevoir les conditions, ou risquer l'empire. Les Français et les Suédois n'avaient plus dans l'Allemagne d'autre ennemi que l'empereur. Tout le reste était allié ou soumis, et on attendait les lois que l'assemblée de Munster et d'Osnabruck donnerait à l'empire.

PAIX DE VESTPHALIE.

Cette paix de Vestphalie, signée enfin à Munster et à Osnabruck le 14 octobre 1648, fut convenue, donnée et reçue *comme une loi fondamentale et perpétuelle :* ce sont les propres termes du traité. Elle doit servir de base aux capitulations impériales. C'est une loi aussi reçue, aussi sacrée jusqu'à présent que la bulle d'or, et bien supérieure à cette bulle par le détail de tous les intérêts divers que ce traité embrasse, de tous les droits qu'il assure, et des changements faits dans l'état civil et dans la religion.

On travaillait dans Munster et dans Osnabruck, depuis six ans, presque sans relâche à cet ouvrage. On avait d'abord perdu beaucoup de temps dans les disputes du cérémonial. L'empereur ne voulait point donner le titre de *majesté* aux rois ses vainqueurs. Son ministre Lutzau, dans le premier acte de 1641, qui établissait les sauf-conduits et les conférences, parle des préliminaires *entre sa sacrée majesté césarienne et le sérénissime roi très-chrétien.* Le roi de France, de son côté, refusait de reconnaître Ferdinand pour empereur, et la cour de France avait eu de la peine à donner le titre de *majesté* au grand Gustave, qui croyait tous les rois égaux, et qui n'admettait de supériorité que celle de la victoire. Les ministres suédois au congrès de Vestphalie affectaient l'égalité avec ceux de France. Les plénipotentiaires d'Espagne avaient voulu en vain qu'on nommât leur roi immédiatement après l'empereur. Le nouvel État des Provinces-Unies demandait à être traité comme les rois. Le terme d'*excellence* commençait à être en usage. Les ministres se l'attribuaient, et il fallait de longues négociations pour savoir à qui on le donnerait.

Dans le fameux traité de Munster, on nomme sa sacrée majesté impériale, sa sacrée majesté très-chrétienne, et sa sacrée majesté royale de Suède.

Le titre d'excellence ne fut donné dans le cours des conférences à aucun plénipotentiaire des électeurs. Les ambassadeurs de France ne cédaient pas même le pas aux électeurs chez ces princes,

et le comte d'Avaux écrivait à l'électeur de Brandebourg : *Monsieur*[1], *j'ai fait ce que j'ai pu pour vous servir*. On qualifiait d'ordinaire les états généraux des Provinces-Unies, *les sieurs états*, quand c'était le roi de France qui parlait ; et même quand le comte d'Avaux alla de Munster en Hollande, en 1644, il ne les appela jamais que *messieurs*. Ils ne purent obtenir que leurs plénipotentiaires eussent le titre d'excellence. Le comte d'Avaux avait refusé même ce nouveau titre à un ambassadeur de Venise, et ne le donna à Contarini que parce qu'il était médiateur. Les affaires furent retardées par ces prétentions et ces refus que les Romains nommaient *gloriole*, que tout le monde condamne quand on est sans caractère, et sur lesquels on insiste dès qu'on en a un.

Ces usages, ces titres, ces cérémonies, les dessus des lettres, les suscriptions, les formules, ont varié dans tous les temps. Souvent la négligence d'un secrétaire suffit pour fonder un titre. Les langues dans lesquelles on écrit établissent des formules qui passent ensuite dans d'autres langues où elles prennent un air étranger. Les empereurs, qui envoyaient, avant Rodolphe Ier, tous leurs mandats en latin, tutoyaient tous les princes dans cette langue qui admet cette grammaire. Ils ont continué à tutoyer les comtes de l'empire dans la langue allemande, qui réprouve ces expressions. On trouve partout de tels exemples, et ils ne tirent plus aujourd'hui à conséquence.

Les ministres médiateurs furent plutôt témoins qu'arbitres, surtout le nonce Chigi, qui ne fut là que pour voir l'Église sacrifiée. Il vit donner à la Suède luthérienne les diocèses de Brême et de Verden ; ceux de Magdebourg, d'Halberstadt, de Minden, de Cammin, à l'électeur de Brandebourg.

Les évêchés de Ratzbourg et de Schverin ne furent plus que des fiefs du duc de Mecklenbourg.

Les évêchés d'Osnabruck et de Lubeck ne furent pas à la vérité sécularisés, mais alternativement destinés à un évêque luthérien et à un évêque catholique ; règlement délicat qui n'aurait jamais pu avoir lieu dans les premiers troubles de religion, mais qui ne s'est pas démenti chez une nation naturellement tranquille, dans laquelle la fureur du fanatisme était éteinte.

La liberté de conscience fut établie dans toute l'Allemagne. Les sujets luthériens de l'empereur en Silésie eurent le droit de

1. Ce *monsieur* était Frédéric-Guillaume Ier, bisaïeul du roi de Prusse Frédéric II. (CL.)

faire bâtir de nouvelles églises, et l'empereur fut obligé d'admettre des protestants dans son conseil aulique.

Les commanderies de Malte, les abbayes, les bénéfices dans les pays protestants, furent donnés aux princes, aux seigneurs, qu'il fallait indemniser des frais de la guerre.

Ces concessions étaient bien différentes de l'édit de Ferdinand II, qui avait ordonné la restitution des biens ecclésiastiques dans le temps de ses prospérités. La nécessité, le repos de l'empire, lui firent la loi. Le nonce protesta, fulmina. On n'avait jamais vu encore de médiateur condamner le traité auquel il avait présidé; mais il ne lui seyait pas de faire une autre démarche. Le pape, par sa bulle, « casse de sa pleine puissance, annule tous les articles de la paix de Vestphalie concernant la religion »; mais s'il avait été à la place de Ferdinand III, il eût ratifié le traité, qui subsista malgré les bulles du pape : bulles autrefois si révérées, et aujourd'hui si méprisées!

Cette révolution pacifique dans la religion était accompagnée d'une autre dans l'État. La Suède devenait membre de l'empire. Elle eut toute la Poméranie citérieure, et la plus belle, la plus utile partie de l'autre, la principauté de Rugen, la ville de Vismar, beaucoup de bailliages voisins, le duché de Brême et de Verden. Le duc de Holstein y gagna aussi quelques terres.

L'électeur de Brandebourg perdait à la vérité beaucoup dans la Poméranie citérieure, mais il acquérait le fertile pays de Magdebourg, qui valait mieux que son margraviat. Il avait Cammin, Halberstadt, la principauté de Minden.

Le duc de Mecklenbourg perdait Vismar, mais il gagnait le territoire de Ratzbourg et de Schverin.

Enfin on donnait aux Suédois cinq millions d'écus d'Allemagne, que sept cercles devaient payer. On donnait à la princesse landgrave de Hesse six cent mille écus; et c'était sur les biens des archevêchés de Mayence, de Cologne, de Paderborn, de Munster, et de l'abbaye de Fulde, que cette somme devait être payée. L'Allemagne, s'appauvrissant par cette paix, comme par la guerre, ne pouvait guère payer plus cher ses protecteurs.

Ces plaies étaient adoucies par les règlements utiles qu'on fit pour le commerce et pour la justice; par les soins qu'on prit de remédier aux griefs de toutes les villes, de tous les gentilshommes qui présentèrent leurs droits au congrès, comme à une cour suprême qui réglait le sort de tout le monde. Le détail en fut prodigieux.

La France s'assura pour toujours la possession des Trois-Évê-

chés, et l'acquisition de l'Alsace, excepté de Strasbourg ; mais au lieu de recevoir de l'argent comme la Suède, elle en donna : les archiducs de la branche du Tyrol eurent trois millions de livres pour la cession de leurs droits sur l'Alsace et sur le Sundgau. La France paya la guerre et la paix, mais elle n'acheta pas cher une si belle province ; elle eut encore l'ancien Brisach et ses dépendances, et le droit de mettre garnison dans Philipsbourg. Ces deux avantages ont été perdus depuis ; mais l'Alsace est demeurée, et Strasbourg, en se donnant à la France, a achevé d'incorporer l'Alsace à ce royaume.

Il y a peu de publicistes qui ne condamnent l'énoncé de cette cession de l'Alsace dans ce fameux traité de Munster ; ils en trouvent les expressions équivoques : en effet, céder *toute sorte de juridiction et de souveraineté*, et céder *la préfecture de dix villes libres impériales*, sont deux choses différentes. Il y a grande apparence que les plénipotentiaires virent cette difficulté, et ne voulurent pas l'approfondir, sachant bien qu'il y a des choses qu'il faut laisser derrière un voile que le temps et la puissance font tomber.

La maison palatine fut enfin rétablie dans tous ses droits, excepté dans le haut Palatinat, qui demeura à la branche de Bavière. On créa un huitième électorat en faveur du palatin [1]. On entra avec tant d'attention dans tous les droits et dans tous les griefs qu'on alla jusqu'à stipuler vingt mille écus que l'empereur devait donner à la mère du comte palatin Charles-Louis, et dix mille à chacune de ses sœurs. Le moindre gentilhomme fut bien reçu à demander la restitution de quelques arpents de terre ; tout fut discuté et réglé : il y eut cent quarante restitutions ordonnées. On remit à un arbitrage la restitution de la Lorraine et l'affaire de Juliers. L'Allemagne eut la paix après trente ans de guerre, mais la France ne l'eut pas.

Les troubles de Paris, vers l'an 1647, enhardirent l'Espagne à s'en prévaloir ; elle ne voulut plus entrer dans les négociations générales. Les États-Généraux, qui devaient, ainsi que l'Espagne, traiter à Munster, firent une paix particulière avec l'Espagne, malgré toutes les obligations qu'ils avaient à la France, malgré les traités qui les liaient, et malgré les intérêts qui semblaient les attacher encore à leurs anciens protecteurs. Le ministère espagnol se servit d'une ruse singulière pour engager les États à ce manque de foi : il leur persuada qu'il était prêt de donner l'infante à Louis XIV, avec les Pays-Bas en dot. Les États tremblèrent, et se

1. C'était Charles-Louis, fils de Frédéric V, qui avait été dépossédé en 1623.

hâtèrent de signer; cette ruse n'était qu'un mensonge, mais la politique est-elle autre chose que l'art de mentir à propos? Louis XI n'avait-il pas raison quand, son ambassadeur se plaignant que les ministres du duc de Bourgogne mentaient toujours, il lui répondait : *Eh! bête, que ne mens-tu plus qu'eux?*

Dans cet important traité de Vestphalie il ne fut presque point question de l'empire romain. La Suède n'avait d'intérêt à démêler qu'avec le roi d'Allemagne, et non avec le suzerain de l'Italie; mais la France eut quelques points à régler, sur lesquels Ferdinand ne pouvait transiger que comme empereur. Il s'agissait de Pignerol, de la succession de Mantoue, et du Montferrat: ce sont des fiefs de l'empire. Il fut réglé que le roi de France payerait encore six cent mille livres *à monsieur le duc de Mantoue, à la décharge de monsieur le duc de Savoie*, moyennant quoi il garderait Pignerol et Casal en pleine souveraineté indépendante de l'empire. Ces possessions ont été perdues depuis pour la France, comme Brême, Verden, et une partie de la Poméranie ont été enlevés à la Suède. Mais le traité de Vestphalie, en ce qui concerne la législation de l'Allemagne, a toujours été réputé et est toujours demeuré inviolable.

TABLEAU DE L'ALLEMAGNE,

DEPUIS LA PAIX DE VESTPHALIE JUSQU'A LA MORT DE FERDINAND III.

Ce chaos du gouvernement allemand ne fut donc bien débrouillé qu'après sept cents ans, à compter du règne de Henri l'Oiseleur; et avant le temps de Henri il n'avait pas été un gouvernement. Les prérogatives des rois d'Allemagne ne furent restreintes dans des bornes connues, la plupart des droits des électeurs, des princes, de la noblesse immédiate et des villes ne furent fixés et incontestables, que par les traités de Vestphalie. L'Allemagne fut une grande *aristocratie*, à la tête de laquelle était un roi, à peu près comme en Angleterre, en Suède, en Pologne, et comme anciennement tous les États fondés par les peuples venus du Nord et de l'Orient furent gouvernés. La diète tenait lieu de parlement. Les villes impériales y eurent droit de suffrage pour résoudre la paix et la guerre.

Ces villes impériales jouissent de tous les droits régaliens comme les princes d'Allemagne : elles sont États de l'empire, et non de l'empereur; elles ne payent pas la moindre imposition, et

ne contribuent aux besoins de l'empire que dans les cas urgents; leur taxe est réglée par la matricule générale. Si elles avaient le droit de juger en dernier ressort, qu'on appelle *de non appellando*, elles seraient des États absolument souverains; cependant avec tant de droits elles ont très-peu de puissance, parce qu'elles sont entourées de princes qui en ont beaucoup. Les inconvénients attachés à un gouvernement si mixte et si compliqué, dans une si grande étendue de pays, ont subsisté; mais l'État aussi. La multiplicité des souverainetés sert à tenir la balance, jusqu'à ce qu'il se forme dans le sein de l'Allemagne une puissance assez grande pour engloutir les autres[1].

Ce vaste pays, après la paix de Vestphalie, répara insensiblement ses pertes : les campagnes furent cultivées, les villes rebâties; ce furent là les plus grands événements des années suivantes dans un corps percé et déchiré de toutes parts, qui se rétablissait des blessures que lui-même s'était faites pendant trente années.

Quand on dit que l'Allemagne fut libre alors, il faut l'entendre des princes et des villes impériales; car pour les villes médiates, elles sont sujettes des grands vassaux auxquels elles appartiennent, et les habitants des campagnes forment un état mitoyen entre l'esclave et le sujet, mais plus approchant de l'esclave, surtout en Souabe et en Bohême.

La Hongrie était comme l'Allemagne, respirant à peine après ses guerres intestines et les invasions si fréquentes des Turcs, ayant besoin d'être défendue, repeuplée, policée, mais toujours jalouse de son droit d'élire son souverain, et de conserver sous lui ses priviléges. Quand Ferdinand III fit élire, en 1654, son fils Léopold, âgé de dix-sept ans[2], roi de Hongrie, on fit signer *à sa sérénité* (car le mot de majesté n'était pas donné par les Hongrois à qui n'était pas empereur ou roi des Romains), on lui fit signer, dis-je, une capitulation aussi restreignante que celle des empereurs; mais les seigneurs hongrois n'étaient pas aussi puissants que les princes d'Allemagne. Ils n'avaient point les Français et les Suédois pour garants de leurs priviléges; ils étaient plutôt opprimés que soutenus par les Ottomans : c'est pourquoi la Hongrie a été enfin entièrement soumise de nos jours, après de nouvelles guerres intestines[3].

1. Voltaire semble prévoir ici la puissance de la Prusse. (G. A.)

2. Léopold-Ignace, né le 9 juin 1640, avait *quinze ans* seulement quand il fut élu roi de Hongrie le 22 juin 1655; ce qui s'accorde avec l'âge de *dix-huit ans* que Voltaire donne plus bas à ce prince, en juillet 1658. (CL.)

3. Voyez les chapitres V et VI du *Précis du Siècle de Louis XV*.

L'empereur, après la paix de Vestphalie, se trouva paisible possesseur de la Bohême, devenue son patrimoine ; de la Hongrie, qu'il regardait aussi comme un héritage, mais que les Hongrois regardaient comme un royaume électif ; et de toutes ses provinces jusqu'à l'extrémité du Tyrol. Il ne possédait aucun terrain en Italie.

Le nom de Saint Empire romain subsistait toujours. Il était difficile de définir ce que c'était que l'Allemagne, et ce que c'était que cet empire. Charles-Quint avait bien prévu que si son fils Philippe II n'était pas sur le trône impérial, si la même tête ne portait pas les couronnes d'Espagne, d'Allemagne, de Naples, de Milan, il ne resterait guère que ce nom d'empire. En effet, quand le grand fief de Milan fut, aussi bien que Naples, entre les mains de la branche espagnole, cette branche se trouva à la fois vassale titulaire de l'empire et du pape, en protégeant l'un, et en donnant des lois à l'autre. La Toscane, les principales villes d'Italie, s'affermirent dans leur ancienne indépendance des empereurs. Un césar qui n'avait pas en Italie un seul domaine, et qui n'était en Allemagne que le chef d'une république de princes et de villes, ne pouvait pas ordonner comme un Charlemagne et un Othon.

On voit, dans tout le cours de cette histoire, deux grands desseins soutenus pendant huit cents années : celui des papes, d'empêcher les empereurs de régner dans Rome, et celui des seigneurs allemands, de conserver et d'augmenter leurs priviléges.

Ce fut dans cet état que Ferdinand III laissa l'empire à sa mort en 1657, pendant que la maison d'Autriche espagnole soutenait encore contre la France cette longue guerre qui finit par le traité des Pyrénées, et par le mariage de l'infante Marie-Thérèse avec Louis XIV.

Tous ces événements sont si récents, si connus, écrits par tant d'historiens, qu'on ne répétera pas ici ce qu'on trouve partout ailleurs. On finira par se retracer une idée générale de l'empire depuis ce temps jusqu'à nos jours.

ÉTAT DE L'EMPIRE SOUS LÉOPOLD Ier.

QUARANTE-HUITIÈME EMPEREUR.

On peut d'abord considérer qu'après la mort de Ferdinand III l'empire fut près de sortir de la maison d'Autriche, mais que les

électeurs se crurent enfin obligés de choisir en 1658 Léopold-Ignace, fils de Ferdinand III. Il n'avait que dix-huit ans ; mais le bien de l'État, le voisinage des Turcs, les jalousies particulières, contribuèrent à l'élection d'un prince dont la maison était assez puissante pour soutenir l'Allemagne, et pas assez pour l'asservir. On avait autrefois élu Rodolphe de Habsbourg, parce qu'il n'avait presque point de domaine : l'empire était continué à sa race parce qu'elle en avait beaucoup.

Les Turcs, toujours maîtres de Bude, les Français, possesseurs de l'Alsace, les Suédois de la Poméranie et de Brême, rendaient nécessaire cette élection : tant l'idée de l'équilibre est naturelle chez les hommes! Dix empereurs de suite dans la maison de Léopold étaient encore, en sa faveur, autant de sollicitations qui sont toujours écoutées, quand on ne croit point la liberté publique en danger.

C'est ainsi que le trône, toujours électif en Pologne, fut toujours héréditaire dans la race des Jagellons.

L'Italie ne pouvait être un objet pour le ministère de Léopold ; il n'était plus question de demander une couronne à Rome, encore moins de faire sentir ses droits de suzerain à la branche d'Autriche qui avait Naples et Milan. Mais la France, la Suède, la Turquie, occupèrent toujours les Allemands sous ce règne : ces trois puissances furent, l'une après l'autre, ou contenues, ou repoussées, ou vaincues, sans que Léopold tirât l'épée.

Ce prince, le moins guerrier de son temps, attaqua toujours Louis XIV dans les temps les plus florissants de la France : d'abord après l'invasion de la Hollande, lorsqu'il donna aux Provinces-Unies un secours qu'il n'avait pas donné à sa propre maison dans l'invasion de la Flandre ; ensuite quelques années après la paix de Nimègue, lorsqu'il fit cette fameuse ligue d'Augsbourg contre Louis XIV ; enfin, à l'avénement étonnant du petit-fils du roi de France au trône d'Espagne.

Léopold sut dans toutes ces guerres intéresser le corps de l'Allemagne, et les faire déclarer ce qu'on appelle guerres de l'empire. La première fut assez malheureuse, et l'empereur reçut la loi à la paix de Nimègue. L'intérieur de l'Allemagne ne fut pas saccagé par ces guerres, comme il l'avait été dans celle de trente ans ; mais les frontières du côté du Rhin furent maltraitées. Louis XIV eut toujours la supériorité ; cela ne pouvait arriver autrement : des ministres habiles, de très-grands généraux, un royaume dont toutes les parties étaient réunies, et toutes les places fortifiées, des armées disciplinées, une artillerie formi-

dable, d'excellents ingénieurs, devaient nécessairement l'emporter sur un pays à qui tout cela manquait. Il est même surprenant que la France ne remportât pas de plus grands avantages contre des armées levées à la hâte, souvent mal payées et mal pourvues, et surtout contre des corps de troupes commandés par des princes qui s'accordaient peu, et qui avaient des intérêts différents. La France, dans cette guerre terminée par la paix de Nimègue, triompha, par la supériorité de son gouvernement, de l'Allemagne, de l'Espagne, de la Hollande réunies, mais mal réunies.

La fortune fut moins inégale dans la seconde guerre, produite par la ligue d'Augsbourg. Louis XIV eut alors contre lui l'Angleterre jointe à l'Allemagne et à l'Espagne. Le duc de Savoie entra dans la ligue. La Suède, si longtemps alliée de la France, l'abandonna, et fournit même des troupes contre elle en qualité de membre de l'empire. Cependant tout ce que tant d'alliés purent faire, ce fut de se défendre. On ne put même, à la paix de Rysvick, arracher Strasbourg à Louis XIV.

La troisième guerre fut la plus heureuse pour Léopold et pour l'Allemagne, quand le roi de France était plus puissant que jamais, quand il gouvernait l'Espagne sous le nom de son petit-fils, qu'il avait pour lui tous les Pays-Bas espagnols et la Bavière, que ses armées étaient au milieu de l'Italie et de l'Allemagne. La mémorable bataille d'Hochstedt changea tout. Léopold mourut l'année suivante, en 1705, avec l'idée que la France serait bientôt accablée, et que l'Alsace serait réunie à l'Allemagne.

Ce qui servit le mieux Léopold dans tout le cours de son règne, ce fut la grandeur même de Louis XIV. Cette grandeur se produisit avec tant de faste, avec tant de fierté, qu'elle irrita tous ses voisins, surtout les Anglais, plus qu'elle ne les intimida.

On lui imputait l'idée de la monarchie universelle ; mais si Léopold avait eu la succession de l'Autriche espagnole, comme il fut longtemps vraisemblable qu'il l'aurait, alors c'était cet empereur qui, maître absolu de la Hongrie dont les bornes étaient reculées, devenu presque tout-puissant en Allemagne, possédant l'Espagne, le domaine direct de la moitié de l'Italie, souverain de la moitié du nouveau monde, et en état de faire valoir les droits ou les prétentions de l'empire, se serait vu en effet assez près de cette monarchie universelle. On affecta de la craindre dans Louis XIV lorsqu'il voulut, après la paix de Nimègue, faire dépendre des Trois-Évêchés quelques terres qui relevaient de l'empire ; et on ne la craignit ni dans Léopold ni dans ses enfants lorsqu'ils furent près de dominer sur l'Allemagne, l'Espagne et

l'Italie. Louis XIV, en effarouchant trop ses voisins, fit plus de bien à la maison d'Autriche qu'il ne lui avait fait de mal par sa puissance.

DE LA HONGRIE ET DES TURCS DU TEMPS DE LÉOPOLD.

Dans les guerres que Léopold fit de son cabinet à Louis XIV, il ne risqua jamais rien. L'Allemagne et ses alliés portaient tout le fardeau, et défendaient ses pays héréditaires. Mais, du côté de la Hongrie et des Turcs, il n'y eut que du trouble et du danger. Les Hongrois étaient les restes d'une nation nombreuse, échappés aux guerres civiles et au sabre des Ottomans ; ils labouraient, les armes à la main, des campagnes arrosées du sang de leurs pères. Les seigneurs de ces cantons malheureux voulaient à la fois défendre leurs priviléges contre l'autorité de leur roi, et leur liberté contre le Turc, qui protégeait la Hongrie et la dévastait. Le Turc faisait précisément en Hongrie ce que les Suédois et les Français avaient fait en Allemagne ; mais il fut plus dangereux, et les Hongrois furent plus malheureux que les Allemands.

Cent mille Turcs marchent jusqu'à Neuhausel en 1663. Il est vrai qu'ils sont vaincus l'année d'après à Saint-Gothard, sur le Raab, par le fameux Montécuculli. On vante beaucoup cette victoire, mais certainement elle ne fut pas décisive. Quel fruit d'une victoire qu'une trêve honteuse, par laquelle on cède au sultan la Transylvanie avec tout le terrain de Neuhausel, et on rase jusqu'aux fondements des citadelles voisines !

Le Turc donna ou plutôt confirma la Transylvanie à Abaffi, et dévasta toujours la Hongrie, malgré la trêve.

Léopold n'avait alors d'enfant que l'archiduchesse, qui fut depuis électrice de Bavière. Les seigneurs hongrois songent à se donner un roi de leur nation, en cas que Léopold meure.

Leurs projets, leur fermeté à soutenir leurs droits, et enfin leurs complots, coûtent la tête à Serini [1], à Frangipani, à Nadasti, à Tattembach. Les Impériaux s'emparent des châteaux de tous les amis de ces infortunés. On supprime les dignités de palatin de Hongrie, de juge du royaume, de ban de Croatie ; et le pillage est exercé avec les formes de la justice. Cet excès de sévérité produit d'abord la consternation, et ensuite le désespoir. Émérick

1. Zrini.

Tékéli se met à la tête des mécontents : tout est en combustion dans la haute Hongrie.

Tékéli traite avec la Porte. Alors la cour de Vienne ménage les esprits irrités. Elle rétablit la charge de palatin ; elle confirme tous les priviléges pour lesquels on combattait ; elle promet de rendre les biens confisqués ; mais cette condescendance, qui vient après tant de duretés, ne paraît qu'un piége. Tékéli croit plus gagner à la cour ottomane qu'à celle de Vienne. Il est fait prince de Hongrie par les Turcs, moyennant un tribut de quarante mille sequins. Déjà, en 1682, Tékéli, aidé des troupes du bacha de Bude, ravageait la Silésie ; et ce bacha prenait Tokai et Éperies, tandis que le sultan Mahomet IV préparait l'armement le plus formidable que jamais l'empire ottoman ait destiné contre les chrétiens.

Si les Turcs eussent pris ce parti avant la paix de Nimègue, on ne voit pas ce que l'empereur eût pu leur opposer ; car après la paix de Nimègue même il opposait peu de forces.

Le grand-vizir Kara Mustapha traverse la Hongrie avec deux cent cinquante mille hommes d'infanterie, trente mille spahis, une artillerie, un bagage proportionné à cette multitude. Il pousse le duc de Lorraine Charles V devant lui. Il met le siége sans résistance devant Vienne.

SIÉGE DE VIENNE, EN 1683, ET SES SUITES.

Ce siége de Vienne doit fixer les regards de la postérité. La ville était devenue, sous dix empereurs consécutifs de la maison d'Autriche, la capitale de l'empire romain en quelque sorte ; mais elle n'était ni forte ni grande. Cette capitale prise, il n'y avait, jusqu'au Rhin, aucune place capable de résistance.

Vienne et ses faubourgs contenaient environ cent mille citoyens, dont les deux tiers habitaient ces faubourgs sans défense. Kara Mustapha s'avançait sur la droite du Danube, suivi de trois cent trente mille hommes, en comptant tout ce qui servait à cet armement formidable. On a prétendu que le dessein de ce grand-vizir était de prendre Vienne pour lui-même, et d'en faire la capitale d'un nouveau royaume indépendant de son maître. Tékéli, avec ses mécontents de Hongrie, était vers l'autre rive du Danube. Toute la Hongrie était perdue, et Vienne menacée de tous côtés. Le duc Charles de Lorraine n'avait qu'environ vingt-quatre mille combattants à opposer aux Turcs, qui précipi-

taient leur marche. Un petit combat à Pétronel, non loin de Vienne, venait encore de diminuer la faible armée de ce prince.

Le 7 juillet, l'empereur Léopold, l'impératrice sa belle-mère, l'impératrice sa femme, les archiducs, les archiduchesses, toute leur maison, abandonnent Vienne et se retirent à Lintz. Les deux tiers des habitants suivent la cour en désordre. On ne voit que des fugitifs, des équipages, des chariots chargés de meubles; et les derniers tombèrent entre les mains des Tartares. La retraite de l'empereur ne porte à Lintz que la terreur et la désolation. La cour ne s'y croit pas en sûreté. On se réfugie de Lintz à Passau. La consternation en augmente dans Vienne : il faut brûler les faubourgs, les maisons de plaisance, fortifier en hâte le corps de la place, y faire entrer des munitions de guerre et de bouche. On ne s'était préparé à rien, et les Turcs allaient ouvrir la tranchée. Elle fut en effet ouverte le 16 juillet au faubourg Saint-Ulric, à cinquante pas de la contrescarpe.

Le comte de Staremberg, gouverneur de la ville, avait une garnison dont le fonds était de seize mille hommes, mais qui n'en composait pas en effet plus de huit mille. On arma les bourgeois qui étaient restés dans Vienne; on arma jusqu'à l'université. Les professeurs, les écoliers, montèrent la garde, et ils eurent un médecin pour major.

Pour comble de disgrâce, l'argent manquait, et on eut de la peine à ramasser cent mille risdales.

Le duc de Lorraine avait en vain tenté de conserver une communication de sa petite armée avec la ville; mais il n'avait pu que protéger la retraite de l'empereur. Forcé enfin de se setirer par les ponts qu'il avait jetés sur le Danube, il était loin au septentrion de la ville, tandis que les Turcs, qui l'environnaient, avançaient leurs tranchées au midi. Il faisait tête aux Hongrois de Tékéli, et défendait la Moravie; mais la Moravie allait tomber avec Vienne au pouvoir des Ottomans. L'empereur pressait les secours de Bavière, de Saxe, et des cercles, et surtout celui du roi de Pologne, Jean Sobieski, prince longtemps la terreur des Turcs, tandis qu'il avait été général de la couronne, et qui devait son trône à ses victoires ; mais ces secours ne pouvaient arriver que lentement.

On était déjà au mois de septembre, et il y avait enfin une brèche de six toises au corps de la place. La ville paraissait absolument sans ressource. Elle devait tomber sous les Turcs plus aisément que Constantinople; mais ce n'était pas un Mahomet II qui l'assiégeait. Le mépris brutal du grand-vizir pour les chrétiens, son inactivité, sa mollesse, firent languir le siége.

Son parc, c'est-à-dire l'enclos de ses tentes, était aussi grand que la ville assiégée. Il y avait des bains, des jardins, des fontaines; on y voyait partout l'excès du luxe, avant-coureur de la ruine.

Enfin, Jean Sobieski ayant passé le Danube quelques lieues au-dessus de Vienne, les troupes de Saxe, de Bavière, et des cercles, étant arrivées, on fit, du haut de la montagne de Calemberg, des signaux aux assiégés. Tout commençait à leur manquer, et il ne leur restait plus que leur courage.

Les armées impériale et polonaise descendirent du haut de cette montagne de Calemberg, dont le grand-vizir avait négligé de s'emparer; elles s'y étendirent en formant un vaste amphithéâtre. Le roi de Pologne occupait la droite, à la tête d'environ douze mille gendarmes, et de trois à quatre mille hommes de pied. Le prince Alexandre son fils était auprès de lui. L'infanterie de l'empereur et de l'électeur de Saxe marchait à la gauche. Le duc Charles de Lorraine commandait les Impériaux. Les troupes de Bavière montaient à dix mille hommes, celles de Saxe à peu près au même nombre.

Jamais on ne vit plus de grands princes que dans cette journée. L'électeur de Saxe, Jean-George III, était à la tête de ses Saxons. Les Bavarois n'étaient point conduits par l'électeur Marie-Emmanuel[1], leur duc. Ce jeune prince voulut servir comme volontaire auprès du duc de Lorraine. Il avait reçu de l'empereur une épée enrichie de diamants; et lorsque Léopold revint dans Vienne, après sa délivrance, le jeune électeur, le saluant avec cette même épée, lui fit voir à quel usage il employait ses présents. C'est le même électeur qui fut mis depuis au ban de l'empire[2].

Le prince de Saxe-Lavembourg, de l'ancienne et malheureuse maison d'Ascanie, menait la cavalerie impériale; le prince Herman de Bade, l'infanterie; les troupes de Franconie, au nombre d'environ sept mille, marchaient sous le prince de Valdeck.

On distinguait parmi les volontaires trois princes de la maison d'Anhalt, deux de Hanovre, trois de la maison de Saxe, deux de Neubourg, deux de Virtemberg, tandis qu'un troisième se signalait dans la ville, deux de Holstein, un prince de Hesse-Cassel, un prince de Hohenzollern : il n'y manquait que l'empereur.

Cette armée montait à soixante et quatre mille combattants. Celle du grand-vizir était supérieure de plus du double; ainsi

1. Ou plutôt Maximilien-Marie; voyez page 214.
2. Voyez page 608.

cette bataille peut être comptée parmi celles qui font voir que le petit nombre l'a presque toujours emporté sur le grand, peut-être parce qu'il y a trop de confusion dans les armées immenses, et plus d'ordre dans les autres.

Ce fut le 12 septembre que se donna cette bataille, si c'en est une, et que Vienne fut délivrée. Le grand-vizir laissa vingt mille hommes dans les tranchées, et fit donner un assaut à la place, dans le temps même qu'il marchait contre l'armée chrétienne. Ce dernier assaut pouvait réussir contre des assiégés qui commençaient à manquer de poudre, et dont les canons étaient démontés ; mais la vue du secours ranima leurs forces. Cependant, le roi de Pologne, ayant harangué ses troupes de rang en rang, marchait d'un côté contre l'armée ottomane, et le duc de Lorraine de l'autre. Jamais journée ne fut moins meurtrière et plus décisive. Deux postes pris sur les Turcs décidèrent de la victoire. Les chrétiens ne perdirent pas plus de deux cents hommes. Les Ottomans en perdirent à peine mille : c'était sur la fin du jour. La terreur se mit pendant la nuit dans le camp du vizir. Il se retira précipitamment avec toute son armée. Cet aveuglement, qui succédait à une longue sécurité, fut si prodigieux, qu'ils abandonnèrent leurs tentes, leurs bagages, et jusqu'au grand étendard de Mahomet. Il n'y eut, dans cette grande journée, de faute comparable à celle du vizir que celle de ne le point poursuivre.

Le roi de Pologne envoya l'étendard de Mahomet au pape. Les Allemands et les Polonais s'enrichirent des dépouilles des Turcs. Le roi de Pologne écrivit à la reine sa femme, qui était une Française, fille du marquis d'Arquien, que le grand-vizir l'avait fait son héritier, et qu'il avait trouvé dans ses tentes la valeur de plusieurs millions de ducats. On connaît assez cette lettre dans laquelle il lui dit : « Vous ne direz pas de moi ce que disent les femmes tartares quand elles voient rentrer leurs maris les mains vides : « Vous n'êtes pas un homme, puisque vous revenez sans butin. »

Le lendemain 13 septembre, le roi Jean Sobieski fit chanter le *Te Deum* dans la cathédrale, et l'entonna lui-même. Cette cérémonie fut suivie d'un sermon dont le prédicateur prit pour texte : « Il fut un homme envoyé de Dieu, nommé Jean. »

Toute la ville s'empressait de venir rendre grâce à ce roi, et de baiser les mains de son libérateur, comme il le raconte lui-même. L'empereur arriva le 14, au milieu des acclamations qui n'étaient pas pour lui. Il vit le roi de Pologne hors des murs, et il y eut de la difficulté pour le cérémonial, dans un temps où la reconnaissance devait l'emporter sur les formalités.

Cette gloire et ce bonheur de Jean Sobieski furent bientôt sur le point d'être éclipsés par un désastre qu'on ne devait pas attendre après une victoire si facile. Il s'agissait de soumettre la Hongrie et de marcher à Gran, qui est la même ville que Strigonie. Pour aller à Gran, il fallait passer par Barkan, où un bacha avait un corps de troupes assez considérable. Le roi de Pologne s'avançait de ce côté avec ses gendarmes, et ne voulut point attendre le duc de Lorraine qui le suivait. Les Turcs tombent, auprès de Barkan, sur les troupes polonaises, les chargent en flanc, leur tuent deux mille hommes ; le vainqueur des Ottomans est obligé de fuir ; il est poursuivi, il échappe à peine en laissant son manteau à un Turc qui l'avait déjà joint. Le duc Charles arriva enfin au secours des Polonais, et après avoir eu la gloire de seconder Jean Sobieski dans la délivrance de Vienne, il eut celle de le délivrer lui-même.

Bientôt la Hongrie, des deux côtés du Danube jusqu'à Strigonie, retombe sous le pouvoir de l'empereur. On prend Strigonie : elle avait appartenu aux Turcs près de cent cinquante années ; enfin on tente deux fois le siége de Bude, et on le prend d'assaut en 1686 : ce ne fut depuis qu'un enchaînement de victoires. Le duc de Lorraine défait, avec l'électeur de Bavière, les Ottomans dans les mêmes plaines de Mohatz, où Louis II, roi de Hongrie, avait péri, lorsqu'en 1526 Soliman II, vainqueur des chrétiens, couvrit ces plaines de vingt-cinq mille morts.

Les divisions, les séditions de Constantinople, les révoltes des armées ottomanes, combattaient encore pour l'heureux et tranquille Léopold. Le soulèvement des janissaires, la déposition de Mahomet IV, l'imbécile Soliman III placé sur le trône après une prison de quarante années, les troupes ottomanes mal payées, découragées, fuyant devant un petit nombre d'Allemands, tout favorisa Léopold. Un empereur guerrier, secondé des Polonais victorieux, eût pu aller assiéger Constantinople après avoir été sur le point de perdre Vienne.

Léopold jugea plus à propos de se venger sur les Hongrois de la crainte que les Turcs lui avaient donnée. Ses ministres prétendaient qu'on ne pouvait contenir la puissance ottomane si la Hongrie n'était pas réunie sous un pouvoir absolu. Cependant on avait chassé les Turcs devant Vienne avec les troupes de Saxe, de Bavière, de Lorraine, et des autres princes allemands qui n'étaient pas sous un joug despotique ; on avait surtout vaincu avec les secours des Polonais alliés. Les Hongrois auraient donc pu servir l'empereur comme les Allemands le servaient, en demeurant

libres comme les Allemands; mais il y avait trop de factions en Hongrie; les Turcs n'étaient pas hommes à faire des traités de Vestphalie en faveur de ce royaume, et n'étaient alors en état ni d'opprimer les Hongrois ni de les secourir.

Il n'y eut d'autre congrès entre les mécontents de Hongrie et l'empereur qu'un échafaud; on l'éleva dans la place publique d'Éperies au mois de mars 1687, et il y resta jusqu'à la fin de l'année.

Les bourreaux[1] furent lassés à immoler les victimes qu'on leur abandonnait sans beaucoup de choix, si l'on en croit plusieurs historiens contemporains. Il n'y a point d'exemple, dans l'antiquité, d'un massacre si long et si terrible : il y a eu des sévérités égales, mais aucune n'a duré si longtemps. L'humanité ne frémit pas du nombre d'hommes qui périssent dans tant de batailles : on y est accoutumé; ils meurent les armes à la main et vengés; mais voir pendant neuf mois ses compatriotes traînés juridiquement à une boucherie toujours ouverte, c'était un spectacle qui soulevait la nature, et dont l'atrocité remplit encore aujourd'hui les esprits d'horreur.

Ce qu'il y a de plus affreux pour les peuples, c'est que quelquefois ces cruautés réussissent, et le succès encourage à traiter les hommes comme des bêtes farouches.

La Hongrie fut soumise, le Turc deux fois repoussé, la Transylvanie conquise, occupée par les Impériaux. Enfin, tandis que l'échafaud d'Éperies subsistait encore, on convoqua les principaux de la noblesse de Hongrie à Vienne, qui déclarèrent au nom de la nation la couronne héréditaire; ensuite les états assemblés à Presbourg en portèrent le décret, et on couronna Joseph, à l'âge de neuf ans, roi héréditaire de Hongrie.

Léopold alors fut le plus puissant empereur depuis Charles-Quint; un concours de circonstances heureuses le met en état de soutenir à la fois la guerre contre la France jusqu'à la paix de Rysvick, et contre la Turquie jusqu'à la paix de Carlovitz, conclue en 1699. Ces deux paix lui furent avantageuses; il négocia avec Louis XIV, à Rysvick, sur un pied d'égalité qu'on n'attendait pas après la paix de Nimègue; et il traita avec le Turc en vainqueur. Ces succès donnèrent à Léopold, dans les diètes d'Allemagne, une supériorité qui n'ôta pas la liberté des suffrages, mais qui les rendit toujours dépendants de l'empereur.

1. Ces bourreaux, aux gages d'un prince élevé par les jésuites dans les minuties de la dévotion, étaient au nombre de trente, sans compter les valets. (CL.)

DE L'EMPIRE ROMAIN SOUS LÉOPOLD Ier.

Ce fut encore sous ce règne que l'Allemagne renoua la chaîne dont elle tenait autrefois l'Italie : car dans la guerre terminée à Rysvick, lorsque Léopold, ligué avec le duc de Savoie, ainsi qu'avec tant de princes contre la France, envoya des troupes vers le Pô, il exigea des contributions de tout ce qui n'appartenait pas à l'Espagne. Les États de Toscane, de Venise en terre ferme, de Gênes, du pape même, payèrent plus de trois cent mille pistoles. Quand il fallut, au commencement du siècle, disputer les provinces de la monarchie d'Espagne au petit-fils de Louis XIV, Léopold exerça l'autorité impériale en proscrivant le duc de Mantoue, en donnant le Montferrat mantouan au duc de Savoie. Ce fut encore en qualité d'empereur romain qu'il donna le titre de roi à l'électeur de Brandebourg[1] : car les nations ne sont pas convenues que le roi d'Allemagne fasse des rois ; mais un ancien usage a voulu que des princes reçussent le titre de roi de celui que ce même usage appelait le successeur des césars.

Ainsi le chef de l'Allemagne, ayant ce nom, donnait des noms ; et Léopold fit un roi sans consulter les trois colléges. Mais quand il créa un neuvième électorat[2] en faveur du duc de Hanovre, il créa cette dignité allemande avec le suffrage de quatre électeurs, en qualité de chef de l'Allemagne ; encore ne put-il le faire admettre dans le collége des électeurs, où le duc de Hanovre n'obtint séance qu'après la mort de Léopold.

Il est vrai que dans toutes les capitulations on appelle l'Allemagne l'*Empire ;* mais c'est un abus des mots autorisé dès longtemps. Les empereurs jurent dans leurs capitulations *de ne faire entrer aucunes troupes dans l'empire sans le consentement des électeurs, princes, et états ;* mais il est clair qu'ils entendent alors par ce mot empire, l'Allemagne, et non Milan et Mantoue ; car l'empereur envoie des troupes à Milan sans consulter personne. L'Allemagne est appelée l'empire, comme siége de l'empire romain : étrange révolution dont Auguste ne se doutait pas. Un seigneur italien s'adresse sans difficulté à la diète de Ratisbonne ; il s'adresse aux électeurs de Saxe, de Bavière et du Palatinat, pendant la vacance

1. Frédéric Ier ; voyez, dans le chapitre VI du *Précis du Siècle de Louis XV*, une note relative aux rois de Prusse.

2. En 1692. Voyez la liste des *Électeurs de Hanovre*, page 214.

du trône ; il en obtient des titres et des terres quand personne ne s'y oppose. Le pape, à la vérité, ne demande point à la diète la confirmation de son élection ; mais le duc de Mantoue lui présenta requête quand Léopold l'eut mis au ban de l'empire en 1700. Cet empire est donc le droit du plus fort, le droit de l'opinion, fondé sur les heureuses incursions que Charlemagne et Othon le Grand firent dans l'Italie.

La diète de Ratisbonne est devenue perpétuelle sous ce même Léopold depuis 1664 : il semble qu'elle devrait en avoir plus de puissance, mais c'est précisément ce qui l'a énervée. Les princes qui composaient autrefois ces célèbres assemblées n'y viennent pas plus que les électeurs n'assistent au sacre. Ils ont à la diète des députés ; et tel député agit pour deux ou trois princes. Les grandes affaires, ou ne s'y traitent plus, ou languissent ; et l'Allemagne est en secret divisée sous l'apparence de l'union.

DE L'ALLEMAGNE

DU TEMPS DE JOSEPH Ier [1] ET DE CHARLES VI [2].

L'empereur Joseph Ier avait été élu roi des Romains à l'âge de douze ans, par tous les électeurs, en 1690, preuve évidente de l'autorité de Léopold, son père ; preuve de la sécurité où les électeurs étaient sur tous leurs droits, qu'ils n'auraient pas voulu sacrifier ; preuve du concert de tous les États d'Allemagne avec son chef, que la puissance de Louis XIV réunissait plus que jamais.

Il signa dans sa capitulation qu'il observerait les traités de Vestphalie, *excepté dans ce qui concernait l'avantage de la France.*

Le règne de Joseph Ier fut encore plus heureux que celui de Léopold ; l'argent des Anglais et des Hollandais, les victoires du prince Eugène et du duc de Marlborough, le rendirent partout victorieux, et ce bonheur le rendit presque absolu. Il commença en 1706 par mettre de son autorité au ban de l'empire les électeurs de Bavière et de Cologne, partisans de la France, et s'empara de leurs États. Voici la sentence que porta la chambre impé-

1. Joseph Ier, empereur en 1705, mourut en 1711. Voyez le *Catalogue des empereurs*, page 207.

2. Charles VI régna de 1711 à 1740.

riale de Vienne au nom de l'empereur, malgré les lois de l'empire :

« Nous déclarons que Maximilien, jusqu'à présent électeur et duc de Bavière... a encouru de fait le ban et le reban de nous et et du Saint-Empire romain, ainsi que toutes les peines qui sont attachées de droit et par l'usage à de semblables déclarations et publications, ou qui en sont la conséquence : Nous le déposons, le déclarons, et dénonçons déposé, privé, et déchu des grâces, priviléges, droits régaliens, dignités, titres, scels, propriétés, expectatives, États, possessions, vassaux, et sujets, quels qu'ils soient, qu'il tient de nous et de l'empire ; Nous abandonnons aussi le corps dudit Maximilien, ci-devant électeur de Bavière, à tous et à un chacun, de manière qu'étant privé, de notre part et de celle de l'empire, de toute paix et de toute protection, et ayant été mis, ou plutôt s'étant mis par son propre fait, dans un état où il ne devait avoir ni paix ni sûreté, un chacun pourra tout entreprendre contre lui, impunément et sans forfaire... Défendons aussi à tous et à un chacun, dans l'empire, d'avoir avec lui aucun commerce, de lui donner l'hospitalité ni prêter secours ou protection, etc. »

Les électeurs réclamèrent contre cet acte de despotisme ; on les apaisa en leur promettant de le faire ratifier à la diète de Ratisbonne, et leur haine contre Louis XIV l'emporta sur la considération de leurs propres intérêts. Joseph Ier donna le haut Palatinat à la branche palatine, qui l'avait perdu sous Ferdinand II, et qui le rendit ensuite à la branche de Bavière, à la paix de Rastadt et de Bade.

Il agit véritablement en empereur romain dans l'Italie : il confisqua tout le Mantouan à son profit, prit d'abord pour lui le Milanais, qu'il donna ensuite à son frère l'archiduc, mais dont il garda les places et les revenus, en démembrant de ce pays Alexandrie, Valenza, la Loméline, en faveur du duc de Savoie, auquel il donna encore l'investiture du Montferrat pour le retenir dans ses intérêts. Il dépouilla le duc de la Mirandole, et fit présent de son État au duc de Modène. Charles-Quint n'avait pas été plus souverain en Italie. Le pape Clément XI fut aussi alarmé que l'avait été Clément VII. Joseph Ier allait lui ôter le duché de Ferrare, pour le rendre à la maison de Modène que les papes en avaient privée.

Ses armées, maîtresses de Naples au nom de l'archiduc son frère, et maîtresses en son propre nom du Bolonais, du Ferrarois, d'une partie de la Romagne, menaçaient déjà Rome. C'était l'intérêt du pape qu'il y eût une balance en Italie ; mais la vic-

toire avait brisé cette balance. On faisait sommer tous les princes, tous les possesseurs des fiefs, de produire leurs titres.

On ne donna que quinze jours au duc de Parme, qui relevait alors du saint-siége, pour faire hommage à l'empereur. On distribuait dans Rome un manifeste qui attaquait la puissance temporelle du pape, et qui annulait toutes les donations des empereurs faites sans l'intervention de l'empire. Il est vrai que, si par ce manifeste on soumettait le pape à l'empereur, on y faisait dépendre aussi les décrets impériaux du corps germanique; mais on se sert dans un temps des armes qu'on rejette dans un autre, et il ne s'agissait que de dominer en Italie à quelque titre et à quelque prix que ce fût.

Tous les princes étaient consternés. On ne se serait pas attendu que trente-quatre cardinaux eussent eu alors la hardiesse et la générosité de faire ce que ni Venise, ni Florence, ni Gênes, ni Parme, n'osaient entreprendre. Ils levèrent une petite armée à leurs dépens : l'un donna cent mille écus, l'autre quatre-vingt mille; celui-ci cent chevaux, cet autre cinquante fantassins; les paysans furent armés; mais tout le fruit de cette entreprise fut de se soumettre, les armes à la main, aux conditions que prescrivit Joseph. Le pape fut obligé de congédier son armée, de ne conserver que cinq mille hommes dans tout l'État ecclésiastique, de nourrir les troupes impériales, de leur abandonner Comacchio, et de reconnaître l'archiduc Charles pour roi d'Espagne. Amis et ennemis, tout ressentit le pouvoir de Joseph : il ôte, en 1709, le Vigevanasc et les fiefs des Langues au duc de Savoie, et cependant ce prince n'ose quitter son parti.

Joseph Ier meurt à trente-trois ans, en 1711, dans le cours de ses prospérités.

Charles VI, son frère, se trouve maître de presque toute la Hongrie soumise, des États héréditaires d'Allemagne florissants, du Milanais, du Mantouan, de Naples et Sicile, de neuf provinces des Pays-Bas; et si on avait écouté, en 1709, les propositions de la France alors accablée, ce même Charles VI aurait eu encore l'Espagne et le nouveau monde. C'était alors qu'il n'y aurait point eu de balance en Europe. Les Anglais, qui avaient combattu uniquement pour cette balance, murmurèrent contre la reine Anne, qui la rétablit par la paix d'Utrecht; tant la haine contre Louis XIV prévalait sur les intérêts réels. Charles VI resta encore le plus puissant prince de l'Europe, après sa paix particulière de Bade et de Rastadt.

Mais quelque puissant qu'il fût quand il prit possession de

l'empire, le corps germanique soutint plus que jamais ses droits, il les augmenta même. La capitulation de Charles VI porte qu'aucun prince, aucun État de l'Allemagne ne pourra être mis au ban de l'empire que par un jugement des trois colléges, etc. On rappelle encore dans cette capitulation les traités de Vestphalie, regardés toujours comme une loi fondamentale.

L'Allemagne fut tranquille et florissante sous ce dernier empereur de la maison d'Autriche : car la guerre de 1716 contre les Turcs ne se fit que sur les frontières de l'empire ottoman, et rien ne fut plus glorieux,

Le prince Eugène y accrut encore cette grande réputation qu'il s'était acquise en Italie, en Flandre, en Allemagne. La victoire de Péterwaradin, la prise de Témesvar, signalèrent la campagne de 1716, et la suivante eut des succès encore plus étonnants : car le prince Eugène, en assiégeant Belgrade, se trouva lui-même assiégé dans son camp par cent cinquante mille Turcs. Il était dans la même situation où fut César au siége d'Alexie, et où le czar Pierre s'était trouvé au bord du Pruth. Il n'imita point l'empereur russe, qui mendia la paix. Il fit comme César ; il battit ses nombreux ennemis, et prit la ville. Couvert de gloire, il retourna à Vienne, où l'on parlait de lui faire son procès pour avoir hasardé l'État qu'il avait sauvé, et dont il avait reculé les bornes. Une paix avantageuse fut le fruit de ces victoires. Le système de l'Allemagne ne fut dérangé ni par cette guerre ni par cette paix, qui augmentaient les États de l'empereur ; au contraire, la constitution germanique s'affermissait. Les disgrâces du roi de Suède, Charles XII, accrurent les domaines des électeurs de Brandebourg et de Hanovre. Le corps de l'Allemagne en devenait plus considérable.

Les traités de Vestphalie reçurent à la vérité une atteinte dans ces acquisitions ; mais on conserva tous les droits acquis aux États de l'Allemagne par ces traités, en enlevant des provinces aux Suédois, à qui on devait en partie ces droits mêmes dont on jouissait. Les trois religions établies dans l'Allemagne s'y maintinrent paisiblement à l'ombre de leurs priviléges, et les petits différends inévitables n'y causèrent point de troubles civils.

Il faut surtout observer que l'Allemagne changea entièrement de face, du temps de Léopold, de Joseph Ier, et de Charles VI. Les mœurs auparavant étaient rudes, la vie dure, les beaux-arts presque ignorés, la magnificence commode inconnue, presque pas une seule ville agréablement bâtie, aucune maison d'un architecture régulière et noble, point de jardins, point de manu-

factures de choses précieuses et de goût. Les provinces du Nord étaient entièrement agrestes. La guerre de trente ans les avait ruinées. L'Allemagne, en soixante années de temps, a été plus différente d'elle-même qu'elle ne le fut depuis Othon jusqu'à Léopold.

Charles VI fut constamment heureux jusqu'en 1734.

Les célèbres victoires du prince Eugène sur les Turcs, à Témesvar et à Belgrade, avaient reculé les frontières de la Hongrie. L'empereur dominait dans l'Italie. Il y possédait le domaine direct de Naples et Sicile, du Milanais, du Mantouan. Le domaine impérial et suprême de la Toscane, de Parme et Plaisance, si longtemps contesté, lui était confirmé par l'investiture même qu'il donna de ces États à don Carlos, fils de Philippe V, qui par là devenait son vassal. Les droits de l'empire exercés en Italie par Léopold et par Joseph Ier étaient donc encore en vigueur ; et certainement, si un empereur avait conservé en Italie tant d'États, tant de droits avec tant de prétentions, ce combat de sept cents années de la liberté italique contre la domination allemande pouvait aisément finir par l'asservissement.

Ces prospérités eurent un terme par l'exercice même que Charles VI fit de son crédit dans l'Europe, en procurant conjointement avec la Russie le trône de Pologne à Auguste III, électeur de Saxe.

Ce fut une singulière révolution que celle qui lui fit perdre pour jamais Naples et Sicile, et qui enrichit encore le roi de Sardaigne à ses dépens, pour avoir contribué à donner un roi aux Polonais. Rien ne montre mieux quelle fatalité enchaîne tous les événements, et se joue de la prévoyance des hommes. Son bonheur l'avait deux fois rendu victorieux de cent cinquante mille Turcs ; et Naples et Sicile lui furent enlevés par dix mille Espagnols, en une seule campagne. Aurait-on imaginé, en 1700, que Stanislas, palatin de Posnanie, serait fait roi de Pologne par Charles XII ; qu'ayant perdu la Pologne, il deviendrait duc de Lorraine, et que, pour cette raison-là même, la maison de Lorraine aurait la Toscane? Si on réfléchit à tous les événements qui ont troublé et changé les États, on trouvera que presque rien n'est arrivé de ce que les peuples attendaient, et de ce que les politiques avaient préparé.

Les dernières années de Charles VI furent encore plus malheureuses ; il crut que le prince Eugène, ayant défait les Turcs avec des armées allemandes inférieures, il les vaincrait à plus forte raison quand l'empire ottoman serait attaqué à la fois par les

Allemands et par les Russes : mais il n'avait plus le prince Eugène, et tandis que les armées de la czarine Anne prenaient la Crimée, entraient dans la Valachie, et se proposaient de pénétrer à Andrinople, les Allemands furent vaincus. Une paix dommageable suivit leur défaite. Belgrade, Témesvar, Orsova, tout le pays entre le Danube et la Saxe demeura aux Ottomans ; le fruit des conquêtes du prince Eugène fut perdu, et l'empereur n'eut que la ressource cruelle de mettre en prison les généraux malheureux, de faire couper la tête à des officiers qui avaient rendu des villes, et de punir ceux qui se hâtèrent de faire, suivant ses ordres, une paix nécessaire.

Il mourut bientôt après. Les révolutions qui suivirent sa mort sont du ressort d'une autre histoire[1], et ces plaies, qui saignent encore, sont trop récentes pour les découvrir.

Un lecteur philosophe, après avoir parcouru cette longue suite d'empereurs, pourra faire réflexion qu'il n'y a eu que Frédéric III qui ait passé soixante et quinze ans, comme parmi les rois de France il n'y a eu que le seul Louis XIV. On voit au contraire un très-grand nombre de papes dont la carrière a été au-delà de quatre-vingts années. Ce n'est pas qu'en général les lois de la nature accordent une vie plus longue en Italie qu'en Allemagne et en France, mais c'est qu'en général les pontifes ont mené une vie plus sobre que les rois, qu'ils commencent plus tard à régner, et qu'il y a plus de papes que d'empereurs et de rois de France.

La durée des règnes de tous les empereurs qui ont passé en revue sert à confirmer la règle qu'a donnée Newton pour réformer l'ancienne chronologie[2]. Il veut que les générations des anciens souverains se comptent à vingt et un ans environ, l'une portant l'autre. En effet les cinquante empereurs depuis Charlemagne jusqu'à Charles VI composent une période de près de mille années : ce qui donne à chacun d'eux vingt ans de règne. On peut même réduire encore beaucoup cette règle de Newton dans les États sujets à des révolutions fréquentes. Sans remonter plus haut que l'empire romain, on trouvera environ quatre-vingt-dix règnes, depuis César jusqu'à Augustule, dans l'espace de cinq cents années.

Une autre réflexion importante qui se présente, c'est que de tous ces empereurs on n'en voit presque pas un, depuis Charlemagne, dont on puisse dire qu'il a été heureux. Charles-Quint

1. Voyez les chapitres v et vi du *Précis du Siècle de Louis XV*.
2. Voyez, dans les *Mélanges*, année 1734, la dix-septième des *Lettres philosophiques*.

est celui dont l'éclat fait disparaître tous les autres devant lui; mais, lassé des secousses continuelles de sa vie et fatigué des tourments d'une administration si épineuse, plus encore que détrompé du néant des grandeurs, il alla cacher dans une retraite une vieillesse prématurée.

Nous avons vu depuis peu un empereur[1], plein de qualités respectables, essuyer les plus violents revers de la fortune, tandis que la nature le conduisait au tombeau par des maladies cruelles au milieu de sa carrière.

1. Charles VII, fils et successeur, comme électeur de Bavière, en 1726, de Maximilien-Marie Emmanuel, sous le nom de Charles-Albert; mort le 20 janvier 1745, dans sa quarante-huitième année, après trois ans de règne comme empereur. D'après la manière de compter de Voltaire, Charles VII est le cinquante et unième empereur. Voici la liste des autres jusqu'à nos jours :

LIIe empereur. François-Étienne de Lorraine, né à la fin de 1708, marié, en 1736, à Marie-Thérèse; élu empereur le 13 septembre 1745, sous le nom de François Ier, mort le 18 auguste 1765. Voltaire lui adressa une épître en vers en 1756. (Voyez tome X, page 367.)

LIIIe. Joseph II, fils du précédent et son successeur immédiat, ne commença vraiment à régner que le 29 novembre 1780, après la mort de Marie-Thérèse, sa mère. Ce prince, qui connaissait trop bien les jésuites pour leur accorder aucune confiance, et qui diminua singulièrement le nombre des moines dans ses États catholiques, a été l'objet des sarcasmes de quelques historiens, chauds partisans de la puissance temporelle des papes. Joseph II, beau-frère de l'infortuné Louis XVI, était né le 13 mars 1741; il est mort sans enfants le 20 février 1790.

LIVe. Léopold II, frère de Joseph II et son successeur, a été accusé de philosophie, mais moins que son frère aîné. Il poussa la philosophie jusqu'à se montrer tolérant envers les Juifs : ce qui vaut mieux que les brûler, comme on fait aujourd'hui (1826) en Espagne; mort au commencement de 1792.

LVe. François II, élu empereur d'Allemagne sous ce nom, le 1er mars 1792, est le fils de Léopold II. Ayant pris le titre d'empereur héréditaire d'Autriche en 1804, il fut obligé, le 6 auguste 1806, de renoncer à la couronne d'empereur d'Allemagne et à celle de roi des Romains; et ce fut à cette dernière époque qu'il prit le nom de François Ier. Ce prince est né en 1768, le 12 février, dix-huit mois avant son gendre Napoléon.

Ainsi cinquante-cinq empereurs ont régné en Allemagne dans un intervalle d'environ mille six ans, depuis le couronnement de Charlemagne jusqu'au jour où François II prit le nom de François Ier, comme empereur d'Autriche. (Cl.)

— Le recez de l'empire, du 25 février 1803, apporta de notables changements. La dignité électorale fut accordée à l'archiduc grand-duc de Saltzbourg, au margrave de Bade, au duc de Wurtemberg, au landgrave de Hesse-Cassel. Les électorats de Cologne et de Trèves se trouvèrent supprimés. L'empereur ayant, en 1804, déposé la couronne impériale allemande, il y eut une organisation sous le titre de Confédération du Rhin. Napoléon Bonaparte en fut le protecteur. Cette confédération fut détruite par suite des événements de 1814. Il existe aujourd'hui une Confédération germanique dont les affaires sont confiées à une diète permanente, où figurent, avec le titre de rois, cinq seulement des huit électeurs (Bohême, Prusse, Hanovre, Saxe, Bavière). Les trois électorats ecclésiastiques ont été supprimés. Quatre villes libres (Lubeck, Francfort-sur-le-Mein, siége de la diète, Brême et Hambourg) ont ensemble une seule voix à la diète, et chacune une voix à l'assemblée générale,

Cette histoire n'est donc presque autre chose qu'une vaste scène de faiblesses, de fautes, de crimes, d'infortunes parmi lesquelles on voit quelques vertus et quelques succès, comme on voit des vallées fertiles dans une longue chaîne de rochers et de précipices : et il en est ainsi des autres histoires.

composée de trente-neuf membres, ayant ensemble soixante-dix voix inégalement réparties. Parmi les membres de la diète, on compte huit rois, savoir : les cinq anciens électeurs, et les rois de Wurtemberg, de Danemark et des Pays-Bas.

Clément XI, le dernier pape compris dans le catalogue en tête de cet ouvrage, est mort le 19 mars 1721.

Innocent XIII (Conti), élu en 1721, mort en 1724.

Benoit XII (Orsini), élu en 1724, mort en 1730.

Clément XII (Corsini), élu en 1730, mort le 6 février 1740.

Benoit XIV (Lambertini), élu en 1740, mort le 4 mai 1758.

Clément XIII (Rezzonico), élu en 1758, mort en 1769.

Clément XIV (Ganganelli), élu en 1769, mort le 22 septembre 1774.

Pie VI (Braschi), élu en 1775, mort à Valence (département de la Drôme), le 29 août 1799.

Pie VII (Chiaramonti), élu en 1800, mort à Rome le 20 août 1823. (B.)

LETTRE

A MADAME LA DUCHESSE DE SAXE-GOTHA.

A Colmar, 8 mars 1754.

MADAME,

Votre auguste nom a orné le commencement de ces Annales : permettez qu'il en couronne la fin ; ce petit abrégé fut commencé dans votre palais, avec le secours de l'ancien manuscrit de mon Essai sur l'histoire universelle, qu'elle possède depuis longtemps, et, quoique ce manuscrit ne soit qu'un amas très-informe de matériaux, je ne laissai pas de m'en servir. J'avais déjà fait imprimer tout le premier volume des *Annales de l'Empire*, lorsque j'appris que quelques cahiers de cet ancien manuscrit étaient tombés dans les mains d'un libraire de la Haye.

Ces cahiers, sans ordre, sans suite, transcrits sans doute par une main ignorante, défigurés et falsifiés, ont été, à mon grand regret, réimprimés plusieurs fois à Paris et ailleurs.

Votre Altesse Sérénissime m'en a marqué son indignation dans ses lettres : elle sait à quel point le véritable manuscrit, qui est en sa possession, diffère des fragments qu'on a rendus publics. Je devais réprouver et condamner hautement un tel abus ; je m'acquittai de ce devoir, il y a quatre mois, dans la *Lettre à un professeur d'histoire* [1], et je réitère aujourd'hui, sous vos auspices, madame, cette juste protestation.

A l'égard de ce petit abrégé des *Annales de l'Empire*, entrepris par les ordres de Votre Altesse Sérénissime, ces ordres mêmes, et l'envie de vous plaire, m'auraient rendu la vérité encore plus chère et plus sacrée, si elle ne devait l'être uniquement par elle-même.

Cette vérité, à laquelle sacrifia notre illustre de Thou, qui lui

1. Voyez, dans les *Mélanges*, à sa date, cette *Lettre*, qui est de décembre 1753. Elle est intitulée « Lettre à M. ***, professeur *en* histoire ».

attira tant de chagrins, et qui rend sa mémoire si précieuse, pourrait-elle me nuire dans un siècle beaucoup plus éclairé que le sien?

Quel fanatique imbécile pourrait me reprocher d'avoir respecté les trois religions autorisées dans l'empire? quel insensé voudrait que j'eusse fait le controversiste au lieu d'écrire en historien? Je me suis borné aux faits; ces faits sont avérés, sont authentiques; mille plumes les ont écrits; aucun homme juste ne peut s'en plaindre. Une grande reine disait à propos d'un historien : « En nous parlant des fautes de nos prédécesseurs, il nous montre nos devoirs. Ceux qui nous entourent nous cachent la vérité; les seuls historiens nous la disent. »

Il y a eu des empereurs injustes et cruels, des papes et des évêques indignes de l'être : qui en doute? la consolation du genre humain est d'avoir des annales fidèles qui, en exposant les crimes, excitent à la vertu. Qu'importe au sage empereur[1] qui règne de nos jours que Henri V et Henri VI aient été cruels? qu'importe au pontife éclairé, juste, modéré[2], qui occupe aujourd'hui le trône de Rome, qu'Alexandre VI ait laissé une mémoire odieuse? Les horreurs des siècles passés font l'éloge du siècle présent. Malheur à ceux qui, chargés de l'éducation des princes, leur cachent les antiques vérités! ils les accoutument dès leur enfance à ne rien voir que de faux, et ils préparent, dans les berceaux des maîtres du monde, le poison du mensonge dont ils doivent être abreuvés toute leur vie.

Vous, madame, qui aimez la vérité, et qui avez voulu que je la dise, recevez ce nouvel hommage que je rends à vous et à elle.

Je suis avec le plus profond respect et l'attachement le plus inviolable,

MADAME,

DE VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

V.

1. François Ier, cinquante-deuxième empereur, époux de Marie-Thérèse.
2. Benoît XIV, à qui Voltaire dédia *Mahomet*.

FIN DES ANNALES DE L'EMPIRE.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

ESSAI

SUR LES MŒURS ET L'ESPRIT DES NATIONS.

CHAP. CLXXVI. — Du ministère du cardinal de Richelieu, 1. — La Vieuville en prison, *ibid.* — La Valteline, 2. — Belle et courte lettre du cardinal de Richelieu, *ibid.* — Les huguenots français animés par les Espagnols, comme les protestants allemands l'ont été par la France, *ibid.* — La Rochelle, capitale du calvinisme, *ibid.* — Le cardinal de Richelieu brave tous les grands, et en fait enfermer plusieurs, 3. — La reine, femme du roi, persécutée, 4. — Richelieu, Buckingham, Olivarès, *ibid.* — Caractère de Buckingham, 5. — Il ose se déclarer amoureux de la reine, *ibid.* — Nouvelle guerre civile des huguenots contre la cour, 6. — Siége de la Rochelle, *ibid.* — Le cardinal de Richelieu général d'armée, 8. — La Rochelle prise, 9. — Les calvinistes traitent avec les Espagnols si catholiques, *ibid.* — Les calvinistes terrassés, 10. — Grands desseins du cardinal de Richelieu, *ibid.* — Il brave la reine mère, sa bienfaitrice, 11. — Le cardinal premier ministre, *ibid.* — Le cardinal généralissime, *ibid.* — Combat de Végliane, 12. — Intrigues de cour, *ibid.* — Le cardinal disgracié, 13. — Journée des dupes, *ibid.* — Le maréchal de Marillac jugé à mort dans la maison de campagne du cardinal, 14. — Marillac exécuté, *ibid.* — Traité avec Gustave-Adolphe : léger subside, 15. — Troubles à la cour, *ibid.* — Capucin Joseph, *ibid.* — La reine mère arrêtée, *ibid.* — La reine mère fugitive pour le reste de sa vie, 16. — Succès du cardinal, *ibid.* — Proscriptions, 17. — Castelnaudary, 18. — Le duc de Montmorency pris et exécuté, 19. — Intrigues ridicules, 20. — Le frère de Louis XIII, marié sans le consentement de son frère, était-il bien marié? 21. — Le mariage cassé, *ibid.* — Harangue ridicule, *ibid.* — Complot contre la vie du cardinal, 22. — Il déclare la guerre à toute la maison d'Autriche, *ibid.* — Héraut d'armes envoyé à Bruxelles, 23. — Prêtres généraux d'armée, *ibid.* — Guerre d'abord très-malheureuse, *ibid.* — Danger du cardinal, 24. — On veut l'assassiner, *ibid.* — Académie, *ibid.* — Remarquez cela, 25. — Favori, maîtresse et confesseur : lisez et profitez, 26. — La reine prête interrogatoire, 27. — Guerre civile, *ibid.* — Conspiration, *ibid.* — Conspiration découverte, 28. — Duc de Bouillon, *ibid.* — De Thou tué juridiquement, 29. — Le cardinal avait toujours de l'argent comptant; sans quoi..., 30. — Qui était le plus malheureux du roi, de la reine, ou du cardinal? *ibid.* — Arts, mœurs et usages, *ibid.* — Preuves que le *Testament politique* n'est point du cardinal, 31.

CHAP. CLXXVII. — Du gouvernement et des mœurs de l'Espagne depuis Philippe II jusqu'à Charles II, 32. — Philippe III conclut une trêve de douze ans avec la Hollande, 33. — Expulsion des Maures, *ibid.* — Elle affaiblit la monarchie, *ibid.* — Philippe IV prend le nom de *Grand*, 34. — L'Espagne pauvre malgré tout l'or du nouveau monde, *ibid.* — Les Hollandais enlèvent le Brésil à l'Espagne, 35. — Le Portugal secoue le joug de l'Espagne, *ibid.* — Parallèle d'Olivarès et de Richelieu, 36. — Sciences, mœurs, arts, 37. — Le jésuite Nitard, premier ministre, 39. — Le jésuite Nitard bouleverse tout, *ibid.* — On le chasse : il est fait cardinal, *ibid.*

CHAP. CLXXVIII. — Des Allemands sous Rodolphe II, Mathias, et Ferdinand II. Des malheurs de Frédéric, électeur palatin. Des conquêtes de Gustave-Adolphe. Paix de Vestphalie, etc., 40. — Plus de couronnement des empereurs à Rome, *ibid.* — L'Allemagne subsiste; l'empire, non, 41. — État de l'Allemagne, *ibid.* — Rodolphe empereur très-médiocre, bon chimiste, 42. — Guerre faite par aumônes, *ibid.* — Ligue catholique et protestante en Allemagne cause la mort du roi Henri IV, *ibid.* — L'empereur Rodolphe astronome, 43. — Ticho-Brahé, *ibid.* — Copernic, 44. — Kepler, *ibid.* — Causes de la guerre de trente ans, *ibid.* — Liberté germanique, *ibid.* — Guerre de trente ans, 45. — Malheurs de l'électeur palatin, *ibid.* — Deux princes déclarent la guerre à tous les prêtres, 46. — Empereur absolu, *ibid.* — Dévastation de l'Allemagne, *ibid.* — L'Italie esclave, 47. — Ferdinand II se croit arbitre de l'Europe, *ibid.* — Tout s'unit contre Ferdinand II, *ibid.* — Le grand Gustave en Allemagne, 48. — Succès de Gustave, *ibid.* — Bataille de Leipsick, *ibid.* — Le pape bien aise, *ibid.* — Gustave tué, *ibid.* — Suédois toujours vainqueurs, 49. — Valstein assassiné, *ibid.* — Oxenstiern, *ibid.* — Veimar, 50. — Mort de Ferdinand II, *ibid.* — Ferdinand III, *ibid.* — Veimar, *ibid.* — Paix de Vestphalie, 51. — État de l'Allemagne, *ibid.*

CHAP. CLXXIX. — De l'Angleterre jusqu'à l'année 1641, 52. — Décadence passagère de l'Angleterre, *ibid.* — Conspiration des poudres, 53. — Jésuites exécutés, 54. — Jacques sans crédit, *ibid.* — Favoris gouvernent l'Europe, 55. — Sciences et arts, 56. — Querelles de religion, *ibid.* — Argent, autre querelle plus forte, *ibid.* — Parlement, autre querelle, 57. — Assassinat de Buckingham, 58. — Impôts, autre querelle, *ibid.* — Église d'Écosse, autre querelle, *ibid.* — Liturgie, autre querelle, 59. — Le cardinal de Richelieu fomente toutes les querelles, *ibid.* — Il envoie un prêtre pour faire révolter l'Écosse, *ibid.* — Nouveaux troubles, *ibid.* — Roi opiniâtre : heureux, il eût été appelé ferme, 60. — Requête pour faire la guerre civile, *ibid.*

CHAP. CLXXX. — Des malheurs et de la mort de Charles Ier, 61. — Caractère des troubles d'Angleterre, *ibid.* — Massacres catholiques en Irlande, *ibid.* — Massacres religieux, source de dépopulation, 62. — Chambre basse, puissante, *ibid.* — Conduite du roi, mauvaise, 63. — Guerre civile, 64. — Hotham à genoux chasse son roi, *ibid.* — Le roi quelque temps vainqueur, mais inutilement, 65. — Parlement plus ferme que le roi, 66. — Excès de ridicule, 67. — Esprit des sectes, *ibid.* — Archevêque à l'échafaud, *ibid.* — Cromwell gagne une bataille, 68. — Désintéressement du parlement : chose unique, 69. — Victoire décisive de Cromwell, *ibid.* — Le roi livré par les Écossais, 70. — Cromwell commence à tyranniser, *ibid.* — Le roi prisonnier, 71. — Aplanisseurs, *ibid.* — Audace de Cromwell, *ibid.* — L'armée demande qu'on fasse justice du roi, 72. — Parlement méprisé et forcé, *ibid.* — Juges du roi, 73. — Puissance reconnue originaire dans le peuple, *ibid.* — Procès criminel du roi, *ibid.* — On lui tranche la tête, 74.

CHAP. CLXXXI. — De Cromwell, 75. — République, *ibid.*

CHAP. CLXXXII. — De l'Angleterre sous Charles II, 82. — Théisme, 84. — Théistes, *ibid.* — Société royale rend service à l'esprit humain, 85. — Esprit français à la cour, *ibid.* — Revenu du roi, 86. — Accidents, *ibid.* — Troubles; conjuration nommée papiste, 87. — Horreurs ridicules, *ibid.* — Supplices, 88. — Duc d'York exclu du trône, *ibid.* — Le catholicisme déclaré idolâtrie, *ibid.* — Plus de parlement, 90. — État florissant de l'Angleterre, 91. — Commerce, *ibid.* — Agriculture, 92.

CHAP. CLXXXIII. — De l'Italie, et principalement de Rome, à la fin du XVIe siècle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier, etc., 93. — Papes veulent avoir Naples, *ibid.* — Cardinaux pendus, 94. — Concile de Trente, *ibid.* — Libertés gallicanes, *ibid.* — Italie sans police, 95. — Arts cultivés, *ibid.* — Superstitions, 96. — Pie V, 97. — Saint Charles Borromée, *ibid.* — Réforme du calendrier, *ibid.* — Histoire du calendrier, 98. — Résistance au calendrier, 99. — Ambassade du Japon au pape, *ibid.*

CHAP. CLXXXIV. — De Sixte-Quint, 100. — Papes nés dans l'obscurité, 101. — Tempesti, cordelier, a écrit en cordelier, *ibid.* — Police de Rome, 102. — Ouvrages des Romains, *ibid.* — Coupole de Saint-Pierre, 103. — Bibliothèque du Vatican, *ibid.* — Peuple pauvre, *ibid.* — Témérités de Sixte-Quint, 104. — Abus du pontificat, 105. — Sixte-Quint refuse de servir l'Espagne et la Ligue contre Henri IV, *ibid.*

CHAP. CLXXXV. — Des successeurs de Sixte-Quint, 106. — Grégoire XIV, *ibid.* — Clément VIII, *ibid.* — Clément donne la discipline à Henri IV sur le dos de Duperron et d'Ossat, *ibid.* — Paul V, 107. — Querelle de Paul V avec Venise, *ibid.* — Moines chassés de Venise, 108. — Henri IV médiateur entre Venise et Rome, 109. — Paul V embellit Rome, *ibid.* — Urbain aussi, 110. — Petite guerre, *ibid.* — Petites occupations, *ibid.* — Misère des peuples, 111. — Dépopulation de Rome, *ibid.*

CHAP. CLXXXVI. — Suite de l'Italie au XVIIe siècle, 112. — De la Toscane, *ibid.* — Venise florissante, 113. — Conjuration de Bedmar, *ibid.* — Malte, 115. — Siége de Malte, *ibid.*

CHAP. CLXXXVII. — De la Hollande au XVIIe siècle, 116. — Frugalité, simplicité, et grandeur, *ibid.* — Querelles théologiques, impertinentes et affreuses, 118. — Meurtre du vieillard Barnevelt, 119. — Grands établissements des Hollandais, 120.

CHAP. CLXXXVIII. — Du Danemark, de la Suède, et de la Pologne, au XVIIe siècle, 122. — Le roi de Danemark despotique par contrat, *ibid.* — Suède tout au contraire, 123. — Crime atroce, *ibid.* — Pénitence ridicule, *ibid.* — Usages de la Suède, *ibid.* — Gustave-Adolphe, 124. — Christine, 125. — Gouvernement de la Suède, bien changé, *ibid.*

CHAP. CLXXXIX. — De la Pologne au XVIIe siècle, et des sociniens, ou unitaires, 126. — Pologne sage, non conquérante, *ibid.* — Suédois plus dangereux à la Pologne que les Turcs, 127. — Cosaques, *ibid.* — Jésuite devenu roi, 128. — Sobieski, *ibid.* — Religion, 129. — Sociniens, *ibid.* — Une des erreurs de Maimbourg, *ibid.*

CHAP. CXC. — De la Russie aux XVIe et XVIIe siècles, 130. — Premier Demetri, imposteur, 131. — Second Demetri, imposteur, 133. — Troisième Demetri,

imposteur, *ibid.* — Quatrième Demetri, imposteur, 134. — Cinquième Demetri, imposteur, *ibid.* — Sixième Demetri, imposteur, *ibid.* — Mœurs de la Russie en ces temps-là, 135.

CHAP. CXCI. — De l'empire ottoman au XVIIe siècle. Siége de Candie. Faux messie, 136. — Amurat III, *ibid.* — Dix-neuf frères étranglés, *ibid.* — Perses vainqueurs des Turcs, *ibid.* — Gouvernement turc pas si despotique qu'on le croit, 137. — Osman égorgé, *ibid.* — Mustapha étranglé, *ibid.* — Amurat IV, conquérant, *ibid.* — Ibrahim, 138. — Le révérend père Ottoman, jacobin, fils d'Ibrahim, *ibid.* — Ibrahim déposé, 139. — Mensonges historiques sur les Turcs, *ibid.* — L'univers souffre; cela revient souvent, *ibid.* — Siége de Candie, plus long que celui de Troie; pas si fameux, 140. — Le duc de Beaufort tué devant Candie, 141. — Candie prise, comme Troie, par le stratagème d'un Grec, 142. — De Sabatei-Sevi, qui prit la qualité de messie, *ibid.* — Prédiction, 143. — Douze envoyés de Sabatei, 144. — Sabatei en prison, *ibid.* — Sabatei devant le sultan, 145. — Ce messie se fait turc, *ibid.*

CHAP. CXCII. — Progrès des Turcs. Siége de Vienne, 146. — Malheurs des Hongrois, 147. — Kara Mustapha marche à Vienne, *ibid.* — L'empereur Léopold s'enfuit, 148. — Vienne délivrée, *ibid.* — Mahomet déposé, 149. — Preuve du non-despotisme des empereurs turcs, *ibid.*

CHAP. CXCIII. — De la Perse, de ses mœurs, de sa dernière révolution et de Thamas Kouli-kan, ou Sha-Nadir, 150. — Persans autrefois éclairés, *ibid.* — Perse bien peuplée, 151. — Cour magnifique, 152. — Mœurs douces, *ibid.* — Décadence, 153. — Révolte, 154. — Guerre civile, *ibid.* — Malheurs horribles, *ibid.* — La religion s'en mêle, *ibid.* — Commencements de Sha-Nadir, 155. — Sha-Nadir dans l'Inde, *ibid.*

CHAP. CXCIV. — Du Mogol, 156. — Grand Mogol rarement absolu, *ibid.* — Aurengzeb, le premier des hypocrites, 157. — Parricide et dévot, *ibid.* — Trésor du Grand Mogol, *ibid.* — Le climat de l'Inde énerve, 158. — Le Grand Mogol humilié devant Sha-Nadir, *ibid.* — Delhi au pillage, 159. — Trésors immenses, *ibid.* — Révolution, *ibid.* — Examen du despotisme, *ibid.* — Peuples pauvres en pays riche, 160. — Mœurs, *ibid.* — Polygamie, 161. — Eunuques, *ibid.* — Bouleversement, *ibid.*

CHAP. CXCV. — De la Chine au XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe, 162. — Tribunaux gardiens des lois, *ibid.* — Avec tribunaux peu de despotisme, *ibid.* — Conquête de la Chine, 163. — Sans armes à feu, 164. — Le capitaine d'une horde vainqueur de la Chine, *ibid.* — Exemple d'orgueil, 165. — Un empereur faible finit la dynastie chinoise, *ibid.* — Suite de la conquête, *ibid.* — Querelles scandaleuses des missionnaires d'Europe à la Chine, 167. — Belles paroles de l'empereur aux jésuites, 168.

CHAP. CXCVI. — Du Japon au XVIIe siècle, et de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays, 169. — Le Japon presque chrétien, *ibid.* — Christianisme proscrit, *ibid.* — Toutes les sectes en paix au Japon, 170. — Conspiration des mauvais chrétiens, *ibid.* — Le Japon fermé aux étrangers, *ibid.* — Chrétiens battus, 171. — Hollandais seuls commercent au Japon, *ibid.* — Hollandais obligés de marcher sur la croix, *ibid.* — Des Français veulent en vain commercer au Japon, 172.

CHAP. CXCVII. — Résumé de toute cette histoire jusqu'au temps où commence le beau siècle de Louis XIV, 173. — Faits historiques, 174. — Mœurs, 175. — Servitude, 177. — Mœurs asiatiques comparées aux nôtres, 178.



ANNALES DE L'EMPIRE.

AVERTISSEMENT DE BEUCHOT. 187
LETTRE à madame la duchesse de Saxe-Gotha. 191
AVERTISSEMENT de l'auteur. 193
CHRONOLOGIE des empereurs et des papes. 195
Rois de Bohême, depuis la fin du XIIIe siècle. 208
Électeurs de Mayence, depuis la fin du XIIIe siècle. 208
Électeurs de Cologne, depuis la fin du XIIIe siècle. 209
Électeurs de Trèves, depuis la fin du XIIIe siècle. 211
Électeurs Palatins, depuis la fin du XIIIe siècle. 212
Électeurs de Saxe, depuis la fin du XIIIe siècle. 212
Électeurs de Brandebourg, après plusieurs électeurs des maisons d'Ascanie, de Bavière et de Luxembourg. 213
Électeurs de Bavière. 214
Électeurs de Hanovre. 214
VERS TECHNIQUES qui contiennent la suite chronologique des empereurs, et les principaux événements depuis Charlemagne. 215
INTRODUCTION. 219
Charlemagne, premier empereur. 225
Louis le Débonnaire, ou le Faible, deuxième empereur. 240
Lothaire, troisième empereur. 247
Louis II, quatrième empereur. 251
Charles le Chauve, cinquième empereur. 255
Louis III, ou le Bègue, sixième empereur. 256
Charles III, ou le Gros, septième empereur. 257
Arnoud, huitième empereur. 259
Louis IV, neuvième empereur. 263
Conrad Ier, dixième empereur. 264
Henri l'Oiseleur, onzième empereur. 265
Othon Ier, surnommé le Grand, douzième empereur. 268
Othon II, treizième empereur. 277
Othon III, quatorzième empereur. 280
Henri II, quinzième empereur. 283
Conrad II, dit le Salique, seizième empereur. 288
Henri III, dix-septième empereur. 291
Henri IV, dix-huitième empereur. 295
Henri V, dix-neuvième empereur. 305
Lothaire II, vingtième empereur. 310
Conrad III, vingt-unième empereur. 312
Frédéric Ier, dit Barberousse, vingt-deuxième empereur. 315
Henri VI, vingt-troisième empereur. 333
Philippe Ier, vingt-quatrième empereur. 338
Othon IV, vingt-cinquième empereur. 341
Bataille fameuse de Bouvines 342
Frédéric II, vingt-sixième empereur 343

Conrad IV, vingt-septième empereur. 357
Rodolphe Ier, de Habsbourg, premier empereur de la maison d'Autriche, vingt-huitième empereur. 367
Adolphe de Nassau, vingt-neuvième empereur, après un interrègne de neuf mois. 375
Albert Ier, d'Autriche, trentième empereur. 378
Origine de la liberté des Suisses 381
Henri VII, de la maison de Luxembourg, trente-unième empereur. . . . 383
Interrègne de quatorze mois 388
Louis V, ou Louis de Bavière, trente-deuxième empereur. 389
Charles IV, trente-troisième empereur. 405
Bulle d'or. 410
Commencement du grand schisme d'Occident 422
Venceslas, trente-quatrième empereur. 423
Robert, comte palatin du Rhin, trente-cinquième empereur. 428
Josse, trente-sixième empereur. 433
Sigismond, roi de Bohême et de Hongrie, margrave de Brandebourg, trente-septième empereur. 434
Albert II, d'Autriche, trente-huitième empereur. 444
Frédéric d'Autriche, troisième du nom, trente-neuvième empereur. . . . 447
Maximilien, quarantième empereur. 463
Interrègne jusqu'au 1er octobre 1520 480
Charles-Quint, quarante-unième empereur. 481
Ferdinand Ier, quarante-deuxième empereur. 531
Maximilien II, quarante-troisième empereur. 535
Rodolphe II, quarante-quatrième empereur. 542
Mathias, quarante-cinquième empereur. 556
Ferdinand II, quarante-sixième empereur. 561
Ferdinand III, quarante-septième empereur. 582
Paix de Vestphalie. 591
Tableau de l'Allemagne depuis la paix de Vestphalie jusqu'à la mort de Ferdinand III. 595
État de l'empire sous Léopold Ier, quarante-huitième empereur. 597
De la Hongrie et des Turcs du temps de Léopold. 600
Siége de Vienne en 1683, et ses suites. 601
De l'empire romain sous Léopold Ier. 607
De l'Allemagne du temps de Joseph Ier et de Charles VI. 608
Lettre à madame la duchesse de Saxe-Gotha. 617

VERIFICAT 1987

FIN DE LA TABLE.

CENTRALA BUCUREȘTI

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît.

VERIFICAT 2007

VERIFICAT